

La ville

PHÉNOMÈNE DE REPRÉSENTATION



SOUS LA DIRECTION DE
LUCIE K. MORISSET
MARIE-ÈVE BRETON



Presses
de l'Université
du Québec

Bouleversés par l'accroissement des échanges culturels et des migrations, au XXI^e siècle, les rapports entre les collectivités et leur environnement bâti restent au cœur des constructions identitaires modernes. *Patrimoine urbain*, collection de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain (UQAM), propose d'explorer les configurations imaginaires et les constitutions matérielles de cet environnement. De l'architecture à la ville et de la création à la commémoration, les ouvrages de la collection auscultent la notion de patrimoine et les phénomènes de patrimonialisation : l'analyse des idées mais aussi celle des objets y sont mises à contribution, dans une perspective holistique, afin de comprendre les représentations qui forgent le paysage construit et, au bout du compte, dans l'espoir de nourrir une réinvention du patrimoine, comme projection dans l'avenir.

Jeunes chercheurs et chercheurs expérimentés y offrent leurs réflexions en partage à un large public, intéressé par l'histoire, par les constructions mythiques ou simplement par le paysage qui nous entoure. Acteurs, décideurs et témoins des scènes architecturales, urbanistiques ou touristiques, citoyens et curieux sont donc conviés au débat.

La ville

PHÉNOMÈNE DE REPRÉSENTATION

De la ville au patrimoine urbain

Histoires de forme et de sens

André Corboz et Lucie K. Morisset

2009, ISBN 978-2-7605-2479-8, 336 pages

Quel avenir pour quelles églises ?

What future for which churches?

Sous la direction de *Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Thomas Coomans*

2006, ISBN 2-7605-1431-5, 624 pages

Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)

Martin Drouin

2005, ISBN 2-7605-1356-4, 402 pages

Les églises du Québec

Un patrimoine à réinventer

Luc Noppen et Lucie K. Morisset

2005, ISBN 2-7605-1355-6, 456 pages

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450

Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone : 418-657-4399 • Télécopieur : 418-657-2096

Courriel : puq@puq.ca • Internet : www.puq.ca

Membre de
**L'ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES**

Diffusion / Distribution :

CANADA et autres pays

PROLOGUE INC.

1650, boulevard Lionel-Bertrand

Boisbriand (Québec) J7H 1N7

Téléphone : 450-434-0306 / 1 800 363-2864

SUISSE

SERVIDIS SA

Chemin des Chalets

1279 Chavannes-de-Bogis

Suisse

Tél. : 22 960.95.32

FRANCE

SODIS

128, av. du Maréchal

de Lattre de Tassigny

77403 Lagny

France

Tél. : 01 60 07 82 99

BELGIQUE

PATRIMOINE SPRL

168, rue du Noyer

1030 Bruxelles

Belgique

Tél. : 02 7366847

AFRIQUE

ACTION PÉDAGOGIQUE

POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

Angle des rues Jilali Taj Eddine

et El Ghadfa

Maârif 20100 Casablanca

Maroc



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

La ville

PHÉNOMÈNE DE REPRÉSENTATION

SOUS LA DIRECTION DE
LUCIE K. MORISSET
MARIE-ÈVE BRETON

2011



Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Québec (Québec) Canada G1V 2M2

Vedette principale au titre :

La ville : phénomène de représentation

(Patrimoine urbain ; 5)
Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7605-2657-0

1. Villes. 2. Représentations sociales. 3. Identité collective. 4. Imaginaire. 5. Zones urbaines.
I. Morisset, Lucie K., 1967- . II. Breton, Marie-Ève, 1978- . III. Collection : Patrimoine urbain ; 5.

HT155.V54 2010 307.76 C2010-941878-6

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement
du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada
pour nos activités d'édition.

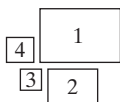
La publication de cet ouvrage a été rendue possible
avec l'aide financière de la Société de développement
des entreprises culturelles (SODEC).

Révision linguistique : GISLAINE BARRETTE

Mise en pages : INFOSCAN COLLETTE-QUÉBEC

Couverture – Conception : RICHARD HODGSON

Photographies : 1. Montréal – Estampe, Anonyme, 1892 (McCord Museum).



2. Québec – Extension autoroutière à la tête des ponts
(Communauté urbaine de Québec).

3. Montréal – *Le Saint-Laurent à Montréal*, William Henry Bartlett (1809-1854),
1841 (Musée McCord).

4. Montréal, Pointe-à-Callière – Musée d'archéologie et d'histoire
(Guillaume St-Jean).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2011 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 2011 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2011

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada

Imprimé au Canada

Table des matières

Remerciements	XI
----------------------	-----------

Introduction	
Savoir les représentations de la ville	1
<i>Lucie K. Morisset</i>	

Partie I

Penser, comprendre et expliquer la ville :

considérations épistémologiques 9

1. De la ville-territoire à l'hyperville chez André Corboz :
dispositions politiques et esthétiques de la subjectivité
urbaine contemporaine 11
Jean-François Côté
2. Il faut courir plusieurs lièvres simultanément,
car *nos curiosités s'entraident* 23
Thierry Paquot
3. Pour une herméneutique des formes urbaines :
morphogénétique et sémiogénétique de la ville 33
Lucie K. Morisset

Partie II

La ville en projet : reconstruire l'identité

ou la représentation urbaine ? 61

4. L'identité du bâti montréalais à l'aune de la continuité
et de l'invention : le rôle fondateur d'André Corboz 63
Alena Prochazka
5. La clé des songes 83
Yves Deschamps
6. À quoi sert le contexte ? Une question critique
en architecture 99
Georges Adamczyk

Partie III

Entre mythe et réalité : la ville comme idéal variable

119

7. La modernisation de Québec
après la Seconde Guerre mondiale :
une ville sous l'emprise de sa propre image 121
Guy Mercier
8. Anti-urbain ? Le mythe d'une « ville-rez-de-chaussée
dans la verdure »... 145
Catherine Maumi
9. Temporalités et repères temporels dans la représentation
d'un espace urbain 169
Céline Verguet

Partie IV**Ville et nature : allégorie culturelle ou combat à finir ? 197**

10. L'invention de la ville-nature contemporaine 199
Yves Chalas
11. Une ville et son fleuve : Montréal vue/s de l'eau 215
Michèle Dagenais
12. Sauvagerie 233
Daniel Le Couédic
13. Quand la ville gagne à être connue 263
Joëlle Salomon Cavin

Partie V**La ville, espace inventé, lieu de réalisation 283**

14. « Cette paisible rumeur-là vient de la ville » :
les espaces du magazine 285
Marie-José des Rivières et Denis Saint-Jacques
15. Montréal dans l'imaginaire du poète yiddish 303
Jacob-Isaac Segal
Pierre Anctil
16. La ville entre les lignes 319
Jean-François Chassay

Notices biographiques des auteurs 329

Remerciements

Cet ouvrage a été réalisé grâce au soutien financier du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, par l'entremise de la subvention accordée en vertu du programme « Équipes de recherche » au Groupe interuniversitaire de recherche sur les paysages de la représentation, la ville et les identités urbaines. Il a aussi bénéficié du soutien du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada au Forum canadien de recherche publique sur le patrimoine.

Sans en constituer à proprement parler les actes, puisque ces articles ont été réécrits et révisés scientifiquement, l'ouvrage est issu d'un colloque international dirigé par Lucie K. Morisset et Thierry Paquot. Ce colloque

s'est tenu au Centre Canadien d'Architecture; il a été organisé conjointement avec la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain-ESG (École des sciences de la gestion) et l'Institut du patrimoine de l'Université du Québec à Montréal.

Les directeurs de la publication souhaitent remercier ces organismes ainsi que les personnes qui ont œuvré à la tenue du colloque et à la réalisation de cet ouvrage. Leur reconnaissance, enfin, va à tous les contributeurs qui, depuis de nombreuses régions du monde, ont accepté d'enrichir cet ouvrage de leur science et de leur regard sur la ville.

Lucie K. Morisset
Marie-Ève Breton
5 juin 2010

Introduction Savoir les représentations de la ville

Lucie K. Morisset

Vaisseau du discours scientifique et de la connaissance, l'anthologie a richement pourvu la ville dans les dernières décennies du xx^e siècle. *L'urbanisme, utopies et réalités*¹, *Penser la ville*², puis *Villes et civilisations urbaines*³, ont ainsi grand ouvert une voie nouvelle de la recherche sur la narrativité urbaine : la ville, idéal civilisationnel, y est devenue un phénomène de représentation, c'est-à-dire

-
1. Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités*, Paris, Seuil, 1965.
 2. Pierre Ansay et René Schoonbrodt, *Penser la ville : choix de textes philosophiques*, Bruxelles, AAM Éditions, 1989.
 3. Marcel Roncayolo et Thierry Paquot, *Villes et civilisations urbaines*, Paris, Larousse, 1992.

une manifestation proposée à notre conscience et qui, éventuellement, pourrait devenir l'objet d'une connaissance. Projetée ou vécue, narrée ou scénographiée, picturale, scripturale ou architecturale, la ville scintille depuis sous les feux croisés de l'histoire, de la géographie, de la sémiologie, des études littéraires, de l'anthropologie, de la philosophie, qui scrutent ses manifestations et leur contingentement par l'imaginaire; depuis les années 1990, les sciences humaines et les lettres ont ainsi imposé des approches vouées à saisir la ville par-delà les *urban studies* classiques, une ville signifiante, enracinée dans le temps et dans l'identité des Hommes. Les représentations de la ville et la ville comme représentation – individuelle, sociale, collective, créative ou normative – délimitent dorénavant une catégorie du savoir. Il y a plus de dix ans maintenant, nous avons nous-même œuvré à la constitution d'un premier rassemblement autour de la «ville comme objet de représentation»: *Ville imaginaire / Ville identitaire*⁴, grâce aux contributions des chercheurs qui y ont collaboré, concluait alors sur l'apport de l'histoire des idées dans la conception de la ville comme réceptacle identitaire, sur le statut de l'urbain comme source de l'imaginaire et sur les processus mythiques à l'œuvre dans l'élaboration de la pensée et de la matière de la ville. Ce rassemblement-ci, qui aussi poursuit celui d'*Identités urbaines*⁵ sur la voie de l'étude des codifications, des constitutions et des transmissions des identités collectives dans les villes, se veut comme un prolongement et un développement de *Ville imaginaire / Ville identitaire*; faisant nôtre le constat de Thierry Paquot voulant que «l'urbanisation planétaire à l'œuvre, à travers une extraordinaire diversité tant morphologique que culturelle, constitue un enjeu civilisationnel qui ne peut pas nous laisser indifférents et qui n'est pas simple à saisir⁶», nous aspirons maintenant à cimenter les fondations épistémologiques d'un segment des études urbaines parfois méconnu, mais certainement en plein essor.

Il faut dire que depuis une quinzaine d'années, et certainement grâce au riche *État des savoirs* dans lequel Paquot écrivait ces lignes, on a, de la ville au patrimoine urbain, qui à travers l'idée, qui dans l'objet, débutsé de multiples matières d'études, jusqu'à influencer sur les conceptions, voire sur les pratiques: la spectacularisation, l'urbanisme stratégique et l'iconisme, pour ne mentionner que ces propagations, s'illustrent parmi les corollaires de l'expansion des savoirs que nous serions bien embêtés dorénavant de consigner dans une seule bibliographie. *City Images*, enjeux de l'identité urbaine, mémoire du paysage, idées-images de la ville, *Ville entre représentations et réalités*⁷, *Territoire pensé*⁸, *Lieux de l'imaginaire*⁹,

4. Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Denis Saint-Jacques, dir., *Ville imaginaire / Ville identitaire*, Québec, Nota Bene, 1999.

5. Lucie K. Morisset et Luc Noppen, dir., *Identités urbaines*, Québec, Nota Bene, 2003.

6. Thierry Paquot, Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot, dir., *La ville et l'urbain: l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2000.

7. Claude Loupiac, *La ville entre représentations et réalités*, Paris, CNDP, 2005.

8. Frédéric Lasserre et Aline Lechaume, dir., *Le territoire pensé. Géographie des représentations territoriales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2003.

9. Jean-François Chassay et Bertrand Gervais, dir., *Les lieux de l'imaginaire*, Montréal, Liber, 2002.

*Mythologies urbaines*¹⁰ et autres *Anthropologie de l'espace*¹¹ en ont balisé le champ lexical; les analyses réunies dans cet ouvrage font d'ailleurs foi de sa consistance. Néanmoins, tandis que la sociologie urbaine, la démographie, l'aménagement, l'économie et l'urbanisme, au moins depuis l'École de Chicago, gravitent de traités en méthodes, la science des représentations de la ville, constituée par un recentrement des disciplines sur l'objet, procède surtout par éclatement autour de considérations tacitement partagées et d'approches pourtant plus communes que divergentes.

Publié en hommage aux travaux du professeur André Corboz, cet ouvrage vise à stimuler la recherche sur les interrelations de la ville, de ses images et de ses imaginaires. Dans un esprit d'exploration méthodologique et d'échange entre les domaines des sciences humaines, des lettres et des arts, on propose d'y aborder la ville comme un objet et comme un phénomène de représentation afin de susciter la discussion sur les sujets d'analyse que ces considérations sous-tendent, d'exposer les approches et leurs contextes spéculatifs et de recadrer les questionnements en ce qui a trait, particulièrement, à la genèse des significations de l'espace urbain et aux dialogues entre les villes et l'identité collective, aussi bien sous l'angle de l'histoire de l'urbanisme que sous celui de la réflexion sur l'aménagement. Lieu ou concept – comme le faisait valoir *Ville imaginaire / Ville identitaire* –, la ville spatialise l'identité: l'ouvrage veut contribuer à savoir de quelle façon, sous quelles formes et de quelles matières. Si, comme nous y invite Thierry Paquot, nous pouvons considérer l'urbanisme comme un bien commun¹², la ville doit être décloisonnée et affranchie des anciennes limites disciplinaires, des certitudes de méthode et des diverses formes de néo-positivisme qui tendent à la figer au rang de vérification théorique en confinant chercheurs et praticiens à «l'opération technique», pour paraphraser André Corboz, de dogmes préexistants. Nous proposons que la ville soit à la fois plus et autre que ce que retiennent les dictionnaires de l'écho certes pénétrant des *urban studies*, à savoir un «milieu géographique et social formé par une réunion organique et relativement considérable de constructions¹³»: en deçà ou au-delà de conditions nouvelles qui animent tant l'intervention que la réflexion, comprendre la ville implique, croyons-nous, d'entrevoir sous la surface du présent et de nos certitudes la double corrélation de l'objet qui se présente à nous et de notre posture de praticien, de citoyen ou de chercheur. En d'autres mots, ce sont des représentations qui font exister la ville, quelles que soient les vérités de méthodes qui lui préexistent¹⁴; les aborder de front en concevant la ville

10. Alain Cabantous, dir., *Mythologies urbaines. Les villes entre histoire et imaginaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

11. Françoise Choay, *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Seuil, 2006.

12. Thierry Paquot, *L'urbanisme c'est notre affaire!*, Nantes, L'Atalante, 2010.

13. Voir, par exemple, Alain Rey, dir., «Ville», *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Le Robert, 2005.

14. Notre référence ici est bien entendu cette sentence de Corboz («Pour une méthode non positiviste», *De la ville au patrimoine urbain. Histoires de forme et de sens*, textes choisis et assemblés par Lucie K. Morisset, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 18): «Bien des chercheurs naissent d'un dressage. Ils s'identifient à une méthode qui leur préexiste. Inculquée non sans appareil et parfois reçue comme une révélation, elle les porte, mais souvent les enferme.»

comme artefact culturel et en constituant cette ville en sujet central, non comme seul cadre social ou simple réceptacle d'autre chose, nous permettra peut-être, au bout du compte, de considérer la ville autrement qu'à travers des paradigmes mis en place il y a cinquante ou cent ans. Au moins de librement penser la ville différemment.

Les pages qui suivent rassemblent par conséquent les contributions de chercheurs de diverses provenances et d'horizons variés – anthropologie, architecture, aménagement, géographie, histoire, histoire de l'art, histoire de l'architecture, littérature, philosophie, sociologie, urbanisme – pour esquisser un bilan des méthodes qui, depuis l'idée ou depuis l'objet de la ville, peuvent étudier en celle-ci le phénomène de représentation et l'affronter en tant que tel, même indifféremment du social. Comment comprendre le sens de la ville et sa constitution historique ? Où décoder les interrelations entre la matière urbaine et les idéaux qui l'investissent ? Et pourquoi cela est-il important ?

André Corboz, historien d'art et d'architecture, chercheur en études urbaines et juriste, a été l'un des premiers à soulever ces questions. Professeur à l'Université de Montréal (Canada) de 1967 à 1980, puis à l'École polytechnique fédérale de Zurich (Suisse), détenteur de doctorats *honoris causa* de l'Université de Genève et de l'Université du Québec à Montréal, Corboz a successivement – parfois en conjonction – jalonné l'histoire des théories de la restauration architecturale, de l'analyse des facteurs mythiques en aménagement et de l'histoire de l'urbanisme, dont il est certainement l'un des principaux inventeurs. Depuis *l'Invention de Carouge*¹⁵ jusqu'au *Territoire comme palimpseste*¹⁶, en passant – entre autres – par *La dimension utopique de la grille territoriale américaine*¹⁷, le *Bon usage des sites historiques*¹⁸, *La ville comme temple*¹⁹ et une *Brève typologie de l'image urbaine*²⁰, l'historien et théoricien, épistémologue et méthodologue à ses heures, a ouvert l'éventail des représentations urbaines et des imaginaires de la ville, pour comprendre et faire comprendre, de la planification à la territorialisation, du patrimoine à la création et du dessin à l'appropriation, comment se forment les espaces et les figures de l'urbanité. Tout en revenant sur ce balayage épistémologique, l'ouvrage que voici veut prendre appui sur l'œuvre d'André Corboz pour, fort de ces fondements, répandre les germes de la recherche fondamentale ou contextualisée sur la ville.

15. André Corboz, *L'invention de Carouge 1772-1792*, Lausanne, Payot, 1968.

16. André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », *Diogenes*, 1983 ; réédité notamment dans *De la ville au patrimoine urbain. Histoires de forme et de sens, textes choisis et assemblés par Lucie K. Morisset*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 69-88.

17. André Corboz, « La dimension utopique de la grille territoriale américaine », *Architecture Canada*, 2003 ; réédité dans *De la ville au patrimoine urbain...*, *op. cit.*, p. 191-206.

18. André Corboz, « Du bon usage des sites historiques », *Vie des Arts*, 1974 ; réédité dans *De la ville au patrimoine urbain...*, *op. cit.*, p. 287-304.

19. André Corboz, « La ville comme temple », *Compar(a)ison*, 1994 ; réédité dans *De la ville au patrimoine urbain...*, *op. cit.*, p. 45-68.

20. André Corboz, « Breve tipologia de la imagen urbana », *Retrat de Barcelona*, 1995 ; réédité en français sous le titre « Petite typologie de l'image urbaine », dans *De la ville au patrimoine urbain...*, *op. cit.*, p. 89-117.

Cette visée à la fois réflexive et praxéologique sur les théories, les enjeux et les méthodes de la recherche et de la conception urbaines réunit autant les démarches heuristiques que les études de cas, afin d'approfondir les approches, les méthodes ou le champ d'études et de favoriser le redéploiement des problématiques, le renouveau des questionnements ou la requalification des pratiques. Pour saisir ainsi les dialogues ou les hiatus du dit et du construit, du projet urbain et de sa matière, de la ville et de ceux qui l'habitent, on y considère les recherches sur la ville comme objet et phénomène de représentation selon cinq thématiques qui veulent interrelier les notions d'urbanité, d'imaginaire et de mémoire collective en recourant successivement ou simultanément aux figurations peintes, construites, mentales, écrites, etc., pour saisir la construction discursive de la ville et en éclairer l'élaboration signifiante. Il s'agit, au final, de mettre en relief quelques mécanismes relationnels qui peuvent unir la ville (ou une ville) et la culture (ou une culture) animées par une identité: ainsi aborde-t-on des mythologies urbaines, des rapports entre le territoire et ses populations, la genèse sociale de représentations urbaines, le vocabulaire de la requalification et de la restructuration économique, la pénétration des images en aval ou en amont de stratégies promotionnelles, bref, l'imaginaire urbain, tel qu'il est vécu, senti, bâti, pratiqué, animé, accommodé, scruté, narré ou inventé.

La première de ces cinq thématiques n'en est pas une proprement dite, puisqu'elle désigne des textes ainsi rassemblés pour les considérations épistémologiques auxquelles ils se consacrent. « Penser, comprendre et expliquer la ville » propose, à travers les exposés de Jean-François Côté, de Thierry Paquot et de moi-même, d'aborder quelques postures intellectuelles, cheminements spéculatifs, modèles systémiques, opérations documentaires et « ensembles disparates de commencements » (Paquot) qui permettent de penser ou d'analyser la ville et des villes comme entités signifiantes, profondément ancrées dans le « caractère politique de l'expérience urbaine contemporaine » (Côté), et ce, tant dans leur conception que dans leur expérience, voire dans leur historicité. Une deuxième thématique, qui réunit les articles d'Alena Prochazka, d'Yves Deschamps et de Georges Adamczyk, aborde la construction de l'expression identitaire des villes par l'entremise du geste d'architecture ou d'aménagement: on y découvre comment, de la critique à l'analyse génétique et de la conception analogique à l'histoire du discours architectural, les dimensions « artefactuelles » de la ville peuvent révéler des systèmes signifiants plus profonds que l'espace-temps relativement limité du projet et que, s'il n'y a « partout que du contexte anti-contextuel toujours en transformation », comme l'écrit Adamczyk, marcher en éclaireur plutôt que rester six pas en arrière, selon la proposition de Deschamps, pour déstabiliser que cela serait, pourrait au moins réconcilier les pragmatiques et les rêveurs. À ces appels en faveur d'une émancipation des cultures professionnelles font écho les articles réunis sous une troisième thématique, « Entre mythe et réalité »: Guy Mercier

démontre combien les relations entre urbanisme et image de ville n'en sont pas à un paradoxe près, puis Catherine Maumi et Céline Verguet proposent trois façons d'envisager les mythologies urbaines et de décrypter, dans le discours aménagiste ou habitant des villes, l'expression d'idéaux sociaux ou collectifs tacites ou sous influence : « La ville, nous rappelle Maumi, s'érige comme le miroir de nos sociétés, de leurs évolutions, de la puissance de ces mythes qui les animent d'une façon plus ou moins consciente. Le regard que nous lui portons doit être disposé à admettre que ce monde auquel elle appartient, et dans lequel nous vivons, est sans rapport avec cette image mentale que nous avons fabriquée et que nous aimons contempler. » Imaginaires ou réels, les dialogues et les combats bien contemporains entre la ville et la nature, qui sont l'objet de la quatrième thématique de l'ouvrage, nous invitent incontestablement à la circonspection face aux « modèles de pensée et critères d'appréciation sur la ville » qu'Yves Chalas propose lui aussi de revisiter. À l'instar d'André Corboz, Michèle Dagenais interroge en effet la perception dorénavant commune selon laquelle la nature serait « séparée de l'humain et extérieure à lui, [existante] dans son unicité » pour, en transparence des discours de « réappropriation », en l'occurrence d'un fleuve dans la ville, relever la construction d'un discours anti-urbain illusionné ; la curieuse dichotomie qu'observe Daniel Le Couédic des manifestations variées de « sauvagerie urbaine » dénote dans le même sens une opposition plus artificielle qu'opératoire, antagonisme dont Joëlle Salomon Cavin piste aussi les détours dans le discours des « défenseurs de la nature ». L'arène du combat se déplaçant ainsi dans le monde des représentations où les protagonistes s'avèrent parfois mieux saisissables, une dernière partie de l'ouvrage permet de remonter en amont du tumulte de nos imageries sociales contemporaines, pour approcher, par-delà l'influence manifeste des imaginaires urbains sur nos pratiques et nos interventions, ce qui, somme toute, n'est autre que l'invention de la ville. Ainsi, Marie-José des Rivières et Denis Saint-Jacques, Pierre Anctil et Jean-François Chassay explorent la ville des rêves, du devenir, des acclimatations culturelles, des désirs et des lendemains, que ce soit d'un mont Royal « devenu dans ce cadre imaginaire une des collines d'une Jérusalem mythique » (Anctil) ou dans tel « noyau d'éphémère qui pourrait se déployer, engendrer de nombreux sentiers aux jardins qui bifurquent dans le dédale urbain » (Chassay).

Aussi nombreux paraissent ainsi les chemins par lesquels se dévoile la ville comme phénomène de représentation, chemins dont cet ouvrage se voudrait bien modestement le carrefour : un lieu de croisement où l'on peut librement bifurquer. Que l'on passe par les images mentales ou par le palimpseste historique de la ville, dans une perspective sociohistorique ou ethnolinguistique, que l'on se penche sur l'objet architectural, sur la pratique urbanistique, sur le discours de l'aménagement, sur l'enthousiasme publicitaire, sur la critique journalistique ou sur l'écriture poétique, la ville-représentation est doublement matricielle : elle est le

milieu où quelque chose prend racine et elle est le monde possible parmi d'autres mondes possibles, selon celui qui est habité par ceux qui l'habitent et l'animent²¹.

Sitôt entrevue cette multidimensionnalité, nous devons bien nous demander si nous sommes en dedans ou en dehors de l'allégorie, ou au moins concevoir le caractère fabriqué de notre objet-phénomène, non pas pour le dénoncer, mais pour s'en saisir. Alors le champ de connaissances de la ville comme sujet culturel laisse discerner quelques contours, désormais offerts à qui voudra les outrepasser. Savoir les représentations de la ville, c'est réapprendre à interagir avec le *réel*: dans les mots d'André Corboz, c'est « ce qui *résiste* (à l'action scientifique), ce qui *se dérobe* (aux questions du chercheur), mais c'est aussi ce qui *change de statut* au cours de la démarche qui vise à le connaître²² ». Ce sont de telles démarches dedans la ville, pour la construire comme objet scientifique, que cet ouvrage invite à découvrir.

-
21. Voir Andy et Larry Wachowski, *The Matrix*, États-Unis, production Joel Silver, Silver Pictures, Village Roadshow Productions, 1999. Le film, dont les dimensions interprétatives ont notamment fait l'objet de l'ouvrage *Matrix, machine philosophique* (Alain Badiou, Thomas Benatouil, Elie During *et al.*, Paris, Ellipses, 2003), fait état de la coexistence de réalités parallèles, plus précisément d'un monde virtuel dit « La Matrice » où évoluent des humains qui ignorent le caractère « fabriqué » de leur monde.
 22. André Corboz, « La recherche : trois apologues », *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris, L'Imprimeur, 2001.



Penser, comprendre et expliquer la ville

Considérations
épistémologiques

1

De la ville-territoire à l'hypermétropole chez André Corboz

Dispositions politiques et
esthétiques de la subjectivité
urbaine contemporaine

Jean-François Côté

André Corboz a envisagé plusieurs possibilités pour désigner la nouvelle réalité de la ville contemporaine sur les plans analytique et terminologique, en soulignant les confusions épistémiques que ce phénomène suscitait. Cet article revient sur certaines propositions de Corboz, en situant toutefois les dimensions politique et affective de l'expérience urbaine, telles qu'elles ont été produites sur le plan sociohistorique depuis le XIX^e siècle et reprises sur le plan théorique par Georg Simmel, notamment dans son analyse de la ville-métropole. Les considérations de Simmel sont couplées ici à un approfondissement du côté de la psychanalyse lacanienne, afin de montrer comment la subjectivité est affectée dans ce contexte, par le biais des formes symboliques auxquelles elle est confrontée dans un tel contexte. L'expérience esthétique, de même que son expression esthétique, dans la poésie de Baudelaire par exemple, sont prises à témoin de ces manifestations, qui peuvent aider à compléter la signification que l'on accorde à l'expérience de la ville dans l'effort de reconceptualisation auquel on la soumet.

Dans son texte au titre évocateur, « Apprendre à décoder la nébuleuse urbaine », André Corboz s'était interrogé il y a près d'une quinzaine d'années sur la manière de reconsidérer la conception de la ville à un moment où ses manifestations phénoménales, des points de vue urbanistique et architectural surtout, donnaient des signes tangibles d'une véritable mutation qui l'entraînait vers sa désignation notionnelle de « mégalopole » ; se rapportant à ce terme proposé par Jean Gottman en 1961 « pour désigner la nébuleuse ou galaxie urbaine qui s'étend de Philadelphie à Boston », Corboz enchaînait sur la question éminemment problématique d'une définition de la ville susceptible de correspondre à sa réalité contemporaine, au moment même où, selon ses propres termes, « aucun des mots dont nous nous servons pour décrire et appréhender les phénomènes urbains n'est plus utilisable¹ ». Cette constatation ne l'empêchait toutefois pas de proposer certaines autres notions, comme celles de « ville-territoire » et d'« hyperville » (termes sur lesquels je reviendrai bientôt), pour essayer d'atteindre au moins d'un point de vue descriptif quelques aspects et quelques dimensions d'une réalité urbaine en expansion constante et en progression infinie – alors même que, paradoxalement, on verrait sa consistance propre se dissoudre et sa spécificité s'amenuiser. En effet, André Corboz relevait que, parmi les caractéristiques les plus marquantes des transformations urbaines, se trouvaient l'effacement du rapport entre centre et périphérie et même, finalement, l'effacement du sens de « lieu » pour la ville, en relevant qu'au sein des villes les lieux centraux « ne sont plus des "lieux" parce que leur situation dans des espaces souvent résiduels et provisoires leur interdit de se charger des valences affectives et emblématiques qui connotent les lieux méritant ce nom² ». C'est sur l'ensemble de ces questions, et plus particulièrement sur la résonance *affective* de l'expérience urbaine contemporaine comprise dans sa dimension *politique*, que j'aimerais réfléchir ici, en fonction de paramètres phénoménologiques et psychanalytiques puisés respectivement chez Georg Simmel et Jacques Lacan, afin de poursuivre la discussion entamée par André Corboz.

■ De la métropole à l'hyperville : Corboz et Simmel

Si le phénomène urbain pose des problèmes théoriques à l'urbanisme et à l'architecture, selon les termes envisagés plus haut par André Corboz, on peut essayer de le comprendre en fonction de repères politiques, historiques et sociologiques qui en déplacent légèrement l'angle d'attaque ; en passant en effet de l'expérience européenne moderne (dans sa définition progressive du *x^{II}* au *xix^e* siècle), où l'association entre le « bourgeois » signale immédiatement une appartenance à la ville (au *bourg*) autant qu'un statut politique, on remarque bien entendu que la diffusion

1. André Corboz, « Apprendre à décoder la nébuleuse urbaine », dans André Corboz, Alain Charre et Antoine Grumbach, *Du centre à la périphérie : une autre logistique de l'art*, Givros, Institut pour l'art et la ville, 1994, p. 6, 12.
2. *Ibid.*, p. 12.

universelle du statut politique de la personne au sein des sociétés de masse désengage, pour ainsi dire, ce rapport *indexical* de l'individu à la ville. En d'autres termes, la généralisation graduelle du statut de « citoyen » à l'ensemble de la population – et non plus sa restriction aux habitants des « bourgs » –, à partir du début du XIX^e siècle, signale déjà un changement important dans la signification proprement *politique* des villes, qui voient en apparence leur rôle s'amoinrir, relativement du moins de ce point de vue, par rapport à l'abstraction des notions juridiques capables de rejoindre tous les individus sur un territoire donné (circonscriit par l'État-nation nouvellement constitutionnalis   et les dispositions du droit positif qui en structurent le d  ploiement universel). L'universalit   du *symbole* de citoyen, s'appliquant d  sormais graduellement, dans la foul  e du ph  nom  ne de la d  mocratisation au sein des soci  t  s de masse aux XIX^e et XX^e si  cles, fait ainsi en sorte d'  tendre la qualit   de la citoyennet   pleine et enti  re au-del   des limites « physiques » de la ville, et au-del   donc de ses limites ant  rieures proprement *modernes*³. Cette r  alit  , conjugu  e assez rapidement aux effets de l'industrialisation massive, contribue simultan  ment    l'essor d'une nouvelle r  alit   citadine, peut-  tre plus ais  ment d  finie comme r  alit   *urbaine* (du fait qu'on associe habituellement industrialisation et urbanisation). C'est donc de l'exp  rience *urbaine* dont on peut d  j   parler comme accomplissement d'un statut politique universalis  , de m  me que,   ventuellement, de ses d  clinaisons en exp  riences *interurbaine* et *suburbaine* (dont les termes se g  n  ralisent justement au tournant des XIX^e et XX^e si  cles), exp  riences situ  es dans l'*aval* de la modernit   europ  enn  ,    travers une suite disons *postmoderne* issue des soci  t  s de masse, en accordant ici    la postmodernit   le sens d'une *post  rit  *    la soci  t   moderne bourgeoise proprement dite. Dans cette post  rit  , l'exp  rience *citadine* (bourgeoise) devient    mieux parler une exp  rience *urbaine*, plus diffuse parce que plus universelle, mais n  anmoins et justement plus concr  te parce que c'est cette universalit   qui nous rejoint aujourd'hui, alors que la modernit   europ  enn   bourgeoise s'est   clips  e derri  re les r  alisations de la postmodernit  . Andr   Corboz s'est d'ailleurs lui-m  me int  ress      ce passage du moderne au postmoderne dans un court texte   clairant, datant de 1988, et comme en r  ponse implicite au texte de J  rgen Habermas, *La modernit  , un projet inachev  *, o   il   crit :

Ce n'est pas le lieu ici de discuter si le projet des Lumi  res est inachev   ou seulement interrompu. Ce qu'il s'agissait d'  tablir, c'est l'irr  versibilit   du ph  nom  ne; or, il est clair que l'horizon de r  f  rence qui nous est propre n'a plus rien de commun avec celui qui le pr  c  dait. Et il est tout aussi certain que la science et l'industrie, quels que soient les jugements que l'on puisse porter sur elles, *sont l   pour y rester*.

3. Ainsi, Georg Wilhelm Friedrich Hegel (1998, *Principes de la philosophie du droit* [trad. B. Bourgeois], Paris, Presses universitaires de France, voir la remarque du par. 256, p. 312), dans cet ouvrage publi   originellement en 1821, en appelle encore    la distinction entre ville et campagne pour marquer la limite de la citoyennet   bourgeoise,    l'encontre de la paysannerie qui poss  de ses propres rep  res de repr  sentations politiques et spatiales.

Mais on observera tout de même qu'il n'y a pas lieu de s'effrayer outre mesure si le projet est inachevé. Ce qui distingue un projet, surtout s'il est conçu à très long terme, s'il est complexe et défini en termes généraux, *c'est sa dérive*, trait qui infirme à lui seul la notion d'histoire téléologique. Mais ce n'est pas tout : le long terme du projet des Lumières n'est pourtant qu'un instant, mesure à l'aune de l'espèce humaine. Il ne faut pas être si pressé de le déclarer forclos. La rupture a causé l'accélération de tous les processus, donc proposé un problème d'adaptation particulièrement ardu, comme si les couches les plus modernes de la psyché avaient glissé sur les autres après un arrachement névrotique. Or, les mentalités profondes, qui sont archaïques, évoluent avec une lenteur semblable au temps des géologues⁴.

Je retiens de cette réflexion sur la postérité de la modernité un parallèle intéressant que l'on peut faire avec la manière dont Georg Simmel avait envisagé la définition nouvelle de l'expérience urbaine dans son court texte « Métropole et mentalité » [traduit aussi sous le titre « Les grandes villes et la vie de l'esprit »], datant de 1903. Dans ce texte, Simmel examine l'effet que les stimulations multiples de l'expérience urbaine produisent sur la sensibilité subjective individuelle, en soulignant comment les réponses du « système nerveux » forment en fait un complexe de relations qui se réfléchissent dans la « personnalité urbaine⁵ » ; cette dernière, tout en acquérant une définition plus « intellectuelle » qui refoule les sentiments de socialité associés à la vie des petites villes où les échanges restent plus « personnalisés » et « affectifs », témoigne d'un nouveau type d'individualisme métropolitain à même de situer les formes de signification correspondant à une sensibilité transformée – et caractérisée précisément par un refoulement des affects, sensible au niveau de l'impersonnalité des rapports. Si l'on verra bientôt comment se déploie le registre de cette sensibilité dans des dispositions « esthétiques » de la subjectivité individuelle, qui vont de la figure de l'hystérique à la figure de l'apathique, ainsi que dans ses expressions symboliques innombrables, il importe plutôt pour le moment de considérer que c'est dans l'objectivité de la forme urbaine, où se condensent les expériences de la société de masse (de la production à la consommation, pour Simmel, et pour nous aujourd'hui, au surplus, de la communication à la culture de masse), que l'on peut appréhender comment l'abstraction du statut juridique (c'est-à-dire celui de la personne citoyenne), qui avait initialement semblé éloigner la ville de son caractère

4. [Italiques dans l'original.] André Corboz, « Les Lumières, notre seul héritage certain », dans Rainer Michael Mason, *Moderne – Postmoderne. Deux cas d'école*, Vessy, Éditions du Tricorne, 1988. Le texte de Jürgen Habermas, « La modernité, un projet inachevé », est paru en traduction française dans *Critique*, octobre 1981, n° 413, p. 950-967.

5. Georg Simmel (« Métropole et mentalité » [trad. P. Fritsch], dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, 2004, p. 62) écrit à ce sujet : « Le fondement psychologique sur lequel s'élève le type de l'individualité des grandes villes est l'intensification de la stimulation nerveuse [*Steigerung des Nervenlebens*] qui résulte du changement rapide et ininterrompu des stimuli externes et internes. L'homme est un être de différence, sa conscience est mise en mouvement par la différence entre l'impression d'un instant et celle qui la précède ; persistance des stimuli, insignifiance de leurs différences, régularité habituelle de leurs cours et de leurs contrastes usent pour ainsi dire moins de conscience que la concentration rapide d'images changeantes, le brusque écart dans le champ du regard, l'inattendu des impressions qui s'imposent. » [Italiques dans l'original.]

proprement politique, se révèle plutôt dans la synthèse qu'elle permet du croisement *effectif* des activités individuelles dans le milieu urbain – dans une espèce de civilité faite de réserve et de sollicitude, au croisement d'activités multiples et même démultipliées. Pour Georg Simmel cependant, l'ensemble de ces activités est surtout déterminé, du point de vue économique, par la présence de l'argent, qui en nivelle littéralement les significations particulières dans un quantum « objectif » des valeurs, et la ville, comme siège de l'économie monétaire, parvient ainsi à ses yeux à signifier ce point de référence que l'extension capitaliste planétaire semblait avoir entièrement submergé sous la surface de son uniformité⁶. C'est donc là que se révèle non pas une expérience urbaine uniforme, mais bien au contraire une expérience urbaine complexe, issue de croisements incessants, de trajets multiples et multivoques, de ruptures de tons, de directions et de formes, qui rendent concrètement compte de la vie urbaine dans ses multiples possibilités, du fait précisément qu'en elle se condense *toute l'expérience du monde*. En effet, et si Simmel Georg fait explicitement coïncider cette réflexion avec le caractère cosmopolitique des grandes villes, c'est que l'aval du développement urbain ne va en réalité que correspondre à l'universalisation de la condition urbaine dans sa résonance politique – avec bien entendu toutes les caractéristiques et toutes les contradictions que cette expérience révèle dans sa facture contemporaine, qui réfléchit désormais l'urbanité comme condition de la majorité de la population du globe, et comme correspondance frappante entre les formes de l'existence de la ville et les formes symboliques effectives (et parfois chaotiques) de la citoyenneté⁷. André Corboz a pour sa part, comme je l'ai indiqué plus haut, proposé de considérer la notion d'hyperville, en la définissant dans son rapport à la notion d'hypertexte de la manière suivante, qui correspond assez bien à ce qu'en dit Georg Simmel, ce qui relativise donc en partie le caractère absolument nouveau du phénomène qu'il appréhende dans la foulée de la mégalopole de Jean Gottman :

Un texte est un ensemble de paragraphes successifs, imprimés sur papier, qui se lisent habituellement du début jusqu'à la fin ; un hypertexte est un ensemble de données textuelles numérisées, par un support électronique ; elles peuvent se lire de diverses manières. Un

-
6. George Simmel (« Métropole et mentalité », *op. cit.*, p. 72) écrit, dans un passage qui me paraît très évocateur des idées développées par Corboz, mais en constatant les effets produits par la concentration économique que suscite la grande ville : « À ce point, l'aspect quantitatif de la vie se transpose très directement en caractéristiques qualitatives. La sphère de vie de la petite ville est, pour l'essentiel, retenue en elle-même et par elle-même. Pour la grande ville, il est décisif que sa vie interne s'étende par vagues sur un vaste territoire national ou international [...] Le caractère le plus significatif de la grande ville tient à cette extension fonctionnelle qui dépasse ses frontières physiques : cette activité produit un effet de retour et donne à la vie de la grande ville du poids, de l'importance, de la respectabilité. De même qu'un homme ne se limite pas aux frontières de son corps ou du territoire qu'il remplit immédiatement de son activité, mais seulement à la somme des actions qui s'étendent à partir de lui dans le temps et dans l'espace, de même également une ville ne subsiste que de la somme des actions qui étendent son empire au-delà de ses confins immédiats. C'est là seulement la dimension véritable où son être s'exprime. »
 7. J'ai examiné cette question dans un autre contexte : Jean-François Côté, « Le spectacle du monde. Nouvelles formes du cosmopolitisme et espaces-temps fracturés des métropoles contemporaines », *Sociologie et sociétés*, 2005, vol. XXXVII, n° 1, p. 231-260.

texte – c'est le point important – est une structure linéaire, en principe hiérarchisée, perceptible par les sens en tant que tout (un article, un livre se prennent en mains) ; l'hypertexte, au contraire, n'est pas comme tel saisissable par les sens ; il ne possède pas de structure univoque et impérative, il se parcourt presque *ad libitum*. Dans le vide lexical qui caractérise aujourd'hui les établissements humains de très grande dimension, le terme d'*hyperville* aurait l'avantage de ne pas préjuger de la densité (contrairement à urbanisation extensive ou ville diffuse) et de ne pas s'opposer aux [villes] historiques, parce que celles-ci sont elles-mêmes des constituantes de l'*hyperville*⁸.

L'intérêt de cette notion d'*hyperville*, outre qu'elle me paraît rencontrer la caractérisation de la métropole établie par Georg Simmel – et cela, particulièrement dans l'idée qu'avance ce dernier d'une augmentation des stimulations offertes, par la ville, comme on l'a vu –, est qu'elle parvient également à situer un rapport esthétique, mais d'une esthétique en rupture de ban avec ses repères normatifs anciens centrés, notamment, sur l'« harmonie » (dont bien sûr nous pourrions questionner la portée réelle en termes sociohistoriques). Comme le souligne à nouveau André Corboz, ce changement de perception esthétique nous est contemporain, car,

Si nous voulons percevoir l'*hyperville*, il nous faut modifier notre sensibilité voire notre mentalité en profondeur, heureusement, les instruments d'un tel changement sont disponibles. Ils le sont même depuis plus d'un siècle ! L'art contemporain au sens le plus large, soit à partir de Cézanne et surtout des cubistes, en passant par les expressionnistes, les surréalistes, les abstraits de tout poil, le pop-art, l'art pauvre, l'art conceptuel, le mouvement [F]luxus, les hyperréalistes, le land art, et j'en oublie, l'art contemporain devrait nous avoir préparé [*sic*] à ne plus percevoir en termes d'harmonie, mais en terme [*sic*] de *contrastes*, de *tensions*, de *discontinuité*, de *fragmentation*, d'*assemblage*, etc., bref en tant que système dynamique ne relevant d'aucune esthétique précédente⁹.

Dans la mesure en effet où cette expérience artistique traduite par les principes de la modernité esthétique est, depuis le milieu du XIX^e siècle, très exactement contemporaine des développements de la grande ville au sein des sociétés de masse, on voit donc comment une même sensibilité s'y développe, tout en considérant comment les formes de son expression peuvent varier – pratiquement à l'infini, mais toujours en jouant sur un polymorphisme qui veut rejoindre la sensibilité dans sa transformation, qui devient ici l'étalon à partir duquel l'œuvre artistique joue et déjoue, enjôle et provoque, le public. Tout cela nous amène à envisager comment se module la sensibilité subjective de la citoyenneté politique au sein de l'expérience urbaine, en suivant en cela certaines indications qui, de la phénoménologie simmélienne à la psychanalyse lacanienne, permettent de considérer une certaine distribution des dispositions possibles

8. [Italiques dans l'original.] André Corboz, « Apprendre à décoder la nébuleuse urbaine », *op. cit.*, p. 7.

9. *Ibid.*, p. 8.

de figures concrètes donnant ses visages pathiques à l'hyperville contemporaine, étendant toujours de plus en plus loin et de plus en plus profondément son territoire, et, par le fait même, son emprise sur la subjectivité.

■ Simmel et Lacan : de l'hyperesthésie à l'hypoesthésie de la ville-territoire

Dans le texte cité plus haut, Georg Simmel indique les points limites à l'intérieur desquels se situent, pour lui, les repères de la sensibilité qui modulent la « vie de l'âme » ; dans son rapport à la ville-métropole, la subjectivité évolue entre un état d'hyperstimulation et un état d'hypo-stimulation, qui ne sont en somme que les deux extrêmes d'un même support esthétique : la stimulation constante, hyperesthésique, de la sensibilité à travers l'expérience urbaine entraîne à la longue son émoussement, hypoesthésique – dont Simmel appréhende la manifestation dans la figure du blasé¹⁰. Et dans la mesure où nous sommes ici en présence de l'analyse des effets de l'expérience urbaine sur le « système nerveux », qui recouvre en termes psychanalytiques les rapports entre le symbolique et la vie de l'âme, nous sommes autorisés à envisager ces deux extrêmes dans le vocabulaire nosologique situant les figures de l'« hystérique » et de l'« apathique » comme correspondant aux manifestations hyperesthésiques et hypoesthésiques que procure l'expérience urbaine ; entre ces deux figures se déclinaient toutes les possibilités pathiques du rapport de la subjectivité individuelle à cette expérience urbaine, en fonction explicitement des relations à ses formes. J'ai d'ailleurs analysé dans un autre contexte, en utilisant les mêmes ressources phénoménologiques et psychanalytiques, comment la figure médiane du narcissisme, qui parvient à recentrer sur le *moi* ces stimulations symboliques, pouvait correspondre à un attachement subjectif au moi à travers sa propre personnalité métropolitaine¹¹. On pourrait donc recomposer à partir de telles échelles comment l'expérience

10. Je cite Georg Simmel à ce sujet *in extenso*, puisqu'il en arrive là à caractériser un trait fondamental du jeu de l'expérience urbaine sur la sensibilité subjective : « Il n'y a peut-être pas de manifestation psychique aussi inconditionnellement réservée à la grande ville que l'attitude blasée. Celle-ci résulte avant tout de ces stimulations nerveuses, caractérisées à la fois par le changement rapide et par la concentration étroite de leurs contrastes d'où nous paraît sortir l'accroissement d'intellectualité propre à la grande ville : c'est donc pour cette raison que les hommes sots, et de prime abord sans grande vie intellectuelle, n'ont précisément pas l'habitude d'être blasés. De même qu'une vie de jouissance sans mesure rend blasé, parce qu'elle excite les nerfs si longtemps à leur seuil de réaction maximum qu'ils sont finalement sans réaction, de même, par la rapidité et le caractère contrasté de leur changement, des stimulations plus inoffensives les contraignent également à des réactions aussi fortes ; elles tirent de côté et d'autre si brutalement que les nerfs rendent leur dernière réserve de force et, demeurant dans un même milieu, n'ont pas le temps d'en rassembler de nouvelles. L'incapacité de réagir à de nouvelles excitations – on vient d'en voir l'origine – avec l'énergie qui leur serait adéquate est précisément cette attitude blasée qu'à la vérité montre déjà chaque enfant de la grande ville en comparaison d'enfants issus de milieux plus calmes et moins variés. » (Georg Simmel « Métropole et mentalité », *op. cit.*, p. 66.)

11. Voir Jean-François Côté, « Simmel et Lacan : perspectives sur le narcissisme métropolitain », dans Jean-François Côté et Alain Deneault (dir.), *Georg Simmel et les sciences de la culture*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 210-235.

urbaine joue sur les sensibilités, dans des registres qui vont de l'enthousiasme à l'exaspération, de l'attraction à la répulsion, de la peur à la confiance, de l'animosité à la bienveillance, ou même de l'amour à la haine de la ville, égrenant le registre des réactions affectives à l'égard de toutes les situations possibles de l'expérience urbaine et structurant une sensibilité citoyenne à travers un éthos urbain s'étalant au plus profond de la subjectivité, et ainsi jusqu'aux limites pathiques, et même pathologiques, qui en fondent les expressions. La ville-territoire est d'une infinie étendue spatiale, en ce qu'elle rejoint avant tout les profondeurs de l'intériorité de la subjectivité, dans son extension citoyenne universelle, pour en moduler l'expression.

Dans sa *Psychologie des masses et analyse du moi*, datant de 1923, Sigmund Freud avait, comme on le sait, proposé d'envisager les rapports affectifs tissés au niveau des grands groupes, en montrant les possibles effets d'identification de l'économie libidinale individuelle à un « objet » commun ; on peut aujourd'hui considérer par le biais de l'expérience urbaine comment cet « objet », une fois comprises sa fragmentation, sa discontinuité et ses multiples logiques possibles, ou dans son extension infinie, échappe d'un côté à une identification d'ensemble facile et ouvre la porte d'un autre côté à une polysémie dont on ne parvient pas, ou alors difficilement, à cerner la limite, sinon en traçant les parcours au sein des formes symboliques qui en condensent l'expression¹². Le mérite de Lacan aura d'ailleurs été de montrer, par rapport à Freud et à partir de là, toute l'étendue que pouvaient parcourir les possibilités d'identification au signifiant dans l'élaboration de formes symboliques qui en prennent le relais infini et dont l'hyperville, telle que la conçoit Corboz, mesure les possibilités représentatives¹³. Celles-ci jouent dans tout le registre qui produit les figures mentionnées, de l'hystérique à l'apathique, en passant par le narcissique, dans une dialectique des sensibilités aux formes symboliques dont l'expérience urbaine révèle toute la richesse et l'étendue des possibles.

12. Sigmund Freud, *Psychologie des masses et analyse du moi*, dans *Œuvres complètes*, vol. XVI, Paris, Gallimard, 1992. Freud, en mettant l'accent sur le « meneur » des grands groupes ou des masses, qui permet la localisation étroite et la canalisation de la libido sur une figure singulière dans les rapports d'identification qu'elles produisent, semblerait ne pas autoriser la généralisation d'une telle expérience à la figure de la ville, toujours plus évanescence en son « être singulier » que l'individu. Or on doit admettre que, si la ville, au contraire de l'individu, ne « parle » pas, on parle beaucoup en revanche en son nom ; de plus, la ville « sanctionne » les actions, structure un certain éthos collectif, joue sur le pathos individuel, à travers des rapports qui, s'ils sont la plupart du temps métonymiques, renvoient par le fait même à son existence singulière – au point où l'on peut même parfois parler de la « personnalité » d'une ville, qui rassemble les caractéristiques, sinon le « caractère », qu'elle développe. C'est donc de ce point de vue qu'est autorisé le parallèle avec l'analyse freudienne que nous esquissons.
13. En s'appuyant sur une lecture des « séries téléologiques » que Simmel développe dans sa *Philosophie de l'argent*, et dont son étude sur « La métropole et la vie de l'esprit » est un complément explicite, Lacan envisage le prolongement infini des « circuits du désir » à travers le relais que lui fournissent tous les supports matériels du signifiant dans les non moins infinies circonstances de l'existence. C'est ainsi que la psychanalyse, dans le cadre lacanien, prend le relais des études freudiennes en étendant son registre aux formes symboliques qui, à cette occasion, sont associables aux formes économiques et métropolitaines – et donc à l'expérience urbaine au sens large. (Jacques Lacan, *Le Séminaire*. Livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1986, p. 188.)

Au plus bas de cette échelle se trouve ainsi l'expérience de la ville dans sa plus grande banalité, qui ne manque pas d'intervenir dans le mouvement même de généralisation de l'expérience urbaine se déployant dans une universalité de réalisation dont chaque nouvelle métropole du *xx^e* siècle donne une figure plus ou moins fidèle dans la reproduction de ses caractéristiques; masses de millions d'individus, anonymat généralisé, réseaux de transport, réseaux routiers et autoroutiers, centres-villes, zones suburbaines et interurbaines, gratte-ciel, concentration des activités commerciales et accommodements aux caractéristiques géographiques, profilant des *skylines* toutes plus ou moins reconnaissables dans la singularisation exprimée d'un modèle métropolitain universel (qui forcément n'existe pas comme tel, mais doit être réinventé chaque fois, l'ironie étant que cette réinvention répète le plus souvent les caractéristiques des tentatives antérieures), voilà en quoi consiste la base d'une uniformisation de l'expérience urbaine dont le caractère relativement « amorphe », justement, préside à une certaine *apathie* généralisée. Et ici, l'apathie n'est pas tant une absence totale de mobilisation pathique que, au contraire, une soumission à l'ordre symbolique qui s'institue à travers ces formes de l'expérience urbaine, dont la jouissance s'articule précisément sur l'*hédonisme* qu'elle permet, soit de jouir de l'expérience de la ville dans son intégralité, sans recherche spécifique de ce qui la particularise¹⁴.

Il est d'ailleurs frappant de remarquer à cet égard comment les métropoles tentent aujourd'hui d'envisager cette problématique, en créant des pôles d'attraction qui veulent apparemment rendre les villes « excitantes », ou susceptibles d'attiser le *désir* (en particulier touristique) dans une logique de parements et de parures qui n'ont rien à envier à toute entreprise de séduction; le projet du Quartier des spectacles, à Montréal, n'est à cet égard qu'une version de cette volonté affichée – et peut-être pour cette raison même, relativement *obscène* – de parvenir à être reconnu par le monde entier comme étant une source inépuisable de plaisir (l'ancien *Red Light* aurait finalement trouvé sa légitime et parfaite descendance, dans les termes bâtarde d'une entreprise de traduction symbolique inusitée... qui rapporte et se rapporte dorénavant directement aux autorités municipales et aux commerces... légitimes). Cette adresse directe aux hystériques de ce monde, autant d'ailleurs qu'aux apathiques qu'on espère mobiliser dans un mouvement d'attraction, voudrait ainsi canaliser la polysémie de l'hyperville dans un sens précis et surtout rentable, laissant le caractère vraisemblablement *amorphe* des anciennes déterminations montréalaises se fondre dans le nouveau décor de formes dynamiques, sinon tout à fait et simplement aguichantes.

14. Sur les rapports entre apathie et hédonisme, voir Jacques Lacan, « Savoir, moyen de jouissance », *Le séminaire*, Livre XVII, *L'envers de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1991, p. 56.

Ce type d'intervention et le niveau auquel il se situe jouent alors précisément sur une manipulation du sens de l'expérience urbaine, dont on peut mesurer le travestissement en le comparant à la manière par laquelle Charles Baudelaire, déjà en 1869 dans *Le Spleen de Paris*, envisageait la traversée de cette masse informe, dans son court texte *Les foules*, où il écrivait :

Il n'est pas donné à chacun de prendre un bain de multitude : jouir de la foule est un art ; et celui-là seul peut faire, aux dépens du genre humain, une ribote de vitalité, à qui une fée a insufflé dans son berceau le goût du travestissement et du masque, la haine du domicile et la passion du voyage.

Multitude, solitude : termes égaux et convertibles pour le poète actif et fécond. Qui ne sait pas peupler sa solitude, ne sait pas non plus être seul dans une foule affairée¹⁵.

Baudelaire considérait donc la foule en soi comme une condition poétique de l'expérience urbaine, dans les termes où elle appelait son imagination à éprouver sa propre subjectivité personnelle. On voit alors comment l'expérience esthétique de ce rapport au monde urbain suscite une expression qui traduit le trajet de la sensibilité subjective, en portant même cette dernière aux limites les plus profondes de la *dépersonnalisation*, qui est le privilège d'une subjectivité sachant jouer de l'ambivalence de la *personne*, à la fois universalité et singularité, comme catégorie politique révélée dans ses possibilités pathiques et éthiques par l'expérience urbaine. Pour Charles Baudelaire, comme pour Edgar Allan Poe avant lui, la foule est objet de *fascination*, parce qu'en elle la subjectivité se perd et se trouve, simultanément :

Le poète jouit de cet incomparable privilège, qu'il peut à sa guise être lui-même et autrui. Comme ces âmes errantes qui cherchent un corps, il entre, quand il veut, dans le personnage de chacun. Pour lui seul, tout est vacant ; et si certaines places paraissent lui être fermées, c'est qu'à ses yeux elles ne valent pas la peine d'être visitées.

Le promeneur solitaire et pensif tire une singulière ivresse de cette universelle communion. Celui-là qui épouse facilement la foule connaît des jouissances fiévreuses, dont seront éternellement privés l'égoïste, fermé comme un coffre, et le paresseux, interné comme un mollusque. Il adopte comme siennes toutes les professions, toutes les joies et toutes les misères que la circonstance lui présente¹⁶.

Et c'est dans les mots du poète que se matérialise ce rapport véritablement érotique à la foule, à la masse et à l'hyperville, comme si la ville-territoire habitait si intensément l'intériorité subjective qu'elle en

15. Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris*, dans *Œuvres complètes*, t. 1, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1975, p. 291.

16. *Ibid.* Poe, avec sa nouvelle *The Man of the Crowd* [traduite par Baudelaire en *L'homme des foules*], inspire donc directement Baudelaire dans sa thématique, bien que ce dernier exploite la fascination dans un sens différent.

captait complètement les émotions les plus vives et les plus profondes, en les forçant à une sublimation esthétique seule capable d'en donner une expression juste :

Ce que les hommes nomment amour est bien petit, bien restreint et bien faible, comparé à cette ineffable orgie, à cette sainte prostitution de l'âme qui se donne tout entière, poésie et charité, à l'*imprévu* qui se montre, à l'*inconnu* qui passe¹⁷.

On voit donc bien, je crois, comment la question du rapport à l'expérience urbaine se définit ici, en termes à la fois esthésiques, dans la relation à la subjectivité individuelle, et esthétiques, dans la relation à la production des formes poétiques, conjuguant les possibilités de rapports à l'hyperville à celles de la citoyenneté contemporaine s'ouvrant à ses réalisations infinies. Je conclurai brièvement sur ces idées, en rappelant comment la contribution d'André Corboz à la conceptualisation de la ville contemporaine est susceptible de faire admettre de telles réalités aux analyses que développent différentes disciplines qui s'intéressent à la signification de l'expérience urbaine contemporaine.

■ Conclusion

Dans son effort de conceptualisation de la ville contemporaine, André Corboz a tenté surtout, à mon sens, d'ouvrir des possibilités, de susciter des interrogations, notamment en créant un vocabulaire où les notions d'hyperville et de ville-territoire seraient susceptibles de correspondre à l'expérience urbaine contemporaine, inclusive en particulier d'une esthétique et d'une logique (de même que d'une éthique, c'est-à-dire d'une réflexion sur les mœurs capable d'en déduire les principes), sachant reconnaître les phénomènes en leur accordant la juste signification qui leur revient. J'ai essayé de montrer ici comment, d'un point de vue sociologique, certaines indications à caractère phénoménologique et psychanalytique pouvaient elles aussi correspondre à une compréhension, à une explication et à une interprétation de l'expérience urbaine. Le trajet socio-historique proposé, en mettant en scène au premier chef le caractère politique de l'expérience urbaine contemporaine, permet de situer des compléments sans doute indispensables pour la compréhension d'une postmodernité dont la signification se justifie simplement par les ruptures qu'elle introduit par rapport à l'expérience moderne à proprement parler et par les exigences de médiation de ces ruptures appelées pour rendre compte du sens de notre propre réflexion à leur sujet. Je citerai donc en terminant un passage d'un texte d'André Corboz, « Vers la Ville-Territoire », qui me paraît synthétiser ces efforts d'une façon particulièrement éloquente, parce qu'ils y sont reconduits dans une tentative d'appréhension conceptuelle capable de synthétiser les transformations de la subjectivité

17. *Ibid.* [Mes italiques.]

contemporaine en assumant réflexivement ses déterminations fondamentales, logées dans l'universalité d'une condition politique que nous partageons tous désormais, parce qu'elle nous définit à travers l'expérience urbaine :

Au lieu de se borner à comptabiliser maniaquement ce qui contribue à la perte de l'identité ancienne, il faut tout autant s'efforcer de déceler la nouvelle identité naissante. Cela n'ira pas sans quelques révisions douloureuses, à commencer sans doute par celle du libéralisme sauvage. Et rien de cela ne sera possible, tant qu'on négligera de reconnaître ce que la coupure des Lumières a eu d'irréversible : parmi bien d'autres idées reçues, elle a frappé de péremption celle que nous continuons tous à nous faire de la ville.

La future mégalozone, identique au territoire, contiendra une foule d'espaces non urbains, que l'on appellera nature. Elle sera constituée d'une multitude de réseaux et apparaîtra, à des yeux rétrogrades, comme une espèce de non-lieu généralisé, parce que ses hiérarchies entrelacées ne seront peut-être ni cumulatives ni même apparentes. Pour la définir, on pourrait retourner une célèbre formule de Pascal : nos descendants vivront dans des « villes » dont la circonférence sera partout, et le centre nulle part... Cela ne signifie pas nécessairement qu'elles seront pires que les nôtres¹⁸.

18. André Corboz, « Vers la Ville-Territoire », dans *Ergänzungen* [Supplément], Berne et Stuttgart, Paul Haupt, 1991, p. 634.



Il faut courir plusieurs lièvres simultanément, car *nos curiosités s'entraident*

Thierry Paquot

Je prends prétexte d'un conseil d'André Corboz (« Il faut courir plusieurs lièvres à la fois... ») pour élaborer une sorte de « méthode non méthodique » qui laisse la connaissance s'aventurer au gré de ses curiosités. Cette démarche poétique, et résolument non scientifique, s'apparente au ricochet : un thème en induit un autre, une découverte en annonce une autre, une référence en suggère d'autres, etc. Afin de rendre plus opérationnelle une telle non-méthode, qui laisse la connaissance venir à chacun, qu'il la provoque, la cherche ou l'ignore, je prends l'exemple de l'étude de la capitale. Partant des travaux d'André Corboz sur ce sujet, je montre que, chemin faisant, se construit une étude sur les capitales, alors même que le point de départ ne concernait que deux villes nouvelles voulues par deux pouvoirs qui ne partagent pas, à dire vrai, la même conception de l'autorité et plus généralement de la politique. Ainsi, le chercheur, malgré lui, découvre ce qu'il ne cherchait pas vraiment, à savoir que tout corps politique réclame une tête pour le gouverner ; celle-ci s'appelle « capitale » et voit ses prérogatives s'estomper au fur et à mesure que la géopolitique se transforme et rend caduque une telle hiérarchisation entre les villes au sein d'un monde en réseau...

Le texte d'André Corboz, intitulé « La recherche, trois apologues », figure dans *C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau. Recueil anniversaire pour Jean-Daniel Candaux*, publié en 1997 chez Droz à Genève. Jean-Daniel Candaux (né en 1932) est (ou était) bibliothécaire à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. On doit à cet érudit, spécialiste de nombreux domaines, dont l'œuvre de Voltaire et plus généralement le XVIII^e siècle, de nombreuses éditions savantes d'œuvres de cette époque, des correspondances annotées, des journaux enfin publiés, des études documentées sur M^{me} de Staël, Rodolphe Topffer, Émilie du Chatelet, Augustin Pyranus de Candolle, Ferdinand de Saussure, Isabelle de Charrière... Cet esprit curieux a vraisemblablement marqué certains de ses visiteurs, les lecteurs de cette bibliothèque, au point de les inciter à lui rendre hommage avec cet ouvrage collectif, à l'occasion de ses 75 ans.

André Corboz, avec une grande simplicité et une quasi-humilité, offre un court texte, dans lequel il se présente comme un chercheur *particulier* qui n'a pas effectué le parcours universitaire habituel pour le devenir et qui a enseigné, s'excuse-t-il, « des disciplines pour lesquelles il n'a pas été formé ». En effet, il a suivi un cursus en droit, tout en étant très intéressé par la poésie, et c'est par un de ces hasards dont se nourrit le destin qu'il se trouve invité à enseigner l'histoire de l'architecture au Québec... Aussi est-ce librement qu'il s'interroge sur la méthode – car c'est bien connu, il faut une méthode, tout comme il faut une problématique! – et qu'il avoue commencer par « s'observer en train de chercher ». Il remarque que les questions qu'il pose sont « d'aujourd'hui » et qu'en les formulant il ignore ce à quoi, et où, il va aboutir... Déjà, en 1992, il a exposé sa manière de chercher, lors d'un cours à Venise et plus anciennement encore, en 1979, il a rédigé un texte paru en allemand en 1988 (*Method-Maser. Das architektonische Urteil, Annäherungen und Interpretationen von Architektur und Kunst*, dont un extrait est traduit sous le titre « Pour une méthode non positiviste », dans l'anthologie *De la ville au patrimoine urbain*). Dans cet excellent texte, il explique :

Le choix d'un objet de recherche n'est pas un effet de « ma méthode », et pourtant mes enquêtes ont un air de famille. Tout commence par une donnée, qui n'est cependant ni un fait ni un message, mais une question. Chaque recherche démarre d'une hypothèse qui, antérieure à tout examen rationnel, jaillit d'un stimulus. La voici d'emblée d'une prégnance étonnante : dans la grisaille générale, elle surgit pour rester, encombrant d'un coup la totalité de la scène mentale. Avec l'insolite de l'imprévisible, du jamais pensé. Avec l'évidence du fait accompli.

Ainsi, une question engage une enquête, qui se fait quête, sans même que l'on s'en rende compte et chemine en vous, avec une relative autonomie. André Corboz poursuit sa description :

L'enquête procède « en marguerite », par un intense va-et-vient de l'œuvre à ses centres de référence comme à ses possibles périphéries ; armée d'un regard tour à tour myope et presbyte, elle plonge au détail pour regagner la distance et redescendre de l'hypothèse à l'indice,

en un mouvement analogue à celui d'un transfocateur. Elle enrôle et coordonne les instruments analytiques nécessaires de cas en cas [...] L'enquête tresse les niveaux de lecture ; elle généralise, pour faire communiquer les œuvres entre elles.

Les auteurs mobilisés au départ individuellement se combinent entre eux en une sorte d'intelligence collective que le chercheur est le seul à percevoir et dont il fera son miel. Une décennie plus tard, André Corboz, qui a dû expérimenter cette méthode non méthodologique à plus d'une reprise, en propose une nouvelle formulation, en guise de manuel, de mode d'emploi ou de guide pour effectuer une « bonne » recherche, il énonce trois apologues qu'il commente brièvement. Personnellement, je m'en tiendrai ici à un dérivé du deuxième, néanmoins, je dois signaler au lecteur la teneur des trois principes.

Le premier s'énonce ainsi : « Comment un savant s'y prend-il pour ouvrir une boîte de conserve sur une île déserte, s'il ne dispose d'aucun outil ? Il suppose qu'il possède un ouvre-boîte. » La réponse proposée est que l'ouvre-boîte se trouve à l'intérieur, en d'autres termes que *l'objet devient actif*, qu'il opère.

Le deuxième concerne le conte des trois princes de Sérendip. C'est Horace Walpole (1717-1797), auteur anglais gothique, qui popularise le mot *serendipity* pour qualifier le fait de trouver autre chose que ce qu'on cherche, sachant toutefois que ce résultat est plus précieux que la chose cherchée... André Corboz, subtilement et avec humour, suggère de traduire ce terme par *cynghalisme*, puisque Sérendip est le nom ancien de Ceylan, l'actuel Sri Lanka, et que l'adjectif de Ceylan est *cinghalais*. Cette affirmation n'est pas admise par Pierre Larousse, qui laisse planer le doute quant à la localisation de cette contrée, qu'il orthographie « Serendib », qu'il place aussi bien à Madagascar ou à Sumatra... André Corboz, plus sérieusement, interprète cette histoire des trois princes à la recherche d'une formule magique pour anéantir les monstres marins et qui, chemin faisant, découvrent des choses insoupçonnées, comme la quête de quelque chose qui conduit à des découvertes inattendues. Cette recherche les transforme ainsi en *sujets réactifs*. Déjà dans « Pour une méthode non positiviste » et aussi dans le chapitre final (« Per l'interpretazione ») de son *Canaletto: una Venezia Immaginaria*¹, il fait état de la sérendipité :

Trouver une chose en en cherchant une autre, l'anglais nomme ce phénomène *serendipity* depuis le XVIII^e siècle. Le terme n'a pas d'équivalent français, bien que la notion paraisse chez La Fontaine, chez Diderot, chez Gide. Comme il vient de Serendip, ancien nom de Ceylan, j'ai proposé de le rendre par *cynghalisme*. L'erreur positive, le hasard, la bifurcation, l'impasse, la dérive – rendent le sujet actif, imposent un tracé non déterminé, ouvrent la démarche à l'imprévu, permettent d'éviter la tautologie insidieusement présente dans toute confirmation trop bien bouclée.

1. André Corboz, *Canaletto: una Venezia Immaginaria*, Milan, Electa, 1985.

Le troisième conseil provient de l'ouvrage d'Eugen Herrigel, *Le Zen dans l'art chevaleresque du tir à l'arc*², publié en 1948. Il raconte son apprentissage du tir à l'arc, au Japon. Le maître n'est jamais satisfait et l'apprenti archer ne comprend pas ce qu'il attend de lui. En fait, le maître se borne à expliquer qu'il convient de faire le vide en soi, de détendre ses muscles et de maintenir son attention en éveil constant, jusqu'à ce que « quelque chose tire » en quelque sorte. André Corboz adapte cette initiation à la recherche en substituant au « quelque chose tire », « quelque chose trouve ». Là, s'effectue *l'identification du sujet avec son objet*.

Mais revenons un instant à la sérendipité. André Corboz complète son analyse en incitant le chercheur à « y aller par quatre chemins », à « courir plusieurs lièvres simultanément, car *nos curiosités s'entraident* ». Le verbe « courir » vient du latin *currere*, « se mouvoir rapidement à toutes jambes ». Le coureur est ainsi rapide, adroit et opiniâtre. Pas question d'abandonner la course ! Il existe un dicton français, qu'on date du XIII^e siècle et qui s'apparente au domaine de la chasse : « ne pas courir deux lièvres à la fois ». Pierre Larousse, dans son *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, adhère à ce prudent conseil et cite Racine, qui écrit : « Oh dame ! on ne court pas deux lièvres à la fois », sans en indiquer la source. Pourtant, l'impertinence d'André Corboz nous ravit, car – et il suffit de s'observer menant une recherche – c'est bel et bien en arpentant plusieurs pistes, en formulant plusieurs hypothèses, en s'embarquant dans diverses directions, en laissant ouvert l'horizon de notre étude, que nous nous préparons à toutes les surprises, en combinant, associant, entremêlant nos étonnements.

L'à-côté mérite l'exploration. Le détour par une autre discipline se révèle fructueux. Une note de bas de page réoriente la bibliographie et un ouvrage en appelle un autre en une cascade livresque sans fin. Je propose de dénommer cette course, plurielle et quelque peu désordonnée et haletante, la recherche par ricochet. Je vais en donner un exemple en parlant du livre d'André Corboz, *Deux capitales françaises, Saint-Petersbourg et Washington*³. À la première, il associe Jean-Baptiste Alexandre Le Blond (1679-1719) et, à la seconde, Pierre-Charles L'Enfant (1754-1825), tous les deux architectes français. Je ne m'occuperai que de la capitale de Russie. Les sources qui figurent dans les copieuses notes sont, à coup sûr, solides et résultent certainement de la course-poursuite de plusieurs lièvres. Il en est un qui n'y figure pas – il n'a pas besoin d'y être, ou alors pour infléchir le texte –, c'est Denis Diderot. Il ne s'agit pas pour moi ici de compléter l'étude d'André Corboz, au nom de quelle prétention, du reste ? Elle est là, à prendre ou à laisser, mais de tester cette « méthode » en tant que lecteur. En effet, le lecteur est actif, il lit un texte en pensant à autre chose tout en suivant scrupuleusement la pensée de l'auteur – du moins son écriture –, c'est un des lièvres qu'il poursuit, et l'auteur ne peut le savoir et ce n'est

2. Eugen Herrigel, *Le Zen dans l'art chevaleresque du tir à l'arc*, Préface de D.T. Susuki, 1948. [Traduction française, Paris, Éditions Dervy, 1970.]

3. André Corboz, *Deux capitales françaises, Saint-Petersbourg et Washington*, Gollion (Suisse), Infolio, 2003.

pas grave ! Son texte ne lui appartient plus. Le lecteur, lui, en fait du grain à moudre pour son propre moulin. C'est cela « l'effet ricochet ». Une information en entraîne une autre. Une référence en révèle bien d'autres. Je lis un texte pour lui et pour moi. Pour lui, pour en connaître la teneur, le comparer aux autres du même auteur et ainsi saisir le cheminement de sa pensée. Pour moi, parce que le lisant, je prends ce qui concerne ma propre recherche, quitte à tordre quelque peu le raisonnement de l'auteur, à privilégier un moment de sa démonstration, à exagérer un de ses arguments. Je précise ce qui m'est arrivé, à partir de ce texte. Je réfléchissais, sans plus, à la notion de « capitale », cette ville en tête des autres, cette ville à la tête du pays, cette ville qui rassemble les têtes des divers pouvoirs institués et des contre-pouvoirs qui peinent à se faire entendre. Il n'existe aucun ouvrage général sur « la capitale », mais de nombreuses publications sur telle ou telle capitale à telle ou telle époque, sur telle bourgade autoproclamée capitale du muguet ou de la choucroute, mais peu de textes de références ; je pourrais néanmoins mentionner, en plus de l'entrée « capitale » des dictionnaires, dont celui de Pierre Larousse (à compléter dans son cas par l'entrée « Paris ») :

- « Capitale », par Jean Soulas, *Revue de Synthèse*, Paris, Albin Michel, 1940-1945, p. 103-123 (texte rédigé dans un stalag et mis au point après la libération de l'auteur).
- « Les capitales », par Georges Chabot, chapitre VI de son livre *Les Villes*, Paris, Armand Colin, 1952.
- « Résidence et capitale pendant le haut Moyen Âge », par E. Ewig (professeur à l'université de Mayence), *Revue Historique*, t. CCXXIX, Paris, Presses universitaires de France, 1963, p. 25-73.
- « Remarques sur les notions de "Capitale" et de "Résidence" pendant le haut Moyen Âge », par Carl Richard Brühl, *Journal des Savants*, Paris, Librairie Klincksieck, octobre/décembre 1967, p. 193-215.
- « The Role of Capital Cities », par Jean Gottmann, *Ekistics*, novembre 1977, p. 240-243.
- « Capital Cities », par Jean Gottmann, *Ekistics*, mars/avril 1983, p. 88-93.
- « The Study of Former Capitals », par Jean Gottmann, *Ekistics*, septembre/décembre 1985, p. 541-546.
- *Capital Cities, International Perspectives*, sous la dir. de John Taylor, Jean Lengellé et Caroline Andrew, Ottawa, Carleton University Press, 1993.
- Sans omettre la revue *Plan Canada*, avril-juin 2000, vol. 40, n° 3, dont le thème du dossier s'intitule : « Capital Cities ».

Cette « première » bibliographie mériterait une investigation plus poussée pour certainement s'enrichir, mais il faut bien commencer... C'est donc en ayant ces références à l'esprit que je me plonge dans l'ouvrage d'André Corboz, afin d'en rédiger une recension pour *Urbanisme* et que se télescopent le contenu du livre et mes préoccupations informelles. Du coup se précisent mes intentions : approfondir cette notion de « capitale »

(« fixe » ou « tournante »), en faire la généalogie et en décrire les éléments constitutifs et, pourquoi pas, savoir pourquoi une ville cesse d'avoir ce statut, au profit d'une autre; après tout le ^{xx}e siècle a vu naître de nombreuses nouvelles capitales qui déclassaient les anciennes ou n'arrivaient pas à s'imposer (Dodoma par rapport à Dar es Salam ou Yamoussoukro vis-à-vis d'Abidjan...).

C'est à l'invitation de Catherine II que Denis Diderot se rend en Russie du 8 octobre 1773 au 5 mars 1774. Il préconise un plan pour une université et discute du choix de la capitale, préférant Moscou à Saint-Petersbourg, plus centrale pour les échanges et plus commode à défendre, selon lui. Dans ses *Mélanges pour Catherine II*⁴, il justifie sa position et argumente :

Il ne s'agit que d'examiner dans un tout comment les parties disjointes pourraient se lier et se rapprocher. Entre ces parties, il y en a une principale qui donne la loi à toutes les autres, c'est la ville-capitale [...] La capitale attire à elle [...] C'est le coffre-fort de la nation [...] où doit être placé ce lieu de consommation ? Au centre, ce me semble, des parties qui travaillent pour lui et des choses qu'il consomme [...] C'est ainsi qu'il s'établit une tendance réciproque du centre à la circonférence et de la circonférence au centre.

C'est dans ces notes qu'il oppose la ville « essaim », ou « ruche », à la ville gigantesque, désarticulée et dilatée. Lire Diderot me renvoie à Rousseau. Lire les deux m'entraîne à examiner l'opposition que ces auteurs établissent, différemment du reste, entre la ville et la campagne et, par conséquent, à établir une sorte de panorama critique de l'urbaphobie et de l'urbaphilie au ^{xviii}e siècle, et depuis. C'est cela l'effet ricochet : poser la question de la capitale revient à s'interroger sur les autres villes, leur hiérarchie, leurs rapports de force, mais aussi sur la Suisse perçue comme une seule ville chez Rousseau et sur « l'hyperville » selon André Corboz, etc. En effet, toutes ces pistes s'entrelacent et s'enrichissent l'une l'autre. Bien sûr, il me faudra, à une étape de la recherche, privilégier un cheminement et laisser sur le bas-côté – du moins, provisoirement – tel thème et tels auteurs, sachant toutefois que ce détour n'est aucunement inutile et qu'un jour (?), occupé que je serai à triturer un autre sujet, je retrouverai ces notes, ces photocopies, ces annotations en marge de mes livres et que ces vieilles connaissances revivront et me serviront. Comment apprécier à leur juste valeur ces courses multiples ? Pourchassant le lièvre-« capitale », je croise sur mon chemin le lièvre-« hyperville » et au tournant le lièvre-« la ville chez Rousseau ». Ces traques aux lièvres me révèlent des liens que je ne soupçonnais pas entre eux trois (voilà bien de la sérendipité, non ?), qui éclairent ma réflexion et réorientent mes recherches ou corrigent de fâcheuses habitudes, toujours prêtes à se muer en certitudes. Des exemples ? La haine de la ville chez Rousseau. Voilà un lieu commun que de nombreux lecteurs – et auteurs – partagent quasi spontanément. C'est connu : notre « promeneur solitaire » est un naturaliste qui déteste la ville,

4. Denis Diderot, 1773-1774, *Mélanges pour Catherine II*, chap. VII, XXVIII et XXXVII, t. 3, coll. « Bouquins », Paris, Robert Laffont, 1995.

celle-là même qui corrompt le jeune Émile, et adore la campagne... Évidemment sa position n'est pas aussi nette, exclusive, tranchée. Rousseau a apprécié Paris et Turin, mais préféré Chambéry – petite ville où il a résidé dix ans –, de là à en déduire que la grande ville est le siège exclusif de la perversion est un pas excessif. Il existe, nous dit Jean Biou (« Le citoyen aux champs », *La ville au XVIII^e siècle*, Aix, Édisud, 1975), un troisième terme à prendre en considération, en plus de « ville » et de « campagne », c'est « cité ». Il reprend les principaux écrits de Rousseau et mentionne de nombreux extraits dans lesquels la ville est responsable de tous les maux qui accablent les humains ; pourtant il repère aussi des propos moins accusateurs et considère que « La pensée de Rousseau prise à son plus haut degré de cohérence repose sur la primauté du politique ; elle est conquérante et fait confiance aux hommes associés par le contrat pour prendre en mains leur destin, changer le monde et construire une cité heureuse ». Pierre Berthiaume montre également que

[...] la question de la ville et de la campagne chez Rousseau se fonde surtout sur un clivage moral qui associe le mal à la ville et identifie le bien avec la campagne parce que, par le biais du sentiment, Rousseau finit par percevoir la campagne comme l'espace de réalisation d'un ordre divin et mythique. En somme, en cours de route, Rousseau abandonnerait l'hypothèse abstraite de l'état de nature pour une utopie qu'il perçoit concrète parce qu'il passe de l'analyse au sentiment.

Ces quelques rappels suffisent pour indiquer que l'effet ricochet se poursuit et que le dossier concernant « Rousseau et la ville » ne peut être classé ! Par contre, celui de la Suisse comme unique ville semble plus aisé à constituer. En effet, précise Paule-Monique Vernes, Rousseau imagine une ville-paysage, dans sa *Lettre au Maréchal de Luxembourg*, qu'il rédige à Môtiers le 20 janvier 1763 et dans laquelle on peut lire :

La Suisse entière est comme une grande ville divisée en treize quartiers, dont les uns sont sur des vallées, d'autres sur les coteaux, d'autres sur les montagnes. Genève, St-Gall, Neuchâtel sont comme les faubourgs : il y a des quartiers plus ou moins peuplés, mais tous le sont assez pour marquer qu'on est toujours dans la ville [...] On ne croit plus parcourir les déserts quand on trouve des clochers parmi les sapins, des troupeaux sur les rochers, des manufactures dans les précipices, des ateliers dans les torrents. Ce mélange bizarre a je ne sais quoi de vivant, qui respire la liberté, le bien-être et qui fera toujours du pays où il se trouve un spectacle unique en son genre, fait seulement pour des yeux qui sachent voir.

Cette hétérogénéité des composantes de la ville-territoire ne déplaît pas à André Corboz qui, dans plusieurs textes⁵, insiste sur la discontinuité de la ville contemporaine, qu'il nomme parfois « hyperville »,

5. « L'urbanisme au xx^e siècle », *Faces*, Genève, 1992, n° 24 ; « Apprendre à décoder la nébuleuse urbaine », *Cahier n° 8* de l'Institut pour l'Art et la Ville, Givors, 1994 ; « La Suisse comme hyperville », *Le Visiteur*, Paris, 2000, n° 6.

et pour laquelle les urbanistes doivent penser l'ordre et le désordre simultanément, sans se préoccuper de la vieille idée – fausse au demeurant – d'harmonie. La ville contemporaine se morcelle, joue du collage, ignore le plan d'ensemble, ne se soumet pas à une seule rationalité organisatrice, bref, s'avère rétive à toute programmation « totalisante » et définitive. L'hyperville, à l'instar de l'hypertexte, se parcourt dans tous les sens. Sa compréhension échappe à la linéarité, et aussi à la densité qui ne marque pas nécessairement une centralité... Répond-il à Rousseau ? Il ne le dit pas et cela n'est guère essentiel. L'important relève du constat d'un obstacle langagier, le mot « ville » ne correspond plus aux réalités observées de par le monde qui en s'urbanisant rompt avec les modèles auxquels nous étions habitués. Il est impératif d'inventer de nouveaux « mots » qui rendent compte de ces « nouvelles choses » : hyperville par exemple.

La « méthode Corboz » est joyeuse, sautillante, antidogmatique, ouverte aux surprises et aussi particulièrement exigeante, en observations méticuleuses (comme dans l'examen des processus en cours, des dérives à l'œuvre), en lectures précises et minutieuses, en confrontations incessantes entre les représentations et les perceptions, en conceptualisation, en traitement de l'histoire, en critique des données, etc. En cela, elle s'avère stimulante et si le grand public, comme la majorité des collègues, la méconnaît, elle grandit ceux qui s'y frottent et les enthousiasme.

Tel un caillou jeté sur la surface d'un lac ou d'un étang, elle crée d'innombrables cercles concentriques à l'impact du choc. Leur dessin s'estompe après un certain temps, comme les frissons sur la peau, quand la température d'un coup baisse. Cette métaphore confirme seulement que toute recherche n'est qu'un ensemble disparate de commencements et qu'il faut nous préparer effectivement à courir plusieurs lièvres, tant nos curiosités sont solidaires...

On lira :

- « Jean-Jacques Rousseau : la ville dépravée », par Monique Vernes, et « Le citoyen aux champs », par Jean Biou, dans *La Ville au XVIII^e siècle*, colloque d'Aix-en-Provence, Édisud, du 29 avril au 1^{er} mai 1973.
- « La ville et la campagne : de la raison à l'utopie », par Pierre Berthiaume, *Revue de l'université d'Ottawa*, 1981, vol. 51, n° 1, p. 64-77.
- « Paris à la fin du XVIII^e siècle, perceptions et cultures », par Daniel Roche, *Annales de la société Jean-Jacques Rousseau*, t. 42, Genève, Droz, 1999, p. 77-93.
- « Diderot, pour une poétique de la ville », par Charles Coutel, *L'enseignement philosophique*, 2002, n° 5, p. 27-35.

Et d'André Corboz :

- « Pour une méthode non positiviste », *De la ville au patrimoine urbain. Histoires de forme et de sens*, Textes choisis et assemblés par Lucie K. Morisset, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 17-31.
- « La recherche : trois apologues », repris dans *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, Besançon, Éditions de l'Imprimeur, 2001, p. 21-30.
- *Deux capitales françaises : Saint-Pétersbourg et Washington*, Gollion (Suisse), Infolio, 2003.



Pour une herméneutique des formes urbaines

Morphogénétique et sémiogénétique de la ville

Lucie K. Morisset

« L'imitation du modèle advient sélectivement », nous apprend André Corboz. Certes. Mais par quels mécanismes, selon quels processus et dans quelles configurations cette particularisation advient-elle ? À partir notamment de postulats corbozéens, mais aussi de l'héritage de Foucault, d'un peu d'Eco et de Panofsky, coloré par la phénoménologie en sciences humaines, cet article propose quelques balises d'un cadre heuristique selon lequel il serait possible de déployer une herméneutique des formes urbaines qui tende vers l'explication de la « personnalité » des villes. En concevant, à l'instar de Corboz, le territoire comme un palimpseste, on y explore d'abord une modélisation de dimensions analysables de la ville : la forme (ou les formes, urbaines en l'occurrence), le sens et le temps. On y aborde ensuite l'éventail des représentations auxquelles ces dimensions correspondent et un système d'interrelations synchroniques et diachroniques en fonction duquel il serait possible d'ordonner l'enquête herméneutique. Ce cheminement s'adosse à une conception de la ville telle une *opera aperta* (œuvre ouverte) dont on pourrait déplier la formation pour en interpréter les différents moments. Ainsi en vient-on à penser, en ce qui concerne la signification urbaine à tout le moins, que *l'image est à l'identité ce que l'imaginaire est à l'identitaire* et à tenter, depuis les uns, d'accéder à la connaissance des autres.

Pour que l'entité du territoire soit perçue comme telle, il importe donc que les propriétés qu'on lui reconnaît soient admises par les intéressés. Le dynamisme des phénomènes de formation et de production se poursuit dans l'idée d'un perfectionnement continu des résultats, où tout serait lié : saisie plus efficace des possibles, répartition plus judicieuse des biens et des services [...] Par conséquent, le territoire est un projet.

Cette nécessité d'un rapport collectif vécu entre une surface topographique et la population établie dans ses plis permet de conclure qu'il n'y a pas de territoire sans imaginaire du territoire. Le territoire peut s'exprimer en termes statistiques [...], mais il ne saurait se réduire au quantitatif. Étant un projet, le territoire est sémantisé. Il est « discourable ». Il porte un nom. Des projections de toute nature s'attachent à lui, qui le transforment en sujet¹.

Le projet de ce texte est né d'un hasard, survenu il y a maintenant une quinzaine d'années, lorsque mes travaux se sont trouvés campés dans le domaine des études urbaines, plus particulièrement au sein de ce que certains ont appelé « l'École de Montréal² »³. Historienne d'art et d'architecture de formation, historienne de la forme urbaine selon ce que j'écrivais jadis en complétant une thèse doctorale en urbanisme, j'ai ainsi enseigné pendant plusieurs années, parmi d'autres « Méthodes d'analyse du cadre bâti » et approches de requalification des espaces urbains, ce que j'ai décrit, dans la foulée de Michel Foucault⁴ et en tant que démarche, comme une « herméneutique des formes urbaines ». Ce sont d'abord les étudiants de ce séminaire qui ont désiré voir consignées les considérations diverses que j'avançais sous ce titre, peut-être pour en mesurer l'écart par rapport à l'arsenal méthodologique des sciences sociales où surgissait cette étrange rhétorique sur la génétique de la forme et du sens des villes. Je proposais en effet, au départ d'analyses historico-interprétatives d'ensembles urbains⁵, de comprendre comment des lieux, des quartiers ou des cités

1. André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », *De la ville au patrimoine urbain. Histoires de forme et de sens*, textes choisis et assemblés par Lucie K. Morisset, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 74.
2. La production de cet article s'inscrit dans la programmation du Groupe de recherche sur les paysages de la représentation, la ville et les identités urbaines, soutenu par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture.
3. Voir l'introduction de Jean-Pierre Augustin (dir.), *Villes québécoises et renouvellement urbain depuis la Révolution tranquille*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2010.
4. Dans *Les mots et les choses* (Paris, Gallimard, 1966, p. 44), Foucault proposait ainsi d'appeler « herméneutique l'ensemble des connaissances et des techniques qui permettent de faire parler les signes et de découvrir leur sens ».
5. L'« analyse historico-interprétative » est ici comprise comme l'ont détaillée Linda Groat et David Wang (« Interpretive-Historical Research » dans *Architectural Research Methods*, New York, Wiley, 2002, p. 136) : « investigations into social-physical phenomena within complex contexts, with a view toward explaining those phenomena in narrative form and in a holistic fashion », plus particulièrement lorsque « we aim to address instances in which the phenomenon is a past condition, relative to the researcher ». Toutefois, cela ne présume pas pour moi que ce que je tente d'interpréter est logé tout entier dans le passé, mais qu'une certaine proportion de son interprétation repose sur un décalage plus ou moins important du temps.

pouvaient se particulariser et acquérir une « personnalité », un caractère qui les distingue et sous lequel on pouvait les considérer ; en d'autres mots, je voulais retracer la morphogenèse et la sémiogenèse de la ville, à partir de formes urbaines – et non de la forme urbaine au sens d'un rapport structural entre bâti et espace libre⁶ – comprises inclusivement de façon très large (bâtiments, rues, lampadaires, trottoirs, etc.) comme matériaux d'un discours.

Fondé dans la rencontre que j'avais antérieurement faite avec *La ville comme temple*⁷ et la *Breve tipologia de la imagen urbana*⁸ d'André Corboz, ce regard sur le patrimoine urbain, qui avait auparavant animé le cadre analytique de mes travaux, par exemple dans la ville d'Arvida et les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur à Québec⁹, sur *La mémoire du paysage*¹⁰, puis fondé l'exposé théorique de *Ville imaginaire / Ville identitaire*¹¹, contrastait en effet sur l'horizon des modèles plus abstraits, généralement déductifs, de processus urbains ou des enquêtes empiriques qui documentent les perceptions de telle ou telle ville. Considérer – pour suivre la métaphore de la personnalité – le comportement des objets plutôt que celui des individus et ancrer ce comportement dans le temps long du territoire, par-delà l'instant présent de la praxis urbanistique, convoquaient un vocabulaire et une syntaxe scientifiques inusités, même dans le paysage des recherches sur les représentations sociales essentiellement centrées, comme le définit Moscovici¹², autour de l'habitus de groupes

6. Robert-Max Anthony (dir.), *Vocabulaire illustré de l'art urbain*, Paris, Séminaire Robert Auzelle, 1993, planche. Voir notamment, sur cette conception structuraliste de la forme urbaine : Gilles Ritchot et Claude Feltz, *Forme urbaine et pratique sociale*, Montréal et Louvain-la-Neuve, Le Préambule et Éditions Ciaco, 1985.
7. « Aucune ville, si rigide ment conçue et exécutée qu'elle puisse être, n'est jamais réductible à un seul ordre de phénomènes, surtout pas à des motifs théologiques : les autres facteurs, en particulier économiques, brouillent toujours la pureté du dessein [...] l'imitation du modèle advient sélectivement. » (André Corboz, « La ville comme temple », paru originellement dans *Compar(a)ison* en 1994 et édité sous une nouvelle forme dans *De la ville au patrimoine urbain...*, op. cit., p. 45-68.)
8. « Toute représentation d'une ville – y compris celles qui découlent des divers procédés automatiques de constitution d'image – est toujours une *construction* ; à ce titre, elle oscille nécessairement entre deux pôles, tous deux inscrits dans l'imaginaire : le pôle vériste (où l'on tend à faire croire que la représentation est identique au réel dont elle procède) et le pôle fantastique (où une distance perceptible se creuse entre ce qui est désigné et ce qui est. » (André Corboz, « Breve tipologia de la imagen urbana », *Retrat de Barcelona*, Barcelone, Centre de la culture contemporaine de Barcelone, 1995 ; réédité et illustré dans *De la ville au patrimoine urbain...*, op. cit., p. 89-117.)
9. Par exemple, Lucie K. Morisset, *Histoire de la forme urbaine du quartier Saint-Sauveur*, Québec, Centre de développement économique et urbain, 2000, 200 p. ; Lucie K. Morisset et Luc Noppen, *Patrimoine du quartier Saint-Sauveur : rapport de synthèse*, Québec, Centre de développement économique et urbain, 2000, 113 p. ; Lucie K. Morisset, *Arvida, cité industrielle : une épopée urbaine en Amérique*, Sillery, Septentrion, 1998 ; Lucie K. Morisset et Luc Noppen, « Rapport de synthèse », tome VI de l'étude *Patrimoine du quartier Saint-Roch*, Ville de Québec, 1996, 326 p. ; Lucie K. Morisset, *Le potentiel monumental du Parc de l'Exposition provinciale de Québec. Expertise sur l'intérêt architectural du Palais des Beaux-Arts, du Palais central, du Palais de l'industrie et du commerce et de l'aménagement du Parc de l'Exposition provinciale de Québec*, Ville de Québec, avril 1994, 213 p.
10. Lucie K. Morisset, *La mémoire du paysage*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001.
11. Lucie K. Morisset, « Entre la ville imaginaire et la ville identitaire. De la représentation à l'espace », dans Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Denis Saint-Jacques (dir.), *Ville imaginaire / Ville identitaire*, Québec, Nota Bene, 1999, p. 5-36.
12. Serge Moscovici, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses universitaires de France, 1961.

sociaux définis par des valeurs et un système de conventions limités dans un moment donné. Par surcroît, postuler une personnalité d'une ville, chercher en quoi les villes se distinguent plus qu'elles ne se ressemblent, débusquer les facteurs de leur originalité échappent à l'évidence réductible à laquelle l'observation de modèles descriptifs, relativement commune en situation de pluridisciplinarité, tend à confiner. En assumant donc l'irréductibilité de la ville et en proposant conséquemment un cheminement inductif, articulé aussi à la sensibilité du chercheur, ce texte veut situer, en milieu pluridisciplinaire, comment il peut être possible de cerner ce que le tout ou une partie d'une ville, en deçà des personnes qui y évoluent, peut avoir qui lui soit particulier : une « identité » par laquelle la ville fait écho à la culture (au sens anthropologique) de ceux qui l'ont habitée, de ceux qui y vivent ensemble et de ceux qui l'observent. J'ai longuement élaboré sur la teneur de cette identité des villes dans des travaux antérieurs¹³, aussi ne rappellerai-je ici, en amorce de mon propos, que cette définition générique selon laquelle l'identité désigne l'ensemble plus ou moins congruent des traits qui permettent de reconnaître telle ou telle ville. Conformément à l'étymologie du mot, cette identité connote une équivalence entre eux des individus qui la partagent (puisqu'elle leur confère une même faculté d'identification) et, conséquemment, présuppose la collectivité ; l'identité à laquelle je me réfère est toujours collective. J'ajouterai que, bipolaire, cette identité relève à la fois de l'espace réel et de figurations ou représentations idéelles que la ville, selon le médium par lequel on l'aborde, traduit de façon architecturale (plans ou bâtiments ; constructions, parcellaires, plantations, etc.), picturale (photographies, tableaux, cartes postales, films, etc.) ou scripturale (narrations, descriptions, relations, fictions, etc.). « Donner forme à la ville, rappelle Denise Pumain, c'est lui imprimer une certaine composition, un jeu des vides et des pleins dans l'espace construit, c'est aussi créer des représentations qui en rendent compte ou qui en idéalisent la forme¹⁴. »

On rejoint ici André Corboz lorsqu'il affirme que « [La] nécessité d'un rapport collectif vécu entre une surface topographique et la population établie dans ses plis permet de conclure qu'il n'y a pas de territoire sans imaginaire du territoire¹⁵ » ; il n'y a pas de ville sans imaginaire de la ville, ce qui, par-delà la définition pragmatique de « milieu physique formé par une réunion plus ou moins considérable de constructions et dévolu, entre autres, à l'habitat et à l'exercice des fonctions primitives de l'homme », constitue la ville en artefact collectif. *Urbs* par opposition à *rusticus*, la ville s'avère œuvre de la culture humaine d'autant plus que, archétype de l'humanisation du monde, voire de la civilisation, elle est historiquement un lieu de dépassement. Créature filtrée à travers les impératifs fonctionnels de l'établir et de l'habiter, elle transpose dans l'espace l'intelligence collective

13. Lucie K. Morisset, « Entre la ville imaginaire et la ville identitaire... », *op. cit.*, p. 5-36. Voir aussi Luc Noppen (dir.), *Architecture, forme urbaine et identité collective*, Québec, Septentrion, 1995, particulièrement la présentation, p. 7-13.

14. Denise Pumain, Thierry Paquot et Richard Kleinschmager, *Dictionnaire – La ville et l'urbain*, Paris, Anthropos, 2007, p. 32.

15. André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », *op. cit.*, p. 74.



◀ *Idéal de civilisation, la ville, réelle ou symbolique, a de tout temps été un projet d'investissement et de dépassement; l'Utopia de Thomas More l'illustre fort éloquentement, que ce soit dans cet énoncé pictural, gravé par Ambrosius Holbein pour l'édition de 1518 de l'ouvrage de More, ou dans son énoncé scriptural, qui agence diverses formes urbaines (figure en plan, pont, fortification, tours, rues, bâtiments, etc.) de la ville « d'Amaurot », l'une des villes des Utopiens: « It lies upon the side of a hill, or, rather, a rising ground, Its figure is almost square [...] There is a bridge cast over the river, not of timber, but of fair stone, consisting of many stately arches; it lies in that part of the town which is farthest from the sea [...] The town is encompassed with a high and thick wall, in which there are many towers and forts; there is also a broad and deep dry ditch, set thick with thorns [...] The streets are very convenient for all carriage, and are well sheltered from the winds. Their buildings are good, and are so uniform that a whole side of a street looks like one house », etc.*

Extrait de la réédition par Elibron Classics, 2005, p. 47-48.

en recourant, pour répondre aux besoins, à un sens commun qui fait intervenir les représentations sociales du « bien ». Comme l'écrivait Jacques Ellul, « Ce sont de grandes masses d'hommes qui la constituent, elle apparaît création la plus élevée de l'homme, tout homme y est exprimé, et toute œuvre humaine y prend sa source, son origine, son sens et son lieu¹⁶ ».

16. Jacques Ellul, « Les idées images de la ville de l'homme quelconque », dans François Guéry (dir.), *L'idée de la ville*, Lyon, Champ Vallon, 1984, p. 37.

C'est une telle conception de la ville qui motive mon désir de débusquer la personnalité de chacune, bref d'interpréter leur identité, que ce soit simplement pour mieux comprendre leur genèse ou pour participer à ce projet commun de notre époque qu'est la requalification urbaine. Certainement pas pour apporter un autre de ces « dressages », comme les désigne Corboz, qui enferment le chercheur dans l'application d'une recette méthodologique préexistante à un objet conséquemment « écrasé », réduit à décliner la méthode pour une énième fois. Une herméneutique des formes urbaines, comme je la conçois, vise d'abord à recentrer la vue du chercheur sur la ville, sur une ville ; les lignes qui suivent proposent donc de poser notre regard sur les choses, sur le sens, sur le temps et sur leurs documents possibles, certainement pas pour faire l'inventaire de ce qui serait recensable, mais bien pour évoquer la multitude des possibles qui, dans l'horizon intuitif du chercheur, pourraient être l'objet de récits interprétatifs encore inédits.

■ La ville spatialise l'identité, mais comment ? Cadre conceptuel d'une herméneutique

La ville est polysémique. Historiquement, on y a vu parfois la simple densité des objets et des gens, parfois l'organe – ou le symbole – du pouvoir, parfois encore le siège de l'évolution humaine ; « VILLE » signifie autant contrainte que liberté, autant tribalisme qu'urbanité, autant destruction que civilisation. Elle est tantôt un lieu, tantôt un concept : communauté harmonieuse pour Platon, creuset de la liberté pour Machiavel, tombeau de la culture pour Rousseau, siège de la connaissance pour Kant, esthétique du changement pour Baudrillard, la ville, en quelques millénaires, est devenue un espace de représentation. On LA REPRÉSENTE, on S'Y REPRÉSENTE, on SE REPRÉSENTE DEDANS OU DEHORS. Pour l'individu ou pour la collectivité, la ville, bien plus qu'un groupe objectal, ressortit désormais à l'imaginaire ; LA VILLE SPATIALISE L'IDENTITÉ¹⁷.

À cette exergue de *Ville imaginaire / Ville identitaire* que je signalais il y a plus de dix ans, mon propos est maintenant d'offrir une suite opérationnelle en disposant quelques balises heuristiques, c'est-à-dire un vocabulaire, un modèle et quelques principes, pour établir, en effet, comment ou avec quoi « la ville spatialise l'identité ». Je vais proposer que l'on puisse découvrir la particularité et la particularisation des villes en traitant cette spatialisation à partir des signes qui la constituent – les formes urbaines en lesquelles on reconnaît la ville – engendrés dans la ville et à travers le temps par les expressions accumulées de l'intelligence collective. Cela implique que la ville dont il est question ici soit posée entre deux plans : celui de l'identitaire, abstrait, et le cadre bâti, concret, avec, entre les deux, les représentations qui composent l'imaginaire et spatialisent l'identité (ou inscrivent l'identité dans des traits reconnaissables, qui, par exemple,

17. Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Denis Saint-Jacques (dir.), *Ville imaginaire / Ville identitaire*, Québec, Nota Bene, 1999, p. ii.

différencient Montréal de New York et la ville de *Metropolis* de l'*Utopia* de More), en deçà et au-delà des paramètres organiques qui déterminent le rassemblement physique des humains dans la ville. C'est cette dialectique du vivre-ensemble, intangible, et de ses manifestations, tangibles, qui sous-tend le système que je présenterai ici, selon lequel on conçoit les formes urbaines interreliées et agencées pour constituer des énoncés architecturaux, picturaux ou scripturaux qui nous parviennent à différents degrés et de différentes manières¹⁸; l'organisation de ces énoncés en un moment donné résulte en une image, la personnalité de la ville, comme la « zone » se distingue du « quartier chic » et la « friche », du « lieu patrimonial » par exemple.

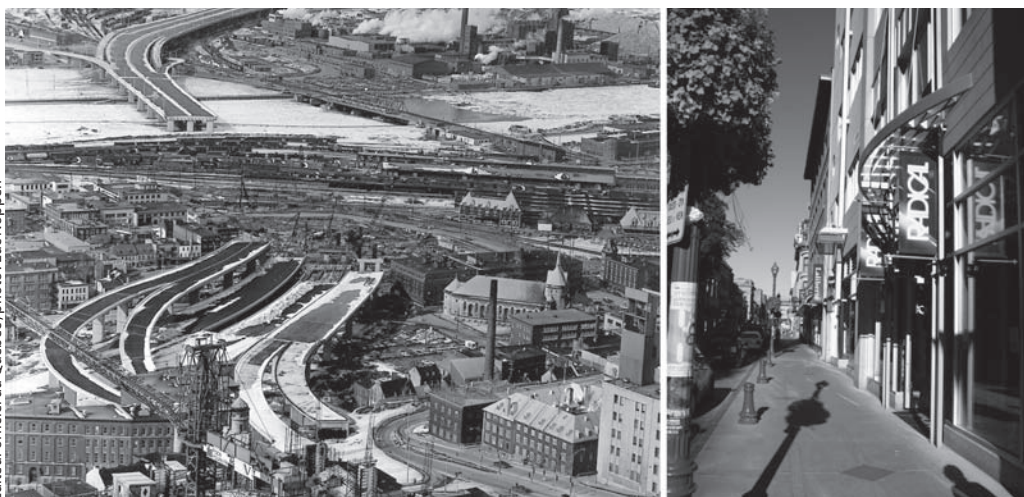
À qui cherche cette personnalité, André Corboz rappelle que « l'imitation du modèle advient sélectivement¹⁹ »; il s'agit donc de dévoiler dans quelles configurations, par quels processus, en quoi, comment et pourquoi ce qui se trouve devant nous s'y trouve (et pas ailleurs) et ce qui se trouve ainsi nous apparaît tel quel, pas autrement. En d'autres mots, cerner la personnalité d'une ville (ou d'une partie de ville) requerrait de relever quelque intention, originelle ou non, qui se rangerait plutôt du côté universel de la culture humaine, et de saisir de quelle manière le phénomène qui nous interpelle en diffère. C'est cette voie que j'entends suivre ici, d'abord en remontant depuis la ville telle qu'elle se manifeste à nous – à travers des énoncés architecturaux, scripturaux ou picturaux, par exemple – jusqu'aux unités sémantiques qui articulent cette manifestation, les formes urbaines, décomposées en constituantes élémentaires descriptibles. Je tenterai ensuite de reconstituer l'engendrement idéal et physique de la ville (sa genèse) en y situant ces paramètres de l'analyse pour, enfin, aborder les rapports qui lient cet engendrement avec l'intelligence collective de façon telle que la ville, en acquérant sa personnalité, spatialise l'identité des populations qui la créent, la fréquentent ou l'habitent.

Les références idéologiques et théoriques qui sous-tendent mon angle de vue vont, comme celles d'André Corboz, de l'œuvre ouverte d'Umberto Eco à l'archéologie du savoir de Foucault, en passant par la sémiologie peircienne. L'exercice d'herméneutique dont il est ici question s'avère en effet *a priori* transdisciplinaire. Il procède de la phénoménologie, en l'occurrence d'une phénoménologie plus ou moins husserlienne des représentations urbaines, puisqu'on y conçoit la ville comme un ensemble de phénomènes, de manifestations à la conscience organisées en fonction d'idées à travers lesquelles nous saisissons notre environnement objectal; si l'on peut aborder indépendamment l'objet de l'idée, comme on le pourra

18. C'est surtout pour en simplifier la désignation dans le cadre de cet article que je réduis la désignation de ces énoncés à trois figures (architecturale, scripturale, picturale); cette formulation réductrice me permet néanmoins de mettre en exergue, d'une part, le caractère d'énonciation que je confère aux documents soumis à l'analyse, d'autre part, la différenciation qu'induit la forme de ces énoncés dans leur contenu. J'établis ainsi un parallèle à niveaux multiples, que l'on suivra dans le cours de cet article, entre ce qui est montré et ce qui nous le montre, étant entendu au départ, pour résumer à une évidence, que tous les documents ne sont pas équivalents du fait même de leur forme et de l'intention qui les engendre.

19. André Corboz, « La ville comme temple », *op. cit.*, p. 48.

Éditeur officiel du Québec; photo: Luc Noppen



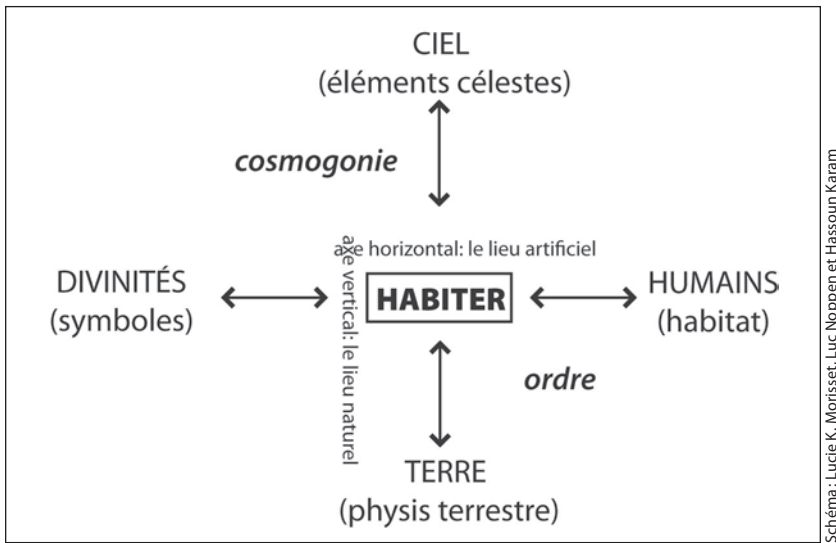
Ces deux images de Saint-Roch révèlent éloquentement des personnalités successives du centre-ville de Québec: le quartier ouvrier défavorisé à la marge de la ville, ravagé par l'industrialisation et sur le point d'être éradiqué sous des bretelles d'autoroute, et le «Nouvo Saint-Roch», comme l'a désigné une campagne de branding urbain, requalifié à partir de son ancienne rue commerçante (responsable de la brève gloire du quartier au tournant du ^{xx}e siècle) grâce à un réinvestissement considérable, économique et symbolique, piloté par l'administration municipale. Comparés l'un à l'autre, les deux énoncés picturaux sont aussi révélateurs par ce qu'ils montrent que par la façon dont ils le montrent, d'où l'intérêt de distinguer, même sommairement, les documents (architecturaux, picturaux, scripturaux...) par leur principe de représentation.

Marie-Blanche Fourcade



◀ Dès 1911, l'industriel Julien-Édouard-Alfred Dubuc fait représenter les qualités d'un site en bordure du Saguenay, entre un port en eau profonde et l'établissement industriel de Kénogami, sur une plaine traversée par un réseau ferroviaire. La représentation a fait mouche: c'est ce site qui, en raison de ces avantages et du fait du potentiel hydraulique auquel il permettait d'accéder, a pu accueillir, à compter de 1925, le grand projet d'Arvida, cité modèle aluminrière qui a fracassé les uns après les autres les records de l'histoire de la ville et de l'industrie; en 1945, comme on la voit sur la photographie, la ville, dont la population avait quintuplé en quelques années, était connue de par le monde, notamment pour ses centrales hydroélectriques d'une puissance incomparable et son usine d'aluminium, la plus importante de l'Occident, mais aussi pour son plan urbain et ses habitations ouvrières. Un nombre impressionnant de relations de l'époque témoignent aussi du rôle de premier plan de la ville et de son industrie dans la victoire des Alliés au terme de la Deuxième Guerre mondiale. Tout comme le panorama produit par Dubuc, la vue aérienne majestueuse diffusée par l'Alcan témoigne de l'image monumentale recherchée.

de la forme et du sens, l'atteinte de l'idée vise cependant ici à comprendre la signification investie dans l'objet, car, à la différence d'une science des essences, cet exercice d'herméneutique cible le monde objectal. Il hérite conséquemment aussi de la phénoménologie de Christian Norberg-Schulz et du *genius loci*, qui ne peut être compris que par le biais d'une description localisée, chaque *loci* étant absolument distinct des autres²⁰. Ancré en histoire de l'art, l'exercice tient notamment du legs d'Erwin Panofsky, particulièrement des *Essais d'iconologie*, puisqu'on y postule la réciprocité de la ville, conçue comme une œuvre, et de la vision du monde ou de l'air du temps qui l'anime, que la connaissance et la compréhension de la ville



L'architecte norvégien Christian Norberg-Schulz a recentré l'analyse de l'architecture sur l'objet architectural en abordant celui-ci comme un phénomène, à partir de la définition proposée, en philosophie, par Martin Heidegger. *Genius loci*, paru dans son édition originale italienne en 1979, avance que l'on peut aborder le génie ou la particularité d'un lieu par le concept de « l'habiter », à travers lequel se condensent les significations et les fonctionnalités investies par l'Homme dans le monde et tributaires, d'une part, des conceptions de l'univers entretenues par l'Homme (la cosmogonie), d'autre part, des conditions physiques du lieu (la « physis terrestre ») : ce sont ces deux « choses », parmi quatre « variétés », que Norberg-Schulz, dans un langage parfois hermétique, nomme « le ciel » et « la terre ». Représentée par le schéma que nous avons utilisé antérieurement pour en expliciter l'intérêt, cette phénoménologie architecturale a connu une grande popularité auprès de ceux à qui elle permettait d'évacuer la documentation en archives ou par fouilles archéologiques, par exemple ; elle a néanmoins pour intérêt de placer l'objet architectural ou urbain au centre de l'analyse en postulant, sinon sa particularisation (l'approche fait généralement abstraction du temps), au moins son irréductible particularité.

20. Christian Norberg-Schulz, *Genius Loci. Toward a Phenomenology of Architecture*, New York, Rizzoli, 1980. Voir sur ce sujet notre article : Luc Noppen, Lucie K. Morisset et Hassoun Karam, « Le génie du lieu. Québec », *Cap-aux-Diamants*, n° 93, été 2008, p. 25-44.

doivent chercher à rejoindre²¹. Mû par un regard anthropologique, il réalise un examen génétique (*genesis* plutôt que *logos* des formes) sur une ville transcendante dont le temps long échappe au temps court des hommes, inscrite dans le temps et dans l'histoire plutôt que dans l'immédiat d'individus interagissant en fonction de codes sociaux. Poststructuraliste parce que préférant, aux logiques internes ou universelles, des contextes spatio-temporels prévalents, il est aussi fondamentalement foucauldien et doit à *L'Histoire de la folie à l'âge classique*, à *Surveiller et punir* et *Les mots et les choses* les notions d'épistémè, de soubassements et de conditions de fonctionnement du discours sur lesquelles il s'appuie, celles de discontinuités et de stratifications du savoir et le principe selon lequel ce qui est visible est tout aussi significatif que ce qui ne l'est pas. L'exercice d'herméneutique que je propose est, enfin, redevable aux sémiologies qu'ont pratiquées Charles Sanders Peirce, Roland Barthes, puis Umberto Eco. Il retient du premier la possibilité de niveaux de signification et de relations variées entre un signifiant (la portion visible de la ville, dite couramment « formes urbaines ») et un signifié. Il hérite des *Mythologies* de Barthes, puisque l'on conçoit la ville sous deux registres, celui de l'apparence et celui du mythe, ce qui tend sa forme évidente à la surface d'un métalangage dans lequel l'unité signifiant/signifié de la portion visible devient le signifiant d'un système sémantique second, ancré à la fois dans la culture et l'air du temps²². À Umberto Eco, il doit, outre le recadrage de Peirce (*Le signe*) et les balises des *Limites de l'interprétation*, une approche dérivée de l'*Opera aperta*²³ : œuvre parce qu'artefact collectif dévolu à humaniser le monde, la ville n'est pas un objet clos, doté d'une signification définie une fois pour toutes. Champ de possibilités interprétatives ou « métonymie du projet », telle que l'aborde André Corboz, chaque ville devient aussi une métonymie d'elle-même, tributaire de décalages tant entre sa production et sa réception qu'entre ses productions et ses réceptions enchaînées dans le temps.

21. Erwin Panofsky (*Essais d'iconologie*, Paris, Gallimard, 1967) propose ce qui est devenu une méthode courante d'analyse de l'œuvre d'art, en trois étapes. Un niveau « pré-iconographique », qui fait intervenir une description purement perceptive et conséquemment ancrée dans le sens commun ; un niveau iconographique, qui vise à décoder l'œuvre en fonction des conventions de l'époque et l'inscrit ainsi dans l'histoire ; un niveau iconologique, qui interprète le « style » décrit initialement à la lumière de l'époque décodée en rattachant l'œuvre à son contexte de production par-delà l'intercession individuelle de son créateur. La notion de « vision du monde » et l'ancrage de l'œuvre à son contexte de production (plutôt qu'à une structure immanente, au style, par exemple) sont aussi explorés dans de nombreux autres travaux de Panofsky, à commencer par *L'œuvre d'art et ses significations* (Paris, Gallimard, 1969) et, bien sûr, *Architecture gothique et pensée scholastique* (Paris, Les Éditions de Minuit, 1967, pour la 2^e éd.).
22. J'ai détaillé cette conception dans « Entre la ville imaginaire et la ville identitaire... » (*op. cit.*, p. 5-36). Retenons donc de Roland Barthes (*Mythologies*, Paris, Seuil, 1967, p. 67) ce passage : « On retrouve dans le mythe le schéma tridimensionnel [...] : le signifiant, le signifié et le signe. Mais le mythe est un système particulier en ceci qu'il s'édifie à partir d'une chaîne sémiologique qui existe avant lui : c'est un système sémiologique second [un métalangage] ».
23. Dans *L'œuvre ouverte* (Paris, Gallimard, 1965), Umberto Eco aborde ce qu'il est convenu d'appeler la « vie des signes » en proposant que la signification de l'œuvre d'art, plutôt que d'être complète et achevée lorsque le créateur pose sa plume, se renouvelle au fil des interprétations dont l'œuvre est l'objet : « toute œuvre d'art, alors même qu'elle est forme achevée et "close" dans sa perfection d'organisme exactement calibré, est "ouverte" au moins en ce qu'elle peut être interprétée de différentes façons sans que son irréductible singularité en soit altérée ».

Toutefois, si l'exercice dont je suggère des modalités aborde les formes urbaines comme des signes²⁴, tels que les définit la sémiologie, il tend à les décoder comme les résultats d'actes d'énonciation collectifs qui ne peuvent être réduits à des invariants ou immergés dans une structure immanente : si les formes urbaines sont là et que je les vois ainsi, c'est que leur manifestation signifie quelque chose. En d'autres mots, sémiotique ne s'oppose pas ici à herméneutique, mais l'exercice suspecte l'universalité et s'écarte résolument des accointances structuralistes de la sémiologie pour aborder le phénomène de la ville simultanément comme un discours (un mode de pensée constitué par une organisation d'énoncés, c'est-à-dire d'arrangements de formes urbaines qui engendrent des images de ville, comme on le verra) et comme une représentation, c'est-à-dire une réalité symbolique intersubjective : la perspective individuelle, historique, langagière, etc., du chercheur, entrelacée dans le savoir commun, est constitutive de l'acte interprétatif qui reconstitue cette réalité à partir des traces, des textes, des plans, bref des formes urbaines et des énoncés qui les organisent, en vue de saisir la personnalité d'une ville en tant que spatialisation d'une identité collective. C'est ce qui, comme le rappelle aussi Corboz, « suppose la bonne entente du chercheur avec son propre inconscient²⁵ ».

En résumé, l'exercice morphogénétique et sémiogénétique que je propose – puisqu'il s'agira de tracer une genèse de forme et de sens²⁶ – situe l'interprétation de la ville dans une perspective herméneutique en visant à décomposer les énoncés qui constituent la ville comme nous la comprenons, la vivons, la construisons ou la dépeignons selon une opérationnalisation sémiotique. On y distingue ainsi « ce qui est montré » de « ce qui

24. Je ne suis évidemment pas la première à déceler des signes dans la ville et ceux qui l'ont fait avant moi sont par trop nombreux pour être intelligemment présentés ici. Je mentionnerai cependant l'exercice de Françoise Choay : « Sémiologie et urbanisme », *L'Architecture d'aujourd'hui*, juin et juillet 1967 ; et « Les signes de la ville », *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Seuil, 2006, p. 131-143.

25. André Corboz, « La recherche, trois apologues », *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris, L'Imprimeur, 2001, p. 26. Pour opposée qu'elle semble aux critères d'objectivité chers à certaines analyses en sciences sociales, cette considération antipositiviste ne s'éloigne pourtant pas des plus récentes découvertes des milieux scientifiques les plus crédibles : ainsi la physique quantique nous apprend-elle maintenant que la réalité de l'infiniment petit est tributaire de l'observation, l'apparence de l'objet dépendant des instruments utilisés pour le décrire (Sven Ortoli et Jean-Pierre Pharabod, *Le cantique des quantiques. Le monde existe-t-il ?* Paris, La Découverte, 1984). Si le chercheur est ainsi condamné à influencer sur son objet et à le « polluer », comme l'archéologue le fait de son site (j'emprunte aussi la métaphore à André Corboz), la fiabilité d'une recherche en sciences humaines ou sociales relève alors probablement plus de la qualité de l'énoncé de la démarche qui permet de retracer et de suivre le parcours du chercheur que des critères traditionnels de vérification ou de reproduction, par exemple.

Comme le démontre Jean Claude Passeron (*Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006), une telle historicité ne répond donc pas de la réfutation poppérienne, car on postule que la recherche ne peut jamais être totalement détachée du contexte historique dans lequel est prélevée l'information et dans lequel est réalisée la description sur laquelle elle s'appuie ; la démarche à laquelle s'associe l'herméneutique proposée ici est donc aussi naturellement plutôt inductive ou abductive que déductive.

26. On doit ici distinguer la morphogenèse et la sémiogenèse de la sociogenèse, plus courante, qui peut par exemple chercher à retracer le parcours d'une représentation *dans la société* plutôt que *dans la ville*. C'est en ce sens que je propose d'étudier le comportement des objets plutôt que celui des individus.

fait sens» afin, à partir des manifestations de la ville (les énoncés picturaux, scripturaux et architecturaux qui agencent des formes urbaines), d'en reconstituer la réalité symbolique et d'ainsi interpréter, comme l'écrit André Corboz du «palimpseste» du territoire, «le vieux texte que les hommes ont inscrit sur l'irremplaçable matériau des sols²⁷».

■ La ville comme objet : formes urbaines et signes de la ville

Pour expliquer de façon convaincante en quoi consiste l'iconographie des villes, il y aurait lieu de décrire pas à pas comment elle articule trois éléments principaux qui interagissent au cours des siècles : d'une part, ce qui est montré (vue générale ou partielle, scènes ou activités figurées) ; de l'autre, le médium qui le montre (peinture, gravure, photographie, cinéma) ; enfin, le devenir des établissements eux-mêmes. L'énoncé du premier aspect mène à l'interprétation de ce qui est présenté (et, parfois, omis) pour dégager la signification de l'image ; l'analyse du second doit tenir compte du fait que chaque technique implique une façon autre d'aborder son objet, puisqu'elle suppose des exigences originales et qu'elle induit donc une perception différente ; la prise en compte de la dernière composante permet à son tour de situer les démarches qui ont produit les deux premières²⁸.

Affirmer que la ville est composée de formes urbaines, outre de confiner au sens commun, n'apporte guère à l'analyse, non plus que de distinguer entre eux les divers documents qui peuvent alimenter la connaissance de ces formes ou de leur agencement dans la ville, même lorsque l'herméneutique que je propose présuppose leur équivalence symbolique, c'est-à-dire qu'un édifice est *a priori* aussi signifiant que le dessin qui le projette ou que son illustration au cinéma. C'est que révéler la personnalité d'une ville commande une démarche qui, tout en étant centrée sur la ville, procède, à la manière du parcours en pétales de marguerite d'André Corboz²⁹, par circonvolutions autour de celle-ci afin d'identifier et de documenter telle ou telle disposition particulière. L'efficacité de l'enquête, notons-le bien, repose alors au moins autant sur l'intuition qui permet au chercheur de penser au-delà de la ville sous ses yeux pour y rapporter des éléments comparables lointains que sur sa capacité technique à organiser l'investigation. C'est à cette fin pratique que peut servir la composition de la ville en formes urbaines dont il serait possible de penser une ou des genèses ; reconstituer la réalité symbolique de la ville requiert ainsi que l'on situe des paramètres de lecture et que, de façon abstraite,

27. André Corboz, «Le territoire comme palimpseste», *op. cit.*, p. 107.

28. André Corboz, «Petite typologie de l'image urbaine», *De la ville au patrimoine urbain...*, *op. cit.*, p. 90.

29. André Corboz («Pour une méthode non positiviste», *De la ville au patrimoine urbain...*, *op. cit.*, p. 18-31) décrit ce mouvement comme «un intense va-et-vient de l'œuvre à ses centres de référence comme à ses possibles périphéries ; armée d'un regard tour à tour myope et presbyte, elle plonge au détail pour regagner la distance et redescendre de l'hypothèse à l'indice, en un mouvement analogue à celui d'un transfocateur».

l'on envisage comment ces paramètres interagissent en fonction de notre quête scientifique. L'exercice est forcément artificiel, puisqu'il ne s'agit pas de proposer que la ville soit ainsi faite, mais bien de voir comment elle peut être conçue pour collectionner et ordonner l'information qui la concerne; c'est la finalité du modèle systémique³⁰ que j'expose ici.

La ville nous est montrée sous diverses dimensions qui animent les énoncés architecturaux, scripturaux ou picturaux: elle peut, notamment, être parcourue dans son plan, être constatée dans son paysage, être ressentie dans ses impressions. Les formes urbaines varient elles-mêmes, du tracé cadastral à la silhouette du toit; on peut néanmoins les départager selon qu'elles se déploient dans l'organisation des parties de la ville ou dans la figure de la ville qu'aborde le promeneur. Dans le premier cas, tracé de rue, vide, plein, îlot, cadastre, parcellaire, répartition fonctionnelle, hiérarchie des voies, rupture de trame, elles peuvent être décrites dans les deux dimensions du plan cartésien, la largeur et la longueur ou l'abscisse (x) et l'ordonnée (y). Écrivons-les ainsi, réduites à une forme élémentaire descriptible:

$$xy$$

Pensée ou fréquentée, la ville s'élève cependant au-dessus du plan cartésien, en murs, en percées, en immeubles, en ornements architecturaux, en arbres. Morphologies urbaines, continuités ou discontinuités, répartition du bâti, alignements, compositions architecturales, etc., constituent sa troisième dimension (z), de sorte que l'on peut décrire l'une ou l'autre des formes urbaines de la ville qui nous est montrée par la formule:

$$xy + z$$

Toutes ces formes urbaines peuvent être lues à travers les différents énoncés que j'ai répartis selon qu'ils sont de l'ordre architectural, scriptural ou pictural, peu importe qu'ils arrivent en aval, en amont ou indépendamment de la ville construite. À ces trois dimensions que l'on peut ainsi décrire au départ de la surface apparente des choses s'ajoute cependant une quatrième, souvent dépendante de la nature de l'énoncé (ou du document, plus simplement), et qui fait correspondre à cette portion visible du signe une partie abstraite, un signifiant en quelque sorte.

Quand, par exemple, je vois l'ordre et la splendeur dans une carte postale de l'exposition colombienne, je réponds à une codification préenregistrée que je re-présente en décodant les signes répartis dans cette vue de la ville telle qu'elle m'est montrée. Ainsi, en 1925, le financier américain

30. J'entends par là la construction d'un modèle articulé par les interrelations entre ses éléments, ou par son fonctionnement, plutôt que par ses éléments pris indépendamment les uns des autres. La ville ne peut en effet être comprise, par exemple, par l'entremise d'un seul bâtiment; ce seraient les bâtiments dans leur ensemble, et leurs interactions, qui permettraient plutôt de la saisir. Cette approche systémique, qui justifie précisément la modélisation du phénomène à l'étude, s'appuie sur celle exposée par André Ouellet (*Processus de recherche: une approche systémique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1982). À la suite de certains de mes travaux, plusieurs y ont recouru pour la détailler avec succès: notons à cet égard l'ouvrage de Martin Drouin, *Le combat du patrimoine à Montréal* (Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005 [2007]), dont l'introduction (p. 1-32) me paraît, on me permettra de l'écrire, méthodologiquement exemplaire.

Vue stéréoscopique ►
de la White City,
ensemble construit
pour l'exposition uni-
verselle de 1893, à
Chicago, qui remet à
l'honneur la composi-
tion baroque de l'espace
urbain, cerné par des
façades de composition
classique dont l'homo-
généité, la symétrie et
le caractère imposant
balisent des perspectives
monumentales.
L'ensemble qu'on voit
ici évoque l'opulence et
l'ordre par l'entremise
d'une ornementation
architecturale riche,
mais aussi savamment
ordonnée selon des
critères traditionnels,
en l'occurrence les
canons du classicisme,
décodables comme
tels par les visiteurs
contemporains; l'orga-
nisation de l'espace,
tant in situ que dans
la vue proposée ici,
amplifie ce caractère
hiératique, l'aspect
colossal des édifices et
la solennité des lieux,
tous symboles de la
puissance américaine
et d'un progrès formi-
dable (majesté et
richesse) basé sur des
fondations solides
(classicisme).



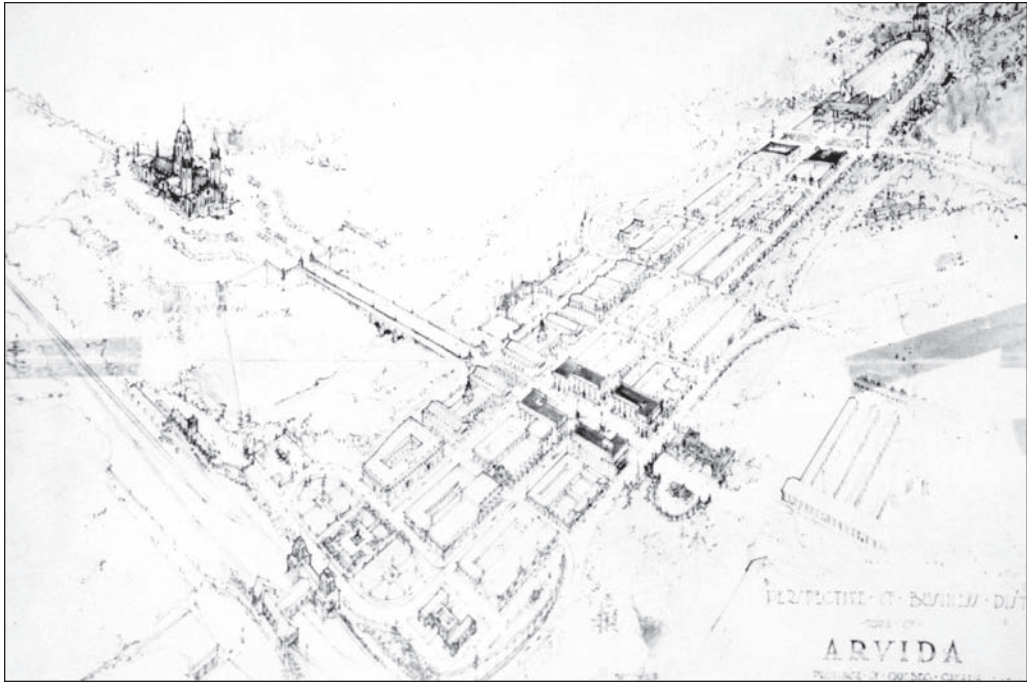
Shepp's World's Fair Photographed, Chicago, 1893

pouvait concevoir l'importance du projet de ville d'Arvida, même à « 450 miles North of Boston », et la qualité de l'investissement auquel il était convié par une imagerie architecturale *City Beautiful* (axes monumentaux, esthétique beaux-arts, etc.) connotant la grandeur, le progrès économique et la prospérité de Chicago ou de Washington³¹. De même, le lecteur d'Isabella Lucy Bird, au milieu du XIX^e siècle, pouvait associer, aux formes urbaines narrées dans ce passage, la misère et le délabrement d'un faubourg sauvagement industrialisé :

*St. Roch is as crowded as the uppertown, but with a very different population—the poor, the degraded, and the vicious [...] The narrow alleys, with high, black-looking, stone house, with broken windows [...] A little further are lumber-yards and wharfs, and mud and saw-dust [...] and rotten posts and rails, and attempts of grass [...] And then there is the River Charles, no longer clear and bright as when trees and hills and flowers were mirrored on its surface, but foul, turbid, and polluted, with ship-yards and steam-engines and cranes and windlasses on its margin; and here Quebec ends*³².

31. Sur ce sujet, on peut lire notamment mon *Arvida. Une épopée urbaine en Amérique* (Québec, Septentrion, 1998) ; ou, le plus récent parmi d'autres articles sur Arvida : Lucie K. Morisset, « Ville nouvelle pour pays neuf. Arvida, ou la Cité industrielle en Amérique », dans Philippe Dufieux (dir.), *Tony Garnier, la Cité industrielle et l'Europe*, Lyon, CAUE du Rhône Éditions, 2009, p. 105-130.

32. Isabella Lucy Bird, *The Englishwoman in America*, Toronto, University of Toronto Press, 1966 [1856]. Il s'agit de l'un des énoncés scripturaux sur lesquels j'ai appuyé mon analyse de *La mémoire du paysage* (op. cit., p. 98).



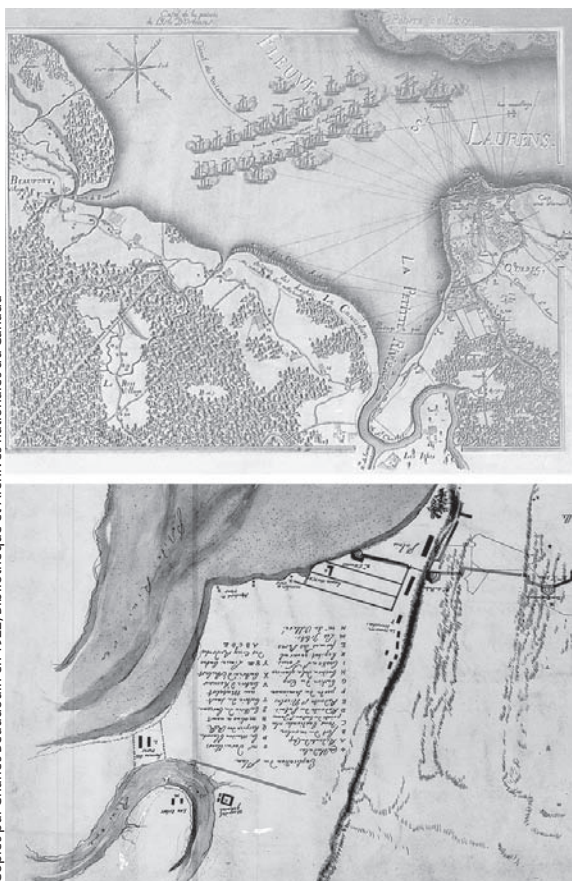
Harry Beardslee Brainerd (attribué à), Perspective of Business District. Town of Arvida Province of Québec Canada, 1926. Rio Tinto Alcan Saguenay

Afin de séduire les investisseurs par le biais d'une image immédiatement décodable comme celle d'une métropole grandiose, l'Aluminum Company of America a, en 1925, fait représenter le centre-ville d'Arvida, la cité modèle qu'elle projetait alors, à la manière dont étaient représentées à l'époque les grandes villes étasuniennes, notamment sous l'influence de la conception City Beautiful du Plan of Chicago, lui-même tributaire de la figure populaire de la White City de l'exposition colombienne et de la redécouverte puis de la restitution à Washington, à compter de 1902, du plan baroque qu'avait livré en 1791 le Français Pierre-Charles L'Enfant pour la capitale des États-Unis. Ainsi assemblés, la vue en perspective, les axes monumentaux qui déploient ici la ville entre une imposante gare, une vaste église, un centre civique et l'usine, de même que la hiérarchie des compositions, la symétrie et les motifs architecturaux classiques, sont autant d'éléments de vocabulaire reconnaissables par les contemporains.

Appelons sens (s) cette quatrième dimension indissociable de notre compréhension de ce qu'est la ville ou de ce qu'elle n'est pas et qui, tributaire de ce qui montre, s'exprime en équilibre avec ce qui est montré :

$$[xy + z] = [s]$$

Au-delà de la décomposition en des éléments descriptibles, on peut concevoir la ville comme un phénomène à travers les relations qui caractérisent ses éléments plutôt qu'à travers chaque élément ou même chaque forme urbaine prise individuellement. Cette modélisation n'est, bien sûr, ni une équation mathématique, ni un équilibre algébrique : elle représente simplement, sous une figure syntaxique, les interactions possibles entre des formes urbaines concrètes, d'une part, et des connotations urbaines abstraites, d'autre part, qui constituent la signification d'une portion ou d'une autre de la ville. Accumulation de telles formes urbaines concrètes/connotations urbaines abstraites ($[xy + z] = [s]$), la ville,



Voilà deux représentations d'un même lieu qui, à quelques années d'intervalle, traduisent des réalités fort différentes. En haut, l'ingénieur Robert de Villeneuve présente, en 1691 (afin de faire état des fortifications de la ville lors de l'attaque qu'elle a subie en 1690), la ville de Québec centrée sur la vallée de la rivière Saint-Charles : c'est là que se déployait le projet de Ludovica, grande ville classique imaginée par Samuel de Champlain au début du *xvii^e* siècle, autour d'un « temple dédié au Rédempteur », en l'occurrence un établissement confié aux récollets à qui l'on a concédé le territoire en 1623. Mais une vision plus archaïque de la ville, constituée d'une cité basse (bourgeoise et marchande) et d'une cité haute (institutionnelle), se substitue vers la fin du *xvii^e* siècle aux ambitions de Champlain, si bien que le monastère des récollets devient le site d'un hôpital général, par définition hors de la ville puisqu'il doit accueillir, comme on l'écrit, « les aveugles, les paralytiques, les teigneux, les invalides, les vieilles personnes en enfance, les folles, les femmes et filles repentées et autres pauvres pour lesquels ne peuvent être reçus à l'Hôtel-Dieu qui n'est que pour les malades » ; l'ancien territoire de Ludovica, disqualifié de la ville, cesse tout simplement d'y exister. Pendant que l'orientation cartographique valorise dorénavant la représentation de la haute ville de Québec, ce non-lieu que l'on n'occupe ainsi que parce qu'on y est forcé n'est plus, sur un projet de fortifications livré en 1710 par l'ingénieur Jean-Maurice-Josué Dubois Berthelot de Beaucours (détail, en bas), que l'emplacement graphique de la légende du dessin.

en tant que représentation, relève ainsi d'un métalangage au sens barthien³³ – en l'occurrence l'association d'une idée à un ensemble de formes ($[xy + z] = [s]$), dite « langage », à travers lesquelles ces formes acquièrent une signification – encodé et décodé en fonction d'un moment, d'un lieu, bref d'un système de référents culturels variables et assujettis à l'interprétation. C'est ainsi que se façonne sa personnalité.

Mais la ville, telle que nous pouvons l'étudier à partir de tels paramètres de lecture qui la décomposent, sans plus, en unités élémentaires descriptibles, n'existe pas « à un moment donné » : saisir l'équilibre de la forme et du sens postule qu'il y ait aussi équilibre entre une morphogenèse et une sémiogenèse déployées dans le temps. « Le territoire, écrit André Corboz, n'est pas un emballage perdu³⁴ » : en témoigne bien le cas que j'ai analysé de la constitution funeste du quartier Saint-Roch à Québec par l'annihilation du majestueux projet originel de Ludovica (*xvii^e* siècle) à travers une dé-représentation et une reprogrammation urbaine responsables de l'état dégradé narré en 1856 par

33. Pour reprendre Barthes, disons que, dans le système premier, le signifié correspond à la portion tangible $[xy + z]$ et le signifiant, à la portion abstraite $[s]$; dans le système second, ou métalangage, c'est l'ensemble ($[xy + z] = [s]$) qui constitue la portion superficielle ou le signifiant du système sémantique plus profond du mythe, constitué de ce signifiant (la « forme » dans les termes de Barthes) et du concept (signifié) à travers lesquels s'expriment les significations (ou les éléments de personnalité, selon ma proposition) composées par les relations des signes entre eux. J'ai élaboré sur cette analogie opératoire dans « Entre la ville imaginaire et la ville identitaire... » (*op. cit.*, p. 5-36).

34. André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », *op. cit.*, p. 87.

Isabella Lucy Bird et de la pénible subsistance du quartier jusqu'à la fin du ^{xx}e siècle³⁵. Si le temps, très long, de la ville échappe évidemment au temps des hommes, la ville qui se montre à moi est un palimpseste de temps d'hommes, chacun tributaire des impératifs fonctionnels de l'époque, de la culture commune qui l'anime, du génie du planificateur, de l'intelligence collective qui l'investit. Des formes et des sens différents se succèdent en différents temps, à chacun desquels peut correspondre un équilibre de forme et de sens ; plus précisément, les trois dimensions des formes urbaines $[xy + z]$ en un temps (t) peuvent être en équilibre avec un sens (s) indiciel ou dépendant de ce temps (t) :

$$[xy + z]t = [s]_t$$

On peut de la sorte, toujours en vue d'ordonner notre enquête, décrire les formes urbaines dans le temps long de la ville, en des temps a , b , c et ainsi de suite qui permettent de distinguer, par exemple Saint-Roch tel que l'a représenté Robert de Villeneuve au ^{xvii}e siècle, puis Saint-Roch sillonné par des bretelles d'autoroutes, puis Saint-Roch investi par l'urbanisme culturel et revalorisé par un jardin, le jardin de Saint-Roch, et par la requalification de sa rue commerçante, la rue Saint-Joseph.

$$[xy + z]t_a = [s]_{\text{sens } a}$$

$$[xy + z]t_b = [s]_{\text{sens } b}$$

$$[xy + z]t_c = [s]_{\text{sens } c}$$

...

Descriptibles par l'entremise d'un tel modèle, les formes urbaines, factorisées par le temps passé, se trouvent en un temps donné (aujourd'hui par exemple) en équilibre avec le produit du sens résultant de ce facteur « temps », la signification acquise ; l'enchaînement du temps convertit notre système sémiologique premier (la forme et le sens) en un système sémiologique second, de nature mythologique (la ville et la signification) :

$$[xy + z]t^n = [s]^n$$

$$[xy + z]t_{(\text{aujourd'hui})} = [S]_{(\text{signification})}$$

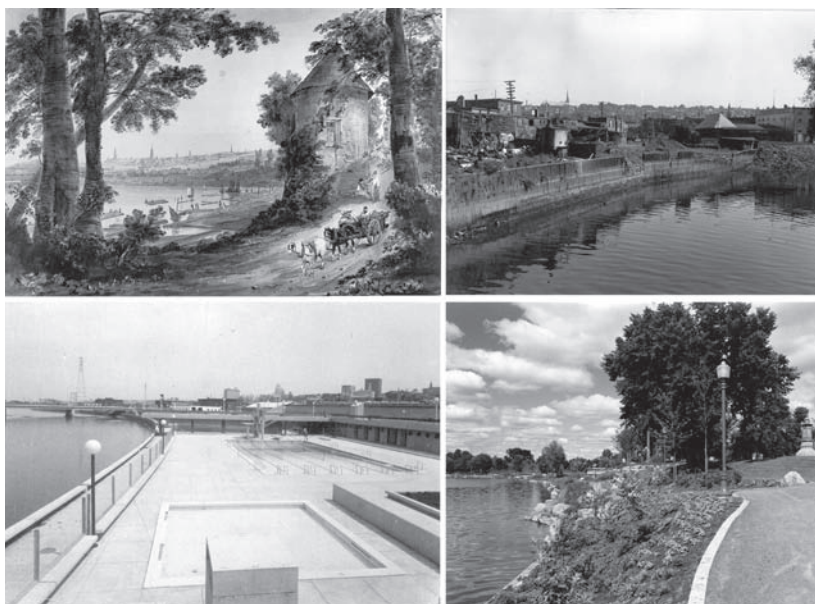
où x est la largeur, y , la longueur, z , la profondeur, t , le temps et s , le sens

À la morphogenèse de la ville correspond, dans le temps toujours, une sémiogenèse que l'on peut retracer par une analyse morphogénétique et sémiogénétique. La sédimentation et l'accumulation de ces formes et de ces sens résultent en un paysage, doté d'une signification inscrite dans sa matière et dans sa mémoire, c'est-à-dire dans l'imaginaire auquel ce paysage fait écho.

Mais comment se produit, dans le palimpseste, le passage d'un moment à un autre ? Comment peut-on comprendre, dans le temps long de la ville, la genèse de ces formes et de ces significations ? Voyons comment les paramètres de notre modélisation peuvent contribuer à l'enquête sur la génération idéale et matérielle de la ville.

35. Voir Lucie K. Morisset, *La mémoire du paysage*, op. cit.

Dans la foulée de sa disqualification survenue à la fin du ^{xvii}e siècle et dont les effets s'avèrent proportionnels, en quelque sorte, à la grandeur du projet originel du territoire, Saint-Roch, malgré un bref moment de gloire au tournant du ^{xx}e siècle, n'est guère plus, encore dans les années 1970, que le paillason de la haute ville. Habité par une population particulièrement défavorisée, tapissé de taudis dont les experts recommandent alors la démolition et, de surcroît, investi par divers groupes sociaux fort déconsidérés dans le Québec de l'époque, Saint-Roch sera notamment l'objet d'une cure « d'hygiénisation » qui enveloppera de béton les rives de la rivière Saint-Charles, puis, à l'aube de sa requalification par l'urbanisme culturel, d'une nouvelle cure, cette fois de « naturalisation », postulée en réaction à l'intervention des années 1970 dorénavant décriée. Ci-dessus, la même rivière urbaine selon quatre énoncés picturaux, d'abord pittoresque (1830), post-industrielle (1952), nettoyée (1972) puis naturalisée et bucolique (1997).



James Pattison Cockburn, Royal Ontario Museum; Archives de la Ville de Québec; Archives de la Ville de Québec; photo Robert Greffard, Ville de Québec.



Photo: Marc Robitaille

▲ Au point tournant de l'opération de requalification qui en a fait le bouillant centre-ville culturel de Québec, Saint-Roch a été, en 1993, gratifié d'un jardin somptueux qui a inauguré, dans l'espace matériel de la ville, sa revitalisation, en affirmant clairement la vocation nouvelle de ces anciens non-lieux et en connotant sans ambiguïté leur statut dans la ville. L'œuvre des architectes paysagistes Williams Asselin Akaoui et des architectes Gagnon, Guy, Letellier, Cyr est ici photographiée peu après son inauguration, entourée d'un paysage hétéroclite et clairsemé issu des divers avortements des projets qui s'étaient succédé pendant les siècles et les décennies précédentes; on aurait peine aujourd'hui à détecter les traces de cet état émacié d'autrefois, tant la valorisation des pourtours du jardin, puis de l'ensemble du quartier, s'est révélée foudroyante.

■ La ville comme artefact collectif : genèse de la forme et du sens

En concevant que la ville soit une œuvre, il est possible de retracer la genèse de ses formes et de sa signification en croisant cette genèse avec les énoncés scripturaux, picturaux ou architecturaux, c'est-à-dire avec les représentations qu'elle engendre et qui correspondent à ses différents états matériels ou idéels. On observe alors la ville, non pas dans le temps long qui la conduit jusqu'à aujourd'hui, mais bien dans le temps court qui gouverne l'élaboration de chacune de ses formes urbaines, c'est-à-dire le moment où s'organise une idée de la ville (des formes urbaines), qui en animera le projet, et celui où ses populations l'investissent, ou entre l'idée de la ville et l'image qui en résulte, représentation perceptible de l'idée par-delà les facteurs qui, comme nous le rappelle Corboz, « brouillent toujours la pureté du dessein³⁶ ». Quelque part entre les phases du projet architectural schématisées jadis par Le Corbusier³⁷ – commande, devis, contrats, gros œuvre, occupation, usage – et la création, la diffusion et la réception qui scandent la production de l'œuvre chez Fortin³⁸, on peut, toujours dans le seul but d'ordonner notre enquête, découper en trois temps l'avènement de la ville-œuvre : la planification, la production et la matérialisation. La première tient dans le moment du projet : elle dépend de son auteur, d'une culture commune et des besoins exprimés, par exemple quand le *town planner* Harry Beardslee Brainerd livre pour l'Aluminium Company of America le plan grandiose de cette nouvelle cité industrielle pour l'hinterland de l'Amérique, Arvida. La production impose à l'idée projetée la contingence des moyens et se conjugue aux impératifs fonctionnels, dont on se rappelle qu'ils distinguent la ville, par exemple d'un exercice esthétique, et la rattachent à l'intelligence collective au-delà du génie d'un seul individu ; c'est la translocation de l'image projetée sur l'écran de la réalité. À Arvida, par exemple, la production est énoncée dans un ensemble de documents architecturaux et picturaux qui font foi d'un chantier de préfabrication et de standardisation d'une envergure alors incomparable en Amérique du Nord. Enfin, la matérialisation, c'est le résultat physique ou perçu de la planification et de la production, à la fois dans le paysage et dans l'imaginaire collectif : en résulte l'image, telle qu'elle a été décrite précédemment par $([xy + z]t = [s]_t)$, fruit de la sélection de l'idée et du projet par la condition urbaine. Non linéaire, la succession des temps de l'œuvre n'est pas non plus tout à fait circulaire, puisque l'image ne rejoint que partiellement l'idée dont elle provient.

Bien sûr, cette modélisation n'est qu'un instrument de description et d'analyse : elle permet d'isoler une écriture du palimpseste. Chaque écriture et chaque effacement dépendant cependant à divers degrés des écritures et des effacements précédents, on peut concevoir, à l'inverse, que

36. André Corboz, « La ville comme temple », *op. cit.*, p. 46.

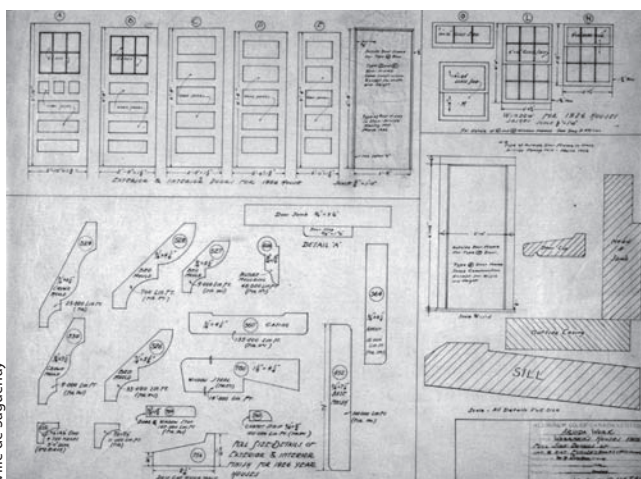
37. Voir sur ce sujet Gérard Monnier (dir.), « Le temps de l'œuvre, moments et durées », dans *Le temps de l'œuvre. Approches chronologiques de l'édification des bâtiments*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, p. 5-12.

38. Andrée Fortin (dir.), « Présentation », dans *Produire la culture, produire l'identité?*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p. xi-xxi.

Ville de Saguenay



Ville de Saguenay



Pour soutenir la matérialisation d'Arvida, l'Aluminum Company of America a produit un nombre impressionnant de documents, tel celui-ci, qui indique éloquemment le caractère exceptionnel du chantier mis en branle, puisqu'il fait foi des déclinaisons multiples de quelques-unes des composantes architecturales qui constitueront une soixantaine de figures différentes de maisons. Révélateur de conditions d'édification particulières, le document permet aussi de décrire les procédés utilisés et le cheminement de la construction de la première phase de la ville, plus spécifiquement de sa troisième dimension (z), dont il expose à la fois la planification et la production.

Les documents que l'on peut rattacher à la planification recèlent souvent plusieurs degrés de signification, tel le plan d'Arvida publié en affiches couleur ou noir et blanc en 1926, qui nous informe sur le projet matériel de ville et sur son positionnement volontariste dans l'imaginaire collectif de l'époque. Les town planners Harry Beardslee Brainerd et Hjalmar Ejnar Skougors condenses tout le savoir-faire contemporain en matière d'organisation des villes dans cette image. Comme taillée dans une nature surabondante, signe de richesses des ressources du sol sans doute, la ville dont le projet est ainsi diffusé sur la planète en affiches, tantôt en couleur, tantôt en noir et blanc, réunit toutes les formes possibles d'énonciation d'un établissement industriel d'une envergure inégalée. Ainsi, tandis que le discours promotionnel scriptural use abondamment de références connues, tels les 2400 hectares ou 6000 acres de terres effectivement achetés pour l'établissement, mais connotant aussi directement les principes de la notoire Garden City d'Ebenzer Howard, l'énoncé architectural que véhicule ce plan affiche l'organisation parfaite de la ville planifiée (xy, en l'occurrence: détail du parcellaire, hiérarchie des circulations, ségrégation des fonctions, etc.) dans une figure artistique achevée qui assure des garanties de succès de l'aventure, en d'autres mots, du rendement potentiel sur l'investissement que la construction de la ville appelle.

Conscientes de faire histoire, l'Aluminum Company of America et sa successeur à Arvida, l'Alcan, ont soigneusement consigné les moindres faits de l'édification de leur cité-modèle. Pour en documenter la production, on trouve ainsi des photographies du chantier de construction des maisons, comme celle-ci, qui fait valoir le caractère prodigieux des techniques de standardisation mises en branle : profilées en composantes architecturales (corniches, fenêtres, portes, etc.) découpées préalablement dans les scieries établies sur le site de la ville, les maisons sont assemblées systématiquement, à mesure que ces matériaux sont distribués aux parcelles grâce à des wagons circulant sur des rails qui sillonnent la ville. On a auparavant coulé les fondations de béton de chaque maison, conçues en quatre dimensions qui autorisent une infinité de figures architecturales, mais qui aussi permettent de rationaliser l'usage des coffrages, réutilisés de maison en maison. De ce chantier d'Arvida, une maison surgit à toutes les cinq heures.



Société historique du Saguenay

toute matérialisation ait un effet sur une planification subséquente : dans le temps, chaque projet de ville est contaminé par la ville dans laquelle il est projeté, qui, par-delà la succession de planification, de production et de matérialisation et par l'entremise de l'idée sous cette influence, s'immisce dans la ville à advenir.

Poursuivons notre modélisation temporalisée, selon laquelle une part de l'image résultat d'un projet est contenue dans l'image du projet qui lui succède et chaque nouvelle planification est tributaire de la matérialisation précédente et de l'idée qui l'a filtrée : le parcours quasi circulaire de la planification à la matérialisation s'avère alors, au-delà du plan du « moment donné », spiral. Tout en s'écartant de plus en plus d'un « degré zéro » d'où émerge une ville, la spirale embobine à la suite l'une de l'autre planification, production et matérialisation autour d'un axe : le

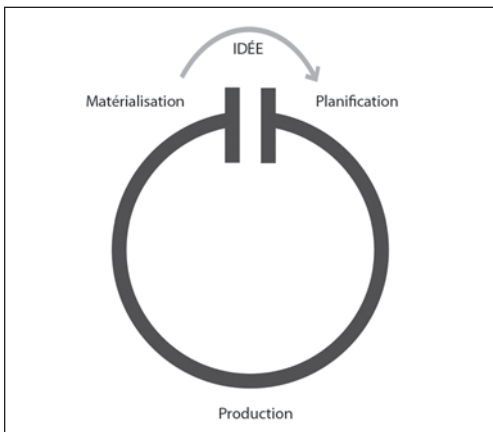


Schéma : Marika Paradis / Lucie K. Morisset

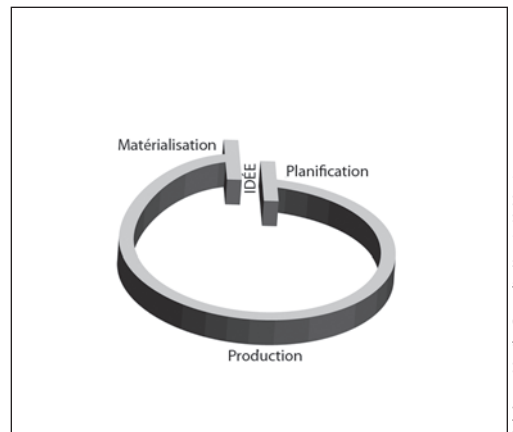


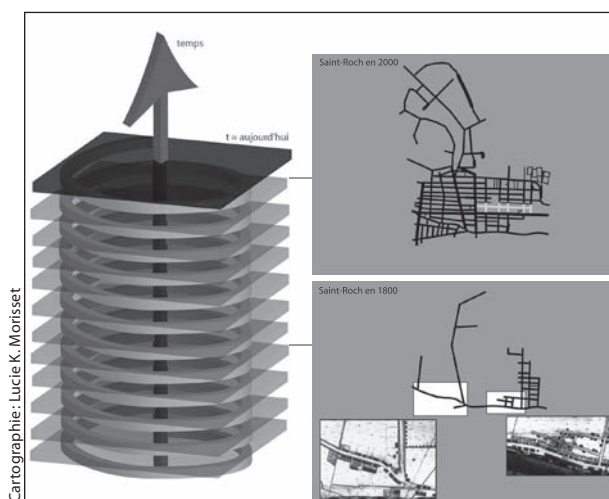
Schéma : Marika Paradis / Lucie K. Morisset

Schéma de l'image de la ville comme le cumul totalisant des trois temps de l'œuvre, la planification, la production et la matérialisation, au départ d'une idée que l'image rejoint partiellement, mais jamais parfaitement, tout comme la matérialisation n'équivaut jamais tout à fait à la planification, ce que figure le tracé circulaire non fermé ; « l'imitation du modèle advient sélectivement ».

Dans le temps long de la ville, le tracé circulaire bidimensionnel des trois temps de l'œuvre se lit plus clairement comme l'amorce d'une spirale, le temps de la matérialisation ne se situant pas au même niveau que le temps de la planification, la matérialisation s'approchant plutôt, sans toutefois y toucher, de la planification subséquente.

temps. Si comprendre l'artefact collectif exige que l'on pénètre dans cette genèse, par-delà ses affleurements coincés dans la surface de notre propre imaginaire, la constitution du palimpseste peut être ainsi décryptée en strates successives où sont écrites planification, production et matérialisation de la ville, portion matérielle d'un signe métalangagier dynamique dans lequel l'idée figure le signifiant.

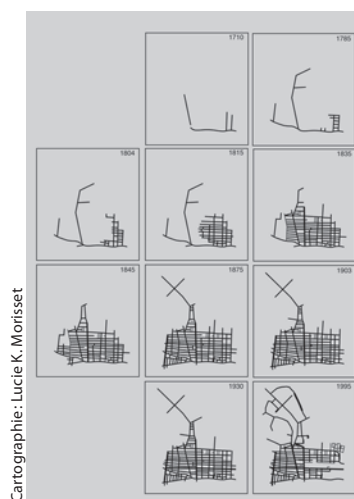
Admettre le temps long de la ville implique ainsi que la forme et le sens que l'on peut décrire pour une strate, en isolant celle-ci dans la spirale, sont à la fois porteurs et considérablement distants de la forme et du sens que l'on pourrait dégager d'une strate du même territoire, mais à quelques siècles d'intervalle. Pour reprendre l'exemple qui fondait cette considération dans *La mémoire du paysage*³⁹, l'image de Saint-Roch en 2000, quelles que soient les dimensions par lesquelles on la décrit, est distincte de l'image de Saint-Roch en 1800 ; elle en retient pourtant, sinon tous, au moins certains caractères, comme le tracé de l'écriture dévié par le sillon laissé par quelque effacement du palimpseste.



Cartographie: Lucie K. Morisset

Au final, on peut représenter la genèse de la ville comme la succession des images $([xy + z]t = [s]_t)$ enroulées l'une à la suite de l'autre dans une figure spirale dressée autour d'un axe, le temps. Cette figure dissocie ainsi les images du passé de l'image du présent – l'image de Saint-Roch en 2000, par exemple, qui est distincte de l'image de Saint-Roch en 1800 – tout en reliant éventuellement certains des caractères de cette dernière aux caractères qui l'ont précédée : on conçoit que l'image de Saint-Roch en 2000 retient sinon tous, à tout le moins certains des caractères de l'image de Saint-Roch en 1800, comme le trait de la plume enfoncée dans les sillons laissés par le grattage du palimpseste. On pourrait ainsi, par coupe longitudinale, de l'état vers la planification, mesurer le décalage entre l'état de 2000 et celui de 1800, en l'occurrence en superposant l'un à l'autre, mais dans tous les cas pour observer que $A \neq B$ si $[A : (xy + z)t_{1995} = s_{1995}]$ et $[B : (xy + z)t_{1800} = s_{1800}]$.

39. Lucie K. Morisset, *La mémoire du paysage*, op. cit.



Cartographie: Lucie K. Morisset

Cartographie polyphasée synthétisant la succession dans le temps de différentes images de Saint-Roch eu égard aux deux dimensions du plan de la ville. La portion matérielle de la ville dont on distingue bien certaines rémanences, d'époque en époque, correspond à une portion abstraite que l'on peut, selon notre modèle, associer à l'idée de la ville ; à chaque temps, l'une et l'autre, conjuguées à la manière du signifié et du signifiant, constituent le signe urbain, porteur de signification.

Si cet engendrement d'images laisse bien entrevoir la particularisation à l'œuvre et, conséquemment, permet de dégager l'avènement des traits d'une personnalité, peut-on de même tenter de modéliser comment la ville, au final, fait écho à l'intelligence collective et à la culture qui la forge, bref, comment la ville spatialise l'identité ?

■ Le temps long de la ville : de l'idée à l'identité

En un mot, le véritable chercheur transforme ce qu'il touche⁴⁰.

André Corboz

Notre modélisation nous a permis d'associer une idée à une image, ou, en d'autres mots, d'identifier ce qui particularise la ville en accédant depuis une partie visible (l'image) à la partie abstraite (l'idée) qu'elle matérialise. De même, si l'image est l'attribut des formes et du sens de la ville à un moment donné, on peut concevoir que l'enroulement des images et la superposition de formes et de sens à d'autres formes et d'autres sens constituent l'imaginaire de la ville : un global syncrétique qui porte la signification de la ville. Tandis que l'idée filtre la personnalité de la ville d'image en image, d'époque en époque, la discontinuité ou le moment par lequel on peut atteindre cette idée, en reconstituant une image ($[xy + z]t = [s]$), engendrée dans les temps courts de planification, de matérialisation, de production, fait correspondre une suite d'images, concrètes, en l'occurrence la portion signifiée de notre signifiant syncrétique, c'est-à-dire l'imaginaire, au domaine abstrait de l'identitaire. Plus simplement : l'image est à l'idée ce que l'imaginaire est à l'identitaire.

Ainsi peut-on, je crois, décoder et comprendre la personnalité de la ville et situer son originalité parmi les sphères d'intérêt de notre temps présent. Pour autant, c'est la mesure du temps long qui nous permet de saisir l'artefact collectif, au-delà du cliché descriptif de tel ou tel groupe que l'on interrogerait sur lui-même : c'est par le temps long que la ville parle d'identité collective, c'est-à-dire des besoins et des idéaux, de l'antérieur et du devenir, du nouveau et du savoir qui ont présidé à son engendrement.

La suite de notre cheminement dans ce modèle relève pour l'essentiel de la méthode : il s'agit de saturer notre modèle systémique ($[xy + z]t = [s]$) – c'est-à-dire de documenter le phénomène et son fonctionnement jusqu'à ce que de nouveaux documents n'apportent plus suffisamment d'information au système – pour capter l'interrelation des formes et des sens, en suivant de façon inductive notre hypothèse générale, selon laquelle le projet de ville advient sélectivement. On doit donc comparer le réel à l'univers des possibles, généralement contenus, ou au moins évoqués, dans les énoncés variés qui sous-tendent le réel ; c'est dire, simplement, que la première opération consiste à *décrire* avec un maximum de détails (la moindre poussière n'important, bien entendu, que dans la

40. André Corboz, « La recherche : trois apologues », *op. cit.*, p. 26.

mesure où elle peut fonder une explication de la personnalité⁴¹) les formes urbaines, dans leurs quatre dimensions, selon les aspects qu'en rendent les énoncés picturaux, scripturaux ou architecturaux relatifs à la planification, à la production ou à la matérialisation ; bref, représenter l'image dans son ensemble, à un moment donné.

Opération active, critique et discriminante⁴², éclairée de ce que l'existence même d'un document révèle toujours l'exception⁴³, la description de ce qui est là et de ce qui n'y est pas nous a mis sur la piste de ce qui est advenu et de ce qui n'est pas advenu. Décrire permet d'*expliquer*, c'est-à-dire, comme nous le rappelle encore André Corboz, *explicare*, « déplier » : faire comprendre en développant le phénomène dans le monde et son histoire. Le contexte idéique et topique de l'œuvre s'offre alors à la découverte, avec les systèmes techniques, sociaux, économiques et culturels qui l'étayent. Puis, enfin, on peut interpréter, c'est-à-dire interposer une signification entre le chercheur et la ville qu'il a disposée devant lui afin de proposer, au bout du compte, pourquoi cela est ainsi et pas autrement. Ainsi se reconstitue la personnalité de la ville, qui revient à cerner comment, pourquoi et en quoi celle-ci est advenue particulièrement.

Mis en piste par la description, l'exercice, bien sûr, n'est jamais intégral hors de l'angle balayé par la problématique, puisqu'il s'agit précisément de reconstituer l'objet que celle-ci anime. Ni réductive (la ville dans une théorie) ni exhaustive (la ville dans ses moindres particules), la démarche tendra, dans les faits, vers l'une ou l'autre de deux finalités : retracer la genèse de l'imaginaire par la morphogenèse ou la sémiogenèse permettra, selon le cas, soit de mieux comprendre la ville (ou l'un de ses aspects) dans une vue plus abstraite ou spéculative, soit, dans une vue praxéologique mue par des objectifs de requalification, de relever quelque potentiel ou, à l'inverse, quelque refoulement du matériau mémoriel, par exemple. La reconstitution, dans tous les cas, reste tributaire de notre questionnement et de notre posture, d'autant que le discours soumis à notre herméneutique n'est pas linéaire ou séquentiel : comme l'a aussi évoqué André Corboz⁴⁴, la ville, sous cet aspect, s'apparente plutôt à un

41. André Corboz (« La description : entre lecture et écriture », *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris, Éditions de l'Imprimeur, 2001, p. 251) écrit ainsi : « Aucune description n'est jamais finie, c'est-à-dire intégrale et cela pour un motif très simple : une description n'est jamais "pure", puisqu'elle procède d'une intention souvent implicite. Ou si l'on préfère – et la contradiction n'est qu'apparente –, une description ne peut être exhaustive qu'en fonction d'une problématique définie d'avance. »

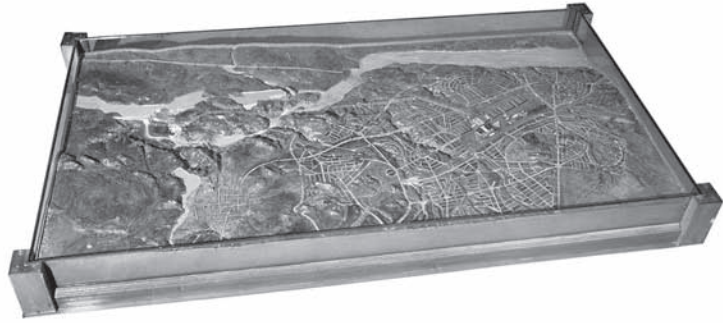
42. Voir André Corboz, « La description : entre lecture et écriture », *op. cit.*, p. 249-257.

43. Ce qui ne dispense pas d'une nécessaire critique des sources. L'historien sait cependant que le besoin de codifier en un document quelconque trahit généralement une situation exceptionnelle, hors de l'usage commun qui n'a pas, lui, besoin de codification pour être compris de façon organique dans des situations de communication données. Sur la question du document architectural, voir Luc Noppen et Marc Grignon, *L'art de l'architecte. Trois siècles de dessin d'architecture à Québec*, Québec, Musée du Québec, 1983.

44. Voir sur cette idée André Corboz, « Apprendre à décoder la nébuleuse urbaine » (*De la ville au patrimoine urbain...*, *op. cit.*, p. 135), dans lequel on lit qu'« [u]n texte est une structure linéaire, en principe hiérarchisée, perceptible par les sens en tant que tout [...] ; l'hyper-texte, au contraire, n'est pas comme tel saisissable par les sens ; il ne possède pas de structure univoque et impérative, il se parcourt presque *ad libitum* ». C'est cette discussion qui m'a inspiré l'idée de points d'entrée variables dans le système de la ville palimpseste, bien que ce ne fût pas là son but premier.

Expliquer et interpréter ►

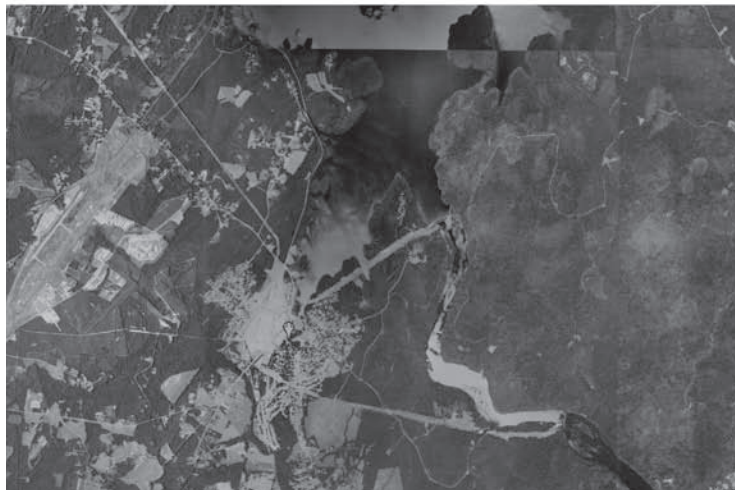
Arvida à partir de ce plan-relief réalisé lors de sa planification, en 1925, peut par exemple requérir de comparer les formes mises de l'avant dans celui-ci au projet de la cité industrielle de Tony Garnier, conçue de 1904 à 1917 à des milliers de kilomètres outre-mer. Ou, pourquoi pas, sur le chemin, comparer cette Cité industrielle de Garnier qu'on a toujours cru être une « imagination sans réalité » – ce sont les mots de Tony Garnier – à la ville de Badin, implantée en Caroline du Nord par un cartel français de l'aluminium et cédée à l'Aluminium Company of America à la veille de la Première Guerre mondiale, alors qu'elle ressemblait à s'y méprendre à quelque ébauche de la grande œuvre de Tony Garnier ? Bref, retracer la morphogenèse et la sémiogénèse depuis l'idée jusqu'à la matérialisation, puis vers l'idée et la planification encore, tous moments qui modulent, pétrissent la forme et le sens de la ville en une image donnée ; on saisit alors, dans le contexte déployé plus ou moins intuitivement, les « modèles » ou les éléments comparables et la sélection survenue dans la particularisation de la ville sous enquête, ainsi que les motifs de cette particularisation, qui permettent de l'interpréter. De haut en bas : Arvida, plan-relief, 1925 : la cité nouvelle, la ville industrielle ancienne (Kénogami), l'usine d'aluminium, le fleuve, la centrale hydroélectrique... ; Tony Garnier, Une cité industrielle, 1904-1917 : la cité nouvelle, la ville industrielle ancienne, l'usine d'aluminium, le fleuve, la centrale hydroélectrique... ; Badin, Caroline du Nord, vue satellitaire 2009 : la cité nouvelle (c. 1911-1914), la ville industrielle ancienne (Palmerville), l'usine d'aluminium, le fleuve, la centrale hydroélectrique...



Société historique du Saguenay

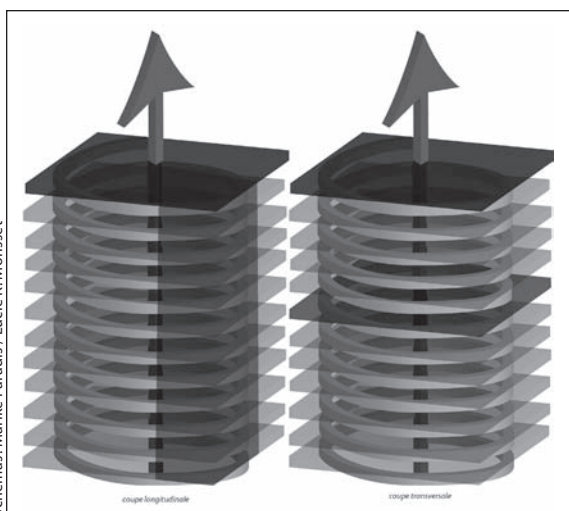


Une cité industrielle



Nasa/Google, 2009

Schémas : Marilke Paradis / Lucie K. Morisset



En suivant notre modèle des trois temps de l'œuvre enroulés dans la spirale du temps long de la ville, on peut aborder historiquement chaque image de la ville en suivant la sélection advenue depuis la planification jusqu'à la matérialisation ou retracer, depuis l'état actuel par exemple, les temps de l'œuvre qui ont conduit à cette matérialisation. On peut aussi choisir d'examiner dans le temps long une section de ville, par une coupe longitudinale dans notre modèle spiral; ou l'on peut encore n'analyser qu'une strate, ou l'engendrement d'une seule image, par coupe transversale. Néanmoins, notre vue, depuis le dessus de la spirale, reste toujours tributaire de « l'opacité » de la strate dans laquelle nous sommes.

yeux, jusqu'au projet qui s'y est déployé. Dans le premier cas, il étudiera plutôt la métonymie du projet, c'est-à-dire la génération et sa façon d'advenir particulièrement; dans le second, il cherchera à saisir pourquoi le résultat qui se présente à lui est advenu ainsi, pas autrement, afin, sinon de retrouver des correctifs, au moins d'envisager des interventions qui concordent avec la personnalité du territoire.

On analysera ainsi l'actuel en confrontant par exemple un état B en un temps b , décrit sous les aspects $([xy + z]t_b = [s]_b)$, à un plan A décrit comme $([xy + z]t_a = [s]_a)$. Pour entrer dans le système, que ce soit longitudinalement ou transversalement, on observera en a ou en b , sinon carrément l'actuel, des nœuds, des discontinuités de la genèse auxquelles correspondent les documents qui alimentent l'analyse, découverts souvent intuitivement, et qui, de l'un à l'autre, permettent de parcourir le phénomène en reconstitution. Le plan originel pour Arvida témoigne d'une discontinuité entre les 2400 hectares de terres agricoles et la ville qui va survenir à cet endroit; un plan d'expropriation dans Saint-Roch y révèle l'état de production d'une nouvelle rue rectiligne; et ainsi de suite, tant à l'échelle microscopique (la rue, le bâtiment) qu'à l'échelle macroscopique de la ville. Au final, l'opération revient en quelque sorte à déconstruire le global synchrétique de la ville, c'est-à-dire que, pour débusquer les moments de cet engendrement totalisant, on soustrait les uns des autres, A de B ou B de A, par exemple:

$$\left\{ [xy + z]t_b = [s]_b \right\} - \left\{ [xy + z]t_a = [s]_a \right\} = S_{a+b}$$

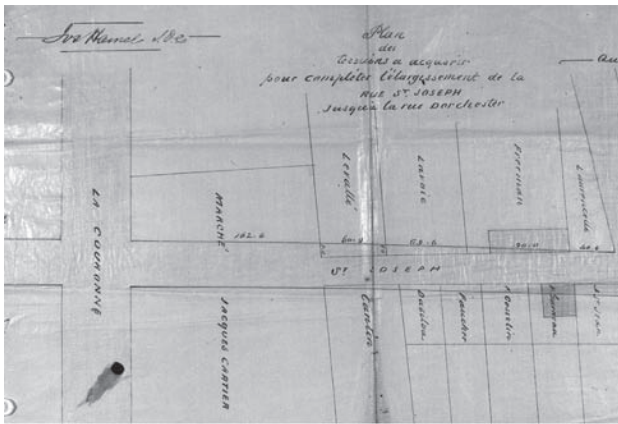
Ainsi peut-on entrevoir, au bout du compte, cette sélection du projet, qui particularise, dans le transfert créatif d'une idée abstraite sur le tissu concret de l'environnement humain qui accumule et conjugue les

hypertexte, c'est-à-dire à un système contenant des nœuds liés entre eux de telle sorte qu'il soit possible, après avoir accédé à l'un de ces nœuds, de traverser le système en allant de l'un à l'autre⁴⁵.

Selon sa posture et son questionnement, le chercheur, pour en saisir les genèses, abordera ainsi l'hypertexte de la ville par section transversale ou longitudinale de notre modèle spiral, dans un temps court ou dans un temps plus long et soit depuis la planification et son contexte jusqu'à un état matérialisé donné, soit depuis l'état donné, généralement celui qui survient sous nos

45. C'est la définition qu'en donnait Theodor Nelson dans *Computer Lib / Dream Machines*, Indiana, South Band, 1974.

traces de l'intelligence collective et du temps. Sans prétendre à autre chose qu'une modélisation des interactions qui guiderait nos pas dans la forêt des représentations, depuis le monde visible de la ville, jusqu'au monde invisible des significations, une herméneutique des formes urbaines, centrée sur la ville, sur une ville surtout, peut, sous ces aspects, reconstituer la personnalité de celle-ci; simplement saisir, à la lumière de nos préoccupations contemporaines, pourquoi elle est ainsi faite. Pour cerner ce qui s'agite devant nous maintenant. Pour remonter au projet que ceux qui ont fait la ville sous nos pieds ont laissé dans son paysage. Pour comprendre, sinon toute notre civilisation, du moins un petit bout de nos identités.



Archives de la Ville de Québec

Énoncé architectural et énoncé pictural documentant, l'un la planification du redressement de la rue Saint-Joseph dans Saint-Roch, l'autre la matérialisation du redressement. L'existence du premier fait foi d'une rupture ou d'une discontinuité dans le temps long de la ville, qui correspond, dans notre modèle, à un « changement d'étage » de la spirale, c'est-à-dire à une nouvelle planification. C'est en examinant ces documents et, conséquemment, les ruptures qu'ils consacrent que l'on peut suivre la genèse de la ville. Plan des terrains à acquérir pour compléter l'élargissement de la rue Saint-Joseph, 1845, et vue de la rue Saint-Joseph vers 1895. La coupe transversale dans le modèle spiral, qui nous fait suivre le parcours de la planification à la matérialisation, fait à nouveau voir que $[B-A = S_{a+b}]$ si $A: [(xy+z)_{t_{1845}} = s_{1845}]$ et $B: [(xy+z)_{t_{1895}} = s_{1895}]$.



La ville en projet

Reconstruire l'identité ou
la représentation urbaine ?

4

L'identité du bâti montréalais à l'aune de la continuité et de l'invention

Le rôle fondateur
d'André Corboz*

Alena Prochazka

Ce texte examine l'apport de la pensée d'André Corboz aux approches de la production de la ville soucieuses de la continuité du cadre bâti, sur le plan tant physique qu'idéal, telles qu'elles ont été formulées et pratiquées à Montréal. Le fondement théorique amorcé par Corboz déjà durant son séjour montréalais dans les années 1970 met de l'avant deux aspects de sa pensée. Premièrement, la valeur inventive comme principe d'une sorte d'intégration par stratification où chaque époque invente et superpose son expression, ses propres logiques. Deuxièmement, l'importance de la dimension idéale de l'imaginaire territorial et, notamment, de l'identité urbaine.

Au début des années 1990, quelques projets exemplaires se sont saisis de l'idée corbozéenne de la continuité à l'enseigne du renouvellement. Pour les architectes, les designers et les aménagistes soucieux de la continuité, cette posture sous-tend la prise en compte des traces et des mutations comme des éléments, des points d'appui et des stimulants de leur propre planification. La perspective corbozéenne permet aussi d'examiner le phénomène des mutations des idées collectives se rapportant à un territoire. Par exemple, celle de l'identité urbaine attribuée à un territoire vu comme un paysage idéal plutôt qu'un état de fait du bâti localisé géographiquement.

* Ce texte a été élaboré avec l'appui financier de l'Université de Montréal.

À l'arrivée d'André Corboz au Québec en 1967, la rénovation urbaine à Montréal bat son plein : grands projets d'édifices et d'infrastructures s'imposent dans la ville existante, le dessein des décideurs étant de conférer à la ville un caractère de grande métropole internationale pour accueillir l'exposition universelle.

Le projet de modernisation que pilote le maire Jean Drapeau depuis la fin des années 1950 conduit au déplacement du centre-ville de Montréal depuis la place Jacques-Cartier historique vers un lieu central moderne dorénavant assuré par la place Ville-Marie. Cette «place» n'en est pas une au sens convenu : elle est un réseau de galeries piétonnes souterraines que domine le gratte-ciel. Quel changement de paradigme de figure urbaine pour désigner le centre !

■ L'ère progressiste de la rénovation urbaine

À l'aune de l'idéologie progressiste s'est formé le premier paradigme délibéré d'un imaginaire identitaire inscrit dans le bâti montréalais, c'est-à-dire un ensemble d'idées, d'images, de stratégies qui sont mises de l'avant pour construire une nouvelle identité urbaine de Montréal.

Cependant, cette aventure héroïque qui entraîne la perte de plusieurs secteurs du tissu de la ville existante contribue, grâce aussi aux événements internationaux de l'Expo '67 et des Jeux olympiques de 1976, à la prise de conscience du rôle touristique du Vieux-Montréal et, donc, de sa conservation.

Mais, entre-temps, le Vieux-Montréal est aussi l'objet sinon de rénovation urbaine, du moins de spéculations en ce sens entourant son infrastructure et ses immeubles. Le quartier congestionné, perçu comme inefficace pour les activités commerciales qui s'y déroulent et désuet pour la vie résidentielle, donne matière à études au Service d'urbanisme municipal. Grâce à quelques visionnaires, le secteur échappe à la fièvre des démolitions que provoquent habituellement les projets de rénovation urbaine. Soulignons le rôle de Sandy Van Ginkel, un Hollandais qui s'établit à Montréal en 1957, enseigne brièvement à la McGill School of Architecture (1958) et fonde, avec son épouse Blanche Lemco, un bureau d'urbanisme. En 1960, ils reçoivent le mandat de faire une proposition visant à améliorer la circulation dans le Vieux-Montréal. Ils entreprennent alors ce qui est, à notre connaissance, la première étude comparative des étapes de l'évolution de son tissu urbain et les premiers relevés de l'état et des usages des bâtiments, des places et des rues du quartier. Résultat : le projet de faire passer l'autostrade est-ouest en plein quartier historique qui exigeait la démolition complète du marché Bonsecours est écarté. Au lieu de cela, les Van Ginkel proposent de détourner la circulation au nord du quartier. Cependant, cette autoroute Ville-Marie telle qu'elle a été réalisée affectera profondément les anciens quartiers extra-muros. Nous reviendrons plus loin sur l'essor nouveau de ce territoire qui fut ainsi banni



◀ Un projet de rénovation urbaine en 1960: construire une autoroute est-ouest étagée entre le quartier historique et le fleuve.
Lalonde & Valois, Projet d'une autoroute est-ouest, en bordure du fleuve Saint-Laurent, 8 janvier 1958.

L'étude de nos différents projets et les exigences des autorités du port nous ont mis dans l'obligation de demander la démolition complète du marché Bonsecours. Cependant, grâce à l'emprise moins large requise pour une construction étagée, comme ci-devant décrit, nous avons pu conserver la vieille église Bonsecours qui est certainement une bâtisse importante dans l'histoire de notre ville.



◀ Pour réaliser l'autoroute est-ouest, il est proposé de démolir le marché Bonsecours. Lalonde & Valois, Projet d'une autoroute est-ouest, en bordure du fleuve Saint-Laurent, 8 janvier 1958.



H.P. Daniel and Blanche Lemco van Ginkel, Fonds Collection Centre Canadien d'Architecture / Canadian Centre for Architecture, Montréal

pendant des décennies de l'animation propre à la vie urbaine. L'importance de l'œuvre des époux Van Ginkel mérite une analyse approfondie qui fera l'objet de nos recherches prochainement.

■ L'approche culturaliste d'André Corboz

En 1964, dans la foulée du retour des approches culturalistes en aménagement, le Vieux-Montréal devient un arrondissement historique et fait dès lors l'objet d'efforts de conservation et de mise en valeur.

Étude de circulation du centre de Montréal, plan, 1957-1960, Sandy et Blanche van Ginkel Associates Ltd., urbanistes. Contre-proposition pour l'autoroute est-ouest.

C'est peu après qu'entre en scène un Suisse fraîchement arrivé pour enseigner l'histoire au sein de la nouvelle Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. Chercheur érudit et curieux de sujets hors de la tradition disciplinaire, friand de la méthodologie juste, André Corboz est remarqué pour son approche originale de l'histoire de l'architecture dans ses publications¹ et ses travaux en cours qui présagent déjà ses ouvrages majeurs à venir² sur l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme. À l'époque de la fondation de la Faculté, il avait été recommandé par Claude Schneid de l'équipe de la célèbre l'École de design à Ulm (une école héritière du Bauhaus) au professeur Marcel Junius, pour l'assister dans sa mission d'examiner l'enseignement de l'histoire de l'architecture. En 1967, le doyen Guy Desbarrats confie à Corboz le mandat d'enseigner l'histoire des théories touchant la restauration des bâtiments anciens.

À ce moment, la restauration impliquait la notion de recyclage. Or, André Corboz observe que le phénomène du recyclage de bâtiments anciens vient à peine d'entrer dans le champ de la réflexion : il n'existe pas de théorie du recyclage³. Il souligne donc l'urgence d'affiner le concept en le dotant du principe de la précaution méthodologique⁴ lors de ce type d'intervention. Au moment de l'éveil à l'importance patrimoniale du Montréal historique, et de la recherche d'instruments cohérents pour sa sauvegarde, l'apport de l'historien arrive à propos.

Dès la fin des années 1960, André Corboz élabore le concept de la réanimation⁵ des quartiers anciens. Il fait une distinction nette entre, d'une part, le recyclage qu'il écarte au passage, le jugeant comme « une intervention de n'importe comment sur n'importe quoi⁶ », et, d'autre part, la restauration (de bâtiments patrimoniaux) et la réanimation (bâtiments anciens, usage nouveau). Entre ces deux concepts, il installe le principe de complémentarité : la restauration seule donnant lieu à du fétichisme, c'est-à-dire à une réduction du bâtiment à un objet à contempler. Il condamne

1. Quelques publications d'André Corboz avant son arrivée à Montréal : « Bruno Zevi et l'architecture organique », *Dire*, juin 1960, n° 3, p. 28-35 ; « L'extension des villes européennes », *Architecture – formes fonctions*, Lausanne, 1962-1963, n° 9, p. 80 ; « La formation urbaine de Genève », *Genève, carrefour des nations*, Genève, Éditions générales, 1963, p. 158-171 ; « Sur l'insertion d'édifices modernes dans les ensembles anciens », *Samedi littéraire du Journal de Genève*, 23 novembre 1963 ; « Une expérience novatrice : Carouge 1775-1790 », *Architecture – formes fonctions*, Lausanne, 1963-1964, n° 10, p. 104-109 ; « Pour la protection des ensembles urbains, l'exemple vient de Fribourg », *Samedi littéraire du Journal de Genève*, 18 juin 1964 ; « Une architecture de parcours », *L'architettura, cronache e storia*, mars 1964, p. 810-828 ; « L'historien de l'architecture face au déclin des idéologies », *L'architettura, cronache e storia*, mars 1969, p. 820-821 ; « L'intervention en milieu urbain historique », *Pro Fribourg*, avril 1969, p. 4-8 ; « Pour une conception de la théorie de l'architecture », *L'architettura, cronache e storia*, 1970, vol. 15, n° 9, p. 614-615.
2. André Corboz, *L'invention de Carouge 1772-1792*, Lausanne, Payot, 1968 ; André Corboz, *Haut Moyen Âge*, Fribourg, Office du Livre, 1970.
3. André Corboz, « Vecchi edifici per nuove funzioni – Old Buildings and Modern Functions », *Lotus International*, décembre 1976, vol. 13, p. 68-79.
4. André Corboz, *La réanimation des bâtiments anciens*, Actes du colloque La charte de Venise (Québec, 1977), Conseil des monuments et sites du Québec, document 6, Québec, 1978, p. 49.
5. André Corboz, « Intervention en milieu historique : quelques réflexions à bâtons rompus », *Pro Fribourg*, avril 1969, p. 4-8.
6. *Ibid.*, p. 4.

d'ailleurs la reconstitution pastiche de la place Royale à Québec qui lui apparaît « comme une plaisanterie coûteuse et dépourvue de toute justification autre que touristique-folklorique⁷ ». Pour lui, la

[...] restauration couvre l'ensemble des interventions techniques et scientifiques fondées sur une méthode ayant pour but de garantir la continuité matérielle d'un édifice ou d'un aménagement à travers le temps. La réanimation a pour fin d'adapter un édifice ou un aménagement aux exigences actuelles, soit en permettant aux anciennes fonctions de se poursuivre, soit par changement d'affectation⁸.

Partisan de la reconstruction des quartiers anciens dans l'esprit de continuité, il met en évidence trois principes : le minimum d'intervention, la réversibilité et la compatibilité qualitative de fonctions. Quant à l'insertion du neuf dans l'ancien, André Corboz se prononce résolument en faveur de la contemporanéité. Retenons ce dernier aspect de sa pensée élaborée déjà au début des années 1970 pour y revenir plus loin.

■ Le contexte intellectuel des années 1960 et 1970

Au moment où André Corboz précise sa théorie de l'intervention en milieu historique (rappelons que seul le Vieux-Montréal possède ce statut), d'autres protagonistes montréalais, jeunes architectes engagés dans le renouveau de la pratique et de l'enseignement de l'architecture, se portent à la défense de l'idée culturaliste de la continuité du bâti montréalais. Leur attention ne se limite pas au vieux quartier historique, dont l'étude et la sauvegarde semblent mieux convenir aux historiens. Elle englobe les quartiers extra-muros, dont l'architecture pourtant digne d'intérêt est victime de démolitions inconsidérées.

À partir des travaux de ces architectes et enseignants, nous pensons à Melvin Charney et à Jean-Claude Marsan, s'installent des mutations de l'idée de la spécificité du cadre bâti montréalais. Dans notre recherche doctorale⁹, nous avons relevé deux paradigmes de la montréalité qui se sont ainsi constitués.

Le premier, attentif au maintien, dans les interventions nouvelles, de la continuité des caractères typo-morphologiques du

Protagonistes montréalais engagés dans le renouveau de la pratique et de l'enseignement de l'architecture dans les années 1960 et 1970.

Montréal 1960-1980 : contexte intellectuel

Événements

1962 nouveau centre-ville (Place Ville-Marie)
1964 Vieux-Montréal devient un arrondissement historique
1967 Expo + loi sur la restauration de la place Royale
1975 Année Européenne du Patrimoine Architectural
1976 Exposition *Construire en quartier ancien*

André Corboz

Réanimation 1967 professeur de l'histoire de l'architecture, Université de Montréal
Stratification 1969 « Intervention en milieu historique »
(palimpseste) 1970 « Les quartiers anciens, pour quoi faire ? »
Émergence 1974 « Du bon usage des sites historiques », *Vie des arts*
1975 Esquisse d'une approche de la « réanimation »

Melvin Charney

Intégration 1967 professeur en architecture, Université de Montréal
Identité 1971 *Pour une définition de l'architecture au Québec*
[1974] 1975 « Saisir Montréal »
1976 *Corridor*
1978 Fonde l'Unité de l'architecture urbaine

Jean-Claude Marsan

Conservation 1970 professeur en architecture, Université de Montréal
Recyclage 1974 *Montréal en évolution*
1975 membre fondateur d'Héritage Montréal

7. André Corboz, « Du bon usage des sites historiques », *Vie des arts*, 1974, vol. XIX, n° 76, p. 16.

8. André Corboz, *La réanimation des bâtiments anciens*, op. cit., p. 51.

9. Alena Prochazka, *Le projet urbain vu comme un catalyseur identitaire. Analyse de contributions récentes à la montréalité (1999-2003)*, thèse de doctorat en études urbaines, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2008.

bâti existant, a puisé dans l'héritage des Giovannoni et Sitte par l'entremise des néorationalistes italiens¹⁰. Ce paradigme, fondé sur l'œuvre de Melvin Charney, est érigé en méthode de projet au sein de la dynamique Unité d'architecture urbaine que Charney crée à l'École d'architecture de l'Université de Montréal (approche connue aussi comme « École de Montréal¹¹ »). Celui-ci explique sa pensée dans deux textes fondateurs. En 1971, il publie *Pour une définition de l'architecture au Québec*¹², suivi de *Saisir Montréal*¹³ deux ans plus tard. Inventeur de l'idée de la *montrealness of Montreal*¹⁴, la « montréalité¹⁵ », il se réfère, pour le caractère singulier du bâti, à une qualité investie dans le tissu urbain et non à une collection de bâtiments seuls. Il souligne l'importance de relier les bâtiments nouveaux à la trame urbaine et de « préserver l'autonomie montréalaise [par le] caractère des nouveaux projets¹⁶ ». De plus, il cherche la montréalité non seulement dans les projets d'architectes, mais aussi dans les aspects collectifs du tissu urbain¹⁷. Pour lui,

[...] le sens physique fondamental provient de l'ensemble; chaque bâtiment se présente comme élément partiel qui s'ajoute au lieu de se distinguer. Bien sûr, il existe des monuments qui se distinguent. Mais c'est dans la rue que l'on rencontre une cohésion qui semble fournir un élément déterminant: un lien entre les gens, le sens de la ville façonnée par tous et qui leur appartient¹⁸.

10. Pensons à Aldo Rossi ou encore aux groupes qui ont travaillé sur la reconstruction des villes et dont la pensée fut formalisée par les frères Krier.
11. Louis Martin, « De l'école à la ville: la naissance d'une École de Montréal », *La Revue d'architecture ARQ*, février 1995, n° 83, p. 10-11.
12. Melvin Charney, « Pour une définition de l'architecture au Québec », allocution prononcée aux *Conférences J.A. DeSève Architecture et urbanisme au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1971.
13. Melvin Charney, « Saisir Montréal », *Découvrir Montréal*, Montréal, Les Éditions du Jour / Société d'architecture de Montréal, 1975, p. 16-35. [Édition originale: « Understanding Montreal », dans Pierre Beaupré et Annabel Slight (dir.), *Exploring Montreal: Its People, Buildings and Places*, Toronto, Greey de Pencier Publications, 1974.]
14. Melvin Charney, « The Montrealness of Montreal. Formations and Formalities in Urban Architecture », *The Architectural Review*, mai 1980, n° 999, p. 299-302. [Réédité dans Melvin Charney et Irena Latek (dir.), *Ville métaphore projet: architecture urbaine à Montréal 1980-1990. City Metaphors Urban Constructs: Urban Architecture in Montreal 1980-1990*, Montréal, Éditions du Méridien, 1992, p. 17-30.]
15. Au sujet de la paternité de ce terme, Luc Noppen et Lucie K. Morisset (« La montréalité de Montréal, ou l'invention du paysage montréalais », dans Lucie K. Morisset, Patrick Dieudonné et Jean-François Simon (dir.), *Réinventer Pays et paysages: Bretagne-Québec, Brest/Québec*, Centre de recherche bretonne et celtique et Institut de géoarchitecture, Université de Bretagne occidentale, 2003) mentionnent que la traduction de *montrealness*, parlant du caractère du paysage construit montréalais comme Melvin Charney l'évoqua, reviendrait à Yves Deschamps (« Montréalité », *ARQ Architecture-Québec*, avril 1989, n° 102, p. 12-13).
16. Melvin Charney, « À qui de droit: au sujet de l'architecture contemporaine au Québec », *ARQ Architecture-Québec*, janvier-février 1982, n° 5, p. 13.
17. Charney Melvin (« Saisir Montréal », *op. cit.*, p. 19-20) dit, à propos de l'aspect collectif de la ville: « L'histoire de Montréal étant ce qu'elle est, cet aspect collectif semble exister et persister non seulement grâce à ce qui a été planifié, [...] mais plus souvent malgré ce qui a été réalisé. Plus précisément, le caractère humain significatif de Montréal provient de l'adaptation opportune du milieu, produit dans des conditions climatiques rudes, par la résistance des gens face à l'aliénation de la vie urbaine. »
18. Melvin Charney, « Saisir Montréal », *op. cit.*, p. 17.

Melvin Charney est l'un des pionniers de cette perspective attentive au vernaculaire urbain, position alors en émergence chez d'autres penseurs, ailleurs, comme les architectes étasuniens Robert Venturi et Denise Scott Brown qui publient le célèbre *Learning from Las Vegas* en 1972 – donc un an après le premier texte fondateur de l'approche de Melvin Charney.

Il écrit :

Ce qui a débuté dans les années 50 avec le pressentiment qu'il existe des rapports entre les édifices et leur milieu environnant, s'affirme vers le milieu des années 60 dans un « contextualisme » physico-spatial de toute la création architecturale contemporaine. Ces démarches contextuelles ont été par la suite élargies à la spécificité urbaine, temporelle et symbolique de l'architecture¹⁹.

La montréalité est en fait une sorte de contextualité idéale investie dans le bâti.

Alors que l'œuvre artistique et architecturale de Charney poursuit sa voie originale empreinte de la quête de l'esprit du lieu et des représentations de la mémoire collective, c'est à l'aune de l'approche de l'École de Montréal que s'édifia la notion de l'intégration de chaque nouveau projet dans son contexte, physique et idéal. Cette posture fait désormais partie de l'idéologie qui sous-tend les règlements municipaux lors de l'élaboration successive des plans d'urbanisme depuis 1992.

L'autre voie pour le maintien de la continuité du caractère du bâti montréalais consiste à sauvegarder le bâti existant. Cette fois, le caractère spécifique réside dans le maintien des formes historiques. On privilégie essentiellement de « sauver Montréal », bâtiment par bâtiment, à plus forte raison si ces bâtiments présentent une valeur patrimoniale. Martin Drouin²⁰ expose dans ses recherches les tenants et aboutissants de ce mouvement dont la vitalité demeure. Jean-Claude Marsan, architecte et urbaniste – qui a soutenu en 1973 sa thèse doctorale *Montréal en évolution*²¹ –, est fondateur de cette posture. Professeur à l'École d'architecture de l'Université de Montréal depuis le début des années 1970, membre fondateur de Sauveons Montréal et de la Fondation Héritage Montréal, il a joué un rôle de premier plan dans le développement de l'orientation qui prône la conservation de l'environnement bâti par la restauration, la rénovation et le recyclage des bâtiments selon une approche culturelle et sociale dite les « 3R ». Plus récemment, dans la logique de l'option de développement durable, cette expression signifie réduction, réutilisation et recyclage.

L'approche consiste soit à adapter la vocation aux besoins contemporains, soit à restaurer le bâtiment selon les méthodes patrimoniales ou encore à l'inclure dans un ensemble neuf. Dans sa déclinaison plus récente

19. Melvin Charney, « À qui de droit : au sujet de l'architecture contemporaine au Québec », *op. cit.*, p. 12.

20. Martin Drouin, *Le combat du patrimoine à Montréal, 1973-2003*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005.

21. Jean-Claude Marsan, *Montréal en évolution*, Montréal, Éditions du Méridien, 1994 [1974, Fides].

dite « durable », cette approche met l'accent sur le recyclage comme solution de rechange à la construction à neuf. Proposant de sauvegarder plutôt que de démolir des constructions existantes, on vise des solutions culturellement responsables, socialement acceptables et économiquement viables²².

Comme en témoigne l'enseignement donné dans les écoles d'architecture et d'urbanisme, la pertinence de ces deux approches pour la production de la ville demeure – l'une privilégiant l'intégration et l'autre ayant pour mot d'ordre la conservation.

■ L'apport d'André Corboz

De ce contexte qui émerge dans les années 1970, l'apport théorique d'André Corboz se démarque :

- d'une part, par l'ampleur et la profondeur de sa pensée qui expose avec une érudition proprement savante les facteurs en jeu ainsi que l'attention accordée à la méthode d'investigation, notamment une recherche historiographique qu'il appelle enquête génétique ;
- d'autre part, par un thème qui traverse son œuvre dès les débuts, à savoir : « comment l'émergence affronte la tradition²³ » dans des moments de bouleversements qui sont en fait, pour Corboz qui se référait à Foucault, autant de « transformations qui valent comme fondations ». Cette curiosité pour les moments de transformation donne lieu à ses concepts les plus régnants.

Pour la distinguer des deux autres approches mentionnées, nous proposons que le mot d'ordre de l'approche corbozienne soit le renouvellement, dont Corboz dévoile tout au long de sa carrière les mécanismes et les sources. La place réservée à l'invention contemporaine y est liée à la vision de continuité sous la métaphore du « territoire comme palimpseste » : en bref, à l'amalgame d'époques et de liens que l'on pourrait qualifier de génétiques entre ce qui affleure et ce qui sous-tend l'apparence du présent.

Comment, dès lors, la pensée d'André Corboz vient-elle enrichir les approches de la production de la ville soucieuses de la continuité physique et idéelle, telles qu'elles ont été formulées et pratiquées à Montréal ?

En ce qui a trait à l'approche dite de conservation et de recyclage, André Corboz, en plus d'en problématiser la méthodologie, introduit dès la fin des années 1960 le concept de compatibilité qualitative lors de l'implantation des usages actuels dans l'architecture ancienne. Il préconise une sorte de négociation avec les vocations du milieu d'insertion tout en tenant compte des pratiques emblématiques ou symboliques de l'objet/

22. Susan Bronson, « The Three Rs: Restoration, Renovation and Recycling », dans Bryan Demchinsky (dir.), *Grassroots, Greystones and Glass Towers: Montreal Urban Issues and Architecture*, Montréal, Véhicule Press, 1989, p. 154-167.

23. André Corboz, *L'invention de Carouge*, op. cit., p. 10.

bâtiment considéré²⁴. Dans le cas de la réanimation, pour Corboz, « la fonction suit la forme²⁵ » où l'adéquation entre le contenant (le bâtiment restauré) et le contenu contemporain (la nouvelle fonction) constitue le processus complémentaire d'une même pratique, car l'architecture est transfonctionnelle : les contenants sont traversés par les contenus. Se basant sur le concept de *bausubstanz*²⁶ [cadre bâti], il considère l'œuvre architecturale comme un organisme²⁷ : elle n'est pas monosémique, elle est actualisable, elle admet un surcroît de significations.

Ici est préfigurée, dès 1975, l'idée du palimpseste : dans les moments successifs, il y a superposition. Du coup, une telle opération acquiert une dimension diachronique.

Va pour l'intervention sur des bâtiments distincts. Mais très tôt dans son parcours intellectuel, André Corboz s'intéresse à la ville comme système²⁸ formé de bâtiments, de parcours et de réseaux. Ainsi, à l'approche qui privilégie la continuité à l'aune de la typo-morphologie, il apporte une dimension originale qui met en perspective le potentiel pour l'intervention actuelle. Il expose l'origine²⁹, au XVIII^e siècle, de l'idée de la ville comme tissu, réseaux d'espaces³⁰ et de relations entre figures architecturales et urbaines. Une telle perception anatomique de la ville envisage l'ensemble des rues, des passages et des places comme un seul système d'espaces publics. Ainsi se constitue au gré des parcours urbains, à la suite des Nolli, Vasi et Canal, une vision synthétique qui explore la contingence urbaine³¹.

Il s'agit là en quelque sorte de la ville dans sa dimension synchrone, dans son apparente réalité à un moment donné. Mais, dans sa métaphore du palimpseste, André Corboz complète sa vision de la ville dans la dimension diachronique.

Il enrichit de ce concept les approches apparues avec le retour de la vision culturaliste où

[...] la conception de l'aménagement est vue comme le résultat d'une très longue et très lente stratification qu'il importe de connaître pour intervenir. [Une telle lecture] cherche à identifier les traces encore

24. André Corboz, « Bâtiments anciens et fonctions actuelles : esquisse d'une approche de la "réanimation" », *Werk, Niederteufen*, novembre 1975 [1969], p. 994.

25. *Ibid.*

26. André Corboz, « Bâtiments anciens et fonctions actuelles... », *op. cit.*

27. En cela, André Corboz est influencé par Bruno Zevi, dont il traduit *Saper vedere l'architettura* (1948) [Apprendre à voir l'architecture, Paris, Éditions de Minuit, 1959].

28. André Corboz « Civitas nostra : les quartiers anciens, pour quoi faire ? », *Werk*, février 1970 [1969], vol. 57, p. 119.

29. André Corboz, « Vues réformatrices », dans André Corboz, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Besançon, L'Imprimeur, 2001, p. 124 et 129. [Publié une première fois dans Rainer Michael Mason (dir.), *Une Venise imaginaire. Architectures, vues et scènes capricieuses dans la gravure vénitienne du XVIII^e siècle*, catalogue d'exposition, Genève, Cabinet des estampes du Musée d'art et d'histoire, 1991, p. 15-27.]

30. Voir l'historiographie de cette idée dans André Corboz, « Vues réformatrices », *op. cit.*

31. André Corboz, « Vues réformatrices », *op. cit.*, p. 122.

présentes de processus territoriaux disparus [...] Par ce biais, le territoire retrouve la dimension du long terme, lui restituant une épaisseur que l'on avait oubliée³².

Mais ce phénomène d'accumulation des couches superposées n'est pas celui des archéologues³³, c'est-à-dire les restes matériels des constructions antérieures. La métaphore du palimpseste évoque plutôt « l'irréductible épaisseur du territoire ». Non seulement est-il tridimensionnel, mais – comme le résume Sébastien Marot – il est « de plus en plus affecté et défini par des structures multiples : d'une part, les traces déposées par les générations successives, de l'autre, les dispositifs superposés par les logiques et les autorités variées qui se partagent aujourd'hui l'aménagement du territoire³⁴ ».

Car, pour André Corboz, le territoire est sémantisé, il est un projet, un projet collectif :

[...] la nécessité d'un rapport collectif vécu entre une surface topographique et la population établie dans ses plis permet de conclure qu'il n'y a pas de territoire sans imaginaire du territoire. Le territoire peut s'exprimer en termes statistiques mais il ne saurait se réduire au quantitatif. Il est « discutable ». Il porte un nom. Des projections de toute nature s'attachent à lui, qui le transforment en un sujet³⁵.

Le territoire, « tout chargé qu'il est de traces et de lectures passées en force », est le produit d'une intertextualité entre genres, entre époques, entre visions, entre œuvres et leurs lectures. Pour saisir celui-ci, l'auteur nous convie à naviguer entre les structures physiques construites et leurs représentations diverses.

■ La perspective corbozienne et l'identité urbaine

Ainsi, à l'aide de cette perspective corbozienne, on peut examiner non seulement les évolutions de l'état physique de la ville construite, mais également le phénomène des mutations des idées collectives se rapportant à un territoire. Par exemple, celle de l'identité urbaine attribuée à un territoire vu comme un paysage idéal plutôt qu'un état de fait du bâti localisé géographiquement.

En effet, et nous nous référons ici aux travaux de Luc Noppen³⁶ et de Lucie K. Morisset, si la ville est porteuse de sens, « elle est un objet de représentation. C'est cette représentation, dans sa genèse, dans son

32. André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Besançon, L'Imprimeur, 2001 [1983], p. 226.

33. *Ibid.*, p. 228.

34. Sébastien Marot, « Du palimpseste à l'hyperville », Préface, dans André Corboz (dir.), *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, op. cit., p. 14-15.

35. André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », op. cit., p. 214-215.

36. Luc Noppen (dir.), *Architecture, forme urbaine et identité collective*, Québec, Septentrion, 1995.

mécanisme comme dans sa forme “objectale”, qui est l'identité urbaine³⁷ ». Construction culturelle portée par le cadre bâti, l'identité urbaine est une conséquence des discours sur la ville et des représentations qu'ils engendrent. Elle est donc un « effet » de constructions de l'imaginaire identitaire. Les projets des architectes et des aménagistes sont, en amont de sa consécration, des catalyseurs de la mise à jour de l'imagerie identitaire.

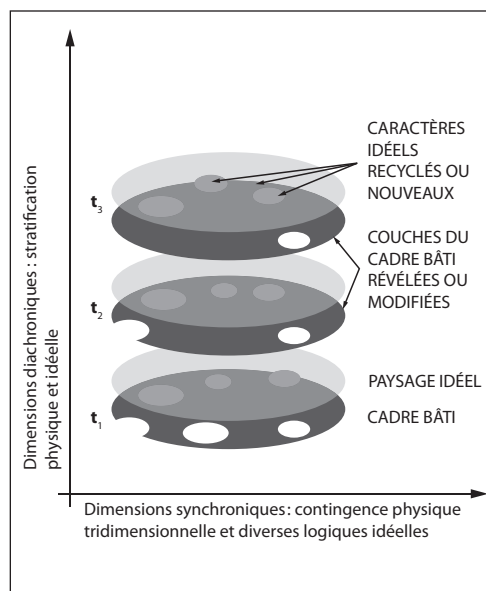
Ils interviennent ainsi dans l'épaisseur, c'est-à-dire dans l'inter-textualité de la ville-territoire. Or, selon André Corboz, « Chaque territoire est unique, d'où la nécessité de “recycler”, de gratter une fois encore, le vieux texte que les hommes ont inscrit sur l'irremplaçable matériau des sols, afin d'en déposer un nouveau, qui réponde aux nécessités d'aujourd'hui avant d'être abrogé à son tour³⁸ ». Le territoire tel un palimpseste³⁹ est continuellement gratté, effacé, modifié, réutilisé. En même temps, le palimpseste est un concept ouvert à la mise à jour, à la novation.

Ce fondement théorique amorcé par André Corboz dès le début de son séjour montréalais permet de mettre de l'avant deux aspects de sa pensée : premièrement, la valeur inventive comme principe d'une sorte d'intégration par stratification où – sous réserve d'une quête d'excellence propre à une architecture d'auteur – chaque époque invente et superpose son expression, ses propres logiques ; deuxièmement, l'importance de la dimension idéale de l'imaginaire territorial dont fait partie l'identité urbaine.

Pour les architectes, les designers et les planificateurs soucieux de la continuité, cette posture sous-tend la prise en compte des traces et des mutations comme des éléments, des points d'appui et des stimulants de leur propre planification. La méthode consisterait à retoucher le contexte existant, à y superposer les interventions et les significations nouvelles et contemporaines, tout en en révélant d'autres, anciennes et enfouies.

Proposons d'illustrer cette continuité corbozienne selon deux dimensions. Synchroniquement, d'une part, chaque couche temporelle est tissée d'un dialogue entre des structures physiques, vues en un moment dans le temps, ainsi que d'un paysage idéal de représentations qui leur sont superposées. Diachroniquement, d'autre part, le fait de

L'irréductible épaisseur du palimpseste territorial corbozien : superposition des paysages idéal et physicospatial dans la dimension synchronique et la dimension diachronique.



37. Lucie K. Morisset, « Entre la ville imaginaire et la ville identitaire : de la représentation à l'espace », dans Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Denis St-Jacques (dir.), *Ville imaginaire, ville identitaire*, Québec, Nota Bene, 1999, p. 5. Voir aussi le chapitre de Lucie K. Morisset dans le présent ouvrage (p. 33).

38. André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », *op. cit.*, p. 228.

39. Le concept parut d'abord en 1983 dans André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », *Diogène*, janvier-mars, n° 121, p. 14-35, puis en 1985 dans « Canaletto. Una Venezia immaginaria », *Electra*, Milan, vol. 2.

gratter pour révéler des couches dans le matériau physicospatial aussi bien qu'idéal est un acte contemporain qui impose des formes et des significations nouvelles.

La mise en pratique d'une telle approche corbozéenne ne fait l'apparition à Montréal, et particulièrement dans son centre historique, qu'avec l'évolution des mentalités.

■ L'impact de la pensée corbozéenne

Ce n'est donc qu'au début des années 1990, soit une quinzaine d'années après la publication par André Corboz du texte fondateur de cette approche dans *Vie des arts*⁴⁰, que quelques projets exemplaires se sont saisis de l'idée corbozéenne de la continuité à l'enseigne du renouvellement. Par conséquent, les méthodes de l'intégration du nouveau dans l'existant subissent des mutations et s'enrichissent de nouvelles déclinaisons.

L'apport de l'approche corbozéenne est particulièrement notable dans les projets de requalification du Vieux-Montréal, puisqu'il y est permis d'envisager des insertions dans le tissu ancien qui expriment chacune leur époque.

Même si initialement, pour requalifier le Vieux-Montréal, il était prévu de reconstruire l'ancien tissu et les bâtiments disparus ou modifiés, on opte finalement pour des projets contemporains qui redynamisent et

Centre Canadien
d'Architecture,
1985-1989, Peter Rose,
architecte, avec Phyllis
Lambert, architecte
conseil, et Erol Argun,
architecte associé.

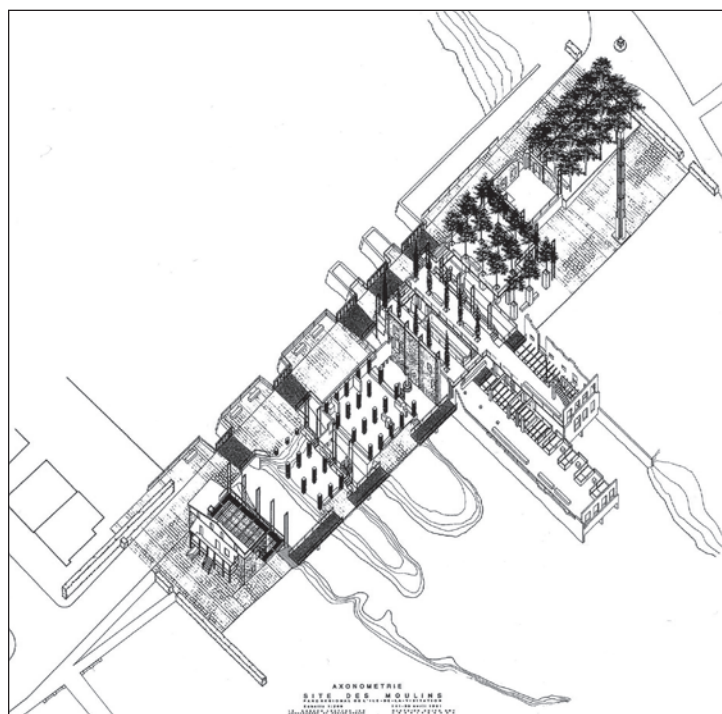
Photo: Guillaume St-Jean



40. André Corboz, « Du bon usage des sites historiques », *op. cit.*



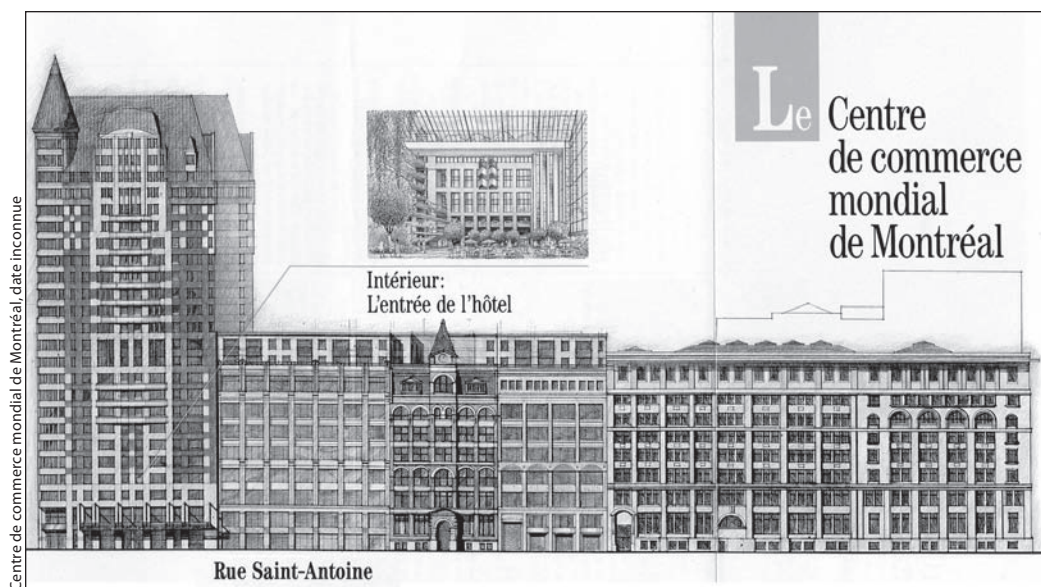
Photo : Guillaume St-Jean



ARQ-Architecture Québec, octobre 1991, p. 16-17

Complex Chaussegros-de-Léry, 1988-1991,
Dan S. Hanganu,
architectes.

◀ Mise en valeur
du site des Moulins,
Île-de-la-Visitation,
1992, Le Groupe
Lestage urbanistes,
Gauthier Guité
Daoust architectes
et urbanistes et
L. Noppen, historien.



Centre de commerce mondial de Montréal, 1992, Provencher, Roy et ARCOP, Becker, Gersovitz, Moss architectes-conseil. Feuille publicitaire, Société de promotion du Centre de commerce mondial de Montréal inc.

Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
Pointe-à-Callière, 1990-1992, Dan S. Hanganu architectes et Provencher Roy et associés.



Photo: Guillaume St-Jean



Photo: Guillaume St-Jean

◀ Bureau d'affaires
de la Caisse de dépôt
et placements du
Québec, 1999-2003,
Daoust Lestage.
Palais des congrès de
Montréal, 1997-2003,
Saia Barbarese
Topuzanov, Tétreault
Parent Languedoc
et Dupuis, Dubuc
avec Hal Ingberg,
architecte consultant
indépendant.



Photo: Marc Cramer

Réaménagement ►
de la place D'Youville,
1997- 2008, Groupe
Cardinal Hardy,
Claude Cormier,
architectes-paysagistes
Luc Noppen et
Lucie K. Morisset,
consultants historiens.



Archives de l'agence Groupe Cardinal Hardy inc.

mettent à jour le cadre bâti historique. L'exposition « Le nouveau Montréal, Projets urbains marquants dans le Vieux-Montréal », tenue en 2001 au Centre de design de l'Université du Québec à Montréal, fait état de cette première génération de projets qui ont emprunté la voie suggérée par André Corboz. En effet, selon les commissaires de cette exposition, Marc H. Choko et Georges Adamczyk, « ces grands travaux [dans le Vieux-Montréal et ses abords] recomposent le paysage urbain entre tradition et

modernité⁴¹ ». La réalisation de ces projets s'inscrit dans un contexte de prise de conscience des décideurs, depuis les années 1980, qui pensent que « la conservation, la restructuration et le développement de ce quartier pourraient jouer un rôle central dans la recomposition d'une forte identification de Montréal parmi les villes nord-américaines⁴² ». La dimension identitaire de ces projets est donc revendiquée. On notera que ce « nouveau » Montréal (qui comprend le Quartier international, la Cité Multimédia, le faubourg Québec et le Vieux-Port requalifié) entoure le Vieux, mais en fait partie tel un écrin inscrit dans une sorte d'épaisseur imaginaire sise sur les traces des remparts disparus. Cet écrin vient affirmer le renouveau de la place de ce secteur recomposé qui a trouvé une nouvelle cohérence dans l'imaginaire identitaire montréalais.

Dès lors, il a semblé opportun d'examiner, dans notre recherche doctorale⁴³, des projets que la fortune critique a consacrés en ce sens. Nous avons proposé une analyse du processus d'investissement identitaire dans lequel se sont engagés leurs concepteurs. Cet investissement apparaît dans des documents qui témoignent du processus de conception et dans les discours qui entourent ces projets.

Nous avons montré les mutations des traits de la montréalité, vue comme l'ensemble des idées-images⁴⁴ porteuses des assignations collectives relativement à la personnalité du bâti montréalais. Ces mutations apparaissent dans les projets qui, tout en tenant compte des paradigmes en cours quant à l'inscription des nouvelles interventions dans le contexte physique et idéal, s'écartent des imageries établies. Parce que ces mutations demeurent génétiquement liées aux idées-images jadis fortement consacrées lors de l'éveil à la valeur sémantique (identitaire et patrimoniale) du bâti existant, on pourrait dire que cette façon de comprendre l'architecture urbaine contemporaine est tout à fait corbozéenne.

Ainsi, après avoir montré les trois paradigmes de la montréalité (progressiste, typo-morphologique et de conservation) qui ont marqué la production des architectes et des designers soucieux de maintenir la spécificité du bâti de Montréal, nous avons décelé un renouveau de l'approche dans des projets récents. Cette montréalité émergente, une sorte de contextualité idéelle critique, résulte de l'hybridation entre la culture architecturale contemporaine globalisée et les référents en filiation avec les idiosyncrasies locales.



Archives Daoust Lestage

Entre tradition et modernité, des projets récents entourent le Vieux-Montréal tel un écrin. Fonds de carte remanié, tiré du schéma de localisation du Quartier international.

41. Communiqué de presse de l'exposition « Le nouveau Montréal: Projets urbains marquants dans le Vieux-Montréal », Centre de design de l'Université du Québec à Montréal, 2001.

42. *Ibid.*

43. Alena Prochazka, *Le projet urbain vu comme un catalyseur identitaire...*, op. cit.

44. Le concept des idées-images est proposé par Jacques Ellul en 1984 dans « Les "idées-images" de la ville de l'homme quelconque », *L'idée de la ville*, Actes du colloque international de Lyon, Seyssel, Éditions Champ Vallon, p. 28-45.

Nos publications récentes⁴⁵ explorent des exemples montrant la filiation généalogique des traits de la montréalité qui est ainsi continûment mise à jour. Tel n'est pas le propos ici, mais le fait même de ce renouvellement met en relief la pensée corbozéenne dans les démarches des projets d'architecture et d'aménagement qui sont conçus dans le souci de la continuité physique et idéale de Montréal.

■ Saisir Montréal à l'aune de l'œuvre d'André Corboz

Terminons avec quelques idées en chantier. Dans l'œuvre d'André Corboz, dans son regard sur la ville-territoire, se trouvent des thèmes et des instruments d'investigation pour éclairer la production actuelle du bâti montréalais. Voici quelques exemples d'idées corbozéennes dans l'architecture contemporaine de Montréal.

Où est le centre de Montréal? Entre le Vieux-Montréal, le Quartier international, le centre-ville des affaires, celui de la culture, des spectacles, centre-ouest, centre-est..., Montréal est-il, comme un territoire selon Corboz, multipolaire⁴⁶? Peut-on comprendre les successives allées et venues du centre-ville selon l'idée corbozéenne de refondation⁴⁷?

La notion de montréalité et du maintien de la continuité symbolique et physique n'est-elle applicable qu'à un territoire relativement restreint de la ville? Ou doit-on comprendre Montréal et sa région comme une hyperville⁴⁸, c'est-à-dire un territoire urbain élargi que Corboz voit multipolaire, exempt de toute harmonie/harmonisation et qui, dans son épaisseur intertextuelle et ses réseaux, serait le résultat d'un collage de territoires identitaires distincts?

À l'échelle, peut-on comprendre l'«irréductible épaisseur» dont parle Corboz – physicospatiale et idéale –, combinée à la vision de la ville-territoire, comme modèle explicatif des systèmes urbains tels les réseaux d'espaces publics dotés d'une contingence organique tridimensionnelle⁴⁹? La requalification du Quartier international de Montréal conçu entre 1999 et 2002 par Daoust Lestage et Provencher Roy et associés, qui renouvelle

45. Dont: Alena Prochazka, «Emergent Paradigms of Montreal's Ideational Landscape of Identity: Tensions between Local and Global in Contemporary Architectural Practice», *Architecture Canada, Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada* [à paraître en 2010].

46. Voir André Corboz, «Apprendre à décoder la nébuleuse urbaine», *De la ville au patrimoine urbain, histoire de forme et de sens*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009 [1994], p. 133-138. [Publié à l'origine dans Bernardo Secchi (dir.), *Quaderno della ricerca sulle trasformazioni dell'habitat in Europa*, juin 1994, n° 2, p. 5-11.]

47. Voir André Corboz, «La "refondation" de Genève en 1830», dans André Corboz, *Le Territoire comme palimpseste et autres essais, op. cit.*, p. 133-172. [Traduction d'un essai publié en 1991 en allemand.]

48. Voir André Corboz, «La Suisse comme hyperville», *Le Visiteur*, automne 2000, n° 6, p. 112-129.

49. La notion de la contingence organique tridimensionnelle de la ville intérieure montréalaise est l'un des traits de la montréalité hybride traités dans notre thèse de doctorat. (Alena Prochazka, *Le projet urbain vu comme un catalyseur identitaire...*, op. cit.)

l'idée de la ville montréalaise souterraine, est un projet catalyseur d'une telle connectivité tridimensionnelle des espaces publics intérieurs et extérieurs qui traversent les édifices, les places, les rues, les passages et les jardins suspendus.

Dans ce nouveau quartier, la ville intérieure de Montréal n'est plus seulement souterraine : elle se développe, comme nous l'avons montré avec les projets du Quartier international, entre les niveaux enfouis autant qu'au niveau de la rue et au-dessus, sous la forme de passages aériens. De plus, les liens visuels entre les espaces intérieurs et extérieurs et l'éclairage naturel vers les souterrains font résolument partie des intentions des concepteurs sans pour autant avoir été complètement réalisés.

Dans un tel système, quelles seraient les figures de la place publique comme espace convivial signifiant ? André Corboz amène des éléments de réflexion sur la notion de la rue en Amérique du Nord. Qu'en est-il à Montréal ?

La liste est ouverte. Cet ouvrage permettra sans doute de tracer d'autres voies.

Pour conclure, signalons que la principale thèse d'André Corboz est de poser le rapport dialogique entre la ville-territoire et ses représentations au cœur même de l'acte de la concevoir – et ce, dans les deux sens du terme, d'une part, de la comprendre, d'autre part, de la projeter – et, ultimement, de la construire. En effet, pour agir sur la ville-territoire, on procède par ses représentations. Celles-ci orientent, informent et à l'occasion réforment (pour employer un terme corbozéen) le projet urbain de la ville, que l'on comprenne celui-ci comme étant une intervention limitée dans l'espace/temps (un projet à construire) ou comme un projet collectif (la ville que l'on souhaiterait bâtir).

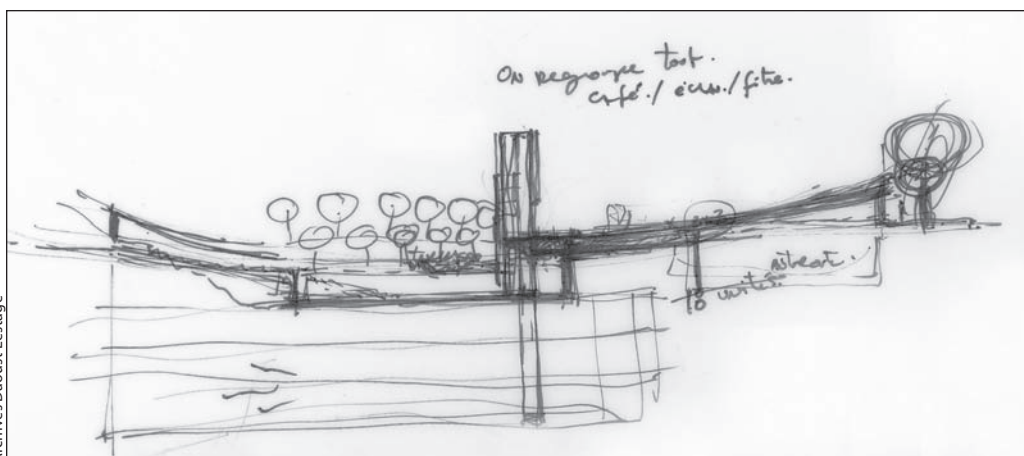
Si la ville et l'espace contemporain sont aujourd'hui envisageables comme des structures stratifiées ou hypertextuelles [nous dit Corboz], c'est que cette possibilité était déjà inscrite en eux depuis bien longtemps sinon depuis toujours⁵⁰.

Ville ou territoire, Montréal est un palimpseste fait dans le sens physique de superpositions de constructions par des générations humaines et, dans le sens idéal, d'incessantes hybridations des significations, grattées ou ajoutées : à nous de les interpréter ! Dans son épaisseur, dans son intertextualité, la ville-territoire est essentiellement un phénomène culturel.

[L]a ville est [...] la condition de la réalisation de l'homme vers l'humain, de l'humanisation de la matière, et de la possibilité généralisée de la créativité⁵¹.

50. Sébastien Marot, « Du palimpseste à l'hyperville », *op. cit.*, p. 15.

51. Jacques Ellul, « Les "idées-images" de la ville de l'homme quelconque », *op. cit.*, p. 42.

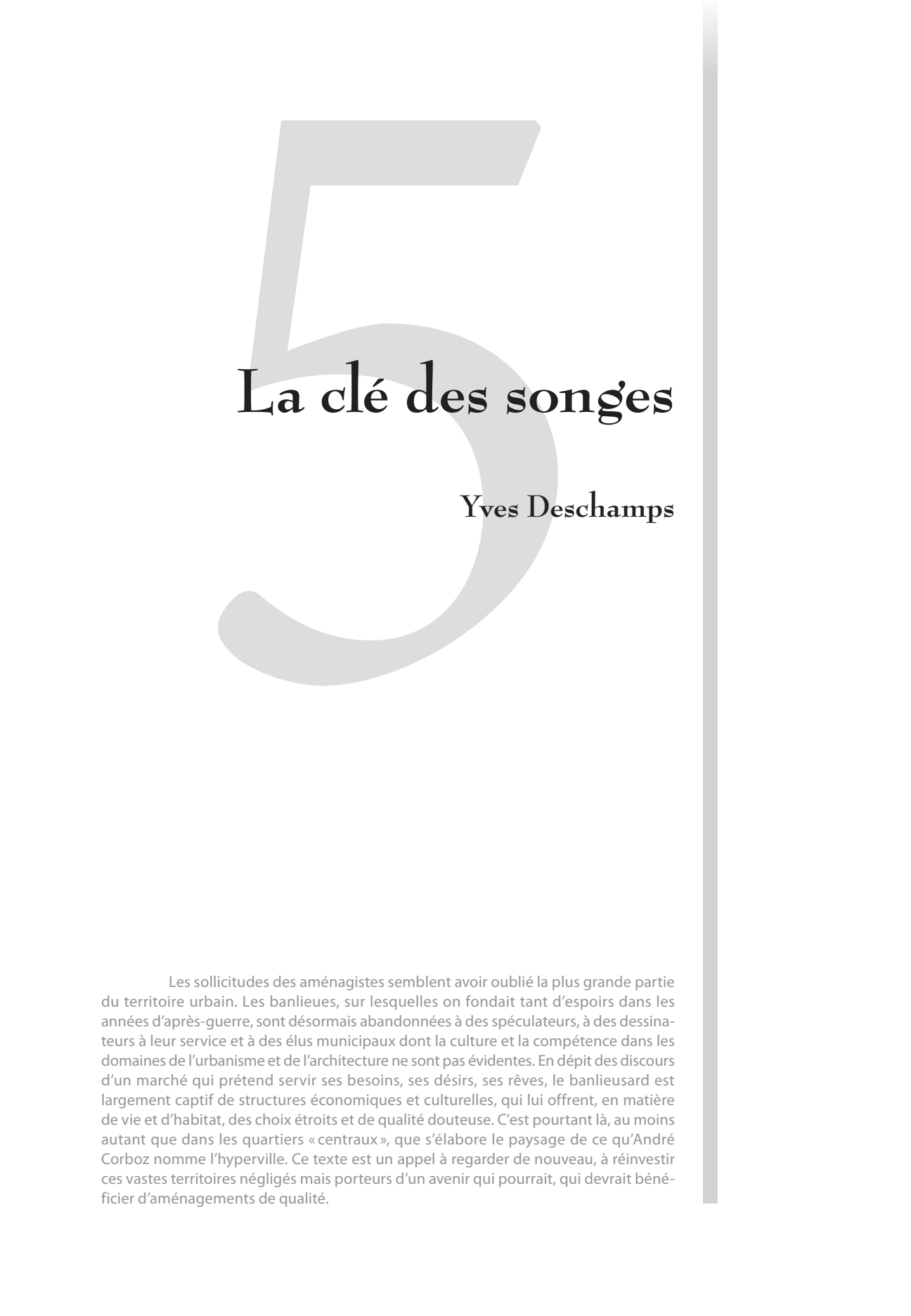


▲
La requalification du Quartier international de Montréal conçue entre 1999 et 2002 par Daoust Lestage et Provencher Roy et associés renouvelle l'idée de la ville montréalaise souterraine.

La rue comme ►
espace public de convivialité. Ici « Broadway-by-the-Beach », New York, été 2009.

Photo: Alena Prochazka





5 La clé des songes

Yves Deschamps

Les sollicitudes des aménagistes semblent avoir oublié la plus grande partie du territoire urbain. Les banlieues, sur lesquelles on fondait tant d'espairs dans les années d'après-guerre, sont désormais abandonnées à des spéculateurs, à des dessinateurs à leur service et à des élus municipaux dont la culture et la compétence dans les domaines de l'urbanisme et de l'architecture ne sont pas évidentes. En dépit des discours d'un marché qui prétend servir ses besoins, ses désirs, ses rêves, le banlieusard est largement captif de structures économiques et culturelles, qui lui offrent, en matière de vie et d'habitat, des choix étroits et de qualité douteuse. C'est pourtant là, au moins autant que dans les quartiers « centraux », que s'élabore le paysage de ce qu'André Corboz nomme l'hyperville. Ce texte est un appel à regarder de nouveau, à réinvestir ces vastes territoires négligés mais porteurs d'un avenir qui pourrait, qui devrait bénéficier d'aménagements de qualité.

L'aménagement du territoire montréalais se déroule en dépit du bon sens humain, économique, social, écologique : étalement urbain, gaspillage des ressources territoriales, dépenses disproportionnées d'infrastructures, zonage monofonctionnel appauvrissant, repli et isolement des individus, « réserves » sociales et ethniques.

En 1987, dans « “Non-City” Revisited¹ », André Corboz remettait à l'heure quelques pendules européennes un peu coincées au sujet de la ville américaine. L'essai en question portait essentiellement sur des villes étasuniennes, mais qui, au Canada, au Québec et à Montréal, ne se sentiraient inclus dans l'Amérique dont il est question ? En effet, la frontière est abolie depuis longtemps entre la réalité urbaine d'ici et celle du Nord-Est étasunien. Si Montréal a quelque chose de spécifique, ce n'est pas dans le domaine de l'aménagement urbain qu'on le trouvera aujourd'hui.

Par ailleurs, comme la ville nous « fait » autant que nous la faisons (et même beaucoup plus pour la plupart d'entre nous) et comme, paraît-il, la ville et l'architecture sont des données essentielles d'une culture, il y aurait peut-être lieu de s'interroger sur le sens de notre éventuelle « distinction » urbaine et architecturale dans le grand dispositif économique et culturel nord-américain, une place qui, bien souvent, nous fait appliquer ici des solutions trouvées ailleurs à des problèmes que nous n'avions pas encore posés.

Mais, distincte ou non, Montréal – et je donne à ce nom un sens régional et territorial – évolue d'une façon que j'ai bien du mal à considérer avec tout le détachement « philosophique » qui serait sans doute souhaitable.

Pour emprunter encore à André Corboz, une hyperville² est à naître autour de nous qui me semble bien mal partie et que personne, parmi les responsables politiques ou les spécialistes de l'aménagement, ne semble percevoir, penser, orienter. Il est vrai qu'à Montréal on n'a jamais beaucoup apprécié la prévision et la planification, mais peut-être serait-il temps de renoncer à une « tradition » qui me semble dépassée depuis bien des décennies.

André Corboz – il prend soin de le préciser – n'entend ni approuver ni condamner la ville américaine qu'il explique à ses lecteurs, mais, au passage, ses descriptions ne manquent pas de relever quelques-uns des maux connus qui la caractérisent : étalement urbain, monotonie, gaspillage de temps, des énergies et autres ressources.

J'y ajoute l'accentuation et l'extension à un territoire considérable d'un modèle de zonage monofonctionnel universellement reconnu comme désastreux et sur lequel le passé nous apprend qu'il est difficile de revenir (d'aucuns en font même un patrimoine à préserver). J'y ajoute encore une

1. André Corboz, « “Non-City” Revisited », *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, Besançon, Éditions de l'Imprimeur, 2001, p. 185-198.
2. André Corboz, « La description : entre lecture et écriture », *Le Territoire comme palimpseste...*, *op. cit.*, p. 255.



Photo: Yves Deschamps

typologie et une esthétique architecturales stérilisantes par leur uniformité, leur conformisme et l'isolement individualiste qu'elles favorisent et dont il découle un déficit social et culturel croissant.

Préoccupés surtout par l'évolution des quartiers centraux, les responsables politiques et les spécialistes de l'aménagement ont abandonné la périphérie de Montréal à un système industriel et financier sans responsabilités, dont la logique ultime est le profit.

L'île de Montréal « fusionnée » abonde en exemples d'architectures urbaines sans imagination qui viennent peu à peu occuper des espaces dont on aurait pu faire un meilleur usage. Je pense, entre autres, au quartier Angus qui passe parfois pour un succès, mais il y a pire.

La santé du centre de la galaxie urbaine importe sans aucun doute à l'ensemble, et je m'en voudrais de laisser entendre que l'intérêt qu'on lui porte et les améliorations dont il est l'objet depuis plusieurs années sont inutiles. Cependant, le sort de Montréal se joue aussi, davantage peut-être, sur les marges, dans le grand vide en voie d'urbanisation des couronnes nord et sud.

Je me souviens d'un temps où l'on projetait une métropole de huit millions d'habitants s'étendant jusqu'aux Laurentides sur l'horizon de l'an 2000. Je me souviens aussi qu'on en a fait des gorges chaudes et ce n'était peut-être pas beaucoup mieux avisé, car, en attendant, on s'est croisé les bras. Une prévision n'est qu'une prévision. Celle-là était évidemment inexacte dans sa chronologie, peut-être aussi les urbanistes de 1960 imaginaient-ils une réalité tout autre que celle d'aujourd'hui, mais je crois qu'ils pensaient à la bonne échelle et, compte tenu des inerties à mouvoir, un peu d'utopie nous aurait probablement mieux servis que l'apathie actuelle.

Il passera sans doute de l'eau sous les ponts avant que la population du grand Montréal atteigne l'ordre de grandeur que je viens d'évoquer; en revanche, chacun d'entre nous prenant plus de place, énormément de place, notre empreinte grandit à vue de satellite et lance des tentacules de plus en plus puissants le long des autoroutes et des boulevards. Paradoxe... Nous sommes fiers d'afficher collectivement nos convictions écologistes face à des sociétés qui nous semblent moins conscientes, mais nous nous inclinons devant la force d'une économie imposée, parfois simplement devant une publicité bien conçue.

Car, pendant que nous regardons, fascinés, le précieux patrimoine ou que nous débattons d'identités historiques, d'autres que nous, consciemment ou non, mais, à coup sûr, efficacement, fabriquent en masse, pour la masse, le patrimoine et l'identité de demain. Si nous pensons encore qu'il était utopique, mégalomane, voire arrogant de penser « changer la vie » sur une table à dessin ou dans un livre, constatons que d'autres que nous ne s'embarrassent pas de ce genre de scrupules. Levittown et Disney World, les prototypes de la banlieue montréalaise, sont nés, eux aussi, sur des tables à dessin.

En effet, la production industrielle et les intérêts financiers qui la guident ne se contentent pas comme ils l'affirment constamment de « répondre à la demande ». Il y a beau temps qu'ils ont appris à la créer ou, du moins, à l'orienter en fonction de leurs objectifs qui ont, sur ceux des spécialistes de l'environnement, les avantages de la simplicité et de l'irresponsabilité. La crise des *subprimes* vient de nous le rappeler opportunément.

À vrai dire, la finance et l'industrie bénéficient d'une action à long terme entreprise, dans le cas de Montréal, dès le *xix^e* siècle. Si aujourd'hui la ville peine à renverser la tendance à l'exode de ses habitants vers des banlieues de plus en plus lointaines, c'est en bonne partie en raison de la qualité et de la durabilité médiocres du milieu urbain qu'elles ont pu édifier à leur guise avec la bénédiction distraite des autorités municipales. On sait aussi le rôle qu'a joué, à ce titre, l'industrie automobile, avec les complicités politiques utiles au démantèlement des transports publics et à la construction du réseau autoroutier.

La dégradation prévisible du milieu urbain créant opportunément un pôle négatif, il restait à lui donner un pendant attractif en spéculant constamment sur des terrains plus lointains. Le vide politique et conceptuel des « couronnes » de Montréal avec ses réserves forestières, ses terres agricoles, ses petites démocraties municipales fragiles, offre visiblement des caractéristiques idéales à la poursuite d'un « développement » annulaire, indifférent aux terres brûlées qu'il laisse derrière lui.

Dans cette course centrifuge, évidemment, tout le monde n'est pas égal, et si les *gated communities* au sens strict sont encore rares à Montréal, les nouveaux développements généralisent et banalisent encore, discrètement, une ségrégation *soft* qu'on pratiquait presque ouvertement au début du *xx^e* siècle. Certes, ces concentrations ne sont pas imposées aux individus. Avec les années elles évoluent et se déplacent. Certaines d'entre elles s'effacent avec les générations et l'intégration économique.

Il n'en demeure pas moins qu'elles entravent et retardent les contacts entre les diverses composantes de la population et qu'elles permettent à certaines d'entre elles, tant parmi la majorité francophone que parmi les diverses minorités, de maintenir indéfiniment leur isolement.

Ce système répond aujourd'hui à la demande d'un vaste public, mais cette demande est constamment créée et recrée par un ensemble de médias (revues, journaux, cinéma, télévision, etc.) qui, malgré un discours et une apparence de liberté, n'offrent pratiquement aucune alternative.

La demande résidentielle est un élément majeur de l'équation territoriale. Elle constitue donc un enjeu essentiel de la planification et de l'architecture. À cet enjeu, la consommation effrénée d'espace privé et de services publics qu'entraînent les réponses qu'y apportent aujourd'hui les municipalités et l'industrie immobilière ajoute une singulière urgence. La résidence constitue le tissu conjonctif d'une agglomération, mais ce tissu peut prendre, on le sait, des formes diverses qui affectent sa densité, sa distribution et son rapport aux autres composantes de l'agglomération, sa commodité d'usage individuelle et sociale, ses qualités esthétiques, sa signifiante, etc. Or, dans les couronnes montréalaises, l'offre résidentielle est extrêmement limitée dans sa typologie et dans ses choix formels.

La résidence est, par excellence, le refuge de l'individu, le lieu de sa liberté. Les traditions britanniques et les idéaux nord-américains, que partagent plus ou moins tous les Montréalais, en font un droit fondamental. Mais, cette liberté étant octroyée, qu'en fera-t-on ? L'expérience quotidienne du quidam nord-américain ne favorise guère l'éclosion d'un imaginaire urbain et architectural riche et complexe. En 1918 déjà, Olivier Maurault notait, dans *Le Nigog*:

Et maintenant, qui stigmatisera l'ambiance de la laideur ?

Quand on cherche pourquoi Montréal reste laid, on ne trouve pas d'autre réponse que celle-ci : c'est parce qu'il est laid...

À force de vivre parmi les poteaux du télégraphe, les cubes de brique ou de pierre, les escaliers tourmentés et périlleux, on finit par ne rien concevoir de mieux³.

Le client est libre, certes, d'acheter ce qu'il veut, où il veut, mais que lui offre « le marché » ? Ce que produit une industrie qui n'a apparemment aucune envie de changer une situation actuelle qui correspond à ses possibilités et à ses besoins et, vraisemblablement, aux goûts de ses dirigeants.

La clientèle, fragmentée et peu informée, est vite convaincue de la valeur des choix offerts, plus vite encore de l'inévitabilité de ces choix, laquelle est réelle dans la mesure où elle n'a ni le loisir ni les moyens financiers ou culturels de les critiquer et de chercher d'autres solutions.

3. Olivier Maurault, « Ambiance », *Le Nigog*, avril 1918, n° 4, p. 126 [Rééd. : Montréal, Comeau & Nadeau, 1998].

Mais on fera tout de même une concession à l'amour-propre de l'acheteur en prenant soin de le convaincre de la liberté de son choix, de la variété des possibilités qui lui sont offertes. Il importe en effet qu'il ait l'impression de réaliser un idéal personnel, de choisir en parfaite connaissance de cause. À cela concourt – à dessein ou non – une culture de masse qui passe par le cinéma, la télévision, la presse quotidienne et les revues populaires, des plus générales à celles qui s'adressent spécifiquement aux « arts du foyer », enfin, par les publications papier ou écran explicitement destinées au client potentiel : revues spécialisées et catalogues, payants ou gratuits, qui lui proposent des plans ou des maisons clé en main.

Le domaine est vaste. Je n'entends pas en faire ici le tour, mais seulement souligner quelques caractéristiques de cette dernière catégorie. Son action se situe, certes, en fin de chaîne, mais son efficacité tient en bonne part à ce que le client y parvient déjà conditionné par des médias apparemment innocents et par tout un discours du milieu qui l'ont convaincu du caractère inévitable, raisonnable, désirable et, pour ainsi dire, naturel des choix qu'on y offre.

Les revues spécialisées (exemple montréalais, *Maison d'aujourd'hui*) accordent une place de choix à des vedettes plus ou moins lointaines et à leur demeure plus ou moins accessible au portefeuille commun. Les personnalités médiatiques et leur mode de vie, dont on sait l'effet exemplaire sur le public, établissent donc un idéal, un rêve. Ce dernier mot est essentiel. Il occupe beaucoup d'espace dans les textes qui parsèment les pages, relativement courts et prodigues en descriptions de matériaux « nobles », en adjectifs louangeurs et en attributions stylistiques parfois fantaisistes, mais toujours catégoriques.



Photo: Yves Deschamps

Le style est en effet une préoccupation constante de ces publications, la marque de leur sérieux de connaisseurs, la griffe d'authenticité de la forme ainsi étiquetée, mais c'est aussi le lieu de la liberté créatrice grâce au jeu savant des combinaisons éclectiques réalisées par les designers ou le propriétaire. Ce dernier est souvent lui-même un ou une artiste dont, par conséquent, ni le goût ni la liberté créatrice ne sauraient être mis en doute.

Mais, comme celle des journaux de mode (leur prototype?), la rédaction de ces revues ne s'attend évidemment pas à être lue, encore moins lue de façon critique. Elle offre avant tout des photos séduisantes de demeures luxueuses destinées à montrer aux aspirants à la vie rêvée ce à quoi ils doivent aspirer. Et puis, pour leur parler un langage plus direct et plus pratique, elles ouvrent largement leurs pages à la publicité des entrepreneurs en construction résidentielle, designers et fournisseurs de mobilier et d'équipements divers. Cet élément, qui constitue l'essentiel du volume de la revue, est soigneusement mêlé au contenu « de fond », de manière à rendre sa consultation inévitable. Est-ce bien nécessaire, d'ailleurs? L'acheteur de ces revues est évidemment à l'affût des images et des adresses qui le mèneront vers son rêve, celui qui, choisi en toute liberté et fantaisie dans l'infinie diversité de l'offre, lui permettra d'exprimer son goût, ses « valeurs », son statut social. Les erreurs? Il n'a pas à s'en soucier: des experts ont effectué un triage préliminaire qui garantit la conformité du produit aux normes contemporaines du bon goût.

Les catalogues payants (exemple: *Plans & Réno*) s'adressent à un public moins ambitieux, plus pressé, plus pratique, peut-être, qui se passera sans doute de designer. Ils comportent aussi des articles portant sur des aspects techniques du bâtiment qui seront utiles au lecteur bricoleur ou autoconstructeur, par goût ou par nécessité. À la limite, cette clientèle se passera d'entrepreneur, mais, à cela près, elle n'est pas perdue pour le système foncier auquel elle devra s'intégrer, ni pour les marchands de matériaux et d'équipements divers (la revue nommée plus haut est distribuée – on s'en doutait – par Réno Dépôt). Elle n'est pas perdue non plus pour le « style » général, puisqu'elle aussi choisira librement sa maison de rêve parmi les milliers de modèles offerts sous forme de photos plus ou moins nombreuses, mais surtout de dessins en plan et perspective alignés, page après page, selon une présentation qui rend évidente, à qui en douterait, leur essentielle uniformité typologique et esthétique: plans conventionnels, maçonnerie simili-traditionnelle de pierre ou de brique, planche à clin, bardeau, toit en pente forte, lucarnes (généralement décoratives), haute cheminée, fenêtres à petits carreaux, arcs, colonnes et modénatures « anciennes » un peu équerries. Bref, la liberté s'exerce à l'intérieur d'un domaine virtuel étrange et étroit, techniquement à jour, mais prisonnier d'une imagination étroite, passéiste et artificielle.

Enfin, infiniment accessibles, distribuées partout, les publications gratuites (exemple: *M@ISONsneuves.com*) offrent simplement la publicité des constructeurs de maisons ou d'immeubles à plusieurs logements clé en main et dirigent le consommateur vers leur site Internet. Généralement

destinées à un lectorat « bas de gamme », partiellement locataire, elles comportent encore moins d'écrits et des descriptions moins lyriques. De façon révélatrice, les modèles qui y sont présentés, sous forme de photos ou de perspectives, échappent quelque peu aux complexités décoratives, mais il s'agit évidemment d'une concession à une économie étroite. L'esprit « historique » est toujours présent.

Les aménagistes, contaminés eux-mêmes par ce discours, ont renoncé à « changer la vie », mais acceptent que d'autres le fassent chaque jour. Leur propre discours, déséquilibré en faveur de la conservation de l'ordre existant, accentue, dans la culture collective, les illusions passéistes et les préjugés contre toute innovation.

Et les urbanistes, les designers urbains, les architectes, dans tout cela, où sont-ils, demandera le citoyen naïf, à côté du système ou dedans ? Si l'on veut parler de personnes qui possèdent une accréditation professionnelle, je suppose qu'ils sont un peu partout. Il faut bien assurer.

Je serais tenté de poser la question aux institutions d'enseignement supérieur qui les forment et aux ordres professionnels qui les représentent face au public, tant il me semble étonnant, du point de vue de ma propre expérience de ces mêmes écoles et organismes professionnels, que l'idéal disciplinaire qu'on y professait jadis ait pu changer à ce point. Il est vrai que mon expérience d'élève, puis de professeur dans ces institutions, enfin de praticien, aura bientôt quarante ans. Je suis donc prêt à tourner quelques pages. Encore faut-il tenir le livre dans le bon sens.

Je propose une hypothèse qui ne me semble pas tout à fait gratuite. Laissons de côté la réalité de l'architecture des années 1960 à Montréal, celle qui me sert de référence *a quo*. Sans doute n'était-elle pas toujours exaltée et exaltante, mais disons qu'il existait alors, du moins sur l'horizon de nos espoirs, une vision du rôle des professionnels de l'aménagement – architectes, designers, paysagistes et urbanistes – qui était celle d'un service public. Et, collectivement, sinon individuellement, nous nous en sentions tous responsables.

Chez les professionnels comme parmi les pouvoirs publics, une telle vision sous-tendait, de façon évidente, l'aménagement de l'exposition universelle de 1967, un événement que tous envisageaient, à l'époque, comme un début. Au cours de la décennie suivante, elle était encore perceptible dans la demande présentée au gouvernement provincial par Patrick Blouin, alors président de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ), de reconnaître l'architecture comme discipline et activité d'intérêt public.

On aura compris que je suis un grand rêveur, mais pas au point de croire en la réalisation de ces nobles perspectives d'ici vendredi soir, ni même de mon vivant. Je souhaiterais seulement et plus modestement qu'on me tienne au courant de leur statut présent et de leur avenir. Les urbanistes, les paysagistes, les designers et les architectes sont-ils encore assez utopistes pour y croire ou les ont-ils définitivement abjurés ?

Je pose la question pour deux raisons. La première est le silence quasi total desdits professionnels et l'essentielle absence de propositions proactives venant d'eux sur des questions aussi graves et les touchant de si près que celles que j'évoquais plus haut. Ne serait-ce que par intérêt pour la défense du champ d'action qui leur est réservé, on s'attendrait à ce qu'ils interviennent fréquemment et de façon officielle, même si personne ne les en a priés. Cela arrive... très exceptionnellement.

La seconde raison de mon interrogation est la suivante. Loin d'être une constante dans l'histoire de l'architecture et des autres professions de l'aménagement, la responsabilité que je viens d'évoquer était surtout caractéristique du mouvement moderne. Vers 1970, le rejet universel des idéaux modernes par les ténors de l'architecture en Europe et aux États-Unis a entraîné l'abandon de ce qui apparaissait désormais comme une pose « héroïque » et prétentieuse, la revendication pour l'architecte ou l'urbaniste d'un pouvoir excessif, volontiers assimilé aux dérives dictatoriales de la planification socialiste. Il est permis de sourire quand on pense au retard et aux limites de l'éveil moderne au Québec. Ici, le postmodernisme m'est toujours apparu comme l'exemple typique de ces solutions à des problèmes pas encore posés (et pour cause...) que j'évoquais au début de ce texte.

Quoi qu'il en soit, il en est résulté une justification théorique du cynisme pragmatique qui guette le praticien en période difficile, une invitation élégante à l'irresponsabilité sociale et culturelle paradoxalement et astucieusement drapée dans un discours sur la culture.

Enfin, depuis plusieurs décennies, les thèmes qui dominent ici le discours sur l'architecture et l'environnement bâti relèvent presque exclusivement du domaine du patrimoine et de sa conservation. C'est là, à n'en



Photo: Yves Deschamps

pas douter, un sujet digne d'intérêt et que l'on a jadis négligé. Une correction s'imposait. Elle me semble accomplie et, au-delà, peut-être pas en valeur absolue – on peut toujours souhaiter mieux –, mais en valeur relative. Il me paraît en effet que la société québécoise est bien jeune, et bien vastes les territoires non bâtis que menace, à brève échéance, un aménagement neuf et mal pensé pour que tant d'aménagistes québécois parlent si peu d'innovation sur la place publique. Bien sûr, quand je dis innovation, je ne pense pas « starchitecture ».

Il serait absurde, j'en conviens, de reprocher aux défenseurs du patrimoine leur passion et l'audience qu'ils ont obtenue auprès du public. Mon propos est plutôt de plaider en faveur d'une passion et d'une présence publique équivalentes en faveur de l'imagination et de l'innovation qui ne sont pas moins nécessaires. Je conçois mal, d'ailleurs, la séparation, la spécialisation dans l'une ou l'autre de deux tâches qui me semblent étroitement liées.

En effet, il n'est pas mauvais de parler du patrimoine et de le défendre (encore faut-il préciser ce qu'on nomme patrimoine et comment on présente sa défense), mais je soupçonne que, à force d'entendre des experts louer les prouesses de nos aïeux, mais guère celles de nos contemporains, le public n'ait fini par en conclure que le pastiche d'un passé plus ou moins défini était le choix unique et vertueux. D'autant qu'on omet souvent de rappeler que ce Montréal *victorien*, que nous enveloppons désormais d'un vocabulaire attendri et louangeur, fut aussi le berceau du kitsch qui nourrit aujourd'hui la prose des marchands de rêves immobiliers. Les premiers critiques architecturaux du Montréal industriel ne s'y sont pas trompés et, même si certains de ses aspects ont vieilli, leur révolte contre la médiocrité de leur environnement reste significative et juste. Ainsi, Fernand Préfontaine en 1918 :

Notre bonne ville de Montréal n'est malheureusement pas une belle ville.

Ces maisons avec leurs escaliers, leurs balcons quelquefois énormes, leurs corniches en tôle découpée aux silhouettes les plus inattendues, ont un aspect de construction temporaire⁴.

Ou Percy Nobbs qui estimait, en 1924, que : « *vernacular taste became wholly corrupted* [par le victorianisme américain]⁵ ».

On le voit, les problèmes de Montréal ne datent pas d'hier et cela aussi – le dit-on assez ? – fait partie du patrimoine.

Les problèmes de la périphérie montréalaise en gestation ne sont pas entièrement attribuables au silence des aménagistes, à leur repentir d'anciens péchés de présomption moderniste, ni au déséquilibre entre nos représentations collectives de l'ancien et du nouveau. La situation actuelle résulte avant tout du système industriel et financier évoqué plus haut, mais

4. Fernand Préfontaine, « L'Architecture à Montréal », *Le Nigog*, juin 1918, n° 6, p. 189-190 [Rééd. : Montréal, Comeau & Nadeau, 1998].

5. Percy Erskine Nobbs, « Architecture in Canada », *Journal of the Royal Architectural Institute of Canada*, 1924, vol. 1, n° 2, p. 91.

les aménagistes eux-mêmes ne sont-ils pas quelque peu contaminés par la *doxa* régnante, convaincus par elle de servir humblement ce système, de renoncer à la dissidence, à l'imagination, au projet ? Comment expliquer, autrement, que ceux que nous formons pour concevoir notre environnement, et qui se groupent en ordres professionnels censés protéger l'intérêt public, abandonnent le terrain à une exploitation irresponsable et destructive ?

« *We cannot not know history*⁶ », disait Philip Johnson pour justifier ses pastiches « ironiques » de formes historiques. On me permettra de donner à cette phrase un sens un peu différent. Les architectes, les urbanistes, les paysagistes, les designers, urbains et autres, ne peuvent plaider l'ignorance. Ils savent (ou devraient savoir) qu'il a existé, qu'il existe autour de nous, une histoire, une culture, des environnements de qualité qui condamnent l'aménagement actuel de la périphérie de Montréal. Et les travaux qu'ils réalisent dans le cadre de leurs études indiquent clairement qu'ils en ont été informés. Comment expliquer alors la rareté de cette qualité dans la réalité ambiante ? La rareté de leurs interventions parlées, écrites, bâties dans le but d'exiger et d'apporter au paysage montréalais un peu de cette qualité ? De transmettre à leurs concitoyens un peu de cette culture ?

Bien entendu, la véritable connaissance mène à tout autre chose qu'aux « évocations » nostalgiques, au ressassement chaque fois plus caricatural de caricatures anciennes de qualités plus anciennes encore. Connaître l'histoire est précisément le moyen de comprendre en quoi la réalité contemporaine et locale se distingue d'hier et d'ailleurs.

La connaissance mène aussi à une prise de conscience des impasses sociale et écologique vers lesquelles nous entraîne le développement actuel. À ce chapitre, les Québécois dans leur ensemble sont relativement bien disposés. Beaucoup d'entre eux acceptent volontiers les transformations de leur habitat susceptibles d'améliorer la situation, surtout dans la mesure où ces transformations se révèlent immédiatement payantes. Mais le marché de la construction ne semble guère plus imaginatif à cet égard qu'à celui de la plastique.

Les architectes, André Corboz le disait déjà il y a une trentaine d'années, ont là un rôle à jouer qu'ils n'assument encore que de façon timide et exceptionnelle. En effet, une bonne partie des solutions aux problèmes écologiques passe par des choix relativement simples de formes et de matériaux et par une attention renouvelée à des solutions architecturales historiques aux problèmes posés, entre autres, par le climat. Alors que la pratique actuelle tend à ajouter, à des constructions conçues à partir d'*a priori* stylistiques, des correctifs mécaniques complexes, coûteux et consommateurs d'énergie (on pense particulièrement aux systèmes de climatisation), l'architecte peut ainsi proposer des formes qui, par elles-mêmes, résoudraient ces problèmes en partie ou en totalité. Le design urbain, pour sa part, peut puiser dans la tradition des modes d'occupation

6. Philip C. Johnson, *Writings*, New York, Oxford University Press, 1979, p. 107.



Photo : Yves Deschamps

de l'espace plus économes d'espaces et de réseaux, plus denses, sans nécessairement, comme certains semblent le craindre, y sacrifier la qualité de la vie ou le contact avec la nature. Il peut et devrait servir à resserrer les tissus sociaux au lieu de faciliter l'isolement stérile.

Les aménagistes, il est vrai, sont trop souvent sous-employés ou mal employés par une société qui voit en eux des luxes coûteux et sans utilité pratique, réservés aux monuments publics, aux extravagances des grandes entreprises, aux résidences des vedettes.

Or, nous le savons depuis longtemps, l'échelle et la vitesse des mutations que nous vivons ne permettent plus de croire qu'une simple juxtaposition opportuniste de petites solutions individuelles puisse produire une gestion satisfaisante du territoire. Montréal a pu s'illusionner à la faveur d'un ralentissement de son développement, mais les événements et le gonflement désordonné des standards résidentiels nous rattrapent. Il faut, de nouveau, prévoir, planifier. Il faut former, puis employer des aménagistes qui en soient techniquement et culturellement capables. Enfin, il faut que ces derniers se fassent voir et entendre.

Il est temps de penser hyperville, de regarder là où les choses se passent, de critiquer l'état présent du territoire, de proposer au public une alternative à une occupation incohérente, destructive, irresponsable.

En 2000, André Corboz a proposé le concept d'*hyperville* pour rendre compte d'un mode nouveau d'occupation des territoires :

Je serais tenté de proposer hyperville par analogie avec hypertexte. Un texte est un ensemble de paragraphes successifs [...] qui se lit en principe depuis le début jusqu'à la fin ; un hypertexte, un ensemble

de données textuelles numérisées [...] qui peuvent se lire dans des ordres et selon des modalités diverses. Un texte [...] est une structure linéaire [...] L'hypertexte, au contraire, n'est pas saisissable par les sens, ne possède pas une structure univoque et impérative; on peut le parcourir *ad libitum* et le consulter sélectivement; on y entre n'importe où.

Cette proposition apparaît dans un essai intitulé « La description: Entre lecture et écriture⁷ » où André Corboz analyse les conditions de la description adéquate d'un territoire, préliminaires obligés à tout projet le concernant. Parlant de Montréal-territoire, je crois venu le temps de la description.

Cette description est une opération à la fois essentielle et délicate. Elle n'est jamais achevée, puisque le sujet bouge constamment devant l'objectif, puisqu'il s'étend chaque jour, et bien souvent sans crier gare, n'étant que très partiellement le résultat d'initiatives officielles ou même de plans privés portés à l'attention publique. Pourtant, et précisément à cause de ce caractère furtif, voulu ou non, il importe de l'observer en détail, mais en vue d'une description d'ensemble.

La description de Montréal, autant que faire se peut, devra être celle d'un état présent d'un territoire spécifique, non celle de ce qui fut ou de ce qui sera ou de ce qui devrait être. Le modèle de l'hyperville a été élaboré à partir de l'observation de galaxies ouest-européennes ou étasuniennes. Est-il directement applicable à une petite nébuleuse située à la limite nord de l'Amérique urbaine, nébuleuse dont l'expansion, au demeurant, est relativement lente? Je crois qu'il l'est, mais il s'agit d'un cadre général à préciser dans chaque cas spécifique. Montréal n'a-t-elle pas toujours été un croisement, un réseau, le « remplissage » n'intervenant que de façon secondaire et progressive, comme ce fut le cas de toutes les villes fondées par les colons européens sur ce continent?

Certes, pour des raisons stratégiques, on a jadis voulu Montréal plus conforme à l'idée traditionnelle de la ville close et dense. Pendant deux cents ans, une ville portuaire s'y est constituée dont la forme est parvenue jusqu'à nous. Durant la première moitié du xx^e siècle, ce noyau s'est dégradé au point que, au milieu du siècle, son sort apparaissait bien précaire. Sa réhabilitation par l'industrie touristique et par des opérations immobilières de luxe est une donnée nouvelle et révélatrice d'un état d'esprit qu'on aurait mal imaginé dans les années d'après-guerre. Et comme ce luxe, destiné au loisir et à une jeunesse fortunée, constitue la matière première des rêves des moins fortunés, il n'est pas inconcevable que le mouvement centripète souhaité par bien des urbanistes finisse par s'amorcer. Cela ne nous dispense pas de regarder en face Montréal telle qu'elle est aujourd'hui.

7. André Corboz, « La description: entre lecture et écriture », *Le Territoire comme palimpseste...*, op. cit., p. 249-256.

On ne regarde pas assez Montréal, on ne l'a jamais assez regardée. Ce centre qui est aujourd'hui l'objet de tant de soins et de convoitises a longtemps souffert lui-même de n'être pas regardé. Le regard « patrimonial », prédéterminé par l'idée d'héritage et de sauvetage, me semble bien souvent monoculaire, aplatissant. On ne regarde pas les grands espaces discontinus de l'hyperville où demain se construit dans la myopie générale.

Il faut regarder puis comprendre, ce qui ne signifie pas forcément acquiescer. Il y a quelque chose de désespéré et de méprisant dans l'acquiescement de certains aménagistes au déferlement des banlieues mort-nées qui submergent d'anciens villages agricoles ou remplissent les lacunes du tissu urbain. Ils ne peuvent pas ne pas savoir qu'il y a mieux que cette triste monoculture du bungalow, que cette parodie de « nature », que ce zonage exclusif dont on a accusé le mouvement moderne, mais qui l'a précédé et qui le suit dans l'indifférence générale et l'impuissance de quelques-uns. On a condamné le mono-fonctionnalisme de l'urbanisme et de l'architecture modernes, mais ils se portent à merveille dans la galaxie montréalaise. Seules ont été évacuées la critique et l'innovation.

Il faut regarder, pour comprendre et saisir la clé des songes, pour proposer aux Montréalais, dans leur langage, d'autres perspectives architecturales et urbaines que celles, étroites et répétitives dans leur apparente variété, pauvres dans leur apparente richesse, dont on les submerge aujourd'hui. Peut-être leur réponse nous surprendra-t-elle...

Je ne m'attends pourtant pas à une telle surprise à brève échéance. Je crois plutôt en un processus d'éducation patiente, à une pénétration méthodique de la culture populaire par des idées et des images dont elle

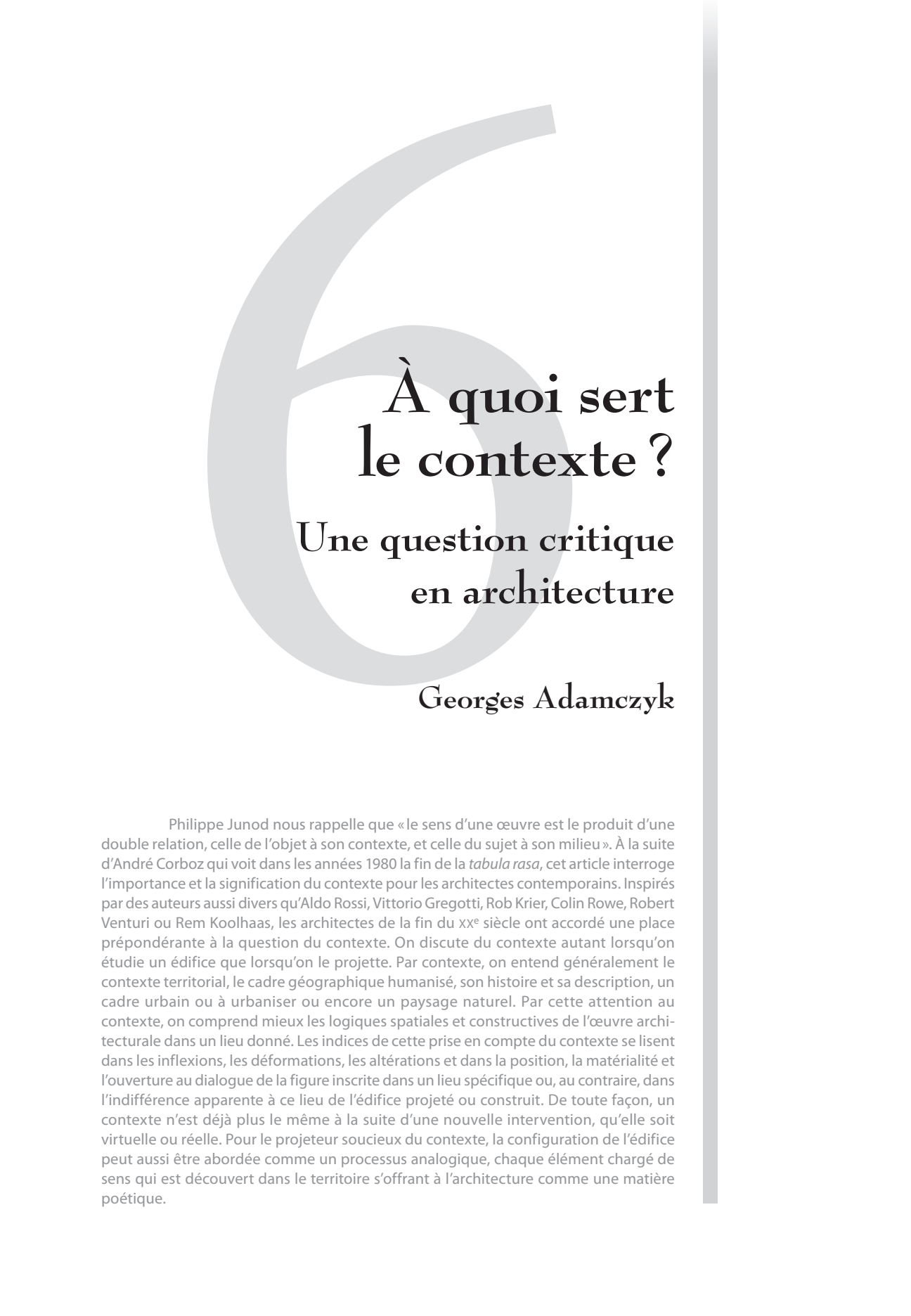


est aujourd'hui privée. Je crois en une récupération des moyens (photographie, plans, revues, sites Internet...) actuellement mis au service d'une promotion immobilière sans imagination.

Les aménagistes, qui comprennent généralement bien la nécessité d'un enrichissement de leur propre culture disciplinaire et professionnelle, ne semblent pas voir le gouffre qui s'est creusé entre eux et le public sollicité, lui aussi, par des tâches de plus en plus exigeantes et des intérêts de plus en plus nombreux. Le rapport relativement égal qui existait jadis, à plusieurs niveaux des sociétés, entre les bâtisseurs et leurs clients est rompu depuis longtemps. Il est donc essentiel que les premiers accordent désormais une place importante, dans leurs activités, à l'éducation du public, à la constitution d'une audience qui ne se contentera plus de l'offre actuelle, qui voudra un choix réel et des milieux de vie plus variés, plus riches en stimulations diverses et, en particulier, en contacts humains, des milieux dont les promesses seront moins illusoires.

Enfin, puisque l'hyperville est ouverte à tous les vents, elle offre de multiples possibilités d'architectures-corsaires, de microcosmes provocateurs. Au lieu de rester six pas derrière, comme de bons serviteurs du système, la proposition hyperurbaine invite les urbanistes, les paysagistes, les designers et les architectes à marcher en éclaireurs, à devancer l'urbanisation, non pour accélérer l'« anthroposage⁸ » qu'on pratique autour de Montréal, mais pour mettre les rêveurs de leur côté.

8. André Corboz, « "Non-City" Revisited », *op. cit.*, p. 198.



À quoi sert le contexte ?

Une question critique en architecture

Georges Adamczyk

Philippe Junod nous rappelle que « le sens d'une œuvre est le produit d'une double relation, celle de l'objet à son contexte, et celle du sujet à son milieu ». À la suite d'André Corboz qui voit dans les années 1980 la fin de la *tabula rasa*, cet article interroge l'importance et la signification du contexte pour les architectes contemporains. Inspirés par des auteurs aussi divers qu'Aldo Rossi, Vittorio Gregotti, Rob Krier, Colin Rowe, Robert Venturi ou Rem Koolhaas, les architectes de la fin du ^{xx}e siècle ont accordé une place prépondérante à la question du contexte. On discute du contexte autant lorsqu'on étudie un édifice que lorsqu'on le projette. Par contexte, on entend généralement le contexte territorial, le cadre géographique humanisé, son histoire et sa description, un cadre urbain ou à urbaniser ou encore un paysage naturel. Par cette attention au contexte, on comprend mieux les logiques spatiales et constructives de l'œuvre architecturale dans un lieu donné. Les indices de cette prise en compte du contexte se lisent dans les inflexions, les déformations, les altérations et dans la position, la matérialité et l'ouverture au dialogue de la figure inscrite dans un lieu spécifique ou, au contraire, dans l'indifférence apparente à ce lieu de l'édifice projeté ou construit. De toute façon, un contexte n'est déjà plus le même à la suite d'une nouvelle intervention, qu'elle soit virtuelle ou réelle. Pour le projeteur soucieux du contexte, la configuration de l'édifice peut aussi être abordée comme un processus analogique, chaque élément chargé de sens qui est découvert dans le territoire s'offrant à l'architecture comme une matière poétique.

Philippe Junod, historien et critique d'art, nous rappelle que «le sens d'une œuvre est le produit d'une double relation, celle de l'objet à son contexte, et celle du sujet à son milieu¹». Dans l'introduction de son livre *Apprendre à voir l'architecture*, ouvrage si fondamental pour André Corboz, Bruno Zevi écrit que, au-delà de l'espace interne, «l'expérience spatiale de l'architecture se prolonge dans la ville, dans les rues, dans les places, dans les ruelles et dans les parcs, dans les stades et dans les jardins, partout où l'œuvre de l'homme a limité des vides²», c'est-à-dire des espaces «clos». Il y a l'espace interne et «l'espace externe, ou espace urbanistique, enfermé entre cet édifice et les édifices voisins». On peut donc dire que le projet architectural ne peut pas échapper à son contexte. Sur cette piste, je propose dans ce court texte d'aborder la question du contexte, son importance et sa signification pour les architectes contemporains. Il s'agit ici moins d'une recherche que de la tentative d'en définir les contours avant de l'entreprendre.

Vers la fin de son célèbre article intitulé: «Le territoire comme palimpseste», André Corboz écrit:

Après deux siècles pendant lesquels la gestion du territoire n'a guère connu d'autre recette que la *tabula rasa*, une conception de l'aménagement s'est donc esquissée, qui le considère non plus comme un champ opératoire quasi abstrait, mais comme le résultat d'une très longue et très lente stratification qu'il importe de connaître pour intervenir³.

Postulant qu'élaborer un projet d'architecture, c'est-à-dire un projet d'édifice qui est bien entendu localisé, est une façon d'intervenir dans un territoire et qu'il importe de connaître «la très longue et lente stratification» de celui-ci, quel rôle peut jouer l'architecte dans cette connaissance ou reconnaissance et quel est l'effet de cette connaissance dans la conception du projet? Dit autrement, quelle place occupe la connaissance du territoire dans les idées et les pratiques des architectes contemporains? Voilà une première question qui nous servira de point de départ pour cette exploration.

■ *Tabula rasa* et contexte

Lorsqu'on étudie un édifice et que, pour cela, on l'approche par la marche, qu'on le visite, y interroge des usagers, qu'on a l'occasion de dialoguer avec l'architecte et qu'on a aussi le temps de bien consulter les dessins et les modèles et surtout le plan d'implantation, quelle importance accorde-t-on aux relations imaginées par l'architecte aux édifices environnants, au paysage proche ou lointain, aux altérations, inflexions formelles

1. Philippe Junod, «La perception esthétique comme variable historique», dans Philippe Junod (dir.), *Chemins de traverse. Essais sur l'histoire des Arts*, Lausanne, Infolio, 2007, p. 492.
2. Bruno Zevi, *Apprendre à voir l'architecture*, Paris, Éditions de Minuit, 1959, p. 16.
3. André Corboz, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris, Éditions de l'Imprimeur, 2001, p. 227.

de la composition, aux regards offerts de l'intérieur vers l'extérieur et, réciproquement, aux stratégies structurales privilégiées pour mieux caler les usages qu'il faut accueillir, abriter, accompagner dans leurs mouvements ? Bref, est-ce qu'un édifice marque son endroit dans la plus totale indifférence ou bien révèle-t-il un lieu à cet endroit, en y réactivant traces et mémoires et en l'illuminant d'une lecture contemporaine, ou encore fabrique-t-il ce qui deviendra un lieu si l'architecture a réussi au moins à donner à cet endroit hostile cette qualité première : l'hospitalité ?

On comprend d'emblée qu'il n'y a pas de règle générale. Pour l'architecte, il faut aussi songer à démolir, comme le rappelle Françoise Choay à propos des métamorphoses parisiennes⁴, mais avec discernement. Il ne s'agit pas de faire « place nette » systématiquement en se référant à la façon dont Le Corbusier propose de résoudre les incompatibilités de l'ancien et du nouveau. Il ne s'agit pas, non plus, de conserver tous les édifices, comme le suggère Alberti, qui devraient tous être construits pour durer ; et si celui-ci constate, comme le note encore Françoise Choay, que l'on démolit encore trop d'édifices dans son temps, c'est pour la raison inavouable que ceux-ci ont été conçus par des architectes incompetents. Mais revenons à notre propos. Ce que Françoise Choay évoque, c'est le fait qu'un projet ne fasse pas qu'ajouter à une partie du territoire ; il en retranche aussi quelque chose, ne serait-ce que l'expérience d'un espace libre envahi par le ciel, un espace « creux » qui sera désormais occupé par une nouvelle présence matérielle et humaine qui modifiera la perception qu'en avaient les habitants et les passants.

Ces questions autour du contexte sont généralement abordées par les architectes sous la rubrique du site du projet, c'est-à-dire au moment de l'étude préalable du site qui recevra le projet une fois réalisé. Ce terme de site est, pour certains spécialistes, tout à fait inapproprié, car il suggère une valeur paysagère qui n'existe pas (pas encore) et qui, si elle existait, aurait sûrement entraîné la protection du site plutôt que sa construction. Ce terme désigne donc plutôt le sol du projet, la nature géologique de ce sol et aussi les différents éléments contraignants de ses connections aux systèmes urbains, peut-être les plantations s'il y en a, les servitudes et les règles d'urbanisme, les proximités positives ou négatives, les vues, l'ensoleillement et les vents, sans épuiser la liste. La notion de site, par contre, est tout à fait juste lorsque l'on s'attache à décrire un paysage humanisé identifié et valorisé par une collectivité, mais l'est-elle encore dans l'hyperville ?

L'usage du terme site par les architectes dans la pratique courante est, somme toute, assez conforme à celui qu'en proposait déjà Vitruve dans ses dix livres d'architecture. Pour l'historien de l'architecture, au-delà de la topographie et des questions d'ensoleillement du lieu, c'est aussi le cadre bâti ou paysager qui entourait l'édifice à l'époque de sa conception et de sa réalisation qui est considéré. L'édifice est unique, mais il appartient

4. Françoise Choay, « De la démolition », dans Bruno Fortier (dir.), *Métamorphoses parisiennes*, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 1996, p. 11-29.

aussi à un ensemble qui témoigne de la culture bâtie de cette époque. De plus, pour l'approcher et l'apprécier, il est difficile de ne pas tenir compte de l'expérience concrète du contexte physique et spatial au sein duquel il s'inscrit. C'est ce que soulignent la plupart des ouvrages d'introduction à l'architecture aujourd'hui. Si l'édifice prend donc une partie de son sens et que ses formes doivent être évaluées en relation avec le contexte, ce qui n'a pas toujours été la règle en histoire de l'architecture, c'est que cette valeur contextuelle a pris une place importante dans l'appréciation de notre environnement bâti. On pense immédiatement à l'héroïque introduction des thèmes urbanistiques et aménagistes proposés par André Corboz dans son ouvrage sur l'architecture du Haut Moyen Âge⁵.

J'en viens donc à l'émergence de la notion de contexte dans la pensée du projet architectural contemporain et, plus spécifiquement, en situation urbaine. Prenons quelques repères commodes. C'est en 1910 que l'architecte Adolf Loos gagne son combat contre les autorités municipales et construit l'immeuble qu'il a imaginé pour la Michaelerplatz, dans sa ville, Vienne. Sans négliger le choc du rationalisme des premiers projets parisiens d'Auguste Perret, on pourrait se hasarder à situer ici l'entrée contestée de l'architecture moderne dans la ville historique européenne. En 1924, un an après la parution de *Vers une architecture* de Le Corbusier⁶, le maître de l'Art nouveau, Victor Horta, architecte de la « Maison du peuple » inaugurée à Bruxelles en 1899, détruite en 1965, à propos de l'entourage des monuments et de l'urbanisme des villes, prenant l'exemple des logiques qu'il juge contradictoires de la conception de la place et de l'Opéra de Paris, écrivait curieusement : « Si l'architecture si personnelle de Garnier avait pu se refléter dans celle des maisons environnantes, tout au moins pour celles qui bordent la place principale, il n'est pas douteux que maisons et Opéra y auraient gagné en ampleur, en harmonie et en beauté⁷. » Voilà donc, après l'appel au nouveau, mis à l'ordre du jour ce que l'on pourrait appeler le degré zéro du contexte ; confier le plan de la ville et ceux de ses édifices « beaux-arts » au même architecte garant de l'harmonie, comme y invitait Descartes, près de trois siècles auparavant. Enfin, survient l'idée avant-gardiste de l'éradication pure et simple du contexte. Bien entendu, à l'opposé, il y a l'assimilation d'un nouvel élément architectural à l'espace existant, mouvement ultime de la *mimesis*, la disparition de la conscience même, en termes freudiens, faire le mort. C'est ce que souhaiteraient les plus radicaux des conservateurs. Après la Deuxième Guerre mondiale, hormis les nouveaux contextes urbains inventés par les architectes néoréalistes à Rome, la leçon critique et contextuelle d'Adolf Loos sera alors pratiquement oubliée. Ce que nous cherchons à mieux saisir donc, c'est bien cette tension relationnelle, présente ou absente, entre

5. André Corboz, *Haut Moyen Âge*, Fribourg, Office du livre, 1970, p. 173-184.

6. Le Corbusier-Saugnier, *Vers une architecture*, Paris, Éditions G. Crès et Cie, 1923.

7. Victor Horta, *Questions d'architecture et d'urbanisme*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, Classe des beaux-arts, 1996, p. 10.



l'édifice et son contexte ; et que signifie cette notion plutôt fluctuante de contexte en termes de reconnaissance d'un territoire et de matériau pour l'imagination projective ?

Revenons au texte d'André Corboz, *Le territoire comme palimpseste*, où il précise : « Jusqu'au seuil des années 70, cette idéologie du mouvement et de la mutation [il vient d'évoquer le caractère hallucinatoire du vol en hélicoptère au-dessus d'un territoire] régnait sur la mentalité des planificateurs. Tout se passait comme si le territoire était dépourvu de

Adolf Loos, immeuble
Michaelerplatz,
Vienne, 1910.

Rowe et Koetter, *Collage City*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1992, p. 131



Colin Rowe et Fred Koetter, plan poché de Wiesbaden, 1900.

avec François Dallégret et Yona Friedman⁹. C'est plus tard, dans son ouvrage sur *Le langage de l'architecture postmoderne*, que Charles Jencks propose la formule « adhocisme + urbaniste = contextuel¹⁰ ». On trouve ici réunis Ralph Erskine et les frères Léon et Rob Krier avant d'être introduit à Colin Rowe, personnalité majeure, à l'origine, selon Charles Jencks, du *contextualisme*. Charles Jencks écrit :

Le contextualisme est né comme philosophie et comme mouvement au début des années 60 à l'Université Cornell. L'analyse de l'œuvre de Camillo Sitte à laquelle se consacraient simultanément Alvin Boyarsky et Georges Collins mit en évidence la relation binaire la plus importante : l'opposition entre le plein et le creux, entre la figure et le champ¹¹.

C'est durant cette période que, inspirés par Henrich Wollflin, architectes, critiques ou enseignants, nous nous sommes tous armés de deux projecteurs de diapositives pour confronter le régulier à l'irrégulier, le formel à l'informel, le type et ses variantes. Pour Colin Rowe, toujours

permanence⁸. » Ce repère chronologique est aussi celui choisi par Charles Jencks pour situer le moment de la mort de l'architecture moderne, du moins en tant qu'architecture nouvelle, car on sait l'attention justifiée dont elle fait l'objet aujourd'hui pour sa conservation et sa mise en valeur, ce qui en fait la rend bien vivante. Dans son ouvrage *Architecture 2000*, paru en 1971, Charles Jencks ne fait pas alors référence à une architecture contextuelle opposée à la *tabula rasa*, ni à la question des significations du territoire. Cependant, il identifie un courant qu'il nomme *unselfconscious tradition*, qui met en valeur l'objet trouvé, la culture commune et le « déjà-là » du quotidien, où se retrouvent réunis : la ville de Sienne, Las Vegas, les *shopping centres*, les roulottes Air Stream, Charles Eames, Reyner Banham

8. André Corboz, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, op. cit., p. 226.
9. Charles Jencks, *Architecture 2000, Predictions and Methods*, New York, Praeger Publishers, 1971, p. 49-64.
10. Charles Jencks, *Le langage de l'architecture post-moderne*, Londres, Academy Editions et Denoël, 1977, p. 185.
11. *Ibid.*, p. 111.

selon Charles Jencks, « l'échec de l'architecture et de l'urbanisme modernes viennent de l'incompréhension du contexte urbain. L'objet prime sur la texture bâtie¹² ». Dans un article sur le contextualisme paru dans la revue *Casabella* en 1971, Thomas Schumacher, qui étudia à l'Université Cornell sous la direction de Colin Rowe, précise la portée critique de cette démarche :

Obviously some middle ground is needed. To retreat to a hopelessly artificial past is unrealistic, but to allow a brutalizing system to dominate and destroy traditional urbanism is irresponsible [...] The notion that some ideal forms can exist as fragments, "collaged" into an empirical environment, and that other ideal forms can withstand elaborate deformations in the process of being adjusted to a context have largely eluded the modern architect¹³.

■ La ville, la région et le territoire

L'influence de Colin Rowe est considérable aux États-Unis. D'une certaine manière, ses références à la psychologie de la forme pour l'analyse et la composition, qui embrasse de grandes étendues urbaines, ne sont pas si éloignées des références qui nourrissent l'enseignement de la forme architecturale initié par Peter Eisenman, John Hejduk et d'autres, avec Colin Rowe lui-même à l'époque, dans les meilleures écoles d'architecture nord-américaines au Texas et sur la côte est. Une synthèse de ces deux enseignements, contextuel et formel, peut se voir dans les idées développées parallèlement à ce moment-là par Richard Meier, un architecte inspiré par le purisme de Le Corbusier et qui ne conçoit ses projets que situés, avec des figures qui articulent toujours espace externe et espace interne. L'approche de Richard Meier, qui enseigne en même temps que John Hejduk à la Cooper Union dans les années 1960, est bien illustrée par ses villas en contexte paysager et ses premiers projets d'architecture en milieu urbain, tel celui de *Twin Parks Northeast Housing* à New York, un projet d'habitations sociales réalisé entre 1969 et 1974. Il écrit à ce propos :

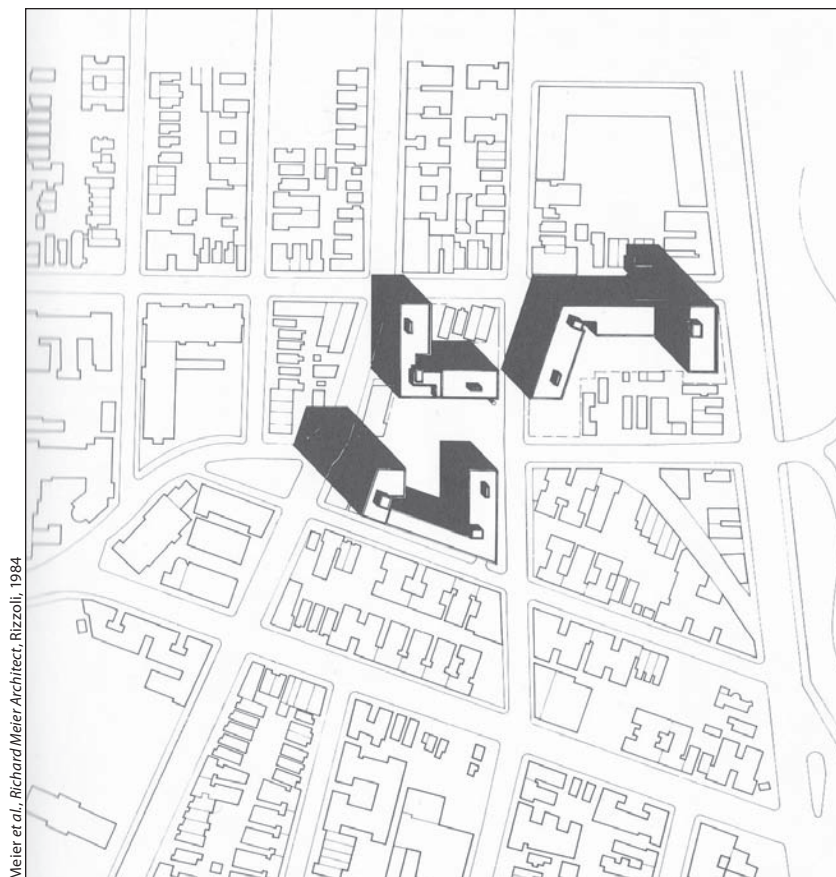
Twin Parks Northeast is intended, not as architecture of isolated and freestanding buildings in space, but rather as a place of urban continuity. It emphasizes the adaptive capability of the existing city grid to new structuring, and incorporates some of the quality and texture of traditional building within a human, modern vocabulary. In both its form and its organization, it expresses the attitude that one of the principal roles of a building in an urban milieu is to make a larger urban statement, to be the generator of social communal values¹⁴.

12. *Ibid.*

13. L. Thomas Schumacher, « Contextualism: Urban Ideals and Deformations », dans Kate Nesbitt (dir.), *Theorizing a New Agenda for Architecture: An Anthology of Architectural Theory 1965-1995*, New York, Princeton Architectural Press, 1996, p. 297.

14. Richard Meier, Joan Oackman et Joseph Rykwert, *Richard Meier Architect*, New York, Rizzoli, 1984, p. 121.

Richard Meier, ►
plan général, Twin
Parks Northeast
Housing, New York,
1969-1974.



Meier et al., Richard Meier Architect, Rizzoli, 1984

C'est d'ailleurs ce même projet contextualiste de Richard Meier qui sera comparé à celui de Venturi et Rauch, *The Guild House: Friends Housing for the Elderly*, réalisé à Philadelphie en 1960-1963 par Stuart Cohen, dans son article de 1974 où il se réfère au contextualisme tel que le propose Colin Rowe¹⁵.

Ce parti stylistique et contextuel, néomoderne ou populiste, social mais sans révolution, est en fait aussi un plaidoyer pour la résistance culturelle aux attitudes scientistes et déterministes, attitudes déjà remises en cause par Alan Colquhoun dans un article de 1967, « Typologie et méthode de projection », qui est une charge contre les croyants aux méthodes fonctionnalistes et qui, adroitement, suggère que le meilleur de l'attitude fonctionnaliste est qu'elle nous permet de nous donner une distance critique par rapport à l'histoire et aux réalités immédiates. Il est alors plus aisé de recourir à des formes typiques et éprouvées par la discipline et la

15. Stuart Cohen, « Physical Context / Cultural Context: Including It All », dans K. Michael Hays (dir.), *Oppositions Reader*, New York, Princeton Architectural Press, 1998 [1974], p. 65-104. Cet article avait été publié pour la première fois dans la revue *Oppositions* 2, en janvier 1974.

culture, aptes à répondre aux incertitudes et aux limites qui sont nécessairement le lot de ces méthodes aveugles et sans mémoire¹⁶. S'appuyant sur la philosophie de Karl Popper, l'ouvrage de Colin Rowe, *Collage City*, écrit en collaboration avec Fred Koetter, est une attaque en règle contre le modernisme et l'historicisme. Dès l'introduction, le ton est donné : « La ville de l'architecture moderne que l'on peut aussi appeler la ville moderne, n'est pas encore construite. De plus, il y a de moins en moins de raisons de croire qu'il en sera jamais autrement¹⁷. » Le contexte est en quelque sorte une arme contre les doctrines, les méthodes et les utopies des avant-gardes. C'est aussi un pare-feu contre les rêves de la nouvelle génération : mégastructures, métabolisme, *plug-in-city*, *no stop city* et autres fantaisies des années 1960.

Le livre manifeste de Robert Venturi, Denise Scott Brown et Steven Izenour, *Learning from Las Vegas: The Forgotten Symbolism of Architectural Form*, anticipait en quelque sorte les approches contextuelles en Amérique du Nord. Dès les premières lignes, le message est livré : « *Learning from an existing Landscape is a way of being revolutionary for an architect*¹⁸. » Des approches semblables, mais fondées sur l'histoire et

Las Vegas, Lower Strip,
driving north, 1986.



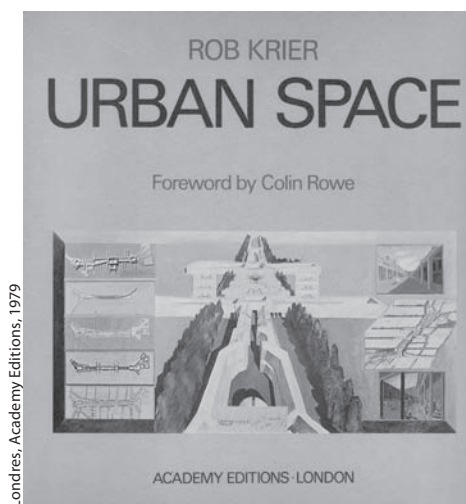
Stadler et Stierli (dir.), 2008, *Las Vegas Studio...*, Zurich, Verlag Scheldegger & Spless AG, p. 153

16. Alan Colquhoun, « Typology and Design Method » d'abord paru en juin 1967 dans la revue londonienne *Arena, the Architectural Association Journal*, p. 11-14. [Traduit en français en 1981, sous le titre « Typologie et méthode de projection », dans *Recueil d'essais critiques. Architecture moderne et changement historique*, Bruxelles, Éditions Mardaga, p. 51-58.]
17. Colin Rowe et Fred Koetter, *Collage City*, Paris, Centre Georges-Pompidou, 1992, p. 23-24.
18. Robert Venturi, Denise Scott Brown et Steven Izenour, *Learning from Las Vegas: The Forgotten Symbolism of Architectural Form*, Cambridge, The MIT Press, 1977, p. 3.

la géographie culturelle, sont aussi encouragées en Italie par l'École de Venise. L'ouvrage d'Aldo Rossi, *L'architecture de la ville*, écrit à la fin des années 1960, aura un impact théorique auprès des architectes du monde entier. Chez lui, la ville est à la fois architecture et contexte d'apparition critique de l'architecture¹⁹. En fait, pourrait-on dire, sans faits urbains pas de contexte et, donc, pas de projet d'architecture ; mais sans architecture pas de faits urbains.

Dans son article « L'urbanisme contemporain et la contextualité », paru dans la revue ARQ en 1990, Alberto Perez-Gomez met en garde les architectes qui verraient dans le contexte une recette formaliste. Il favorise plutôt l'idée de contextualité culturelle, entendant par là l'histoire de la discipline et celle de l'espace public. Il va plus loin dans sa critique : « Il est impossible pour l'architecte et l'urbaniste d'utiliser les qualités purement formelles, typologiques, topologiques ou morphologiques de la ville bâtie pour créer une architecture figurative, ancrée dans son lieu, son *Genius Loci*²⁰. » Évoquant l'architecture d'Aldo Rossi, Alberto Perez-Gomez constate que plusieurs penseurs de la question des relations entre l'architecture et le lieu résistent aux interprétations de l'architecte qu'ils jugent plutôt artistiques et distantes du réel, ou plus sévèrement « néofascistes », à l'instar de Christian Norberg-Schulz²¹. Selon Alberto Perez-Gomez, il faudrait voir dans l'utilisation surréaliste du contexte par Aldo Rossi une dimension critique qui a précisément le mérite de lancer un cri d'alerte quant aux dérives technologiques ou formalistes de la culture architecturale contemporaine.

Rob Krier,
Urban Space, page
couverture, 1979.



Londres, Academy Editions, 1979

L'idée de contexte, sa valeur critique pour l'architecture et l'urbanisme, son potentiel de renouvellement de la discipline architecturale vont donner la possibilité à certains architectes de proposer de reconstruire la théorie et la pratique de l'architecture, toutes deux, selon eux, mises à mal pendant la période moderniste. C'est à Camillo Sitte en premier que Rob Krier dédie son ouvrage *Urban Space*²², un recueil de projets académiques du début des années 1970 ayant comme sujet la ville de Stuttgart et paru en 1975 en Allemagne et en 1979 au Royaume-Uni. L'ouvrage comporte trois parties qui parlent par elles-mêmes : « *Typological and morphological elements of the concept of urban space* », c'est Camillo Sitte revisité ; « *The erosion of urban space in 20th century town planning* », c'est, dans les termes que j'emprunte à André Corboz,

19. Aldo Rossi, *L'architecture de la ville*, Paris, L'Équerre, 1981, p. 129-214.
20. Alberto Perez-Gomez, « L'urbanisme contemporain et la contextualité », ARQ, 1990, n° 56, p. 32-35.
21. Christian Norberg-Schulz, *Genius Loci, paysage, ambiance, architecture*, Bruxelles, Mardaga, 1981, p. 198.
22. Rob Krier, *Urban Space*, Londres, Academy Editions, 1979.

la démonstration d'une dislocation progressive au xx^e siècle « de la relation de fait entre les modes de prises de possession d'un territoire et la structure mentale et sociale des groupes qui l'habitent²³ » ; et, finalement, « *Reconstructing devastated urban space with examples from the city center of Stuttgart* ». La notion de contexte, sans être posée comme fondamentale à la démarche, est présente dans les trois parties. On peut dire que le contexte sert à reconstruire une théorie architecturale de l'espace urbain.

Cette reconstruction du savoir-faire architectural est nécessaire, car, pour Rob Krier, le contexte et l'espace urbain ont disparu au xx^e siècle pour laisser place à l'architecture seule, sans lieu. Cette déterritorialisation de l'architecture se lisait déjà, d'après lui, dans les gravures de Fischer Von Erlach (1656-1723). La Charte d'Athènes de 1933 achèvera cet idéal. Mais si le contexte disparaît, il peut aussi se reconstruire. Selon Rob Krier, le plan de la ville crée le contexte et l'architecture doit obligatoirement rendre manifeste l'espace urbain qui est latent dans le plan²⁴. Colin Rowe qui signe la préface n'adhère pas au renvoi explicite de Rob Krier à Camillo Sitte, sans parler des références implicites aux approches pittoresques de Gordon Cullen qu'il a toujours critiquées. Il a certainement quelques doutes vis-à-vis de l'autorité figurative conférée à la morphologie urbaine. En fait, assez habilement, Colin Rowe se défait de l'apparente caution que constituait sa préface en renvoyant plutôt le travail de Rob Krier à ce qu'il doit aux travaux d'Oswald Mathias Ungers qui a, lui aussi, enseigné à l'Université Cornell.

Oswald Mathias Ungers, dans ses écrits, critique les erreurs de planification territoriale des modernes et plaide pour la ville et pour le retour de la rue et du bloc urbain. Il résume sa démarche à deux stratégies de projet, qu'il nomme la stratégie des lieux complémentaires et la stratégie de la ville en épaisseur. La première stratégie consiste à toujours penser le projet d'architecture comme un projet de ville dans la ville. La seconde consiste à voir la ville comme une série de couches superposées qui ne sont pas nécessairement complémentaires. La stratégie des lieux complémentaires peut être vue comme une approche morphologique, tandis que la stratégie de la ville en épaisseur est une approche à la fois historique et structurale²⁵. En 1977, Oswald Mathias Ungers précisait déjà sa position en tant qu'architecte face au contexte :

In my opinion, the architect, on a limited primary level, must make some basic kinds of decisions when it is a matter of urban space, the square and the street, or the structure of the building in a more generalized context. There are commitments to certain principles that must be made at some point. They cannot be deduced from arbitrary construction system [...] it is simply wrong for architects to content themselves with the conviction that they only need to develop or settle on a system, and every thing can simply be derived from that system.

23. André Corboz, *Haut Moyen Âge*, op. cit., p. 173.

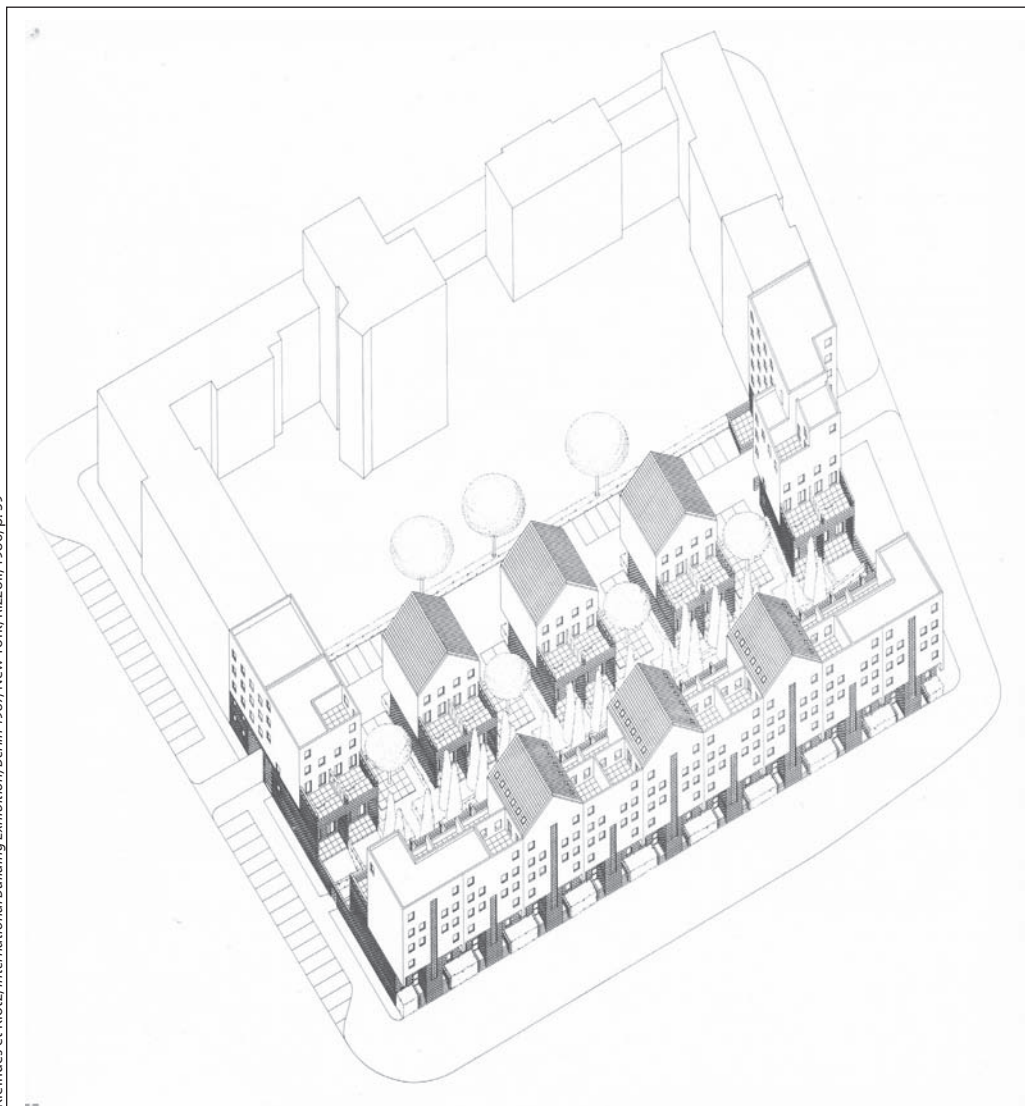
24. Rob Krier, *Urban Space*, op. cit., p. 64-84.

25. Oswald Mathias Ungers et Stefan Vieths, *Oswald Mathias Ungers: The Dialectic City*, Milan, Skira, 1997, p. 11-23.

When an architect does this, he evades his real responsibility. There is a preexisting situation from which and within which he must make certain decision²⁶.

Oswald Mathias
Ungers, axonométrie,
complexe résidentiel de
Lützowplatz, Berlin,
1979-1983.

La question de la reconstruction critique de la ville posée par Rob Krier à Stuttgart et celle de la théorie et de la pratique d'une architecture urbaine avancée par Oswald Mathias Ungers seront reprises pour l'Exposition internationale d'architecture de Berlin en 1984, dans le programme



Kleihtues et Klotz, *International Building Exhibition, Berlin 1987*, New York, Rizzoli, 1986, p. 59

26. Kenneth Frampton (dir.), *O.M. Ungers, Works in Progress 1976-1980*, Catalogue IAUS 6, New York, Rizzoli, 1981, p. 20-23.

proposé par Joseph Paul Kleihues. Cette exposition s'inscrit dans la tradition berlinoise qui favorise la construction de prototypes ou d'ensembles d'habitations, tradition en fait bien ancrée en Allemagne, si l'on se réfère au Werkbund et à l'exposition de Stuttgart de 1927. La dernière grande exposition de Berlin datait de 1957 et avait donné lieu à l'édification d'une série d'immeubles conçus, entre autres, par Alvar Aalto, Walter Gropius, Pierre Vago, Arne Jacobsen et Oscar Niemeyer dans le parc Hansaviertel. Le Corbusier construisit une unité d'habitation plus à l'ouest. Il s'agissait de projets de démonstration dans la grande tradition moderniste. L'Internationale Bau-Ausstellung [International Building Exhibition] (IBA), quelques années avant la chute du mur, est une exposition qui se veut aussi un projet de reconstruction de la ville. Ce projet met de l'avant l'espace urbain traditionnel et le potentiel innovateur de la conception moderne des logements au cœur de la ville. Vittorio Magnago Lampugnani, collaborateur de Joseph Paul Kleihues à l'époque, résumait ainsi le programme de l'exposition :

The International Building Exhibition for 1984 is what one might call an instrument, created by the city of Berlin to undertake what her building authorities have not been able to achieve by the nature of their defined roles. This undertaking — to repair exemplary parts of Berlin, in association with the best representatives of architectural culture, by contradicting present practice and the routine of town planning — was the brief. This creation by Berlin sought to establish a concrete and transferable model which shows not only in words but also in built form that more human cities are possible in our society and can be built²⁷.

Certains verront dans l'IBA une réalisation exemplaire grâce au grand nombre d'architectes internationaux qui auront contribué à la réflexion et à la « réparation » de cette ville phare au cœur de l'Europe. D'autres y verront plutôt un travestissement des questions théoriques et pratiques de la reconstruction de la ville, une sorte de festival mondain. Dans un numéro de la revue *SILO* publié à la fin des années 1980 et dirigé par Börkur Bergmann, on trouve une analyse très fouillée des innovations architecturales et urbanistiques berlinoises sur le plan morphologique, une description des qualités relationnelles ou encore syntaxiques proposées par les architectes pour développer des logements modernes capables de porter des espaces urbains de qualité et non l'inverse, comme c'est souvent le cas dans les excès du contextualisme, c'est-à-dire imaginer des espaces urbains séduisants qui seront construits avec des logements mal pensés²⁸.

À l'instar d'Oswald Mathias Ungers qui rappelait avec ironie que la place Navone ne se trouve pas sur Internet mais à Rome, les propos de Kenneth Frampton pour la défense du « régionalisme critique » contre la

27. Vittorio Magnago Lampugnani, « The Facts and the Dreams », dans *Architecture in Progress, Internationale Baustellung Berlin 1984*, Architectural Design Profile, Londres, Architectural Design, 1983, p. 17-19.

28. Börkur Bergmann (dir.), « Figures morphologiques », dans *IBA Berlin, projeter et bâtir*, SILO, nos 2-3, Québec, Université du Québec à Montréal, 1988, p. 22-35.

tabula rasa et pour une modernité attentive au contexte auront une portée idéologique importante. Kenneth Frampton ne défend pas une méthode particulière pour le projet. Il propose plutôt une attitude critique, une attention à la culture architecturale et publie de nombreux ouvrages qui mettent de l'avant, non pas des modèles, mais des exemples pertinents pour les questions sociales, paysagères et architectoniques qu'il juge essentiel de réintroduire dans la pratique comme dans la critique. Ainsi, plusieurs architectes de pays dits périphériques verront leurs réalisations mises en lumière par Kenneth Frampton, notamment Mario Botta, Alvaro Siza et Tadao Ando. Ce localisme, pourrait-on dire, n'est pas vu comme une position restrictive, mais plutôt comme l'ouverture d'un territoire intellectuel qui traverse les frontières et peut rallier une architecture qui

Alvaro Siza, ►
immeuble
résidentiel
Schlesisches Tor,
Berlin,
1980-1984.



Photo: Georges Adamczyk, 2009

s'interroge sur l'identité culturelle d'une collectivité donnée dans un monde global et sur la fabrication poétique d'architectures nouvelles dans des lieux existants. À propos de l'inscription de l'œuvre architecturale dans son contexte régional, Kenneth Frampton écrit :

This inscription, which arises out of "in-laying" the building into the site, has many levels of significance, for it has the capacity to embody, in built form, the prehistory of the place, its archeological past and its subsequent cultivation and transformation across time. Through this layering into the site the idiosyncrasies of place find their expression without falling into sentimentality.

What is evident in the case of topography applies to a similar degree in the case of an existing urban fabric, and the same can be claimed for the contingencies of climate and temporally inflected qualities of local light²⁹.

Kenneth Frampton rejette l'aspect scénographique du contextualisme et s'attache davantage à l'influence du contexte sur la « contexture » de l'œuvre architecturale, sur sa tectonique, en tant que produit du lieu, plutôt que reflet ou complément harmonieux d'un environnement particulier. Il suit en quelque sorte les traces de Vittorio Gregotti, auteur d'un ouvrage paru en 1966, *Le territoire de l'architecture*, que beaucoup considèrent encore essentiel. On comprend bien qu'il s'agit pour Vittorio Gregotti autant du territoire des idées architecturales que du territoire d'intervention de l'architecte. S'il n'aborde pas la notion de contexte proprement dit, il préfère celle de paysage, Vittorio Gregotti pose l'intervention architecturale comme étant avant tout une intervention sur la géographie. Pour lui, la forme urbaine représente un effort humain remarquable d'action historique sur l'espace géographique, réinventé en permanence³⁰.

On peut dire que pour Kenneth Frampton, tout comme pour Vittorio Gregotti, le contexte est le territoire vu comme un palimpseste, ainsi que le propose André Corboz : « Le territoire, tout surchargé qu'il est de traces et de lectures passées en force, ressemble plutôt à un palimpseste³¹. » Notons que cette notion de palimpseste émerge elle aussi au milieu des années 1970 lorsque les archéologues du paysage Michael Aston et Trevor Rowley proposent cette comparaison : « *The landscape is as a palimpsest on to which each generation inscribes its own impressions and removes some of the marks of earlier generations. Construction of one age are often overlain, modified or erased by the work of another*³². »

29. Kenneth Frampton, « Towards a Critical Regionalism: Six Points for an Architecture of Resistance », dans Hal Foster (dir.), *The Anti-Aesthetic. Essays on Postmodern Culture*, Washington, Bay Press, 1983, p. 26.

30. Vittorio Gregotti, *Le territoire de l'architecte*, Paris, L'Équerre, 1982, p. 55-66.

31. André Corboz, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, op. cit., p. 228.

32. Michael Aston et Trevor Rowley, 1974, « Landscape Archeology: An Introduction to Field Work Techniques on Post-Roman Landscapes », dans Tom Porter (dir.), *Archispeak: An Illustrated Guide to Architectural Terms*, Londres, Spon Press, 2004, p. 135.

■ Une relation critique

Avant de conclure cette première exploration sur l'émergence de la question du contexte et sur son importance pour les architectes contemporains depuis le milieu des années 1970, importance aujourd'hui consacrée dans la plupart des textes officiels, dont certains déclarent : « La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels et urbains ainsi que le patrimoine collectif et privé sont d'intérêt public³³ », il faut se demander si le projet d'architecture peut offrir une situation de recherche et être aussi l'instrument de la recherche et si le contexte, sa valeur critique s'épuisant, la ville se dispersant dans le territoire toujours en mutation, pourrait dans le futur faire l'objet de nouvelles formes de relations avec l'architecture.

Pour mettre en parallèle les recherches de l'historien et celles de l'architecte, il faudrait aborder la question du projet comme producteur de connaissance. Paola Viganò, prolongeant les idées de Bernardo Secchi sur les thèmes et les programmes de recherche que devraient se donner les professionnels de la planification territoriale à l'heure de la « ville diffuse³⁴ », propose de distinguer la production de connaissance par des opérations de conceptualisation, la production de connaissance par des opérations de description et, pour finir, le projet comme producteur de connaissance par la construction d'hypothèses pour le futur³⁵. Si ces distinctions sont très utiles pour le milieu scientifique, elles permettent aussi de bien situer la contribution des architectes au renouvellement de leur discipline et surtout de voir et de déchiffrer dans leurs projets la connaissance du territoire qu'ils transportent. La question du contexte serait donc moins une question de procédure, ou de mode architecturale, qu'une question épistémologique interpellant la théorie et la pratique du projet d'architecture. C'est cette ouverture vers la pensée du projet comme laboratoire de l'imaginaire territorial que Denis Bilodeau a choisie pour aborder l'étude des propositions soumises par les architectes aux concours organisés au Québec pour la conception de nouveaux équipements culturels, de 1991 à 2005. Il a pu ainsi identifier sept systèmes distincts de métaphores territoriales qui interviennent dans le projet des architectes : la topographie, le cadastre, les réseaux viaires, les infrastructures, les espaces publics, le cadre bâti et la nature³⁶.

33. Considérations préliminaires, Directives du Conseil des communautés européennes 85/384, CEE, 10 juin 1985.

34. Bernardo Secchi, « Un programma di ricerca », *Casabella*, 1983, n° 497, p. 24-25; voir aussi Bernardo Secchi, « An Agenda for Research and Action », dans Tom Avernaete, Klaske Havik et Hans Teeds (dir.), *Architectural Positions, Architecture, Modernity and the Public Sphere*, Amsterdam, Sun Publishers, 2009, p. 211-217. [Traduction d'un article paru dans *Casabella*, n° 593.]

35. Paola Viganò, « Le projet comme producteur de connaissance », dans Yannis Tzomis (dir.), *Matières de ville, projet urbain et enseignement*, Paris, Éditions de la Villette, 2008, p. 51-55.

36. Denis Bilodeau, « Le territoire comme traité d'architecture, ou la modernité revisitée », dans Marc H. Choko (dir.), *Concours d'architecture et imaginaire territorial, les projets culturels au Québec 1991-2005*, Québec, Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP), Université de Montréal et Centre de design de l'Université du Québec à Montréal, 2006, p. 25-197.

Quelle place occupera la question du contexte dans l'avenir ? Dans son récent ouvrage *Event-Cities 3, Concept vs. Context vs. Content*, Bernard Tschumi propose de voir trois relations possibles entre concept et contexte : l'indifférence, la réciprocité et le conflit. Si la réciprocité constitue une forme d'idéal pour les contextualistes, l'indifférence ou le conflit sont tout autant des matériaux projectuels – l'harmonie n'étant pas le but ultime de l'exercice, après tout³⁷. Cet auteur a théorisé la notion d'espace architectural dans la culture contemporaine et, en particulier, dans la culture artistique des avant-gardes. Son architecture est radicale et elle peut être à la fois conflictuelle et contextuelle, rarement indifférente. Elle a aussi le mérite de nous indiquer que désormais la relation d'un édifice à son contexte constitue moins l'occasion d'un affrontement héroïque entre une vision moderne et une vision passéiste ou nostalgique de l'architecture que celle d'une confrontation politique et esthétique de l'architecture à la réalité complexe du monde qui l'accueille.

Lorsque plusieurs architectes célèbres contemporains et leurs puissants clients semblent prendre leur distance vis-à-vis du contexte et valorisent le caractère distinct, autonome, exceptionnel et médiatique de leurs interventions, ne pourrait-on pas interpréter leur position hypermoderne comme une position « décontextualiste » ? Ou encore, plus sévèrement, comme l'expression d'une position catastrophique de la part de l'aristocratie de l'architecture contemporaine³⁸ ? À cette position s'opposeraient des architectes plus discrets, plus reconstruteurs que déconstructivistes, dont le travail local est exemplaire, tel que celui de Josep Llinas à Barcelone, comme l'illustre son projet d'habitations sur la rue Carme dans la vieille ville³⁹. Le travail de ce dernier peut être interprété à la lumière des idées développées par le critique catalan Ignasi De Solà-Morales Rubio. La proposition de l'architecte articule *contraste* entre l'ancien et le nouveau et *analogie* avec l'architecture préexistante. De Solà-Morales Rubio écrivait d'ailleurs à propos du concept d'intervention en architecture : « *As an æsthetic operation, the intervention is the imaginative, arbitrary, and free proposal by which one seeks not only to recognize the significant structures of the existing historical material but also to use them as analogical marks of the new construction*⁴⁰. » Cette approche n'est-elle pas aussi, soixante-dix ans plus tard, une invitation à résoudre les problèmes posés par l'écart conceptuel et culturel qui séparerait les deux chartes d'Athènes, celle des restaurateurs de 1931 et celle des Congrès internationaux d'architecture moderne de 1933, toutes deux évoquées par Ignasi Solà-Morales Rubio dans son texte ? Tant qu'il existera quelque chose comme la conscience

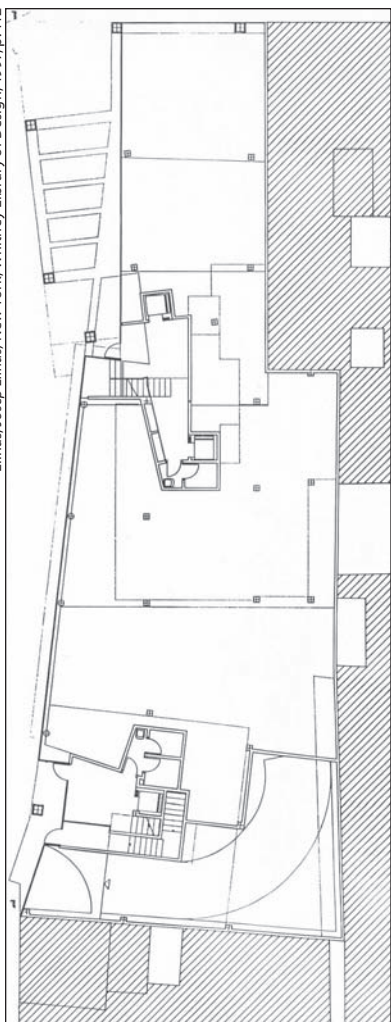
37. Bernard Tschumi, *Event-Cities 3, Concept vs. Context vs. Content*, Cambridge, MIT Press, 2005, p. 11-15.

38. Mike Davis, « Qui bâtira l'Arche ? L'architecture à l'heure de la convergence des catastrophes », *Le visiteur, Revue critique d'architecture*, Société française des architectes, Infolio, 2009, n° 13, p. 116-125.

39. Josep Llinas, *Josep Llinas*, New York, Whitney Library of Design, 1997, p. 110-117.

40. Ignasi De Solà-Morales Rubio, « From Contrast to Analogy: Developments in the Concept of Architectural Intervention », dans Kate Nesbitt (dir.), *Theorizing a New Agenda for Architecture: An Anthology of Architectural Theory 1965-1995*, New York, Princeton Architectural Press, 1996, p. 237.

Llinas, Josep Llinas, New York, Whitney Library of Design, 1997, p. 112



Josep Llinas, plan du rez-de-chaussée, immeuble rue Carme, Barcelone, 1992-1995.

Josep Llinas, ▶
immeuble rue Carme, Barcelone.

historique, la mémoire collective et le poids de la matière, ne peut-on pas dire que c'est le lot de chaque nouvelle génération d'architectes? Ou bien, submergés par ce que Rem Koolhaas appelle le *Junkspace* et le *Bigness*, devrions-nous renoncer à l'idée même d'architecture comme événement autant que comme présence permanente et fêter le retour de la *tabula rasa*⁴¹? Il n'y aurait partout que du contexte anti-contextuel toujours en transformation!

La question était bien: «à quoi sert le contexte?» Je propose cette réponse temporaire que j'emprunte à Philippe Junod: le sens est le produit d'une mise en relation et tout rapprochement crée du sens⁴². Cela justifie certainement des projets et des recherches qui approfondiront cette question.



Photo: Georges Adamczyk, 2009

41. Rem Koolhaas, «Junkspace», *October*, 2002, n° 100, p. 176-190.

42. Philippe Junod, «La perception esthétique comme variable historique», *op. cit.*, p. 495.



Photo : Georges Adamczyk, 2008

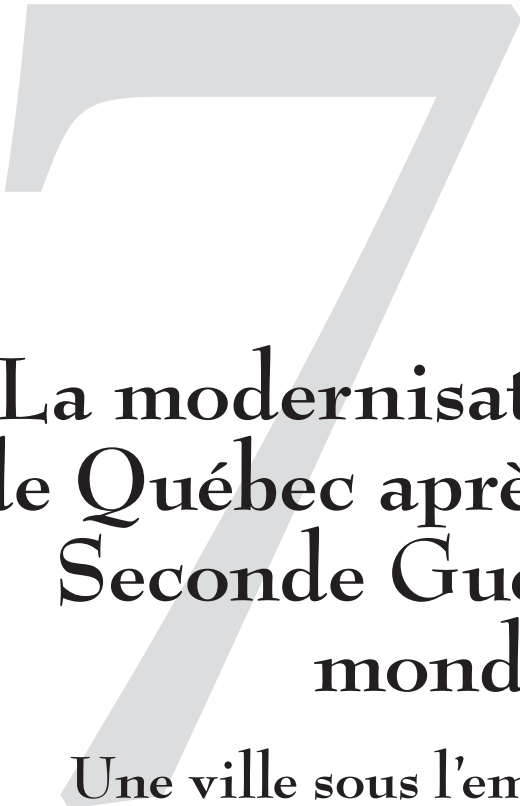
▲
*Transformation
continue du contexte,
Honk Kong,
Happy Valley.*



Entre mythe et réalité

La ville comme
idéal variable





La modernisation de Québec après la Seconde Guerre mondiale

Une ville sous l'emprise
de sa propre image

Guy Mercier

Après la Seconde Guerre, Québec fut soumise à un vaste programme de modernisation urbanistique. S'il ne fut pas pleinement réalisé, ce programme n'en a pas moins imposé une représentation de la vieille capitale dont la prégnance demeure vive. Or quelle est la nature de cette représentation et pourquoi et comment a-t-elle pu persister jusqu'à aujourd'hui ? Cette représentation est examinée ici tel un héritage dont une portion a été conservée et une autre, dissipée. On découvre ainsi que l'on jugeait alors Québec mal intégrée au réseau urbain, qu'elle assumait mal son statut de capitale et sa fonction patrimoniale et qu'elle était de plus mal préparée aux grands bouleversements qu'annonçaient l'évasion pavillonnaire, la délocalisation industrielle et la restructuration commerciale. Un projet urbanistique pouvait toutefois remédier, soutenait-on, à tous ces maux, projet dont l'énonciation dévoile une autre dimension de la représentation de la ville de Québec qui sévissait à cette époque. On espérait en effet une ville prête à de perpétuels changements, capable d'orchestrer sa métropolisation, de recomposer et d'ordonner autrement ses parties. Le bilan de cette représentation et de sa prégnance fait entrevoir des enjeux urbanistiques aujourd'hui cruciaux non seulement pour Québec, mais sûrement aussi pour toutes les villes nord-américaines.

■ Enquête sur la modernisation de Québec

Après la Seconde Guerre mondiale, Québec, comme beaucoup d'autres villes nord-américaines, fut entraînée¹ dans un vaste programme urbanistique de modernisation. Bien qu'il ne fût pas pleinement réalisé, ce programme n'en a pas moins laissé sa marque. En témoignent maintes infrastructures qui ont largement recomposé le visage de la vieille capitale et qui demeurent encore aujourd'hui essentielles à son organisation spatiale. Mais au-delà de ce legs matériel, que reste-t-il de son esprit ? Conçoit-on encore aujourd'hui la ville et Québec de la même manière ? Se pose ainsi la question de l'image de la ville dont André Corboz² a déjà montré toute la portée urbanistique. Car, en ce domaine, l'image que l'on se fait d'une ville y est tout aussi importante que la ville elle-même. Or quelle est l'image de la ville qui animait la modernisation urbanistique de Québec jusqu'aux années 1970 ? Et cette image est-elle encore vivace aujourd'hui ? Si oui, dans quelle mesure ? Le problème inspire une démarche en deux étapes.

Il importe dans un premier temps d'analyser le programme urbanistique conçu à l'époque pour moderniser la ville de Québec, le but étant de comprendre le jugement que l'on portait sur Québec et le projet que l'on y dessinait pour adapter la ville aux nouvelles conditions de l'économie et de la culture. Il apparaîtra que, selon le jugement exprimé, Québec aurait alors été mal intégrée au réseau urbain auquel elle appartient, de même qu'elle assumait mal son statut de capitale et sa fonction patrimoniale. Elle aurait de plus été mal préparée aux grands bouleversements qu'annonçaient l'évasion pavillonnaire, la délocalisation industrielle et la restructuration commerciale. Un projet urbanistique pouvait toutefois y remédier, soutenait-on, projet dont l'énonciation dévoilait une autre vision de la ville de Québec. On imaginait en effet une ville prête à de perpétuels changements, une ville capable d'orchestrer sa métropolisation, de recomposer et d'ordonner autrement ses parties et de mettre efficacement en scène la dualité patrimoniale et contemporaine de son centre.

Dans un second temps, l'image de la ville, forgée autant dans le jugement que l'on portait sur Québec que dans le projet urbanistique qu'on en faisait, doit être examinée tel un héritage dont une part a pu être conservée et une autre, dissipée. Ce bilan laissera entrevoir quelques enjeux urbanistiques aujourd'hui cruciaux non seulement pour Québec, mais sûrement aussi pour toutes les villes nord-américaines.

1. Le lecteur doit prendre note que le texte respecte l'orthographe rectifiée.

2. André Corboz, « Petite typologie de l'image urbaine », dans *De la ville au patrimoine urbain. Histoire de forme et de sens* (textes d'André Corboz édités par Lucie K. Morisset), Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 89-117.



Québec en 1945 (vue vers le sud). Postée à la confluence du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles, la ville de Québec fut, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'objet d'un programme de modernisation urbanistique. Ses quartiers anciens étaient appelés à connaître des changements. Le Vieux-Québec (a) concentrait un potentiel patrimonial et touristique qu'il importait de mettre en valeur encore davantage. L'emprise industrialo-portuaire (b) le long du fleuve, du bassin Louise et de la rivière Saint-Charles apparaissait comme une incongruité. L'espace ainsi occupé devait être réaffecté. Les faubourgs offraient un habitat déplorable et leur infrastructure n'était plus adéquate. Il fallait les reconfigurer de fond en comble. En basse ville, Saint-Roch (c) devait conserver sa qualité de centre d'affaires et de services, mais sous de nouveaux habits. En haute ville, Saint-Jean-Baptiste (d) devait quant à lui céder le pas à une colline parlementaire digne d'un État moderne dispensant tous les meilleurs services possibles aux citoyens.

■ Inventaire des images de la ville moderne

Avant d'entamer l'examen de l'urbanisme québécois d'après-guerre et de son héritage, il convient néanmoins de conceptualiser un tant soit peu ce qu'est l'image de la ville et son lien avec l'urbanisme, afin d'en spécifier les conditions d'analyse. À ce chapitre, nous avançons que la ville est constamment sous l'emprise de sa propre représentation, celle qu'elle inspire ou celle qu'on lui impose³. Ainsi, bien que la ville et sa représentation puissent être considérées comme deux entités distinctes, leur interdépendance ne fait aucun doute. Cette union de la chose et de son reflet se manifeste tout particulièrement dans la dynamique urbaine. Il est en

3. Sandra Breux, *De l'imaginaire géographique à l'acte politique. L'influence des représentations territoriales sur la participation politique individuelle à l'échelle locale et urbaine*, thèse de doctorat en géographie, Québec, Université Laval, 2007.

effet impossible d'établir comment la ville ou l'une de ses composantes se fait, se défait et se refait, sans saisir le rôle qu'y tient la représentation de la ville qui habite les agents de cette transformation. Partant de ce principe, on peut assumer que la représentation de la ville forme le ressort premier de l'urbanisme, c'est-à-dire de l'action volontaire et systématique visant la création, le maintien ou la transformation des éléments de la ville. On peut même avancer que l'urbanisme constitue un vecteur fondamental de la représentation de la ville, qu'il est au cœur de son économie, en ce sens où il produit, met en circulation et consomme des images de la ville⁴. Ces images que l'urbanisme engendre, accueille et diffuse constituent une matrice des significations où se construit une interprétation de la ville, voire une morale de la ville. Car ces images orientent les jugements de l'urbanisme, ceux prononcés en dévalorisant ce qu'est la ville dans son état actuel ou en valorisant ce que la ville devrait être et ce qu'il faudrait faire pour qu'il en soit ainsi.

Bien qu'elle puisse être affinée, cette conception du rôle des images de la ville en urbanisme convient à une première interprétation de l'urbanisme pratiqué à Québec dans les premières décennies suivant la Seconde Guerre mondiale, quand s'y affirmait un ambitieux programme de rénovation urbaine. L'intention est de prendre la mesure de cette ambition en considérant le nombre et le poids des images de la ville qui hantaient alors la pensée urbanistique. En dressant un tel inventaire des images de la ville, on peut espérer mieux comprendre la nature et la portée de cet urbanisme modernisateur qui, à Québec comme ailleurs, marqua si fortement cette période.

L'inventaire des images de la modernité urbaine de Québec peut être dressé à partir des quatre principaux textes ayant modulé l'urbanisme pratiqué à Québec après la Seconde Guerre mondiale : *Projet d'aménagement de Québec et de sa région*⁵ (dit Rapport Gréber) de 1956 ; *Le logement à Québec*⁶ (dit Rapport Martin) publié de 1961 à 1963 ; *Plan de circulation et de transport. Région métropolitaine de Québec*⁷ (dit Rapport Vandry-Jobin) de 1967 et 1968 ; *Schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec* de 1975. Chacun de ces documents a bien sûr son caractère propre, mais il n'est pas nécessaire de s'y attacher pour la circonstance, puisqu'il s'agit plutôt de rechercher les thèmes communs et l'harmonie de l'ensemble afin de comprendre le jugement que l'on portait sur la ville et,

4. Richard Desnoilles, *L'héroïsme urbain de Bordeaux et de Québec. Construction imaginaire et opérationnalités urbaines*, Bordeaux et Québec, thèse de doctorat en géographie, Université Michel de Montaigne et Université Laval, 2008.

5. Jacques Gréber, Édouard Fiset et Roland Bédard, *Projet d'aménagement de Québec et de sa région*, Québec, Ville de Québec, 1956.

6. Voir les rapports suivants de la Commission d'enquête sur le logement (Québec, Ville de Québec) rédigés par Jean-Marie Martin et al. : *Le logement à Québec*, volume 1 : *Recommandations*, 1961 ; *Le logement à Québec*, volume 2 : *Caractéristiques générales de l'habitation à Québec*, 1962 ; *Le logement à Québec*, volume 3 : *Les conditions d'habitation et la qualité des logements*, 1962 ; et *Le logement à Québec*, volume 4 : *Prévisions*, 1963.

7. *Plan de circulation et de transport. Région métropolitaine de Québec*, Société d'ingénieurs-conseils Vandry & Jobin – De Leuw, Caher et associés, 3 vol., 1967 et 1968.

plus encore, le destin qu'on lui souhaitait. Ainsi, il en sera brossé un tableau synthétique dégagant l'économie générale qui, au sein du discours urbanistique, régissait à l'époque la représentation de la ville de Québec⁸.

■ Images de la modernité urbaine de Québec

Les images de la modernité urbaine de Québec se divisent en deux grandes catégories. La première regroupe des images génériques qui relèvent d'une conception générale de la ville moderne. Au sortir de la guerre, Québec, comme toutes les autres villes de l'Amérique, vibrait en effet à l'appel de la modernisation, si bien que l'urbanisme qui s'y pratiqua en portait inévitablement la marque⁹. L'autre catégorie concerne les images exprimant une relative singularité. Car si Québec devait sans faute se moderniser, on n'en reconnaissait pas moins qu'il fallait tenir compte du caractère spécifique que lui procuraient son ancienneté et son statut de capitale¹⁰. Avant d'établir la nomenclature des images génériques et singulières peuplant le discours urbanistique des années 1950 à 1970 à Québec, il importe de signaler deux éléments de contexte qui définissaient la tonalité d'ensemble de l'urbanisme conçu et mis en œuvre à Québec au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Les quatre textes de référence attestent d'abord que la ville rêvée devait en ces temps se concevoir rationnellement, scientifiquement. C'est pourquoi la modernisation urbaine était avant tout une affaire d'experts. La gestion des affaires urbanistiques n'était plus un pur objet politique laissé aux soins des élus municipaux qui, à l'occasion, se rallient à des

8. Le *Projet d'aménagement de Québec et de sa région* fut commandé par la Ville de Québec en 1949 à l'architecte et urbaniste français Jacques Gréber, qui s'adjoignit deux collaborateurs de Québec, Édouard Fiset et Roland Bédard. Leur mission était de réfléchir à la nature et au rôle de la vieille capitale et de fixer les paramètres d'une organisation efficace de son territoire. Tout en proposant, en 1956, un plan d'ensemble fortement structuré, les mandataires recommandèrent que des études complémentaires sur le logement et le transport fussent menées pour achever le programme urbanistique dont Québec avait selon eux besoin. Dans la foulée, le Conseil de la Cité de Québec établit en 1957 une Commission d'enquête sur le logement, présidée par Jean-Marie Martin, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Le rapport de cette commission fut terminé en 1963, après quoi la Commission d'aménagement de Québec, en coordination avec le ministère de la Voirie du Québec, confia à la société d'ingénieurs-conseils Vandry et Jobin – De Leuw, Carther et associés le soin de préparer un plan de circulation et de transport pour la région métropolitaine de Québec. Cette vaste entreprise de modernisation urbanistique, amorcée en 1949, fut couronnée par l'adoption, en 1975, du premier schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec, qui avait été créée en 1968.
9. Pierre Filion, « Core Development, Neighbourhood Revitalization and Municipal Government Motivation: Twenty Years of Urban Renewal in Quebec City », *Revue canadienne des sciences politiques*, 1987, vol. 20, n° 1, p. 131-147 ; Jean-Marie Lebel et Alain Roy, *Québec 1900-2000. Le siècle d'une capitale*, Québec, Éditions Multimondes et Commission de la capitale nationale du Québec, 2000, p. 64 et suiv. ; et Marc Vallières et al., *Histoire de Québec et de sa région*, tome III : 1940-2008, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 1811 et suiv.
10. Luc Noppen et Lucie K. Morisset, *Québec de roc et de pierres. La capitale en architecture*, Québec, Éditions MultiMondes et Commission de la capitale nationale du Québec, 1998, p. 122 et suiv. ; Christian Blais et al., *Québec, quatre siècles d'une capitale*, Québec, Les Publications du Québec, 2008, p. 441 et suiv.

projets d'amélioration infrastructurelle appelant l'implantation d'équipements, ou à des visions esthétiques inspirant des plans d'embellissement. La ville était devenue un objet scientifique sur lequel se penchaient des spécialistes livrant un diagnostic rigoureux et prescrivant les solutions spécifiques qui s'imposaient. Dépositaires du savoir scientifique sur la ville, ces experts jouissaient alors d'une grande légitimité.

Il se dégage par ailleurs des quatre documents étudiés que la ville de Québec, vouée à une forte croissance, était devenue trop étroite et trop compacte. Il est vrai que le babyboom en cours laissait entrevoir une population plus nombreuse. De plus, comme l'exode rural se poursuivait et que l'évasion périurbaine s'accélérait, on ne pouvait imaginer autre chose qu'une vaste expansion urbaine, phénomène d'autant plus vigoureux que la prospérité ne faisait pas défaut et que rien encore ne laissait entrevoir un quelconque ralentissement des affaires et de l'emploi. Dans ces circonstances, l'urbanisme se sentait porté par une forte poussée démographique et économique suggérant des changements radicaux et urgents quant au format et à l'organisation de la vieille capitale.

■ Images génériques : échelonner la ville

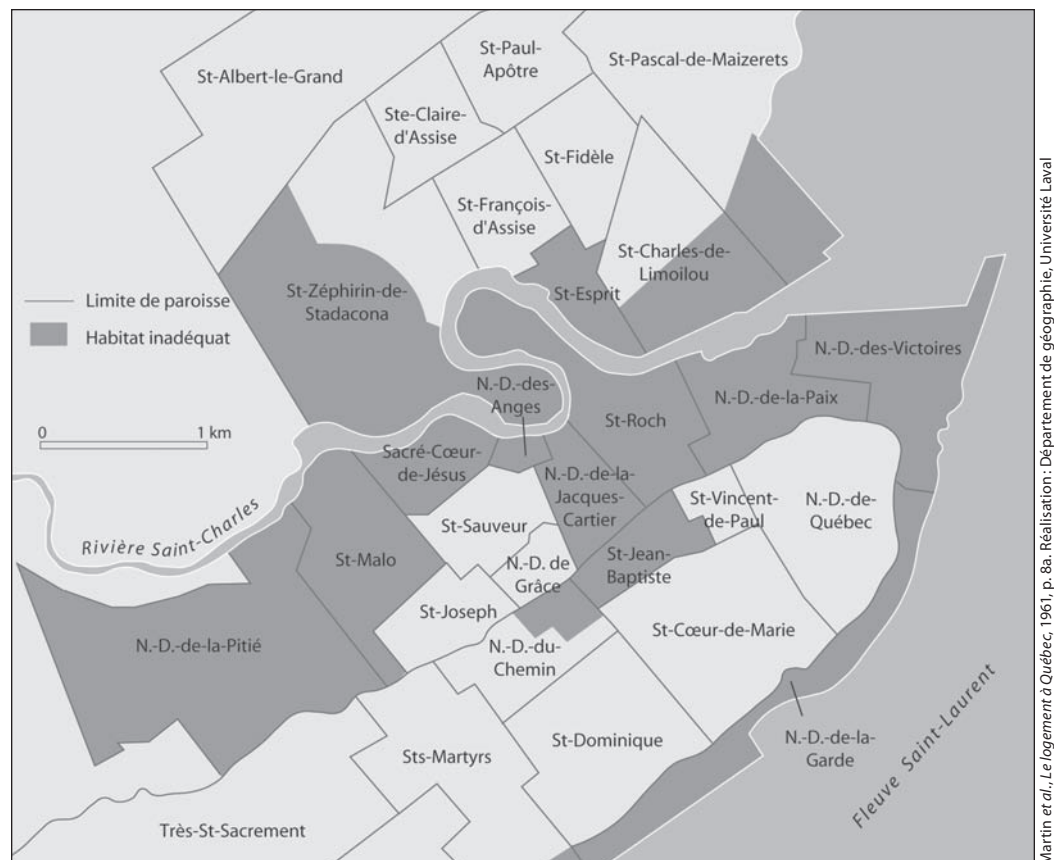
L'urgente et radicale modernisation de la ville de Québec était au premier chef perçue comme une affaire d'organisation spatiale¹¹. L'impératif n'était pas propre à Québec, mais à toute l'urbanité nord-américaine¹². Il s'agissait avant tout de reconfigurer l'espace urbain en vue de l'échelonner, c'est-à-dire de placer de manière appropriée chacun des éléments de la ville, la volonté étant d'imposer un nouvel ordre spatial plus apte à favoriser l'épanouissement de ce qu'on appelait alors les *fonctions urbaines*.

Le mouvement de la ville

L'attachement pour l'échelonnement urbain était associé à une première image fondamentale, celle de la ville en mouvement. En effet, l'urbanisme modernisateur, comme l'a noté André Corboz¹³, ne cessait de répéter que la ville est en constante évolution et que ses équipements, par définition, sont condamnés à l'obsolescence. Dès lors, l'une des premières tâches de l'urbanisme était d'évaluer périodiquement si la forme urbaine est adéquate pour remplir ses diverses fonctions. À ce titre, l'urbanisme

11. Louis Trotier, « Transformations récentes de l'agglomération québécoise : fonctions, population et organisation de l'espace », *Cahiers de géographie de Québec*, 1962-1963, vol. 7, n° 13, p. 7-27 ; Matthew Hatvany, « L'expansion urbaine », dans Serge Courville et Robert Garon (dir.), *Québec, ville et capitale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 256-279, aux p. 276 et suiv. ; et Marc Vallières et al., *Histoire de Québec et de sa région*, op. cit., p. 1617 et suiv.
12. Robert Fishman, *Bourgeois Utopias. The Rise and Fall of Suburbia*, New York, Basic Books, 1987, p. 182 et suiv. ; et Catherine Maumi, *Usonia ou le mythe de la ville-nature américaine*, Paris, Éditions de la Villette, 2009, p. 131 et suiv.
13. André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », dans *De la ville au patrimoine urbain. Histoire de forme et de sens* (textes d'André Corboz édités par Lucie K. Morisset), Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 69-88, à la p. 87.

devait être capable d'identifier les secteurs méritant d'être réaménagés, voire démolis en entier et reconstruits. Il s'agissait là d'un souci constant de l'urbanisme qui, après l'immobilisme dû à la crise et à la guerre, s'imposait comme une nécessité plus impérieuse encore. Cette urgence conférait au discours un ton dramatique – si rien n'était fait, le pire était à craindre – et exigeait dès lors de l'urbanisme engagement et hardiesse afin qu'il fût à la hauteur de l'héroïsme bâtisseur que l'époque commandait.



Martin et al., *Le logement à Québec, 1961*, p. 8a. Réalisation : Département de géographie, Université Laval

La juste mesure de la ville

S'il urgeait, après la Seconde Guerre mondiale, de transformer en profondeur la ville, les changements devaient se concevoir sur une autre échelle. On estimait que les fonctions urbaines – surtout le transport, l'industrie et le commerce – exigeaient désormais de nouveaux équipements dont le gabarit était sans correspondance avec les formes urbaines traditionnelles. C'est pourquoi l'emprise spatiale des fonctions urbaines devait s'accroître. Car il semblait évident que le cadre d'action ne pouvait plus être le territoire de la ville comme institution publique, mais celui de l'agglomération comme entité géographique. Bref, l'urbanisme devait passer à l'étape de la *métropolisation*. Sa tâche était plus

Habitat inadéquat en 1961. Le Rapport Martin jugea qu'une large partie des logements des quartiers anciens étaient inadéquats. Il recommanda que ces logements fussent démolis et remplacés par des habitations neuves ou par de nouveaux immeubles voués à d'autres fonctions.



▲
Plan régional de Québec de 1950. Le Rapport Gréber voyait Québec comme une ville en croissance dont il fallait planifier l'expansion au sein de sa région.

spécifiquement d'anticiper et d'accompagner l'extension régionale de la ville. Il n'était donc pas étonnant dans ce contexte que la métropolisation eût été pensée alors même que celle-ci n'était, dans les faits, que si peu amorcée.

La ville zonée

Au besoin de concevoir la ville à une autre échelle en raison du nouveau gabarit des fonctions urbaines s'ajoutait celui d'assurer la coexistence sereine de ces dernières. Il fallait, pour ce faire, que fussent réservés à chaque fonction urbaine de vastes espaces. De plus, il fallait que la disposition de ces zones exclusives ne fût pas, en elle-même, source de nuisances mutuelles. Cela renforça la tendance au zonage monofonctionnel et justifia la création, principalement en secteurs périurbains, de plusieurs parcs industriels, de zones commerciales et de nouveaux sites administratifs, sans oublier la constitution de campus, non seulement pour l'Université Laval, mais aussi pour les cégeps qui ont été créés dans la foulée.

La ville polarisée

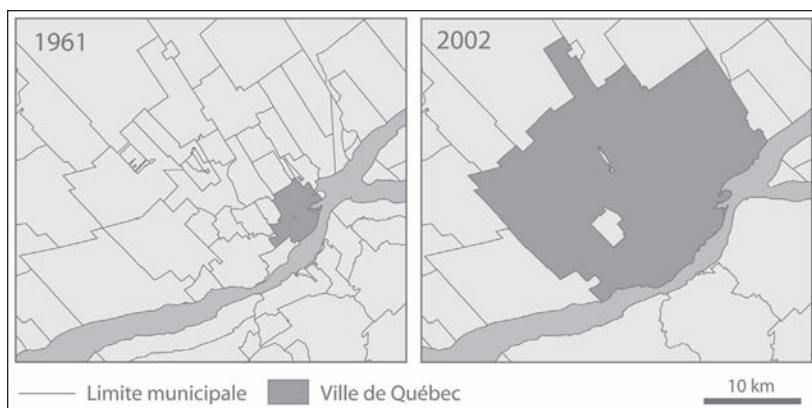
Parmi ces zones à concevoir, certaines pouvaient être considérées comme polarisantes. Ces pôles devaient être établis en coordination avec le centre-ville qui, lui-même, dans ce contexte, devait être redéfini. En effet, s'il gardait une prépondérance, le centre-ville devait composer avec des

Gréber et al., *Projet d'aménagement de Québec et de sa région*, 1956

pôles que l'on souhaitait structurant dans le processus de rééchelonnement de la ville. Dans un contexte où la métropole en voie de renforcement regroupait comme à Québec plusieurs municipalités, cela signifiait que les principales municipalités de banlieue, frappées ou en voie de l'être par la vague pavillonnaire, devaient elles-mêmes être dotées de leurs propres centres appelés à devenir autant de pôles structurants de l'aire métropolitaine. À Québec, on envisageait même que l'un de ces pôles, celui de Sainte-Foy, devînt un deuxième centre-ville tout aussi important que le premier déjà existant. Quant au centre-ville ancien, il devait être conçu, dans cette perspective, comme une zone propre, voire comme un ensemble de sous-zones coordonnées entre elles et avec les autres zones que l'urbanisme concevait à cette époque pour la région urbaine de Québec. Autrement dit, le centre-ville, comme les autres pôles structurants d'ailleurs, devait accueillir des fonctions spécifiques, propres à réaliser la centralité ou la polarité recherchée. Or, la modernisation urbanistique à cet égard y limitait la fonction résidentielle à un faible nombre de logements réservés à de petits ménages, voire à une seule personne, dont la trajectoire résidentielle, à court ou moyen terme, les destinait vers une autre forme d'habitat.

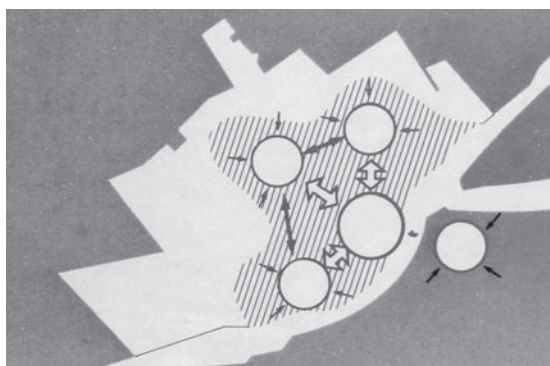
Projet d'aménagement de la Cité de Québec de 1954. Le Rapport Gréber planifia l'expansion de Québec vers sa périphérie. Celle-ci, soumise à un zonage précis, devint un échiquier où chaque case était appelée à recevoir la fonction lui convenant le mieux.

Territoires ►
municipaux de la
région urbaine de
Québec (1961-2002).
Après la Seconde
Guerre mondiale,
la région de Québec
était une mosaïque
de municipalités.
La poussée de la
périurbanisation
au fil des décennies
favorisa, mais non
sans résistance, de
nombreuses fusions
municipales.



Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.
Réalisation : Département de géographie, Université Laval

Centre-ville
moderne de
Sainte-Foy.
À l'ère de la
modernité, la
centralité urbaine
n'exigeait pas
une occupation
ancienne. Une
vaste zone
commerciale, comme
ici à Sainte-Foy,
suffisait pour y voir
un centre-ville.



CUQ. Schéma d'aménagement de la Communauté
urbaine de Québec, 1975, p. 29

▲
Pôles structurants de l'agglomération de Québec. Selon la CUQ,
la région urbaine de Québec devait miser sur des pôles qui,
en attirant et en diffusant, structuraient l'ensemble métropolitain.

CUQ. Schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec, 1975, p. 26

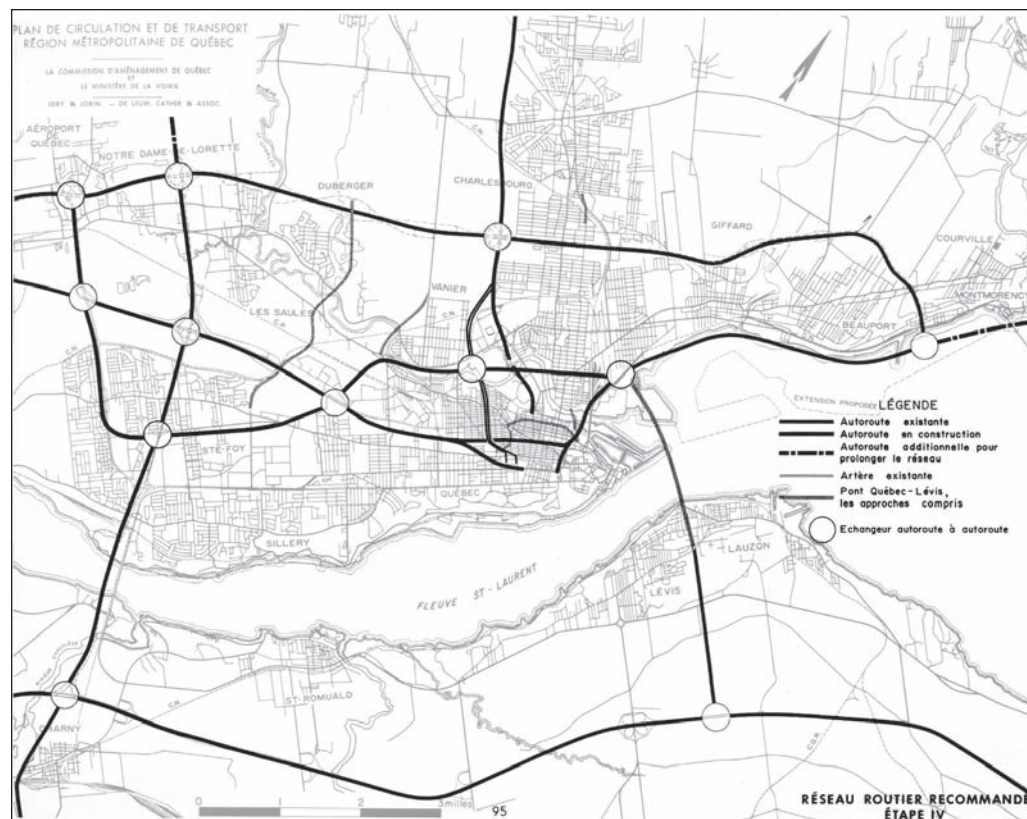


La ville articulée

Comme l'espace urbain devait s'agrandir tout en se décomposant en zones spécialisées, il fallait, pour favoriser la cohésion de l'ensemble, accorder une attention au réseau routier dont la fonction était de garantir, dans un contexte d'augmentation et d'allongement des déplacements, une bonne communication entre toutes les zones composant l'aire métropolitaine et surtout entre les pôles qui la structurent. Et puisque l'automobile avait acquis une très forte domination sur les autres modes de transport, l'idée était d'assurer une circulation automobile intense, mais fluide, si bien qu'on ne pouvait s'empêcher d'opter pour un réseau intra-urbain de voies rapides (que l'on conçut à partir du Rapport Vandry-Jobin comme des autoroutes) afin d'assurer une ventilation rapide et efficace des biens et des gens au sein de l'agglomération.

L'image de la ville articulée supposait que toute zone fût aussi accessible qu'évitable, de sorte que si l'on ne veut pas y accéder, on n'a pas besoin de la traverser. Il importe, d'une part, que la circulation interzonale ne soit pas gênée par ce qui se passe dans les zones placées sur l'itinéraire, mais qui ne sont pas la destination. D'autre part, cette circulation interzonale ne doit pas gêner ce qui se passe dans les zones de travail. L'insistance pour que le réseau routier intra-urbain maximise à la fois l'accès et l'évitement conforte le choix autoroutier. Plus encore, il amène à concevoir le transport

Réseau d'autoroutes. Le Rapport Vandry-Jobin proposa la construction d'un vaste réseau autoroutier afin d'assurer une circulation intra-urbaine efficace. Les prolongements de ce réseau vers l'extérieur devaient désenclaver la vieille capitale, notamment en la reliant, grâce à deux nouveaux ponts sur le fleuve Saint-Laurent, à son hinterland méridional.



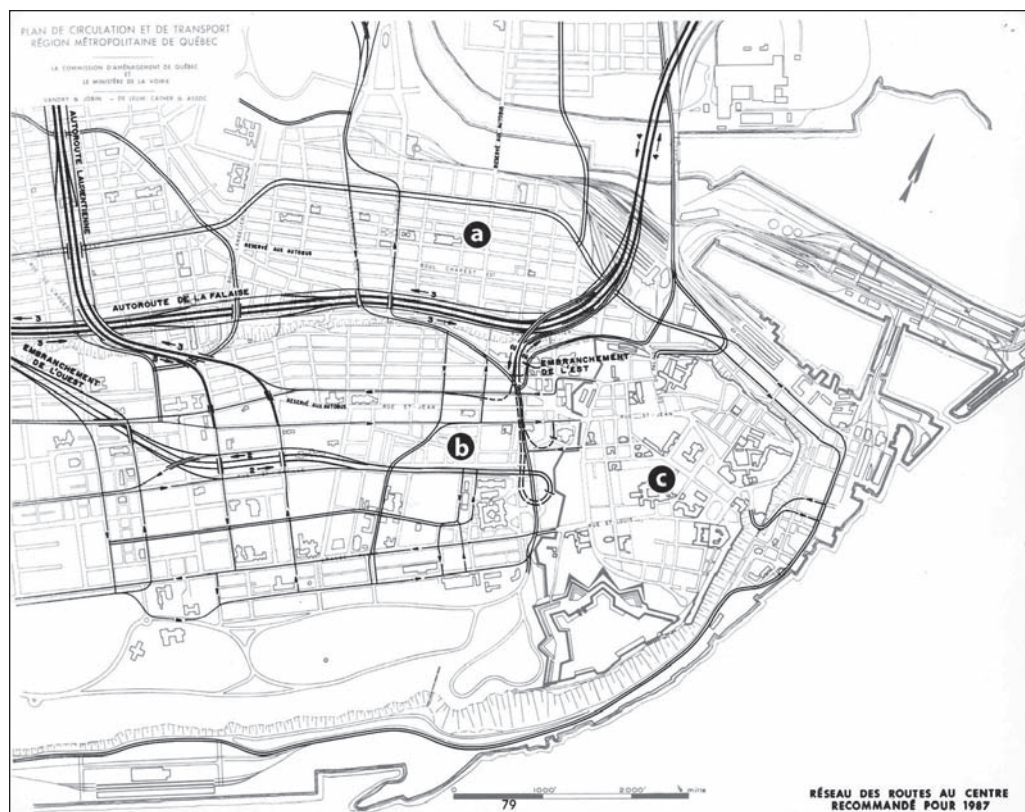
comme une fonction ayant sa propre zone. En effet, sa spatialité ne doit plus se limiter à la linéarité. De même que l'on ne peut plus considérer le transport, du moins en ce qui concerne la circulation interzonale, comme étant compatible avec d'autres fonctions. Autrement dit, cette circulation, pour être pleinement efficace, a besoin de sa propre zone d'exclusivité. Dans ce contexte, la voie rapide ne peut pas être considérée comme une ligne tracée entre deux zones contigües; elle est plutôt une surface qui s'intercale entre deux autres.

CUQ. Schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec, 1975, p. 30



Extension autoroutière. À la tête septentrionale des ponts, comme partout ailleurs dans la région de Québec, l'autoroute s'étale au point de devenir une zone urbaine en soi.

Les conséquences spatiales de la logique de l'accès et de l'évitement sont tout particulièrement imposantes autour et dans les pôles structurants de l'aire métropolitaine. En effet, pour que se réalise leur centralité, ces pôles doivent être, plus que toute autre zone, fortement raccordés à l'ensemble, d'où le grand espace qu'y prendront, par conséquent, les équipements de transport. Bref, le réseau intra-urbain doit non seulement desservir toute l'aire métropolitaine, mais il doit aussi être polarisé et polarisant. Il y a là une grande difficulté, car ces pôles doivent intégrer un équipement qui consomme abondamment et qui fractionne nettement l'espace. L'enjeu est tout particulièrement délicat dans le centre-ville traditionnel, où le tissu urbain est ancien et serré. La modernisation, dans ce cas, implique inévitablement la démolition de vastes sections des quartiers anciens qui, en proche périphérie du centre-ville, gênent finalement l'accès à ce dernier. Si la conséquence est lourde, elle n'est toutefois pas incompatible



Plan de circulation et de transport, 1968, p. 79

avec le projet d'ensemble puisque ces démolitions confortent l'image de la ville en mouvement, qui fait place aux nouveaux équipements que lui impose sa propre évolution¹⁴.

La ville reliée

Le discours urbanistique de l'époque insistait pour que Québec reprît la place qui lui revenait dans le réseau de villes de la province et du Nord-Est américain. On rêvait que la vieille capitale fût à nouveau à la hauteur de son rang dans l'armature urbaine. D'où la nécessité, comme le soulignait avec force le Rapport Vandry-Jobin en 1968, de connecter la ville avec le monde qui l'entoure. Québec, à cet égard, aurait depuis longtemps porté un lourd handicap. La ville était en effet restée en marge des axes les plus importants du réseau ferroviaire, sans compter que le fleuve la coupait du vaste hinterland qui s'étendait face à elle vers le sud. Un hinterland qui, à la vérité, était mieux connecté qu'elle-même, paradoxalement, sur le réseau urbain du Nord-Est américain. Pour y remédier, il

Centre-ville connecté. Le réseau autoroutier proposé par le Rapport Vandry-Jobin convergerait vers le centre-ville dont il définissait trois zones, chacune consacrée à une fonction spécifique: la centralité d'affaires à Saint-Roch (a), la centralité politique et administrative sur la colline parlementaire (b); la centralité patrimoniale dans le Vieux-Québec (c).

14. En 1975, alors que la construction du réseau autoroutier était déjà bien engagée, on reconnut toutefois que la surcharge autoroutière au centre-ville pouvait y menacer la qualité de vie. Il fut alors suggéré d'y prendre garde. (Communauté urbaine de Québec, *Schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, p. 31.)

L'autoroute ► s'installant à Saint-Roch en 1973. Démoli, l'habitat jugé inadéquat du quartier Saint-Roch céda sa place à l'autoroute Dufferin-Montmorency, que le Rapport Vandry-Jobin avait envisagée sous le nom d'autoroute de la Falaise. Alors que l'autoroute Dufferin-Montmorency se termine maintenant sur la colline parlementaire, le Rapport Vandry-Jobin lui avait prévu deux prolongements : l'un en tunnel devait rejoindre le flanc sud-ouest de la colline ; l'autre, bifurquant vers l'ouest, devait suivre la falaise surplombant vers le nord la basse ville.



Ville de Québec, N-24574

urgeait de relier plus efficacement Québec avec l'autre partie de sa propre agglomération sur la rive sud du Saint-Laurent. Par ailleurs, il importait de brancher solidement la ville à un vaste réseau d'autoroutes interurbaines qu'il restait encore à construire.

■ Images singulières

En parallèle à un urbanisme directement en accord avec une tendance générale en Amérique du Nord, se faisait entendre à la même époque un urbanisme désireux de servir la singularité de la ville de Québec. Deux traits, dans cette optique, retenaient l'attention : la ville patrimoniale et la capitale.

Ville patrimoniale

Aux yeux de l'urbanisme modernisateur, la ville était et devait être en mouvement : il était impératif, par définition, qu'elle se transformât. Néanmoins, on n'oubliait pas que Québec avait l'insigne honneur d'être une ville patrimoniale dont les bâtiments les plus anciens devaient absolument être préservés. L'urbanisme modernisateur n'y voyait d'ailleurs pas de contradiction. Car s'il fallait moderniser la ville de Québec, c'était aussi en affichant mieux encore ce qu'elle doit à son glorieux passé. S'il s'agissait là d'une fonction urbaine plutôt exceptionnelle, elle n'en était pas moins importante. D'autant plus d'ailleurs que le patrimoine urbain de Québec constituait le combustible, si l'on peut dire, d'une industrie touristique

déjà ancienne et qui à l'époque avait besoin d'un nouveau souffle pour se développer. Sans compter que le patrimoine pouvait aussi servir l'affirmation en éveil d'un nationalisme canadien-français en passe de devenir québécois.

Ainsi, la modernisation de Québec consistait également à mettre en valeur son passé à des fins touristiques et patriotiques. Or, à ce compte, les mêmes méthodes de la modernisation urbanistique étaient là aussi, estimait-on, les meilleures. Il fallait en effet réserver une zone à la fonction patrimoniale, démolir ce qui dans cette zone n'était pas considéré comme patrimonial et y reconstituer, au besoin, des bâtiments anciens. En même temps, il fallait assurer le couplage de cette zone patrimoniale au réseau de circulation intra- et extra-urbaine.

Ville capitale

On n'oubliait pas non plus, dans le programme de modernisation de Québec des années 1950 et 1960, que la ville était aussi une capitale. Il était en fait assumé que cette fonction conférerait à Québec un statut exceptionnel face aux autres villes du réseau québécois et, qu'à elle seule, cette fonction l'élevait très haut dans la hiérarchie urbaine. Du coup, cela rendait encore plus pressante l'amélioration du raccordement de la ville aux autres pôles urbains.

Mais la capitale avait beau lorgner les plus hauts niveaux de la hiérarchie urbaine, il lui restait encore à assumer pleinement sa fonction en lui réservant en son sein même une place de choix. Or, là encore, à l'époque, on trouvait à redire : Québec n'avait pas, sur le plan urbanistique, les moyens qu'exigeaient ses fonctions politique et administrative de premier plan. Et le problème était d'autant plus cruel que l'État québécois à

Patrimoine reconstruit. La modernisation de Québec après la Seconde Guerre mondiale exigeait la mise en valeur de son patrimoine bâti. Comme aucun bâtiment de la Nouvelle-France ne subsistait, il apparut nécessaire de reconstituer à la française un secteur de la basse ville près du fleuve. La maquette produite au début du XIX^e siècle par l'arpenteur-géomètre Jean-Baptiste Duberger et l'ingénieur John By devint alors une constante référence, imposant une image qui modela la reconstruction du quartier rebaptisé place Royale.



CUQ, Schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec, 1975, p. 52

Centre-ville tripolaire. Aux yeux de l'urbanisme modernisateur, le centre-ville de Québec devait être constitué de trois pôles: la colline parlementaire, le quartier Saint-Roch et le Vieux-Québec, chacun d'eux portant une partie de l'image que la ville devait projeter: une gestion étatique efficace, une économie prospère et une histoire inspirante et le tout constituant le point focal d'une nouvelle ville-région efficacement ventilée et bien connectée au reste du monde grâce à un réseau d'autoroutes approprié.

l'époque comptait étendre – surtout à partir de la Révolution tranquille – sa maîtrise gestionnaire sur divers champs sociaux et économiques. C'est pourquoi il fallait imaginer pour la capitale un projet urbanistique à la hauteur des ambitions de l'État québécois. Ce projet fut celui de la colline parlementaire dont le surgissement dans le paysage devait être une démonstration de la modernisation du Québec.

Tandis que le Vieux-Québec et plus encore place Royale devaient témoigner du passé glorieux de la nation québécoise, la colline parlementaire, résolument innovatrice sur le plan architectural, devait en effet proclamer son avenir radieux auquel, par ailleurs, le milieu des affaires, implanté tout près en basse ville dans un quartier Saint-Roch totalement reconstruit au goût de la modernité, allait lui aussi prêter son concours. En accolant ainsi, au cœur même de la ville, patrimoine et progrès, la capitale pouvait donc célébrer une riche histoire, celle de ses succès d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Se répondant l'un l'autre, les éléments formant le centre-ville, pourtant tout à fait opposés sur le plan architectural, n'étaient donc pas contradictoires aux yeux de l'urbanisme. Le contraste ainsi créé obéissait plutôt à l'obligatoire complémentarité qu'assignait à ces éléments la modernisation urbaine de Québec au sortir de la Seconde Guerre mondiale.



Vandry et Jobin, *Plan de circulation et de transport*, 1968, p. 24

■ Héritage de la modernité

Les rapports Gréber, Martin et Vandry-Jobin, de même que le *Schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec* (CUQ) de 1975, témoignaient d'un volontarisme et d'un optimisme sans faille. S'y affichait en effet avec vigueur une conviction de pouvoir relever l'urgent défi de moderniser la vieille capitale. Comptant sur sa propre compétence – enfin mise à contribution –, l'urbanisme entrevoyait l'avenir avec confiance. Québec allait étendre son emprise sur sa région avec ordre grâce à un zonage efficace : toutes les fonctions urbaines seraient ainsi correctement localisées et chaque lieu recevrait les fonctions lui convenant le mieux. De plus, chaque composante de la ville serait efficacement articulée à l'ensemble à l'aide d'un système autoroutier intra-urbain qui, lui-même connecté à des autoroutes interurbaines, allait redonner à Québec une place de choix dans le réseau urbain. Le tout convergeant vers un foyer central où, côte à côte, trois noyaux auraient exposé un superbe contraste emblématique de la grandeur de la nation québécoise, celle de son passé (Vieux-Québec et place Royale), celle de son État (colline parlementaire), celle de son économie (Saint-Roch).

La modernisation urbanistique de Québec fut plus qu'une vue de l'esprit. Le projet fut aussi mis en œuvre, transformant pendant de longues années la ville en vaste chantier. La vieille capitale devint, comme on l'espérait, une ville en mouvement¹⁵. Des quartiers centraux où l'habitat était jugé inadéquat ont été démolis, du moins en partie. En basse ville, près du port, l'un fit place à une reconstitution historique de place Royale¹⁶. En haute ville, la colline parlementaire ne tarda pas à afficher son modernisme¹⁷ en amputant un large pan du faubourg Saint-Jean Baptiste¹⁸, tandis que Saint-Roch fut éventré dans l'espoir d'accueillir un centre d'affaires¹⁹. Quant au Vieux-Québec, il reçut la sanction patrimoniale en étant élevé, dès 1963, au rang d'arrondissement historique par le gouvernement du Québec, sans compter tous les titres de même nature que lui conféra à la pièce le gouvernement fédéral²⁰. La ville trouva également sa supposée juste mesure régionale grâce à une poussée pavillonnaire peuplant à haut

15. Marc St-Hilaire, « Entre hier et demain », dans Serge Courville et Robert Garon (dir.), *Québec, ville et capitale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 330-333.
16. Isabelle Faure, « La reconstruction de Place-Royale à Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, 1992, vol. 36, n° 98, p. 321-336; et Luc Noppen, « Place-Royale, chantier de construction d'une identité nationale », dans Patrick Dieudonné (dir.), *Villes reconstruites. Du dessin au destin*, Paris, L'Harmattan, 1993, vol. 2, p. 301-306.
17. Christian Blais et al., *Québec, quatre siècles d'une capitale*, op. cit., p. 479-482.
18. Anne-Marie Séguin, *Un quartier à l'ombre de l'État : transformations sociales et spatiales du quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec, de 1950 à nos jours*, thèse de doctorat en géographie, Québec, Université Laval, 1990.
19. Lucie K. Morisset, *La mémoire du paysage. Histoire de la forme urbaine d'un centre-ville : Saint-Roch, Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001.
20. Jean Provencher, *L'histoire du Vieux-Québec à travers son patrimoine*, Québec, Les Publications du Québec, 2007; et Commission des biens culturels du Québec, *Empreintes et mémoires. L'arrondissement historique du Vieux-Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 2007.

Photo : Guy Mercier, 2008



Place Royale. La modernisation urbanistique de Québec programma la reconstruction du quartier place Royale, reconnu comme berceau de la civilisation française en Amérique. Une controverse éclata à la fin des années 1970 quant aux objectifs et aux conditions de cette reconstitution. L'entreprise ne fut pas achevée comme prévue, mais elle était suffisamment avancée pour imprégner durablement le paysage urbain.

Archives de la Ville de Québec, série Sécurité publique du fonds de la Ville de Québec, NO15870



La colline parlementaire en pleine modernisation (1970). Érigé en 1970, le complexe G (aujourd'hui nommé Marie-Guyart) est depuis ce temps le plus haut édifice de la ville de Québec (31 étages).



Collection particulière



Atlas de Québec et de Chaudière-Appalaches, 2005 [http://atlasnca.geographie.ulaval.ca]

Le « trou de Saint-Roch », c. 1980 : un quartier en mal de reconstruction. L'élan de la rénovation de Saint-Roch fut stoppé ou presque, laissant pendant longtemps ce vaste terrain en attente d'affectation, au point de renverser l'image : ce qui devait témoigner d'un indéniable progrès en fut réduit à attester de l'impuissance et de l'impasse de l'urbanisme modernisateur.

◀ L'avènement de la ville-région espérée. Le Rapport Gréber préparait en 1956 la constitution de la ville-région de Québec. Les années ne le firent pas mentir. En effet, la superficie de la zone d'habitat urbain continu (mesurée selon les indications des cartes topographiques au 1/50 000 du ministère canadien des Ressources naturelles) y augmenta de 630 % (de 36,9 km² à 269,3 km²) de 1950 à 2000, tandis que sa population ne crût que de 35 % durant la même période.

rythme les municipalités avoisinantes où, jusqu'alors, la campagne dominait²¹. Ces banlieues accueillirent également des zones commerciales et industrielles. Des pôles d'affaires s'y formèrent²². L'un d'entre eux, comptant sur des centres commerciaux regroupés particulièrement courus, en vint même à porter ombrage au centre-ville traditionnel de l'agglomération, alimentant une compétition entre les villes de Sainte-Foy et de Québec que la récente fusion en une seule municipalité n'a pas complètement atténuée²³. Ces nouvelles zones commerciales, industrielles ou résidentielles s'établirent au gré d'un ample réseau autoroutier qui, à partir des années 1970, s'étendit sur l'ensemble de la région. Focalisé sur le cœur rénové de la ville qu'il fallait pouvoir atteindre et quitter massivement et rapidement, ce réseau fut par ailleurs connecté à des autoroutes interurbaines. La première, sur la rive sud du Saint-Laurent, fut rejointe à la faveur de la construction d'un nouveau pont sur le fleuve; la seconde, sur la rive nord, renforça l'emprise de la ville vers l'ouest.

Si la modernisation urbanistique de Québec enclencha de grands changements, les bienfaits escomptés ne furent pas tous au rendez-vous. Les démolitions massives dans les quartiers centraux suscitérent une grogne et, parfois, une résistance farouche démontrant que tous n'appréciaient pas également l'œuvre en cours. L'urbanisme, pourtant fort de sa légitimité scientifique, devait en fait composer avec une population locale qui trouvait souvent à redire²⁴. Au mécontentement et à l'opposition naissante s'ajouta le ralentissement économique et démographique qui freina l'élan des reconstructions, davantage du côté de Saint-Roch, qui comptait principalement sur l'investissement privé²⁵. Certes, il était facile de justifier qu'un habitat devait être démoli et remplacé par un équipement moderne. Encore fallait-il que cet équipement pût être financé et servir à quelque chose. Or à Québec, faute d'adhésion et de moyens, la reconstruction ne suivit pas toujours le rythme, laissant pendant longtemps en plein cœur de ville de nombreux lots vacants et des bâtiments abandonnés ou presque en attente de démolition. Le centre-ville prit du coup des airs d'inachèvement et de négligence qui connotaient à la fois une impuissance et une incompétence. Une impression d'échec et d'abandon contredisait le message de réussite étatique, patrimoniale et économique que devait transmettre la modernisation urbanistique de la capitale²⁶. Si bien que le superbe contraste emblématique recherché à travers l'assemblage du Vieux-Québec, de la colline parlementaire et de Saint-Roch donna plutôt lieu à un triste

21. André Fortin, Carole Després et Geneviève Vachon (dir.), *La banlieue revisitée*, Québec, Éditions Nota Bene, 2002.
22. Marc Vallières et al., *Histoire de Québec et de sa région*, op. cit., p. 1642-1648 et 1665-1671.
23. Ville de Québec, *Vivre et se déplacer à Québec*, Document de consultation en marge de l'élaboration d'un plan de mobilité durable, 2009, p. 16-17.
24. Jean-Marie Lebel et Alain Roy, *Québec 1900-2000. Le siècle d'une capitale*, op. cit., p. 101-103; et Marc Vallières et al., *Histoire de Québec et de sa région*, op. cit., p. 1828-1831.
25. Ville de Québec, *Un Plan d'action pour le quartier Saint-Roch: document de consultation. Un quartier renouvelé pour une capitale renforcée*, 1990.
26. Guy Mercier, «The Rhetoric of Contemporary Urbanism: A Deconstructive Analysis of Central City Neighborhood», *Canadian Journal of Urban Research*, 2003, vol. 12, n° 1, p. 71-98.

côtoient ou à une fâcheuse contradiction²⁷. Il était alors aisé de penser que l'urbanisme, qui voulait pourtant améliorer la ville, l'avait plutôt empirée. Mais à la vérité, cela n'inquiétait pas – du moins pas encore – le plus grand nombre qui, de toute façon, trouvait son contentement dans les nouvelles banlieues. Des banlieues qui, malgré la torpeur économique et démographique, se gonflaient d'habitants et d'équipements et qui, par le fait même, concurrençaient les espaces en mal d'affectation au centre-ville.

Quant au réseau autoroutier intra-urbain, il assura certainement une plus grande mobilité quotidienne, mais causa aussi de nombreux problèmes²⁸. Le premier, qui touchait le centre-ville, tenait à son inachèvement. Privé de plusieurs de ses segments centraux, le système autoroutier conçu pour Québec fit en effet du centre-ville un lieu tout aussi malaisé à atteindre ou à quitter qu'un lieu difficile à éviter lorsqu'il se trouve sur la trajectoire. Alors que la prolifération autoroutière et l'expansion périurbaine multipliaient et allongeaient les déplacements, le réseau, en son foyer même, manquait d'efficacité, car incomplet. Ainsi, le tunnel qui devait pénétrer sous la colline fut abandonné, laissant Saint-Roch aux prises avec deux viaducs aussi imposants qu'inutiles. La fonction de ce raccordement était l'évitement du centre-ville. Cette connexion laissée en plan, les deux autoroutes orphelines s'enfoncèrent dans le centre-ville en y créant force encombrements lors des navettes quotidiennes. Le défaut de desserte fut accentué par l'abandon du projet de l'autoroute de la Falaise (et ses ramifications en haute et basse villes), qui devait ventiler la circulation automobile entre le centre-ville et l'ouest de l'agglomération. C'est pourquoi, paradoxalement, bien que l'implantation autoroutière fût très intrusive au centre-ville – c'est-à-dire consommatrice d'espace et destructrice d'habitat ancien –, elle ne le fut pas suffisamment pour que se réalisât la fluidité recherchée²⁹.

À l'inverse, la prolifération autoroutière à l'extérieur du cœur de la ville engendra aussi son lot de désagréments³⁰. La volonté d'articuler les différentes zones de la ville par un système d'autoroutes intra-urbaines reposait sur le double principe du lointain proche et du proche lointain. Le lointain proche signifie le raccordement rapide et à fort débit de deux zones certes éloignées, mais qui ne sont pas moins des composantes essentielles de l'aire métropolitaine. La volonté était de compenser les plus grandes distances à parcourir – conséquence inévitable si l'on veut que chaque fonction ait un vaste espace pour s'accomplir pleinement – par une rapidité et une facilité de connexion entre les zones éloignées. Il en résulta en revanche un effet de proche lointain puisque des zones mitoyennes furent du coup souvent séparées par une autoroute faisant obstacle à la communication directe. L'autoroute, qui relie les zones éloignées, sépare

27. Marcel Bélanger et Jean Cimon, « Le Centre-ville de Québec: espace sacré, ambiances, tourisme », dans Caroline Andrew et Louise Quesnel (dir.), *L'aménagement des centres-villes*, Ottawa, M Éditeurs, 1990, p. 143-154.

28. François Hulbert, *Essai de géopolitique urbaine et régionale. La comédie urbaine de Québec*, Montréal, Méridien, 1994.

29. Ville de Québec, *Vivre et se déplacer à Québec*, p. 22.

30. *Ibid.*

celles qui sont pourtant rapprochées, obligeant le passage par l'autoroute elle-même dont les accès et les sorties sont, par définition, en nombre limité. Cet isolement d'une zone par rapport à ses voisines occasionna un rallongement en temps et en distance des déplacements courts, en plus d'avoir tendance à les cantonner dans le seul mode de transport automobile.

Le branchement du réseau autoroutier intra-urbain au réseau interurbain fut également problématique dans la mesure où l'un et l'autre en vinrent par endroits à se confondre. Le nouveau pont Pierre-Laporte, inauguré en 1971, en fut tout particulièrement affecté. Destiné à relier Québec à l'autoroute transcanadienne sur la rive sud, ce pont devint progressivement une voie intra-urbaine à la faveur de la multiplication des zones pavillonnaires près de son extrémité méridionale. Envahi par les navetteurs – automobilistes pour la plus grande part –, le nouveau pont, journellement encombré, apparaît maintenant comme un regrettable bénéfice.

■ Échec de l'urbanisme, urbanisme de l'échec

La modernisation de Québec après la Seconde Guerre mondiale fut aussi décevante qu'ambitieuse. Son échec fut claironné par les uns et assumé par les autres. Partant de là, il importait avant tout d'aller de l'avant en corrigeant les erreurs et en tirant profit de l'héritage. Or l'un de ses avantages fut, ironiquement, d'offrir à la conscience urbanistique un utile repoussoir qui servit à donner l'élan à un autre urbanisme³¹. Un nouvel urbanisme – à Québec comme ailleurs – a en effet su recycler plusieurs images naguère valorisées en inversant simplement leur polarité. Plus résolument que jamais, l'urbanisme devint dès lors un discours sur lui-même, car il visait moins à guider l'urbanisation qu'à corriger ses propres erreurs. Québec, à cet égard, ne fut pas en reste. Trois exemples suffisent pour attester que la disgrâce urbanistique n'interdit pas le triomphe si l'on sait manier la contradiction. Rappelons d'abord que l'état pitoyable où avait été laissé le quartier Saint-Roch fut la condition même d'une formidable renaissance aux accents de patrimoine, d'écologie, d'économie du savoir et de quartier latin³². Signalons aussi que l'invasion autoroutière au milieu même de la colline parlementaire fut pour sa part le ressort d'une spectaculaire réhabilitation où des évocations de l'histoire et de la nature donnent la réplique aux piétons qui y retrouvent une place³³. Mais l'image la plus puissante du renoncement urbanistique provient certainement de l'arasement des deux bretelles autoroutières qui butaient devant le souterrain inachevé sous la haute ville de Québec. Symboles par excellence

31. Guy Mercier, « The Rhetoric of Contemporary Urbanism... », *op. cit.*

32. Luc Noppen et Lucie K. Morisset (dir.), *Québec, la renaissance d'un tout autre centre-ville*, numéro thématique de ARQ. *La revue d'architecture*, 1999, n° 107.

33. Luc Noppen et Lucie K. Morisset, « L'urbanisme végétal : de l'usage historique et postmoderne », dans Guy Mercier et Jacques Bethemont (dir.), *La ville en quête de nature*, Québec et Lyon, Septentrion et Centre Jacques-Cartier, 1998, p. 211-237.



Photo: Guy Mercier, 2008



Photo: Guy Mercier, 2007

▲
Jardin Saint-Roch.
Sur le site de l'ancien
« trou de Saint-Roch »
est apparu, au côté
d'institutions
publiques, de
commerces, de loge-
ments, un jardin
donnant une nouvelle
tonalité au quartier.

◀ Promenade des
Premiers-Ministres
longeant le boulevard
René-Lévesque. La
modernisation de la
colline parlementaire
dans les années 1970
avait transformé
le boulevard René-
Lévesque (alors appelé
Saint-Cyrille) en sillon
autoroutier. Depuis les
années 2000, le piéton,
la végétation et le
patrimoine y trouvent
leur compte.

Le quartier Saint-Roch à nouveau sous le pic. Dans les années 1970, le quartier Saint-Roch fut livré à la démolition pour faire place à l'autoroute Dufferin-Montmorency. Après plus de trente ans, deux bretelles autoroutières (jamais utilisées car butant contre un souterrain inachevé) sont à leur tour démolies. L'urbanisme obéirait-il à la loi du talion ?

de l'échec de la modernisation urbanistique de Québec, leur démolition fut tout aussi symbolique de la gloire de l'urbanisme repentant. Certes, l'urbanisme à Québec ne vit pas aujourd'hui uniquement de contrition. S'y mêlent aussi d'autres images de la ville qui résonnent des échos de nos idéologies contemporaines, celles de la mixité sociale et fonctionnelle, de la démocratie participative, du transport viable, du développement durable et d'autres encore³⁴. Il n'empêche que, au travers et en deçà de ses nouvelles représentations, l'image maintenant ancienne d'une ville moderne subsiste toujours, ne serait-ce qu'à titre de contre-exemple, et nourrit toujours, du coup, l'espoir d'une ville meilleure.



Photo: Guy Mercier, 2008

34. Larry S. Bourne et Jim Simmons, « New Fault Lines? Recent Trends in the Canadian Urban System and Their Implications for Planning and Public Policy », *Canadian Journal of Urban Research*, 2003, vol. 12, n° 1, p. 22-47.



Anti-urbain ?

Le mythe d'une « ville-rez-de-chaussée dans la verdure »...

Catherine Maumi

André Corboz, dans « "Non-City" Revisited », prévenait : « L'idéal de la maison individuelle est aussi petit-bourgeois qu'on le voudra et engendre des coûts d'équipement excessifs. Mais ce qu'il importe de souligner ici, c'est que cet idéal exécrable motive le plus clair de la population dans ses projets sociaux. » La ville dite américaine, dont Los Angeles – « ville-rez-de-chaussée dans la verdure » – a constitué le paradigme pendant une majeure partie du xx^e siècle, obéit en effet à un autre mythe que celui de la ville dite européenne, mythe ou idéal qu'il nous faut nécessairement apprendre à décrypter si nous voulons être à même d'apprécier dans ses justes dimensions cette ville autre qui s'est édifiée sur le territoire des États-Unis, et que nous avons, généralement, trop rapidement qualifié de « non-ville ». C'est ce mythe – désigné comme anti-urbain au xx^e siècle – que nous proposons d'explorer, afin de comprendre comment celui-ci a donné naissance à un mode d'urbanisation spécifique, mode d'habiter souvent incompris car conçu en opposition à l'idéal promu dans/par la culture européenne.

Les descriptions européennes de la ville américaine souffrent ordinairement de trois défauts rédhibitoires : elles visent un objet présumé ; elles lui appliquent des critères non pertinents ; elles sont apologétiques. On sait donc d'emblée comment l'analyse finira : par une condamnation¹.

Tels étaient les termes en lesquels André Corboz choisissait d'introduire son essai « "Non-City" Revisited », paru en 1987 dans *Le Temps de la réflexion*. Je ne découvrirai ce texte – dans sa version anglaise² – que cinq ans plus tard, à la *Main Library* de l'Université de Californie à Berkeley, et il prendra une valeur toute particulière pour le jeune chercheur que j'étais alors. Car non seulement il me confortait dans les recherches dans lesquelles je m'étais alors engagée, mais il me proposait une posture que je n'ai, depuis lors, jamais abandonnée : celle de « d'avocat du diable ». André Corboz, énumérant les préjugés dont était victime la ville dite américaine, formulait en effet la proposition suivante : « Libre à chacun de détester "la ville américaine". Encore faudrait-il, d'abord, chercher à la comprendre. L'utilité d'un avocat du diable reste donc entière³. »

De fait, jusqu'à une époque récente de l'histoire, la ville dite américaine a le plus souvent été considérée au travers du filtre que constitue la culture architecturale européenne, longtemps dominante dans la formation du regard instruit de l'architecte ou de l'urbaniste, influençant également l'œil non « professionnel » – ou savant – du visiteur accoutumé à une certaine qualité spatiale qu'il reconnaît être celle de la ville – définissant ce qui « fait » la ville – sans que ne soient jamais questionnés les fondements à l'origine d'une telle conception. Et c'est pourtant précisément en référence à celle-ci que la « ville américaine » a, pendant longtemps, été considérée comme le paradigme du « très mauvais pays⁴ » : une « non-ville » – sauf, peut-être, en ce qui concerne les noyaux les plus anciennement constitués de Boston, New York et San Francisco – décriée tant pour son aspect chaotique que son manque d'harmonie, de forme, de cohérence d'ensemble, ne répondant en rien aux canons esthétiques ayant prévalu pendant des siècles dans la culture européenne.

« Dans le soleil, la poussière, le bruit, Los Angeles a la laideur d'une foire de Paris », assène Simone de Beauvoir lors de son premier séjour californien, en 1947, « il n'y a décidément que des faubourgs ; la ville se dérobe, c'est une ville fantôme. Les rues sont jetées n'importe comment sur le flanc des collines, dans le creux des vallons⁵ ». Et si la ville américaine a désormais perdu ce caractère d'exclusivité – faisant d'elle le paradigme de nos « très mauvais pays » –, l'explication ne se trouve pas tant

1. André Corboz, « "Non-City" Revisited », *Le Temps de la réflexion* « La ville inquiète », Paris, Gallimard, 1987, n° VIII, p. 47-59.
2. André Corboz, *Looking for a City in America: Down These Mean Streets a Man Must Go...*, Préface K.W. Forster, Photographies D. Keeley, Occasional Papers from Los Angeles, The Getty Center for the History of Art and the Humanities, 1992.
3. André Corboz, « "Non-City" Revisited », *op. cit.*, p. 46.
4. Charles de Secondat de Montesquieu, *Voyage de Gratz à La Haye*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, t. 1, 1949 [1713], p. 803.
5. Simone de Beauvoir, *L'Amérique au jour le jour 1947*, Paris, Gallimard, 1997 [1^{re} éd. Paul Morihien, 1948], p. 157 et 161.



Photo : Catherine Maumi

dans ce fait qu'elle serait aujourd'hui mieux comprise qu'hier que dans l'évolution des territoires urbanisés contemporains – de l'*hyperville*⁶ –, non plus seulement aux États-Unis mais à l'échelle de la Terre, nous plaçant, en ce début de *xxi*^e siècle, dans une situation comparable à celle de Montesquieu devant les paysages de montagne.

Los Angeles, 1994.

Christine, bousculant toute « suffisance ethnocentrique⁷ » par la réponse inattendue apportée à son père délivre en effet un enseignement essentiel : tout est question de regard, de regard formé qui sait voir. Car en contestant des critères convoqués depuis des siècles pour définir ce qui constituait jusqu'alors une ville digne-de-ce-nom, Christine ne remet pas uniquement en cause une esthétique urbaine – longtemps prédominante –, mais, plus important, une image « idéale » qui n'a finalement que très peu évolué au cours du temps, jusqu'à constituer un véritable mythe n'entretenant plus aucun rapport avec la réalité observable. Or, dès sa fondation, la « ville américaine » interroge ce mythe de la Ville propre à la culture urbaine européenne.

Par mythe, nous n'entendons pas les récits anthropologiques – quoi qu'ils soient importants et puissent parfois être en lien –, mais ces constructions mentales que nous fabriquons et véhiculons, ces images consensuelles, souvent préconçues, propres à une culture, à un imaginaire. Ce sont également ceux que nous formulons pour concevoir « notre monde » (au sens d'Éliade), le monde habité, et nous nous intéressons plus particulièrement, dans notre travail, à ces mythes produits par la culture architecturale savante. Tant et si bien que *muthos* et *logoi* sont parfois

6. André Corboz, « Apprendre à décoder la nébuleuse urbaine », *Cahier*, Institut pour l'Art et la ville, « Du centre à la périphérie : une autre logistique de l'art », Givors, Institut pour l'art et la ville, Maison du Rhône, n° 8, 1994, p. 5-12. Ce texte a été repris pour partie dans « La Suisse comme hyperville », *Le Visiteur*, Paris, Société française des architectes, automne 2000, n° 6, p. 112-129.

7. André Corboz, « "Non-City" Revisited », *op. cit.*, p. 47.

difficiles à démêler, le discours raisonné – pour ce qui concerne la ville tout particulièrement – se fondant fréquemment sur une idée, un idéal de celle-ci fort éloigné de toute réalité. Ces mythes, généralement, nous privent d'une bonne compréhension du réel que nous avons sous les yeux, nous rendant aveugles. À moins que nous ne préférions « voir » à la façon de Canaletto qui, nous explique André Corboz, « modifie ce qu'il voit pour montrer ce qu'il souhaite voir⁸ ». Aussi, comprendre ce qui se joue dans cette culture autre – américaine –, à l'origine d'une idée de ville totalement différente, opposée en de nombreux points à celle définie dans l'espace culturel européen, car obéissant à un autre mythe, suppose impérativement de se doter d'un regard suffisamment préparé, c'est-à-dire débarrassé de nombre des idées préconçues et autres *a priori* le plus souvent rattachés à l'idée même de ville.

Tel est l'objectif à l'origine de notre réflexion, fondée sur l'hypothèse que l'incompréhension dont est victime la « ville américaine » trouve en fait, pour partie, une explication dans ce constat que son analyse et sa critique ont été, jusqu'à une époque récente, l'œuvre de spécialistes européens, ou formés à l'école européenne, dont le regard avait donc été le plus souvent « pervers » par cette culture architecturale, rarement contestée. Or, comprendre la « ville américaine » suppose, au préalable, d'interroger nombre des idées participant à cette « déformation » du regard. Être à même d'observer ces villes conçues selon une idée de ville totalement différente de celle que nous connaissons en Europe implique, premièrement, de modifier les référents et les codes de lecture sur la base desquels notre œil se fonde pour établir son jugement. Cela suppose, notamment, de revisiter ces conceptions mentales se trouvant à leur origine, afin de déterminer, en particulier, les caractéristiques qui distinguent le mythe de la ville dite américaine de celui de la ville dite européenne.

Et, de fait, il devient alors rapidement évident que ce qui est « déconstruit⁹ » en questionnant la « ville américaine », ce n'est ni plus ni moins que le concept, ou mythe, de la Ville telle que celle-ci a jusqu'alors été définie dans la culture architecturale européenne. Ses principales caractéristiques ? Une forme parfaitement définie permettant de distinguer ce qui est du domaine de la ville de ce qui appartient à celui de la campagne – d'où l'importance non seulement défensive mais également symbolique du mur d'enceinte –, de même qu'une continuité bâtie permettant d'établir un alignement sur rue et une certaine densité, affirmant notamment la notion de « centre ». Ainsi le *Dictionnaire de l'Académie française*, dans son édition de 1798, donnait comme définition de « ville » : « assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues et souvent

8. André Corboz, *La ville en crue*, texte manuscrit, version française de la publication « La ciutat desbordada », *Ciutats del globus al satèl·lit*, Ausstellungskatalog, Barcelone, Centre de Cultura Contemporània de Barcelona, 1994, p. 219-227.

9. Au sens que donne Jacques Derrida (« Point de folie – maintenant l'architecture », dans *Psyché, Invention de l'autre*, Paris, Galilée, 1987, p. 482 [1^{re} publication dans Bernard Tschumi, *La case vide*, Londres, Architectural Association, Folio VIII, 1986]) au processus de déconstruction, par lequel il ne s'agit pas de « détruire », de « dévoyer », de « critiquer » ou de « disqualifier » l'objet à déconstruire, mais de « s'en dépendre assez pour l'appréhender d'une pensée qui se porte au-delà du théorème ».

entouré d'une clôture commune qui est ordinairement de murs et de fossés». Idée de délimitation que l'on retrouve encore au xx^e siècle, puisque l'édition de 1935 du même *Dictionnaire* conçoit toujours les villes «limitées souvent par une enceinte», alors que celles-ci ne subsistent plus que dans de très rares cas. De fait, si le carcan physique avait bel et bien disparu, le corset immatériel dans lequel la ville était – et est toujours – symboliquement et conceptuellement maintenu est beaucoup plus difficile à abattre. Les conceptions mentales sont autrement plus résistantes que la réalité physique.

Or, la «ville américaine» est informe dès son origine, n'ayant jamais été enfermée par des murs d'enceinte – à la seule exception des villes de fondation française –, mais s'ouvrant, au contraire, librement sur la campagne environnante, s'effilochant en des franges interdisant toute distinction possible entre ville et nature. «Les villes sont ouvertes, décrivait Jean-Paul Sartre, ouvertes sur le monde, ouvertes sur l'avenir. C'est ce qui leur donne à toutes un air aventureux et, dans leur désordre, dans leur laideur même, une sorte d'émouvante beauté¹⁰.» Le plus souvent, elle ne connaît pas non plus de front continu bâti, d'alignement homogène sur ses rues, la structure de son tissu étant initialement conçue pour accueillir des édifices parfaitement distincts les uns des autres, composés idéalement de maisons disposées dans de vastes jardins. De même, toute densité est évitée et l'idée de centralité, y compris, est contestée. En définitive, ce qui nous interroge sans doute le plus, c'est cette «capacité inouïe de la ville [américaine] à repousser l'intériorité, l'intimité dont s'est chargée notre idée, notre image de la ville¹¹».

Los Angeles, 1994.



Photo: Catherine Maumi

10. Jean-Paul Sartre, «Villes d'Amérique», dans *Situation III*, «Lendemain de guerre», Paris, Gallimard, 1949, p. 111 [1^{re} publication *Le Figaro*, 1945].
11. Jean-Luc Nancy, *La ville au loin*, Paris, Éditions Mille et une nuits, p. 14, 1999 [1^{re} éd. *Le Temps de la réflexion*, «La ville inquiète», Paris, Gallimard, 1987, n° VIII].

« Les montagnes au loin ont un air sauvage : on sent que la cité la plus sophistiquée du monde est cernée par une nature indomptée ; si la pression humaine se relâchait un instant, les bêtes fauves, les herbes géantes reprendraient vite possession de leur domaine¹². » Telle est l'une des premières impressions dont témoigne Simone de Beauvoir découvrant Los Angeles. Comprendre le mythe propre à la « ville américaine » suppose en effet de considérer avec attention un rapport édifice-ville-territoire établi selon des modalités autres que celles que nous connaissons en Europe, de même qu'une conception particulière de la relation ville-nature. Ville et Nature, deux concepts fondamentaux de l'histoire de l'établissement humain qu'une lecture attentive de la ville américaine nous contraint à réinterroger si nous souhaitons pouvoir en élaborer une critique avisée. De fait, Ville – création humaine – et Nature – chaos originel – ont longtemps constitué dans l'histoire de l'architecture – européenne tout au moins – deux mondes antagoniques, séparés, dissociés par les épais murs d'enceinte d'une part, puis de l'autre, et de façon plus ambiguë, par cette nature « intermédiaire » qu'est la campagne. Antagonisme ville/nature – différent de l'opposition ville/campagne – « qui a si longtemps paralysé le territoire¹³ » dans nos cultures urbaines européennes, et que l'on trouve formulé en des termes radicalement différents sur le territoire du Nouveau Monde. C'est ce que Jean-Paul Sartre avait d'ailleurs parfaitement compris lorsqu'il expliquait :

Pour apprendre à vivre dans ces villes, à les aimer comme les Américains les aiment, il a fallu que je survole les immenses déserts de l'Ouest et du Sud. En Europe nos cités se touchent, elles baignent dans des campagnes humaines, travaillées au mètre carré. Et puis, très loin de nous, de l'autre côté des mers, nous savons vaguement qu'il y a le désert, un mythe. Ce mythe, pour l'Américain, est une réalité quotidienne. Entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco, nous avons volé pendant des heures au-dessus d'une terre rouge et sèche, grumelée de buissons vert-de-gris. Tout à coup une ville surgissait, un petit damier à ras du sol, et puis, de nouveau, la terre rouge, la savane, les pierres torturées du grand Canyon, les neiges des Rocky Mountains. Au bout de quelques jours de ce régime, j'ai compris qu'une ville américaine était, à l'origine, un campement dans le désert [...] Et puis on finit par aimer ce qu'elles ont en commun : cet aire de provisoire. On étouffe un peu dans nos belles villes closes, pleines comme des œufs. Nos rues, tournantes et obliques, viennent buter contre des murs, contre des maisons ; une fois qu'on est en ville, le regard n'en sort plus. En Amérique, ces longues rues droites, que ne barre aucun obstacle, conduisent le regard, comme des canaux, jusqu'en dehors de la ville. Où que vous soyez, vous voyez au bout de chacune d'elles la montagne ou les champs ou la mer. Provisoires et fragiles, informes, inachevées, elles sont hantées par la présence de l'immense espace géographique qui les entoure¹⁴.

12. Simone de Beauvoir, *L'Amérique au jour le jour* 1947, *op. cit.*, p. 156.

13. André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », *Diogène*, janvier-mars 1983, n° 121, p. 15.

14. Jean Paul Sartre, « Villes d'Amérique », *op. cit.*, p. 93-111.

La « ville américaine » choque donc notre conscience d'Européen, car elle contrevient à tout ce qui, dans notre imaginaire et notre culture, « fait » la ville. Regardée comme inhospitalière, monotone, chaotique, déroutante de laideur, nous ne la considérons, généralement, que comme le produit de la spéculation, du laisser-faire, d'un scandaleux gaspillage. Le ^{xx}e siècle et les progrès qu'il a offerts à l'homme – dont l'automobile – sont le plus souvent incriminés pour avoir été à l'origine d'une telle évolution urbaine – catastrophique –, et ce, alors même que le processus était en marche depuis fort longtemps. Certes, ils auront permis une amplification du phénomène, mais celui-ci s'était d'ores et déjà affirmé depuis des décennies, les premiers germes pouvant même être identifiés dans les établissements originels implantés sur la côte est du Nouveau Monde.

Les maisons et les automobiles sont d'égales créations de l'imagination liées à un grand rêve [confirme Reyner Banham], le rêve du *homestead* urbain, le rêve d'une vie plaisante hors des conditions sordides de la ville de type européen et, par conséquent, un rêve qui ne nous ramène pas seulement aux *suburbs* des chemins de fer victoriens des villes d'autrefois, mais aussi à la culture de la maison de campagne des pères de la Constitution des États-Unis¹⁵.

L'immensité géographique qui a autant marqué Sartre – comme une majorité des personnes découvrant l'Amérique – fut en effet envisagée, dès le départ, comme une chance inespérée et inégalée offerte à l'homme de fonder une nouvelle civilisation sur des bases totalement neuves, libérée des usages jusqu'alors en vigueur au sein de l'Ancien Monde. Cette terre, regardée comme la terre promise, se devait d'être le lieu d'invention d'un nouveau mode d'habiter, conçu pour le bien-être de ses habitants – présents et à venir. Et c'est précisément en cela que ce monde nous est d'autant plus étranger, en tant qu'Européens : il a été conçu et édifié, dès l'origine, en opposition au modèle promu par la culture européenne. Le Nouveau Monde s'affirme comme le berceau d'une civilisation complètement différente de celle abandonnée en quittant l'Europe, volonté manifestée dès l'adoption du fameux *contrat* rédigé sur le pont du *Mayflower* par les *Pilgrim Fathers*. Le *township*, communauté rurale organisant la société puritaine de la Nouvelle-Angleterre, est alors conçu comme le lieu où peut s'épanouir chacune des familles membres de la communauté, établie sur ses propres terres qui lui reviennent de droit, et ce, tout en assurant au groupe l'homogénéité et l'unité indispensables à sa survie et à son développement harmonieux.

Cet idéal de petites communautés composées d'agriculteurs indépendants et libres motivera le projet politique, social, territorial de Thomas Jefferson – partageant en cela les idéaux défendus par les physiocrates¹⁶.

15. Reyner Banham, *Los Angeles. The Architecture of Four Ecologies*, Baltimore, Pelican Books, 1973, p. 238 [1^{re} éd. Penguin Press, 1971]. [Cette citation et toutes celles dont la source originale est en langue anglaise sont des traductions libres (sauf lorsque spécifié autrement).]

16. Thomas Jefferson a entretenu une longue correspondance sur le sujet avec son ami du Pont de Nemours. Voir, notamment, Gilbert Chinard, *The Correspondence of Jefferson and du Pont de Nemours, with an Introduction on Jefferson and the Physiocrats*, New York, Burt Franklin, 1931.

«Ceux qui travaillent la terre sont le peuple élu de Dieu, s'il n'a jamais élu un peuple», affirme Jefferson dans ses *Notes sur la Virginie*, car, «chez les cultivateurs, la corruption morale est un phénomène dont aucun temps et aucune nation ne fournissent d'exemple¹⁷». Observant l'Europe en cette fin du siècle des Lumières, Jefferson est en effet convaincu que le plus grand mal caractérisant la civilisation européenne contemporaine provient essentiellement du développement de ce véritable «chancre¹⁸» que représente la *city*, pour le plus grand malheur de sa population. Inventer un mode d'organisation des différentes activités indispensables à la survie de la jeune démocratie en limitant absolument toute possibilité de concentration – des pouvoirs, des activités ou des hommes – constitue donc la priorité.

Tel est, de fait, l'objectif que se doit de remplir la grille territoriale du *National Survey* américain : permettre l'ancrage d'une société rurale, composée de petits agriculteurs libres, et lutter contre l'établissement de *cities* – grandes villes – industrielles et marchandes, véritables «plaies sur le corps politique». «Je regarde les grandes villes comme pestilentielles pour les mœurs, la santé et les libertés de l'homme», explique en effet Jefferson au D^r Benjamin Rush. «Il est vrai qu'elles nourrissent certains des arts élégants, mais ceux qui sont nécessaires peuvent prospérer n'importe où, et moins de perfection dans les autres avec plus de santé, de

Vue aérienne
de la grille du
National Survey
américain, 2001.



Marie-Blanche Fourcade

17. Tomas Jefferson, *Notes on the State of Virginia* (1784-1785), New York, Harper Torchbooks, Query XIX, 1964, p. 157 [1^{re} éd. New York, H.W. Derby, 1861].
18. *Ibid.*, p. 158.

vertu et de liberté serait mon choix¹⁹. » Son séjour de cinq ans en Europe, y compris, ne modifie en rien ses convictions en la matière, tout au contraire, il les confirme. Il écrit en effet à James Madison, en 1787, alors qu'il est en poste à Paris : « Quand nous serons entassés les uns sur les autres dans de grandes villes, comme en Europe, nous deviendrons aussi corrompus qu'en Europe²⁰. »

Centralisation, concentration, signifiaient en effet, pour Thomas Jefferson, concentration des pouvoirs, de l'argent, et donc institution d'un système non démocratique. Or, affirme-t-il dans ses *Mémoires*, « Ce n'est pas la consolidation ou centralisation des pouvoirs, mais leur distribution bien ordonnée, qui constitue un bon gouvernement²¹ ». Il ne cesse d'ailleurs d'être étonné, lors des nombreux voyages qu'il effectue dans les campagnes françaises, de la façon dont les habitants des campagnes s'agglomèrent, préférant apparemment se regrouper en villages compacts plutôt que de vivre sur les terres qu'ils cultivent. Il observe, en effet, « Peu de châteaux ; pas de maisons, de fermes éparses ; tous les habitants vivent réunis dans des villages », s'interrogeant : « Faut-il trouver la cause d'un pareil entassement dans ce dogme de leur religion qui leur enseigne que, pour tenir Dieu en belle humeur à l'égard de ses créatures, il est indispensable que celles-ci lui marmottent une messe tous les jours ? » Il en conclut qu'il « est certain qu'ils seront moins heureux et moins vertueux dans leurs villages, que si chacun vivait isolé avec sa famille, sur le terrain qu'il cultive²² », réaffirmant, quelques jours plus tard, lors de son séjour dans le Beaujolais : « Il est vraiment affligeant qu'un pays riche ne puisse être libre²³ », constat le confirmant dans le projet qu'il ne cesse de défendre pour les États-Unis.

S'affirment donc, dès la fin du XVIII^e siècle, les fondements du mythe sur la base duquel la société américaine s'édifie depuis plus de deux siècles : le droit inaliénable que détient tout Américain de posséder sa parcelle de terre, de la cultiver à sa guise et d'y construire sa maison ; la liberté totale qui lui est accordée de pouvoir recréer en permanence son propre horizon d'activités, son *neighbourhood* ; l'aversion pour toute autorité ou contrôle public, administratif ou politique et, du même coup, le

19. Lettre de Thomas Jefferson adressée au Dr Benjamin Rush en 1800, *The Writings of Thomas Jefferson*, collected and edited by Paul Leicester Ford, New York, Putnam's Sons, 12 vols., 1904-1905, vol. VII, p. 459.
20. Lettre de Thomas Jefferson à James Madison en 1787, *The Writings of Thomas Jefferson*, op. cit., vol. IV, p. 479.
21. Traduction tirée de Léon Prosper Conseil, *Mélanges politiques et philosophiques extraits des mémoires et de la correspondance de Thomas Jefferson*, Paris, Paulin Librairie Éditeur, 1833, p. 235.
22. Bourgogne, 3-8 mars 1787 : De Sens à Vermanton, extraits du *Journal de voyage en Europe de Thomas Jefferson. Récit fait par Jefferson de ses voyages à travers la campagne et les régions viticoles du continent européen en 1787-1788*. [Traduction tirée de Léon Prosper Conseil, *Mélanges politiques et philosophiques...*, op. cit., p. 291.]
23. Beaujolais, 9-14 mars 1787, extraits du *Journal de voyage en Europe de Thomas Jefferson. Récit fait par Jefferson de ses voyages à travers la campagne et les régions viticoles du continent européen en 1787-1788*. [Traduction de Jean Gamard, Bordeaux, Éditions Feret, 2001, p. 23.]

refus de tout ce que la *city* peut représenter. Un tel idéal trouvait ses racines dans l'esprit des Lumières, Jefferson entretenant des rapports étroits avec nombre des intellectuels européens de l'époque, dont les physiocrates. La grande ville était – déjà – regardée, par beaucoup, comme ce cancer qu'il fallait combattre, éradiquer, pour la santé tant physique que morale de ses habitants. C'est d'ailleurs l'un des enseignements principaux que nous livre *Émile* :

Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmilières, mais épars sur la terre qu'ils doivent cultiver. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent. Les infirmités du corps, ainsi que les vices de l'âme, sont l'infailible effet de ce concours trop nombreux. L'homme est de tous les animaux celui qui peut le moins vivre en troupeaux [...] Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine. Au bout de quelques générations les races périssent ou dégénèrent; il faut les renouveler, et c'est toujours la campagne qui fournit à ce renouvellement. Envoyez donc vos enfants se renouveler, pour ainsi dire, eux-mêmes, et reprendre, au milieu des champs, la vigueur qu'on perd dans l'air malsain des lieux trop peuplés²⁴.

Aussi, ce mythe qualifié d'« anti-urbain²⁵ », au *xx^e* siècle, ne s'érige-t-il pas contre la ville, contre la petite ville rurale, ou *town*, conçue comme partie intégrante de ce paysage idéal de la pastorale – car apportant le soutien matériel et spirituel aux populations dispersées au beau milieu de la *wilderness* –, mais contre la *city*, contre la grande ville dense, concentration du *business*, des pouvoirs et des populations souvent les plus misérables. Il s'oppose à la métropole – selon sa double acception de ville-mère et de grande ville –, symbolisée par Londres à l'époque. Notons, néanmoins, que les États-Unis sont loin de connaître une telle situation en 1800 puisque les plus grandes villes sont alors Philadelphie (70 000 habitants), New York (60 000 habitants) et Boston (25 000 habitants). Par conséquent, si les précautions nécessaires étaient prises – permettant de gérer l'organisation du territoire de telle sorte qu'aucune concentration ne puisse se former –, on pourrait probablement éviter l'évolution vers un tel phénomène. Très tôt, Thomas Jefferson est convaincu, comme il l'écrit à James Jay en 1809, qu'« un équilibre entre agriculture, manufactures et commerce est certainement devenu essentiel à notre indépendance²⁶ » ; il s'agit donc d'inventer un mode d'intégration de ces différentes activités sur le territoire, en évitant toute concentration, en des points précis, des pouvoirs, des activités, ou des hommes. Or, les États-Unis présentaient un avantage considérable sur les autres pays européens : ils avaient à leur disposition des espaces immenses et inoccupés. Jefferson se disait donc confiant « dans

24. Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, Paris, GF Flammarion, 1966 [1762], p. 66.

25. Morton White et Lucia White, *The Intellectual Versus the City*, Cambridge, Harvard College and MIT, 1962.

26. Lettre adressée à James Jay en 1809, citée dans John P. Foley (dir.), *The Jefferson Cyclopaedia. A Comprehensive Collection of the Views of Thomas Jefferson Classified and Arranged in Alphabetical Order under Nine Thousand Titles Relating to Government, Politics, Law, Education, Political Economy, Finance, Science, Art, Literature, Religion, Freedom, Morals, etc.*, New York, Russell & Russell, 1967 [1900], vol. 1, p. 24.

le fait que la nature généreuse américaine, qui mettait à disposition une si vaste superficie de terres, rendait possible non seulement une société composée de fermiers vertueux, mais aussi d'ouvriers vertueux²⁷ ».

Le paradoxe veut bien évidemment que ce mythe fondé sur une idéologie agraire ait été à l'origine de quelques-unes des plus denses et plus puissantes métropoles mondiales...

Ce mythe de la pastorale dominera tout le XIX^e siècle, la mission confiée aux communautés de pionniers migrant vers l'Ouest consistant à transformer la *wilderness* en *Garden of the World*. « L'image de cette vaste société agricole croissant sans cesse à l'intérieur du continent devint l'un des symboles dominants de la société américaine du XIX^e siècle [...] qui a défini la promesse de vie américaine », affirme Henry Nash Smith²⁸. De fait, ce mythe du Jardin du Monde mobilisera toutes les énergies humaines, politiques, administratives pendant plus d'un siècle. Il comptera néanmoins certains détracteurs, le plus célèbre d'entre eux restant Henry David Thoreau. Pour Thoreau, en effet, « dans la *wilderness* réside la sauvegarde du monde²⁹ ». Et cette richesse inestimable était irrémédiablement détruite par le cultivateur qui, en défrichant son *open lot*, « dénaturait » à tout jamais la *wilderness* pour la transformer en un paysage aussi factice et perversi que l'était celui de la *city*. Dès lors, l'idéal américain de la nature ne cesse d'osciller entre ces deux opposés : la *wilderness* et le jardin ; « l'hideuse *wilderness* apparaît à un bout du spectre, affirme Joel Garreau, et le jardin à l'autre³⁰ ».

Parvenir à concilier *wilderness*, *Garden of the World* (campagne) et ville constituera, de fait, l'un des principaux sujets de débat et de réflexion pendant une majeure partie du XIX^e siècle. Pour beaucoup, le complet épanouissement de la civilisation américaine se trouvait dans une parfaite articulation ville-nature car « la nature enseigne les grands idéaux de liberté, de justice et d'équité, écrivait Ralph Waldo Emerson, mais c'est dans la ville que ceux-ci cessent d'être des valeurs muettes et deviennent des principes éthiques et une démocratie³¹ ». Cela impliquait donc que tout habitant des villes puisse conserver un contact permanent avec la nature, dans ses différents états : recomposée avec soin – dans les parcs, les *parkways*, les *suburbs* paysagés –, ou bien préservée dans son état sauvage – avec la création des premières réserves naturelles.

27. Cité dans Thomas Bender, *Toward an Urban Vision*, Lexington (KY), University Press of Kentucky, 1975, p. 25.

28. Henry Nash Smith, *Virgin Land. The American West as Symbol and Myth*, Cambridge, Harvard University Press, 1970 [1950], p. 123.

29. Henry David Thoreau, *Walking*, New York, Penguin Books, 1995, p. 25 [1^{re} éd. *Atlantic Monthly*, 1862]. Sur la notion de *wilderness*, voir Max Oelschlaeger, *The Idea of Wilderness. From Prehistory to the Age of Ecology*, New Haven, Yale University Press, 1991.

30. Joel Garreau, *Edge City. Life on the New Frontier*, New York, Londres, Doubleday, 1988, p. 13.

31. Cité par Francesco Dal Co, « From Parks to the Region: Progressive Ideology and the Reform of the American City », dans Giorgio Ciucci, Francesco Dal Co, Mario Manieri-Elia et Manfredo Tafuri (dir.), *The American City. From the Civil War to the New Deal*, Londres, Granada, 1980, p. 149 [1^{re} éd. Laterza, 1973].

Dès les années 1820, les premières familles aisées partent en effet s'établir aux franges des villes – ou *borderlands*³² –, loin des pollutions de toutes sortes de la *city*, tandis qu'au début des années 1830 sont inventés les premiers parcs publics, sous la forme du *rural cemetery*. De fait, c'est à l'invention d'un nouveau paysage à laquelle on travaille à cette époque, en vue d'offrir les conditions de vie les plus saines et confortables à la famille américaine, l'objectif étant de former, au final, les meilleurs citoyens. Or, «il n'y a pas de travail ou de loisir qui offre à l'esprit une satisfaction plus grande ou constante que celle de cultiver la terre et d'orner sa propre propriété», affirme Andrew Jackson Downing dès les premières pages de son *Traité*³³. Une relation nouvelle s'établit alors entre ville et nature par le biais, notamment, de la maison suburbaine, et la place que celle-ci va prendre dans la conception du nouveau paysage américain. Les familles ayant fui la congestion de la ville seront rapidement reliées aux principaux lieux d'activité de celle-ci par les omnibus, puis les tramways hippomobiles (et bientôt électriques), le ferry à vapeur, puis le chemin de fer, etc. De sorte que, contrairement à l'idée défendue décrivant les moyens de locomotion perfectionnés comme étant à l'origine de cette expansion démesurée de la ville, ceux-ci ne constitueront en fait que de précieux vecteurs – que l'on n'aura de cesse de rendre plus performants – permettant une meilleure diffusion de ce mouvement centrifuge inéluctable, car correspondant au mode de vie souhaité par la majorité des familles américaines. Il deviendra en effet bientôt évident, pour la majeure partie de la classe moyenne, que la meilleure éducation qui puisse être donnée à un enfant était celle offerte loin des miasmes de la *city*, dans un environnement sain et naturel, tel celui du *single-family home* édifié dans le *suburb*.

«Quelle inébranlable barrière contre vice, immoralité et mauvaises habitudes représentent ces goûts qui nous conduisent à embellir un foyer³⁴», affirme en effet Andrew Jackson Downing, idée également défendue par les sœurs Beecher dans leurs ouvrages, dont le célèbre *American Women's Home*³⁵. Dès le milieu du XIX^e siècle, le *commuting* est, de fait, entré dans les habitudes de près de un quart de la population urbaine américaine. «Tous les avantages de la campagne et la plupart des commodités de la ville³⁶», vantent les promoteurs, tel H.B. Pierrepont faisant la publicité de ses lots de Brooklyn Heights en 1819. Et ce mouvement ne fera que s'accélérer au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle et pendant

32. Voir: John Stilgoe, *Borderland: Origins of the American Suburb, 1820-1939*, New Haven, Yale University Press, 1988; David Schuyler, *The New Urban Landscape. The Redefinition of City Form in 19th Century America*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press, 1886; et Dolores Hayden, *Building Suburbia. Green Fields and Urban Growth, 1820-2000*, New York, Vintage Books, 2004.

33. Andrew Jackson Downing, *A Treatise on the Theory and Practice of Landscape Gardening Adapted to North America*, New York, Londres, Wiley and Putnam, p. IX, 1849 [4^e éd.] [1^{re} éd. 1841; rééd. Dumbarton Oak, 1991].

34. Andrew Jackson Downing, *Cottage Residences; or a Series of Designs for Rural Cottages and Cottage Villas and Their Gardens and Grounds Adapted to North America*, New York, Londres, Wiley and Putnam, 2^e éd. 1844 [1842], p. III.

35. *American Woman's Home* paraît en 1869, à New York, chez J.B. Ford & Co.

36. Kenneth T. Jackson, *Crabgrass Frontier. The Suburbanization of the United States*, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 31-32.

tout le ^{xx}^e siècle, car, pour une majorité, la vraie sauvagerie ne se trouvait pas dans la *wilderness*, mais dans la *city*, où il devenait bien difficile de reconnaître la moindre trace de civilisation : la vie, dans la grande ville, était en effet devenue trop « sauvage, trop vulgaire, trop ostentatoire, trop incontrôlée, trop tapageuse, [...] trop chaotique³⁷... ». La grande ville américaine poursuivra donc son développement en obéissant à ces deux forces antagoniques qui vont la caractériser en cette fin de ^{xix}^e siècle : force centripète d'une part – concentration des affaires et du business dans le *downtown* ou *Central Business District* – et centrifuge de l'autre – dispersion des activités domestiques, familiales, dans des *suburbs* de plus en plus éloignés. Tramways, trains, ascenseurs, télégraphe, téléphone, électricité ne feront que renforcer la puissance de ces deux mouvements, avant même que n'apparaisse l'automobile. Chacune de ces deux forces sera l'objet de projets spécifiques, expliquant la « ville américaine » contemporaine.

Vue aérienne de
Chicago, 2001.



Photo : Catherine Maumi

André Corboz observait, dans « "Non-City" Revisited » : « L'idéal de la maison individuelle est aussi petit-bourgeois qu'on le voudra et engendre des coûts d'équipement excessifs. Mais ce qu'il importe de souligner ici, c'est que cet idéal exécrable motive le plus clair de la population dans ses projets sociaux ; il y a une vingtaine d'années, l'Américain aurait été, pour cette raison, qualifié d'aliéné. Deux cent cinquante millions d'aliénés sur un même territoire, cela ne laisse pas d'être problématique³⁸. »

37. Morton White et Lucia White, *The Intellectual Versus the City*, op. cit., p. 227.

38. André Corboz, « "Non-City" Revisited », op. cit., p. 50.

Pour Eric H. Monkkonen³⁹, l'année 1872 marque une étape importante dans l'histoire des États-Unis. La décision du gouvernement fédéral autorisant la préservation de morceaux de *wilderness* – et créant ainsi la réserve du Yellowstone National Park, quelques années après l'ouverture du parc naturel de la Yosemite Valley – était en effet votée en écho à une prise de conscience majeure : la vie urbaine constituait le principal mode d'existence aux États-Unis. Et l'Amérique était devenue urbaine non seulement par la considérable expansion des *cities* de l'Est – New York en tête –, mais aussi et surtout par la multitude de villes fondées dans l'Ouest. Or, si ces dernières n'étaient, alors, pas très importantes en termes de population, elles ne reproduisaient toutefois pas le modèle plus ou moins compact de Boston, Philadelphie ou New York, mais étalaient, au contraire, leurs maisons et jardins, parfaitement ordonnés par la grille impeccable de leurs rues, sur des espaces de plus en plus étendus que rien ne venait contraindre. Ces petites villes de l'Ouest représentaient autant de points de la vaste constellation que constituait désormais la « frontière » américaine, autre mythe qui s'affirmera en cette fin de XIX^e siècle.

Jusqu'en 1880, notre pays avait une frontière de peuplement [expliquait le rapport publié par le bureau du recensement en 1890]. Mais, actuellement, la région non peuplée a éclaté en de si nombreux petits îlots de population que l'on ne distingue pratiquement pas de frontière. La frontière, en ce qui concerne son étendue, son recul vers l'ouest et autres éléments de cette nature, ne peut donc plus faire l'objet d'un recensement⁴⁰.

Ce mythe de la frontière, toujours aussi présent aujourd'hui dans la culture nord-américaine, a toutefois été construit sur une interprétation en partie erronée de l'histoire de cet Ouest, lui-même mythique. Celle-ci, en effet, aime rappeler – et l'influence de Frederick Jackson Turner sur le sujet sera considérable – que la société américaine de l'Ouest aurait été principalement constituée de pionniers isolés – d'agriculteurs –, bientôt rejoints par la ville et donc contraints, pour recouvrer leur liberté, de migrer plus avant vers l'ouest, vers des terres encore plus lointaines et isolées, à la « frontière », et ce, jusqu'à la disparition définitive de ladite frontière. Or, l'observation démontre que plutôt que d'avoir chassé le pionnier de ses terres, la ville – la petite communauté rurale – a bien souvent représenté l'un des moyens permettant de se confronter, d'affronter la *wilderness*, en instituant un réseau de relais indispensables à la survie des hommes, leur permettant de conserver un contact, même minime, avec la société. N'oublions pas que nombre des grandes métropoles américaines actuelles, comme Los Angeles ou Phoenix, ont pour origine une petite communauté rurale qui aura dû combattre avec ingéniosité les éléments naturels pour survivre et transformer son environnement, de sorte qu'il devienne habitable.

39. Eric H. Monkkonen, *America Becomes Urban. The Development of U.S. Cities & Towns 1780-1980*, Berkeley, University of California Press, 1988.

40. Cité dans Frederick Jackson Turner, *The Frontier in American History*, New York, Henry Holt & Comp, 1920. [Traduction française d'Annie Rambert, *La frontière dans l'histoire des États-Unis*, Paris, Presses universitaires de France, 1963, p. 1.]

En regardant ce ciel artificiel déployé aux portes des grandes solitudes [décrit Simone de Beauvoir au sommet du Mark Hopkins de San Francisco] j'éprouve mieux que jamais ce que si souvent déjà l'Amérique m'a fait sentir : il n'y a pas de distance entre le règne humain et celui de la nature, c'est avec des mains animales que des colonies humaines ont créé ces paysages de pierre et de lumière ; et l'homme ne conquiert la terre que parce qu'il émane d'elle. Peut-être est-ce parce qu'il leur manque la médiation d'une longue histoire que ces villes paraissent si abruptement taillées dans l'écorce terrestre ; privées d'un passé humain, elles plongent directement leurs racines dans l'épaisseur cent fois millénaire de la planète⁴¹.

Véritables « campements dans le désert », les villes de l'Ouest adopteront, dès le départ, un mode de développement qui n'aura plus rien de comparable avec leurs rivales de l'Est, bénéficiant en outre, dès les premières implantations, des progrès techniques qui leur permettront de se déployer de façon on ne peut plus lâche sur des superficies on ne peut plus étendues. L'expansion de Los Angeles – « ville-rez-de-chaussée dans la verdure⁴² » –, tout comme celle de Phoenix, voire de tant d'autres, aura en effet comme premier support le maillage des lignes de tramway et de chemin de fer, avant que l'automobile ne prenne le relais, au début du ^{xx}e siècle. Et l'une comme l'autre – pour ne citer qu'elles en exemple – manifesteront leur hostilité à l'idée de l'affirmation d'un centre, d'un *Central Business District*, tels ceux que l'on trouvait dans l'Est, Chicago y compris. Pendant les premières décennies du ^{xx}e siècle, Los Angeles symbolisera le mythe américain réalisé : 94 % du parc d'habitation de la ville était constitué de maisons individuelles. Ses nouveaux habitants avaient généralement choisi de fuir la *city*, et sa concentration, pour s'établir dans de confortables *single-family houses* entourées de jardins, dans des petites communautés dispersées dans un paysage « naturel » de rêve. Les campagnes publicitaires conçues pour attirer les futurs habitants de la ville des Anges vantaient en effet l'excellence de son climat, la beauté de son site, la richesse de son sol et la douceur de vie que l'on connaissait en ces lieux épargnés de toute pollution, puisque essentiellement composés de vergers et de cultures à perte de vue. Los Angeles s'affirmait comme ce jardin d'Éden dont les Américains avaient rêvé depuis plus d'un siècle. Ainsi, ce que Simone de Beauvoir décrit comme une suite interminable de faubourgs – et elle ne sera pas la seule – correspond en fait à une tout autre réalité : il s'agit d'une ville d'un nouveau type, se consolidant selon d'autres modes que ceux connus jusqu'alors.

En 1926, Frederick Law Olmsted apporte ces conclusions au rapport présenté à l'Association internationale permanente des congrès de la route, qui se tient à Milan :

La période de développement de la concentration et de la centralisation au cours de l'extension des villes, qui a été la caractéristique de l'époque ayant pris naissance au début du « bouleversement industriel » du dix-neuvième siècle, tend à atteindre cette limite.

41. Simone de Beauvoir, *L'Amérique au jour le jour* 1947, *op. cit.*, p. 188-189.

42. André Corboz, « "Non-City" Revisited », *op. cit.*, p. 48.

Il nous faut donc prévoir des régions-unités plus ou moins pourvues de villes s'étalant largement et comportant un grand nombre de centres ainsi que dotées d'un fort trafic de véhicules sur leurs voies d'accès régionales⁴³.

L'automobile est alors perçue comme un formidable outil de libération de l'homme des contraintes de la *city*, en même temps qu'un moyen inespéré de développement des campagnes. Plus rien, désormais, ne justifiait en effet cette mono-polarisation de la ville qui avait prévalu jusqu'alors, du fait même de la flexibilité permise par les nouvelles énergies – l'électricité –, les nouveaux moyens de transport – l'automobile – et de communication – le téléphone. « Par la faute d'Henry Ford, le centre de la *city* américaine était voué à l'échec », semble déplorer Christine Boyer. « Le futur serait une chaîne de petites villes traversant la campagne, groupées autour d'usines et habitées par un nouveau type d'homme partageant son temps entre l'usine et la ferme⁴⁴. »

De fait, la conviction était partagée par nombre d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes, dès le début des années 1920, qu'il était indispensable de travailler au projet d'une métropole organisée en une « nouvelle constellation » qui, selon Lewis Mumford, était « le type de ville organique que la technologie de notre temps, la grille électrique, le téléphone, la radio, la télévision, les transports rapides, l'accumulation et la transformation de l'information, a rendu possible ». Il restait donc à « la planification régionale de développer simultanément tous ces facteurs, comme part de la technique de la quatrième migration⁴⁵ ». Malgré les projets formulés et les expérimentations conduites au cours des années 1920-1930, l'organisation de cette quatrième migration ne parviendra toutefois pas à s'imposer, au grand regret de Lewis Mumford, mais aussi de Frank Lloyd Wright, pour ne citer que ces deux grandes figures qui ont milité sans relâche contre l'expansion du *suburb*.

Suburb qui représentera, pendant la seconde moitié du ^{xx}e siècle, ce véritable fléau que l'on n'aura de cesse de dénoncer, car aspirant toute l'énergie vitale dont avait été jusqu'alors doté le centre, ainsi voué à la mort. Le *sprawl*⁴⁶ du *suburb* était en effet accusé de tuer, d'un même coup, ville-centre et campagne.

« Il est stupide de tenter de nier le fait que nous autres Américains sommes un peuple de citadins, et ce faisant, de continuer à sacrifier la véritable campagne qui existe au sein de nos grandes agglomérations urbaines, comme nous le faisons régulièrement depuis 10 ans, au rythme

43. Frederick Law Olmsted, Charles B. Ball, Harland Bartholomew, Frederic A. Delano, Frederic H. Fay, F.P. Goodrich, Morris Knowles, Philip P. Sharples, Arthur A. Shurtleff, Arthur S. Tuttle et George S. Webster, *Développement et aménagement des villes dans l'intérêt de la circulation*, Ve Congrès de l'Association internationale permanente des congrès de la route, Milan, rapport n° 39, 1926, p. 4. [Traduction de la Ruelle.]

44. Christine Boyer, *Dreaming the Rational City. The Myth of American City Planning*, Cambridge, The MIT Press, 1983, p. 174.

45. Lewis Mumford, « The Fourth Migration », *Survey Graphic*, 54, 1^{er} mai 1925, p. 130-133.

46. William Whyte aurait été l'un des premiers à avoir popularisé ce terme de *sprawl* avec son ouvrage *The Exploding Metropolis*, paru en 1958 (New York, Doubleday). (Voir Robert Brueggemann, *Sprawl. A Compact History*, Chicago, The University of Chicago Press, 2005.)



Photo: Catherine Maumi

de 75 km carrés par jour⁴⁷», déplorait Jane Jacobs dans *The Death and Life of Great American Cities*. Le combat engagé au cours des années 1960 contre l'expansion de la « périphérie » visait donc un double objectif – ou sauvetage : il s'agissait en effet de sauver le « centre », la ville-centre, outre la campagne. Toutefois, cette analyse du *sprawl* – conforme au schéma « mythique » de développement centre/périphérie – témoignait d'une mauvaise perception et compréhension du phénomène en marche. Car, de même que la croissance de Los Angeles n'obéissait plus au modèle mono-centré, l'expansion de la nouvelle ville sur le territoire des États-Unis – côte est y compris – adoptait un mode d'organisation inconnu jusqu'alors, multipolaire, formant une constellation d'un nouveau type, que quelques-uns seulement sauront reconnaître.

▲
Vue aérienne de la
grille du National
Survey, 2001.

Le premier à décrire et à analyser avec précision cette nouvelle entité ou « nébuleuse urbaine » est Jean Gottmann, en 1961. Il la dénomme *Megalopolis*, immédiatement qualifiée de « région très spéciale⁴⁸ ». *Megalopolis* – tout comme *conurbation* de Patrick Geddes⁴⁹ –, terme que nous avons, depuis lors, fréquemment emprunté pour qualifier, le plus souvent, une extension, un accroissement de la métropole par une diffusion de sa périphérie sur des territoires de plus en plus étendus – le fameux

47. Jane Jacobs, *The Death and Life of Great American Cities*, New York, Random House, 1961. [Traduction française Paulette Guillitte, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Liège, Mardaga, 1991, p. 218-219.]

48. Jean Gottmann, *Megalopolis: The Urbanized Northeastern Seaboard of the United States*, Cambridge, Londres, The MIT Press, 1961, p. 4.

49. Patrick Geddes, *Cities in Evolution: An Introduction to the Town Planning Movement and to the Study of Civics*, Londres, Williams & Norgate Limited, 1915.

sprawl –, et ce, alors même que *Megalopolis*, explique Gottmann, correspond à un nouveau développement à l'échelle régionale, un nouveau mode d'habiter le territoire n'ayant plus rien de comparable avec l'idée de ville telle que nous l'avons connue et définie jusqu'alors.

La côte nord-est des États-Unis est, aujourd'hui, le site d'un développement remarquable [prévient en effet Gottmann] une bande quasi continue d'aires urbaines et suburbaines s'étendant depuis le New Hampshire jusqu'au nord de la Virginie et de la côte atlantique jusqu'au pied des montagnes Appalaches [...] Aucune autre partie des États-Unis ne connaît une telle concentration de population, avec une densité moyenne aussi élevée, étalée sur une superficie aussi étendue [...] Cette région a en effet une « personnalité » en tant que telle⁵⁰.

Dans *Megalopolis* se mêlent zones résidentielles, sites industriels, de vieux centres urbains, de grandes aires recouvertes de forêts et des terres cultivées avec attention par les agriculteurs mégalopolitains. De sorte, note Jean Gottmann, « que la vieille distinction entre rural et urbain ne s'applique plus ici⁵¹ ». De même, un tel développement implique nécessairement « d'abandonner l'idée de la ville comme une unité implantée et organisée de façon serrée, compacte, dans laquelle la population, les activités et les richesses sont entassées dans une très petite zone, clairement séparée de son environnement non urbain. Chaque ville, dans cette région, s'étale loin et de façon très large autour de son noyau originel; elle croît parmi un mélange colloïdal de paysages ruraux et suburbains⁵² ».

Megalopolis offre d'observer une nouvelle « symbiose » entre urbain et rural. Un phénomène intéressant est alors remarqué par Jean Gottmann : la diffusion de l'urbanisation va de pair avec l'augmentation de la couverture boisée. Aussi, à la fin des années 1950, *Megalopolis* est-elle constituée à 48 % de forêts, parcs et jardins non compris⁵³. Certes, précise Gottmann,

[...] les types de forêt et d'agriculture mégalopolitains ne sont certainement pas la forme la plus pure de Nature virginale. Étant donné la densité de population relativement élevée qui a vécu dans cette région depuis un siècle ou deux, ils ne pourraient l'être. Mais, dans l'ensemble, ils sont encore « suffisamment naturels » pour pourvoir les gens de la city, qui passent la majorité de leur temps dans un environnement de briques, ciment, verre et acier, d'un environnement où flore et faune se développent selon les lois fondamentales de la Nature, quand bien même elles seraient sous l'influence et le contrôle de la civilisation⁵⁴.

50. Jean Gottmann, *Megalopolis...*, op. cit., p. 3.

51. *Ibid.*, p. 5.

52. *Ibid.*, p. 5.

53. *Ibid.*, p. 217.

54. *Ibid.*, p. 237.

Une nouvelle modalité territoriale est donc en train de se conforter en cette seconde moitié du xx^e siècle, dans laquelle seuls certains verront, reconnaîtront, un paysage d'un nouveau type. « La société de demain, affirme Gottmann, sera différente de celle au sein de laquelle nous avons grandi, notamment parce qu'elle sera largement plus urbanisée. » Et il lui semblait donc important de considérer *Megalopolis* comme un véritable « laboratoire » donnant à comprendre le processus d'urbanisation en marche. *Megalopolis*, en effet, correspondait à une nouvelle étape dans la civilisation humaine et constituait, selon lui, « le berceau d'un nouvel ordre dans l'organisation de l'espace habité⁵⁵ », qu'il s'agissait donc d'analyser avec attention si nous souhaitions être à même de concevoir son devenir.

Megalopolis est donc cette ville autre que nous connaissons aujourd'hui, et que nous avons bien souvent refusé d'admettre. Notre vision monocentrée nous a en effet privés de la compréhension de ce qui se passait réellement sous nos yeux, qui ne voulaient pas voir. Plusieurs « éclaireurs » exploreront pourtant avec une grande perspicacité, à cette même époque, le processus en marche. Melvin Webber, sur la côte ouest cette fois-ci, observant quant à lui à la communauté de chercheurs se constituant alors en Californie, parvenait à la conclusion qu'il était possible

[...] de se débarrasser de la notion de périphérie au profit des analyses d'interaction. La périphérie a été, par définition, un lieu marqué par son interaction avec un centre. Cette conception était sans doute plus fondée à l'époque où les agglomérations urbaines étaient petites, où

*Vue de Central Avenue
(vers le sud), Phoenix,
2000.*



Photo: Catherine Maumi

55. *Ibid.*, p. 9.

leurs habitants étaient moins spécialisés qu'aujourd'hui et où toutes les personnes spécialisées vivaient dans l'agglomération nodale et distribuaient leurs services aux agriculteurs de la périphérie. Mais aujourd'hui, où l'on trouve des communicateurs hautement spécialisés dans ce qu'on appelle périphérie, les bases de cette définition s'effacent⁵⁶.

De fait, une observation attentive révélait que la sphère domestique n'était plus seule à quitter la ville pour la campagne. Avaient également suivi nombre des activités – marchandes, tertiaires – qui, jusque-là, avaient constitué l'essence même de la ville, outre bien évidemment l'activité industrielle. Tant et si bien que, selon Joel Garreau, plus des deux tiers des espaces de bureaux sont d'ores et déjà localisés dans l'*edge city*, en 1988. *Edge city* que nous avons, de nouveau, très souvent considérée comme une preuve supplémentaire de l'expansion de la périphérie aux dépens du centre, alors même qu'elle s'imposait comme une nouvelle ville : nouvelle non seulement parce qu'elle était neuve, mais aussi et surtout par sa dimension formelle, qui n'offrait plus rien de comparable avec la ville dite traditionnelle. Dans l'*edge city*, explique en effet Joel Garreau, « les édifices ne s'élèvent que très rarement épaule contre épaule, comme dans le *Loop* de Chicago. Au contraire, leurs formes basses et larges ponctuent le paysage comme des champignons, séparés par des pelouses et des parkings [...] *Edge city*, poursuit-il, contient toutes les fonctions qu'une ville a toujours eues, organisées selon une forme étalée que peu ont jusqu'alors reconnue pour ce

Central Avenue,
Phoenix, 2000.



Photo: Catherine Maumi

56. Melvin M. Webber, « The Urban Place and the Nonplace Urban Realm », dans Melvin M. Webber (dir.), *Explorations into Urban Structure*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1964. [Traduction française Xavier Guillot, préface et annotations de Françoise Choay, *L'Urbain sans lieu ni bornes*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1996, p. 106.]

qu'elle est⁵⁷», c'est-à-dire une nouvelle forme de la ville. L'*edge city* est donc bien une ville à part entière, autonome, une ville qui, bien souvent, est devenue plus importante que le centre urbain originel.

Les villes de l'Ouest – telles Seattle, Portland, Phoenix, Denver, Houston –, qui connaîtront une croissance exponentielle au cours de la deuxième moitié du xx^e siècle, sont une parfaite illustration de cette nouvelle modalité territoriale, ou « nouvelle ville américaine ». Considérées comme la « frontière » contemporaine – et rassemblées sous le dénominateur de *Sunbelt cities* –, elles ont généralement attiré à elles les populations des grandes métropoles atlantiques et pacifiques, en quête d'air plus pur, d'espaces plus vastes et de nature encore sauvage. La majorité des villes de la *Sunbelt* sont décrites comme d'infinis continuums indifférenciés, sans centre ni périphérie, de « vastes déserts remplis de smog qui ne sont ni ville, ni *suburb*, ni campagne⁵⁸ ».

L'*edge city* de Joel Garreau ou la *technoburb* de Robert Fishman⁵⁹, tout comme l'*exurbia*, la *metroplex*⁶⁰ ou l'*exopolis*⁶¹..., représentent la nouvelle « frontière » de la société américaine contemporaine dans sa quête incessante de ce jardin d'Éden, synthèse entre ville et nature. Cette « nouvelle ville », apparue pendant les dernières décennies du xx^e siècle, s'inscrit en effet dans la continuité de l'histoire urbaine américaine. Elle est la preuve que le mythe du *middle-landscape* n'a jamais été abandonné depuis la fin du xviii^e siècle et qu'il est toujours aussi vivant en ce début du xxi^e. Tel est le constat fait par Kenneth T. Jackson dès 1975 : « En dépit de l'importante publicité accordée à l'orientation suburbaine de l'après-Seconde Guerre mondiale et au déclin de la population des villes-centres, il est ici suggéré que la dispersion à grande échelle des résidents urbains dans des *exurbia* et *suburbia* n'est pas un phénomène nouveau, mais est plutôt la poursuite directe d'un modèle spatial caractéristique de l'Amérique métropolitaine depuis 125 ans⁶². »

Son point de vue est partagé par Leo Marx, pour lequel l'*edge city* représente « une échappée face aux aspects négatifs de la civilisation. Trop de contraintes, d'oppression, de hiérarchie [...] Vous voulez le meilleur des deux mondes. Cela serait la Virginie de Jefferson ; il voulait explicitement un pays qui serait à mi-chemin entre trop et pas assez de civilisation [...] En fait, la chose entière remonte à l'aube de notre civilisation⁶³ ».

57. Joel Garreau, *Edge City. Life on the New Frontier*, op. cit., p. 3-4.

58. Carl Abbott, *The New Urban American Growth and Politics in Sunbelt Cities*, Berkeley, Los Angeles, The University of California Press, 1987, p. 62.

59. Robert Fishman, *Bourgeois Utopias: The Rise and Fall of Suburbia*, New York, Basic Books Inc., 1987.

60. Jack Meltzer, *Metropolis to Metroplex: The Social and Spatial Planning of Cities*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press, 1984, p. 8.

61. Edward W. Soja, « Inside Exopolis: Scenes from Orange Country », dans Michael Sorkin (dir.), *Variation on a Theme Park. The New American City and the End of Public Space*, New York, Hill and Wang, 1992, p. 95.

62. Kenneth T. Jackson, « Urban Deconcentration in the Nineteenth Century: A Statistical Inquiry », dans Leo F. Schnore (dir.), *The New Urban History. Quantitative Explorations by American Historians*, Princeton University Press, 1975, p. 140.

63. Cité par Joel Garreau, *Edge City. Life on the New Frontier*, op. cit., p. 12.

Photo: Catherine Maumi



▲
Fin de Central
Avenue (nord),
Phoenix, 2000.

L'attrait vertigineux qu'a pour moi l'Amérique où rôde encore le proche souvenir des pionniers, c'est qu'elle semble le royaume de la transcendance; contractée dans le temps, magnifiquement répandue à travers l'espace, son histoire est celle de la création d'un monde⁶⁴.

Création d'un monde nouveau, volontairement édifié en opposition à l'Ancien, même si, à certains moments de l'histoire, des transferts s'opéreront de l'un à l'autre, dans un sens comme dans l'autre⁶⁵. Il est souvent reproché à l'« Amérique » d'avoir à son tour colonisé les autres parties du globe – dont l'Europe – en imposant son mode de vie spécifique, ce dernier, ne se satisfaisant pas du ravage des paysages américains, poursuivant son ouvrage en saccageant également la campagne européenne (française notamment). Interprétation qui, une fois admise comme évidence, nous libère de la contrainte de rechercher dans l'évolution même de nos propres modes d'habiter une explication au phénomène tant décrié. Réinterroger notre conception de la ville et du monde habité, telle qu'elle a cours dans l'espace culturel européen, nous semble pourtant une priorité si nous souhaitons véritablement comprendre ces développements des territoires urbanisés contemporains. Une telle démarche nous inciterait sans doute à considérer avec un regard plus aiguisé ces espaces de l'*hyper-ville* que nous ne savons reconnaître et comprendre, nous contentant bien

64. Simone de Beauvoir, *L'Amérique au jour le jour* 1947, op. cit., p. 526.

65. Voir notamment à ce sujet: Jean-Louis Cohen et Hubert Damisch, *Américanisme et modernité. L'idéal américain dans l'architecture*, Paris, EHESS, Flammarion, 1993; et Jean-Louis Cohen, *Scènes de la vie future. L'architecture européenne et la tentation de l'Amérique 1893-1960*, Québec et Paris, Centre canadien d'architecture et Flammarion, 1995.

souvent de les qualifier d'avatars du processus de suburbanisation américain, ce qu'ils ne sont résolument pas. André Corboz concluait en effet son essai en ces termes :

À croire que notre critique de la « ville américaine » est avant tout une projection de notre mauvaise conscience. Nos propres villes ont déjà pris fin comme cités ; dans la mesure où elles n'ont pas trouvé leur échelle territoriale, elles flottent entre deux dimensions et sont presque partout devenues le lieu d'un répugnant *anthroposage*⁶⁶.

La ville, nous le savons, s'érige comme le miroir de nos sociétés, de leurs évolutions, de la puissance de ces mythes qui les animent d'une façon plus ou moins consciente. Le regard que nous lui portons doit être disposé à admettre que ce monde auquel elle appartient, et dans lequel nous vivons, est sans rapport avec cette image mentale que nous avons fabriquée et que nous aimons contempler. Une évidence, dirons-nous, mais qui semble toutefois moins manifeste au vu des discours et des projets dont la ville est l'objet, en ce début de XXI^e siècle. C'est en cela que la confrontation avec la « ville américaine » est riche d'enseignements, selon nous ; dans cette façon dont elle nous déstabilise dans nos certitudes, si tant est que nous acceptions de l'être. Toutefois, si nous l'arpentons dans cet état d'esprit, elle autorise alors cette ouverture du regard nécessaire à la compréhension, non seulement de ce qui nous est étranger, mais aussi, voire surtout, de ce qui nous semble familier. Cette qualité d'étonnement – indépendante de toute volonté de jugement – est sans doute ce qui peut nous permettre d'opérer dans les meilleurs termes, nous l'espérons, cette « observation lucide des phénomènes⁶⁷ » urbains, indispensable aujourd'hui. Tel est tout au moins le pari sur lequel cette réflexion se fonde. « La nostalgie de la ville qu'on pense aujourd'hui en voie de disparition, qu'on croit voir sombrer dans L.A. ou dans Singapour, est toujours par quelque côté la nostalgie d'une ville rurale : en fait d'un village [...] C'est toujours un rêve d'immanence communautaire qui nous hante. Nous supportons mal que la ville le dénonce pour ce qu'il est : un rêve, et même un fantasme malsain⁶⁸ », commente si justement Jean-Luc Nancy. Concevoir l'*hyperville* et la diversité qui la caractérise suppose, en tout premier lieu, d'accepter de mettre de côté les anciens paradigmes, d'abandonner les postulats ayant régulé jusqu'à une époque récente la pensée de la ville – passée ou traditionnelle –, pour admettre de nouveaux codes adaptés aux espaces habités édifiés par les sociétés contemporaines, conformément à leurs propres modes de vie. Ces codes et référents restent encore à inventer, mais nous formulons l'hypothèse que, une fois délestés de nos préjugés et *a priori*, nous serons mieux à même de formuler les problèmes en de nouveaux termes, de sorte à engager la réflexion sous de meilleurs auspices.

66. André Corboz, « "Non-City" Revisited », *op. cit.*, p. 58-59.

67. Rem Koolhaas, « Face à la rupture. Un entretien entre François Chaslin et Rem Koolhaas », *Mutation*, Bordeaux, ACTAR, Arc en rêve centre d'architecture, 2000, p. 760.

68. Jean-Luc Nancy, *La ville au loin*, *op. cit.*, p. 23-24.



Temporalités et repères temporels dans la représentation d'un espace urbain

Céline Verguet

La représentation graphique des cartes cognitives a été privilégiée pour l'approche anthropologique de l'aménagement du quartier de la Libération à Nice. La superposition ou la mise en présence d'éléments signifiants symboliquement matérialisés dans ces cartes figure une organisation spatiale propre à chacun comme support de l'inscription du temps ou d'interpellations temporelles relatives à l'évolution du quartier, mais également à ses propres expériences dans cet espace. Ces références au temps et à différentes formes de temporalités sont révélatrices des peurs, des regrets et des désirs de chacun, donnant à saisir des images d'une citadinité idéalisée. La symbolisation de monuments « fantomatiques », bâtiments physiquement disparus mais « mémoriellement » prégnants, de formes bâties et espaces « en danger » ou en devenir, correspond à une patrimonialisation de cet espace urbain, en résonance avec la peur d'être alors « mémoriellement » démunis.

« J'ai la carte de mon quartier dans la tête », déclare un habitant du quartier de la Libération à Nice. Cette remarque invite à explorer une forme d'espace intérieur : la représentation mentale d'un environnement urbain. Dans ce but, le choix d'outils techniques s'est arrêté sur l'entretien et la représentation graphique des cartes cognitives. L'association de ces deux outils d'investigation des représentations spatiales permet en effet de sortir d'une logique descriptive, évitant ainsi l'écueil de l'interprétation abusive de l'information issue des seules représentations à main levée. Cependant, travailler sur des cartes cognitives, c'est accepter de n'accéder que partiellement à l'expérience d'un individu d'un environnement spatial non pas donné mais ici nommé : le quartier de « la Libération ». Certes, ce relevé est l'expression figurative de connaissances environnementales auparavant acquises, intériorisées et travaillées par chacun des enquêtés. Toutefois, plusieurs niveaux de représentations entrent en jeu dans le processus de construction de la carte mentale et résultent de filtrages conduisant à des variations d'informations relatives à l'objet en question. L'effort du dessin agit comme le dernier filtre déformant entre la représentation mentale et la représentation graphique¹. De la même façon, le discours tenu par chacun et venant étayer le dessin va participer de la mise en forme des représentations mentales².

Dès lors, il faut entendre par carte cognitive le produit – toujours provisoire – d'un processus mental par lequel les individus perçoivent, organisent et se représentent leur environnement spatial³. Reflétant des préoccupations fonctionnelles individuelles et collectives, elle fournit, suivant des formes de sélectivité, un cadre de référence qui permet d'interpréter les événements dans cet environnement observé, traversé, imaginé par chacun.

Les individus ont l'occasion d'appréhender visuellement des configurations spatiales comme les scènes singulièrement présentes au sein de leur champ visuel à un moment donné. Ils font aussi l'expérience de l'espace grâce à leurs déplacements physiques, cet espace incluant à la fois des portions visibles et d'autres qui restent hors d'atteinte des perceptions visuelles⁴.

1. Comme le souligne Dan Sperber (« L'étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives », dans Denise Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, Presses universitaires de France, 1989, p. 118), « On ne peut en pratique, représenter le contenu d'une représentation qu'au moyen d'une autre représentation ayant un contenu similaire. On ne décrit pas le contenu d'une représentation, on la paraphrase, on la traduit, on la résume, on la développe, en un mot on l'interprète. Une interprétation, c'est la représentation d'une représentation par une autre en vertu d'une similarité de contenu. »
2. À ce sujet, Florence Rodhain (*Peut-on approcher les représentations mentales grâce à la cartographie cognitive ? Quand la cartographie cognitive construit ou re-construit la représentation mentale qu'elle modélise*, [www.univ-montp2.fr/~crego/cahiers/12.pdf], p. 17) ajoute l'idée que, « au fur et à mesure que l'individu s'entend parler, il modifie sensiblement ou insensiblement ses représentations mentales ». Elle souligne l'importance d'un principe de circularité existant entre un représenté et une représentation dans un processus de représentation auquel le discours participe.
3. La carte cognitive est « la représentation mentale de la localisation, de la disponibilité et de la qualité des choses dans l'environnement ». (Robert Boyd et Joan Silk, *L'aventure humaine. Des molécules à la culture*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 2004, p. 237.
4. Michel Denis (dir.), *Langage et cognition spatiale*, Paris, Masson, 1997, p. IX.

La carte met en œuvre l'ensemble des activités cognitives qui nous permettent de nous rappeler et de manipuler de l'information relative à l'environnement spatial, elle engage chacun dans un effort de structuration de la pensée. Les espaces ainsi représentés sont personnalisés et ils diffèrent d'un informateur à l'autre.

Les réponses graphiques à la question « pourriez-vous me dessiner le quartier de la Libération ? » présentent de multiples axes d'analyse des rapports que les informateurs entretiennent avec ce milieu particulier, comme l'appropriation affective des lieux et des éléments physiques, l'accessibilité subjective des lieux, leur lisibilité physique, etc. Les temporalités, comme conscience d'appartenance au mouvement temporel, et les temps du quartier dans leur interaction structurante transparaissent sur les feuilles de dessin à travers une sélection de repères figurant une organisation spatiale propre à chaque informateur. Comme le signale Yi-Fy Tuan, « quand nous bougeons mentalement dans l'espace, nous nous déplaçons aussi dans le temps⁵ ». Les commentaires qui accompagnent les tracés ainsi que les temps discursifs employés confirment la saillance des repères choisis, inscrivant et révélant au présent de la narration l'enquête dans l'une des formes de sa citoyenneté. Sa carte mentale et son discours en « fixent » une image à un moment donné, témoignant de l'appropriation (pratique, symbolique) de cet espace urbain, dès lors nommé espace vécu⁶.

■ Mise en image des lieux et des objets

Un terrain questionné par les cartes mentales

Ce quartier populaire de Nice fait l'objet depuis 1998 d'un aménagement qui « vise à rééquilibrer la ville vers le nord. Plus qu'une simple réhabilitation, c'est un nouveau centre-ville qui est en passe d'être réalisé⁷ ». Ce projet de « re-dynamisation » du quartier lancé par la Municipalité prévoit essentiellement la construction du nouvel hôtel de ville dans la gare du Sud, l'installation du tramway et l'implantation de divers services (complexe sportif, médiathèque, commerces...). Cette réorganisation, depuis l'annonce publique des multiples projets jusqu'à la mise en travaux aujourd'hui, est à l'origine de projections mentales par lesquelles les habitants du quartier imaginent un nouvel environnement urbain qui modifie le sens attaché par chacun d'entre eux aux bâtiments, aux lieux, au quartier. L'évolution des représentations mentales de l'espace urbain inhérente

5. Yi-Fu Tuan, *Espace et lieu, la perspective de l'expérience*, Gollion (Suisse), Infolio éditions, 2006, p. 127.

6. Concernant l'espace vécu, la définition apportée par la géographie sociale et en particulier par Guy Di Méo (*Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 1998, p. 30) peut venir éclairer notre approche anthropologique : « Dans la mesure où toute pratique humaine comporte sa dimension imaginaire, l'espace de vie, en tant qu'étendue où se déplacent les hommes, n'échappe pas aux représentations qu'ils s'en font. Déformé de la sorte, il devient un espace vécu. Ce dernier reconstruit l'espace concret des habitudes et le dépasse au gré des images, des idées, des souvenirs et des rêves de chacun. »

7. Selon les lettres d'information sur l'aménagement du quartier Libération-Malaussena de juin 2004 et de juillet 2005 publiées par la Ville de Nice et distribuées à la population.

Photo: Céline Verguet



▲
Travaux
d'aménagement
du quartier
de la Libération,
septembre 2006.

à l'acquisition et au traitement cognitif de ces nouvelles informations semble accompagner une modification des comportements à l'égard du quartier, en particulier de certains éléments qui figurent son passé, ceux-là même menacés de disparition. En heurtant la mémoire urbaine, le projet a entraîné des prises de position antithétiques, parfois même violentes, cristallisées autour du rejet (sous différentes formes) ou de la volonté d'action, provoquant une forme de « dissociation schizophrène⁸ » de la mobilisation pour l'avenir du quartier.

« Être enraciné dans un lieu est un type d'expérience différent du fait d'avoir ou de cultiver un sens du lieu⁹. » Ainsi, trois groupes de personnes distincts ont dessiné le quartier : le premier est composé d'individus déclarant résider dans le quartier, le deuxième d'individus signalant y avoir habité et, enfin, le troisième, de personnes affirmant ne pas habiter la Libération. Le recueil des cartes cognitives s'étale sur trois ans et s'est effectué de façon ponctuelle, au gré de rencontres et du consentement à dessiner. Travailler sur les représentations mentales de ces trois groupes présente de multiples intérêts. Chaque carte possède une signature¹⁰. Ainsi chacune est une expression personnelle et unique de l'environnement spatial désigné sous le nom de « quartier de la Libération », expression d'une représentation mentale. Est-il possible, à partir de cette constatation, de considérer un aspect collectif de la représentation du quartier ?

À l'emploi du terme « collectif » nous préférons celui de « partage ». La représentation mentale étant le produit d'une activité cognitive affectant des significations personnelles aux divers éléments qui composent l'environnement spatial, il semble difficile d'envisager une forme collective

8. Jean Chesneaux, « Mémoire urbaine et projet urbain », dans Thierry Paquot (dir.), *Le quotidien urbain : essais sur les temps des villes*, Paris, Éditions La Découverte / Institut des villes, 2001, p. 107.

9. Yi-Fu Tuan, *Espace et lieu, la perspective de l'expérience*, op. cit., p. 198.

10. La signature d'une carte est « le jeu spécifique de règles qui intervient dans la création et la lecture d'une représentation spécifique ». (R.M. Downs et B.D. Stea, *Des cartes plein la tête*, Québec, Edisem, 1981, p. 56.)

de représentation. En revanche, il paraît plus approprié d'aborder l'aspect collectif de la représentation en termes de partage. Il ne s'agit pas de mettre en avant des typologies de représentations, mais plutôt de croiser les renseignements iconiques et verbaux obtenus afin de voir s'il apparaît des formes de superpositions, de répétitions d'une carte à l'autre qui souligneraient un partage au niveau des formes de sélectivité des éléments qui participent à l'image du quartier. De plus, l'utilisation de cette méthode de lecture des cartes devrait permettre de pointer les éléments saillants qui caractérisent le quartier, participant à sa définition et à son identité.

Ce travail a ainsi permis d'aborder le caractère, cette fois-ci, collectif du langage symbolique car il faut considérer que, « même si le symbole interpelle l'individu, il est pourtant d'appartenance sociale¹¹ ». Les cartes cognitives présentent en effet l'avantage de faire émerger par symbolisation les éléments qui scandent l'espace urbain considéré. La symbolisation, entendue ici comme langage symbolique, consiste à représenter, à rendre visible une adhésion de la personne à certains éléments du quartier, c'est-à-dire à faire apparaître, au-delà des seules formes dessinées, certains aspects des rapports affectifs et pratiques de chacun à cet environnement urbain. Dans notre travail de thèse en cours, nous avons procédé au croisement des données des cartes mentales à l'intérieur des groupes afin d'y déceler ou non une cohérence au niveau des représentations, puis confronté les informations obtenues entre les trois groupes en faisant essentiellement l'hypothèse qu'« être du quartier » cela se lit sur les cartes.

Le dessin « en train de se faire » : la Libération se trame

Le premier élément dessiné : noyau dur de l'image du quartier

Il est intéressant de souligner le point de départ du dessin. L'analyse des cartes mentales commence dès que l'informateur pose le stylo sur la feuille. Il s'agit alors d'être attentif à la construction de la carte, à en formaliser les séquences afin d'obtenir de l'information sur les formes de topologies privilégiées par chacun. Ainsi, le premier élément schématisé est non seulement le point de référence autour duquel va se structurer tout le dessin, mais aussi l'élément symbolique clé qui offre une information primordiale sur les formes d'appropriation de cet espace nommé ainsi que sur les liens, les rapports que l'individu entretient avec ce milieu. Il est le noyau dur de l'image que chacun se fait de la Libération. Ce point de départ de l'organisation des connaissances relatives au quartier semble se placer comme le symbole qui caractérise le lieu ou l'approche du lieu. Il est la représentation figurative de ce que le nom de « quartier de la Libération » évoque en premier lieu et de façon spontanée chez l'informateur dès qu'il est prononcé. Il semble d'ailleurs souvent apparaître comme l'élément qui symbolise le quartier, celui-là même dans lequel se fixent

11. Kaj Noschis, *Signification affective du quartier*, Paris, Librairie des méridiens, 1984, p. 59.

toutes les logiques individuelles d'organisation de l'espace en question qui se joue au niveau de l'interaction du traitement cognitif des informations environnementales perçues et des pratiques de ce même espace.

Il semble exister un lien de causalité entre le premier élément dessiné et décrit dans sa conception et l'appartenance à l'un ou l'autre des groupes composés pour l'étude. Le croisement des données individuelles des cartes et des discours dans chacun des trois groupes permet de mettre en évidence des récurrences dans le choix du premier élément figuré. Il apparaît ainsi que les cartes du groupe 1 se construisent inévitablement autour de l'une ou l'autre de ces deux entités graphiques significatives : la place du Général-de-Gaulle ou le lieu d'habitation.

1. Vous me demandez la Libé ? Pour moi, tout s'organise autour de la place, vous voyez, comme ça, en rond, avec ici les beaux immeubles et là, la gare du Sud. (François)
2. Ça, c'est chez moi. Je le marque. Ensuite, c'est Borriglione, après quand on descend là c'est la belle façade... (M^{me} C.)

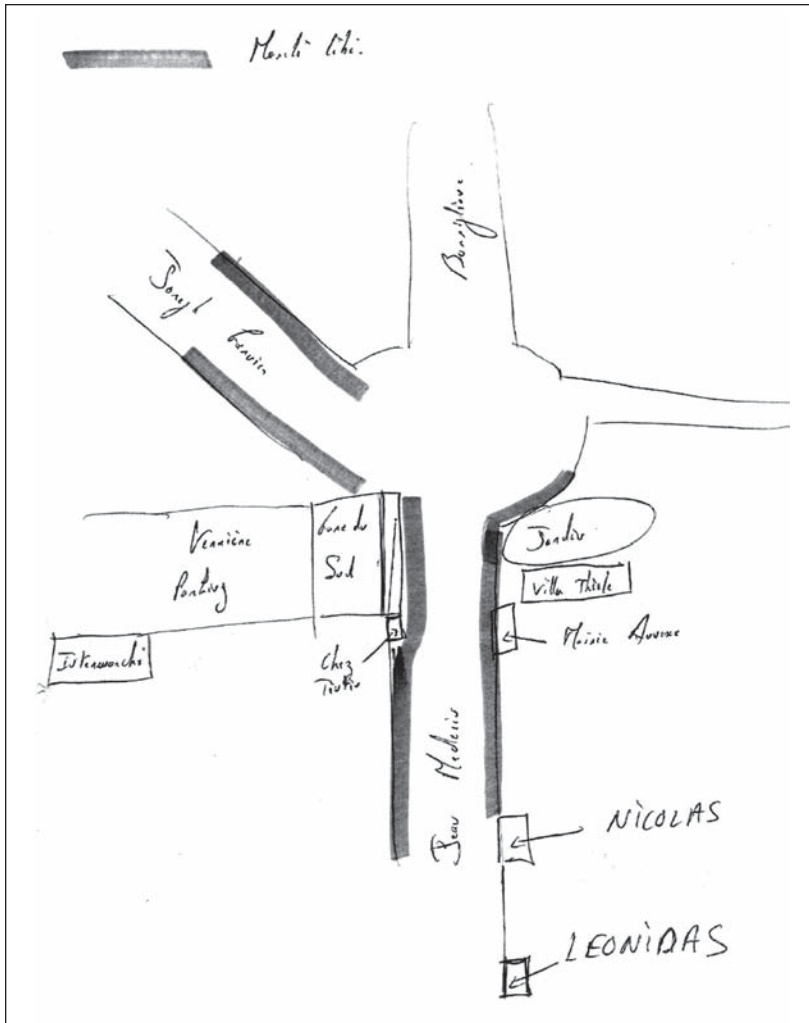
Ces deux informateurs, en commentant la figuration du premier élément de leur représentation, proposent deux approches distinctes du quartier. En effet, le premier informateur fait appel à un repère bidimensionnel (la place) qu'il représente par un cercle auquel il confère une épaisseur architecturale. La deuxième présente, quant à elle, le quartier comme une extension du domicile. D'ailleurs, pour Yi-Fu Tuan, « la maison est le point focal d'une structure cosmique », et d'ajouter : « la rue dans laquelle on vit fait partie de notre expérience intime [...] L'unité plus large acquiert une visibilité par un effort de l'esprit. Le quartier devient alors un lieu¹² ».

Ainsi, il faut souligner que la plupart des individus qui résident hors du quartier (groupe 3) ont commencé leur représentation graphique par l'une des voies d'accès au quartier. C'est, en effet, l'avenue Malausséna qui monte au quartier de la Libération et le pont SNCF qui semblent être les premiers éléments de l'image du quartier pour les non-résidents qui habitent plus au sud. Le parcours du domicile au quartier de la Libération se présente comme le fil conducteur de la construction mentale de la représentation. Ce sont les descriptions en trajet dont elles font l'objet dans les premières secondes de la construction de la représentation graphique qui caractérisent en tout premier lieu les cartes mentales de ce groupe.

Un parcours imaginaire ou description en trajet conduit l'interlocuteur dans la visite imaginaire d'un environnement, en utilisant le point de vue d'un observateur au sein de cet environnement et en localisant les repères et les objets par rapport à « vous » en termes de « gauche », « droite », « devant » et « derrière »¹³.

12. Yi-Fu Tuan, *Espace et lieu, la perspective de l'expérience*, op. cit., p. 151, 171-172.

13. Barbara Tversky, Holly A. Taylor et Scott Mainwaring, « Langage et perspective spatiale », dans Michel Denis (dir.), *Langage et cognition spatiale*, Paris, Masson, 1997, p. 29.



◀ Carte mentale
de Géraldine,
juillet 2005.

«Architectonie» mentale du quartier

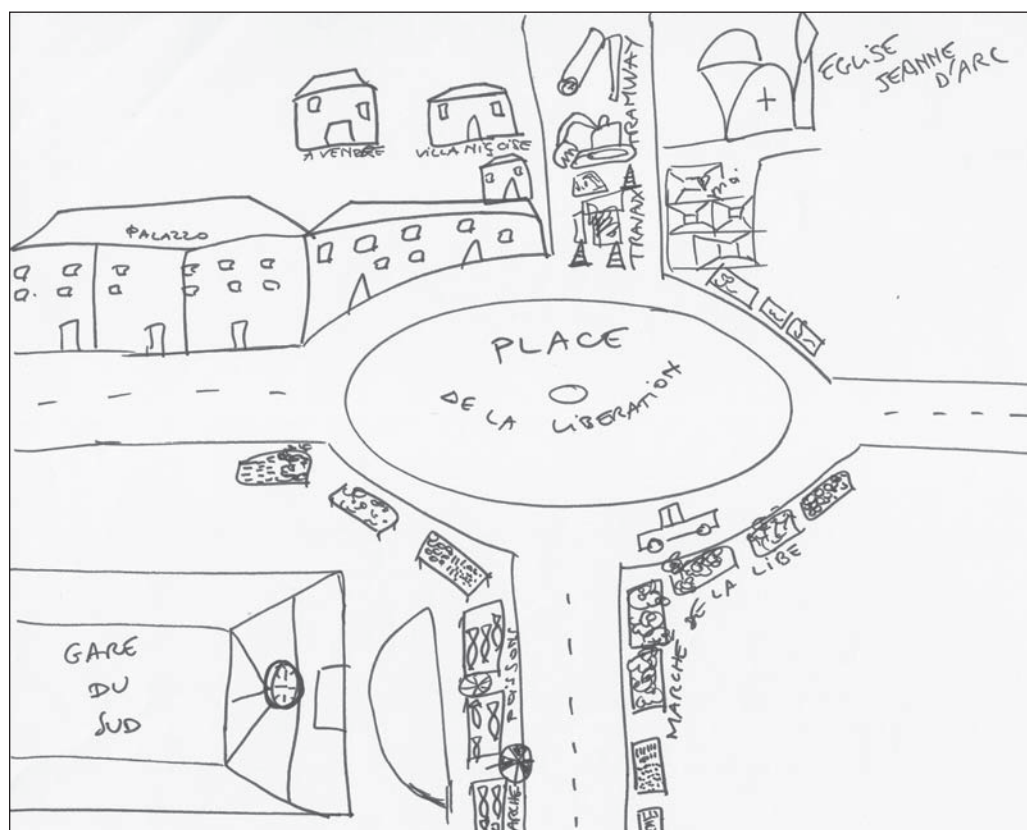
Les cartes révèlent des formes de spatialisation ou d'organisation architecturale du quartier. Les éléments figurés n'ont pas tous la même valeur symbolique; de ce fait, chacun d'entre eux participe de façon particulière à l'organisation de la carte. Ces entités graphiques ne prennent sens que dans l'unité et l'unicité du dessin. C'est parce qu'elles se succèdent, qu'elles sont en relation dans une stratégie dirigée par le but de représenter le quartier qu'elles vont signifier et donner une image du quartier. Cette succession spatiale indique une structuration de la représentation mentale qui implique des choix parmi un ensemble de possibles. De plus, «l'ordre du rappel est un indice vénérable de l'organisation en mémoire¹⁴». Ce

14. Ibid., p. 33.

« processus [individuel] de caractérisation délibérée¹⁵ » du quartier dépend à la fois des critères de sélection des repères et de la ou des fonctions qui leur sont attribuées par l'auteur de la carte.

Plus la carte mentale est structurée, plus l'espace du quartier semble maîtrisé. Les cartes des habitants du quartier et des anciens résidents comportent de nombreux détails qui paraissent marquer une connaissance plus aiguë du quartier signalant une appropriation de l'espace et de l'environnement ponctuée de signes forts. Il apparaît clairement sur les feuilles de dessin des espaces vécus et pratiqués marqués de repères constitués essentiellement de la gare du Sud, des bâtiments de la place du Général-de-Gaulle, du jardin Thiole, de rues et de carrefours souvent inscrits sous formes d'entités graphémiques. Parfois même, des limites sont nettement mises en évidence, rendant accessibles les frontières invisibles propres à celui qui les dessine. Ainsi, le pont des lignes SNCF, au début de l'avenue Malausséna, marquerait pour certains la frontière sud, il fait figure de seuil, « [il] signale et prépare le franchissement. Le seuil est un lieu de l'ouverture de la limite, la zone de son franchissement¹⁶ ». « Avant, c'est le centre-ville, ce n'est pas mon quartier. » (Daniel)

Carte mentale
d'Audrey, habitante du
quartier, juin 2005.



15. R.M. Downs et B.D. Stea, *Des cartes plein la tête*, op. cit., p. 89.

16. Françoise Paul-Levy et Marion Segaud, *Anthropologie de l'espace*, Paris, Centre Pompidou, 1986, p. 64.

La description graphique et la description narrative qui lui est associée dévoilent une organisation séquentielle de la représentation du quartier. L'ordre de rappel des éléments au cours du dessin et de son explication semble relatif soit à la proximité spatiale des éléments sur le terrain, soit à leur importance, à leur fonction de repère. « Alors là, c'est ma maison, mon immeuble. Par là ensuite, on rejoint Borriglione et on arrive en descendant sur la place de la Libé » (Michèle). L'opération d'activation de la représentation interne engage inévitablement dans la description la succession sous la forme d'une formulation de procédure par laquelle l'informateur déroule le quartier. Mais c'est aussi la procédure que l'enquêteur doit suivre pour accéder à la représentation mentale du premier, que celle-ci soit construite à partir d'une série de points de vues égo-centrés ou halo-centrés.

Certains informateurs du groupe 3 ont parfois répondu de façon surprenante à la question, comme cette jeune personne résidant au sud de la ville qui indique :

[...] pour aller à la Libé, il faut monter en haut de Jean-Médecin, il faut passer le pont, on est sur Malausséna, ensuite, c'est la place, voilà, avec la gare du Sud, et puis la Libé c'est ça, dans un diamètre de 500 mètres autour de la place. (Denise)

La question n'était pourtant pas de savoir comment se rendre au quartier de la Libération. Pour accéder à l'image du quartier, cette personne a eu recours à son expérience du trajet qu'elle emprunte pour s'y rendre à partir de son lieu d'habitation¹⁷. Ces descriptions localisent en fait « la Libération » par référence à un autre quartier le jouxtant, en élisant des éléments physiques de l'environnement urbain comme symboles marquant une frontière stricte et définie et figurant ainsi un intérieur et un extérieur du quartier. Dans ce groupe, ces limites récurrentes apparaissent le plus souvent au début du dessin, étape à franchir pour entrer dans le quartier, contrairement aux frontières placées par les membres des deux autres groupes qui, elles, ne sont indiquées qu'en fin de tracé et figurent la sortie. Le pont SNCF a, certes, le même rôle frontalier, il peut être considéré comme un seuil collectif, mais sa fonction opératoire symbolique (entrée/sortie) est inversée entre les habitants (ou anciens résidents) et les non-résidents. Le rang d'apparition de ces frontières dans la construction de la carte permet très souvent d'annoncer l'appartenance à l'un des trois groupes.

17. Il est également important de considérer l'objectif qui conduit à se rendre dans ce quartier. Il se présente comme un élément fondamental dans la constitution de la représentation mentale des non-résidents et, bien souvent, un symbole le représente sur le dessin (le marché, le train, la poste, etc.).

Les hauts lieux du quartier : image stable d'une base spatiale partagée

Prégnances et saillances

« Pour un même espace, il y a des caractéristiques communes aux représentations de la majorité des individus¹⁸. » Ainsi, certaines entités graphiques se retrouvent sur la plupart des cartes. Elles symbolisent des éléments emblématiques du quartier, ce sont des hauts lieux qui le caractérisent. Kaj Noschis les définit comme « des lieux qui ont été investis d'une signification affective particulière du fait de leur emploi ritualisé¹⁹ ». En croisant les cartes des trois groupes, certains éléments semblent en effet plus prégnants dans les représentations mentales de cet espace urbain. Ils apparaissent comme des saillances donnant forme à une image stable de la Libération, saillances qui sont autant de symboles forts de l'identité du quartier. La mise en place et en relation de ces hauts lieux de la quotidienneté ou de l'histoire du quartier est le produit d'un choix du sujet orienté par « un ensemble de savoirs, de croyances et de valeurs définissant ce qu'on pourrait appeler le "désirable environnemental"²⁰ ». Dès lors, y faire référence, c'est signaler leur portée dans la constitution d'une territorialité, parce qu'ils sont une composante majeure de la construction identitaire, en particulier chez les sujets ayant vécu leur enfance dans le quartier. C'est à travers eux que les membres des groupes 1 et 2 semblent donner une consistance symbolique et une légitimité à leur appartenance et à leur habitation.

La place du Général-de-Gaulle (dite aussi place de la Libération), la gare du Sud, le marché, la villa Thiole, le jardin Thiole, inscrits le long de l'axe Malausséna prolongé par le boulevard Borriiglione, sont les points de référence qui structurent les relations spatiales des représentations. Liée à l'expérience environnementale, la sélection de ces marqueurs référentiels permet d'accéder à une physionomie symbolique du quartier. Ces entités graphiques récurrentes donnent forme à une image stable du lieu, dressant un espace architectural comme une « musique figée²¹ » lisible à travers l'articulation de ces « concrétions d'espace-temps²² ». Autrement dit, l'inscription récurrente de certains éléments est la manifestation d'un partage de la perception du paysage du quartier sous la forme d'un ensemble cohérent de dispositifs mnémoniques, révélant ainsi l'identité spatiale de la Libération.

18. Anne Fournand, « Images d'une cité : cartes mentales et représentations spatiales des adolescents de Garges-lès-Gonesse », *Annales de Géographie*, 2003, n° 633, p. 539.

19. Kaj Noschis, *Signification affective du quartier*, op. cit., p. 51.

20. Marie-Line Felonneau, « Les représentations sociales dans le champ de l'environnement », dans Gabriel Moser et Karine Weiss (dir.), *Espaces de vie, aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 150.

21. Yi-Fu Tuan, *Espace et lieu, la perspective de l'expérience*, op. cit., p. 121.

22. Mario Bédard, « Une typologie du haut-lieu, ou la quadrature d'un géosymbole », *Cahiers de géographie du Québec*, 2002, vol. 46, n° 127, p. 51.



◀ La gare du Sud et le marché avant le début des travaux, septembre 2004.

Les discours qui accompagnent la construction des cartes permettent de comprendre la prégnance de ces éléments en les resituant dans des réseaux d'habitudes ou des moments affectivement chargés. Ils témoignent d'un « être dans le quartier », d'une citadinité dont la forme même est intrinsèquement liée à ces hauts lieux et qui agit à son tour sur leur caractère saillant dans l'image mentale, entraînant de sensibles variations dans les comportements. En effet, « s'il connote un sens au lieu, le matérialise et l'ancre littéralement, le haut-lieu qualifie aussi une manière d'être, une manière d'être là, de là, d'y appartenir, de s'y appartenir, une manière d'être territorialisée et territorialisante, c'est-à-dire une manière de vivre, et donc de penser, de dire, de faire²³ ». C'est ce que nous indique bien souvent leur rang d'apparition sur le dessin.

La répétition structurelle dans les représentations permet d'appréhender une base spatiale partagée ponctuée de signes forts. Cette prégnance d'éléments structurants est visible sur les cartes antérieures aux travaux, mais aussi sur celles dessinées durant l'aménagement. Conduisant ainsi à une lisibilité claire de l'environnement qui garantit au quartier une fonction sociale et affective, elle atteste d'une forme de sécurité procurée par la permanence de ces hauts lieux. Autrement dit, les cartes témoignent de la pérennité spatiotemporelle de ces éléments qui permet aux individus de maintenir une forme de stabilité dans leurs rapports affectifs à la Libération comme une résistance aux transformations physiques qui la touchent. Ces saillances mentales recomposent le cadre physique élémentaire à partir duquel va se construire le processus relationnel au quartier

23. *Ibid.*, p. 52.

qui permet de lui donner un sens. L'« imagibilité » de la Libération semble passer par ces hauts lieux structurants et qualifiants, induisant des pratiques qui à leur tour vont jouer un rôle essentiel dans l'appropriation du quartier. La répétition fait donc apparaître une image sociale dominante de la Libération sous la forme d'une représentation collective du quartier, que chacun manipulera en fonction de variables personnelles et de sa pratique du lieu, conférant alors à chacune des cartes un aspect singulier.

Les hauts lieux bâtis : place au patrimoine

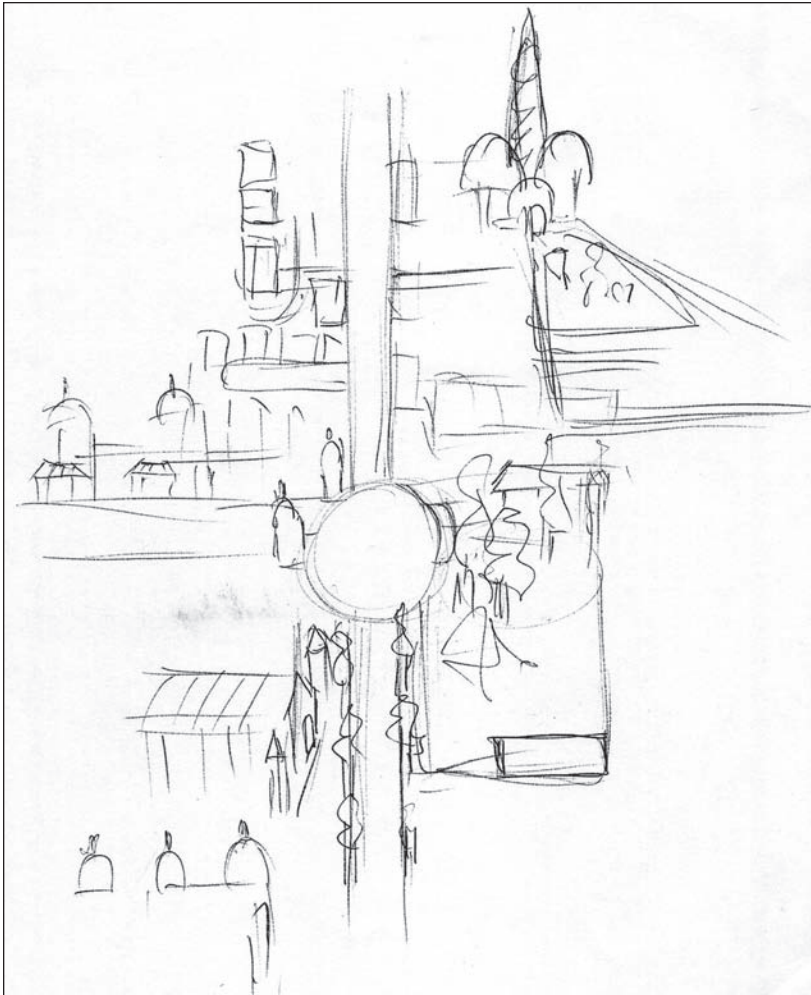
L'ensemble architectural composant la place du Général-de-Gaulle se présente non seulement comme le centre du quartier, mais surtout comme l'élément essentiel autour et à partir duquel celui-ci semble s'organiser.

Le quartier de la Libé, c'est tout ce qu'il y a autour de la place. C'est la place. Ça commence là, avec les immeubles en arrondi, et puis c'est la gare du Sud, voilà, le jardin en face et le marché devant. (Patrick)

Alors le quartier de la Libération, c'est justement cette place. Donc pour moi, c'est effectivement cette place. C'est Malausséna [...], c'est Borriglione [...] Pour moi, ce sont les immeubles à dômes qui sont là. Ensuite, c'est effectivement la gare du Sud parce que j'y retrouve ces petites tourelles là qui sont bien sympathiques. La verrière, pour moi, c'est important aussi. Et ensuite, ce qui est important, c'est le palais de Venise. (Michèle)

Chacun des éléments qui composent cet ensemble est décrit comme étant « un patrimoine, notre patrimoine ou des patrimoines » (M^{me} C.). Dans cette proximité d'éléments qui donne un aspect cohérent et harmonieux à la place, la singularité de chacun se signale par l'évocation d'un caractère patrimonial propre. « Comment on peut imaginer la Libé sans la Gare ? C'est notre patrimoine quand même ! » (Aurélie) Les représentations iconographiques de la gare du Sud et les nombreux commentaires qui la concernent soulignent, pour un grand nombre de cartes, la peur ou la colère face à une disparition annoncée. Certaines cartes ne sont d'ailleurs qu'une représentation de la gare et de ce qui lui est intimement lié depuis 1922, le marché.

La gare du Sud, érigée en 1892, en face de la villa Thiole au milieu de terrains cultivés, est décrite par quelques informateurs comme étant la « mère du quartier » (M.D.) et, de ce fait, on considère qu'elle ne doit pas être touchée par les travaux, sinon pour être réhabilitée. Si cet avis reste le fait de la majorité des informateurs rencontrés, il n'est cependant pas partagé par tous et la gare est alors ignorée et son sort n'est que peu important, ou dénigrée et amenée à disparaître pour dynamiser le quartier. Elle n'est alors plus considérée comme un monument, mais comme « une verrue, un amas de poutrelles » (M.L.) à retirer. Ces différences de considération indiquent que les seuls critères de l'ancienneté, de l'usure du temps, ne sont pas suffisants pour élever un bâtiment ou un cadre bâti au rang de patrimoine, mais qu'interviennent d'autres critères relatifs à l'expérience personnelle et donc à un système de référence interne.



◀ Carte mentale de Michèle, habitante du quartier, février 2005.

Centre physique mais aussi centre historique du quartier, ce noyau constitué par la place du Général-de-Gaulle est un site symboliquement significatif, celui qui a donné le nom de Libération au quartier en lien avec l'événement qui s'y déroula le 28 août 1944. Les troupes allemandes cantonnées dans les hauteurs de la ville vont tomber dans une embuscade tendue sur Joseph Garnier entre, à l'époque, la place Gambetta (Général-de-Gaulle) et le « passage à niveau ». À l'issue de la guerre, la place est rebaptisée place de la Libération, lieu de mémoire toponymique. L'appellation s'élargit dans son emploi au quartier qui laisse encore apparaître sur certaines façades les stigmates des combats (gare du Sud et villa rue Théodore de Banville).

Les cartes des groupes 1 et 2 révèlent davantage d'éléments considérés et évoqués comme étant patrimoniaux. Les séquences de dessins qui suivent l'inscription du noyau et de l'ossature du quartier en font apparaître d'autres répartis dans l'espace de la feuille. Éléments secondaires dans l'ordre d'inscription, ils n'en sont pas moins primordiaux dans

la configuration de l'espace cognitif intra-urbain. L'identification et la localisation de ces constructions participent ainsi à la représentation du quartier et à la cohérence de l'image qu'en a l'informateur. Mais c'est la description de ces éléments, l'évocation dans le discours de leurs caractéristiques propres (monument historique, style architectural, restauré ou non, situation...) et de celles relatives aux rapports entretenus par l'enquêteur avec chacun d'entre eux, qui vont fournir les premiers renseignements sur leur considération patrimoniale. Ainsi, l'église Jeanne d'Arc, les villas Belle Époque de la rue Théodore de Banville, le palais de Venise, seront disposés par les informateurs qui, par leurs pratiques du quartier, se sont appropriés ces éléments et leur ont conféré un caractère patrimonial prépondérant. Leur sélectivité est inhérente à la fois à la connaissance du quartier, aux traits caractéristiques de ces constructions et aux rapports affectifs construits à leur égard.

Certaines rues présentent aussi ce caractère patrimonial, en particulier le boulevard Joseph-Garnier, axe primordial du quartier composé d'éléments constants offrant une forme architecturale homogène (hauteur et style). Haut lieu historique, il n'est pourtant jamais évoqué par rapport à l'événement de 1944, mais plutôt à partir de remarques concernant son aspect esthétique : « magnifiques immeubles, qu'est-ce qu'il est beau ce boulevard » (M^{me} C.). Dans cette situation, c'est en fait la visibilité du cadre bâti, le paysage qui fait lieu de monument par le biais de la sublimation esthétique. Le fait de placer sur le dessin cette rue en l'évoquant à travers sa monumentalité lui octroie un rôle prépondérant dans la vision patrimonialisée du quartier. La monumentalisation de certaines rues signale en effet, outre la sélection par l'informateur d'éléments rappelant le passé urbain, que l'image du quartier qui se développe autour de ces axes tend à se figer à travers un processus de patrimonialisation.

*Villas Belle Époque,
rue Théodore de
Banville, avec impacts
d'obus de la Seconde
Guerre mondiale,
juillet 2003.*



Photo : Céline Verguet

Il en est de même de certains lieux dans le quartier comme les zones de résidence constituées de villas, plutôt au-delà du boulevard Joseph-Garnier. En dessinant et en présentant « les trésors que nous avons dans ce secteur » (Michèle), une informatrice évoque l'identité de la ville et « la particularité niçoise » de cette forme architecturale d'habitat héritée de la Belle Époque et de tous les courants qui l'ont inspirée. La vétusté de certaines d'entre elles, le fait qu'elles aient été un temps programmées à disparaître dans une phase du projet d'aménagement ont renforcé l'intérêt qui leur était porté en mobilisant certains habitants autour d'actions de sauvegarde. Dépeintes comme des « survivances » d'un parc immobilier Belle Époque détruit à près de 70 % par des décennies de pratique d'architecture fonctionnaliste, elles sont aujourd'hui les témoins d'une manière d'habiter cet espace urbain, une manière d'habiter à Nice. En tant que telles, ces villas donnent un caractère patrimonial au secteur sur lequel elles sont regroupées en le cristallisant sous la forme d'un haut lieu garant d'une continuité virtuelle.

■ Représenter et dire les temps

Le passé du quartier n'est pas le passé dans le quartier, cependant...

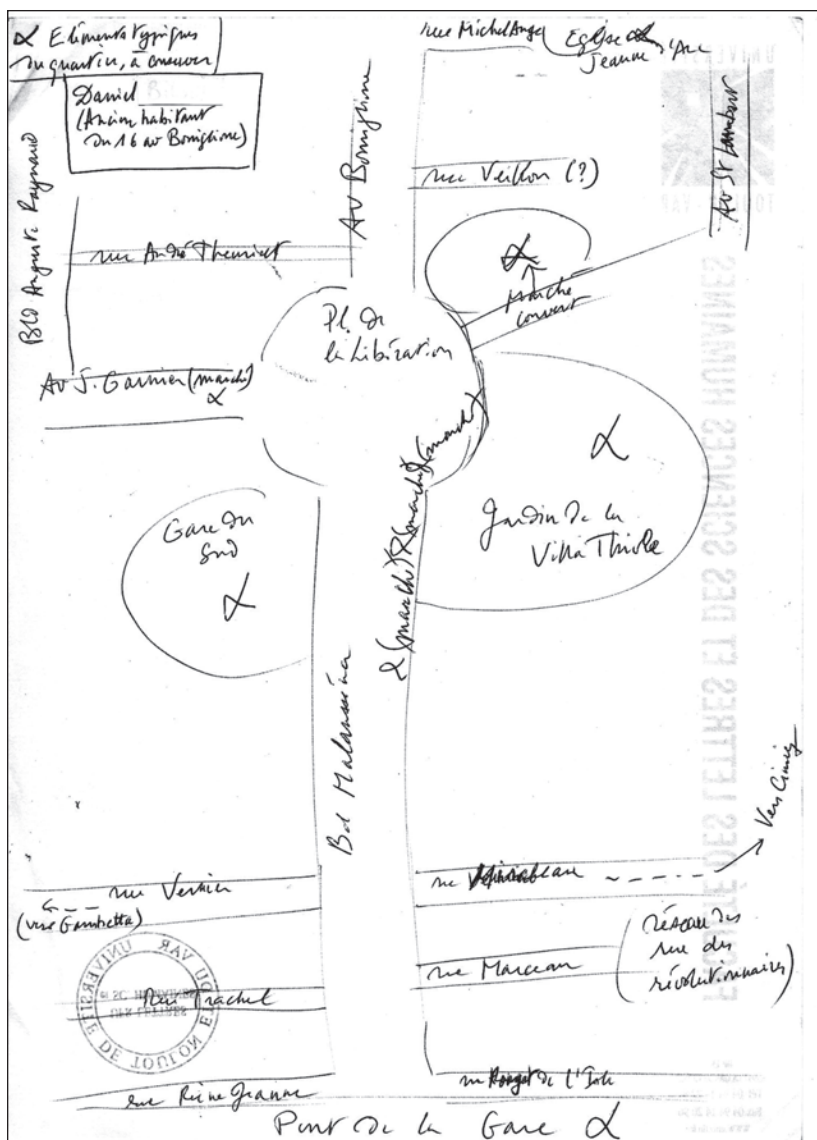
Si « suivre la trace, la remonter, c'est déchiffrer sur l'espace l'étiement du temps²⁴ », alors les cartes mentales sont un formidable outil pour le parcourir. Mais de quel passé parlons-nous ? Les représentations de l'espace parlent du temps en redonnant une épaisseur historique au quartier sans qu'il y ait intention d'inscrire une datation des éléments dessinés et encore moins volonté de signifier l'urbanisation de cet espace urbain. Les constructions symbolisées ne sont pas précisément datées, parfois certains informateurs les intègrent à un courant architectural ou à une époque vaguement définie comme étant Belle ou moderne. Ces traces et ces sédimentations, ces lieux et ces objets se présentent alors comme la substance de ce qui est convoqué par la remémoration du temps passé. Chaque dessin est à considérer comme une interprétation de la matérialité du quartier à partir d'une représentation intrinsèque aux pratiques et aux usages du lieu. En ce sens, la carte est le support de l'inscription du « sens du passé » que chacun des informateurs porte et les éléments qui y sont placés s'offrent comme autant d'occasions de se référer au passé. Ce n'est donc pas seulement l'évolution temporelle du quartier de la Libération qui transparaît dans les images que les informateurs en ont, mais aussi leur propre évolution dans ce quartier, signifiée par la mise en place d'éléments du passé urbain auxquels ils accordent une importance relative à leur expérience personnelle, aux souvenirs qui les lient à eux dans une relation propre, que ces souvenirs soient de l'ordre du fonctionnel ou du biographique.

24. Jean-Philippe Heurtin et Danny Trom, « L'expérience du passé », *Politix*, 1997, n° 39, p. 14.

C'est sur les cartes des groupes 1 et 2, plus détaillées, que le passé apparaît le plus souvent, à travers le tracé d'éléments du passé urbain accompagné de l'emploi de schèmes biographiques permettant d'accéder à la relation affective qui existe entre les individus et le quartier. D'ailleurs, au-delà de ces bribes de passé, les cartes et les discours évoquent la nostalgie.

C'est un quartier que j'aime bien mais qui me fait être nostalgique. Son aspect n'est pas préservé comme je l'aurais voulu. C'est une ambiance, des moments fixés dans la mémoire, ça me vient par flashes et ça me remplit de bonheur. (Daniel)

*Carte mentale ►
de Daniel, ancien
habitant du quartier,
novembre 2004.*



Pour le groupe 2, il s'agit parfois de la nostalgie de ne plus y résider. Quant à la présence du passé sur les cartes du groupe 3, elle se situe dans la symbolisation du passé du quartier sans provoquer d'évocation de souvenirs d'ordre biographique.

Là, c'est la gare du Sud. Elle est importante pour le quartier, vous savez ? C'est un témoin de la Deuxième Guerre mondiale. On dit qu'elle en porte encore des traces de bombes, vous les avez remarquées ? (M^{me} D.)

L'évocation du passé du quartier sur les cartes renvoie parfois à l'ipséité²⁵ de certains des sujets interrogés des groupes 1 et 2 où la Libération évoque alors « ma naissance », « mon enfance, mon pays », « mes parents » ou encore « ma mère ». Le moi prend ainsi le pas sur l'objet questionné et devient, le temps du dessin, le sujet concret de l'interrogation abordé sous l'angle de ses conditions d'existence présentes ou passées liées à cet espace urbain. Dans cette situation, le quartier et l'informateur tendent à se confondre, l'identité *de* lieu (concept de *place-identity* introduit par Harold M. Proshansky²⁶) se substitue à l'identité *du* lieu. La fréquentation antérieure du quartier a permis la construction d'un cadre référentiel comme une image aux caractères stéréotypés. Ce cadre permet à l'individu conscient de l'expérience du dessin de se remettre en situation d'évolution dans une configuration spatiale et sociale révolue, revenant sur des formes de pratiques et d'usages du lieu qui ne sont plus d'actualité. Le lieu pensé devient lien à soi, le visage du quartier se re-compose à partir de fragments de sa propre existence, et les éléments qui le façonnent sont autant de balises mémorielles qui offrent un accès à une image singulière et subjectivement animée.

Deux variables essentielles : la durée de résidence et la quotidienneté

Les variables de durée de résidence et de quotidienneté, toutes deux relatives à l'expérience de l'environnement, influencent la représentation que l'individu se fait du lieu. Certaines cartes présentent plus de détails que d'autres, sont plus structurées. Comme nous l'avons signalé plus avant, cela dénote une maîtrise de l'espace urbain en question que viennent éclairer des informations concernant l'ancienneté de chacun dans le quartier, mais aussi la pratique quotidienne de cet espace. Cette ancienneté et cette quotidienneté apparaissent sur les cartes sous forme de symbolisation renforcée du passé du quartier lié au temps passé dans le quartier.

Tu vois là, j'allais acheter mes bonbons, je te le marque, c'était l'épicerie. Ici, c'était la boulangerie Jeannot et plus haut on allait acheter les pâtes fraîches. (Henri)

25. Raymond Ledrut, *Les images de la ville*, Paris, Anthropos, 1973, p. 47.

26. Harold M. Proshansky, William H. Ittelson et Leanne G. Rivlin, *Environmental Psychology: People and Their Settings*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1976.

Cet informateur, Henri, qui est né dans le quartier et y vécu quarante ans avant d'en partir, a choisi de dessiner le quartier sur deux feuilles A3 qu'il a collées et y a tracé une trame urbaine si précise et si détaillée qu'il lui a fallu près d'une demi-heure pour l'achever. Cette carte s'est construite autour des deux monuments historiques du quartier, tous les noms de rues apparaissent, ainsi que ce que cet informateur considère comme étant les limites du quartier. Après avoir posé tous ces éléments, Henri s'est mis à parler de son passé dans le quartier puis a retranscrit les récits biographiques relatifs à son enfance sur sa carte en redonnant une épaisseur, une fonction à des lieux auxquels l'ininterruption du temps et de la dynamique urbaine a, depuis, trouvé des substituts. Ici, les souvenirs semblent ôter la neutralité actuelle de ces lieux en les dotant d'airs d'un « autrefois » familier et en faisant réapparaître ceux qui ne sont plus, le boulanger, les camarades d'école, mais aussi l'enfant qu'il a pu être ainsi que ses parents. Comme si, en faisant appel à sa mémoire, Henri tentait de reconquérir un espace qu'il a dû quitter physiquement. En effectuant cela et parce que « l'espace du quotidien a des qualités et des histoires particulières²⁷ », Henri fait apparaître des saillances de grande portée qui se veulent autant de matériaux participant à la construction des dimensions conscientes de son identité.

C'est à travers le traçage d'éléments du passé du quartier, relevant parfois de l'ordre du détail, que se révèle un véritable lien affectif entre l'informateur et le lieu où il a évolué ou dans lequel il évolue encore. Il y a construit ses repères comme autant de saillances produites par la fréquentation et les modifications de son ordinaire quotidien. Les représentations graphiques des cartes et les discours présentent des formes de résonances affectives qui font apparaître différentes images du quartier. Plus l'ancienneté et la quotidienneté se tracent et se disent, plus l'espace semble maîtrisé ; nous pouvons donc penser que plus le passé du quartier est détaillé et révélé par des références biographiques, plus le lien affectif entre l'informateur et l'espace dessiné semble fort. La symbolisation du passé sur les cartes est l'une des principales clés de lecture des formes de « topophilie²⁸ ».

La part de fantomatique : prégnance de disparus

Il est parfois arrivé que certains informateurs fassent apparaître sur leur dessin des éléments du passé urbain disparus :

Quand je passe aujourd'hui dans le quartier, je remarque que ça n'y est plus, mais ça y est encore dans ma tête. Alors, pour moi, la villa Thiole, elle fait encore partie du quartier, parce que pour moi la Libé, c'est mon enfance et elle y était quand j'étais gosse. (Daniel)

27. Heidrun Friese, « Le temps discours, les temps images », *Politix*, 1997, n° 39, p. 50.

28. Yi-Fu Tuan, *Topophilia*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1974.

La disposition ou la référence à la villa Thiole²⁹, rasée en 1965, participent à la construction de la représentation graphique du quartier de la plupart des informateurs qui signalent l'avoir côtoyée dans leur enfance. Aujourd'hui, l'École municipale d'arts plastiques, qui s'y était installée en 1924, se trouve dans les bâtiments qui se sont érigés à sa place et portent toujours ce nom de villa Thiole. L'espace vert qui la jouxte ne ressemble en rien au jardin de l'ancienne villa, mais continue à porter son nom. L'école et le jardin assurent tous deux la persistance immatérielle de cet édifice qui a vu se construire autour de lui tout un quartier et se développer des activités particulières. En perpétuant la présence de la villa, ils maintiennent une forme d'aura « entre la plus grande étrangeté et la plus proche présence³⁰ ». Ils sont les successeurs qui, ne serait-ce que par le nom qu'ils portent et le lieu où ils se dressent, prennent la forme de survivances de la villa Thiole.

Les informateurs signalent, par son évocation, une absence matérielle dans une étrange présence mémorielle qui donne à l'image présente du quartier une part de fantomatique. Un objet, un lieu semblent renaître sur la feuille à travers l'évocation de bribes biographiques. Sur les cartes mentales recueillies, ce sont les souvenirs d'enfance qui appellent la mise en image de l'objet ; le lieu disparu se reconstruit à partir de restes invisibles au gré de la narration des événements qui s'y sont déroulés (promenades familiales, courses, jeux...). Cet exemple de la villa Thiole vient souligner le fait que l'absence est constamment présente dans le lieu actuel, du moins dans les images qu'en ont nombre d'informateurs. Il exprime aussi le changement et parfois même la peur d'une nouvelle perte ou transformation qui affecterait le quartier.

Ainsi, les représentations graphiques offrent un accès à différents visages du quartier modelés par les images de la mémoire de chacun qui renvoient aux objets d'un quotidien présent ou passé. Ces visages sont en fait autant de compositions ponctuées de repères temporels qui ne fixent pas le quartier dans une linéarité chronologique, mais lui procurent des dimensions historiques.

Les temps conjugués du quartier : mémoires et devenirs au présent

Symbolisation des temps du quartier : messages iconiques et messages linguistiques

Selon Maurice Halbwachs, « le groupe urbain n'a pas l'impression de changer tant que l'aspect des rues et des bâtiments demeure identique³¹ ». Si, à cette idée, est ajoutée celle de Kevin Lynch qui précise que

29. Cette villa construite par Nicolas Thiole, ancien général de la Grande Armée, est l'une des premières bâtisses à se dresser au milieu du XIX^e siècle dans un paysage semi-désertique au pied des collines du nord. Elle est donc antérieure à toute autre construction représentée sur le dessin.

30. Jean-Louis Déotte, *Oubliez ! Les ruines, l'Europe, le musée*, Paris, L'Harmattan, 1994.

31. Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1950, p. 134.

«le besoin de reconnaître et de rattacher à un modèle ce qui nous entoure est si crucial et plonge ses racines si profondément dans le passé, que l'importance, pratique et émotive, de cette image pour l'individu est immense³²», il est aisé de comprendre combien l'aménagement d'un quartier, le fait de projeter, dans un premier temps, puis d'engager les travaux peut faire évoluer l'image de l'espace urbain en question, peut provoquer toutes sortes de sentiments et d'émotions, modifier les attitudes et les comportements. D'ailleurs, les phases de l'aménagement de la Libération, du projet aux travaux en cours, se lisent sur les représentations iconographiques du quartier. Le quartier est en phase de mutation, de renouvellement, qui le place dans une forme de suspens que certains informateurs ont traduit à l'aide de symboles qui sont autant de messages iconiques et graphémiques se rapportant au passé, au présent et à l'avenir du quartier.

La démolition, qui fait l'actualité dans le contexte du renouvellement urbain, constitue l'envers du marquage de l'espace, en préalable bien souvent à une nouvelle construction et un nouveau marquage. La charge de violence symbolique de ce marquage «en creux» est particulièrement évidente³³.

Cette idée de «violence», comme amputation et blessures portées avant tout au quartier, engendre une peur d'être mémoriellement démunie avec la restructuration du noyau du quartier. D'autant que le projet concerne plus particulièrement la disparition ou la transformation des

*Villa de l'avenue
Lépine portant l'avis
défavorable de ses
habitants au tramway,
juillet 2003.*



Photo: Céline Verguet

32. Kevin Lynch, «Images collectives de la cité», dans Michelangelo Flückinger et Karen Klaue (dir.), *La perception de l'environnement*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1991, p. 94.
33. Vincent Veschambre, *Appropriation et marquage symbolique de l'espace: quelques éléments de réflexion*, [www.univ-lemans.fr/lettres/eso/TELECHARGEMENT/ESO_21/veschambre.pdf], p. 76.

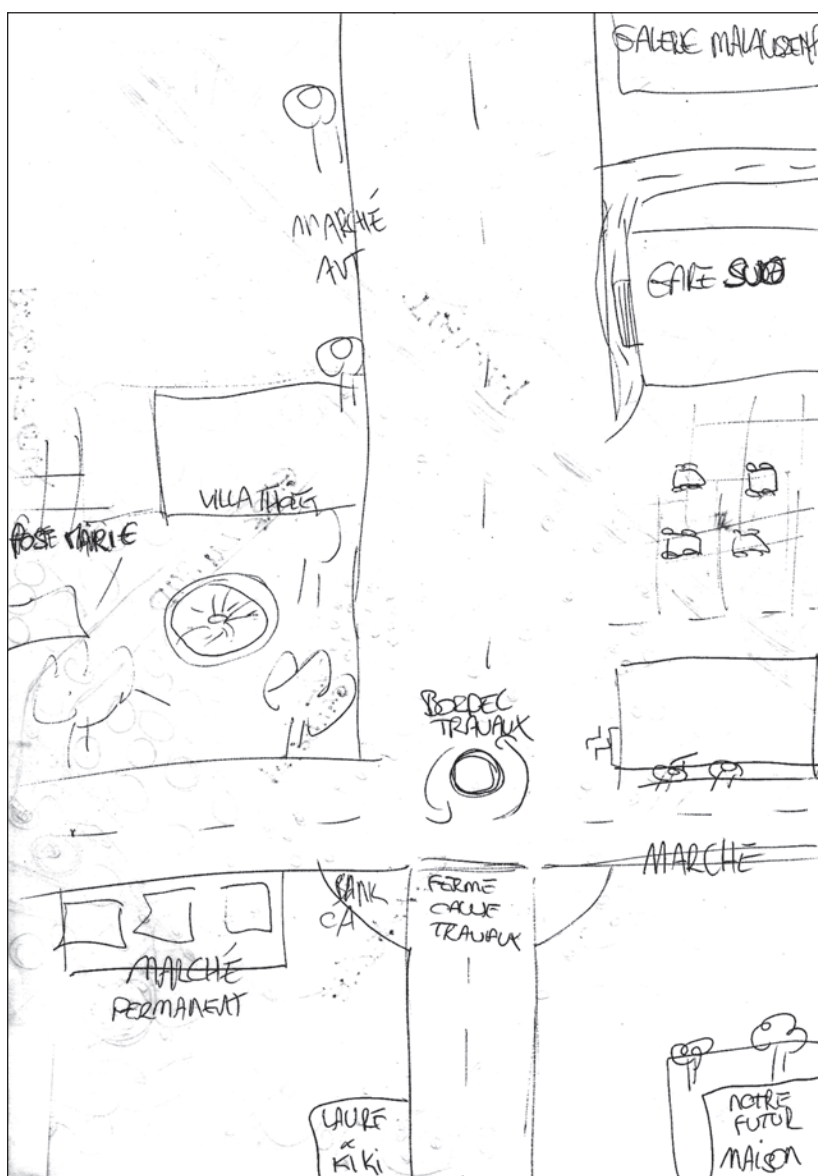
hauts lieux évoqués plus avant, à savoir les villas de la rue Théodore de Banville, la gare du Sud et la place Général-de-Gaulle, symboles de cet espace urbain affectés d'une forte charge identitaire. Ces témoins présents du passé du quartier, dans ses dimensions historique, sociale, mais aussi personnelle, sont en sursis et avec eux semble vaciller la mémoire du quartier à laquelle chacun peut accéder à travers leur seule présence. Ils sont les grands témoins du déploiement vers les collines, mais aussi de l'essor et du désenclavement de la ville encore présents comme des preuves de la vie qui s'y déroulait. Cette peur palpable, chez la plupart des informateurs, d'être démunis d'une part de mémoire du quartier (et même de la ville), de sa mémoire ou de celle de ses ancêtres, les dévoile comme autant d'héritiers privés à la fois d'un patrimoine et de la possibilité de transmettre.

Les termes de « passé », de « présent » et celui du « futur » sous sa forme interrogative sont souvent prononcés, représentés et symbolisés par le biais de l'utilisation de messages iconiques et linguistiques. Ils viennent souligner un malaise, une attente, une peur face au projet d'aménagement. Les informateurs sont dans le présent des travaux, ils les vivent, ils les représentent, mais ils sont aussi en présence d'un visage du passé du quartier que certains ne peuvent, ne veulent voir s'évanouir. Dans les représentations, une forme de cristallisation du passé du quartier est visible dans la conservation d'éléments de ce même passé. Comme un leitmotiv, le tracé de ces entités du passé se présente tel le signe d'une nostalgie relative à la peur du changement, à l'appréhension de voir disparaître la pérennité proposée par ces bâtiments parce que, en effet, « la pérennité du bâti est un élément sécurisant, dressant dans l'espace une longévité bien plus profonde que celle des citadins³⁴ ». Le seul fait d'actualiser et de maintenir un passé pourtant en suspens signale un véritable désir de durabilité du cadre dans lequel les habitants évoluent, mais aussi un véritable désir de continuer à évoluer dans ce même cadre.

Certains informateurs ont attribué des « temporalités » au quartier de la Libération ; c'est-à-dire que, tout en dessinant, ils ont symbolisé ou écrit le passé, le présent et le futur du quartier. Ainsi, de façon claire, les représentations de cet espace urbain inscrivent la Libération dans des cadres temporels conscients où l'articulation entre chacun se fait autour des travaux. Il est intéressant de souligner que ces cartes consciemment marquées de signes se rapportant aux temporalités du quartier ont toutes été tracées à partir des premières phases d'intervention sur le quartier. Autrement dit, ces signes marquent le rôle prépondérant du passage aux travaux dans la prise de conscience d'un avant et d'un après aménagement. Le quartier en chantier est en suspens et propose un visage qui n'est plus celui, connu, d'hier, mais pas encore celui d'un demain ignoré et seulement supposé, voilà ce que révèlent les représentations graphiques de la Libération à travers la symbolisation des temps.

34. Anne Raulin, *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 143.

Carte mentale de
Nadège, qui n'habite
pas le quartier,
mai 2005.



L'interpellation des temps

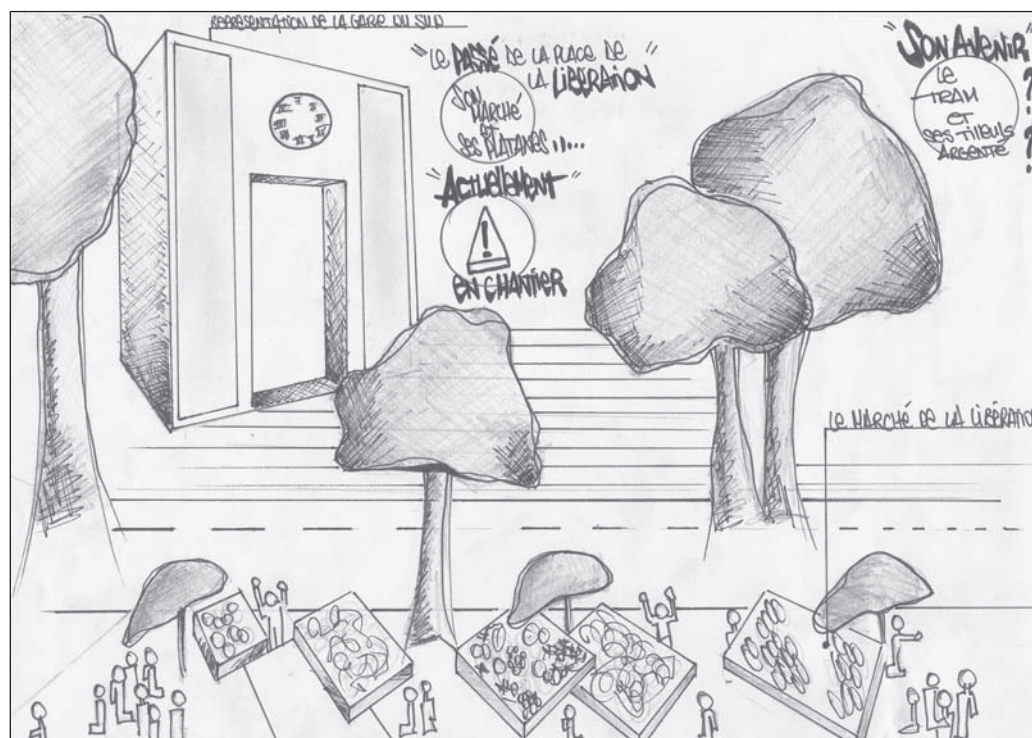
Les temps ne se succèdent pas, ne se chevauchent pas, mais semblent s'interpeller. Le travail sur les cartes mentales du quartier de la Libération nous place face à des images de cet espace urbain tissées de passé (« comment c'était » ou « comment j'y étais »), de présent (« comment c'est » ou « comment j'y suis »), de prévisions municipales (« comment ça sera » ou « comment j'y serai »), d'espérances et d'aspirations (« comment j'aimerais que ce soit » ou « comment j'aimerais y être »). Cependant ces dessins et leurs recoupements font apparaître les épaisseurs temporelles d'un même espace urbain, selon « deux échelles de référence : l'individu

biologique, mental et la ville³⁵ », donc selon deux modes différents de temporalité. Ces deux modes de temporalité sont le fruit d'interactions entre les informateurs et l'espace étudié, indissociables des relations entre les individus et la collectivité.

Si l'on tente d'analyser le quartier comme processus, c'est-à-dire comme étant à la fois ouvert sur le passé, le présent et l'avenir, la mémoire comme dialogue actif et socialisé entre le présent et le passé apparaît comme prépondérante sur le projet comme dialogue actif et socialisé entre le présent et le futur.

Au cours de la construction de la carte, la remémoration soudaine d'un événement survenu dans le passé du dessinateur qui se déplace mentalement dans l'espace va conduire à la schématisation de l'élément de l'environnement urbain en lien avec l'événement. Mais il est également possible que le tracé d'une entité du présent provoque chez l'informateur la souvenance d'un événement ou d'une bribe de sa vie passée évoquée sous la forme d'un souvenir. Autrement dit, ce n'est pas toujours l'acte de mémoire qui est à l'origine de la construction du dessin. C'est le plus souvent l'architecture du quartier, le rappel spatial de ses éléments structurants, qui engendrent des bouffées de mémoire. Le même cas de figure se présente en ce qui concerne les évocations relatives au devenir de la

Réponse de Céline à la demande de dessiner le quartier de la Libération, juin 2005.



35. Marcel Roncayolo, « La ville est toujours la ville de quelqu'un », dans Marcel Roncayolo, Jacques Levy, Thierry Paquot et Philippe Cardinali (dir.), *De la ville et du citoyen*, Marseille, Éditions Parenthèses, 2003, p. 61.

Libération. Le tracé de certains traits du quartier engage la projection. La différence se situe essentiellement dans les échelles de référence. Dans le cas de l'éveil de l'activité mémorielle, les remarques des informateurs sont le plus couramment d'ordre biographique. En revanche, l'évocation du futur concerne presque toujours l'avenir du quartier. Le présent est alors le socle spatial et social à partir duquel se développent des excroissances temporelles. Le quartier apparaît sous la forme d'une « spatialisation du temps » selon la formule bergsonienne.

Le souvenir d'un visage du quartier et la remémoration d'un fragment de vie peuvent à leur tour engager l'enquête à projeter le quartier ou à se projeter dans le futur du quartier dans des formes conservatrices liées à la colère ou à la peur du changement ou au contraire dans des formes conformes au projet d'aménagement. Parfois même le dessin fait apparaître un quartier hybride où les temporalités se mêlent et s'interpellent pour offrir une cohérence à l'image de l'espace urbain.

Là, j'aimerais bien des arbres, beaucoup d'arbres... des beaux arbres, là y a le tram, là y a des belles maisons, voilà, là on arrive là. Après quand on descend là y a, donc, eh oui, c'est la belle façade, la belle façade, je marque hein, parce que je sais pas le faire, belle façade... de gare. Et là, c'est J. Garnier. Ça c'est Borriglione. J. Garnier, où y a le marché... Alors, qu'on nous garde aussi la cité marchande ! (M^{me} C.)

Cette informatrice révèle sa Libération composée d'éléments qui n'existent pas, d'autres qui sont en train d'être aménagés au milieu de bâtiments du passé du quartier dont le sort est arrêté sur un maintien ou une transformation prochaine et de constructions dont la pérennité n'est que souhaitée. Il est évident que la connaissance et l'assimilation du projet urbain orientent le tracé. Dès lors, le quartier se donne à lire entre souvenirs, actualités, prévisions, aspirations et espérances. Ce sont en fait autant de formes de citadinité que révèlent ces cartes, des manières d'être dans ce quartier, dans son quartier, en mettant en avant des notions relatives au confort et à la sécurité procurés par le cadre bâti. Le quartier se dévoile alors comme espace de vie idéalisé.

Projections, imagination, fiction

Sur un certain nombre de cartes des éléments sont placés qui donnent aux images du quartier une part de fiction tirée, en général, d'un passé proche toujours d'actualité ou d'un « non-advenu » présentifié.

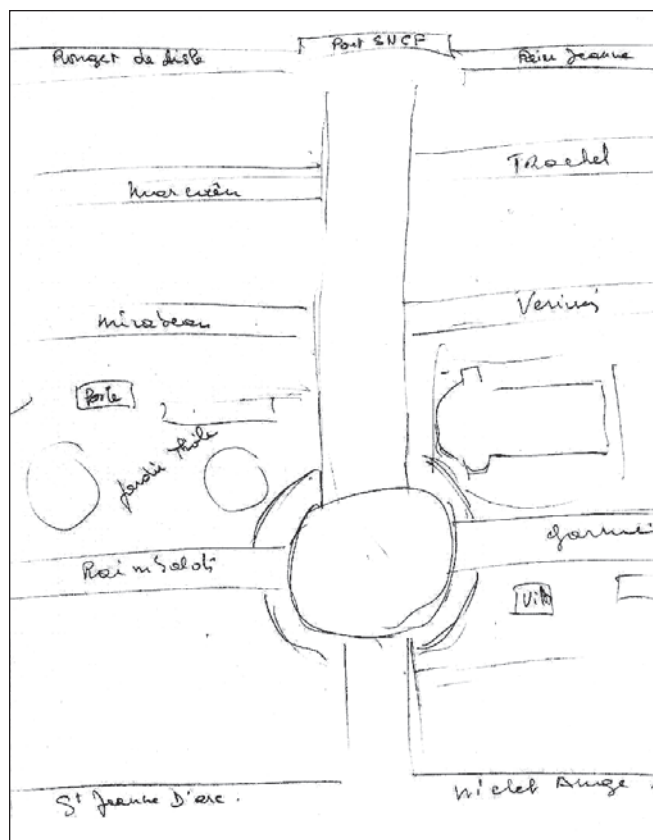
Ici, c'est le marché, comme ça, sur Malausséna, devant la gare. Très important, il y a des poissonniers, des marchands de légumes... C'est un lieu de rencontre où les Niçois se retrouvaient. Les paysans descendaient de l'arrière-pays par le train des pignes... (Jacky)

La carte a été dessinée en juin 2005 par un homme ayant toujours vécu à Nice, habitant hors de la Libération, au nord de la ville, mais qui dit passer régulièrement par ce quartier. Or, le marché s'est vu déplacé de

l'avenue Malausséna sur le boulevard Joseph-Garnier en janvier 2005. Reprenant avec lui son dessin et lui demandant s'il savait que le marché avait déménagé, sa réponse fut : « Oui, je le savais, c'est vrai ! Mince ! Vous voulez que je vous recommence le dessin ? »

Une informaticrice (M^{me} B.), exprimant son appartenance au quartier et affirmant y vivre depuis 1979, a signalé, en dessinant un élément à l'emplacement de la gare du Sud : « Là c'est la mairie. » Pourtant la réalité du terrain nous montre que la gare du Sud est toujours ce bâtiment désaffecté qui attend d'être réhabilité et que la mairie en ce lieu n'en est encore qu'au stade de projet présenté au Forum de l'urbanisme de la ville.

Jacky s'est, au cours de l'entretien, prononcé contre toute intervention qui aurait pu endommager la gare du Sud, tenant des propos plutôt hostiles sur l'aménagement du quartier tel que la municipalité le souhaite. En revanche, M^{me} B. avait signalé lors de questions posées après la représentation graphique de sa carte mentale que, pour elle, « [l]a gare pouvait disparaître. Maintenant, quand on écoute les gens, on comprend que ça représente quelque chose pour eux [...] La gare était importante pour les gens. Mais je ne l'ai pas connue comme ça [...] Moi, elle ne me plaît pas. »



◀ Carte mentale de M^{me} B., habitante du quartier, juillet 2005.

Cet exemple nous conduit à avancer que la restitution graphique et verbale d'une part de fiction qui participe à l'image du quartier de ces informateurs nous permet de comprendre les attitudes différentes, favorables, hostiles ou neutres à l'égard du réaménagement du quartier et de ses incidences sur le patrimoine. La persistance d'un aspect passé du quartier ou, au contraire, l'érection imaginaire d'éléments du projet urbain sont des indices qui donnent la possibilité d'accéder à différents degrés d'acceptation de l'aménagement. L'analyse de l'usage des temporalités et des références temporelles permet de mesurer l'impact des différentes étapes du projet sur les habitants. Si le dessin présente un quartier figé dans ses formes passées, qu'elles lui soient propres ou relatives à l'expression de schèmes biographiques, alors le conflit entre mémoire et projet est évident et dévoile des positions défavorables envers l'aménagement. Plus les temporalités s'interpellent, moins le conflit est important.

■ Conclusion

Ainsi, des formes de citadinité idéalisée apparaissent au gré des représentations, essentiellement chez les individus des groupes 1 et 2 qui vivent ou ont vécu le quartier au quotidien et qui sont dans l'attente d'une stabilisation prochaine de la fonctionnalité de leur quartier, mais qui paraît, sur certaines cartes, déjà présente.

Les représentations graphiques et les discours qui accompagnent leur construction reflètent les appréhensions et les attentes de chacun en insistant au présent du dessin sur des éléments investis de temps ou plutôt marqueurs temporels de l'organisation mentale du quartier. Engagés dans un présent fantasmé aux accents d'un futur conservateur, les cartes évoquent une forme de cristallisation autour d'éléments du passé du quartier ou du passé dans le quartier, ou les deux. Les émotions relatives à la peur, à la colère, à l'impuissance, à l'animosité, à la stupeur provoquées par les différentes phases et les rebondissements du projet semblent avoir induit des comportements soit de retour au passé comme un moyen de trouver un apaisement dans un « advenu » solide préférable à un présent en sursis, soit de figement autour d'une image de la Libération avant toute évocation d'aménagement comme une suspension spatiotemporelle et une fuite face aux réalités du terrain. Dans ce cas, la mémoire des lieux dans ses dimensions historique, sociale, personnelle se présente bien souvent comme un camp de retranchement.

Les cartes révèlent une forme de patrimonialisation accélérée par le conflit engagé autour du projet d'aménagement et par le refus ou l'aspect subit de la mise en travaux du quartier qui induit des pratiques de l'espace différentes. L'investissement dans les démarches d'opposition au projet se dit et se représente. La patrimonialisation de la zone concernée par l'aménagement semble induire l'extension du phénomène à tout le quartier. À l'image d'une pierre jetée dans l'eau, le projet a provoqué une prise de conscience patrimoniale qui s'est étendue de façon concentrique autour des éléments concernés par la restructuration de cet espace urbain. Cette

patrimonialisation étendue rappelle le périmètre de protection des monuments historiques; ici il est cependant un périmètre social géré non pas administrativement, mais par la conscience parfois partagée des habitants du quartier (et quelquefois de la ville) du caractère territorialisé et territorialisant du patrimoine.

Au contraire, les émotions relatives à l'espoir, au désir, à l'attente d'une amélioration du cadre de vie engagent certains habitants à se projeter dans le futur quartier de la Libération. Leurs représentations de cet espace urbain se réfèrent essentiellement aux prévisions municipales et aux informations retenues à propos du projet d'aménagement, parfois dans l'indifférence à la mémoire.

Les représentations mentales des temps sont le fruit de plusieurs remodelages de l'espace urbain. Si celles-ci offrent une place à une part de fiction en projetant le quartier dans un futur proche, c'est qu'elles signalent l'assentiment, l'approbation de certains aspects du projet. Le fantasme qui donne aux représentations un aspect imaginaire à travers l'interpellation des temps est une saisie opératoire de l'impact du projet sur la Libération, mais aussi sur les formes de citoyenneté relatives à ce quartier propres à chacun des informateurs.

*La place du
Général-de-Gaulle,
septembre 2009.*



Photo: Marc Cramer



IV

Ville et nature

Allégorie culturelle
ou combat à finir ?

10

L'invention de la ville-nature contemporaine

Yves Chalas

Le travail de synthèse des résultats de recherche dont il est fait état ici montre que le processus d'invention de la ville-nature contemporaine peut être défini par cinq concepts clés : « interpénétration » (entre ville et nature), « centralité » (la nature en tant que nouvelle centralité urbaine verte ou bleue), « sensorialité » (ou demande sociale de nature sensible, c'est-à-dire de nature pratiquée et vécue avec l'ensemble des sens corporels), « monumentalité » (la nature comme nouvelle monumentalité urbaine) et « vide structurant » (les espaces naturels non bâtis centraux ou périphériques structurant l'urbanisation au même titre que les espaces bâtis ou les équipements dit structurants).

C'est à André Corboz que nous devons, indirectement au moins, cette recherche sur l'invention de la ville-nature contemporaine. C'est lui en effet qui, dans un texte déjà vieux de près de vingt ans intitulé « L'urbanisme du xx^e siècle, esquisse d'un profil¹ », nous a incité à nous lancer dans une révolution – le mot n'est pas trop fort – conceptuelle concernant la ville, c'est-à-dire à un changement de fond en comble de nos modèles de pensée et critères d'appréciation sur la ville. Il nous avertissait que non seulement nous ne savions plus parler avec justesse de la ville, mais également que nous ne la connaissions plus. Nos conceptions de la ville étaient en retard sur l'évolution de la ville et, par là même, nous vivions une crise de représentation de la ville. Nous n'avions plus conscience de la ville, nous n'en avions plus l'intelligibilité. Nous vivions et agissions dans la ville contemporaine, alors que nous continuions à penser la ville d'hier et à utiliser son langage dépassé. Rappelons ce qu'écrivait André Corboz :

Pour sortir de l'impasse nous devons procéder à une révolution copernicienne. Le point d'où il importe de partir, c'est notre représentation spontanée de la ville, à nous Européens [...] Cette représentation est devenue pathétiquement anachronique [...] Comment percevons-nous la périphérie ? Elle nous exaspère, parce que nous n'en saisissons pas l'éventuelle logique et que nous la rejetons comme un chaos visuel. La périphérie, c'est le scandale du désordre, tandis que la ville – la ville ancienne – c'est la joie de l'harmonie [...] Penser de cette manière, c'est refuser la modernité [...] La mégalopole qui se développe sous nos yeux n'a rien à voir avec une quelconque esthétique de l'harmonie. Elle correspond de beaucoup plus près à la définition de la beauté selon Lautréamont – « beau comme la rencontre fortuite, sur une table de dissection, d'une machine à coudre et d'un parapluie ». Ou, si l'on préfère, la mégalopole n'est pas plus difficile à lire qu'une toile du cubisme analytique, elle ressemble à une aquarelle abstraite de Kandinsky, faisceau de forces antagonistes, elle renvoie à la technique all over d'un Pollock, aux déconstructions d'un Gehry ou de Coop-Himmelblau, elle n'est pas plus chaotique qu'une installation de Beuys, un happening de Jim Dine, une performance du groupe Fluxus, que la musique de John Cage ou de Mauricio Kagel, – tous phénomènes à première vue (mais à première vue seulement) réductibles à des assemblages hétéroclites d'objets incompatibles [...] Il nous faut d'urgence élaborer une notion de la ville comme lieu du discontinu, de l'hétérogène, du fragment et de la transformation ininterrompue².

Nous aurions pu intituler la recherche dont nous faisons état ici « Les nouvelles relations entre la ville et la nature », ou bien « La transformation de la ville par la nature, ou encore « La nature aménageuse », pour bien marquer qu'il existe une réalité urbaine nouvelle liée à la présence et au rôle eux-mêmes nouveaux de la nature dans la ville. Nous avons

1. André Corboz, « L'urbanisme du xx^e siècle, esquisse d'un profil », *Faces*, 1992, n° 24. Texte réédité dans Lucie K., Morisset (dir.), *De la ville au patrimoine urbain, histoires de formes et de sens*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009.
2. André Corboz, « L'urbanisme du xx^e siècle, esquisse d'un profil », *op. cit.*, p. 253-254.

finalement préféré introduire le mot « invention » dans le titre pour mieux signaler le caractère historiquement inédit des rapports entre ville et nature aujourd'hui. Le mot « invention » est donc ici utilisé dans un sens proche de ce que Cornélius Castoriadis désignait par l'expression – ou le concept – de « création sociale historique³ », c'est-à-dire l'irruption permanente dans l'histoire de formes institutionnelles diverses fixant les rapports des hommes entre eux, au monde ou à la nature et qui n'ont pas ou fort peu de ressemblances entre elles. La rupture, la discontinuité, la bifurcation, l'hétérogénéité ou l'irréductibilité d'une forme historique institutionnelle à l'autre caractérisent ainsi ce processus de création – ou invention, donc – sociale historique selon Cornélius Castoriadis.

Le processus d'invention de la ville-nature contemporaine relève de cinq concepts clés : « interpénétration » (entre ville et nature), « centralité » (verte), « sensorialité » (ou demande sociale de nature pratiquée et vécue avec l'ensemble des sens corporels), « monumentalité » (la nature comme nouvelle monumentalité urbaine) et « vide structurant » (les espaces naturels non bâtis centraux ou périphériques structurant l'urbanisation au même titre que les espaces bâtis ou les équipements). Autrement dit, ces cinq concepts clés définissent la présence nouvelle de la nature dans la ville et déterminent par conséquent les nouveaux rapports entre ville et nature qui progressivement s'installent et se substituent notamment aux césures et aux oppositions qui fondaient les anciens rapports entre ville et nature dans nos territoires.

Il est bien sûr toujours possible de trouver, à condition de bien chercher, dans les villes du passé proche ou lointain des exemples qui illustrent un ou plusieurs de ces cinq concepts clés de la condition d'être urbaine contemporaine de la nature. De même, tant de choses ont été écrites dans les doctrines urbanistiques ou naturalistes qu'il ne serait pas surprenant de retrouver des passages et même des pages d'ouvrages célèbres ou confidentiels qui ne traitent déjà en des termes similaires ou proches de ces questions. Ce qui ne signifie nullement, sauf à prendre des raccourcis réducteurs et trompeurs, que la ville-nature contemporaine, telle qu'elle s'invente et apparaît aujourd'hui à travers ces cinq concepts clés, aurait existé dans le passé et, partant, que tout ou l'essentiel aurait été dit et théorisé la concernant. D'une part, parce que, si elles existent, rares, très rares, sont les villes du passé où la nature qu'elles accueillait ou toléraient prenait une forme qui rappelle l'un ou plusieurs de ces concepts clés. Alors qu'aujourd'hui, à l'inverse, toutes les villes ou presque, en Europe au moins, pour rester dans le cadre de nos recherches, entretiennent un rapport à la nature fondé sur ces cinq concepts clés ; la ville-nature contemporaine est une réalité massive, banale et généralisée dans nos territoires. D'autre part, parce que si d'anciens auteurs illustres ou méconnus – au demeurant peu, très peu nombreux – ont développé une rhétorique qui mentionne directement ou indirectement l'un ou l'autre de ces cinq concepts clés, leurs textes sont restés précisément rhétoriques,

3. Cornélius Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

c'est-à-dire théoriques, abstraits, utopiques, sans lieux donc, sans traduction concrète dans les villes ou de manière très exceptionnelle et très limitée seulement, conférant ainsi à ces textes et aux réalisations qui leur correspondaient un caractère d'originalité et de singularité historique. Or, aujourd'hui, les cinq concepts clés qui définissent la ville-nature contemporaine n'ont rien d'abstrait ou d'utopique. Ils sont tirés de la réalité même de la ville telle qu'elle existe aujourd'hui dans ses rapports à la nature qu'elle abrite en son sein ou qui l'environne. Ils sont non pas idéels et en attente de devenir dans la réalité concrète, mais déjà réels, concrets et opératoires.

Pour le dire plus clairement encore, les caractéristiques de la ville-nature contemporaine signalées par ces cinq concepts clés relèvent d'une réalité latente ou émergente dans nos territoires. Elles sont une réalité en germe. Elles constituent un contexte. Alors certes, un contexte plus ou moins bien perçu par les urbanistes et les aménageurs, plus ou moins bien conscientisé par les habitants et, faut-il ajouter, un contexte inachevé et imparfait, mais un contexte tout de même difficilement contournable. Un paysagiste qui voudrait par un projet réaliser ces cinq caractéristiques fondatrices de la ville-nature contemporaine se rendrait vite compte qu'elles ne sont pas à construire *ex nihilo* de manière prométhéenne à partir d'une table rase à effectuer préalablement sur le territoire. Les réalités naturelles, paysagères et environnementales que désignent ces cinq concepts clés – interpénétration, centralité, sensorialité, monumentalité, vide structurant – sont à rapprocher de ce que Marcel Duchamp appelait des *ready-made*⁴, en ce qu'elles apparaissent telles des opportunités ou des potentialités qu'il suffirait d'exploiter et donc de parachever pour parvenir à édifier la ville-nature contemporaine.

En toute logique scientifique, quand des résultats sont annoncés, il faut dire comment ils ont été obtenus. Quelles recherches relatives à quels cheminements nous ont permis d'établir cette conceptualisation en cinq points qui dresse le tableau synoptique de la présence contemporaine de la nature dans nos territoires et, partant, des rapports entre ville et nature aujourd'hui ? Six recherches différentes que nous avons menées durant ces quinze dernières années ont ainsi été mobilisées, comparées et recoupées pour parvenir à cette synthèse conceptuelle.

1. Une recherche effectuée en 2004-2005 sur les fondements historiques et les mutations contemporaines de la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau, ville créée de toutes pièces non loin de Lyon en France, dont les concepteurs et les promoteurs étatiques souhaitaient dès l'origine du projet qu'elle fût une ville à la campagne exemplaire⁵.

4. Marcel Duchamp, *Duchamp du signe*, Paris, Flammarion, 1975.

5. Yves Chalas (dir.), *L'Isle d'Abeau, de la ville nouvelle à la ville contemporaine*, Paris, La Documentation française, 2005.

2. Une recherche commanditée en 2001 par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise que nous avons intitulée « La demande urbaine contemporaine de nature ». Il s'agissait par le biais d'enquêtes menées auprès d'un échantillon de la population grenobloise de mettre au jour les besoins et les désirs de nature en ville : les habitants souhaitaient-ils encore passer du temps dans des parcs, des squares, des jardins publics, ou leurs pratiques de la nature avaient-elles évolué et désignaient-elles désormais d'autres objets, d'autres vécus, d'autres perspectives, appelant de la sorte les urbanistes et les paysagistes à innover en matière d'aménagement d'espaces verts ?
3. Une recherche sur l'évolution de la conceptualisation paysagiste effectuée en 2004 et qui a donné lieu à un colloque international sur la question de la réalité et les projets de la ville-nature contemporaine⁶.
4. Une recherche sur le thème de la maison individuelle effectuée en coopération avec l'Union nationale des constructeurs de maisons individuelles (UNCMI) française en 2005-2007 pour tenter de saisir, à travers l'engouement bien connu des Français pour la maison individuelle (54 % des Français vivent dans une maison individuelle et parmi les Français qui vivent dans des immeubles collectifs, deux sur trois voudraient vivre dans une maison individuelle), ce que nous avons appelé « La demande urbaine contemporaine d'habitat ».
5. Un travail régulier d'appui scientifique en urbanisme auprès de nombreuses collectivités territoriales françaises entre 2006 et 2009 qui nous a permis de relever des préoccupations communes et récurrentes chez les élus politiques et leurs techniciens du territoire qui découlent d'une volonté nouvelle, souvent très explicite, de réarticuler très fortement la ville à la nature sous tous ses aspects, que ce soit espace vert urbain récréatif, zone agricole en activité ou en friche, forêt, colline, rivière, lac ou encore zone humide de marécages.
6. Enfin, la poursuite d'une recherche commencée en 1994, intitulée *La ville émergente*⁷, qui a pour objet la reformulation des catégories de pensée et d'action en urbanisme et en aménagement au regard des mutations urbaines profondes que les villes européennes connaissent depuis la fin des trente glorieuses, c'est-à-dire depuis la fin des années 1970.

6. Yves Chalas (dir.), *La ville-nature contemporaine : quelles réalités, quels projets ?*, Deuxièmes Rencontres internationales de recherche en urbanisme de Grenoble, 5-6 février 2004.

7. Yves Chalas et Geneviève Dubois-Taine (dir.), *La ville émergente*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1997 ; ainsi que Yves Chalas, « Retour sur la ville émergente », entretien publié par Éric Charmes et Jean-Michel Léger, *Flux*, 2009, n° 75.

D'un point de vue méthodologique donc, si l'on entend bien André Corboz, nous avons « couru plusieurs lièvres à la fois » pour parvenir à ces résultats de recherche sur l'invention de la ville-nature contemporaine. Passons maintenant à l'exposé analytique des cinq concepts clés de la ville-nature contemporaine.

■ Interpénétration

Par son extension même, la ville aujourd'hui englobe des pans entiers de nature agricole ou non agricole qui deviennent dès lors des morceaux de ville⁸. Une bonne part de la production agricole est de nos jours qualifiée « d'agriculture urbaine », de même qu'apparaissent ce que Pierre Donnadieu appelle des « campagnes urbaines⁹ ». Et, en ce qui concerne l'aspect non agricole, moins domestique ou sauvage de la nature, force est de constater que nombre de sols non exploités et d'étendues aquifères de toutes sortes¹⁰ sont intégrés dans un vaste système territorial à dominante largement urbaine. Si le langage traduit l'interpénétration croissante entre ville et nature sur le plan de l'économie agricole, il en est de même quand il s'agit des zones naturelles non agricoles ou sauvages. Symptomatique de cette interpénétration entre ville et nature dite sauvage est l'emploi de plus en plus fréquent chez les urbanistes, comme chez les habitants, d'expressions telles celles de « forêts urbaines », « collines urbaines » ou encore « zones humides urbaines », qui auraient été imprononçables et impen-sables, de manière aussi large et consensuelle en tout cas, il y a à peine vingt ou trente ans.

Pour bien comprendre que de grands éléments de paysages naturels se mêlent désormais à l'urbain et qu'ils sont des espaces d'un ensemble qui fait ville aujourd'hui, il faut avoir en tête que nos sociétés et, partant, nos territoires sont devenus, fait sans doute inédit dans l'histoire de l'humanité, massivement et intégralement urbains. Le concept de « ville-territoire » forgé par André Corboz au début des années 1990¹¹ et l'usage si communément répandu dont il est l'objet, sans référence d'ailleurs à son auteur, sont particulièrement significatifs de cette évolution sociétale et territoriale. La ville-territoire désigne le fait spécifiquement contemporain de la co-extensivité de la ville et du territoire. Là où il y a territoire, il y a ville aujourd'hui, plus ou moins de ville, mais suffisamment pour que tout habitant se sente partout en ville. Tout habitant est aujourd'hui inévitablement un habitant d'une ville-territoire. Le contraire relève de l'exception qui confirme la règle. Les mots employés pour désigner aujourd'hui les habitants en lien avec leur lieu de résidence sont des indicateurs infaillibles de cette réalité nouvelle contemporaine que constituent les villes-territoires. Les habitants ne sont pas seulement et simplement appelés aujourd'hui des

8. « Natures en villes », numéro thématique *Les Annales de la recherche urbaine*, 1995, n° 74.

9. Pierre Donnadieu, *Campagnes urbaines*, Arles, Actes Sud, 1998.

10. Sylvie Vigneron et Francis Degardin, *Aménager des rivières en ville : exemples et repères pour le montage d'opérations*, Lyon, Éditions du Certu, coll. « Dossiers », 2002.

11. André Corboz, « L'urbanisme du xx^e siècle, esquisse d'un profil », *op. cit.*

urbains. Ils peuvent être aussi qualifiés de « néo-ruraux », de « néo-urbains », de « suburbains », de « périurbains », de « rurbains » et, de manière plus générique, de « territoriants¹² », autrement dit d'habitants qui vivent, pratiquent et éprouvent chaque jour la *città diffusa*¹³, la diffusion généralisée¹⁴ de l'urbain sur le territoire.

L'utilisation aussi sinon plus fréquente des concepts de « métropole » et de « métropolisation¹⁵ » illustre également cette imprégnation de la ville sur le territoire à des échelles sans précédent historique. Si l'on se réfère à l'étymologie, la métropole signifie, d'une part, que l'urbain est la mesure (la métro) de toutes choses, toutes activités, toutes pratiques, tous paysages; d'autre part, que l'urbain est la matrice (la métro en tant que mater) et donc la source nourricière de toutes choses, toutes activités, toutes pratiques, tous paysages. De sorte que les morceaux de nature agricole ou sauvage qui aujourd'hui surgissent au sein même de l'urbain sont à la ville-territoire ou à la métropole contemporaine ce que les parcs, les squares et autres espaces publics arborés ou fleuris¹⁶ étaient à la ville d'hier, c'est-à-dire des espaces verts à la taille de ce que sont devenues les villes, à savoir des conurbations vastes, polycentriques et discontinues¹⁷.

Cependant, à l'échelle démultipliée qui est celle des villes contemporaines et avec l'existence dans ces villes de véritables domaines agricoles et de grands espaces naturels sauvages, il ne peut être question, comme dans les villes d'hier, de présence de la nature sur le mode de l'ornementation de l'urbain par le végétal ou l'aqueduc, mais sur un tout autre mode, nouveau et surprenant: celui de la ruralisation de la ville, au sens donc de composantes entières ou d'attributs importants de la ruralité qui se développent en ville.

L'interpénétration contemporaine de la ville et de la nature est par conséquent le produit d'une double dynamique: dynamique d'urbanisation de la nature et dynamique de ruralisation de la ville. La première de ces dynamiques est déjà ancienne et bien connue. En ce qui concerne la seconde, tout un travail de connaissance et de reconnaissance commence à se faire¹⁸. Ne percevoir que la seule dynamique d'urbanisation de la nature et ne pas prendre en considération la dynamique inverse, celle de

12. Francesc Munoz, « La ville multipliée, métropole des territoriants », dans Yves Chalas (dir.), *L'imaginaire aménageur en mutation*, Paris, L'Harmattan, 2004.

13. Bernardo Secchi, *Première leçon d'urbanisme*, Marseille, Éditions Parenthèses, 2004.

14. Annie Coutellier, « L'artificialisation s'étend sur tout le territoire », *Les données de l'environnement*, 2003, n° 80.

15. Michel Bassand, *Métropolisation et inégalités sociales*, Lausanne, Presses polytechniques universitaires romandes, 1997.

16. Pierre Sansot, *Jardins publics*, Paris, Payot, 1993.

17. François Ascher, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1995.

18. Emmanuel Boutefeu, « Ne plus tenir la nature hors de la ville », *Techni-Cités*, 2002, n° 28; Philippe Clergeau, *Une écologie du paysage urbain*, Rennes, Éditions Apogée, 2007; Certu (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques), *Prendre en compte l'agriculture et ses espaces dans les SCOT*, Lyon, Éditions du Certu, 2009.

la ruralisation de la ville, c'est se condamner à ne pas comprendre la spécificité de la ville-nature à laquelle nous avons affaire aujourd'hui et, partant, l'avènement de la ville contemporaine elle-même.

Parce qu'il relève à la fois de la dynamique d'urbanisation de la nature et de la dynamique de ruralisation de la ville, le processus contemporain d'interpénétration de la ville et de la nature consiste non seulement en un dépassement du clivage entre rural et urbain, ville et nature ou ville et campagne, mais également en une hybridation entre nature et urbanité.

Des élus politiques discrets mais astucieux ont bien compris ce processus, avant même que les chercheurs ne se mettent au travail. Nos enquêtes par entretiens sur le terrain¹⁹ ont également porté sur la position et le point de vue de maires de petits bourgs et de petits villages confrontés à l'exode urbain, c'est-à-dire à l'arrivée de néo-ruraux « territoriants » dans leur commune. Ces maires ont perçu avec une lucidité qui ne laisse pas d'étonner que leurs futurs administrés, néo-ruraux « territoriants », mais aussi électeurs, venaient chercher cette intrication de la nature et de l'urbain, du non-construit et du construit, du vert ou du bleu et de la pierre qui, dans nombre de vieux bourgs et villages, existe depuis longtemps, épargnée par la logique fonctionnaliste de l'opposition rural-urbain ou de la table rase et qu'il s'agit aujourd'hui de revaloriser. Ces maires n'hésitent pas à en appeler pour leur commune à « des projets d'urbanisme qui relèvent de la non-urbanisation » ou encore à « des aménagements nécessaires qui surtout ne changent rien ». De tels propos d'édiles, apparemment provocateurs et paradoxaux – mais apparemment seulement –, signifient plus fondamentalement faire appel à un urbanisme qui, contrairement aux urbanismes inspirés des vieux centres-villes, laisse en l'état cette présence diffuse et importante de la nature à l'intérieur même des zones construites qui caractérise encore certaines petites villes, banlieues et autres périphéries faites de bourgs et de villages.

■ Centralité

La ville contemporaine est si différente de la ville ancienne ou de la ville moderne qu'il est difficile d'admettre son arrivée comme ville. L'illustration de cette difficulté persistante à comprendre l'altérité de la ville contemporaine, à consentir qu'une ville autre et non moins urbaine s'installe progressivement à la place de la ville d'hier, nous est notamment fournie par la faible capacité dont nous faisons preuve pour concevoir que la nature, agricole ou sauvage, puisse remplir les fonctions de nouvelle centralité urbaine.

Or, la réalité est là et bien là. Les morceaux de nature qui surgissent au sein des villes-territoires ou des métropoles contemporaines par l'interpénétration de la ville et de la nature sont amenés, pour certains d'entre eux, à jouer le rôle de centralité, pour deux raisons majeures.

19. Yves Chalas et Geneviève Dubois-Taine, *La ville émergente*, op. cit.

Soit parce qu'ils occupent des positions géographiques centrales dans la carte de la ville-territoire et qu'ils se retrouvent ainsi au milieu de l'urbain constitué. Dans ce cas, c'est l'extension même de la ville de manière large et disparate qui a transformé de fait les territoires de nature autrefois périphériques en territoires centraux.

Soit parce que les activités qu'ils accueillent, et qui peuvent être très diverses – loisirs de plein air, sports dits de nature, promenades, parcours de santé, aires de repos ou de relaxation, pique-niques et barbecues de fin de semaine, ventes directes de produits agricoles, fermes pédagogiques, initiation à la connaissance de la faune et de la flore, écomusées, etc. –, engendrent une fréquentation régulière et nombreuse d'habitants, à l'instar des centres urbains traditionnels. Si la centralité urbaine se définit par les trois fonctions principales que sont, premièrement, l'attractivité par nécessité ou désir d'habitants de toute l'agglomération du fait des activités qu'elle rend possibles²⁰, deuxièmement, la sociabilité anonyme de masse ou de foule qui autorise rencontres et découvertes, côtoiement du connu et de l'inconnu, installation d'habitudes et apprentissage de l'incertain²¹, troisièmement, la mixité sociale, c'est-à-dire la coexistence d'habitants de tout âge, tout sexe, toute origine sociale ou culturelle²², alors nombre de morceaux de nature agricoles ou sauvages intégrés dans les villes-territoires constituent des centralités potentielles, sinon déjà en partie réalisées.

■ Sensorialité

Le troisième concept clé ou caractéristique majeure de la ville-nature contemporaine relève de la demande urbaine de nature. Par demande urbaine, il faut entendre demande sociale habitante, demande des habitants urbains, habitants tous urbains désormais.

Qu'est-ce que cette demande urbaine habitante de nature des temps contemporains qui n'aurait plus grand-chose de commun avec la demande urbaine habitante du passé, y compris moderne, de nos villes et de nos sociétés ? C'est une demande de nature sensible, c'est-à-dire de nature qui ne soit plus uniquement perçue par le seul sens de la vue, mais par l'ensemble des sens corporels que sont la vue bien sûr, mais aussi le toucher, l'odorat, le goût et l'ouïe.

20. Certu, *Nouvelles centralités, nouvelles pratiques*, Lyon, Éditions du Certu, 1999.

21. Robert E. Park, « La ville comme laboratoire social », dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (dir.), *L'École de Chicago*, Paris, Aubier-Res-Champ Urbain, 1984 ; Colette Petonnet, « L'anonymat urbain », dans Cynthia Ghorra-Gobin (dir.), *Penser la ville demain. Qu'est-ce qui institue la ville ?*, Paris, L'Harmattan, 1994 ; Louis Quéré et Denis Brezge, « L'étrangeté mutuelle des passants. Le mode de coexistence du public urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°s 57-58, 1993 ; Pierre Sansot, « Anonymat et espace urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, 1980, n° 7 ; Richard Sennet, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1979 ; Georg Simmel, « Métropoles et mentalités » et « Digression sur l'étranger », dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (dir.), *L'École de Chicago*, Paris, Aubier-Res-Champ Urbain, 1984.

22. Pierre Ansay et René Schoonbrodt, *Penser la ville. Choix de textes philosophiques*, Paris, AAM Éditions, 1998.

Cette demande habitante et urbaine contemporaine de nature sensible correspond à ce que des paysagistes comme Gilles Clément²³ ou Bernard Lassus²⁴ appellent le « passage du paysage au jardin ». Pourquoi l'emploi de tels termes ? Que signifient-ils ?

Le paysage est une nature disposée pour être perçue à distance et, ceci expliquant cela, avec le seul sens de la vue. Comme chacun sait, le paysage est une forme parmi d'autres, culturelle et donc historique, de rapport à la nature. C'est une perception artificialisée, « artialisée » dirait Alain Roger²⁵, de la nature. Le paysage n'est nullement une donnée naturelle éternelle, mais une invention en lien avec une société, des institutions, des politiques, un état du développement technique et économique. D'aucuns d'ailleurs situent à l'aube de la Renaissance pour l'Europe l'invention sociale historique du paysage²⁶. Le paysage suppose un individu immobile, spectateur et séparé de la nature. Ce qui correspond bien aux modes de vie d'époques passées caractérisées par la fixité des habitants sur leur territoire d'habitation et par la peur de la nature. Le paysage est le produit de sociétés, d'une part, où la mobilité des personnes est limitée, techniquement peu développée, socialement un privilège et économiquement non encore indispensable à la production de richesses et à la consommation ; d'autre part, où la nature est tenue pour suspecte et maintenue hors les villes car peuplée tant de démons imaginaires que de brigands bien réels. L'invention du paysage est en corrélation avec une nature que l'on ne pratique pas, que l'on ne pénètre pas, que l'on préfère voir uniquement et ne voir que de loin.

Le jardin, à l'inverse du paysage, est une nature disposée pour être pratiquée et vécue, d'une part, avec tous les sens du corps, d'autre part, dans une proximité quotidienne. Le jardin est fait pour être humé, touché, foulé, senti, ressenti, écouté, goûté et contemplé bien sûr chaque jour qui passe. Il n'est de jardinier qui ne triture sans cesse son jardin, qui ne taille, bêche, cueille, ramasse, amasse, amende, arrose, aligne, nettoie feuilles, pelouse, haies, fleurs, légumes ou fruits, sillons, massifs et clôtures.

Le jardin est certes, tout autant que le paysage, un héritage du passé, peut-être même un héritage plus ancien. Il va sans dire également que le jardin est une nature plus artificialisée ou artialisée que le paysage. Or, c'est le jardin et non le paysage qui trouve une actualité de premier rang dans les sociétés contemporaines.

Cette réactualisation du jardin n'est cependant pas répétition. Elle comporte une part importante de réinvention qui peut être définie en trois points découlant l'un de l'autre : généralisation, banalisation, démocratisation. La nouveauté du jardin dans la ville-nature contemporaine tient en premier lieu à sa généralisation dans les territoires naturels, au sens

23. Gilles Clément, *Le jardin planétaire*, Paris, Albin Michel, 2000.

24. Bernard Lassus, « Les valeurs paysagères : processus, images fixes et entités », dans Yves Chalas et Geneviève Dubois-Taine (dir.), *La ville émergente*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1997.

25. Alain Roger, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1998.

26. Anne Cauquelin, *L'invention du paysage*, Paris, Plon, 1989.

où c'est la nature elle-même, toute la nature, sans enclos, sans limite, qui devient jardin, qui se transforme en terrain et objet d'expérience sensorielle globale pour les habitants, par leurs pratiques et leurs usages de la nature. La nouveauté du jardin dans la ville-nature contemporaine relève en deuxième lieu de la banalisation. C'est la généralisation du jardin qui produit sa banalisation. Le jardin n'a plus dans la ville-nature contemporaine le statut et la forme d'un bien public rare, car peu étendu et peu répandu, ou d'un bien privé secret et dissimulé, car à l'abri du regard et de la convoitise de ceux qui n'en possèdent pas. Le jardin en ce qui le fonde, à savoir la relation de proximité sensible et quotidienne aux matériaux, aux textures, aux odeurs, aux saveurs, aux sons, aux couleurs et aux sculptures de la nature, est dans la ville-nature contemporaine un bien abondant, offert à tous et à la portée de tous. Facilement accessible donc, le jardin n'est plus un privilège ou une distinction dans la ville et dans les rapports sociaux et, par là même, la nouveauté du jardin dans la ville-nature contemporaine procède en troisième lieu de sa démocratisation.

Difficile de résister à la tentation de citer, à ce point de l'argumentation, quelques brefs extraits d'entretiens tirés d'une recherche menée sur la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau²⁷, tant les paroles contenues dans ces extraits sont particulièrement illustratives de ce qui vient d'être dit sur la demande urbaine de nature dans nos sociétés contemporaines, demande dans laquelle le corporel, le contact, le tactile, la pratique sont les maîtres mots, comme le rappellent très explicitement les habitants interrogés. Chaque court extrait retenu ici renvoie à un habitant. C'est en conséquence une parole à la fois plurielle et redondante que nous présentons :

— J'ai l'impression ici, à l'Isle d'Abeau, de toucher plus facilement du doigt la campagne.

— La nature, on ne la regarde pas de loin. Ici, c'est presque corporel la nature.

— L'environnement de nature est important non pas seulement au niveau visuel, mais aussi au niveau du contact que procure l'activité sportive.

— Pouvoir mettre les pieds dans le gazon, c'est peut-être tout bête ce que je vous dis, mais c'est ce que je suis venu chercher à l'Isle d'Abeau. La nature, c'est un paysage, mais que je pratique quand même.

Ajoutons, pour souligner davantage encore le lien avec l'analyse en trois points qui a été faite un peu plus haut sur la nouveauté du jardin dans nos villes et nos sociétés contemporaines, que les personnes interrogées qui s'expriment à travers ces extraits d'entretiens n'ont rien d'habitants privilégiés du point de vue de leur appartenance dans la hiérarchie des catégories socioprofessionnelles ou du point de vue de leur lieu d'habitation. La ville nouvelle de l'Isle d'Abeau n'est pas – n'est plus – une exception urbanistique ou architecturale et relève plutôt de l'urbain banal qui

27. Yves Chalas (dir.), *L'Isle d'Abeau, de la ville nouvelle à la ville contemporaine*, op. cit.

n'attire pas les habitants les mieux pourvus en capital financier et culturel, contrairement au centre-ville de Lyon ou à sa périphérie résidentielle bourgeoise du nord-ouest.

Mais quelle réalité aurait la pratique sensorielle de la nature sans temps libre, sans autonomie individuelle ou sans moyens de déplacement, par exemple ? Pareille question nous renvoie à ce qui valait autrefois pour le paysage, à savoir l'indéfectible lien qui existe entre pratiques ou représentations de la nature et état culturel ou historique de la société.

Le passage du paysage au jardin que promeut la demande sociale de nature sensible est dans nos sociétés aussi la traduction de l'évolution des modes de vie. Pour avoir lieu ou espérer avoir lieu, l'expérience sensorielle globale et quotidienne de la nature suppose un rapport à la nature fondé sur l'amour ou du moins le goût et non le rejet de la nature, sur l'accès libre et démocratique à la nature et non limité et réservé à une minorité du haut de l'échelle sociale, mais aussi sur l'hédonisme (l'attention croissante accordée aux plaisirs du corps) et l'individualisme ou épreuve du monde par soi et pour soi²⁸, tout autant qu'elle nécessite du temps libre, des activités de loisirs, ainsi qu'une mobilité habitante aisée. Or, toutes ces conditions préalables à la possibilité d'une pratique sensible de la nature comptent précisément au nombre des caractéristiques essentielles des modes de vie spécifiques à nos sociétés contemporaines.

La demande sociale de nature sensible contribue à installer la ville-nature contemporaine en ce qu'elle est non seulement une demande sociale généralisée, massive, en lien étroit et profond avec les modes de vie qui fondent les sociétés contemporaines, mais également en ce qu'elle est une demande sociale qui implique de vivre et de pratiquer la nature de manière quotidienne et non de manière exceptionnelle, de temps à autre, la fin de semaine ou en vacances par exemple. La proximité spatiotemporelle qu'exige la satisfaction de la demande sociale de nature sensible désigne une nature qui soit pratiquée et vécue dans la ville, par la ville et grâce à la ville et non dans une opposition ou un éloignement entre ville et nature, urbain et rural, culture et nature. Proximité et intrication entre ville et nature constituent la définition même de la ville-nature contemporaine.

■ Monumentalité

La nature dans les territorialités urbaines contemporaines est en mesure d'acquiescer le statut qu'elle n'aurait pu connaître en aucune manière dans la ville d'hier : celui de nouvelle monumentalité urbaine. Nous devons cette expression à un autre paysagiste : Michel Corajoud²⁹. La nature

28. Jean-Claude Kaufmann, *Ego. Pour une sociologie de l'individu*, Paris, Nathan, 2001.

29. Michel Corajoud, « La nature comme nouvelle monumentalité urbaine », communication, dans Yves Chalas (dir.), *La ville-nature contemporaine. Quelles réalités, quels projets ?*, Deuxièmes Rencontres internationales de recherche en urbanisme de Grenoble, 5-6 février 2004.

parvient à accéder à ce statut nouveau de monumentalité urbaine contemporaine en cumulant en un même lieu les fonctions de centralité, de repère et de mémoire.

Nous avons vu précédemment que la présence de zones naturelles agricoles ou non agricoles au sein des villes-territoires pouvait amener la nature à remplir les fonctions de centralité, soit par sa position géographique qui dans certains cas la place au milieu du tissu urbain constitué, soit par les activités qu'elle accueille susceptibles de produire un effet de centralité comparable sur le fond à celui des centres-villes historiques.

Dans la ville contemporaine cependant, la présence de zones naturelles agricoles ou non agricoles ne se limite pas à cette seule possibilité, déjà considérable, d'exhausser la nature au rang de nouvelle centralité urbaine. Dans le chaos organisationnel et fonctionnel que représente la plupart du temps le périurbain, notamment aux entrées de villes, les grandes zones naturelles, quels que soient leurs formes et leurs contenus – collines, forêts, étangs, fermes agricoles, champs de maïs ou autres –, peuvent également servir de repère aux habitants et, fait remarquable, sur plusieurs plans. Les habitants s'orientent, se situent dans l'espace, mais aussi indiquent leur lieu d'habitation à leurs amis ou aux visiteurs de passage et dessinent la carte mentale de leur territoire périurbain à partir de la présence de ces zones naturelles.

Enfin, pour les habitants toujours, la présence de zones naturelles dans la ville peut jouer le rôle de mémoire d'un passé territorial révolu. Si les mots *centralité* et *repère* n'apparaissent pas ou rarement en tant que tels dans la parole habitante pour qualifier les zones naturelles non encore envahies par les bâtiments et les infrastructures, en revanche, *mémoire* est plus couramment employé.

Les multiples associations d'habitants créées dans toutes les villes, grandes ou petites, centrales ou périphériques, pour protéger les pans de nature qui se retrouvent entourés par les constructions et les équipements de la nappe urbaine territoriale, témoignent par leurs manifestations, protestations, revendications et publications d'une préoccupation non pas seulement écologique, mais mémorielle également à l'égard de la nature dans la ville. Elles considèrent que l'étalement urbain peut être une menace pour la conservation de la biodiversité liée à la présence de flore et de faune sauvages ou agricoles, mais aussi pour la sauvegarde dans la conscience habitante de l'origine, des racines ou encore de la longue histoire des territoires.

Qu'il nous soit permis ici à nouveau de mentionner, à titre d'exemple, les propos tenus par l'une de ces associations installée dans la périphérie sud de Grenoble en France, à Echirolles exactement. Cette association demande haut et fort que soit maintenue en état une friche agricole – dénommée « l'ancienne ferme Giroud » – contre la volonté bâtiesse de la municipalité. Le fait que le journal local, de niveau régional tout de même, se fasse l'écho de cette demande atteste que celle-ci n'a rien de singulier ou de groupusculaire, mais qu'elle affecte une part importante de la population du périurbain grenoblois et qu'elle soulève une vraie question d'urbanisme. Les porte-parole de cette association qui s'expriment

dans ce journal n'hésitent pas à qualifier cette vieille friche agricole de « patrimoine », de « centre », de « phare » même, d'« image de la ville » et, bien sûr, de « mémoire ». Voici les phrases exactes³⁰ :

- Qu'un effort financier soit fait pour conserver ce patrimoine que représente la ferme Giroud. Le centre d'Echirolles, c'était là.
- On nous enlève notre phare !
- Pour les anciens, c'est l'image de la ville.
- On nous prive d'une mémoire. Cela va être un déchirement.

L'absence apparente de rationalité dans la demande de ne rien bâtir à la place de la friche agricole et de ne rien changer qui émane de cette association n'est donc bien qu'apparence. L'attention à leurs propos précis et à la signification dont ils sont porteurs montre que cette demande habitante relève de la logique mémorielle territoriale.

Au bilan donc : centralité, repère, mémoire. Nous avons là les trois termes de la définition du monument. Un monument, c'est ce qui fait centralité, repère et mémoire. En conséquence, la nature en tant que centralité, repère et mémoire, c'est la nature en tant que nouvelle monumentalité urbaine. Nous étions habitués à ce que la monumentalité urbaine soit minérale et située dans les centres-villes historiques ou nouveaux. Il faudra désormais se faire à l'idée que la monumentalité urbaine peut être également végétale et périurbaine.

■ Vide structurant

L'extension urbaine contemporaine fait émerger une interpénétration de la ville et de la nature, un rapport sensoriel des habitants à la nature, des centralités vertes ou bleues, des monumentalités naturelles, comme elle fait également émerger une cinquième réalité urbaine, tout aussi nouvelle et majeure : celle des vides structurants.

Qu'est-ce que cela signifie ? Eh bien que la présence de la nature dans la ville, que cette présence soit centrale ou périphérique, monumentale ou non monumentale, constitue également des espaces vides, c'est-à-dire des espaces non bâtis urbains. Et à partir du moment où ces espaces non bâtis se mettent à façonner et à orienter les espaces bâtis et les infrastructures autour d'eux, et ce, d'autant plus s'ils sont protégés, ils deviennent des vides structurants.

L'existence de vides structurants procède d'un renversement remarquable. Dans les villes-territoires contemporaines, les vides changent de statut. Ils ne sont plus les signes d'un inachèvement de la ville consécuteur à des erreurs de planification ou à un arrêt de l'urbanisation. Ils se manifestent au contraire comme des espaces qui ordonnent la ville tout

30. « On nous enlève notre phare ! », *Le Dauphiné Libéré*, rubrique « Le Grand Grenoble », 14 décembre 2005.

autant que les innombrables volumes du cadre bâti. Ils ne sont pas synonymes de néant, de rien, d'absence de quelque chose ou d'immatérialité. Ils sont une réalité irréfragable, une concrétude spatiale, une présence vivante. Les vides ne sont pas des restes. Ils ne sont pas seconds. Ils ne sont pas comme dans les villes d'hier des étendues marginales sans qualité et sans forme qui apparaissent après seulement que les pleins du bâti aient été érigés. Les vides constituent plutôt une composante première des territoires. Ils semblent devancer les pleins. Ils donnent une unité possible à la diversité des pleins.

Par les vides structurants – parce que les vides sont structurants –, le non-bâti devient source de composition urbaine³¹. Or, comme le non-bâti est constitué d'espaces naturels, les vides structurants contribuent de la sorte à instaurer la ville-nature contemporaine en ce qu'ils permettent à la nature d'exercer un rôle d'armature dans la conception des projets urbanistiques³².

Les forêts et les prairies urbaines, les collines et les zones humides urbaines, les campagnes et les fermes agricoles urbaines pourraient servir non seulement de lieux centraux de rencontre et de sociabilité pour les habitants, de terrains pour satisfaire leur demande de nature sensible, de monuments pour leur mémoire territoriale, mais également d'éléments propres à engager les villes-territoires sur la voie du développement durable dans sa dimension environnementale ou écologique³³.

En effet, la nature présente dans les villes territoires contemporaines sous la forme de vides structurants, c'est-à-dire de vastes zones naturelles insérées dans le tissu urbain et contribuant à son organisation et à son fonctionnement, peut être opportunément utilisée comme, entre autres, et la liste est loin d'être exhaustive : puits de carbone ou espace absorbant le carbone pour l'oxygénation et la purification de l'air ; régulateur thermique local permettant par l'humidification notamment une réduction des îlots de chaleur urbains³⁴ ; étendues pour l'écoulement, l'infiltration et l'épuration des eaux de pluies ; terrain de recyclage des déchets organiques se substituant aux décharges et aux centrales de combustion des ordures ; lieux d'exploitation de l'énergie naturelle non fossilisée (le solaire, l'éolien, le géothermique) ; zones agricoles urbaines de proximité induisant des circuits courts d'acheminement des produits agricoles et s'inscrivant dans le mouvement mondial et crucial de relocalisation de l'agriculture ; bref, toutes choses qui ne sont pas sans améliorer de manière notable le cadre de vie des habitants des villes.

Nous étions habitués aux pleins structurants, appelés équipements structurants dans le jargon technique de l'urbanisme. Il va falloir également se faire au concept et à la réalité des vides structurants.

31. Certu, *Composer avec la nature en ville*, Lyon, Éditions du Certu, coll. « Références », 2001.

32. Ann-Caroll Werquin, *Des villes vertes et bleues, de nouvelles infrastructures à planifier*, Paris La Défense, Éditions du PUCA, coll. « Recherches », 2007, n° 186.

33. Nathalie Blanc, « De l'écologie dans la ville », *Ethnologie française*, 2004, n° 34.

34. Emmanuel Boutefeu, « Végétaliser les villes pour atténuer les îlots de chaleur urbains », *Techni-Cités*, 2007, n° 129.

11

Une ville et son fleuve

Montréal vue/s de l'eau*

Michèle Dagenais

Aujourd'hui, l'eau est au cœur de la volonté de réconciliation de la ville et de la nature. À Montréal, ce désir s'exprime principalement en référence au Saint-Laurent. Les projets abondent qui visent à renouer avec le fleuve, donnant ainsi à entendre que les Montréalais en seraient désormais coupés. Sur quelles représentations du Saint-Laurent ces projets se fondent-ils ? Avec quel fleuve souhaite-t-on renouer ? Cet article examine comment les rapports entre la ville et le Saint-Laurent se sont transformés discursivement et matériellement en croisant certains des aménagements et des représentations dont ce dernier a été l'objet, depuis le moment où le fleuve est pensé comme « instrument » de développement de Montréal jusqu'aux préoccupations environnementales récentes.

* La recherche à l'origine de cet article a bénéficié du soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Je remercie Lucie K. Morisset de m'avoir invitée à participer au riche colloque sur « La ville comme objet et phénomène de représentation », où j'ai présenté une première version de cet article.

La Nature [...] toujours tenue pour une force extérieure et indépendante, devrait plutôt se définir comme le champ de notre imagination. Cela ne signifie pas qu'elle est enfin domestiquée, mais plus simplement que, dans chaque civilisation, la nature, c'est ce que la culture définit comme telle.

André Corboz¹

La nature est d'abord un phénomène de représentations. Elle est généralement perçue comme si elle était séparée de l'humain et extérieure à lui, suggère André Corboz en exergue. Au surplus, on y réfère le plus souvent au singulier, comme si la nature existait dans son unicité. Ainsi conçue, la nature occupe une place centrale dans les préoccupations actuelles et dans les schémas d'aménagement des villes. Restaurer la nature, la rétablir, se la réapproprier sont certains des termes par le biais desquels s'élaborent les représentations d'un monde urbain plus harmonieux à construire. Les entreprises se multiplient qui affirment vouloir réintroduire les éléments naturels au cœur d'une nouvelle urbanité. Les unes et les autres donnent parfois à penser que la nature serait pratiquement disparue des villes. Pourtant, les éléments naturels n'ont-ils pas toujours contribué à la vie urbaine ? Comment les villes pourraient-elles exister sans l'eau, sans l'air, sans la terre ? Même si ces éléments se présentent de manière transformée, voire dégradée, ne s'agit-il pas de nature² ? Que signifient alors les critiques selon lesquelles la nature serait disparue du monde urbain, à quelle nature se réfèrent-elles ? Et le désir de la rétablir, à quoi correspondrait-il ? À une forme de quête du paradis perdu ?

Aujourd'hui, l'eau est au cœur de cette volonté de réconciliation de la ville et de la nature. À Montréal, elle s'exprime principalement en référence au Saint-Laurent. Les projets abondent qui visent à renouer avec le fleuve, donnant ainsi à entendre que les Montréalais en seraient désormais coupés. Sur quelles représentations du Saint-Laurent ces projets se fondent-ils ? Autant les revendications écologistes que les discours politiques actuels s'appuient sur une rhétorique de la disparition du fleuve. Pour l'étayer, ils se réfèrent au passé, plus précisément à un passé mythique, au temps où les Montréalais auraient vécu en relation étroite et harmonieuse avec le Saint-Laurent. Même si l'avènement de l'industrialisation et le développement du territoire montréalais ont provoqué d'importants réaménagements au fil du temps, ces changements n'auraient pas transformé le Saint-Laurent, ni entamé la séparation entre le fleuve et les Montréalais. Jusqu'aux années 1940, la population aurait profité des nombreuses rives de l'île et des eaux encore limpides du Saint-Laurent pour se recréer. Survint alors le grand chamboulement provoqué par les aménagements brutaux et massifs de l'après-guerre qui, cette fois, auraient rompu les liens entre la ville et son fleuve.

1. André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », dans Lucie K. Morisset (dir.), *De la ville au patrimoine. Histoires de forme et de sens*. André Corboz. Textes choisis et assemblés par Lucie K. Morisset, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 88. [C'est l'auteur qui souligne.]
2. Pour une discussion stimulante et novatrice sur la présence de la nature en ville et les caractères de la nature urbaine, voir Jennifer Price, « Thirteen Ways of Seeing Nature in LA », dans William Deverell et Greg Hise (dir.), *Land of Sunshine: An Environmental History of Metropolitan Los Angeles*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2005, p. 220-244.



◀ *Le Saint-Laurent, à Montréal,*
William Henry
Bartlett (1809-1854),
1841.

Musée McCord, M16634

Depuis, on cherche donc à rétablir ces liens, à retrouver cette époque dorée où la population aurait vécu en symbiose avec le Saint-Laurent. Au regard de ses transformations au cours des siècles, force est de se demander avec quel fleuve on veut renouer.

Élément constitutif du processus de construction et de reconstruction de Montréal, le Saint-Laurent a nourri les grands mythes et les représentations par le biais desquels la ville s'est définie et redéfinie. De tout temps, il a concouru aux manières de penser la ville et de l'aménager. Les lignes suivantes examinent certaines des grandes représentations dont le Saint-Laurent a fait l'objet au cours des deux cents dernières années afin de mettre au jour les diverses manières dont ont été pensés le fleuve et ses rapports avec la ville et ses habitants. Nous verrons que, avec le temps, celui-ci n'est pas disparu du paysage montréalais. De fait, les changements survenus ont plutôt conduit à la production d'un « nouveau » Saint-Laurent, tout comme à de nouvelles relations entre ville et fleuve. Bref, autant la ville que le fleuve se sont transformés, de même que les agencements entre les deux ont été redessinés. Pour saisir ces dynamiques, il importe de concevoir l'histoire de Montréal comme étant non pas extérieure à la nature, mais bien comme résultant de relations étroites avec celle-ci. Plus qu'un espace de culture, la ville représente un espace hybride, produit de processus à la fois naturels et sociaux³.

3. Sur le caractère hybride et changeant des villes, voir Erik Swyngedouw et Maria Kaika, « The Environment of the City... or the Urbanization of Nature », dans Gary Bridge et Sophie Watson (dir.), *A Companion to the City*, Oxford, Blackwell Publishing, 2003, p. 567-580. La perception de ce qui relève de la nature et de la ville découle aussi des frontières établies entre les deux et de leur localisation respective. En d'autres termes, la définition des composantes participant à la vie sociale est aussi fonction des cadres spatiaux dans lesquels on les situe. (Sarah Hill, « Rebuts ici, recyclés là-bas : les matériaux usagés à travers les frontières de l'Amérique du Nord », dans Borasi Giovanna et Mirko Zardini (dir.), *Actions : comment s'appropriier la ville*, Montréal, Centre canadien d'architecture, 2008, p. 172-173.)

Pour illustrer ces processus, j'ai choisi de retenir trois représentations du Saint-Laurent. La première, bien connue, le définit comme l'instrument de la prospérité économique de Montréal et s'élabore dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La deuxième, celle du fleuve malade, prend forme vers le milieu du XX^e siècle à la suite d'une période d'aménagements intenses. La troisième, qui fait du Saint-Laurent un terrain de jeux, naît dans la foulée du désir de sa réappropriation par la population. Dans chacun des cas, nous verrons comment ont été établies et définies les frontières entre le fleuve et la ville ainsi que les processus socioculturels qui les ont structurés.

■ Le Saint-Laurent : instrument de la prospérité

La représentation du Saint-Laurent comme un instrument essentiel pour bâtir Montréal et assurer sa prospérité est constitutive de l'histoire de la ville. Montréal est née de l'eau, plus précisément des usages qui en ont été faits pour en tirer parti. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle toutefois, les discours et les projets destinés à transformer le fleuve et à l'aménager demeurent emphatiques. Si le majestueux Saint-Laurent est célébré et son importance soulignée, les moyens concrets pour y parvenir, sur le plan politique autant que technique, ne sont pas réunis. C'est à partir des années 1840 que s'amorcent véritablement les projets et les travaux d'aménagement du fleuve, en amont comme en aval de Montréal. L'objectif : trouver les moyens de favoriser la circulation toujours plus rapide des capitaux pour en tirer les meilleurs rendements possibles, d'exploiter le pouvoir de l'eau des rapides de Lachine et d'établir le grand port de l'Amérique du Nord sur l'Atlantique.

Les discours solennels d'hier cèdent la place à une vision fonctionnelle de l'eau⁴, construite à partir des calculs des ingénieurs et des *river barons* de cette période. La transformation du fleuve s'appuie sur un corpus de données empiriques qui servent à la fois à le concevoir et à justifier ses réaménagements. Débit et niveau de l'eau, déclivité, courants, mouvements des glaces, profondeur et largeur sont minutieusement colligés dans les rapports annuels des dirigeants de la Commission du Havre, responsable des aménagements dans le port. En favorisant une connaissance objective du Saint-Laurent, ces données produites en nombre toujours croissant servent d'arguments destinés à convaincre de la nécessité de procéder à d'ambitieux travaux.

À cette époque, l'optimisme est grand et les élites intéressées par les aménagements du fleuve sont convaincues de la nécessité et de la possibilité de corriger ses « défauts » pour profiter de ses « mérites », comme l'exprime si bien le géographe Raoul Blanchard⁵. Plus que les obstacles

4. Sur le développement d'une vision plus technique et bureaucratique de l'eau bien de son temps, voir Linda Nash, « The Changing Experience of Nature: Historical Encounters with a Northwest River », *The Journal of American History*, 2000, vol. 86, n° 4, p. 1600-1629.
5. Raoul Blanchard, *L'Ouest du Canada français : Montréal et sa région*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1953, p. 241.

naturels, ce sont les limites techniques de l'homme qu'il s'agit de dépasser, laisse entendre le président de la Commission du Havre, John Young : « *Nature has been lavished to Canada, and all that is now wanted is for art to aid what nature has given, in adapting our rivers, harbors, and canals, so as to create every facility and to perfect the navigation in every possible way*⁶. »

En amont de Montréal, les impétueux rapides de Lachine représentent la principale difficulté. À peine le premier canal destiné à les discipliner est-il inauguré en 1825 qu'il fait aussitôt l'objet de critiques car il n'est plus assez profond. Suivent deux autres séries de travaux à partir des années 1840, afin d'élargir et d'approfondir la voie et ainsi de permettre la circulation des navires à fort tirant d'eau. Tantôt en provenance de l'amont et chargés de bois et de céréales, tantôt de l'aval leur cale pleine de produits manufacturés, les bateaux qui naviguent dans les eaux du canal s'insèrent dans des réseaux commerciaux toujours plus complexes et vastes. Dans la foulée, le débit résultant de la dénivellation des eaux entre les écluses est converti en énergie hydraulique, destinée à alimenter les entreprises de la révolution industrielle naissante⁷.

En aval de Montréal, des obstacles se dressent aussi. Le parcours sinueux du Saint-Laurent et plus encore les hauts fonds du lac Saint-Pierre, à la hauteur de Trois-Rivières, gênent la montée et la descente des navires. À coup d'opérations répétées de dragage, un chenal est aménagé, dont la profondeur, la longueur et la largeur augmentent dès lors à intervalles réguliers. Prémonitoires, ces propos de l'historien William Henry Atherton au début du xx^e siècle rendent bien compte de la volonté incessante d'accroître les capacités de la voie fluviale : « *This deepening of the channel accompanied and caused a vast expansion of the shipping of the city, made more important by the establishment of steam navigation. The commerce of Montreal in the future will always be in direct proportion to the future depth of the channel*⁸. »

Situé à la jonction de la voie navigable du Saint-Laurent et du canal de Lachine, le port de Montréal confirme son rôle de lieu de transbordement des marchandises, établi à la fin du xviii^e siècle. À partir des années 1840, le port se transforme au rythme des ambitions et des moyens financiers des grands commerçants toujours avides de s'enrichir davantage. Ici, les progrès se mesurent à l'aune des mètres puis des kilomètres de quais. Ils se comptent aussi en nombre de navires qui accostent et par la croissance de la valeur des exportations et des importations qui transitent par le port⁹. Pour sa fonction de transbordement des marchandises, on dote le port de hangars puis de silos pour entreposer le grain. S'y greffent les voies des chemins de fer qui, adjacentes aux quais, permettent d'accélérer le transfert des marchandises d'un mode de transport à l'autre.

6. John Young, *Remarks on the Montreal Harbor and the Lachine Canal*, Montréal, Witness Printing House, 1875, p. 9.

7. Pour une vision d'ensemble de ces aménagements, voir Jean-Claude Robert, *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art global et Libre Expression, 1994.

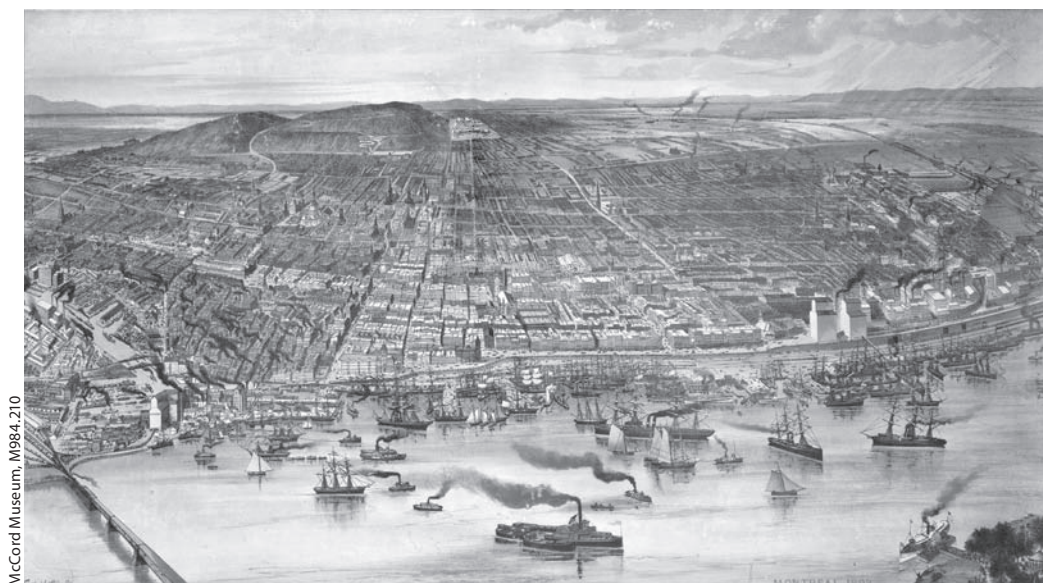
8. William Henry Atherton, *Montreal 1535-1914*, Montréal, Clarke, 1914, p. 570.

9. Pierre Brouillard, *Le développement du port de Montréal 1850-1896*, mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 1976, p. 41 et 50-55.

«La conquête finale du Saint-Laurent», pour reprendre les termes de l'historien Stephen Leacock¹⁰, consiste à protéger la ville des inondations saisonnières. Elle se traduit par une nouvelle série de travaux à partir de la fin des années 1890, entrepris à la faveur d'une période de boom économique. D'immenses digues sont construites, destinées à mettre les installations portuaires à l'abri du courant du fleuve et à repousser les glaces vers le large. Leur érection va nécessiter de formidables travaux de remblayage. Dans la foulée, la surface du port s'accroît considérablement et celui-ci s'avance toujours davantage dans le fleuve. De la pointe Saint-Charles, à l'ouest du pont Victoria, à Pointe-aux-Trembles, à la frontière est de Montréal, les berges sont désormais occupées par les installations portuaires.

La première grande période d'aménagement du Saint-Laurent s'achève au début du xx^e siècle. Elle aura eu pour effet d'intégrer la section du fleuve face à la ville dans une immense infrastructure de transport. Le Saint-Laurent est devenu un chantier où le travail d'entretien et de nettoyage du chenal et des canaux connaît peu de répit. Marées, fonte des glaces, courants chargés de matières et de sédiments nécessitent le dragage des fonds et la construction de barrages pour régulariser le débit des affluents secondaires, prévenir les crues, éviter les embâcles¹¹.

Estampe, Montréal,
1892, Anonyme.

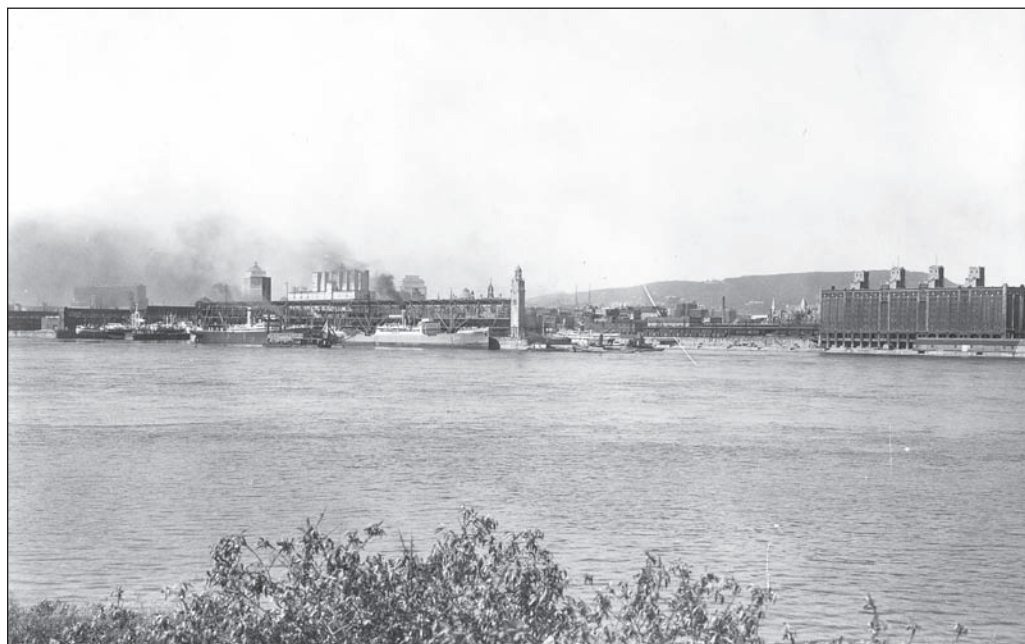


McCord Museum, M984.210

10. Expression employée par l'auteur en référence aux travaux effectués contre les glaces dans son ouvrage de 1943, *Montreal. Seaport and City*, New York, Doubleday, p. 208.
11. À propos du chenal, voir les explications fournies par Pierre Camu, *Le Saint-Laurent et les Grands Lacs au temps de la vapeur, 1850-1950*, Montréal, Hurtubise HMH, 2005, p. 44-45; à propos du canal, lire Yvon Desloges et Alain Gelly, *Le canal de Lachine. Du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain, 1860-1950*, Québec, Septentrion, 2002, p. 58-59.

Ainsi, malgré toutes les opérations mathématiques et techniques destinées à faire du fleuve l'instrument de la prospérité, la maîtrise du Saint-Laurent n'est jamais acquise. Si les efforts entrepris pour « l'aménager et l'assouplir » l'ont certes transformé, le fleuve ne requiert pas moins des travaux d'entretien constants ; mais, plutôt que d'être considérés comme des obstacles qui nuisent à la croissance de Montréal, ceux-ci sont présentés comme des défis. Ils deviennent l'aune en fonction de laquelle se mesurent le chemin parcouru dans la croissance de l'économie de Montréal et la progression de cette ville au rang de métropole. Tous les ouvrages sur Montréal ne manquent pas de présenter les détails des travaux entourant ce chantier permanent, ce qui sert à mesurer le progrès parcouru, à illustrer le dynamisme de la ville et l'étendue de ses horizons¹².

*Vue aérienne du port,
Montréal, QC, vers
1930, Fairchild Aerial
Surveys Co. Ltd.*



Musée McCord, MP-0000.25.212

■ Le fleuve malade

Le milieu du xx^e siècle amorce la reprise de grands travaux sur le Saint-Laurent. Si le fleuve paraît encore constituer l'une des voies obligées de la croissance économique, l'issue de cette nouvelle phase d'aménagement est plus incertaine. Elle repose sur une redéfinition des rapports entre la ville et le fleuve dans une période où l'économie montréalaise est frappée de plein fouet par la désindustrialisation. Cette seconde phase de domestication du Saint-Laurent, presque cent ans après la première, le transforme résolument en un chenal voué à la navigation.

12. Aux ouvrages de Raoul Blanchard et de Stephen Leacock déjà cités ajoutons l'étude de Raymond Tanghe, *Géographie humaine de Montréal*, Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1928.

Au cours des années 1950, les gouvernements canadien et américain conviennent d'entreprendre la construction d'une voie maritime pour accommoder les navires aux tonnages croissants, entre les Grands Lacs et l'Atlantique. La nouvelle voie sera principalement formée par une succession de chenaux. Des écluses sont aussi aménagées pour permettre de traverser les importantes dénivellations du Saint-Laurent. Cependant, la situation se complique à la hauteur de Montréal, au niveau du bassin de La Prairie qui englobe les rapides de Lachine et ceux de Sainte-Marie. Le problème de leur contournement se pose à nouveau. Si, au début du XIX^e siècle, la solution avait consisté à construire un canal sur la rive nord du fleuve, cette fois le côté sud, beaucoup moins développé et urbanisé, est privilégié. Estimée plus simple, la construction d'un canal de navigation à cet endroit s'avère, en outre, moins coûteuse. Son aménagement exige de creuser le lit du fleuve d'environ cinq pieds (environ 1,5 mètre) pour atteindre la profondeur requise, ce qui fait baisser le niveau de l'eau dans le port.

La nouvelle voie maritime vient bouleverser le rôle du port de Montréal. Il perd sa fonction séculaire de lieu de transbordement à l'origine de sa félicité et, du même coup, sa place de carrefour des deux mondes pour devenir une escale dans les grands mouvements du commerce transcontinental. Dès lors, les bateaux passent outre, puisque le chenal permet de le contourner. Discuté depuis des décennies, le projet avait toujours suscité de la méfiance de la part des élites économiques montréalaises. Avec l'ouverture de la voie maritime, leurs craintes se trouvent confirmées. L'importance du port recule de manière sensible.

D'une ampleur inégalée en comparaison des travaux entrepris au XIX^e siècle, cette nouvelle phase de transformations du Saint-Laurent requiert des interventions constantes, elles aussi sans précédent. Le lit du fleuve est désormais dragué en permanence. L'opération se répercute sur ses courants dont le débit est modifié en divers endroits¹³. Il s'ensuit la formation de digues sous-marines ou de chenaux de part et d'autre de la voie maritime. S'y ajoutent les retombées de l'entretien d'un canal et d'une centrale hydroélectrique en amont de Montréal, à l'embouchure du lac Saint-Louis¹⁴. Le maintien du lit du canal suppose, lui aussi, un travail de dragage constant. La glaise ainsi déplacée s'écoule vers le lac et en recouvre le fond, de même que celui du fleuve. Dès le tout début, la nouvelle voie maritime engendre donc son lot de problèmes dans un contexte où, de surcroît, la qualité des eaux ceinturant l'île devient une source de préoccupation croissante.

13. Éditeur officiel du Québec, *La problématique des eaux de l'archipel de Montréal / Archipel. Projet d'aménagement des eaux de l'Archipel de Montréal*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980, p. 16. L'écoulement des eaux est aussi affecté par la disparition des rapides en divers endroits. (Voir Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, *La faune et son habitat. Problématique, synthèse des études et éléments de solution*, Montréal, MLCP, Service Archipel, 1984, p. 8-12.)

14. Voir l'étude récente de Louis-Raphaël Pelletier qui examine l'histoire de ces installations et leurs retombées sur le plan environnemental : « The Heavy Industrialization of Landscapes in the Beauharnois County and the Destruction of Montreal's Rural Hinterland », dans Stéphane Castonguay et Michèle Dagenais (dir.), *Metropolitan Natures. Environmental Histories of Montreal*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press [à paraître].

Avant même la fin des travaux, à partir du milieu des années 1950, on commence à s'inquiéter des signes de plus en plus manifestes de la pollution du fleuve et des autres cours d'eau de la région montréalaise : « Montréal est entourée d'eaux sales et polluées » titre le quotidien montréalais *Le Petit Journal*, dans son édition de septembre 1954. À la même époque, la nouvelle Fédération des associations de chasse et de pêche met sur pied une Ligue anti-pollution, qui entreprend « Une campagne pour obtenir la purification des eaux alentour de Montréal [...] particulièrement celles du Saint-Laurent¹⁵ ». La Ligue pilote d'importantes enquêtes de terrain sur l'état des cours d'eau dans la région¹⁶. Leurs résultats ouvrent une première brèche dans les discours qui avaient eu tendance jusque-là à célébrer les prouesses technologiques déployées pour procéder à la seconde domestication du fleuve. Ils révèlent que les cours d'eau ceinturant Montréal sont de plus en plus saturés, de travaux comme de déchets de toutes sortes. Déjà problématique, leur qualité s'appauvrit avec l'intensification du développement économique et urbain. Ces enquêtes jouent un rôle de premier plan dans la transformation de la représentation du fleuve et du rapport à l'eau dans la région montréalaise. Aux termes employés pour décrire la performance du Saint-Laurent succède ainsi un nouveau lexique qui met au jour les maux qui l'assaillent.

Les retombées des travaux d'adaptation du fleuve aux nouveaux impératifs économiques, en aval de Montréal, confirment les inquiétudes de la Fédération. Dans le couloir fluvial, comme on désigne de plus en plus la section du Saint-Laurent comprise entre le bassin de La Prairie et le lac Saint-Pierre, les opérations d'agrandissement et d'approfondissement du chenal se poursuivent¹⁷. À partir de 1962, celui-ci demeure ouvert à la navigation durant l'hiver jusqu'à Montréal, grâce à l'usage systématique de brise-glaces. Tout comme le long de la voie maritime, l'existence du chenal a des répercussions sur la distribution des vitesses du courant. Le débit y étant plus élevé qu'à proximité du littoral, la capacité de dilution des effluents et des tributaires qui se déversent dans le fleuve en est donc réduite¹⁸, ce qui contribue à l'augmentation de la pollution des berges.

Les rives du Saint-Laurent elles-mêmes font l'objet d'un intense processus d'urbanisation, comme suite au développement de banlieues le long des nombreuses berges de la région montréalaise. Leur attrait est tel

15. Ligue anti-pollution, « L'eau, la forêt et la faune », *Nouvelles de la Fédération – News*, Montréal, Fédération des associations de chasse et de pêche, janvier-mars 1954, p. 1.
16. Lucien Piché, *Rapport sur la pollution de la rivière Ottawa et de ses principaux tributaires entre Ottawa-Hull et l'île de Montréal en 1954*, Montréal, Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec / Association de la province de Québec pour la protection du poisson et du gibier inc., 1954; Claude Allard, *Étude de la pollution des cours d'eau de la province de Québec*, Montréal, Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec, 1955, p. 8.
17. Jean-Claude Lasserre, *Le fleuve Saint-Laurent, grande porte de l'Amérique*, Montréal, Hurtubise HMH, 1980, p. 424.
18. Éditeur officiel du Québec, *Rapport principal du Comité d'étude sur le Saint-Laurent*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 44. Les cartes des pages 34 et 45 du rapport illustrent cette dynamique. Sur les retombées de la voie maritime en aval de Montréal, voir aussi Rodolphe De Koninck, *Les Cent-Îles du Lac Saint-Pierre. Retour aux sources et nouveaux enjeux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 109-110.

qu'il conduit aussi au phénomène d'empiètement, c'est-à-dire au remblayage des zones littorales du fleuve et de ses tributaires. Si cette pratique n'est pas propre à Montréal¹⁹, elle s'y déploie à grande échelle dans un contexte où la pression du développement et la spéculation foncière sont particulièrement vives. Ainsi les gouvernements s'y emploient afin d'aménager des routes et des autoroutes ou de canaliser des tronçons du fleuve. Des promoteurs immobiliers et des propriétaires riverains empiètent aussi sur les cours d'eau, trouvant là le moyen d'élargir leur propriété privée à peu de frais²⁰. Des millions de mètres cubes de terre de remplissage sont également déversés dans le Saint-Laurent pour créer ou élargir des îles, comme celles de l'exposition universelle de 1967 ou des Sœurs en amont du pont Champlain. Et c'est sans compter les opérations de remblayage de chenaux séparant des groupes d'îles, comme celles de Boucherville. Acquisées par des promoteurs immobiliers, certains de leurs chenaux sont remblayés de manière à en agrandir les surfaces²¹.

Au début des années 1970, les critiques à l'égard du développement effréné de la région montréalaise se multiplient. Faisant écho aux études antérieures de la Fédération des associations de chasse et de pêche, elles concourent à l'élaboration d'une nouvelle représentation du fleuve. De plus en plus présenté à travers les assauts dont il est la proie, le Saint-Laurent paraît vulnérable. Les relevés des sources de sa pollution sont accablants, qu'elles proviennent des réseaux d'égouts des municipalités de la région, du déversement des déchets dans le fleuve ou encore du processus d'artificialisation des rives²². La mise au jour de toutes ces souillures et des signes de la dégradation de la qualité des eaux du Saint-Laurent alimente la critique croissante à l'égard du mode de développement et de gestion du territoire dans l'après-guerre. Le sentiment d'amertume est d'autant plus renforcé que l'économie montréalaise est frappée par le processus de désindustrialisation et reléguée au deuxième rang à l'échelle canadienne.

C'est dans ce contexte que le fleuve Saint-Laurent est déclaré malade : c'est « un fleuve malade que les Montréalais doivent guérir », titre *La Presse* au début des années 1970²³. « Des îles entières et des milles de

19. Voir le cas assez spectaculaire du comblement des marais dans le secteur des battures de Beauport, à Québec : Matthew Hatvany, « L'expansion urbaine », dans Serge Courville et Robert Garon (dir.), *Québec, ville et capitale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 266-269.
20. Éditeur officiel du Québec, *Rapport principal du Comité d'étude sur le Saint-Laurent*, op. cit., p. 145; Office de planification et de développement du Québec, *L'eau dans l'aménagement et le développement du territoire de la région de Montréal*, Québec, Office de planification et de développement du Québec, 1979, p. 44 et 47.
21. Jean-Claude Lasserre, *Le fleuve Saint-Laurent, grande porte de l'Amérique*, op. cit. p. 649-650. Voir aussi les articles de journaux suivants : Gilles Provost, « Le fleuve a été rétréci de 50 % ici et là par le remplissage », *Le Devoir*, 29 avril 1975, dans *Un fleuve, un parc. Dossier de presse. Volume 2. Juin 1971 – août 1977*, p. 231 ; « Le 13^e Congrès de l'AQTE Le St-Laurent... Notre fleuve », *La Revue municipale*, 6 juin 1975, dans *ibid.*, p. 235-236 ; « Le cancer des eaux », *Québec Science*, septembre 1975, dans *ibid.*, p. 261.
22. Tony Le Sauter, *Rapport sur la qualité des eaux du lac Saint-Louis*, Régie des eaux du Québec; Conseil des sciences du Canada, 1972, « ...Mais tous étaient frappés » : analyse de certaines inquiétudes pour l'environnement et dangers de pollution de la nature canadienne, Ottawa, Le Conseil, 1966.
23. Titre d'un article de Jean-Pierre Bonhomme, *La Presse*, 19 août 1975, dans *Un fleuve, un parc. Dossier de presse. Volume 2. Juin 1971 – août 1977*, p. 250.

rivages ont été détruits par ce qu'on appelle la civilisation », déclare un des pionniers du mouvement environnementaliste naissant²⁴. Une vaste campagne de sensibilisation, surnommée *Un fleuve, un parc*, est alors lancée. Elle mène à son tour à une série d'enquêtes dans la région qui révèlent, exemples à l'appui, les assauts dont le fleuve et ses rives ont été la proie²⁵. Destruction des milieux naturels, de la faune et de la flore, dégradation de l'eau, artificialisation des rives et accaparement des berges « pour le bénéfice de quelques privilégiés » : le portrait est accablant. La campagne *Un fleuve, un parc* utilise les résultats de ses enquêtes pour diffuser des informations chocs sur le Saint-Laurent, et parfois même des déclarations catastrophistes, dans un flot continu de communiqués de presse et d'entrevues. On espère sensibiliser l'opinion publique et, par elle, les pouvoirs publics afin qu'ils apportent de sérieux correctifs à la situation.

C'est donc par le relevé des « cancers²⁶ » qui assaillent les cours d'eau, des matières déversées et des signes de leur dégradation écologique que s'élabore la représentation du fleuve malade. Dragage, empiètement, remplissage, déversement : un nouveau vocabulaire émerge pour définir le fleuve. Le majestueux Saint-Laurent est devenu tronçon fluvial. Maux et mots le redessinent à nouveau, tout comme le rapport des populations à celui-ci.

Les discours critiques sur les aménagements et la pollution de même que les réalités résultant des travaux contribuent à construire l'idée que Montréal a tourné le dos au Saint-Laurent, et que les Montréalais sont coupés de l'eau et du fleuve. Le recours à la notion de pollution joue un rôle fondamental à cet égard, et ce terme est utilisé pour dépeindre le fleuve comme un cours d'eau sale et rebutant, souillé et malade. L'objectif de le protéger se double du projet tout aussi crucial de rétablir les liens avec le Saint-Laurent. Les campagnes des années 1970 vont abondamment relayer l'idée de démocratiser l'accès à la nature, de permettre à la population de renouer avec le fleuve. Ce faisant, elles contribuent aussi à créer le mythe d'un fleuve qui aurait jadis été voué à la récréation²⁷. En partie

24. Tony Le Sauteur, « Un parc de plein-air sur le St-Laurent, de Montréal à Sorel, en passant par 110 îles », *Le Soleil*, 27 octobre 1971, dans *Un fleuve, un parc. Dossier de presse. Volume 1. Juin 1971 – août 1977*, p. 27.

25. Cette campagne est lancée en 1971 par Tony Le Sauteur, alors président de la Fédération québécoise de la faune et biologiste à l'emploi du gouvernement provincial. Pour le détail des objectifs et du déroulement de cette campagne, voir *Un fleuve, un parc. Volume 1. Les grandes lignes du projet*, Fédération québécoise de la faune, s.d. Tous les articles reliés à cette campagne ont été réunis dans les deux volumes qui couvrent la période allant de juin 1971 à août 1977. Sauf mention contraire, les articles cités dans les notes qui précèdent ou qui suivent proviennent de ces volumes.

26. Terme employé par le ministère des Ressources naturelles en parlant des pratiques d'envahissement du fleuve par les riverains dans les années 1970. (André Delisle, « Le cancer des eaux », *Québec Science*, septembre 1975, dans *Un fleuve, un parc. Dossier de presse. Volume 2, Juin 1971 – août 1977*, p. 261.)

27. C'est ce qui ressort de certains articles réunis dans le dossier de presse sur la campagne « Un fleuve, un parc ». Voir notamment Jean-Pierre Bonhomme, « Un fleuve malade », 1975; et Tony Le Sauteur, « En pleine ville. Des paradis perdus », *Plein Air*, avril 1974, p. 204-206; de même que le dossier de *Québec Science* sur le projet, publié en septembre 1975.

forgé en réaction à l'urbanisation intensive des rives dans la région montréalaise, le mythe est aussi porté par le mouvement de retour à la nature propre aux années 1960-1970.

La vision élitiste du Saint-Laurent fait donc place à une vision plus sociale qui, par le recours à la métaphore du fleuve malade, traduit la critique des modèles de développement économique et des schémas d'aménagement des récentes décennies. Cette représentation du fleuve malade sert aussi à nourrir les conceptions de ce que la ville devrait être, servant alors d'appui pour réclamer un autre mode de gestion du territoire et une nouvelle relation entre Montréal et ses cours d'eau.

■ Faire du fleuve un terrain de jeux

La dégradation des cours d'eau autour de Montréal, mais aussi ailleurs au Québec, va favoriser la mise sur pied de grandes enquêtes gouvernementales qui choisissent de considérer d'emblée le « réseau hydrographique des Grands Lacs, du Saint-Laurent, de son estuaire et de son golfe ». Ainsi se développe une autre manière de concevoir le fleuve dans la région montréalaise, comme partie intégrante du bassin hydrographique. La nouvelle notion est aussi adoptée comme échelle d'étude de la pollution des eaux²⁸. Les rapports produits dans ce contexte attestent de l'existence d'un fleuve rongé par le mal et rogné par les multiples interventions dont il est l'objet. Les données abondent qui tracent les contours de sa dégradation écologique, dressent de sombres bilans de sa santé et proposent des solutions pour le dépolluer et y rétablir flore et faune. Si certaines pistes de solutions se dessinent, force est de constater que le problème de la pollution est complexe, les intérêts en jeu sont nombreux, tout comme les conflits de juridiction entre les divers niveaux de gouvernement. À la fin des années 1970, le gouvernement du Québec adopte un *Programme d'assainissement des eaux du Québec*²⁹. Il servira à encadrer le processus de dépollution en réglementant les modalités qui entourent le rejet des eaux usées municipales et industrielles dans les cours d'eau³⁰.

C'est dans cet esprit qu'en 1980 le gouvernement du Québec confie à une équipe de scientifiques et de planificateurs la tâche d'élaborer un plan d'aménagement pour la région montréalaise qui permette de résoudre le problème de la gestion des eaux, en considérant ensemble les questions

28. Éditeur officiel du Québec, *Rapport principal du Comité d'étude sur le Saint-Laurent*, op. cit., p. 16. L'enquête du Comité est menée en collaboration avec des universités, des entreprises privées et divers ministères. Voir aussi Rose-Anne Giroux, « L'assainissement du Saint-Laurent sera étudié par Ottawa et Québec », *La Presse*, 16 mai 1972, dans *Un fleuve, un parc. Dossier de presse. Volume 1. Juin 1971 – août 1977*, p. 96.

29. Voir le document sur [<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/sys-image/global/global4.htm>], consulté le 20 juin 2009.

30. À Montréal, cela conduit à l'établissement d'une centrale de traitement des eaux usées pour l'ensemble de l'île. Située à la pointe nord-est de l'île, à Rivière-des-Prairies, elle entre en fonction en 1985. Le site de la station d'épuration des eaux usées de Montréal contient une carte qui permet de localiser le déploiement du réseau sur l'île de Montréal. Il contient plusieurs dossiers expliquant le fonctionnement du réseau et de la station. ([<http://services.ville.montreal.qc.ca/station/fr/accustaf.html>], consulté le 12 juillet 2009.)

de pollution, de l'accès à l'eau, ainsi que des inondations. Le projet, baptisé *Archipel*, inaugure un vaste chantier fait d'enquêtes de terrain et de scénarios de développement qui situent désormais le fleuve à cette échelle. Au fil des cinq ou six ans du projet, ses promoteurs vont tenter de convaincre les autorités politiques et la population de la pertinence d'adopter la notion d'archipel comme nouvelle échelle pour considérer les problèmes d'aménagement de Montréal. Plutôt que le territoire, c'est donc le bassin hydrographique qui est appelé à servir de référentiel de base pour concevoir le développement de la région³¹.

Pour tout un ensemble de raisons, à la fois politiques et économiques, ce projet n'aboutira pas. Il est abandonné au milieu des années 1980 dans un contexte marqué de surcroît par la crise des finances publiques et la remise en question concomitante des grands schémas aménagistes. *Archipel* lègue néanmoins en héritage une vision de Montréal et de ses rapports à l'eau fondée sur l'idée de restaurer les interactions entre populations et milieux hydriques. Pour justifier cela, ses auteurs vont opérer un détour par l'histoire. Ils vont chercher à montrer combien les développements récents ont conduit à distancier les Montréalais de l'eau. Il s'agit d'une situation déplorable, à plus forte raison dans le contexte de Montréal où cette ressource a joué un rôle historique fondamental.

L'eau, rappellent les responsables d'*Archipel*, est à l'origine même de Montréal, de son existence, comme de sa félicité. Pendant une longue partie de leur histoire, les Montréalais auraient vécu en « symbiose » avec l'eau. Mais, à partir des années 1950, « la relation allait graduellement se briser sous l'impulsion de facteurs résultant de la croissance économique et urbaine³² ». « Avant cette époque, poursuivent les auteurs du projet, les rives de l'archipel étaient un endroit de villégiature privilégié par la population. Les plages y étaient nombreuses. Les constructions typiques qui y étaient érigées étaient des chalets souvent construits sur pilotis. »

Les auteurs appliquent cette vision enchantée du passé au bilan qu'ils tracent de la qualité des eaux montréalaises. La dégradation survenue leur paraît récente et d'autant plus regrettable que la région « baigne littéralement dans l'eau, et que ses sources d'approvisionnement apparaissent illimitées³³ ». « [J]usqu'au début des années 1950, soutiennent-ils, le développement de la région montréalaise s'adaptait aux contraintes de l'eau. Depuis cette époque, la relation s'est inversée. C'est à l'ensemble de l'archipel et de ses plans d'eau qu'on a demandé de s'adapter aux exigences

31. Pour un aperçu d'ensemble du projet, voir Jean Décarie et Gilles Boileau, « Le projet Archipel: une réflexion et une discussion géographique », *Cahiers de géographie du Québec*, 1983, vol. 27, n° 71, p. 323-340; pour une vision plus critique d'Archipel, voir Olivier Soubeyran, « L'évolution de la planification environnementale en matière de loisirs touristiques à Montréal: vers un aménagement intégré de "l'espace bleu"? », dans Pierre George (dir), *La géographie du Canada*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1986, p. 199-214.

32. Ministère des Affaires municipales et Secrétariat Archipel, *Projet Archipel. Rapport de faisabilité. Volume 1. Origine et évolution du projet*, Québec, MAM et Secrétariat Archipel, 1986, p. 44.

33. *Ibid.*, p. 44-45.

de la croissance³⁴. » Encore ici, leur analyse fait fi de l'état réel des cours d'eau qui ceinturent Montréal. Elle est cependant bien utile pour conclure péremptoirement : « Au lieu de vivre avec l'eau, les Montréalais se sont mis à l'ignorer. » Dans les circonstances, il devient impératif de changer la donne.



Musée McCord. MP-1985.47.1

▲
Vue aérienne du port
de Montréal, QC, vers
1945, Anonyme –
Anonymous.

La représentation idyllique de la relation de la population aux rives, contenue dans les documents produits par le projet *Archipel*, n'est pas sans évoquer celle, légèrement antérieure, des militants autour du projet *Un fleuve, un parc*. Elle idéalise le rapport passé de la population montréalaise au Saint-Laurent, en ne considérant pas les contraintes ayant existé antérieurement, ni les diverses installations aménagées depuis le début du XIX^e siècle pour tirer profit de l'eau. Bien entendu, l'intention n'est pas de documenter le passé, mais de construire des représentations du rapport à l'eau utiles pour promou-

voir de nouveaux schémas de développement du bassin hydrographique entourant Montréal. Quels en sont les objectifs ? Quelles visions de l'eau et de la relation de la ville à l'eau sont recherchées ?

La volonté de favoriser le rapport à l'eau passe désormais par le corps, disent les auteurs dont l'objectif consiste à « développer au maximum l'accès physique » à celle-ci³⁵. Ce sont les usages directs de l'eau, affirment-ils, « qui concrétisent la relation des Montréalais avec les eaux de leurs milieux ». C'est pourquoi il importe de retrouver les conditions qui permettent de vivre ce rapport, de rétablir « le droit d'accès à l'eau³⁶ ». Sur quelles bases cette notion de droit se fonde-t-elle ? Rien dans les propos des promoteurs d'*Archipel* ne l'étaie, sinon le passé ou plus précisément la référence à un passé idéalisé : « Au début de la colonisation, l'eau servait déjà à de multiples usages qui ne se limitaient pas encore les uns les autres. » Ce sont les développements survenus en cours de route, pour développer la navigation commerciale et l'activité économique, notamment, qui ont changé la donne³⁷.

Bien entendu, convient-on, il n'est pas question de rétablir le passé et de revenir en arrière, ni souhaitable de le faire. Mais il importe d'apporter des correctifs à la situation, « si l'on veut redonner à la population montréalaise la jouissance qu'elle pouvait autrefois retirer des divers plans

34. *Ibid.*, p. 50.

35. Jean Décarie et Gilles Boileau, « Le projet Archipel : une réflexion et une discussion géographique », *op. cit.*, p. 330.

36. Éditeur officiel du Québec, *La problématique des eaux...*, *op. cit.*, p. 15-16.

37. *Ibid.*, p. 23.

d'eau³⁸ ». Pour cela, il faut rétablir la qualité du milieu, car les « détériorations [des ressources] influencent aussi bien la qualité des ressources en tant que telles, que la qualité de vie des citoyens qui comptent sur ces dernières pour leurs activités³⁹ ». Quels usages sont susceptibles d'actualiser cette relation sinon les usages récréatifs ? Il est frappant de constater que cette dimension, présentée comme un en-soi, n'est jamais questionnée dans les documents produits par le projet *Archipel*. C'est pourtant le leitmotiv utilisé pour évoquer la « sous-utilisation de plusieurs des potentialités du milieu⁴⁰ ».

L'objectif de renouer avec l'eau à des fins récréatives n'est pas uniquement défendu par *Archipel*. Porté par différents groupes depuis la campagne *Un fleuve, un parc*, ce projet va conduire à l'aménagement de nombreux sites destinés à ouvrir des fenêtres sur le fleuve tels le Vieux-Port de Montréal, la réhabilitation des berges du canal Lachine et l'aménagement de parcs riverains tout autour de l'île⁴¹. Désormais, le désir de réconcilier eau et vie urbaine occupe une place centrale dans les discours publics sur Montréal. Depuis 2007, cette question constitue l'un des volets clés des politiques municipales. Elle s'incarne dans le « Réseau bleu », un terme qui, comme l'indique le site Internet de la Ville de Montréal, désigne à la fois un territoire, un plan d'aménagement et une série d'installations, tous trois fondés sur la relation de la ville et de ses habitants avec l'eau⁴². Ce Réseau doit servir à faire la promotion d'une « culture de l'eau » au sein de la population. Plutôt byzantin, ce concept de culture de l'eau renvoie à l'idée de mieux faire connaître les réalités des milieux riverains et aquatiques et de leurs attraits, dans le respect des « limites d'utilisation [...] de la capacité de la ressource⁴³ ». Cette culture de l'eau, essentiellement pensée en termes d'activités récréatives (activités en rive, de contact avec l'eau, nautiques, etc.), s'apparente grandement à une politique promotionnelle des atouts de Montréal, de plus en plus présentée comme une ville festive, un terrain de jeux.

Sous une forme ou sous une autre, cette « culture de l'eau » s'impose comme un des cadres en fonction desquels sont désormais pensés les rapports avec l'eau à Montréal. C'est largement le cas dans les documents en provenance des instances politiques montréalaises, municipales et

38. Jean Décarie et Gilles Boileau, « Le projet Archipel : une réflexion et une discussion géographique », *op. cit.*, p. 337.

39. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et Service Archipel, *La faune et son habitat. Problématique, synthèse des études et éléments de solution*, Montréal, MLCP et Service Archipel, 1984, p. 7.

40. Éditeur officiel du Québec, *La problématique des eaux...*, *op. cit.*, p. 5.

41. Voir, à ce sujet, Sabine Courcier, *De l'évaluation de l'effet structurant d'un projet urbain à l'analyse des congruences entre stratégies d'acteurs : le réaménagement du Vieux-Port de Montréal*, thèse de doctorat en aménagement, Université de Montréal, 2002.

42. Ce réseau est présenté plus en détail dans une luxueuse brochure en couleurs produite par la Ville de Montréal : *Le réseau bleu. Montréal vers une culture de l'eau*, Ville de Montréal, juillet 2007. La brochure se trouve aussi sur le site « Réseau bleu », [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3096,3533300&_dad=portal&_schema=PORTAL], consulté le 30 juillet 2009.

43. *Ibid.*, p. 12.

métropolitaines⁴⁴. C'est aussi le cas de nombreux articles dans les journaux présentant régulièrement la gamme d'activités aquatiques qu'il est désormais possible de pratiquer dans la région montréalaise⁴⁵. Et que dire de cet espoir récurrent des autorités publiques qui, à chaque nouvelle initiative annoncée pour améliorer la qualité de l'eau, ne manquent pas d'évoquer le rêve de pouvoir bientôt « se baigner dans le fleuve⁴⁶ » ? Le « goût de l'eau », du plongeon dans le Saint-Laurent, est même devenu un mouvement citoyen, une affirmation politique en faveur d'un meilleur accès à l'eau, comme en atteste le « Comité citoyen Montréal Baignade » qui organise chaque année un « grand splash » dans les eaux du Saint-Laurent en bordure de la ville⁴⁷.

C'est en partie le même état d'esprit qui inspire les campagnes de « réhabilitation écologique » du Saint-Laurent, mises en place à la fin des années 1980 et dont l'objectif général vise rien de moins que « d'assainir » le fleuve. Ce programme, renommé *Saint-Laurent Vision 2000*, est reconduit depuis une quinzaine d'années⁴⁸. Il mise sur un ensemble d'initiatives animées par des cohortes de volontaires regroupés au sein de comités de zone d'intervention prioritaire (ZIP), qui se déploient un peu partout le long du fleuve, en particulier dans la région de Montréal. Les personnes recrutées consacrent une bonne partie de leur temps libre à des opérations de nettoyage des berges, d'aménagement d'habitats fauniques et de mise en valeur de sites d'accès au fleuve⁴⁹. Dans tous les cas, l'objectif visant à réconcilier milieux naturels et vie urbaine passe par des actions destinées à restaurer, à réhabiliter, à réparer. L'amélioration de la santé du fleuve est ainsi devenue une sorte de hobby, de jeu collectif qui se déploie le long de ses berges. D'ailleurs, le site Web de l'entreprise comporte une multitude

44. Voir à cet égard le programme du Secrétariat métropolitain de mise en valeur des espaces bleus et verts, créé en 2002 par la Commission métropolitaine de Montréal, [<http://www.cmm.qc.ca/index.php?id=216>], consulté le 31 juillet 2009.

45. À titre d'exemple parmi une pléthore d'autres : « Les bons coins de pêche à Montréal », *Le Journal de Montréal*, 27 juin 2009, p. 10. Un guide touristique portant spécialement sur les activités qu'offre le « Montréal aquatique » en atteste également : *Montréal au fil de l'eau*, Montréal, Guide de voyages Ulysse, 2008.

46. « Le maire de Montréal, Gerald Tremblay, jure qu'il se baignera dans le fleuve Saint-Laurent d'ici quelques années », rapporte d'entrée de jeu Tristan Péloquin dans un article récent : « Montréal aura bientôt son usine de désinfection », *La Presse*, 9 juillet 2009. L'article suivant est aussi très éloquent à cet égard : Raymond Lemieux, « À la recherche du fleuve perdu. Un rêve : faire disparaître l'interdiction de baignade et de pêche », *La Presse*, 21 décembre 1985, cahier Plus, p. 10-11. Et que dire du maire Jean Doré passé à la postérité en grande partie grâce à la plage qu'il a fait aménager sur l'île Notre-Dame en 1990 ? Pour un aperçu de la situation des plages à Montréal, lire l'article : « Accès aux plages à Montréal : va te baigner ailleurs ! », *Gaïa Presse - L'environnement au quotidien*, 22 juillet 2009, [<http://www.gaiapresse.ca/fr/articles/article.php?id=9791>], consulté le 24 juillet 2009.

47. Le site Web du comité en présente les activités et les objectifs : [<http://montrealbaignade.org/>], consulté le 24 juillet 2009. Voir aussi l'article consacré à ce comité et à la question de la baignade à Montréal sur le site du Conseil régional de l'environnement de Montréal, « Récupération des usages récréatifs en rive », [<http://www.cremtl.qc.ca/index.php?id=359>], consulté le 30 juillet 2009.

48. Son site est logé à l'adresse suivante : [http://www.slv2000.qc.ca/index_f.htm], consulté le 7 juillet 2009.

49. Ces comités sont établis un peu partout le long du fleuve, notamment dans la région montréalaise. Un site Internet présente leurs objectifs et réalisations : [<http://www.strategie.qc.ca/zip/presentation.html>], consulté le 11 juillet 2009.

d'information, de pages et de liens qui contribuent, eux aussi, à soutenir cette vision plus communautaire du chantier qu'est devenue la restauration du Saint-Laurent.

■ Conclusion

Depuis le *xix^e* siècle, le fleuve et la ville sont ainsi construits discursivement et matériellement à travers des processus qui ont contribué à les transformer. Loin de s'atténuer, le dessein de corriger les « défauts » du fleuve pour profiter de ses « mérites » se poursuit. Certes, l'entreprise ne vise plus ou plus seulement à mettre en valeur le potentiel économique du Saint-Laurent. Force est cependant de constater que le projet actuel de rétablir l'intégrité du fleuve et de se le réapproprier s'inscrit aussi dans une démarche destinée à développer son potentiel, dans ce cas-ci à des fins récréotouristiques. Tout comme hier, les rapports qui s'établissent avec le Saint-Laurent continuent donc de se construire par le biais d'interventions cherchant à l'adapter. Aujourd'hui, le projet de restaurer le fleuve est plutôt animé par des cohortes d'environnementalistes et de volontaires. Mais cela est loin de suffire. De fait, le travail de restauration est précédé en amont d'une foule d'interventions lourdes et essentielles pour limiter les rejets polluants, décontaminer les eaux et en rétablir la santé. Paradoxalement, ce sont ces dernières qui rendent aussi possible la réhabilitation des milieux naturels. Depuis les années 1950 et 1960, la recherche du naturel, de l'accès à la nature, suppose des interventions de plus en plus considérables pour l'assainir et pouvoir s'en rapprocher.

Ainsi, même les discours et les initiatives qui prônent la réappropriation du Saint-Laurent par les Montréalais contribuent à la poursuite de sa transformation et de son urbanisation. À telle enseigne que le désir de réintégrer les éléments naturels dans une nouvelle urbanité ne débouche pas sur la nature retrouvée, mais bien sur la production de nouvelles natures, c'est-à-dire de nouvelles conditions sociales et environnementales qui traversent la vie urbaine. Penser le Saint-Laurent de manière séparée de la ville ne peut conduire qu'à perpétuer l'illusion qu'il s'agit de deux entités séparées, que la nature existerait en dehors des humains et de la société urbaine. Sans compter que cela contribue à alimenter les discours anti-urbains opposant un monde naturel, qui serait source de pureté et de régénération, aux villes et aux populations citadines tenues responsables de sa dégradation. Or, comme nous l'avons vu, autant les représentations du fleuve que les rapports avec celui-ci s'élaborent nécessairement et toujours à travers des relations sociales. Vouloir transformer ces rapports ne peut donc se faire sans penser la nature avec la société et le fleuve avec la ville.

12

Sauvagerie*

Daniel Le Couédic

De façon souvent clandestine, des citadins cohabitent désormais fréquemment avec des plantes et des animaux inquiétants, évocateurs d'une irréductibilité, alors que des architectes et des urbanistes, sans cesse plus nombreux, font spectaculairement place, dans leurs projets, à une nature apparemment libre et conquérante. L'hypothèse est ici posée d'un antagonisme fondamental entre ces deux attitudes, qui semblent pourtant se compléter. Les premiers, peut-être inconsciemment, contesteraient le système d'ordre consubstantiel à la ville, mais devenu exagérément coercitif, tandis que la pensée aménagiste, ayant pris la mesure de cette fronde, s'évertuerait à la subvertir en détournant à son profit les armes mêmes de ceux qui la contestent.

* Cette contribution amplifie la démonstration esquissée dans l'article : Daniel Le Couédic, « Le paysage tué par ceux-là mêmes qui l'adoraient », *Les Cahiers de géographie du Québec*, 2002, vol. 46, n° 129, p. 281-297.

Depuis une décennie, deux phénomènes ont pris dans nos villes une ampleur inattendue. Ils ont en commun d'en référer à la faune et à la flore sauvages, mais appartiennent cependant à des sphères *a priori* autonomes. L'un ressortit à la vie privée et se réfugie dans le secret tandis que l'autre s'affiche à l'envi sur l'espace public. De façon souvent clandestine, des citoyens cohabitent avec des animaux inquiétants, voire dangereux, alors que des architectes, en nombre sans cesse croissant, élèvent des « murs qui poussent » et miment la revanche d'une nature obstinée en installant de pseudo-témoignages de sa résistance dans les encoignures de leurs édifices et jusque dans leur tréfonds. Évoquer conjointement ces deux tendances peut surprendre : la première, très interiorisée et rarement justifiée, semble relever tout entière de la psyché quand la seconde prend les allures explicites d'un manifeste pour la sauvegarde de la biodiversité. Mais ne pourrait-on pas, aussi, déceler dans les comportements individuels que nous avons évoqués la quête douloureuse d'une compensation aux excès d'un monde dépersonnalisé, aseptisé, décidément trop organisé, trop normalisé, trop policé ? Et comprendre l'enthousiasme des maîtres d'œuvre comme une tentative de tirer parti de cette frustration pour refonder la pensée aménagiste en proie au doute et aux révisions doctrinales ?

■ Mystérieux crocodile à Trégomeur

Le 19 décembre 2004, le quotidien *Le Monde* traitait en première page, dans une tonalité encore amusée, une information qui allait rapidement gonfler et révéler son sérieux :

Adieu caniches, siamois et canaris. Après la Grande-Bretagne, où le nombre des reptiles domestiques dépasse désormais celui des chiens, la fièvre des NAC – nouveaux animaux de compagnie – gagne la France. Même les vétérinaires se recyclent pour traiter furets, iguanes ou pythons.

Sans doute pouvait-on encore penser qu'il s'agissait de l'aimable marotte de néo-ruraux désireux de pimenter leur résidence campagnarde d'un soupçon d'exotisme. La presse devait rapidement détromper, qui titra successivement : « 259 mammifères, insectes, reptiles de 76 espèces dans une maison d'Ottawa » ; « Un caïman saisi dans une maison de Berlin » ; « Un tigre de 100 kg dans un cinq-pièces new-yorkais », etc. Longtemps persuadés que seules les grandes villes et leurs inévitables excentriques s'adonnaient à de tels comportements, les journaux régionaux durent bientôt se rendre à l'évidence : nulle bourgade ne pouvait se prétendre épargnée, ce dont témoigna la chronique des divagations et refuges indésirés de ces NAC. Aussi *Ouest-France*, attentif à la situation bretonne, s'adonna-t-il à la litanie : « Un python dans les combles de la maison d'Hédé », « Un serpent dans un salon à Lanvéoc », « Mystérieux crocodile à Trégomeur », etc.

Certes, alors même qu'elle devenait un système d'ordre abstrait et artificialisé, la ville n'avait jamais omis de ménager en son sein des expositions de la vie sauvage. Une ménagerie fut installée au Jardin des Plantes de Paris dès 1794 et à l'aube du *xx^e* siècle, à Hambourg,

Carl Hagenbeck institua le premier jardin zoologique. Mais il s'agissait là de lieux à vocation pédagogique, scientifiquement conçus et gérés, dont la fonction de divulgation héritait d'une très ancienne tradition également codifiée : les montreurs, qui achevèrent leur existence quasi millénaire dans les années 1950, limitaient en effet leur activité aux enceintes des foires et aux jours de fête¹. Quant aux serres où le citoyen pouvait s'ébahir devant la luxuriance et l'étrangeté d'une végétation exotique, elles suggéraient bien sûr « une arcadie antérieure et mythique », mais, selon la juste formule de Simon Schama, « purgée de son venin », matée donc et bientôt domestiquée². Et lorsque le prétexte de la découverte et de la nécessaire connaissance n'était pas avancé, l'affaire pour autant n'en quittait pas la place publique à l'instar de la tradition taurine – aux origines antiques et peut-être rurales –, qui se fortifia en s'urbanisant au Moyen Âge, où elle suscita en outre l'élevage et la sélection de taureaux à sa seule fin. Car le paradoxe n'est pas mince : pour exprimer la nature, aucun de ses produits spontanés ne parut à la hauteur de la puissance et du péril qu'on lui attribuait. Une fabrication devait préluder à sa parfaite évocation : Frédéric Saumade parle de la rencontre d'une « passion collective pour un être sauvage par excellence » et d'un animal « conçu pour représenter une image spectaculaire du sauvage³ ». Quoi qu'il en soit, la pratique tauromachique – dont les formes archaïques sont mal établies et très discutées – prit une ampleur considérable au cours de la Renaissance, au point d'être associée à un paganisme et d'entraîner une terrible réplique du pape Pie V qui, en 1567, exigea la condamnation à mort des protagonistes. Rien n'y fit et, au XIX^e siècle, en marge du rituel cantonné dans l'arène, apparut même l'*encierra*, le lâcher de taureaux dans les rues des villes et parmi la foule, dont le succès ne s'est jamais démenti. Nul ne peut assurer qu'il s'agisse d'un renouement avec des pratiques ancestrales⁴. En l'occurrence, le retour du refoulé évoqué par Frédéric Saumade viendrait de l'inexplicable désir d'adhérer à une sauvagerie ordinairement niée ou ritualisée dans la ville, qui se manifesterait ici dans une subversion d'un jour. Une dialectique opposant l'ordre urbain et le désordre de la nature brute et brutale serait ainsi annuellement et collectivement mise en scène.

La situation dont nous traitons n'est nullement de cet acabit. Elle relève de pratiques individuelles généralement dissimulées et implique souvent des actes prohibés. Aujourd'hui évalué à 20 milliards d'euros annuels pour 350 millions d'animaux protégés, le trafic des espèces menacées serait le troisième au monde, seulement devancé par ceux de la drogue et des armes⁵. Faut-il y voir la pitoyable conséquence d'une de ces absurdités

1. Solen Férec, *Les forains dans la ville : Milieu, métier et mode de vie*, thèse de doctorat [inédate], Brest, Institut de Géoarchitecture, 2001.
2. Céline Barrère, *Jardins publics, 1850-1950 : Figures romanesques de l'espace urbain*, thèse de doctorat [inédate], Université Paris XII-IUP, 2007, p. 759.
3. Frédéric Saumade, *Des sauvages en Occident : Les cultures tauromachiques en Camargue et en Andalousie*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 1994, p. 5.
4. Emmanuel de Marichalar, *Le souffle dans le dos : Encierros de Pampelune et d'ailleurs*, Biarritz, J & D, 1997.
5. Philippe Broussard, « Le trafic d'animaux met en danger certaines espèces rares », *Le Monde*, 2 et 3 février 1997, p. 8.

qui caractériseraient nos sociétés postmodernes aveulies par leur prospérité, privées d'idéaux, enclines à l'extravagance par désœuvrement et désenchantement ? Devrait-on y voir quelque chose de circonstanciel et d'éphémère, constitutif de l'aliénant « système de la mode » ? Nous ne le pensons pas.

Cette figuration de la nature la plus hostile dans nos lieux dévolus à l'organisation physique et sociale la plus rigoureuse et la plus normée nous semble, au contraire, renvoyer à une sourde mais lourde contestation d'un ordre sans faille et sans mystère, devenu systématique et universel. L'espace totalement pensé, l'environnement totalement aménagé s'offrant dans un paysage absolu – quelles qu'en soient les qualités objectives – secrèteraient une cruelle déception, un formidable ennui et *in fine* une défiance vite muée en hostilité. Ce qui impose de revenir sur la genèse de ce système implacable dont le succès, en éteignant les espoirs et les craintes d'un ailleurs, d'un autrement, aurait engendré un profond désarroi. Et qu'il se fût établi dans l'obstination d'élucider la nature pour mieux l'asservir et se débarrasser de ses inconvénients comme des superstitions qu'elle pouvait susciter la désignait évidemment pour matérialiser une résistance.

■ L'espace absolu

En dépit des célébrations de François d'Assise, « pour la pensée médiévale, la nature était un lieu d'agitation, de désordre, de confusion, de chaos », nous dit Ernst Bloch, « [elle] était déchue, livrée aux diables et aux démons, à la malformation, au hasard, à l'anarchie⁶ ». Dans son rejet des croyances précédentes, la Renaissance s'emploierait à la rendre « limpide dans sa clarté mathématique », initiant une tendance qui allait provoquer « une rupture entre le monde tel que les sens l'appréhendaient et le monde réel, celui de la science ». Évoquant le « monde de la quantité et de la géométrie réifiée » appelé à se substituer au « monde de qualités et de perceptions sensibles dans lequel nous vivons, aimons et mourons », Alexandre Koyré constatait qu'il faisait place à toute chose, mais guère à l'homme. Cette désincarnation encouragea la pensée aménagiste à rejoindre le parti réductionniste et, en conséquence, à « déduire les phénomènes d'autre chose que d'eux-mêmes⁷ ». Son ambition, dès lors, fut de débarrasser le monde de ses bizarreries pour qu'il advînt à la pureté du modèle imaginé en ses lieux et place, condition supposée pour qu'il répondît enfin à un impeccable système de lois causales. Dans cette conception, l'aménagement devait se placer dans le strict registre de la rationalité, ce qui lui permettrait de valoir mieux que l'homme rêveur, imaginatif, inconstant et prié dès lors, dans ce nouveau cadre et par lui, d'opérer un redressement.

Dans une telle vision, l'établissement humain ne pouvait revendiquer la moindre autonomie : il devenait un simple ingrédient dans un processus de mise en ordre universel, qui ne pouvait admettre l'hétérogénéité

6. Ernst Bloch, *La philosophie de la Renaissance*, Paris, Payot, 1974, p. 129.

7. Alexandre Koyré, *Études newtoniennes*, Paris, Gallimard, 1968, p. 42.

considérée comme le produit d'un dysfonctionnement engendré par l'ignorance et l'incapacité. L'écume frémissante des choses devenait négligeable et l'imprévisibilité de l'homme, regrettable. Le déclin de la pensée cartésienne, supplantée en prestige par la physique d'Isaac Newton, ne devait guère engendrer de remise en question à ce propos, qui pouvait être aisément associé à « l'espace absolu » du savant anglais, entièrement tributaire des lois de la nature qu'il entendait dévoiler. Au contraire, il se fortifia et en vint à susciter des propositions concrètes produites par des architectes, des géographes et des réformateurs sociaux. Nul étonnement donc à ce qu'Étienne-Louis Boullée, décidé en 1784 à exprimer l'avènement d'une architecture nouvelle, ait choisi de dessiner un cénotaphe pour Newton qu'il accompagna du commentaire suivant :

Oh Newton ! Si par l'étendue de tes lumières et la sublimité de ton génie, tu as déterminé la figure de la terre, moi j'ai conçu le projet de t'envelopper dans ta découverte [...] La forme intérieure de ce monument est celle d'une vaste sphère [...] Voici l'avantage unique qui résulte de cette forme : c'est que de quelque côté que les regards se portent, on n'aperçoit qu'une surface continue qui n'offre ni commencement, ni fin⁸.

Ces derniers mots témoignaient de l'aspiration à un système homogène et régulier abolissant le temps – faiblesse des hommes qui n'affectait guère la nature dans ses lois –, signifiant la géométrie élémentaire, rapatriant sur terre les principes de l'univers dont Newton avait postulé que, « par sa nature, il demeurerait toujours semblable et immobile ». Cantonnée ici dans le dessin d'un édifice sans commanditaire, destiné au seul affichage d'un principe, l'idée, quelques mois plus tard, trouva à se déployer abstraitement certes, mais avec des effets bien concrets et à l'échelle d'un continent. En 1785, la *Land Ordinance* américaine établit en effet un impeccable maillage du territoire des États fédérés, orientant astronomiquement la grille avec toutefois un correctif pour conserver des divisions strictement carrées en dépit de la convergence des méridiens vers les pôles⁹. En fait, à la plus modeste échelle de son territoire mais dans une même volonté de systématiser, dès 1780, la France avait connu un projet de division en carrés uniformes élaboré par le géographe du roi, Mathias Robert de Hesseln. Conçu sous l'absolutisme, le projet ne fut nullement enterré par la Révolution : la pensée aménagiste, tout acquise désormais à la rationalité, n'avait plus de camp. Le 3 novembre 1789, le député à la Constituante, Guillaume Thouret, proposa donc très logiquement un découpage du territoire de la nation en 85 départements, tous semblables, carrés eux aussi, subdivisés chacun en neuf cantons identiques.

8. Étienne-Louis Boullée, *Essai sur l'art*, Paris, Hermann, 1968, p. 139.

9. André Corboz, « Les dimensions culturelles de la grille territoriale américaine », *Faces*, 1999, n° 46, p. 60-63.

■ Le paradis terrestre unifié

Mais en fait, appuyés sur des convictions philosophiques – spécialement sur l'adhésion à l'idée spinozienne que l'entendement permettait une connaissance totale de la nature –, les réformateurs sociaux, ravivant l'utopie, avaient précédé les géomètres. Publié anonymement en 1714, *Voyages et aventures de Jacques Massé* avait ainsi donné la description d'un monde organisé selon les principes d'une doctrine rationaliste où s'était fortuitement aventuré un voyageur parti catholique et cartésien, mais que sa découverte ferait athée et matérialiste. L'organisation sociale que Simon Tyssot de Patot, auteur dissimulé de l'ouvrage, entendait célébrer était consubstantielle à l'ordre géométrique de son établissement :

Tout le pays, aussi loin qu'il s'étende [...] est divisé par cantons ou villages. Ces cantons ont la figure d'un carré parfait dont les faces sont environ longues de mille cinq cents pas [...] Il y a dans un canton vingt-deux habitations ou maisons, lesquelles sont situées vis-à-vis l'une de l'autre, toutes d'une même largeur et hauteur, onze d'un côté du canal et onze de l'autre¹⁰.

Certes, pour la ville nouvelle de Richelieu, Jacques Lemercier avait conçu dès 1631 un parfait modèle d'ordre et de régularité. Sa rue principale, faisant axe de symétrie, était bordée de 24 pavillons au module de 10 toises contenant des appartements semblables jusque dans le détail des baies et des cheminées. Et que ce système ait eu la prétention de régler les comportements ne saurait être contesté : Jean de La Fontaine nous a même appris que la population n'en aurait pas été dupe, qui avait baptisé la grande chaussée de la ville « rue de la vertu obligée ». Mais le pays où s'échouerait heureusement Jean Massé était caractérisé par une formidable amplification du souci de plaquer sur l'environnement et la société un système sans exception : les 41 600 villages du royaume étaient identiques et on y parlait une langue sans irrégularité ni incomplétude. La perfection ne saurait souffrir d'exceptions.

Ce glissement de la rationalité à la rationalisation – qu'Edgar Morin qualifierait de « maladie de la raison¹¹ » – eut évidemment ses contempteurs dont Isaiah Berlin a dressé la liste et inventorié les intentions. Et même parmi les pères des Lumières, le scepticisme subsista face aux préconisations radicales. Le lecteur des *Lettres persanes* le décèle dans l'ironie qui préside à la description de la désolation de Rica navré que sa perception des choses ne pût restituer l'impeccable géométrie offerte par le plan du jardin français où il cheminait : « Il aurait fort souhaité que les règles de la perspective eussent été tellement observées que les allées des avenues eussent paru partout de la même largeur. » Et Montesquieu d'ajouter : « Il aurait donné pour cela une méthode infaillible¹². » L'idée de mettre à

10. Simon Tyssot de Patot, *Voyages et aventures de Jacques Massé*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005 [1714], p. 91.

11. Edgar Morin, *Pour sortir du vingtième siècle*, Paris, Fernand Nathan, 1981, p. 280.

12. Louis de Secondat de Montesquieu, *Lettres persanes*, Genève et Lille, Droz & Giard, 1994 [1721], p. 128.

l'unisson de l'ordre cosmique les sociétés terrestres et leur environnement ne fut pourtant pas défaite. Au XIX^e siècle, le genre utopique, devenu politiquement inutile et littérairement dévalorisé, fit place à des analyses prédictives usant des sciences sociales balbutiantes et aboutissant à des préconisations présentées comme immédiatement opératoires. Le mouvement moderne en urbanisme et en aménagement y trouverait ses sources :

La terre sera disposée de telle façon qu'elle formera sur toute son étendue une seule cité composée de communes [...] chacune paradisique, reliée à toutes les autres communes du globe, jusqu'à ce que toute la terre ne forme plus peu à peu que cette grande cité unique qu'on pourra appeler la nouvelle Jérusalem ou le paradis terrestre unifié¹³.

Pas plus que chez Tyssot de Patot, la ville dans ses formes ancestrales n'avait sa place dans les préconisations de Robert Owen, qui prophétisait : « Il n'y aura plus ni rues, ni ruelles, ni cours, ni venelles, un tel milieu étant inférieur ou néfaste. » Quant à la nature, identifiée désormais à « un espace entre les communes », elle s'organisait « en jardins, en bosquets, en champs fertiles [...] aussi beaux qu'il [était] possible au savoir humain et aux méthodes scientifiques de les rendre ». La polysémie du mot nature se révélait ici. En effet, si la recherche d'une géométrie du monde découlait de considérations sur une nature ramenée à un principe organisant l'ensemble des choses dans un ordre caractérisé par des lois, il n'en existait pas moins une nature sensible constituant le milieu où l'homme vivait. Contrairement à la première – parfaite et immuable, hors du temps –, la seconde n'était riche que de potentialités dont il fallait tirer parti pour la rendre utile et harmonieuse, deux épithètes d'ailleurs considérées en l'occurrence comme quasi équivalentes. Le monde pacifié ne serait qu'agriculture et « verdure » où la ville d'autrefois, ramenée à la somme de ses éléments fonctionnels triés et sélectionnés, serait disséminée. Ce traitement promis à l'urbain peut être rapproché de l'entreprise de Carl von Linné, auteur en 1759 du *Systema naturae*. Quant à la dispersion consécutive au tri et à la sélection, il faut y voir une sorte de dilution efficace comparable à l'homéopathie imaginée par Samuel Hahnemann en 1789. Mauvaise dans son état concentré, la ville n'en détenait pas moins des « molécules d'ordre », dont les effets bénéfiques se manifesteraient lors de leur dissémination dans un environnement étendu à l'infini. Mené à son terme, un tel processus devait conduire chaque parcelle du vaste monde, aussi reculée et apparemment démunie fût-elle, à en recevoir la meilleure part.

■ Des villes vertes

Ces visées furent concomitantes des entreprises qui consistèrent à introduire la verdure dans les espaces publics de la ville. En effet, cantonnée jusque-là dans les jardins privés, la végétation s'installa progressivement

13. Robert Owen, *Millenium Gazette*, 1^{er} août 1857, n° 11.

sur les boulevards et les cours durant le ^{xvii}^e siècle. Cette tendance prit ensuite de l'ampleur, spécialement en Angleterre où John Wood fils, selon l'expression de Richard Sennet, poussa Bath à « enfoncer ses doigts architecturaux dans la nature¹⁴ ». On peut également considérer comme une importante mutation la suppression de l'écrin traditionnel de certaines places ne subsistant qu'à l'état de parterres et de douves, fantômes des édifices auxquels on avait renoncé. Conçue par Gabriel en 1750, la place Louis XV – actuelle place de la Concorde –, qui jouxtait la Seine, les allées des Tuileries et les frondaisons des Champs Élysées, en constitua le modèle. Puis vint le grand jardin public imaginé comme un moteur du développement urbain, dont les prototypes furent le Regent's Park de Londres, dessiné par John Nash en 1812, et l'aménagement de la Carlton Hill d'Édimbourg, théorisé par William Starck six ans avant que William Playfair ne l'imposât, en 1819. Mais aussi admirablement introduites fussent-elles, ces réalisations apparaissent comme des succédanés, ce qu'Alfred-Auguste Ernouf, pourtant leur ardent zélateur, avoua en ces termes : « Il faut bien le dire, nos cités laissent grandement à désirer [...] Nous devrions vivre au grand air, au milieu de la verdure¹⁵. » Soixante-quinze ans plus tard, le quatorzième paragraphe de la Charte d'Athènes ne dirait pas autre chose : « Les aspirations instinctives de l'homme le portent [...] à rechercher des conditions de vie et une qualité de bien-être dont les racines se trouvent dans la nature elle-même. »

Deux autres versets de cette bible devaient justifier qu'on lui conférât un rôle primordial, même si elle ne saurait être tenue pour fondatrice. En effet, la Charte d'Athènes doit être vue comme l'aboutissement d'une longue élaboration idéologique et théorique dont Robert Owen, inventeur autoproclamé d'un « nouveau système universel », fut un agent important. Mais elle marqua indéniablement une radicalisation, optant résolument pour un système d'égayement généralisé formulé dans son 29^e paragraphe : « Les constructions hautes implantées à grande distance l'une de l'autre, doivent libérer le sol en faveur de larges surfaces vertes. » Et de conclure : « De toute manière le tissu urbain devra changer de texture : les agglomérations tendront à devenir des villes vertes. » Surtout, ce qui avait jadis revêtu les apparences d'une rêverie futuriste et improbable était devenu parfaitement crédible.

Ce monde dont la miscibilité réciproque des éléments eût été sans cesse accrue devait avoir un autre champion au ^{xx}^e siècle en la personne de Gaston Bardet, pourtant grand contempteur de Le Corbusier et généralement présenté comme son plus radical contradicteur. « À la base de tout plan d'aménagement, nous devons établir un plan général de la verdure dans la ville et hors la ville, présente et future », affirmait-il¹⁶, persuadé de la double nécessité de « refaire la structure rurale [...] et la structure

14. Richard Sennet, *La ville à vue d'œil*, Paris, Plon, 1992, p. 124.

15. Alfred-Auguste Ernouf, *L'art des jardins – Parcs – Jardins – Promenades : Étude historique – Principes de la composition des jardins – Plantations*, Paris, J. Rothschild, [s.d. 1868], p. 353.

16. Gaston Bardet, *Problèmes d'urbanisme*, Paris, Dunod, 1941, p. 124.

urbaine». Et, en préambule, de rendre hommage à Owen qui, le premier, avait fourni « les plans d'une communauté munie de toutes les commodités, bien que sise en pleine campagne ». En lui, Bardet voyait à juste titre le précurseur de son *urbanisme* et un pionnier dans la suggestion d'une « dépopulation urbaine » déjà préconisée par Tyssot de Patot, partisan d'une répartition statistique de la population sur l'ensemble du territoire. Son argumentation, beaucoup plus sophistiquée évidemment que celles de l'utopiste et de l'industriel, puisait aux théories d'Alexis Carrel et en référait aux « possibilités physiologiques, psychologiques et sociologiques de l'être humain » enfin recensées et analysées, pour identifier « des groupes sociaux implicites » voués au « retour partiel à la vie rurale ».

Bardet demeura allusif sur la méthode à mettre en œuvre pour réaliser ce redéploiement autoritaire des populations, mais il reconnaissait volontiers qu'il faudrait « sacrifier certaines petites villes qui [retourneraient] à l'état rural, abandonner certains quartiers populeux récents; émonder volontairement et entreprendre le transfert de régions surpeuplées dans d'autres régions manquant de bras ». Le Corbusier exprimait de semblables certitudes dans un langage encore plus abrupt, ce qui conduisit à lui attribuer hâtivement le monopole d'une violence largement partagée. Envisageant les remèdes à apporter aux agglomérations « artificielles et néfastes », il ne s'embarrassa d'aucune précaution pour suggérer qu'on s'adressât aux égarés présumés en ces termes : « Vous n'avez rien à faire dans la ville : retournez d'où vous êtes venus, dans vos campagnes¹⁷. » Même présenté ainsi, cet exode urbain obligatoire ne constituait nullement un préjudice aux yeux de Le Corbusier, mais un judicieux remplacement dans un monde globalement réhabilité, en une situation aussi propice à l'accomplissement d'une vie que ne l'était la « ville verte » d'ailleurs semblablement procuratrice de « rêves bucoliques ». Quant à Bardet, il portait la conviction que son *urbanisme*, comme « la vaine pâture primitive », offrirait la joie sans égale « d'initier l'enfant aux mystères de la nature ». Voici donc étrangement réconciliés les deux grands prophètes de l'urbanisme moderne dans la louange de la nature première et l'églogue.

À vrai dire, on ne saurait s'en étonner, car l'un comme l'autre étaient les héritiers d'un siècle des Lumières beaucoup plus complexe qu'il n'est souvent dit. Certes, il fut éclairé par « la lumière froide et dure du Rationalisme », mais il connut aussi l'enthousiasme pour « un retour révolutionnaire vers l'âge d'or ». Auguste Le Flamanc a montré¹⁸ comment les interrogations sur le mystère des origines avaient alors conduit certains philosophes à l'interprétation complaisante des auteurs les plus anciens et à la conviction conséquente que « les hommes d'avant le déluge [avaient] été eux-mêmes des sages ayant sur la formation des mondes, sur la force universelle, sur la nature entière, précisément toutes les lumières des sages

17. Le Corbusier, « 1933-1934, réorganisation agraire – La ferme radieuse, le village radieux », *Prélude*, 1934, n° 14, p. 6-8, à la p. 6.

18. Auguste Le Flamanc, *Les utopies prérévolutionnaires et la philosophie du 18^e siècle*, Paris, J. Vrin, 1934, p. 72.

du XVIII^e siècle». Dès lors, rejoindre le monde primitif n'était pas « retrouver la brute paisible et ignorante, mais approcher les sources des connaissances les plus sublimes ». Bien sûr, les élucubrations sur les temps antédiluviens et la croyance en un redressement de l'axe de la Terre, qui aurait ramené à leur béatitude, avaient fait long feu, mais les esprits demeurèrent imprégnés par l'idée d'une archaïque félicité dans une nature pacifiée conçue comme l'aboutissement d'un sage progrès, bien plus que par la fascination du bon sauvage. Il n'est d'ailleurs pas interdit de penser que certaines conceptions actuelles du développement durable empruntent à ce registre.

■ Ce que la nature attend

Obnubilés par des systèmes de parfait achèvement du monde, Le Corbusier et Bardet furent condamnés à la désillusion. Il ne faut cependant pas négliger l'influence des idées qu'ils incarnèrent : elles eurent ensuite de permanents zéloteurs, tel Erwin Anton Gutkind suggérant en 1962 de profiter du « crépuscule des villes » pour opérer « une dispersion parfaite¹⁹ ». On ne saurait davantage oublier qu'elles s'inscrivaient dans une longue série d'expérimentations dont l'ambition, il est vrai, avait été généralement rognée. Ainsi à Barcelone, malgré sa netteté et son ampleur, l'*ensanche* témoigne bien modestement des formidables ambitions d'Ildefonso Cerdà exprimées en 1867 dans sa *Teoría general de la urbanización*²⁰. Lui aussi en appelait à occuper toute la Terre (*replete terram*) ; pour cela, il fallait ruraliser la ville – néologisme emprunté à l'hygiéniste catalan Pedro Felipe Monlau y Roca – et urbaniser la campagne. Si la seconde intention, à ses yeux, correspondait à une tendance spontanée qu'il fallait seulement organiser, la première devait être volontairement enclenchée. En outre, Cerdà avait octroyé un rôle nouveau à ce que Marc Wiel nomme la « mobilité facilitée » : dès lors, le principe serait au cœur des élaborations et les susciterait même. Broadacre City en est un parfait exemple, dans ses présupposés comme dans son aboutissement ainsi décrit par Frank Lloyd Wright : « C'est la campagne elle-même qui prend vie sous la forme d'une véritable grande ville²¹. » La formule peut sembler captieuse, mais comment ne pas y voir une conception imagée des technocratiques plans d'occupation du sol français introduits en 1967 et mués depuis en plans locaux d'urbanisme : ils sont juridiquement considérés comme des « documents d'urbanisme », dont les prescriptions s'imposent en conséquence fort logiquement à la ville, mais aussi aux terres agricoles et aux espaces naturels. Le récent retour du mot *pays* dans plusieurs textes de loi et le souhait manifesté par l'administration française qu'il soit le cadre des schémas de cohérence territoriale (SCOT) inventés en 2000, confirment l'acceptation tacite d'un déclin de la ville, d'ailleurs fondue désormais dans le vague concept d'agglomération. Cette urbanisation du monde emprunte

19. Erwin Anton Gutkind, *The Twilight of Cities*, New York, Free Press of Glencoe, 1962.

20. Ildefonso Cerdà, *Teoría general de la urbanización y aplicación de sus principios y doctrinas a la reforma y ensanche de Barcelona*, Madrid, Imprenta española, 1867.

21. Frank Lloyd Wright, *The Living City*, New York, Horizon Press, 1958, p. 127.

rarement les formes qui avaient été préconisées pour parvenir à l'homogénéisation : à quelques rares exceptions près, le carroyage est tombé en désuétude, mais cela ne signifie nullement un renoncement à exercer une domination absolue : le paysage – fait, depuis peu, raison, moyen et finalité de l'aménagement – a ainsi subtilement pris le relais en dissimulant la vigueur de la planification derrière sa réputation de sensibilité.

Mais qu'en est-il de la ruralisation de la ville souhaitée par Ildefonso Cerdà en complément de l'urbanisation des campagnes ? Certes, le mouvement initié au ^{xvii}^e siècle ne s'est jamais démenti. Paris en est un remarquable exemple : des jardins y accaparent les espaces libérés – tels les parcs de la Villette et André-Citroën –, garnissent le cœur de nouveaux îlots – comme de part et d'autre de la Bibliothèque de France –, valorisent classiquement les grandes opérations d'urbanisme, à l'instar du parc de Bercy. L'expérimentation par Christian de Portzamparc du principe de « la ville de l'âge III », en lisière de la future avenue de France, pourrait même susciter la reprise d'une végétalisation ouverte du tissu urbain interrompue naguère par une certaine interprétation des oukases de la typo-morphologie. Il s'agit là d'une tendance puissante, mais dépourvue d'emballlement. Les épisodes traumatisants de la rénovation urbaine des années 1970, qui avaient pour ambition d'en finir avec la ville amenée à l'état d'un jardin sillonné de rocades et ponctué d'édifices solipsistes, ont durablement réduit les ardeurs à son encontre au moment même où elle bénéficiait d'une réhabilitation morale. Mieux, la remise à l'ordre du jour d'un autre principe négligé des Lumières vint plaider en sa faveur. Robert Mauzi nous a en effet rappelé qu'alors une certaine nature assimilée à la rationalité jouissait de la « légalité suprême ». Il ajoutait :

Pour les philosophes [du ^{xviii}^e siècle], les souffrances de l'homme constituent une sorte de châtement immanent infligé par la Nature ; celle-ci avertit l'homme qu'il a mal élucidé le message enfermé dans sa raison ou qu'il s'est trompé sur le choix des moyens. Ses tourments prendront fin dès qu'il aura compris ce que la Nature attend [...] Une simple prise de conscience replace tout dans l'ordre. Ses erreurs rectifiées, l'homme peut être heureux et jouir de tout ce que la Nature lui promet²².

Prenant en considération l'épuisement des énergies fossiles et les ravages de l'effet de serre sur la couche d'ozone, largement imputables aux déplacements, les tenants de cette conception, sans cesse plus nombreux, encouragent aujourd'hui la densité urbaine, quitte à la contrebalancer – nous le verrons – par des espaces libres laissés en friche, offerts comme dédommagement à la brande autrefois déracinée.

Simultanément, l'idée d'une nature à préserver, déjà bien présente à la fin du ^{xix}^e siècle, s'est déployée jusqu'à persuader de la nécessaire constitution de sanctuaires, où l'homme ne serait toléré qu'en visiteur occasionnel. Une telle conception, formulée dans le *Wilderness Act* de 1964, trouve un écho amorti dans la directive *Habitats*, adoptée par

22. Robert Mauzi, *L'idée du bonheur au ^{xviii}^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1960, p. 560.

l'Union européenne en 1992, et une réalisation édulcorée dans le *Réseau Natura 2000* qui en découle, d'ailleurs souvent dans la controverse²³. Catherine et Raphaël Larrère ont beau jeu de pointer la naïveté qui s'exprime dans le désir de préserver une nature présumée vierge et primitive dans les pays développés où, bien sûr, elle a été oblitérée à jamais par l'action – et même par la simple existence – de l'homme. Et ceux-ci de noter : « Le respect de la nature, principe quasi sacralisé de non-interventionnisme, s'est donc inversé en parti pris gestionnaire²⁴. » Cela autorise deux interprétations contradictoires. Certains y verront la preuve que l'homme est fondamentalement indispensable à la nature, incapable de vivre elle-même convenablement sans lui. Buffon, déjà, ne voyait dans l'état sauvage qu'une déchéance, prélude à la mort, et François-Antoine Rauch, dès 1902, plaidait pour une « régénération de la nature végétale par des plantations raisonnées²⁵ ». D'autres, au contraire, dénonceront les menées inconsidérées, qui auraient conduit à la nécessité de cette misérable assistance.

■ L'espoir, c'est l'angoisse incompréhensible

Loin de ces préoccupations, qui convoquent la philosophie, l'éthique et les sciences, des attitudes surprenantes ont toutefois redonné récemment une place inattendue à la nature et même à la sauvagerie dans la ville. Dès la fin des années 1960, partie en quête des « objets domestiques dans la vie ouvrière », l'ethnologue Martine Ségalen y avait constaté une étonnante « intrusion écologique²⁶ ». Bien sûr, on ne peut oublier la contribution personnelle à la végétalisation hédoniste, qui amène les Français à une dépense annuelle de 5,87 milliards d'euros. Et moins encore on ne saurait passer sous silence la cohabitation avec des animaux qu'on en est venu à qualifier de domestiques quand bien même ils conserveraient une partie significative de leur héritage sauvage ou l'auraient retrouvé par un « dressage à rebours » leur restituant des aptitudes à la férocité. Il y en aurait 220 millions aux États-Unis et la moitié des foyers français en posséderait, n'hésitant pas à leur consacrer un budget alimentaire équivalent à celui de la population espagnole²⁷ ! Mais – nous le disions en introduction –, alors que tout semblait annoncer une fin de l'histoire caractérisée par un monde exploré, élucidé, géré au bénéfice d'un homme générique, débarrassé de ses archaïsmes et d'une sensibilité assimilée à de la sensiblerie, aussi déterminé que son territoire était planifié, alors que le fameux lapsus

23. Jean-Claude Rameau, « La directive "Habitats" : Analyse d'un échec, réflexion pour l'avenir », *Revue de la forêt française*, 1997, vol. XLIX, n° 5, p. 399-416.

24. Christine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature : Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, 1997, p. 196.

25. François-Antoine Rauch, *Régénération de la nature végétale ou Recherches sur les moyens de recréer, dans tous les climats, les anciennes températures et l'ordre primitif des saisons, par des plantations raisonnées, appuyées de quelques vues sur le ministère que la puissance végétale semble avoir à remplir dans l'harmonie des éléments*, Paris, P. Didot l'Aîné, 1902.

26. Martine Ségalen, « Objets domestiques de la vie ouvrière : Nanterre, 1920-1960 », *Ethnologie française*, 1978, vol. XVII, p. 33.

27. Jean-Paul Filiod, « Présence et représentation de la nature dans l'univers domestique », *Architecture et Nature*, Lyon, Presses de l'Université de Lyon, 1996, p. 125-147, à la p. 132.

de Le Corbusier, proclamant que l'homme dans la ville radieuse, tel le fauve, demeurerait « libre dans sa cage », paraissait prendre pleinement substance, à cet instant même, un retournement s'opéra. Bien que discrètement esquissé, il fut immédiatement patent qu'il était annonciateur d'un refus considérable. La nature ensauvagée, qui aurait dû se contenter de trois rôles – gisement touristique, pièce de musée ou produit de laboratoire –, revint dans l'actualité sous des formes inattendues que la littérature fut la plus prompte à débusquer. Peut-être même fut-elle initiatrice. En effet, dès 1974, Romain Gary – Émile Ajar pour la circonstance – avait dissimulé sous une écriture burlesque la fine observation d'un dépit réfugié dans une improbable cohabitation. Son héros partageait sa demeure avec Gros-câlin, un python de deux mètres vingt, qui lui procurait un indicible réconfort. Étonné lui-même de cette situation pourtant choisie, il tirait des brumes de son raisonnement cahoteux cette explication à son désappointement :

Lorsque je regarde Gros-câlin, je le vois lourd de possibilités à cause de mon ignorance, de l'incompréhension qui me saisit à l'idée qu'une telle chose est possible. C'est là justement l'espoir, c'est l'angoisse incompréhensible, avec pressentiments. Possibilités d'autre chose, de quelqu'un d'autre, avec sueurs froides²⁸.

La nature la plus immédiate, si longtemps crainte puis asservie, se gagnait un partisan, mais en catimini, tant la chose lui paraissait extravagante et inavouable. Nous voyons ici s'inverser les termes de l'affrontement ancestral entre l'ordre et la sauvagerie. Tout se passe, en effet, comme si le premier avait dépecé la seconde, mais sans parvenir à son anéantissement ; comme si, au contraire, les vestiges du chaos des origines avaient retrouvé une puissance dans le bastion de son présumé triomphateur. L'ignorance, l'incompréhension, l'angoisse, les sueurs froides si paradoxalement chères à l'hôte de Gros-câlin étaient jadis des manifestations d'effroi appelées en justification pour imposer l'idée d'une nécessaire transformation de la nature « brute et hideuse » que dénigrait Malebranche et que Buffon aspirait à voir « brillante » en misant pour cela sur l'action de l'homme. Et voilà qu'à peine réduite, après de si longs efforts pour y parvenir, elle engendrerait un sentiment de dépossession transformant l'ancienne aversion en aspiration. Car Gros-câlin, installé dans l'univers romanesque, avait déjà et eut depuis en nombre sans cesse croissant des frères et sœurs bien réels. L'irréductible sauvagerie des arthropodes, des ophidiens et des sauriens était désormais requise. Dès lors, d'innombrables animaux réfractaires à l'appropriation ont été invités – le plus souvent frauduleusement – à faire leur entrée dans la ville où maintenant, pour célébrer la nature brute, étrange et innocemment hostile, sont également accumulées les cactées, les dionées et les droséracées. Les grandes villes françaises, soudainement confrontées à des situations inédites, ont d'ailleurs dû se doter à la hâte de brigades d'intervention spécialisées. Au

28. Émile Ajar (pseudonyme de Romain Gary), *Gros-Câlin*, Paris, Mercure de France, 1974, p. 28.

fort de la Briche, à Saint-Denis, des sapeurs-pompiers de la 26^e Compagnie de Paris sont ainsi spécialement entraînés à la capture des animaux dangereux en divagation. Quant à leurs collègues du Vaucluse, ils reçoivent une formation appropriée à la « ferme aux crocodiles » de Pierrelatte.

■ Vers une institutionnalisation

Sur un mode certes plus paisible, cette propension a été rapidement relayée par des organismes publics certainement influencés par des idéologies naturalistes, mais peut-être aussi désireux de canaliser un phénomène jugé inquiétant. Au terme d'un voyage en Europe placé « sous le signe de l'écologie », Pierre Lefèvre en a tenu une chronique enthousiaste. Il exhiba notamment un document concocté par la ville anglaise de Leicester qui, avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), avait engagé une politique de réhabilitation morale et physique de la sauvagerie dès 1983. Il y lisait : « Une idée très répandue est que la nature n'a pas sa place en ville à moins qu'elle ne soit maîtrisée dans les jardinets et les parcs bien tenus [...] En fait, Leicester, comme les autres villes, détient une variété très riche de plantes et d'animaux sauvages alors que dans les campagnes, la vie sauvage et son habitat ont été détruits à un point alarmant²⁹. » Et de recréer 500 mares répertoriées sur une carte de 1884 ; et de reconstituer, sur un tiers du territoire de l'agglomération, la niche écologique des blaireaux, des écureuils, des grenouilles, des chauves-souris, des papillons qui, jadis ou naguère, avaient ici leur domaine.

Le cas de Berlin était plus spectaculaire encore. Pierre Lefèvre s'y est donc attardé avec une perceptible jubilation, dépeignant méticuleusement la métamorphose des *blocks* en cours de « renaturalisation ». « Des bouleaux sortent de la roselière, qui occupe pratiquement tout l'espace intérieur [...] Les plantations prennent racines au sol, sur les toits, sur les terrasses, les balcons et même sur un mur pignon transformé en un étang vertical », décrit-il, persuadé de la forte singularité de cette expérience allemande, qu'il s'employa ensuite à souligner en établissant ironiquement un parallélisme fictif : « Je mesure le dépaysement qui pourrait être celui d'un Parisien brusquement transplanté en pleine Sologne en passant le coin des Champs-Élysées et de la rue de la Boétie³⁰. » Mais, quelques années plus tard, l'avantage avait changé de mains. À Berlin, les mouvements alternatifs s'étaient étiolés au rythme des grands chantiers et, aujourd'hui, si la capitale allemande demeure une « ville-forêt », elle n'en recherche que très occasionnellement la confirmation au cœur des îlots de la Ritterstrasse, haut lieu naguère de la renaturalisation. En revanche, dès 1985, Paris-Nature, un service de la Direction des parcs, jardins et espaces verts, a recensé la vie sauvage subsistante ou réinstallée dans la

29. Pierre Lefèvre, « Incursion dans l'Europe de l'architecture précautionneuse », *Archi-Crée*, 1995, n° 268, p. 54-61, à la p. 60.

30. *Ibid.*, p. 56.

pourtant proclamée « Ville Lumière ». De fines investigations lui ont permis de déceler 14 espèces de poissons et 25 de mammifères, parfois protégées depuis, dont le campagnol noir inconnu ailleurs en Europe. Cinquante-deux espèces d'oiseaux nicheurs ont justifié la création d'une réserve ornithologique dans le bois de Boulogne et la présence de nombreux amphibiens a conduit à réviser les procédures de curage des mares et des rivières. Six cents espèces végétales spontanées ont en outre été recensées. En conséquence, une grande exposition intitulée *Sur les traces de la vie sauvage à Paris* a été présentée de 1993 à 1995, des affiches ont vulgarisé ce savoir récemment constitué et 900 000 brochures proposant des excursions naturalistes en ville ont été distribuées. Pour ces réalisations, la capitale a d'ailleurs obtenu en 1995 le label de la Conservation de la Nature octroyé par le Conseil de l'Europe. Désormais, l'amateur peut en outre agrémenter sa bibliothèque d'un *Atlas de la nature à Paris*³¹. Nantes n'est pas en reste, qui a sollicité le classement en zone *Natura 2000* des 15 hectares du marais de la Petite-Amazone, territoire tombé en déréliction après les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, mais accueillant 63 espèces d'oiseaux nicheurs au pied des mornes édifices du quartier Malakoff. Et, pour faire bonne mesure, le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT), statuant sur le *Schéma national des espaces naturels*, a formulé l'intention de « reconstituer des noyaux de nature » dans les villes, les banlieues et les zones industrielles. Plus étonnant, à cette mise en exergue d'une sauvagerie longtemps refoulée puis ignorée s'est ajoutée la fabrication d'écosystèmes assistés aux allures primordiales, qui ont été installés dans les plus hauts lieux de l'artificialisation : la simulation d'une forêt résiduelle au cœur de la Bibliothèque de France – allégorie de la culture conservant pieusement le souvenir d'une nature, qu'elle s'évertue jadis à transmuier – et le lambeau de jungle reconstitué dans les entrailles de la ligne de métro Météor à la station Gare de Lyon. Rudy Ricciotti, imprécateur de la moraline verte, annonce plus spectaculaire encore : l'immeuble T8 de la zone d'aménagement concertée (ZAC) « Paris-Rive Gauche » dont les façades « reconstitueront l'image d'un nid d'oiseau à l'échelle du vorace ptérodactyle » et enserreront « un véritable morceau de jungle »³².

Il est curieux de constater une si brutale inversion des feux et un tel investissement institutionnel pour promouvoir ce qui était encore traqué il y a peu, pour des raisons sanitaires sans doute, mais aussi dans l'idée de se défaire des relents d'insoumission émanant de ces reliquats ou des regains de la nature. Céline Barrère a méticuleusement recensé les évocations romanesques d'une nature obstinée reprenant librement vigueur dans les encoignures des villes qui avaient cru l'éradiquer ou la plier à leur bon vouloir. Après une longue période où « la profusion et l'exubérance végétales engendraient peur et répulsion », elle a pu situer aux lendemains de la Commune le net infléchissement qui permit aux

31. Jean-Baptiste Vaquin, *Atlas de la nature à Paris*, Paris, Éditions du Passage, 2006.

32. Sophie Roulet, « De Quasimodo à Tarzan », *Architecture intérieure*, CRÉÉ, octobre 2007, n° 333, p. 38-39.

espaces de relégation, aux terrains vagues et aux plantes sans grâce venues s'y loger, de s'attirer des observateurs bienveillants. Ils y virent une touchante résistance à l'implacable mise en ordre de la cité. Mais si la pauvre nature « débile et navrée » avait ses protecteurs parmi les romanciers réfractaires à « la ville américanisée », mieux valait compter, pour faire pièce à « l'ennuyeuse symétrie, au banal alignement des grandes voies neuves » du Paris haussmannien, sur la végétation triomphante qui avait vite occupé les îlots incendiés en 1871, installant même une stupéfiante forêt rudérale en lieu et place de la Cour des comptes et du Conseil d'État brûlés et ruinés. Céline Barrère parle d'une « flore de crise » et rappelle qu'une puissante vague anarchiste se formait alors : pour justifier l'évocation de cette concomitance, elle cite Joris-Karl Huysmans, auteur en filigrane de ses livres d'une véritable « géographie végétale délétère », contestatrice de l'ordre établi et satisfaite des déréllections.

Les jaillissements iconoclastes de la nature se sont depuis régulièrement trouvés de nouveaux témoins souvent ravis de ces improbables revanches. Ainsi depuis 2005 où il en eut la révélation à Gangzhou, Laurent Guéneau photographie, en Europe et en Asie, « la rébellion du monde végétal [face] à l'explosion urbaine³³ ». Le préambule à *Question de nature*, ouvrage rendant compte de ce travail, aurait pu revenir à un critique d'art ou à un galeriste. Mais, changeant de registre, Guéneau a souhaité placer sa démarche sous un tout autre étendard et s'en est remis à Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie. Ayant vitupéré l'orgueil des hommes et l'insolence de leurs « temples d'acier et de béton », le préfacier renaît cependant à l'espoir en admirant « la présence troublante de la nature » que le photographe a si bien révélée. Et de jubiler devant ce vivant désaveu de « l'urbaniste en chef [coupable] des banlieues dessinées au cordeau depuis un hélicoptère en vol stationnaire ». Pelt en appelle enfin « à contracter une nouvelle alliance entre l'homme des villes et le monde végétal qui en est la respiration naturelle ». En fait, depuis 1970, la *Green Guerilla* décrétée par Richard Reynolds concrétise ce vœu. Armés de *seed bombs*, ses adeptes ont entrepris de reconquérir la moindre parcelle en déshérence et jusqu'aux interstices fragmentant l'ordre minéral des ingénieurs du génie urbain. Né à New York, le mouvement gagne sans cesse de nouvelles places : la Brigade jardinière nantaise, les Lyonnais de Tous à terre et tant d'autres ensemencent ainsi leur ville à la dérobee.

■ Une insurrection botanique

La jouissance fortuite procurée par l'irrespect que la végétation manifeste parfois à l'encontre de la prétendue rationalité urbaine vient subitement rappeler « qu'en temps ordinaire, seul un acharnement de tous les instants empêche la ville de sombrer sous les arbres – et, sinon les arbres, les fougères, les mousses, les pissenlits, l'herbe-aux-gueux ». Chaque

33. Laurent Guéneau, préface de Jean-Marie Pelt, *Question de nature*, Paris, Trans Photographic Press, 2008.

année, 27 000 grains de pollen ne viennent-ils pas s'y déposer sur un seul centimètre carré? Une telle remémoration peut engendrer « des rêves de sédition et d'apocalypse ». Pierre Senges nous en persuade dans *Ruines-de-Rome*, roman inquiétant dont le héros nourrit « l'humble ambition d'anticiper la fin dernière ». Cet obscur gestionnaire du cadastre, oublié dans une salle d'archives où il attend la retraite, après avoir constaté la force de soulèvement du pêcher sorti d'un noyau recraché sans précaution ni intention, se convainc qu'un homme, un seul, peut faire chuter la métropole grandiose et arrogante en utilisant judicieusement l'insidieuse puissance de la nature. « Depuis ce jour, explique-t-il, j'envisage ma Fin des Temps – la fin de la ville – sous l'aspect de broussailles, de ronces. » Et de s'écrier : « Voici mon eureka, ma conversion : ce goudron soulevé, ces pierres déliées, ces lézardes visibles contre la façade d'un immeuble tout proche³⁴ ! » Un traité de botanique lui sera une arme suffisante pour enclencher un terrorisme végétal qui ramènera l'orgueilleuse à la simplicité biblique de l'Éden.

Jeu pervers, sournoise revanche sur une petite vie ? Le personnage ne se livre guère, n'exprime nulle haine, ne ressasse aucune frustration, ramenant les motifs de son entreprise à un syllogisme : « Si on me demande mes raisons, je dirai : pour en finir ; si on insiste, je dirai que la rose d'Angelus Silesius également était sans pourquoi. » Il faudrait alors admettre un prodigieux égoïsme parvenu à l'exacerbation d'un suicide où la fin de l'un serait consubstantielle à la chute de tous. Mona Chollet n'en croit rien. Elle relève en effet « qu'on n'arrive pas à considérer l'entreprise comme criminelle, encore moins à s'en indigner ». Bien au contraire, dit-elle, « la lecture de *Ruines-de-Rome* procure un plaisir incroyable. La perspective de voir se gripper les rouages d'une société peu satisfaisante a toujours quelque chose d'excitant que le rôle joué par la végétation porte ici à son paroxysme ». L'enthousiasme du lecteur résulte à ses yeux de la capacité de Pierre Senges à faire « du chamboulement fomenté par son personnage la métaphore de la subversion idéale³⁵ ».

Cette subversion en finirait avec l'organisation systématique et satisfaite de notre monde, bannissant l'imprévu. Le héros de *Ruines-de-Rome* s'ouvre parfois de cette tentation. Il envisage alors « un sacerdoce plus approfondi exigeant des complicités, une organisation digne des grandes sectes millénaristes » et se propose d'user de l'entrisme pour circonvier des municipalités qu'il séduirait en déguisant son projet apocalyptique avec les habits d'une utopie agraire ou écologique « passant pour un projet d'urbanisme ». On sait la détestation que Mona Chollet voue à la tyrannie de la réalité : elle trouve évidemment ici un allié rêvé pour alimenter sa conviction que l'être humain a besoin de la présence « aux cotés du sien, d'un univers qui n'est pas lui », d'un « reste du monde » dont la vitalité est essentielle³⁶. Son vœu serait-il en passe d'être exaucé ?

34. Pierre Senges, *Ruines-de-Rome*, Paris, Verticales, 2002, p. 25.

35. Mona Chollet, « La subversion par les plantes », [http://www.peripheries.net/article255.html], mars 2002

36. Mona Chollet, *La Tyrannie de la réalité*, Paris, Calmann-Lévy, 2004, p. 294.

Quelques rebroussements peuvent le laisser supposer. Ainsi, la nature libre et sauvage semble avoir obtenu droit de cité sur quelques ares où ressuscitent les cycles spontanés de plantes méprisées il y a peu encore pour défaut de qualités horticoles ou de lamentable réputation paysanne. Il en va ainsi du très commenté jardin de l'île Mabon, à Nantes. Au sein d'une des plus vastes opérations d'urbanisme en cours et au pied du rigoriste palais de justice édifié par Jean Nouvel, il propose à l'émerveillement citadin une broussaille dévorant la friche de l'ancienne usine Alstom. Une étonnante notice octroie cependant un maître d'ouvrage, Samoa-Nantes Métropole, et un concepteur, Atelier Île-de-Nantes, à cet abandon « valorisé depuis janvier 2005 ». Comment ne pas songer à la fabrication d'un alibi ? Gilles Clément n'a que faire de tels subterfuges. Lui aussi plaide la cause « des fragments indécis » et « du tiers paysage », mais il revendique le droit d'intervenir « afin d'en tirer meilleur usage sans en altérer la rudesse³⁷ ». La formule est aujourd'hui complaisamment reprise lorsqu'il s'agit de réviser la conception des espaces verts publics ou d'en créer de nouveaux. Le dessin qui s'estompe, la composition qu'on oublie et la présence parfois d'un faucheur contenant avec bonhomie la prodigalité d'une végétation pourtant sevrée de toute chimie nous sont devenus familiers et laisseraient supposer un *gentleman's agreement* mettant fin aux hostilités. Les partisans de l'ordre spatial, de la sélection des essences et du forçage des individus seraient venus à résipiscence et pratiqueraient désormais, comme gage de leur renoncement à l'hégémonie, la *gestion différenciée* qu'ils auraient probablement repoussée avec condescendance ou amusement il y a deux décennies.

Mais le qualificatif ramène la suspicion. En effet, Jacques Dreyfus, un des dénonciateurs les plus radicaux de la ville disciplinaire, qualifiait l'urbanisme « d'idéologie de la rationalité³⁸ » et, en 1973, lui consacrant à ce titre un ouvrage en forme de réquisitoire, le sous-titrait : *Le refus de l'ordre de la différence*. Aujourd'hui donc, le refus serait partiellement levé : des jardins, des parcs, libérés de leurs anciennes contraintes ou récemment ouverts au gré de réaffectations, en seraient la preuve, bénéficiant d'une considération écologique alternative et d'une gestion diversifiée selon les conditions naturelles ou sociales des lieux et des pratiques qu'ils accueillent. Gaëlle Aggeri, qui en a retracé la genèse, y voit « un avatar philosophique et esthétique du *wild garden*³⁹ ». C'est, nous semble-t-il, accorder beaucoup d'importance à un mouvement singulièrement dépourvu de fondement théorique. Ainsi baptisé en référence à un manuel publié en 1870, il marqua surtout l'ultime pérégrination des principes du pittoresque déjà édulcorés pour convenir aux jardins publics accompagnant les grands travaux urbains. William Robinson, son inventeur, encouragea à franchir un pas

37. Louisa Jones, Gilles Clément : *Une écologie humaniste*, Paris, Aubanel, 2006.

38. Jacques Dreyfus, *L'urbanisme comme idéologie de la rationalité ou le refus de l'ordre de la différence*, Paris, CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), 1975.

39. Gaëlle Aggeri, *La nature sauvage et champêtre dans les villes : origine et construction de la gestion différenciée des espaces verts publics et urbains. Le cas de la ville de Montpellier*, thèse de doctorat, Paris, École nationale du génie rural des eaux et des forêts, 2004, p. 62.

de plus dans la direction tracée par William Kent, « sans niveau, ni cordeau ». Dans le *wild garden*, les plantes régionales furent réhabilitées, les bordures condamnées et les voisinages imprécis encouragés de manière à procurer le sentiment d'une nature spontanée. En cela, il redonna une certaine fraîcheur aux principes éculés du jardin paysager, mais il en conserva la dualité originaire, pour ne pas dire la duplicité, car, au XVIII^e siècle, la libération sans cesse affirmée de la Nature avait avant tout fait diversion aux profondes transformations de l'Angleterre consécutives à la nouvelle situation politique.

La liberté ainsi proclamée était d'abord celle des grands propriétaires terriens débarrassés de l'absolutisme et principaux bénéficiaires d'un parlementarisme libéral et décentralisateur. Leur essor s'accompagna d'une reconstruction historiographique et, dès lors, les jardins matérialisèrent l'idéal Whig d'une nation accédant à une sereine prospérité dans la fidélité à l'héritage saxon des *wittenagemot*⁴⁰. Cet environnement mué en paysage, témoin d'une continuité millénaire préservée des outrances et donc accumulatrice des bienfaits du temps qui s'écoule, était une figure de rhétorique. Il chantait les louanges de la prédestination qui avait donné la merveilleuse mosaïque des *enclosures* subsumée en un pays magnifiquement unifié⁴¹. Bien que ne répondant à aucun commandement, la procédure n'était évidemment pas dépourvue d'intention générale ni de codes partagés. « L'affectation à être simple » fut la règle et le concert avec la Nature, proclamé à l'envi, plaçait l'art des jardins au service d'un projet de société ne laissant guère de place à l'improvisation et ne reculant devant aucune alliance objective. Pour construire l'image de ce monde, qui aurait préservé une part de la félicité des origines, il est ainsi piquant d'en avoir référé au *Paradis perdu* de Milton. Républicain radical, approuvateur du régicide et participant au gouvernement du terrible Cromwell, le poète avait en effet tiré de sa cécité les admirables évocations de l'Éden pour mieux flétrir l'arrachement de l'Angleterre à la texture de la révolution puritaine, qu'il tenait toujours pour inégalable.

Progressivement vidé de sa substance idéologique, ou ramené à la moindre échelle des jardins urbains, le pittoresque devint un simple serviteur de l'hédonisme, puis, dans une ultime réduction, sombra dans un maniérisme décevant que le *wild gardening* vint à peine bousculer. Aujourd'hui, la gestion différenciée tire le jardin de cette doléance et revendique une réconciliation sincère avec la nature sans apprêt. Ce raccommodement a été théorisé par Ian McHard, fondateur de l'*ecological planning*, qu'il mit en œuvre dans le comté de Baltimore et dans le Minnesota dès les années 1960. Il introduisit un nouveau degré de sophistication dans l'ambition d'un planisme généralisé troquant les références

40. Isabelle Baudino, « *Ut pictura hortus*: Quelques réflexions sur les relations entre la peinture d'histoire et les jardins en Grande-Bretagne au XVIII^e siècle », *Jardins et paysages en Angleterre du XVIII^e siècle*, Reims, Presses universitaires de Reims, 2001, p. 43-54, à la p. 47.

41. Françoise Mathieu, « Les jardins anglais au 18^e siècle, reflets de la culture britannique », communication devant l'Académie de Stanislas, Nancy, 4 mars 2005, [<http://www.academie-stanislas.org/pdf04-05/Mathieu.pdf>].

discréditées de naguère contre des justifications biovégétales et faunistiques censées lui conférer une incontestable légitimité. À la belle nature succédait la nature exacte, qui nécessite une épuration. De nombreuses collectivités territoriales conduisent ainsi de sévères opérations de destruction des plantes invasives qui dévorent les jardins, anéantissent plus chétives qu'elles ou eutrophisent les plans d'eau. D'abord introduites innocemment par des amateurs tombés sous le charme de leurs benoîtes appellations – arbre aux papillons, chèvrefeuille d'Henry, laurier-cerise, etc. –, elles ont récemment fait l'objet de propagations malveillantes et organisées. En juin 2008, à Plounérin, trois touffes de myriophylle du Brésil savamment ligotées et lestées à l'aide de pierres ont été implantées en divers endroits de l'étang du Moulin-Neuf, afin d'assurer sa colonisation rapide. Une plainte a été déposée et la presse a traduit l'émoi provoqué par cet « attentat » [sic] qui visait un site *Natura 2000*. Nul, semble-t-il, n'a songé au géomètre de *Ruines-de-Rome* dont un émule pourrait avoir prolongé son insurrection botanique hors les murs, dans une nature résiduelle ou reconstituée que les attentions des aménageurs auraient rendue suspecte de collaboration.

■ Un néovitalisme

L'architecture n'a pas échappé à ce maelström. Elle s'y engouffra même de longue date avec intentions et détermination. Paul Chemetov a finement exprimé sa capacité à introduire métaphoriquement une compensation naturaliste à l'abstraction de l'ordre urbain. À l'appui de sa démonstration, il a cité la Barcelone de Cerdà, dont « la rationalité de la grille [aurait fait] naître en contrepoint le naturel construit des maisons de Gaudí⁴² ». Il est évidemment tentant de considérer l'architecte catalan comme archétype du maître d'œuvre embrassant la nature, lui qui incorpora à ses édifices « des éléments auxquels on n'avait jamais songé : éléments de muscles, d'os, d'écaille, de semences, de fleurs (Casa Batlló), d'arbre (Parc Güell), d'écume, de remous (Casa Milà), de glace, de fumée, de nuage (Sagrada Família)⁴³ ». D'autant plus que, loin de se cantonner dans l'ornementation naturaliste, il rechercha dans le squelette et les ramures l'interprétation juste et sensible des lois de la physique, afin de s'en imprégner pour réconcilier dans son architecture et au sein même de la ville *nature naturante* et *nature naturée*.

En cela, Gaudí surpassa tous les adeptes de l'Art nouveau, qu'on ne saurait pourtant négliger. Certes, leur pratique fut régulièrement présentée comme une pénible emphase consommatrice jusqu'à l'écoëurement de motifs végétaux envahissant des édifices capricieux. Qui ne se souvient des vociférations de Joséphin Péladan devant le *Castel Béranger* : « Comment qualifier cet art où se joignent la main dangereuse du voyou et la main tremblante de l'érotomane, qui semble la collaboration de l'alcoolisme

42. Paul Chemetov, *La fabrique des villes*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1992, p. 145.

43. Robert Decharnes, *Gaudí : Vision artistique et religieuse*, Lausanne, Edita, 1992, p. 158.

prématuré et de la débauche sénile ? » Depuis, bien des mémoires en réhabilitation ont mis en avant la profondeur symbolique de l'ornementation florale et insisté, avec Stéphan Tschudi Madsen, sur les rôles primordiaux octroyés à la tige – image de la structure même de la nature – et au bouton, symbole de l'avenir⁴⁴. Pour trouver la rédemption quand le mouvement moderne commençait à triompher, l'Art nouveau se devait d'inscrire son naturalisme dans une vision mécaniste de l'évolution et d'afficher ainsi l'alliance des lois de la physique et de la biologie. Petr Wittlich a cependant esquissé une autre interprétation en rappelant la séduction qu'il avait exercée sur certains cercles anarchistes convaincus devant lui d'être confrontés à « l'idéal d'une sorte de société socialiste naturelle à laquelle l'individu [aurait pu] participer librement⁴⁵ ». Et de suggérer une influence des idées de Hans Driesch. Ce biologiste et philosophe allemand, très écouté au tournant du xx^e siècle, professait l'autonomie des éléments vitaux. Dans le monde vivant, une impulsion aurait dominé la causalité mécanique et, selon l'expression de Christophe Malaterre, suscité « une nature en évolution permanente, génératrice d'une nouveauté imprédictible ». Les lois physicochimiques et l'évolutionnisme selon Charles Darwin étaient ainsi contestés dans leurs prétentions déterministes et universalistes⁴⁶. Ce néovitalisme accueillait l'imprévu et reconfortait donc les tenants de la liberté humaine.

Avoir eu de telles sources confère à l'Art nouveau une place de choix dans le désaveu que l'architecture a pu manifester à l'endroit du rationalisme urbain. Dès lors, il est tentant d'y voir une explication à la hargne démesurée qu'il a engendrée et l'appel au forçage dont il fut l'objet. Ainsi, consternée de la propension à « recueillir en pleine nature ce qui – à ses yeux – en constituait les laideurs ou les difformités », *La construction moderne* chargea Émile Rivoalen, son éditorialiste le plus mordant, d'exprimer ses intentions répressives dans les termes agronomiques appropriés à cette « mise au vert de l'inspiration » : « Si la semence provient du domaine de dame Nature, n'y aurait-il pas lieu, pour que les fruits de ces jeunes plans ne restent pas sauvages, de leur appliquer une culture spéciale, une amélioration raisonnée⁴⁷ ? »

L'amélioration raisonnée, la nécessaire enture du sauvageon ont récemment glissé de la ville de pierre, où elles faisaient métaphore, à la ville de chair où l'image est plus saisissante encore. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Intérieur, en a usé pour pointer les adolescents rebelles qu'il entendait remettre dans le droit chemin. Le mot surprit, mais il faisait écho aux pratiques qui transforment parfois la ville en terrain de sauvages équipées; celles, par exemple, qui voient de jeunes garçons escalader des

44. Stéphan Tschudi Madsen, *L'Art nouveau*, Paris, Hachette, 1967.

45. Petr Wittlich, *Art Nouveau*, Paris, Cercle d'Art, 1985, p. 103.

46. Christophe Malaterre, « Le néo-vitalisme au xix^e siècle : Une seconde école française de l'émergence », Communication au XII^e congrès de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie, Paris, 24 mars 2006; et Charles-Édouard Ruelle, « Le système néo-vitaliste de Hans Driesch », *Labyrinthe*, 2003, n° 14, p. 47-55.

47. Émile Rivoalen, « Art Nouveau », *La construction moderne*, 1898, n° 25, p. 289-290, à la p. 289.

parois abruptes, bondir de ressauts en ressauts, rouler sur des plans vertigineusement inclinés ou effectuer d'acrobatiques *wallflips* pour défier les reliefs urbains où l'aventure peut se développer. Les *Yamakasi*, inventeurs franciliens de ces *parkours*, ont emprunté leur nom au lingala, une langue bantoue née sur les rives du Congo. La référence à une nature africaine hostile au plus grand nombre, mais propice aux déplacements subreptices de ceux qui savent en déjouer les embûches, est patente. Chantre d'une sauvagerie salubre et salvatrice dont les banlieues seraient le terreau, Luc Besson leur a offert une notoriété cinématographique, sans omettre d'en acheter le nom par l'entremise de sa société de production, *Europacorp*.

Si *Les rivières pourpres 2* et *Banlieue 13* ont donné un public à ces périlleuses déambulations, elles sont ordinairement fugitives et seulement entrevues au détour des obstacles qui en fragmentent le déroulement. Il en va tout autrement des rodéos à moto. Ils regroupent fréquemment plusieurs centaines de motards et une assistance fournie conviés à un rendez-vous nocturne et quasi clandestin dans une zone délaissée ou momentanément désertée de la ville. L'authentique rodéo apparut dans le Llano Estacado : les grands rassemblements de troupeaux qu'on parquait dans des enclos circulaires avant le marquage s'achevaient par de spectaculaires défis où les *vaqueros* se mesuraient aux chevaux et aux taureaux sauvages. Avec l'annexion du Nouveau-Mexique, la pratique s'en répandit aux États-Unis où Mayne Reid, en 1847, décrivit en outre un lâcher de bœufs dans Santa Fe qui évoquait l'*encierra*. À l'instar de la tauromachie, l'exercice se ritualisa : un premier concours fut organisé à Point of Rocks en 1870, bientôt suivi de répliques à Denver et à Cheyenne, qui s'en firent une spécialité. La reprise du nom et le décalque motorisé de l'exercice par des motards pétris du mythe américain, épris de déplacements en bande et de regroupements, friands en outre d'attitudes insoumises, ne sauraient surprendre. Le vacarme et l'odeur des pneus chauffés – pendant des beuglements et de la puanteur des cornes cautérisées – accompagnent donc les *runs* et les figures qui donnent à la moto l'allure d'une bête rétive à tout chevauchement : *burns*, *wheelings*, *stunt*, *front-stops*, etc. La presse y trouve son compte de métaphores : Kawasaki, la prestigieuse marque de motos japonaises, a vu ainsi son récent modèle Z750 qualifié de « machine urbaine et sauvage ». Les vitesses insensées que de tels bolides permettent d'atteindre ont engendré en outre les *rabbit runs* qui délaissent le champ clos de la ville pour sillonner la toile autoroutière européenne : les ministres de l'Intérieur de France, de Belgique, du Luxembourg et d'Allemagne viennent de s'en inquiéter conjointement.

■ La récurrence obsessionnelle de la nature

En paraphrasant Descartes, nous dirions que ces simulacres donnent l'illusion spectaculaire d'une fusion « entre les machines que font les artisans et les divers corps que la nature seule compose ». Aujourd'hui, les chantres des nanotechnologies prophétisent la matérialisation de ce

concept en évoquant des moteurs qui utilisent directement les atomes et les molécules comme composants. Quoique prisonnière de son gigantisme, l'architecture ne saurait se résoudre à l'abandon d'une telle quête, ce dont témoignait déjà dans les années 1960 le travail de Frei Otto cherchant ses modèles dans les diatomées, les champignons, les papillons, les viscères et les toiles d'araignées⁴⁸. De façon plus métaphorique, Toyo Ito a fait en 1996 de la médiathèque de Sendai un « bâtiment-forêt » où les structures primaires devenaient de « véritables arbres innervant le bâtiment⁴⁹ ». Françoise-Hélène Jourda, avant de se consacrer aux arcanes du développement durable, a figuré parmi les plus assurés dans cette voie. En 1998, elle a conçu la représentation française à l'exposition *Hanovre 2000* comme « l'interprétation d'une forêt » :

Le pavillon est composé d'une structure arborescente [...] parfois perturbée par des « plantations » de poteaux aléatoires. Ces derniers, tout comme leurs branches sont réalisés en bois massif, troncs d'arbres simplement rabotés et taillés [...] Ces troncs sont inclinés pour assurer le contreventement de l'édifice et pour produire une image crédible d'arbre naturel [...] L'impression de feuillage est renforcée par des modules de façade et de toiture vitrés et sérigraphiés⁵⁰.

Quelques semaines plus tard, étudiant cette fois un marché couvert, elle opta à nouveau pour une structure en bois et une couverture transparente « parée de quelques touches vertes [donnant] une ligne végétale ». Cette démarche a rapidement gagné des adeptes tels Denis Valode et Jean Pistre, auteurs à Épinay-sur-Seine d'un centre commercial dont les rues intérieures « sont couvertes et ombragées par une forêt d'arbres allégoriques aux troncs et branches métalliques ». Modèle du genre, le futur siège de la communauté d'agglomération du pays de Lorient, conçu par Duncan Lewis et Jean de Giacinto, comportera des « bosquets-structures » dont « la forme [sera] dérivée des arbres locaux, des pins tordus et déformés par les vents⁵¹ ». Certains conjuguent en outre ce penchant avec une adhésion à l'architecture « non standard ». Ainsi, désireux d'offrir « un toit-canopée » à l'auditorium qu'il destinait à Saint-Cyprien, David Serero a utilisé « une routine informatique permettant de générer une surface composée d'éléments non répétitifs ». Cette naturalisation factice s'étend désormais à la réhabilitation : chargé d'installer la cité administrative de Strasbourg dans une ancienne caserne, Dominique Coulon a glissé, au cœur d'un édifice ordonnancé, des troncs de bouleaux à l'écorce pelucheuse officiant comme poteaux. L'aléatoire de cette futaie l'éloigne de toute parentèle avec le *nakabashira* japonais qui vient immédiatement à l'esprit. En effet, cette branche irrégulière popularisée dès le XII^e siècle, éloignée du trophée comme du repentir, ne figurait ni la fierté, ni le regret d'avoir asservi la nature et ne prophétisait aucunement sa prochaine revanche. Fait d'une essence rare

48. Ursula Baus, « Construire écologique, c'est ne pas construire », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, 2005, n° 360, p. 14-16, à la p. 14.

49. Sophie Roule, « Toyo Ito imagine un "bâtiment-forêt" », *D'Architectures*, 1996, n° 65, p. 46-48, à la p. 48.

50. K.D., « Hanovre 2000 », *Architecture, Mouvement, Continuité*, 1999, n° 6, p. 16.

51. Olivier Namias, « Le radical apprivoisé », *D'Architectures*, 2007, n° 163, p. 13-18, à la p. 17.

et soigneusement pelée, posté en devanture du *tokonoma*, lieu le plus respecté du pavillon de thé ou de la maison, le *naka-bashira* constituait simplement un hommage à la beauté que la nature, dans le hasard de sa formation, offre à l'observateur sensible. Parfaitement aligné avec les poteaux équarris, il n'en contestait guère l'agencement : au contraire, avec ce dernier, fruit du génie organisé de l'homme, il formait une plénitude. À Strasbourg, le dispositif renvoie mimétiquement au terrain d'exercice de la direction de l'Agriculture et de la Forêt, qui occupe les lieux, mais il s'affiche surtout comme une objection à l'architecture initiale et un gage ainsi donné à ceux qui la jugeraient excessivement dénaturisée. Si le phénomène trouve son expression la plus spectaculaire en structure ou en façade des édifices, ce succédané de nature en phagocyte désormais le mobilier : Masanori Umeda alimente la *flowers collection* d'Edo de ses « pétales de chaises » et de ses fauteuils en fleurs ; quant à Stéphanie Martin, désireuse d'étancher « le besoin de nous rappeler et d'expérimenter la Nature », elle a conçu des *coussins galets* en polyuréthane. Baptisés *livings-tones*, ils usent de la métonymie pour transporter dans « des paysages chimériques » comparables au formidable spectacle des origines que l'explorateur écossais éponyme découvrit sur les rives du Zambèze et du lac Tanganyika.

Dans cette quête incessante d'une alliance et peut-être d'une fusion avec la nature, l'architecture et la technologie constructive, comme lasses de tant miser sur l'artifice, se sont récemment dévouées au monde végétal. De nombreux édifices se voient désormais offrir l'illusion d'un envahissement par une « végétation parasite », dont George Sand à Frascati savoura jadis la capacité de conférer « à la victoire de la nature un air de gravité exceptionnelle⁵² ». Mais si la vision romantique identifiait la flore profuse, qui posait « du velours sur les mosaïques criardes », à une lente alchimie ramenant inéluctablement l'orgueilleux ouvrage des hommes à l'humus des fins et des renouveaux, il s'agit maintenant de conclure un pacte de stabilité n'admettant que de paisibles cycles saisonniers. Emilio Ambasz a saisi l'occasion que lui offrait la reconversion de l'imposant immeuble romain de la société ENI pour se livrer à une telle entreprise. Stefano Pavarini, commentant et analysant « ce foisonnement végétal soigneusement organisé », a cru déceler derrière « l'architecture hyper-naturalisée, [une volonté] d'atténuer le malaise dû à l'arrachement de l'homme à sa terre nourricière à l'aide de signes explicites dont la fonction serait de remédier au préjudice infligé à l'environnement et de célébrer la création ». Et de conclure, devant ce « jardin vertical », à « la récurrence obsessionnelle de la nature », ce qui peut apparaître comme une bien fragile tentative pour relier le signifié et le signifiant⁵³. Quoi qu'il en soit, cette obsession allait se manifester plus vigoureusement encore à Montpellier en augmentant de surcroît la consubstantialité entre nature et artifice. Édouard

52. George Sand, *La Daniella*, Paris, Slatkin, 1979 [1862].

53. Stefano Pavarini, « La reconstruction de l'immeuble de bureaux ENI de l'EUR à Rome », *Arco international*, 1999, n° 30, p. 4-21.

François, architecte de Château Le Lez – «l'immeuble qui pousse» récompensé du label de la Mission pour la célébration de l'an 2000 –, a présenté ainsi l'ensemble de ces 64 logements :

Ce sera la première façade végétale jamais faite sur un immeuble [...] Je souhaitais faire un bâtiment sans impact [...] Entre les pierres et le béton sont disposés des sacs de jute contenant du terreau et des graines. Des plantes de rocailles – quelques six cents espèces ont été sélectionnées – devraient verdifier la façade de manière aléatoire. L'humidification est assurée par un double dispositif. Des pierres ponces, choisies pour leur capacité à fixer l'eau, sont intégrées dans les panneaux préfabriqués. En outre, un arrosage automatique sera effectué la nuit grâce à un réseau de tuyaux microperforés insérés dans les joints qui séparent les panneaux⁵⁴.

■ Archimorphose

Depuis, l'engouement ne s'est guère démenti⁵⁵. Après avoir expérimenté un premier mur végétal à la Cité des sciences et de l'industrie dès 1988, puis avoir utilisé à Issy-les-Moulineaux un procédé permettant d'installer sur les façades des plantes trouvant leur substance nutritive dans un feutre préalablement imprégné, le botaniste Patrick Blanc a été sollicité pour de spectaculaires et emblématiques réalisations, tel le Musée des Arts Premiers édifié par Jean Nouvel à Paris⁵⁶. Quant à Duncan Lewis, il a eu recours à l'Institut National d'Horticulture d'Angers pour réaliser à Obernai des parois prévégétalisées faites de «panneaux préfabriqués mis en culture et placés sous serre bien avant leur mise en œuvre [...] qui devrait arriver [sur le chantier] déjà foisonnant de plantes⁵⁷». Devant de telles entreprises, qu'il a qualifiées d'éco-architecture, Frédéric Migayrou a évoqué «une nouvelle anthropologie [où] l'habiter s'imposerait comme un accompagnement, comme la coexistence avec un domaine vivant qu'il faut prendre en compte, qui rythme et qui syncope la vie⁵⁸». Architecte et auteur de bandes dessinées, Luc Schuiten a donné un visage ultime à ce désir. Ses *archiborescences* sont faites d'*habitarbres*, organismes où «l'homme trouve refuge dans un environnement qu'il n'a pas construit, mais qui a poussé naturellement⁵⁹». À sa fictive cité des vagues, qu'une nécessaire régénérescence sylvestre conduit à se déplacer autour d'un lac selon un cycle de 500 ans, Luc Schuiten a joint en 2007 une fiction pour Nantes où se tenaient les Utopiades : à l'en croire, en 2100, de nouveaux quartiers en arboretums y côtoieront les édifices d'aujourd'hui revêtus

54. Jean Lelong, «Une façade végétalisée sur un immeuble d'habitation», *Le Moniteur*, 11 juin 1999, p. 86-87, à la p. 87.

55. Jean-François Caille, «Façades végétales», *Architecture, Mouvement, Continuité*, 2005, n° 152, p. 104-117.

56. Grégoire Allix, «Patrick Blanc, quand la nature fait le mur», *Le Monde*, 15 janvier 2005, p. 28.

57. Pascal Blin, «Obernai : Architecture caméléon», *D'Architectures*, 2002, n° 87, p. 40-42, à la p. 41.

58. Frédéric Migayrou, «Les enjeux de l'éco-architecture», *D'Architectures*, 1999, n° 87, p. 49.

59. Luc Schuiten et Pierre Loze, *Archiborescence*, Sprimont, Mardaga, 2006.

d'une enveloppe biovégétale captant l'énergie solaire. Nous voici bien loin des évocations minérales ou métalliques de l'arbre qui aujourd'hui font pléthore. En 1925, le jardin créé par Rob Mallet-Stevens sur l'esplanade des Invalides comportait déjà des arbres de béton dessinés par les sculpteurs Jan et Joël Martel. Mais il s'agissait clairement d'une œuvre hédoniste, éphémère comme l'exposition qui lui faisait écrin, montrant comment acclimater les ressources plastiques de l'avant-garde dans un registre apaisé. En 1982, Lucien Kroll menait un tout autre combat. Contempteur de la violence stérile du rationalisme dévoyé, il proposait un modèle alternatif où chaque réalisation aurait porté la marque d'un libre choix des usagers. À Woluwe-Saint-Lambert, contraint par le programme très fonctionnel de la station de métro Alma, il adopta ironiquement le parti d'une structure mimant une futaie, synonyme à ses yeux d'une liberté conservée dans la contrainte. Peut-on placer dans la même intention le chêne de dix tonnes, « géant dans la force de l'âge, au foisonnement de troncs puissants, assez aimables pour s'incliner, se déployer comme de grands bras ouverts pour accueillir trois cents citoyens assis dans un espace de débat », que Tetrarc et Concept plastique ont imaginé pour abriter des palabres nantaises⁶⁰ ? La multiplication de tels projets arborés, bien présents dans le nouveau quartier du Flon à Lausanne, laisse plutôt augurer une figure désormais imposée où la nature chosifiée est associée hasardeusement au rêve de solidaires rencontres et d'une démocratie directe dont les arcanes demeurent bien obscures.

Le simulacre d'une nature en reconquête de la ville privilégie la végétation et fait donc la part belle à la biologie⁶¹. On ne saurait toutefois oublier le recours à la géologie et l'apparence d'un blotissement dans le ventre de la terre mère qui caractérise certains édifices prestigieux. Ici encore, il est aisé de trouver des antécédents, dans les prophéties de la Cosanti Foundation, les « villes cratères » de Jean-Louis Chanéac ou les rêves démiurgiques de Roger Le Flanchec imaginant une orogénèse urbaine culminant à 2000 mètres, formidable « sculpture telle que la géographie nous en montre maints exemples qui forcent notre admiration ». Victime naguère du naufrage des utopies techniciennes vantées par les groupements internationaux d'architecture prospective, le thème a su récemment se relever du discrédit comme en a témoigné la présentation en 2002 à Orléans, lors des rencontres internationales Archilab consacrées à « L'économie de la terre », du projet de montagne artificielle pour Alicante de l'architecte espagnol Vincente Gallart. L'heure est même venue du passage à l'acte. Certes, pour ouvrir la série des édifices partiellement enfouis, le Vulcania de Hans Hollein creusé au flanc d'un puy d'Auvergne avait des raisons bien étrangères à nos préoccupations. Il était en effet voué à un voyage imaginaire au centre de la terre et devait contribuer à la mercatique d'une région délaissée, ce qui conduisit à repousser les projets

60. Jean-François Pousse, « Aux arbres, Citoyens », *Techniques et Architecture*, 2004, n° 470, p. 94-95, à la p. 95.

61. Renaud Couturier, « La nature revient au galop », *Paris-Aéroports magazine*, 2006, n° 13, p. 28-35.

dépourvus de mimétisme, trop peu soucieux, selon le maître d'ouvrage, des exigences de la société du loisir⁶². Mais depuis, pliant son corpus théorique à de nouvelles justifications, Peter Eisenman a conçu les sept hectares de la cité de la Culture de Galice comme une « montagne magique » complétant le Monte de las Gaias et, à Burgos, pour un projet de musée de l'Évolution humaine, Jean Nouvel a proposé un investissement caverneux mêlant « une sophistication très contemporaine et une nudité brute revendiquant l'éternité des profondeurs⁶³ ». À Berne enfin, Renzo Piano a silhouetté à l'image des montagnes qui le dominent la façade du musée Paul-Klee dont les nefs se font progressivement cryptes en s'enfonçant dans un champ qui ménage ainsi son caractère agricole. Y voyant une « archimorphose », Werner évoque un « topos né du site » et une « symbiose entre la nature et l'architecture⁶⁴ », que rechercherait également l'agence néerlandaise MVRDV, auteur de divers projets de collines et de montagnes habitables.

Ces exercices tout de virtuosité se placent désormais sous la bannière salvatrice du développement durable : l'enfouissement sauvegarde le couvert végétal et permet une régulation thermique, les toitures plantées favorisent le cycle de l'eau et les murs qui poussent installent une précieuse biodiversité. On ne saurait évidemment contester tant de bonnes intentions. Mais ont-elles d'ores et déjà si fortement imprégné les esprits, si largement emporté l'adhésion que la pensée aménagiste en serait radicalement changée au point de renoncer à ses postures dominatrices ? Peut-être, mais dans cette hypothèse même, il convient de s'interroger sur les modalités de cette conversion, sur le degré de conviction des nouveaux zélotes et sur les effets de leurs entreprises. Une critique acérée aurait beau jeu de pointer les insuffisances, les contradictions ou les ambiguïtés de nombreuses initiatives. On pourrait s'étonner et même se gausser devant ces tours qui désormais se parent inévitablement d'un toupet de verdure. Et puis il faudrait rappeler que les écologues se méfient de l'introduction insoucieuse des plantes exogènes susceptibles de perturber les écosystèmes locaux : or la plupart des « murs qui poussent » en font un usage abondant. Spécialiste des sous-bois équatoriaux, Patrick Blanc avoue d'ailleurs volontiers un goût de l'exotisme, qu'il cultive à domicile, « dans sa propre maison de Créteil où il a élevé une petite jungle de murs végétaux et de plantes tropicales⁶⁵ ». Chez lui, « des oiseaux volent en liberté, des lézards courent sur les murs », mais qu'on ne s'y méprenne : notre homme n'entend nullement instruire le procès de la ville. Au contraire, il ne manque jamais de louer ses formes et ses matières si propices à ses interventions végétatives. Sa cohabitation avec quelques NAC accompagne le dandysme qui, à l'instar de Beaudelaire parfois, le mène à teindre ses cheveux en vert. Mais, là

62. P.B., « Vulcania : Voyage au centre de la terre », *D'Architectures*, 2001, n° 114, p. 47.

63. S.T., « Musée de l'évolution humaine », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, 2001, n° 337, p. 72-74, à la p. 73.

64. Werner Blaser, *Zentrum Paul Klee – Renzo Piano : Archimorphose*, Basel, Friedrich Reinhardt Verlag, 2005, p. 7.

65. Grégoire Allix, « Patrick Blanc, quand la nature fait le mur », *op. cit.*, p. 28.

où le poète des *Fleurs du mal* voyait « le royaume de l'artifice et l'envers de la nature⁶⁶ », lui, de façon provocante, prétend instaurer une nécessaire et suffisante cohabitation.

Plus fâcheusement, bien des toitures végétalisées ruinent leur mérite apparent en dissimulant un complexe d'étanchéité faisant usage de chlorures et même d'hydrocarbures. Sans doute est-ce là le relief de procédés en voie d'extinction. Le bénéfice du doute est plus difficile à octroyer à la société russe Kalmneft porteuse d'un projet touristique alléchant disposé sur trois îles de la mer Caspienne. En effet, les collines qui en agrémentent « le paysage harmonieux » sont artificielles et leurs flancs, dûment « végétalisés », abritent des puits de pétrole en exploitation. Il a pu également arriver que la fascination pour une nature capable de se redonner une terre d'élection en colonisant des territoires artificiels *a priori* hostiles à son installation conduise à mobiliser des moyens considérables pour offrir une pérennité à ce qui avait forcé l'intérêt par son caractère spontané et fortuit. Il en va ainsi du jardin de la Condition publique, à Roubaix, sur lequel veille la botaniste Liliana Motta. Sur la toiture de cette usine de conditionnement désaffectée après 75 ans d'activité, il s'était accumulé assez de poussière et de débris organiques pour qu'une végétation très variée s'y développât. L'inventaire en fut fait en 2001, au moment de restaurer l'édifice qui nécessitait une réfection de l'étanchéité et de son support. Le couvert végétal et son substrat furent alors soigneusement découpés, déposés, entreposés puis réinstallés. On ne saurait toutefois dénigrer cette opération qui a trouvé depuis une justification pédagogique. En revanche, le scepticisme s'insinuera devant le sol artificiel en uréthane mis au point par la société japonaise Suntory « pour faire pousser une végétation naturelle » et la consternation l'emportera face aux murs intérieurs végétalisés proposés par Hortus Verde : « une fois coupées, les plantes [les composant] sont trempées dans un élixir qui bloque la photosynthèse. Ces murs n'ont donc pas besoin d'eau ni de lumière ». Cette stabilisation se paye d'un inconvénient tragicomique : la nature ainsi retravaillée ne saurait être placée à l'extérieur, « car la moindre goutte d'eau entraîne un processus de pourrissement⁶⁷ ».

■ Ruse et repentance

Mais comment apprécier, à l'aune du développement durable, les mises en scène qui affichent une nature chosifiée, parfois même durement mise à contribution par le prélèvement abusif de ses matières premières ? À Torrejon de Ardoz, on a vu ainsi le groupe MTM imprimer dans le béton conventionnel d'un centre civique le fantôme d'une forêt pétrifiée⁶⁸ ; et Philippe Bouchain disposer une haie de palmes géantes en coque d'acier

66. Jean-Michel Maulpoix, *La poésie comme l'amour*, Paris, Le Mercure de France, 1998.

67. Cécile Urbain, « Des façades de verdure », *Le Monde*, 18 janvier 2008, p. 26.

68. Marie-Christine Loriers, « Éloge de l'ombre », *Techniques et Architecture*, 2006, n° 478, p. 90-91, à la p. 91.

devant le centre commercial Beaulieu de Nantes⁶⁹; ou encore Édouard François suspendre 3000 branches d'aluminium sur le pignon ingrat d'un immeuble parisien⁷⁰. Et que dire de l'engouement pour les structures métalliques simulant le désordre d'une imprévisible cépée, mais obtenues par des procédés thermiques ou physicochimiques guère avarés en énergie et en eau? Sans doute faudrait-il alors parler d'ironie, à moins qu'il ne s'agisse d'une ruse.

Certes, les plus indulgents octroieront à ces simulacres la valeur d'un manifeste. Ils y verront l'affichage en 3D d'une prise de conscience et d'une volonté d'agir, l'annonce d'une bénéfique renaturalisation. Mais comment ne pas s'étonner d'une adhésion si rapide, si complète et si spectaculairement proclamée à une doctrine qui manifeste d'abord le refus d'assumer la tradition aménagiste dans laquelle on s'est constitué? Bien sûr, la mise en procès des trois décennies qualifiées naguère de glorieuses est déjà ancienne et le scientisme qui les caractérisa est devenu depuis longtemps synonyme d'insouciance, d'imprévision et de gabegie. Mais dans le registre de l'urbanisme et de l'architecture, son antidote avait été recherché dans un culturalisme où la pierre de la ville sédimentaire l'emportait assurément sur le souci de la nature. Dès lors, comment ne pas subodorer dans les ensauvagements d'aujourd'hui bien plus qu'une repentance ou un réajustement, soit une revanche sur le terrain où l'on semblait défailir?

L'éclatement – la pulvérisation faudrait-il dire – de la théorie architecturale laisse libre cours aux maîtres d'œuvre pour recourir, avec des degrés de sincérité variés, à l'arsenal des idées qui remuent la société, dans de réelles expérimentations ou dans la simulation, voire la métaphore. La pensée aménagiste pourrait s'émouvoir de la publicité que reçoivent et suscitent ces édifices souvent surprenants et donc très médiatisés. Mais derrière cet écran, elle opère une révision d'une autre ampleur, d'une autre consistance. Elle prend la mesure de la vanité désormais d'écrire sur la surface de la terre l'idéogramme signifiant l'asservissement à un système d'ordre cosmologique dans une géométrie qui n'est plus même celle dont on use pour élucider et exprimer les lois de la nature. Le *Poème de l'angle droit*⁷¹ a perdu son charme; le «village global» qui est brusquement advenu s'en rit: il est immatériel et a remis au rayon des *curiosa* les dessins prophétiques qui, de Whitwell – matérialisant la pensée d'Owen – à Gutkind, usèrent d'une impeccable orthogonalité.

Une telle prise de conscience ne pouvait qu'engendrer le désarroi. Privé des assises aux connotations scientifiques qui lui avaient si longtemps permis de tenir les critiques à son encontre pour quantité négligeable, l'édifice rationaliste vacillait. Dans ce contexte, le surgissement d'une aspiration à la sauvagerie – point d'orgue pourtant de la contestation de

69. Blandine Dahéron, «Le cœur de l'Île de Nantes s'ouvre sur la ville», *Le Moniteur*, 16 janvier 2006, p. 61.

70. Milena Chessa, «3000 branches d'aluminium suspendues en cœur d'îlot», *Le Moniteur*, 15 décembre 2006, p. 59.

71. Le Corbusier, *Poème de l'angle droit*, Paris, Verve, 1955.

ses menées – put être compris par ses champions désolés comme la promesse paradoxale d'une refondation. Bien que nullement décidée à rompre avec le scientisme, la pensée aménagiste jugea opportun de s'émanciper de son inféodation à la géométrie, mais ce fut pour s'adonner aussitôt à la biologie. À la violence des transformations imposées hier pourraient succéder de benoîtes démarches réputées précautionneuses. Il ne serait plus guère utile d'en découdre avec les chimères romantiques, les rêves bucoliques ou le goût du pittoresque jadis honnis. Dorénavant, la réhabilitation de la nature naturante offrirait la conjoncture d'une provisoire cohabitation. Provisoire car la pensée aménagiste, pas plus aujourd'hui qu'hier, ne nous paraît capable de composer avec ce qu'elle tient pour une irréductible faiblesse chez l'homme de chair et de passion. Nul doute à nos yeux que son actuelle reconfiguration est rusée et qu'elle saura tirer à elle – au profit de son aspiration démiurgique – la généreuse ambition d'un développement durable pour en faire l'outil d'un apriorique système d'ordre.

■ Un bel iguane sur le parking

À défaut d'être éventée, la ruse déjà instille une défiance, bien lisible dans la relation qu'Alain Lompech fit de sa première visite aux locaux édifiés par Christian de Portzamparc pour loger le siège du *Monde*⁷². D'abord séduit, il admira spécialement le « grand mur végétal sur lequel étaient accrochées des plantes épiphytes qui le couvraient totalement ». Comment, en effet, ne pas succomber à la magnificence « d'orchidées blanches et mauves [qui] en surgissaient à côté de platycerium alicorne, une fougère dont les frondes ressemblent au bois d'un cerf » ? Mais découvrant peu après, péniblement glissé dans un redan du bâtiment, un ginkgo biloba parfaitement incongru en ce lieu, Lompech le vit en martyr d'une cause douteuse : celle qui s'approprie la sympathie que suscitent les représentants de la forêt primaire – réduite désormais comme peau de chagrin – pour dissimuler une intentionnalité contestée par une autre appelée à faire diversion.

« Le sauvage est un antidote indispensable à nos excès de civilisation », disait Gandhi. Oui, mais à la condition de conserver une capacité à stupéfier dont ne sauraient se prévaloir durablement les simulacres exhibés en guise d'expiation et en promesse de révision. Peut-être dès lors est-il salutaire, pour compenser le trop-plein d'organisation qui nous accable, que des contestataires du monde sans mystère ménagent discrètement quelques refuges improbables à une secrète sauvagerie accueillie comme une grâce. Complétons donc sans souci la revue de presse esquissée en introduction : « À Saint-Quentin, trois veuves noires dans une poubelle », « À Bergen, un lézard sort de la cuvette des toilettes », « À Pont-Scorff, un bel iguane sur le parking », etc.

72. Alain Lompech, « On ne plante pas en zone urbaine comme on le fait en forêt », *Le Monde*, 30 décembre 2004.

13

Quand la ville gagne à être connue

Joëlle Salomon Cavin*

Traditionnellement, la ville est considérée par les défenseurs de la nature comme un milieu hostile non seulement pour la nature, mais également pour l'homme. Ce rejet de la ville est regrettable parce qu'il génère des processus finalement nuisibles pour la nature. L'analyse de l'évolution des publications de l'organisation Pro Natura en Suisse indique que d'autres représentations de la ville concurrencent actuellement cet imaginaire urbain négatif. Le milieu urbain se révèle être un lieu d'accueil pour la faune et la flore, voire un refuge pour des espèces chassées des campagnes périurbaines. En outre, l'opposition ville nature tend à se muer en une intégration ville nature dans laquelle l'amélioration des qualités de vie urbaine apparaît comme un moyen de limiter les atteintes aux milieux naturels. La ville méconnue et mal aimée jusque-là devient (également) milieu aimable et domaine d'intervention incontournable pour qui souhaite protéger la nature.

* Je remercie Catherine Carron, patiente lectrice des articles de *Pro Natura Magazine*. Merci également aux organisateurs du colloque « La ville, objet et phénomène de représentation », Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Thierry Paquot, de m'avoir permis de participer à une rencontre scientifique aussi stimulante et de m'avoir associée ainsi à un hommage à André Corboz.

Au lieu de vilipender les espaces urbains d'aujourd'hui, nous devrions au contraire, et de toute urgence, en distinguant les énormes avantages.

André Corboz¹

André Corboz a souvent dénoncé l'absence de re-connaissance de la ville contemporaine tout autant que les images préconçues à travers lesquelles on la voit et qui empêchent de comprendre sa matérialité présente et ses avantages. Ainsi, la ville américaine ne peut être comprise, sinon comme un perpétuel gâchis périurbain, à l'aune des schémas pour penser la ville européenne. La ville américaine n'a jamais été une cité circonscrite et entourée par la campagne qu'une aspiration à la maison individuelle aurait fait éclater. La recherche d'un compromis entre ville et campagne, qui fonde la suburbia, est inséparable de la genèse du fait urbain étasunien. Le rapport figé qu'entretiennent les Européens avec ce qu'ils tiennent pour la nature intrinsèque des villes les empêche de reconnaître toute qualité aux banlieues américaines².

De même, la Suisse comme hyperville est invisible à qui considère ce pays comme l'éternelle patrie de Heïdi, un lieu agricole, montagnard et bucolique³. Que les trois quarts de la population suisse habitent actuellement dans les régions urbaines ou que l'agglomération zurichoise dépasse confortablement le million d'habitants n'y change rien, la Suisse se complaît dans sa ruralité.

Le problème est que ce déni de la réalité urbaine contemporaine va de pair avec l'hostilité à la ville. L'image d'Épinal de la Suisse comme pays rural est ainsi indissociable de la critique de la ville⁴. C'est toujours avec regret que les Suisses concèdent l'existence de la (grande) ville chez eux⁵.

Si l'on accepte cette proposition, qui fait écho à la définition du déni d'un point de vue psychanalytique⁶, la réciproque est-elle également vérifiée? L'amour ou, moins affectivement, l'attrait pour la ville peut-il naître d'une meilleure connaissance de celle-ci? Gagnerait-elle donc à être connue? Lorsqu'on dit de quelqu'un qu'il gagne à être connu, cela peut vouloir dire que, avant de le connaître, il ne nous était pas sympathique ou agréable et que, en le connaissant mieux, on découvre ses qualités. On peut ainsi se faire un ami d'une personne que l'on n'aimait pas *a priori*. La personne a ainsi gagné à se faire connaître puisqu'elle en devient aimable. On peut en convenir aisément, tant cette formule s'applique à des situations diverses : apprendre à connaître, c'est aussi apprendre à apprécier.

1. André Corboz, « Préface », dans François Walter, *La Suisse urbaine*, Genève, Zoé, 1994.

2. André Corboz, « Non-city Revisited », *La Ville Inquiète – Le temps de la réflexion*, Gallimard, Paris, 1987, vol. VIII, p. 45-59.

3. André Corboz, « La Suisse comme hyperville », *Le Visiteur*, Paris, Société française des architectes, 2000, n° 6, p. 112-127 ; et André Corboz, « Préface », *op. cit.*

4. Salomon Cavin, Joëlle, *La ville mal-aimée*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005.

5. André Corboz, « Préface », *op. cit.*

6. « Le refus de reconnaître une réalité dont la perception est traumatisante. » (*Le Nouveau Petit Robert*, 2008.)

La ville, à la fois méconnue et mal aimée, gagnerait-elle donc à être connue ? Pour répondre à cette interrogation, il est intéressant de se pencher sur une rencontre encore récente : celle de la ville et de la nature. Cette rencontre est indéniable à bien des égards et pour commencer dans le domaine scientifique. Les recherches consacrées aux rapports entre la ville et la nature, à la nature dans la ville, à la ville et à l'environnement se sont développées de manière spectaculaire ces dernières décennies. De même, chez les architectes et les urbanistes, la nature, par le biais de l'architecture bioclimatique, des toits végétalisés, de l'éco-urbanisme ou encore des réseaux verts et bleus, s'impose comme élément incontournable de la fabrique urbaine contemporaine. La nature y devient « vide structurant⁷ ». Accompagnant ce mouvement général, les associations de protection de la nature s'intéressent aussi de plus en plus à la ville. C'est par exemple le cas du World Wildlife Fund (WWF) qui, par l'intermédiaire de l'organisation One Planet Living, soutient activement la création partout dans le monde de quartiers et même de villes durables⁸. C'est aussi le cas de la Campaign to Protect Rural England, organisation très puissante de défense de l'Angleterre rurale, qui milite activement depuis quelques années pour le développement de projets de densification et de rénovation dans les villes anglaises⁹. En Suisse, Pro Natura, principale organisation de protection de la nature et gestionnaire de la majeure partie des parcs naturels du pays, mène une campagne pour la valorisation de la nature en ville de même que pour l'attractivité du milieu bâti.

C'est à cette rencontre entre la ville et les défenseurs de la nature que s'intéresse cet article¹⁰ et à la question de savoir en quoi la ville gagne à être connue par eux. La réponse se fera en deux temps. La ville mal aimée est la ville méconnue et rejetée d'avant la rencontre (partie 1). La ville aimable est la relation à la ville qui découle d'une meilleure connaissance de celle-ci (partie 2). La ville, aimée(?), interroge en conclusion les limites de cette rencontre.

■ La ville mal aimée

La ville mal aimée est la représentation traditionnelle de la ville chez les défenseurs de la nature comme un milieu hostile. Dans le cas de Pro Natura, l'analyse détaillée de leurs publications depuis 1935¹¹, date de

7. Terme utilisé dans le présent ouvrage par Yves Chalas pour qualifier une composante essentielle de la relation ville-nature contemporaine.
8. [<http://www.oneplanetliving.org/index.html>], consulté le 26 octobre 2009.
9. Joëlle Salomon Cavin, « La ville au secours de la nature. Une politique urbaine pour l'Angleterre rurale », *Espaces et Sociétés*, 2006, vol. 3, n° 126, p. 141-148.
10. Les résultats présentés dans ce texte proviennent de la recherche de Jean Ruegg et Joëlle Salomon Cavin intitulée « La préservation du sol dans un espace de plus en plus urbanisé : vers des stratégies intégratives » et financée par le Fonds de la recherche scientifique (FNRS) (subside 116224). Les résultats détaillés de la recherche sont publiés sous le même titre dans Catherine Carron, Joëlle Salomon Cavin et Jean Ruegg, Rapport de recherche de l'Institut de politiques territoriales et de l'environnement humain n° 1, décembre 2009.
11. Le *Pro Natura Magazine* (PNM) paraît cinq fois par année. Il est distribué à tous les membres de l'association. Cette publication vise à communiquer les lignes directrices de l'association centrale ainsi que les projets menés localement par les sections cantonales ; elle représente également la voix des membres de l'association, qui, sous la forme de lettres de lecteurs, peuvent exposer librement leur opinion.

la première publication de leur magazine, permet de définir le contenu des principales critiques adressées à la ville. Elles se déclinent en trois griefs principaux : la ville détruit, la ville est malsaine et la ville est laide.

La ville, en se développant, détruit la nature

Le grief premier des défenseurs de la nature à l'encontre de la ville concerne le processus d'étalement urbain et la menace constante que son emprise croissante fait peser sur le paysage. La crainte est de voir la Suisse se couvrir de grandes villes à l'image de ce qui s'est produit dans les grandes nations industrielles comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne :

Il y a cent ans, l'ensemble du plateau suisse était encore une région paysanne idyllique et belle. Lausanne, Neuchâtel, Zurich même étaient des petites cités naines [...] Dans cent ans d'ici, notre plateau suisse aura passé de l'état de région agricole et campagnarde à celui d'un vaste paysage citadin, comparable dans son aspect et dans sa densité à des paysages industriels tels que la Ruhr ou certaines grosses agglomérations anglaises¹².

Le Londres gravé par Gustave Doré est certainement ce qui illustre le mieux l'image repoussoir de la ville industrielle que l'on souhaite ici évoquer : sale, polluée, minérale, où les gens vivent entassés.

Cette critique de l'urbanisation et les destructions du paysage qu'elle induit se confond avec une lutte patriotique. Dans cet extrait emprunté à Gonzague de Reynold qui date des années 1950, on voit que préserver la nature, c'est aussi défendre le pays contre un envahisseur intérieur : la ville industrielle.

Pour la Suisse, le plus grave danger n'est pas la guerre [...] Le vrai danger est dans cette crise du matérialisme [...] Dans cette hâte de tout détruire pour tout moderniser, pour transformer la Suisse en une grande ville industrielle – [...] Il faut dire : l'existence de la Suisse exige que nous sauvions ce paysage en qui se reflète et s'exprime l'indépendance de notre pays¹³.

À partir des années 1970, la question qui s'impose est celle de la pollution et des nuisances induites par les activités humaines, principalement concentrées dans les régions urbaines. La ville n'est pas seulement destructrice de la nature vue comme paysage, mais également de la nature comprise comme environnement (les écosystèmes, l'atmosphère ou l'eau).

La ville est malsaine

La critique à l'égard de la ville n'est pas uniquement liée à son impact destructeur sur la nature. Le développement de la ville entraîne également le déclin physique et moral des habitants dont le contact avec

12. *PNM*, 1954, p. 116.

13. Gonzague de Reynold, « Existence de la Suisse et protection des paysages », cité dans *PNM*, 1955, p. 4.



Gustave Doré, *London a Pilgrimage*, Grant and Co, London, 1872

Le Londres
de Gustave Doré.

la nature a été interrompu. Étonnement, alors qu'il ne concerne pas directement la nature mais plutôt l'homme, ce grief est de loin le plus présent dans les publications de Pro Natura, pour le moins jusque dans les années 1980 :

Avec l'industrie qui s'implante un peu partout, le montagnard est en contact étroit avec les mauvais éléments qui viennent des villes ; sa mentalité change, son genre de vie se modifie, sans vouloir dire qu'il soit plus heureux. Il déserte les alpages, il travaille sur les chantiers, dans les usines et très souvent il décline moralement. Hélas ! Toute médaille a son revers¹⁴.

On a prouvé depuis longtemps que le caractère inhospitalier de nos villes provoque de graves troubles psychiques : agressivité, vandalisme, dépression ou incapacité de s'intégrer dans la société¹⁵.

Face aux pathologies développées au contact de la ville, la nature, que l'on peut trouver préservée dans les parcs naturels, fonctionne comme un remède pour le citadin.

Le rôle du parc national de Caroux, à l'instar de celui de nombreux parcs étrangers, sera de permettre aux habitants des centres urbains régionaux et extrarégionaux, intoxiqués physiquement et moralement par les conditions de vie dans lesquelles ils évoluent, de régénérer leur sang appauvri et leurs nerfs fatigués, au contact d'un milieu sain, tranquille et reposant¹⁶.

La ville est laide

Le dernier grief est d'ordre esthétique. La ville moderne est laide, banale et chaotique, tandis que le paysage rural, ou plus généralement la nature, représente la beauté et l'harmonie.

Les structures carrées et grisâtres des cubes de béton ont remplacé les courbes élancées et verdoyantes de la nature¹⁷.

Une vieille ferme avec sa grange et son écurie est le siège d'une grande communauté vivante. Les immeubles modernes sont trop souvent des cubes monotones avec des abords uniformes et ennuyeux¹⁸.

Toutes ces critiques de la ville opposée à la nature sont constamment marquées par la nostalgie du passé et la critique du monde contemporain. La ville est la modernité associée à l'industrie qui détruit paysages et écosystèmes. Dans ses publications, Pro Natura se fait ainsi le porte-parole d'une vision extrêmement nostalgique du territoire : elle chante l'époque préindustrielle où l'homme vivait en harmonie avec les éléments naturels.

14. PNM, 1937, p. 25.

15. PNM, 1984, p. 14.

16. PNM, 1966, p. 16.

17. PNM, 1995, p. 4.

18. PNM, 1982, p. 13.

■ Un imaginaire anti-urbain

Les critiques adressées à la ville par Pro Natura ne sont, pour leur grande majorité, pas spécifiques à la problématique environnementale. Pour les besoins de leur cause, les défenseurs de la nature puisent dans un stock d'images anti-urbaines, une sorte de prêt à conspuer la ville, inséparable de l'imaginaire territorial de la Suisse¹⁹.

Les figures de la ville malsaine pour l'homme mobilisent des arguments anti-urbains et à connotation morale que l'on retrouve avec une continuité remarquable depuis le XVIII^e siècle en Suisse. Le poème *Die Alpen* d'Albrecht de Haller (1732), auteur à qui André Corboz attribue l'invention du paysage alpin²⁰, développe une même opposition entre un peuple de la montagne vigoureux et vertueux qui vit au rythme des saisons et des citadins corrompus qui habitent une ville industrielle malsaine. Les vices de la ville – vanité, corruption, lubricité, alcoolisme, paresse et également pollution – sont tour à tour évoqués à dessein de mieux faire ressortir la pureté de la vie dans la nature alpine. On est là très proche du mythe du bon sauvage et de l'état de nature cher à Rousseau et ancré dans l'idée que l'homme est naturellement bon et bien s'il vit en contact étroit avec la nature. L'homme civilisé, dénaturé est malheureux et dépravé.

La ville, la technique et, plus généralement, la modernité coupent le lien ancestral de l'homme avec la nature, détruisant à la fois l'un et l'autre. Remarquons en outre que cette dégénérescence physique et morale du citadin opposée à la vie saine du paysan est aussi l'un des leitmotivs des régimes autoritaires, fascistes, nazis ou vichystes, dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale²¹.

La laideur et la banalité urbaines opposées à l'harmonie rurale sont également un classique de l'imaginaire territorial helvétique. Dans son ouvrage de 1904, Guillaume Fatio²² déplore l'indigence et la banalité des aménagements urbains modernes, la laideur qui a envahi les villes, « les casernes locatives », « les usines hideuses », « la banalité de tous les bâtiments modernes » et la nécessité de retrouver la beauté des rues et des places pittoresques des villages.

Cette manière de condamner la ville est singulièrement présente dans la genèse de la pensée aménagiste en Suisse. Armin Meili dès 1941 entrevoit avec effroi l'urbanisation de la Suisse en l'an 2000 sous forme

19. Joëlle Salomon Cavin, *La ville mal-aimée*, op. cit.

20. André Corboz, « Quand la montagne aussi a une histoire », dans François Walter et Martin Körner (dir.), *Mélanges offerts à Jean-François Bergier*, Berne, Haupt, 1996, p. 447-462.

21. Joëlle Salomon Cavin, *La ville mal-aimée*, op. cit. ; Bernard Marchandet et Joëlle Salomon Cavin, « Anti-urban Ideologies and Planning: Jean François Gravier and Armin Meili », *Planning Perspectives*, 2007, vol. 22, p. 29-53.

22. Guillaume Fatio, *Ouvrons les yeux ! Voyage esthétique à travers la Suisse*, Genève, Société genevoise d'éditions ATAR, 1904.

d'une ville continue²³. Le plan d'aménagement national qu'il appelle de ses vœux a comme objectif principal de prévenir l'apparition d'une telle ville :

Les citadins sont trop nombreux [...] C'est la santé générale de notre peuple qui en souffre, et le législateur doit lutter par tous les moyens contre l'envahissement du pays par les villes²⁴.

Si elle puise dans l'imaginaire collectif de la Suisse, la condamnation de la ville chez les défenseurs de la nature n'est pas non plus dissociable de l'histoire de la pensée environnementale et de l'idée que la seule « véritable » nature serait celle qui échappe à l'emprise urbaine et au façonnement humain.

La nature, c'est la forêt, mais vierge, c'est la rivière, mais non canalisée, la tourbière, mais non exploitée; c'est la montagne sans téléphérique, le ciel sans fumée; c'est le lac, celui des perchettes et non du mésoscaphe²⁵.

Dans cette représentation du monde, la nature proche des villes est en quelque sorte une sous-nature, souillée et salie : « *of great concern to those in the West are the remaining wilderness areas, natural forests, highland and moorland regions and wetlands [...] Other natures closer to the metropolitan centres and small towns are almost ignored, as if they have become denatured, unclean or "lost"* »²⁶.

Les défenseurs de la nature participent ainsi d'une représentation profondément moderne²⁷ et occidentale²⁸ du monde qui oppose nature et société.

Cette conception de la nature comme opposée intrinsèquement à la ville a été opérationnalisée dans des pratiques de façonnement de l'espace. Le parc national des Grisons, créé en 1913 à l'instigation de Pro Natura²⁹, a ainsi été originellement conçu comme la soustraction d'un morceau de nature à l'influence humaine :

Au Parc national, la nature est affranchie du contrôle de l'homme [...] La nature livrée à elle-même dans sa puissante sauvagerie, seule maîtresse de ses destinées, ayant repris ses droits et son indépendance comme aux temps qui avaient précédé la domination de l'homme : tel est le programme qui a régi le développement naturel au Parc national depuis sa fondation³⁰.

23. André Corboz (« La Suisse comme hyperville », *op. cit.*) a d'ailleurs souligné le caractère visionnaire de cette représentation.

24. Armin Meili, « Le Plan d'aménagement national », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1943, p. 95-99.

25. PNM, 1965, p. 79.

26. Adrian Franklin, *Nature and Social Theory*, Londres, Sage, 2002, p. 20.

27. Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, 1991.

28. Pierre Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

29. À l'époque appelée Ligue suisse pour la protection de la nature.

30. PNM, 1937, p. 33.

Dès son origine, le concept même de parc naturel est inséparable de l'idée d'une valeur intrinsèque de la nature et d'une *wilderness* sans présence humaine³¹. Le parc naturel est sans doute l'application territoriale la plus extrême de cette conception opposée des catégories de ville et de nature, mais le zonage peut être également analysé comme la projection spatiale, sous forme de surfaces séparées, d'une telle opposition entre nature et non-nature³².

■ Une hostilité dangereuse

L'hostilité à la ville et à l'urbanisation de la part des défenseurs de la nature est compréhensible et il ne s'agit pas ici de minimiser l'impact que peut avoir le développement urbain sur l'environnement. L'urbanisation, depuis la révolution industrielle, constitue sans aucun doute un phénomène dont le développement est menaçant pour la nature, un danger qui a d'abord été perçu pour les paysages avant d'être perçu, à la suite du développement de la science écologique, comme nuisible pour les écosystèmes. Cependant, les protecteurs de la nature sont loin de se limiter à dénoncer les impacts de la ville sur les paysages et l'environnement, mais adoptent une posture générale que l'on peut qualifier d'urbaphobe, alimentée par un discours en partie mythique qui fait de la ville un lieu à fuir et de la nature, un milieu désirable. Or, il y a deux paradoxes fatals dans le discours urbaphobe des défenseurs de la nature : 1) le premier est de vouloir protéger la nature tout en la rendant désirable, ce qui concourt à sa destruction ; 2) le second est de mépriser la ville et par là même de favoriser sa progression.

1) En opposant radicalement la mauvaise ville à la nature bien-faisante, les protecteurs de la nature ne font qu'attiser et alimenter le besoin de nature des populations urbaines. Or, ce désir de nature n'est pas sans relation avec le phénomène qu'ils dénoncent. Augustin Berque a souligné avec talent l'importance du désir de vivre au plus près de la nature dans une maison individuelle dans la dynamique d'étalement urbain qui caractérise le processus d'urbanisation de la deuxième moitié du xx^e siècle. Il s'agit d'une dynamique essentiellement urbaine, mais dans laquelle c'est une forme d'habitat de type rural, riche en espace et proche de la nature, qui est recherchée. Le phénomène repose sur une contradiction fatale : la quête de nature sous forme de paysage y entraîne la destruction de la nature en tant que biosphère³³.

31. Catherine Larrère, « Éthiques de l'environnement », *Multitudes*, 2006, n° 24, p. 75-84.

32. Philippe Lowe et Jonathan Murdoch, « The Preservationist Paradox : Modernism, Environmentalism and the Politics of Spatial Division », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 2003, vol. 28, n° 3, p. 318-332.

33. Augustin Berque, Philippe Bonnin et Cynthia Ghorra Gobin, *La ville insoutenable*, Paris, Belin, 2006, p. 10.

2) Philippe Lowe et Jonathan Murdoch³⁴ ont très bien montré les effets pervers, ce qu'ils nomment le *preservationist paradox*, de la perpétuation d'une image repoussoir de la ville et de l'idéalisation de la *countryside* sur le phénomène d'étalement urbain en Grande-Bretagne. Ils se sont en particulier penchés sur le rôle joué par des associations de protection de la nature dans ce processus. Afin de protéger au mieux les paysages ruraux, Campaign to Protect Rural England (CPRE) a joué un rôle majeur dans l'émergence du zonage. Cette association a activement milité pour l'instauration d'une séparation stricte entre zones urbaines à développer et zones rurales à protéger. Cette séparation sera instituée dans le cadre d'une loi en 1947 : *Town and Country Planning Act*. Pour les besoins de sa cause et comme dans le cas de Pro Natura, ses discours étaient empreints d'hostilité à l'égard de la ville et mettaient en avant les vertus paysagères et environnementales de la ruralité : les qualités de la campagne anglaise justifiaient les mesures de protection dont elle devait faire l'objet. Cette opposition était facile à entretenir tant elle était partie intégrante de l'imaginaire collectif britannique, toujours hanté par le Londres de Charles Dickens. Le problème est que le zonage a eu l'effet contraire de celui escompté. Les zones rurales désignées comme lieux préservés ont attiré des populations en mal de nature, alors que les zones urbaines, désignées comme lieux de l'urbanisation tant décriée, ont fonctionné comme repoussoir.

As soon as a clear divide between the urban and the rural was defined in policy, it was transgressed in practice. In particular, once the planning system acted to differentiate urban from rural areas, population began to move in ever greater numbers from urban to rural areas to take advantage of the preserved countryside.

Vilipendant la ville et célébrant la nature, Pro Natura participe indirectement à la dynamique d'étalement urbain qui caractérise le processus d'urbanisation depuis les années 1970 en Suisse. Une publication datant des années 1980 montre bien l'aveuglement face à ce processus. Après avoir souligné le caractère nuisible de l'urbanisation – « hostile », « inhospitalière », « ennuyeuse », un milieu où la nature est réduite à un « vulgaire objet de consommation », à un décor « stérile », « inerte », « uniforme » –, sont vantés les mérites d'« une maison dans un cadre naturel [qui] permet d'observer une nature variée pour ainsi dire depuis son pas de porte³⁵ ».

Cet aveuglement empêche que s'établisse une relation rationnelle avec la réalité urbaine, c'est-à-dire la possibilité de distinguer précisément les inconvénients, mais aussi les avantages du phénomène urbain par rapport à la nature. Ainsi, l'image récurrente que donne à voir Pro Natura pour justifier son action est le danger d'une Suisse totalement urbanisée à un horizon plus ou moins proche. Pour commencer, il n'est pas inutile de rappeler que l'urbanisation en Suisse s'est réalisée de manière très modérée en comparaison d'autres pays industrialisés comme l'Angleterre

34. Philippe Lowe et Jonathan Murdoch, « The Preservationist Paradox... », *op. cit.*

35. PNM, 1982, p. 13.

ou l'Allemagne. Cette modération est liée à une industrialisation qui ne s'est d'abord pas concentrée dans les grandes villes, mais dans les bourgs et les villages. Même à son échelle, la Suisse n'a jamais connu de concentration industrielle et urbaine comparable à celle de Londres ou de Manchester. C'est surtout après la Seconde Guerre mondiale que le développement urbain a commencé à se concentrer dans les grandes villes suisses dont l'étalement des constructions est en effet actuellement une des principales caractéristiques. Rappelons cependant que, actuellement, seulement 6,8 % du territoire est occupé par des surfaces urbanisées et les 93 % restants le sont par des forêts, des champs, des lacs et des montagnes³⁶. Ces chiffres peuvent surprendre ceux qui perçoivent la Suisse comme un territoire défiguré par l'urbanisation, mais il n'est pas inutile de rappeler que, si l'étalement ou le desserrement est l'une des caractéristiques actuelles du processus d'urbanisation, la concentration en est une autre. Voilà bien une qualité de la ville que de concentrer un maximum de personnes sur une portion réduite de territoire.

■ La ville aimable

Les années 1980 marquent un moment où s'amorce chez Pro Natura une mutation du discours sur la ville. Cette mutation ne correspond pas à une rupture radicale, mais plutôt à un glissement et à une diversification de l'imaginaire urbain. On peut distinguer schématiquement deux étapes qui vont modifier l'image de la ville. La première est la découverte de la nature en ville et des qualités écologiques de celle-ci. La seconde est l'émergence de l'idée que la ville peut être utile à la protection de la nature. Ces éléments expliquent que désormais la ville n'est plus seulement considérée comme un milieu hostile, mais devient également un milieu aimable, c'est-à-dire qu'elle peut être aimée à certaines conditions.

■ Les qualités urbaines

La ville est faite de nature

Dans les années 1980 commencent à paraître des articles qui décrivent la ville comme un milieu accueillant pour la nature, voire comme un refuge pour certaines espèces. La présence d'animaux sauvages en ville ne relève plus seulement du miracle, mais peut s'expliquer par les conditions environnementales proprement urbaines. Partant, la faune et la flore urbaines doivent être reconnues, recensées et protégées.

Les villes constituent un refuge pour un grand nombre d'espèces d'animaux et de plantes qui ont tendance à disparaître des paysages cultivés. Des enquêtes au sein de diverses villes d'Europe centrale

36. Office fédéral de la statistique, *Statistiques de l'utilisation du sol*, Neuchâtel, 2001. (Voir Joëlle Salomon Cavin et Pierre-Alain Pavillon, « L'urbanisation : ennemie ou alliée du paysage suisse ? », *espacestems.net*, rubrique « Actuel », 17 décembre 2009.)

démontrent que la multiplicité des espèces dans les villes peut être extraordinairement élevée, et ce dans un espace restreint. C'est pourquoi, dans le cadre de la protection des espèces, le caractère de refuge des villes est un aspect qui est en général sous-estimé. Un assez grand nombre d'espèces de plantes, mais aussi d'animaux, se rencontrent presque exclusivement dans des espaces vitaux citadins. Ces zones de biotopes se font rares depuis peu et sont menacées. La protection de la nature doit donc se préoccuper désormais plus à fond et plus systématiquement des possibilités de protection des espaces vitaux urbains. Le potentiel biologique des villes mérite d'être publié sur la base d'inventaires sérieux. La protection des espèces et de leurs biotopes reste sans effets, même en ville, s'il n'existe pas d'inventaires³⁷.

La découverte des qualités de la nature en ville est concomitante aux critiques désormais adressées à la nature rurale. La présence de la faune et de la flore en ville est très souvent décrite par opposition à la pauvreté écologique dont témoignent les aires agricoles vouées à l'agriculture intensive :

L'agglomération de Zürich héberge 1000 à 1200 espèces de plantes sauvages, ce qui représente un bon tiers de la flore suisse. On atteindrait à peine la moitié de ce score sur une surface équivalente vouée à l'agriculture ou à la sylviculture intensive. Paradoxalement, les agglomérations sont aujourd'hui devenues plus hospitalières pour bon nombre d'espèces que les régions rurales³⁸.

Étonnamment, la ville offre à beaucoup d'espèces un habitat et des conditions nécessaires à leur subsistance comme de la nourriture, des possibilités de nidification ou de repos, sans parler de son micro-climat, [...] les plantes et les animaux peu exigeants ne sont pas les seuls à trouver leur compte en zone urbaine et les spécialistes y rencontrent également les conditions leur permettant de se reproduire. Les agglomérations prennent ainsi beaucoup plus de valeur, d'un point de vue écologique, que les zones d'agriculture intensive [...] C'est dire qu'une promenade dans les champs offre souvent aussi peu d'intérêt que la traversée d'un parking de supermarché³⁹.

Ainsi, la campagne rurale, longtemps perçue comme réceptacle de la vraie nature, ne peut plus être considérée comme territoire préservé, l'agriculture intensive participant de façon évidente à des processus destructeurs. Avec l'émergence des préoccupations environnementales dans les années 1970, la question de l'agriculture et des sols pollués remet en cause l'opposition traditionnelle entre ville et nature, d'une part, et entre ville et campagne, d'autre part. La nature rurale tend à descendre du piédestal où la maintenait un point de vue purement paysager et esthétique.

Dans les préoccupations environnementales, la ville n'a longtemps été présente qu'en tant que sources de dégradation des écosystèmes et de pollutions. Il a fallu toute une révolution copernicienne pour découvrir

37. PNM, 1986, p. 9.

38. PNM, 1995, p. 7.

39. PNM, 1996, p. 6.

l'évidence que la nature existe aussi au sein des villes et pour qu'une « écologie urbaine » au sens d'une branche de l'écologie scientifique soit revendiquée⁴⁰. Actuellement, les études sur le changement climatique et sur la biodiversité choisissent de plus en plus comme champ d'expérimentation la ville. En Suisse, alors que les zones urbaines étaient traditionnellement délaissées par les biologistes, de nombreuses études sont initiées, surtout à partir des années 1990. Pro Natura est d'ailleurs à l'origine d'une des premières synthèses sur la biodiversité dans le milieu bâti⁴¹. Celle-ci montrait par exemple que la ville de Langenthal était vingt fois plus riche en espèces d'oiseaux que sa campagne environnante, exploitée intensivement. De même, un rapport récent sur l'état de la biodiversité en Suisse soulignait la surprenante richesse des zones urbanisées tout en regrettant qu'il n'existe pas plus d'études sur le sujet⁴². À la faveur de telles recherches, la définition même de la nature est questionnée : au-delà des qualités biologiques de la nature, la valeur sociale de celle-ci est également interrogée. Cette approche des différentes facettes de la biodiversité en ville est par exemple développée dans le cadre d'une recherche financée par la Confédération et intitulée « Biodiversity⁴³ ».

Une récente exposition organisée au Muséum d'histoire naturelle de Genève offre une bonne illustration de la diversification de la « pensée naturaliste » par rapport à la ville. Le titre, *Genève contre nature?*, est une véritable question à laquelle l'exposition tente de répondre sans *a priori*, en déclinant dans une perspective historique la relation qu'entretient la ville de Genève avec ses cours d'eau (le Rhône, la Rade, l'Allondon et l'Aire) selon quatre rapports : la nature modelée, la nature jardinée, la nature préservée et la nature utilisée. Si l'accent est inévitablement mis

Affiche de l'exposition
Genève contre nature?,
2009.



Muséum d'histoire naturelle de Genève

40. Marcel Jollivet, « Préface », dans Nathalie Blanc (dir.), *Vers une esthétique environnementale*, Paris, Éditions QUAE, coll. « Indisciplines NSS », 2007. L'écologie urbaine désigne ici autant l'écologie dans la ville qui correspond à l'étude de la flore et de la faune urbaines qu'à l'écologie de la ville, soit la transposition des concepts de l'écologie scientifique pour étudier les écosystèmes urbains, dont Wolman et Odum sont les fondateurs. (Sabine Barles, *Écologie urbaine, écologie industrielle, écologie territoriale : état des lieux et perspectives en France, enjeux dans le cadre du PIRVE*, Paris, Institut français d'urbanisme (LTMU), 2007, [http://latts.cnrs.fr/site/tele/rep1/SBecologieTerr2juill07.pdf], consulté le 16 novembre 2009.)
41. Pascal Steck, *Artenvielfalt im Siedlungsraum. Ein Vergleich von Artenvielfalt in Siedlungsräumen der Schweiz mit Artenvielfalt ausserhalb der Siedlungsgebiete* [Biodiversité en milieu urbain. Une comparaison entre la biodiversité dans les milieux urbanisés et hors des milieux urbanisés en Suisse], Basel, SBN, 1995.
42. Office fédéral de l'environnement, *État de la biodiversité en suisse*, Berne, 2009.
43. Dans le cadre du Programme national de recherche (PNR54) : Développement durable urbain, [http://www.biodiversitycity.ch/], consulté le 12 novembre 2009.

sur les nombreuses espèces végétales et animales disparues dans la région, le discours n'est pas forcément négatif à l'égard de l'urbanisation et de l'action humaine. Les concepteurs de l'exposition en collaboration avec un groupe d'architectes élaborent des visions de Genève en 2050, qui donnent à voir autant la vision rêvée de la ville – dense, bien délimitée, fonctionnant sur la base de technologies vertes – que son contraire – l'urbanisation en nappe, l'usage généralisé de la voiture individuelle.

La ville protège la nature

Les années 2000 voient se multiplier les prises de position qui dénoncent le mitage du paysage, soit l'éparpillement des constructions et le gaspillage de sol qui en résulte. Pour limiter cette tendance, les propositions vont dans le sens de densifier les zones déjà bâties et de stopper leur extension⁴⁴. L'urbanisation doit se concentrer au lieu de « déborder ». Il faut « reconstruire la ville sur la ville ». Ces objectifs ne sont pas nouveaux, il s'agit de densifier la ville pour limiter ses atteintes à la nature qui l'entoure. Si rupture il y a, c'est dans l'intérêt désormais accordé à la qualité de la ville elle-même. L'espace construit ne doit pas subir une densification trop poussée et demeurer suffisamment attractif. En 2005, la direction de Pro Natura se fixe ainsi comme objectif pour les années à venir que « l'attractivité de l'habitat urbain soit rehaussée afin de limiter la pression sur les ceintures vertes ». Autrement dit, la qualité de la vie en ville est identifiée comme un moyen de protéger la nature.

Comme la ville est devenue une alliée dans la lutte pour protéger la nature, y vivre n'est plus du tout présenté comme un pis-aller, un choix contraint allant à l'encontre de la « nature humaine ». La vie citadine est au contraire valorisée pour ses vertus environnementales : « Vivre en ville, un choix écologique⁴⁵ ».

Une famille de quatre personnes dans un quatre pièces, qui plus est en ville ! Cela en ferait fuir plus d'un. Moi je reste. Les commerces à deux pas, le bus devant la maison, l'école à cinq minutes [...] le parc à trois minutes, ça me va⁴⁶.

Habiter en ville, c'est faire le choix d'une vie différente, c'est une alternative à la villa en campagne avec des avantages notoires en termes de proximité des équipements et d'accès aux transports publics et au lieu de travail⁴⁷.

44. Voir l'« Initiative pour le paysage : de l'Espace pour l'homme et la nature » (<http://www.initiative-pour-le-paysage.ch/>), consulté le 12 novembre 2009), dans laquelle plusieurs organisations suisses de protection de la nature à l'instigation de Pro Natura demandent une modification de la Constitution afin de stopper l'extension des terrains constructibles dans les vingt ans à venir.

45. PNM, 2008, p. 3.

46. PNM, 2007, p. 3.

47. PNM, 2008, p. 7.

À l'inverse, la maison individuelle est clairement décrite comme un mode d'habiter nuisible pour la nature, un rêve qui « tourne au cauchemar pour le paysage helvétique⁴⁸ ». Elle correspond finalement aussi à un mode de vie peu enviable :

À bien y réfléchir la haie de thuyas autour de la villa do mi si la doré, deux voitures, celle de madame, celle de monsieur, le taxi pour amener les enfants à gauche et à droite, très peu pour moi⁴⁹.

Les mots clés de cette ville durable sont, pêle-mêle : densité, compacité, nature, mobilité douce, marche à pied, transports publics, développement vers l'intérieur, agriculture de proximité, ville vivante, zéro carbone, mixité, habitats groupés, architecture de qualité. Les références sont les quartiers durables déjà construits ailleurs en Europe comme ceux de Freiburg en Brisgau.

Dans les messages de Pro Natura, la ville se distingue désormais de l'urbanisation. Les images associées au terme de ville sont positives alors que celles associées à l'urbanisation, synonyme d'étalement urbain, demeurent négatives.

Apparemment, personne n'est en mesure d'empêcher la transformation du Plateau suisse en une gigantesque agglomération urbaine poussant progressivement ses tentacules jusqu'aux rives des lacs, jusqu'aux collines et aux vallées⁵⁰.

La ville durable et compacte est synonyme de qualité de vie alors que l'urbanisation renvoie aux images négatives d'étalement urbain, de fragmentation du paysage et de destruction de la nature. L'urbanisation est l'expression de l'égoïsme de l'homme contemporain quand la ville exprime son altruisme.

■ Une tendance propice à la ville

Comme dit en introduction, Pro Natura n'est pas la seule association à développer pareil discours. Elle s'inscrit dans une tendance générale qui voit les défenseurs de la nature s'intéresser à la ville et qui se manifeste par la définition d'objectifs, ainsi que la mise en place de stratégies qui intègrent pleinement le milieu bâti et la ville comme partie prenante de l'action environnementale.

Une organisation comme CPRE va ainsi développer une campagne en faveur du retour en ville, intitulée « Going to Town », dans laquelle elle souligne tout l'intérêt de modifier l'image de la ville en Angleterre :

The key to the 21st century lies not in abandoning towns and cities but in reclaiming, refurbishing and restoring them to their rightful place as the social, economic and cultural hubs of English life [...] The challenge, and the need, is to kill the image of the city as an alien place where nice folks do not linger⁵¹.

48. PNM, 2004, p. 10.

49. PNM, 2007, p. 3.

50. PNM, 2004, p. 16.

51. Campaign to Protect Rural England, *Going to Town*, Londres, 1998.

La ville durable comme nouvelle utopie urbaine, largement ancrée dans une problématique écologique, a sans aucun doute rendu possible un renouvellement du discours des défenseurs de la nature sur la ville. Celui-ci n'est pas non plus dissociable d'une mise en cause du rapport moderne entre homme et nature. L'idée d'une nature soustraite aux atteintes anthropiques n'est plus en effet tenable. L'évolution des paysages urbanisés toujours plus hybrides brouille une séparation autrefois évidente entre ville et nature, autrement dit entre ce qui doit être protégé et ce qui est « abandonné » au développement. Jamais l'anthropisation généralisée de la planète n'a été aussi flagrante : elle induit une urbanisation de plus en plus prégnante de la nature, mais également l'évidence de l'inscription de la nature partout sur Terre, y compris dans les territoires les plus artificialisés. Les territoires urbanisés et naturels sont inextricablement entremêlés. Loin de la séparation voulue par les modernes, le territoire se fait le miroir d'une hybridation croissante entre urbanisation et nature.

Très concrètement, l'importance croissante de l'emprise urbaine a poussé Pro Natura à développer une nouvelle approche de la protection de la nature, non plus fondée sur la seule soustraction de parties du territoire de l'emprise urbaine, notamment la réserve naturelle, mais sur la nécessité de relier les territoires naturels entre eux afin de créer des corridors verts pour la faune et la flore. La mise en place de ces corridors a logiquement poussé Pro Natura à l'adoption d'une vision plus globale du territoire ainsi qu'à une implication croissante dans des projets associés aux milieux urbains.

L'évolution du discours de Pro Natura accompagne également la réinterprétation de la question urbaine en Suisse⁵². Au cours des années 1980 et 1990, les résultats de recensements de la population et d'études universitaires qui les accompagnent vont fournir le matériel à la fabrication d'une nouvelle image de la Suisse urbaine. L'idée maîtresse est que la majorité de la population suisse habite désormais en zone urbaine (61,6 % en 1980, 68,8 % en 1990 et 73,3 % en 2000) et se concentre en particulier dans les cinq grandes agglomérations de la Suisse (Zürich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne). Négligées jusqu'alors, les villes et les agglomérations sont devenues parties intégrantes de la politique fédérale d'aménagement du territoire. Ainsi, le phénomène urbain se place actuellement au centre des préoccupations nationales. Il est exposé dans ses travers comme dans ses opportunités, à la fois comme foyer de déséquilibres écologiques et sociaux, mais également comme la source du développement économique du pays. Le déni urbain n'est donc plus d'actualité et André Corboz peut légitimement se réjouir : « La conscience de l'hyperville progresse⁵³. »

52. Joëlle Salomon Cavin, *La ville mal-aimée*, op. cit., chap. 6.

53. André Corboz, « La conscience de l'hyperville progresse », *Faces*, 2008, n° 65, p. 66.

■ Mise en œuvre délicate

Ce nouvel attrait des défenseurs de la nature pour la ville n'est cependant pas sans poser problème quand il s'agit de prendre position sur des projets urbains. La pesée des intérêts entre ville et nature est parfois délicate. Pour Pro Natura, le cas du Landhof est particulièrement riche d'enseignements. Il s'agit d'un projet de densification d'un quartier d'immeubles collectifs proche de la gare allemande de Bâle. Ce projet implique la mise en construction de l'espace vert central jusque-là utilisé principalement comme terrain de football. La section Pro Natura de Bâle-Campagne a pris position en faveur du projet parce que cette densification participe à l'objectif de prévention de l'étalement urbain (le canton de Bâle-Campagne subit très fortement la pression liée à l'étalement de l'agglomération bâloise). Cette position est d'autant mieux justifiée que la nature du Landhof ne présente pas d'atout écobiologique. Mais la section Bâle-Ville de Pro Natura s'oppose au projet de densification. Elle estime que la biodiversité ne doit pas être le seul critère à prendre en compte. Le fait que cet espace participe au bien-être des habitants et garantis une certaine qualité de vie apparaît comme une justification suffisante pour qu'il soit digne d'être protégé.

Ce conflit porte ainsi sur la définition même de la nature digne de protection. En ce sens, il est révélateur de la difficulté, pour Pro Natura, de se déterminer. La position initiale se brouille notamment à partir du moment où des données qui ne sont plus purement environnementales, comme la question de la qualité de la vie en ville et du bien-être, sont intégrées. La section de Bâle-Campagne adopte un point de vue relativement traditionnel. L'objectif de la limitation de l'étalement urbain l'emporte et sa position s'appuie sur une définition « naturaliste » de la nature. Pour être protégée, la nature doit présenter des qualités biologiques⁵⁴. La section de Bâle-Ville prête en revanche une dimension « sociale » à la nature. Indépendamment de l'enjeu de la qualité biologique d'un site, la nature – au sens ici d'un espace de jeu ouvert et d'abord « laissés à la nature » – est aussi digne de protection lorsqu'elle contribue à la qualité de vie d'un quartier et lorsqu'elle est appréciée des gens qui la « pratiquent ». Cette posture devrait être également légitime puisqu'elle coïncide avec le but déclaré de Pro Natura de promouvoir la qualité de la vie en ville. Confrontée aux prises de position divergentes de ses sections cantonales, l'association centrale s'est déclarée en faveur d'une densification qualitative du site dans laquelle la surface de verdure centrale est diminuée. Outre la question des définitions « naturalistes » et « humanistes » de la nature, ce conflit bâlois met au premier plan les problèmes inhérents à l'articulation des échelles de l'action écologique. Ici, l'enjeu régional d'un développement

54. Nos interlocuteurs semblent d'accord pour identifier trois critères principaux qui définissent l'importance d'un site : la rareté, la biodiversité et le caractère endémique des espèces.

compact de la ville qui justifie la densification doit être mis en balance avec un enjeu local, voire microlocal, qui justifie la préservation d'un espace de nature en ville.

■ La ville des défenseurs de la nature : une typologie

Entre ville mal aimée et ville aimable, il est possible de dresser une image synthétique de la représentation de la ville vue par les défenseurs de la nature. Nous esquissons ainsi au tableau suivant trois figures types de la ville. Ces trois figures sont archétypales. Elles désignent, en les exagérant, les thèmes qui apparaissent selon des formulations diverses et de façon récurrente dans les matériaux récoltés au cours de la recherche. Il est important de souligner que ces trois figures ne s'excluent pas, mais cohabitent encore dans les discours analysés. La première colonne caractérise le rapport dominant qui lie ville et nature. La conception dichotomique du rapport ville-nature est leur opposition systématique. Elle est omniprésente dans les publications de Pro Natura depuis sa création, même si elle occupe une place plus discrète depuis quelques années. La conception dialectique caractérise la prise en considération croissante depuis les années 1980 des liens, des interactions et des complémentarités unissant la nature et la ville. Dans la deuxième colonne, chaque figure est associée à une représentation dominante du rôle de la ville par rapport à la nature. La dernière colonne du tableau est consacrée aux stratégies territoriales de protection et suggère la relation entre les représentations de la ville et les pratiques de protection de la nature.

- La « ville contre nature » résume la représentation traditionnelle de la ville par les défenseurs de la nature. La ville est considérée comme un milieu hostile à la nature parce que cette dernière ne peut y trouver sa place en dehors de rares niches qui sont considérées comme des exceptions. La ville est également identifiée à un phénomène nocif dont la croissance détruit la nature en tant que paysage aussi bien d'un point de vue physique qu'esthétique. La ville est en outre considérée comme nuisible pour l'homme alors que la nature lui est salubre. Dans cette conception antagonique du rapport ville-nature, la stratégie territoriale optimale est la sanctuarisation de la nature par le biais de la mise en place de parcs qui lui sont exclusivement voués.
- La « ville faite de nature » introduit une relation nouvelle entre ville et nature. C'est la découverte de la présence de la nature en ville et d'une nature potentiellement digne de protection. La ville gagne à être connue par les défenseurs de la nature dans la mesure où des espèces écologiquement intéressantes peuvent s'y épanouir. On découvre même qu'elles peuvent s'y réfugier tant certains milieux périurbains agricoles peuvent leur être devenus hostiles.

Cette nature en ville peut être protégée en tant que biotope intéressant, mais elle peut également être considérée comme un facteur qui contribue à la qualité de la vie en ville.

- La « ville protège la nature » traduit l'idée qu'il ne peut pas y avoir de nature sans ville. La ville est nécessaire à la nature parce que la protection de la nature passe par un développement harmonieux du milieu bâti. La ville est « aimable », c'est-à-dire qu'elle peut être aimée si elle contribue par son développement à limiter les atteintes à la nature. Sur le plan des principes territoriaux, il ne s'agit plus de protéger unilatéralement une nature vulnérable confrontée aux assauts urbains, mais d'améliorer conjointement un milieu urbain négligé afin de limiter l'exode urbain et de donner envie d'habiter en ville. Ville et nature s'intègrent dans un contexte écologique global.

Tableau 1

Les trois figures contemporaines de la ville des défenseurs de la nature

Figure type	Rapport ville-nature	Représentation de la ville depuis la nature	Stratégie territoriale de protection
La ville contre nature	Antagonique	Hostile	Sanctuarisation de la nature
La ville faite de nature	Dialectique	Accueillante	Protection et amélioration de la nature en ville
La ville protège la nature	Dialectique	Nécessaire	Meilleur aménagement de la ville

■ Conclusion : La ville aimée ?

La ville est aimable, mais est-elle pour autant aimée par ceux qui défendent la nature ? Les représentations et les pratiques ont-elles changé ? Par ailleurs, ce glissement des représentations de la ville reflète-t-il l'imaginaire de quelques responsables de Pro Natura ou est-il également révélateur d'une tendance de fond chez les militants et les membres de cette organisation ?

Une série d'entretiens menés auprès des responsables des sections locales de Pro Natura montre que la valorisation de la ville trouve en définitive peu d'échos dans les pratiques des acteurs environnementaux sur le terrain. Souvent initiées par les instances nationales des organisations, elles se heurtent aux réticences des sections régionales ou locales et des militants, principaux bailleurs de fonds. À ces niveaux de mise en œuvre, la légitimité de s'intéresser à la ville, autrement que pour combattre tout projet de construction, n'est pas toujours acceptée par des acteurs par-dessus tout sensibles aux valeurs biologiques ou paysagères de la nature. Une nature qui demeure d'autant plus appréciée qu'elle est loin de la ville. En outre, la question des choix résidentiels des membres et des militants

de Pro Natura doit être posée. Même si des études récentes indiquent un retour en ville de certaines catégories de population⁵⁵, les enquêtes sur les désirs de ménages suisses en matière de logement montrent toujours une prédilection pour des localisations hors des villes et à proximité de la nature. Les militants ou sympathisants de la cause environnementale échappent-ils à cette tendance ? Habitent-ils la ville compacte pour protéger la nature ? Une enquête a déjà été menée en Angleterre, mais reste à faire en Suisse. Philippe Lowe et Jonathan Murdoch ont ainsi montré qu'une majorité de membres de CPRE résident en périphérie des villes afin de jouir de la proximité de la nature. Cette organisation se trouve donc devant le paradoxe d'être soutenue par des personnes dont les choix résidentiels périphériques sont contraires à l'objectif global d'une urbanisation compacte et moins dommageable pour la nature.

Finalement, la coexistence actuelle des trois figures types de la ville vue par les défenseurs de la nature illustre sans doute toute la complexité du phénomène urbain contemporain et la difficulté pour ceux qui se préoccupent avant tout de la nature d'adopter une posture simple à son égard. La ville n'est certainement pas l'inconditionnelle alliée de la nature, mais il est évident actuellement que la résolution des grandes questions environnementales comme l'utilisation des ressources, la protection des espèces, la pollution ou le réchauffement climatique passent par des solutions qui concernent aussi les villes. L'implication du WWF dans des projets de quartier durables est ainsi directement associée à son ambition de lutter contre le changement climatique.

Dans un monde de plus en plus urbanisé, le danger pour les acteurs environnementaux de ne pas considérer les villes (et de ne pas les habiter) est de rester à la marge des grands enjeux environnementaux. Pour rompre avec l'idée de la ville hostile et malfaisante, il est urgent qu'ils adoptent à son égard une posture positive, comme un lieu de tous les possibles ; une posture qui n'exclut pas les défauts, mais qui en accepte aussi les potentiels.

55. Patrick Rérat, Ola Söderström, Roger Besson et Étienne Piguet, « Une gentrification émergente et diversifiée : le cas des villes suisses », *Espaces et sociétés*, n°s 132-133, 2008, p. 39-56.



La ville,
espace inventé,
lieu de
réalisation

14

« Cette paisible rumeur-là vient de la ville »

Les espaces du magazine

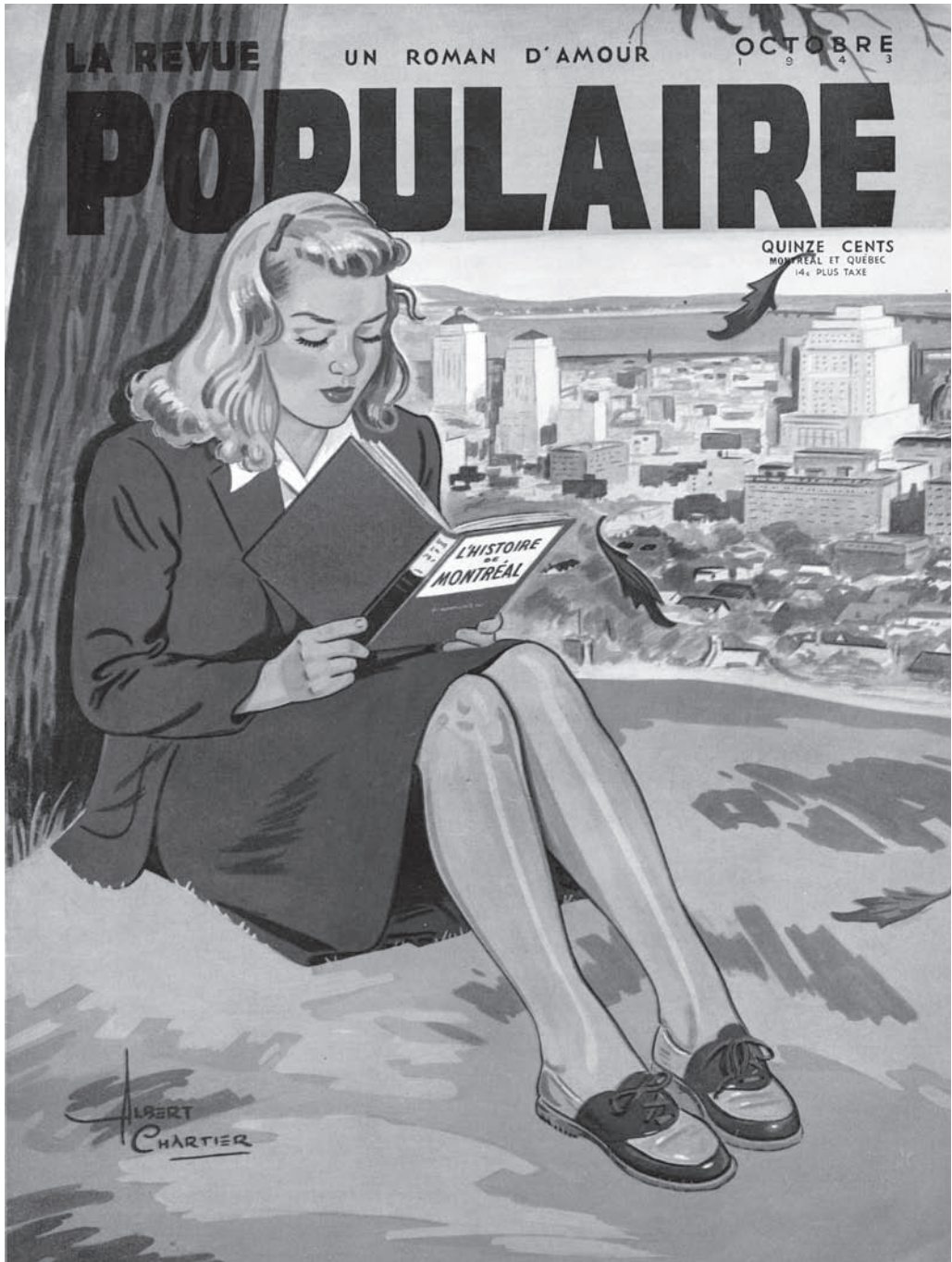
Marie-José des Rivières et
Denis Saint-Jacques

Dans le cadre d'un programme de recherche portant sur la modernité culturelle à Montréal durant la première moitié du ^{xx}e siècle, nous nous interrogeons, entre autres, sur la façon dont les acteurs de l'époque se représentent la ville. Il apparaît que les médias, presse et radio, non seulement donnent à percevoir la ville, mais fondent son identité dans l'imaginaire collectif. Cela semble assez évident pour les journaux ou les postes de radio « locaux » qui institutionnalisent ainsi leur marché, mais beaucoup moins pour les magazines familiaux, qui visent habituellement un marché plus étendu, « national ». Dans un premier temps, l'article permet de constater que ni la fiction, ni la publicité, ni même les rubriques d'information ne paraissent concerner particulièrement la ville. Mais une lecture seconde révèle une structure pragmatique liant ces trois domaines à une fonction où s'impose la ville, où s'invente la ville.

Il y a la ville des urbanistes, et il y a celle de ses habitants : au concept scientifique des premiers, en constante redéfinition, nous opposerons ici le milieu des seconds, celui où l'on vit. La taille de l'agglomération des bâtiments, la densité de la population, la structure de l'organisation municipale, les particularités de la spécialisation économique, ce sont là des données bien complexes pour que l'usager puisse de lui-même en prendre toute la mesure. En a-t-il d'ailleurs couramment besoin ? Il suffit qu'il puisse repérer son logis, son travail, ses commerces et ses loisirs pour mener sa petite affaire. On aurait tort toutefois de prendre cet usager pour une sorte de poisson inconscient de l'eau dans laquelle il nage ; au contraire, citoyen attaché à son lieu d'appartenance et appelé à choisir ses représentants, il doit fréquemment prendre en considération la situation de sa collectivité locale et son évolution. Dans un village, des échanges verbaux dans des lieux de réunion, culte et marché surtout, suffiraient à l'informer de ce qu'il y a à savoir. À la ville, ces échanges ne peuvent suffire et l'histoire nous apprend que la presse d'abord, puis les médias électroniques, sont venus y suppléer, au point bientôt de constituer la principale source des informations qui touchent la collectivité. C'est ce qui nous intéressera ici : la ville des médias, plus particulièrement d'un média, le magazine familial.

Nous le ferons à partir des travaux d'un programme de recherche portant sur l'émergence de la modernité culturelle à Montréal. Ce programme étudie comment et par quels moyens, devant une résistance forte et persistante, les pratiques culturelles modernes en sont arrivées à percer et à se structurer à Montréal durant la première moitié du xx^e siècle. L'objet en est la « vie culturelle », c'est-à-dire les pratiques de production, de médiation et de réception de la culture, tant artistiques que médiatiques. Notre ambition est d'arriver à définir la modernité culturelle, non comme une conjonction d'événements plus ou moins convergents, mais comme une mutation sociale structurelle profonde, et cela, à partir d'un foyer, Montréal, qui n'en est justement pas un des lieux de surgissement premier, à l'égal de Paris, de Vienne ou de New York, mais qui, au contraire, semble y résister.

Si ce programme envisage les médias comme des pratiques concrètes, prises dans le mouvement général de la vie culturelle, il les considère aussi comme des intermédiaires qui interprètent ce mouvement, et qui constituent ainsi la vie culturelle comme un processus imaginé se réalisant dans un lieu, la ville de Montréal, également imaginaire. C'est ce lieu inventé que nous chercherons à révéler ici. À l'époque qui retient notre attention, les journaux quotidiens, portant parfois le nom même de la ville où ils sont édités, comme *Montréal-matin* ou *Montreal Daily Star*, les postes radiophoniques, CKAC par exemple, revendiquent nettement cette identité locale urbaine. Il est facile de construire à partir de leurs faits divers, de leurs commentaires politiques, de leurs programmations des activités sportives et culturelles, de leurs chroniques de la vie courante, ce foyer où se cristallise une identité fortement assumée. Mais on pourrait croire mal avisée l'idée de le retrouver dans l'un de ces magazines mensuels familiaux, comme *La Revue populaire* ou *La Revue moderne*, dont l'ambition est de jouer un rôle « national ».



Page couverture,
La Revue populaire,
octobre 1943.

La Revue
MODERNE

Octobre
15¢
MONTREAL, 14¢ PLUS TAXE



HITLER ET SES COMPLICES *par Otto Strasser*

▲
Page couverture,
La Revue moderne,
octobre 1941.

■ Les espaces du magazine

Le magazine présente aujourd'hui deux principaux types de contenus : d'une part, des articles d'information, de l'autre, des réclames publicitaires. Dans les magazines familiaux de la première moitié du ^{xx}e siècle s'ajoute un autre ensemble qui couvre jusqu'à la moitié de la surface occupée : des récits de fiction. Si l'on écarte les nouvelles, ceux-ci relèvent de façon massive de ce genre du roman d'amour catholique qu'Hélène Constans a analysé dans son ouvrage intitulé *Parlez-moi d'amour* en 1999¹. Rappelons-en le schéma classique d'intrigue. Une jeune fille, d'origine aristocratique mais de situation modeste, rencontre un homme, beau, riche ou sur le point de s'établir, elle s'en éprend, mais quelque empêchement retarde un engagement entre eux. La constance et la vertu de l'héroïne viennent à bout de l'obstacle et finalement les protagonistes se marient. C'est fondamentalement la trame de *Cendrillon*, de *L'école des femmes* ou de *Pride and Prejudice*, légèrement adaptée par une cohorte d'écrivains catholiques français, parmi lesquels Delly, auteur aujourd'hui oublié, mais qui a connu une exceptionnelle fortune au ^{xx}e siècle². Cependant, l'espace auquel renvoient ces récits semble bien

Récit de fiction,
La Revue populaire,
juin 1948, p. 16-17.



1. Ellen Constans, *Parlez-moi d'amour : le roman sentimental – Des romans grecs aux collections de l'an 2000*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1999.
2. On peut consulter à ce propos : « Amours, Delly et orgues », présentation donnée par Denis Saint-Jacques dans Julia Bettinotti et Pascale Noizet (dir.), *Guimauves et fleurs d'oranger : Delly*, Québec, Nota Bene, 1995.

Guide Commercial

Assurance Feu
LA PROVIDENCE, 52, St-Jacques.

Banque d'Épargne.
LA BANQUE D'ÉPARGNE de la Cité et du District de Montréal.

Cartes Postales GROS ET DETAIL.
INTERNATIONAL Post Card Co., 29, St-Jacques
LE MUSÉE, 197, Ste-Catherine Est.
L'ORIGINAL, 32, Ste-Catherine Est.
ROMEO ROUSSIL, 60, Notre-Dame Est

Chapeaux et Fourrures
J. R. BOURDEAU, 159, Boul. St-Laurent
LORGE & CIE, 71, Boul. St-Laurent.
P. G. DUGRÉ, 525, Ste-Catherine Est.
R. & A. MASSÉ, 75 Ste-Catherine Est.

Coiffeur, Perruquier et Parfumeur
PROF. LA VOIE, 8, Notre-Dame Ouest.

Courtiers d'Immeubles
F. ST-GERMAIN, 70, rue St-Jacques
CHARRUAU & DAoust, 6 à 10, La Presse.
H. H. BROUSSEAU & CIE, 58, St-Jacques.
JAS. M. McMAHON, ch. 34, 20, St-Jacques

Chaussures, Claques en Gros
DAoust, LALONDE & CIE, 266, St-Paul.

Cuir, Valises, Harnais, Etc.
H. LAMONTAGNE & Cie, 292, rue St-Paul

Entrepreneur de Pompes Funèbres
L. THÉRIAULT, 164 St-Urbain et 237 Centre

Entrepreneur Electricien
A. DAVID, 296, St-Denis. Tél., E. 2940.

▲
Réclames, *Le Samedi*,
2 mars 1907, p. 36.

ment pas mieux la ville que la fiction et ces premières pistes ne nous mènent vraisemblablement nulle part. Restent toutefois encore les articles d'information.

Si l'on regarde le sommaire de *La Revue populaire*, en avril 1942, par exemple, on relève des articles d'Edmond Turcotte sur « la littérature canadienne », d'Aimé Plamondon sur la carrière de Raoul Jobin et de Jean-Marie Gauvreau sur l'œuvre de Clarence Gagnon. Raymond Tanghe présente ensuite « l'ouverture », pour la rentrée, du nouvel immeuble de l'Université de Montréal, sur la montagne. Suivent des photos de l'atelier d'Alfred Pellan, un reportage sur « Les Compagnons de St-Laurent » et un

être, plutôt que celui de l'agitation urbaine, la retraite du rêve et de l'intimité, univers où l'on s'isole justement du quotidien des obligations courantes. Peut-être ne faut-il pas chercher là « la paisible rumeur de la ville » ?

La publicité pourrait-elle mieux satisfaire cette quête, forme de communication beaucoup plus pratique, plus en prise sur des besoins concrets, plus apte à évoquer la ville ? Justement, on constate que, avant la Première Guerre mondiale, *La Revue populaire* et *Le Samedi* présentent une bonne part de leurs réclames sous forme de cartes de visite donnant l'adresse de différents fournisseurs de services à Montréal : médecins, notaires, avocats, commerçants, etc. Voilà bien un cadre urbain. Toutefois, on doit constater que, dès la guerre, la publicité de marque remplace progressivement cette première forme. Avec elle, disparaissent les localisations précises³. L'ambition « nationale », c'est-à-dire celle de couvrir le marché le plus étendu possible, entraîne cette discrétion. Il n'est aucun endroit que la marque ne veuille rejoindre, mieux vaut alors n'en préciser aucun. Or cette publicité tend à se concentrer, sans compter l'automobile, sur les soins du corps, la nourriture, la boisson, les médicaments, et la mode ; elle paraît ainsi viser surtout la consommatrice. Elle relève par là d'un autre type d'espace, celui de la vie privée. Avant la caméra vidéo, la télévision, aux débuts de la radio, ce lieu, le foyer, se trouve encore beaucoup plus séparé de l'espace public qu'aujourd'hui. De ce point de vue, la réclame n'évoque apparemment

3. Voir Marie-Josée des Rivières et Denis Saint-Jacques, « Le magazine en France, aux États-Unis et au Québec », dans Jacques Migozzi et Philippe Le Guern (dir.), *Productions(s) du populaire. Colloque international de Limoges (2002)*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2005, p. 29-37.

Vous goûtez sa qualité

Buvez
Coca-Cola
TRADE-MARK REGISTERED
Délicieux et
Rafraîchissant



C'est moi "Coca-Cola" qu'on appelle aussi "Coke". Tout le monde aime raccourcir les mots. L'abréviation est une des lois naturelles du langage. De tous les côtés, vous entendez dire "Coke"... l'abréviation courante de la marque déposée "Coca-Cola".

Une fois que vous avez goûté au "Coca-Cola" glacé, vous approuvez son goût et sa qualité. Il ne manque jamais de vous plaire... et de vous rafraîchir. Le "Coca-Cola" glacé est un breuvage "délicieux et rafraîchissant" qui est différent. Vous aimerez le "Coca-Cola"... c'est le produit authentique.

Publicité de Coca-Cola,
La Revue populaire,
avril 1942, p. 2.



QUESTION :

Quels sont les signes
prémonitoires habituels
de la tuberculose au début ?



RÉPONSE :

Il n'y en a pas !

BEAUCOUP DE GENS SE FIGURENT que la tuberculose, au début, se manifeste par des signes prémonitoires précis—par des signes ou des symptômes qui permettent de la reconnaître infailliblement. La science médicale vous dira qu'il n'en est rien.

La tuberculose précoce ne présente, généralement, aucun symptôme, et ne donne aucun signal de danger. C'est à tort qu'on attribue à la maladie dans ses phases de début, des symptômes tels qu'un rhume qui "traîne", des douleurs persistantes dans la poitrine, et des crachats sanguinolents ou striés de sang. Ces manifestations sont, en réalité, l'indication que la tuberculose existe depuis longtemps, ou bien qu'elle a fait des progrès rapides.

Le moyen le plus sûr, pour dépister la tuberculose au début, c'est l'examen radioscopique ou fluoroscopique de la poitrine, chez les personnes qui, selon toutes apparences, sont en pleine santé. S'il y a tuberculose, le médecin, connaissant les antécédents pathologiques et l'état de santé du sujet, aura ainsi une preuve visible et tangible de la maladie. Un diagnostic précoce est d'importance capitale. Prise dès les phases de début, la tuberculose peut, presque toujours, être traitée avec succès. Mais si elle est avancée, la maladie est très difficile à guérir.

La science médicale a fait de remarquables progrès en ce qui concerne la prévention de la tuberculose. Parmi les causes de décès, cette maladie est passée de la première à la septième place, et elle continue à décliner. Les sommités médicales espèrent que, d'ici à 1960, la tuberculose aura été à peu près supprimée.

Pour atteindre ce but, il est indispensable d'intensifier les mesures permettant de dépister le mal à son début. Il existe, dans notre pays, des milliers et des milliers de cas de tuberculose qui demeurent insoupçonnés. Ces "porteurs de la maladie" non reconnus répandent des microbes de la tuberculose autour d'eux, partout où ils vont, dans leur famille, parmi leurs amis, leurs camarades de travail. La tuberculose provient inna-

riablement de la tuberculose... elle se transmet des malades aux personnes saines.

C'est pourquoi vous devez être constamment à l'affût du fléau. Surveillez particulièrement vos enfants, filles et garçons, allant sur leurs vingt ans, ainsi que les jeunes adultes. Montrez une double vigilance à l'égard des personnes appartenant à des familles de tuberculeux avérés, et à l'égard de toute personne ayant été en contact avec un cas de tuberculose à l'état actif. La meilleure protection, c'est l'examen médical préventif annuel, comportant l'exploration radioscopique de la poitrine. Un grand nombre des services municipaux de la Santé disposent d'installations radioscopiques, à la disposition de ceux qui n'ont pas le moyen de se faire examiner par un médecin privé.

La Metropolitan publie une brochure gratuite, intitulée "La Tuberculose", qui renferme des renseignements basés sur les dernières données scientifiques, concernant les moyens de préserver les vôtres, et les personnes de votre localité, contre la tuberculose.

Metropolitan Life Insurance Company
(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)
NEW-YORK

PRÉSIDENT DU CONSEIL :
Frederick H. Eckert

PRÉSIDENT :
Leroy A. Lincoln

DIRECTION GÉNÉRALE AU
CANADA : OTTAWA

Metropolitan Life Insurance Company
Direction Générale au Canada, Ottawa

Veuillez m'envoyer un exemplaire de votre brochure 4-5-42, "La Tuberculose".

Nom

Rue

Localité P.T.O.V.

LA REVUE POPULAIRE

35e année, No 4

LA REVUE POPULAIRE

Montréal, Avril 1942

SOMMAIRE

Littérature canadienne, par Guy Jasmin	6
Raoul Jobin, par Aimé Plamondon	7
Clarence Gagnon tel que je l'ai connu, par Jean-Marie Gauthier	8-9
Ouverture en septembre, par Raymond Tanghe	10
La critique chez Pellon	11
Les compagnons de Saint Laurent	12-13
NOTRE ROMAN COMPLET :	
Deux cœurs dans une main d'enfant, par Françoise Roland	14
Nos bons voisins d'en bas (Cartes de l'Amérique du Sud)	16-17
La broderie, par Mme L. de Bellefeuille	18
Les mots croisés de "La Revue Populaire"	44
Le sirop de maïs comme substitut du sucre, par Mme Rose Lacroix	48
Votre menu de Pâques, par Mme Rose Lacroix	52
L'Oeuvre de la soupe, par Thérèse Fournier	54
La mode du printemps	55-58
A quoi rêvent les très jeunes filles	56-57
Le Corps de Réserve National Féminin	60
Nos vieilles familles canadiennes, par Emile Falardeau	62
Un enfant prodige de Toronto	63
NOTRE PROCHAIN ROMAN COMPLET :	
Le Suprême Amour, par Jacques Grandchamp	

LA REVUE POPULAIRE

Directeur..... Jean Chauvin
Rédacteur en chef..... Fernand de Varouil
Secrétaire de la rédaction..... Gérard Dault
Chef de la Publicité..... Charles Sauriol
Directeur artistique..... Hector Brault
Pages illustrées..... Mme Jules Fournier
Chronique culinaire..... Mme Rose Lacroix

TARIFS D'ABONNEMENT

Canada : Un an : \$1.50—2 ans : \$2.00
États-Unis : Un an \$1.75—2 ans : \$2.50
975, rue de Bullion, Montréal, P.Q.
Tél. : PLATEAU 9438

LES PUBLICATIONS POIRIER, BESSETTE & CIE, LIMITEE

Membres de l'A. B. C.

Entered March 23rd 1939, at the Post Office of St. Albans, Vt., U.S.A. as second class matter under the Act of March 2nd 1879.

reportage politique sur « Nos bons voisins d'en bas », en Amérique du Sud. Les rubriques pratiques – broderie, cuisine, mode et mots croisés – succèdent au « grand roman » et la revue se termine sur « Le corps de réserve national féminin », « Nos vieilles familles canadiennes » et « Une enfant prodige de Toronto », jeune pianiste d'origine bulgare.

On remarque tout de suite le caractère conjoncturel plutôt qu'événementiel des sujets. On lit, sans plus de précisions temporelles, que la jeune soliste Marion Grudeff « se fait entendre souvent sur le réseau de la Société Radio-Canada » (p. 63), que notre grand ténor est présent au Metropolitan depuis 1940 et c'est une grande partie de la vie de Clarence Gagnon qui est racontée dans l'article qui honore sa mémoire.

Contrairement au contenu des quotidiens, centrés sur l'information politique, économique ou sportive, et différemment des publications hebdomadaires, qui offrent de la programmation théâtrale, radiophonique ou cinématographique, les magazines mensuels ont une mission d'information large et de divertissement à propos des arts, des lettres, des sciences et de l'histoire, inscrits dans un temps relativement plus long. Ces spécialités étaient d'ailleurs annoncées, au début des années 1930, en page couverture de *La Revue populaire*, « organe officiel de la Société des Arts et Lettres du Canada⁴ ». Donc, absence de politique parlementaire et partisane, pas même municipale, en raison du souci de rejoindre le plus large public possible.

Si le magazine touche à l'événement, c'est du vaste point de vue de la culture : par exemple, les jeux scéniques incitent à évoquer le Congrès marial de 1947⁵. Les magazines se font un devoir de présenter les grandes expositions en cours ou à venir, l'Exposition coloniale en 1931, à Paris⁶, ou l'Exposition universelle de New York en 1939⁷. Ce sont aussi les anniversaires et l'histoire qui font connaître une institution – comme le Pacifique canadien qui fête ses 50 ans⁸, une réussite technique ou scientifique –, « la chirurgie sans douleur » qui règne depuis 100 ans en 1947, enfin un lieu comme le couvent des Ursulines de Trois-Rivières lors du centenaire de celui-ci⁹.

Ce premier bilan paraît peu concerner la ville proprement dite. Pourtant, les magazines donnent très fréquemment en couverture leur lieu d'origine, Montréal. « Cette paisible rumeur-là vient-elle vraiment de la ville ? » Est-il raisonnable de croire qu'elle n'en transmettrait presque aucun écho ? D'autant plus que, en bonne part, elle y retourne. En effet, malgré l'ambition des magazines qui veulent conquérir tout le public canadien-français, faire « œuvre nationale¹⁰ », c'est surtout en milieu urbain, à

4. *La Revue populaire*, septembre 1931, p. 19.

5. *Ibid.*, juin 1947, p. 23.

6. *Ibid.*, février 1931, p. 60.

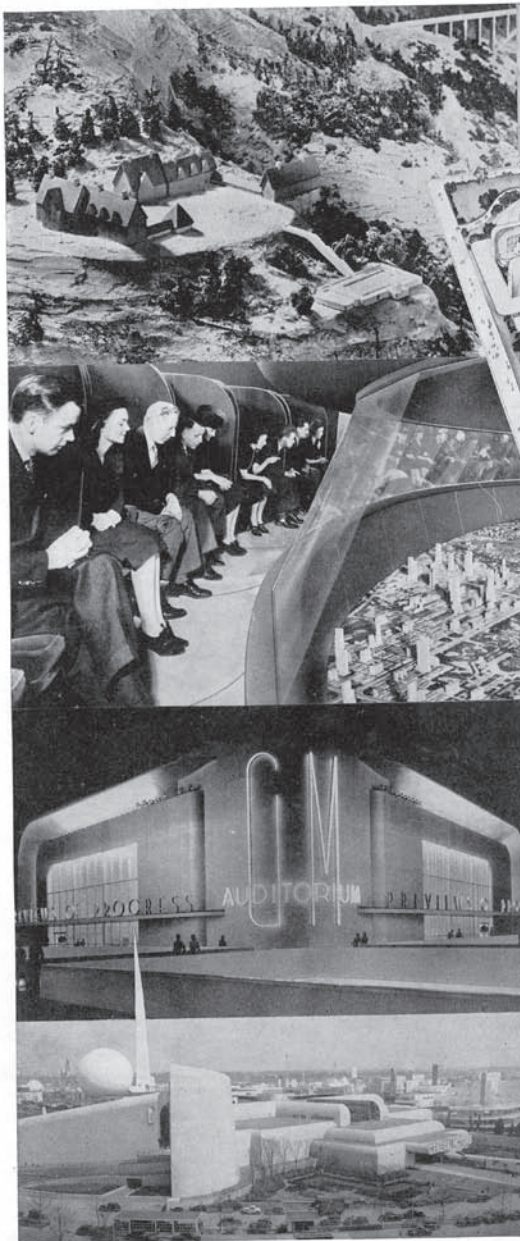
7. *Ibid.*, septembre 1939, p. 28.

8. *Ibid.*, février 1931, p. 34-35.

9. *Ibid.*, juillet 1947, p. 18.

10. *Ibid.*, avril 1937, p. 3.

L'Expo de New-York bat son plein



P our attirer plus de foule et majorer la moyenne quotidienne qui fut de 175,000 jusqu'au mois d'août, M. Grover Whalen, président de l'Exposition Universelle de New-York, eut l'heureuse idée, le mois dernier, de réduire tous les tarifs dans le but de les mettre à la portée de toutes les bourses. C'est ainsi que le tarif de stationnement des autos n'est plus que de 25 cents. On organise en outre des journées pour enfants à « 5 et 10 cents » et « journées à un dollar » pour adultes. Pour un dollar seulement, — le samedi et le dimanche, — le visiteur a droit à l'entrée à l'Exposition, à un léger repas et à cinq attractions.

Certains pavillons de pays étrangers sont tout simplement merveilleux, tels ceux de la France et de la Grande-Bretagne. Celui du Canada, organisé par notre ministère fédéral du Commerce, est au nombre des plus intéressants.

Le plus vaste cependant, parmi les pavillons privés, si l'on peut dire, est celui de la General Motors qui occupe près de sept acres. Nous en donnons ici un plan d'ensemble et quelques photos. (A) Entrée. (B). Immense vestibule à ciel ouvert où l'on explique par l'image les réseaux routiers de l'avenir. C'est là que les visiteurs prennent place dans de confortables fauteuils (voir photo ci-contre) pour faire la tournée (C) de ce qu'on appelle le « futurama » (D) représentant l'Amérique du Nord comme elle sera vraisemblablement en l'an 1960. (E). Des trottoirs surélevés conduisent ici à quatre édifices où le visiteur se fait expliquer toutes les activités de cette importante organisation.

▲
L'Exposition universelle
de New York,
La Revue populaire,
septembre 1939, p. 28.

Montréal, que résident leurs lectrices et lecteurs, comme le confirme une enquête menée par Albert Lévesque en 1942¹¹. La question mérite donc un réexamen attentif.

En réalité, les journalistes écrivent sur différentes villes, « Sherbrooke, ville de la vitesse¹² », « Sheffield, cité de l'acier¹³ », très régulièrement sur Québec, belle et touristique; mais c'est encore de Montréal qu'ils parlent le plus. Les reportages historiques ont souvent pour source Montréal, comme les articles « De l'omnibus à chevaux au tramway et à l'autobus moderne¹⁴ », « Nos "belles" escaliers¹⁵ », « Le cimetière de la Côte-des-Neiges¹⁶ » ou encore la découverte des « murs issus du vieux collège de Montréal, construit par les Messieurs de Saint-Sulpice¹⁷ ». On présente aussi Montréal comme « une ville d'art », enrichie par les œuvres architecturales d'Ernest Cormier¹⁸, par la présence de l'Association des arts et de l'École des beaux-arts¹⁹. Mais Montréal est surtout évoquée comme une ville en croissance, forte de ses monuments nouveaux, agrandis ou restaurés. Dans un article sur « Les églises modernes du Canada », on trouve au premier plan des photographies de l'église de Saint-Bruno, dans la banlieue de Montréal²⁰. On voit aussi que l'hôpital Sainte-Justine se transforme²¹. On est fier du fait que la basilique Saint-Joseph (l'oratoire) devienne l'une des plus belles et des plus vastes églises de la chrétienté avec sa nef et sa large coupole²². On suit enfin pas à pas, de 1931 à 1942, la construction de l'Université de Montréal²³.

Dans *Cosmopolis*, Jean Chauvin se penche sur l'esprit de tolérance et de liberté qui caractérise Montréal, « la seule ville d'Amérique où l'on peut se faire servir un verre de vin à table en 1931²⁴ ». L'auteur parle de la façon dont s'adaptent les gens des diverses nationalités, en particulier ceux de la communauté juive qui s'installent d'abord stratégiquement sur la rue Saint-Laurent, axe qui partage la cité en est et en ouest. « De ce poste d'observation, ils épient leur chance [...] Ils gagneront bientôt [...] Outremont, Notre-Dame-de-Grâce et Westmount²⁵. »

Montréal est en outre réinventée par les magazines comme une ville où existe un véritable art de vivre, grâce aux activités présentées dans la rubrique « Ce dont on parle », grâce à ses petits appartements et à leur

11. Voir Albert Lévesque, *Entrez donc. Enquête poursuivie sur les sentiments et les intérêts de l'élite canadienne-française*, Montréal, Informations Albert Lévesque, 1942, *passim*.

12. *La Revue populaire*, septembre 1940, p. 4.

13. *Ibid.*, février 1948, p. 13, 65.

14. *Ibid.*, novembre 1932, p. 15-16.

15. *Ibid.*, septembre 1933, p. 7-9, 48.

16. *Ibid.*, novembre 1940, p. 10-11.

17. *Ibid.*, novembre 1940, p. 17.

18. *Ibid.*, octobre 1931, p. 12-13; septembre 1947, p. 11, 88.

19. *Ibid.*, septembre 1931, p. 20.

20. *Ibid.*, juin 1935, p. 7.

21. *Ibid.*, décembre 1935, p. 13.

22. *Ibid.*, novembre 1938, p. 59.

23. *Ibid.*, avril 1942, p. 10.

24. *Ibid.*, septembre 1931, p. 7.

25. *Ibid.*, septembre 1931, p. 8.

Montréal, septembre 1933

La Revue Populaire

7



Nos “Belles” Escaliers

Etude photographique, par Roméo Boucher et Jean Chauvin

UN jeune Hollandais, lecteur passionné de Jules Verne, se présente un jour chez notre ami Raoul Clouthier, directeur du service de publicité française du *Canadian Pacific*. Il venait de boucler le globe. C'était le printemps et c'était la semaine du grand nettoyage. C'est-à-dire que le moment ne pouvait être mieux choisi pour montrer à cet étranger un Montréal requinqué et tout paré des grâces du renouveau. On l'installe donc dans un autocar avec toute une voirie de *rubber-necks* américains. A son retour, croyait-on, il n'aurait rien de plus pressé que de vanter à son hôte la basilique de Montréal, réplique de Saint-Pierre de Rome, l'église Notre-Dame, réplique (qu'on dit!) de Notre-Dame de Paris, le monument de Sir George Étienne Cartier, réplique de la colonne des Girondins de Bordeaux, et autres merveilles aussi originales! De tout cela il ne souffla mot cependant, car la seule chose qu'il remarqua, au cours de sa promenade, ce furent nos escaliers extérieurs. Oui, nos escaliers extérieurs dont l'image devait rester gravée dans sa mémoire à côté de celles de l'Acropole, des grandes

pyramides, de la muraille de Chine et du Taj-Mahal au clair de lune! Rentré dans son pays, le jeune homme raconta à toute la presse d'Amsterdam que les Montréalais dressaient contre leur maison, pour y grimper, l'hiver, quand la neige en interdisait l'entrée, des échelles hautes comme celle de Jacob. Sourd aux explications qu'on lui avait données, il s'était convaincu que nos escaliers extérieurs étaient une sorte de ponts-levis jetés sur des *bancs de neige*, ne pouvant croire qu'ils ne répondissent pas à un impérieux besoin. Il se trompait, évidemment, mais son erreur partait d'un bon naturel. Qu'il se fût mépris sur leur destination, qu'il n'ait pas compris que nos escaliers extérieurs, ces machines à monter chez soi, eussent pour unique fonction de conserver intact le cube logeable et circulaire de nos maisons, cela n'a qu'une importance bien relative. Mais, au moins, ils les avait vus, ces escaliers, il les avait remarqués. C'est plus que ne sauraient dire soixante-quinze pour cent des Montréalais que laisse indifférents le grotesque spectacle de ces tentacules au visage de nos maisons. Ils ne les voient pas plus, en effet, que les

échoppes en brique qui masquent complètement ou à demi toutes les belles vieilles maisons de pierre des rues Bleury, Ste-Catherine et Saint-Denis, ou les échauguettes, poivrières, girouettes, créneaux et tourelles, dont se parent les habitations privées, construites aux environs de 1900.

Avons-nous des oeilères ou sommes-nous insensibles à la laideur comme Mithridate aux poisons? Pourquoi faut-il, par exemple, que l'Est soit, pour le touriste, un objet de curiosité et l'Ouest un objet d'admiration? Là, de charmantes cités-jardins peuplées de cottages de style villageois, — Normand, Tudor ou Georgian, — tout tapissées de lierre. Ici, des maisons sans style avec, pour plantes grimpanes, des escaliers roides comme une échelle de potence ou tordus comme de la ferraille, luxuriante végétation métallique, flore pétrifiée d'une jungle urbaine, absurdes ornements dont le pathos ferait pâlir les fioritures les plus outrées des cathédrales mexicaines de style baroque ou churrigueresque et auxquelles il ne manque que d'être polychromées pour détenir le record de la laideur parfaite!

Les escaliers extérieurs les plus solennels et les plus ridicules se rencontrent à l'est, au nord et au sud de Montréal. N'en cherchez ni au nord-ouest, ni au sud-est. A l'ouest, où de belles villas s'assoient sur la montagne comme sur les gradins d'un amphithéâtre, de même que dans le quartier de résidence d'Outremont, les permis de construire ne sont accordés que sur présentation d'un plan d'architecte, ce qui explique qu'on n'y voie aucun escalier extérieur. Quant à la zone sud, du fleuve à la rue LaGauchetière, elle a toujours été protégée contre ces saintes horreurs par des propriétaires, architectes et constructeurs d'un meilleur goût. On n'en trouve naturellement aucun dans les rues commerçantes, ni dans le Vieux Montréal, aujourd'hui la cité des affaires, car nos ancêtres bâtissaient plus intelligemment que nous. D'ailleurs, notre architecture n'est à l'âge de l'escalier que depuis une quarantaine d'années. Les spéculateurs des «gay nineties» et aussi les échevins, pour plaire à leurs administrés qui réclamaient le droit de bâtir à leur guise, c'est-à-dire n'importe comment et dans le seul esprit de gain,

«Nos “belles” escaliers»,

La Revue populaire,
septembre 1933, p. 7.

31^e année, No 11

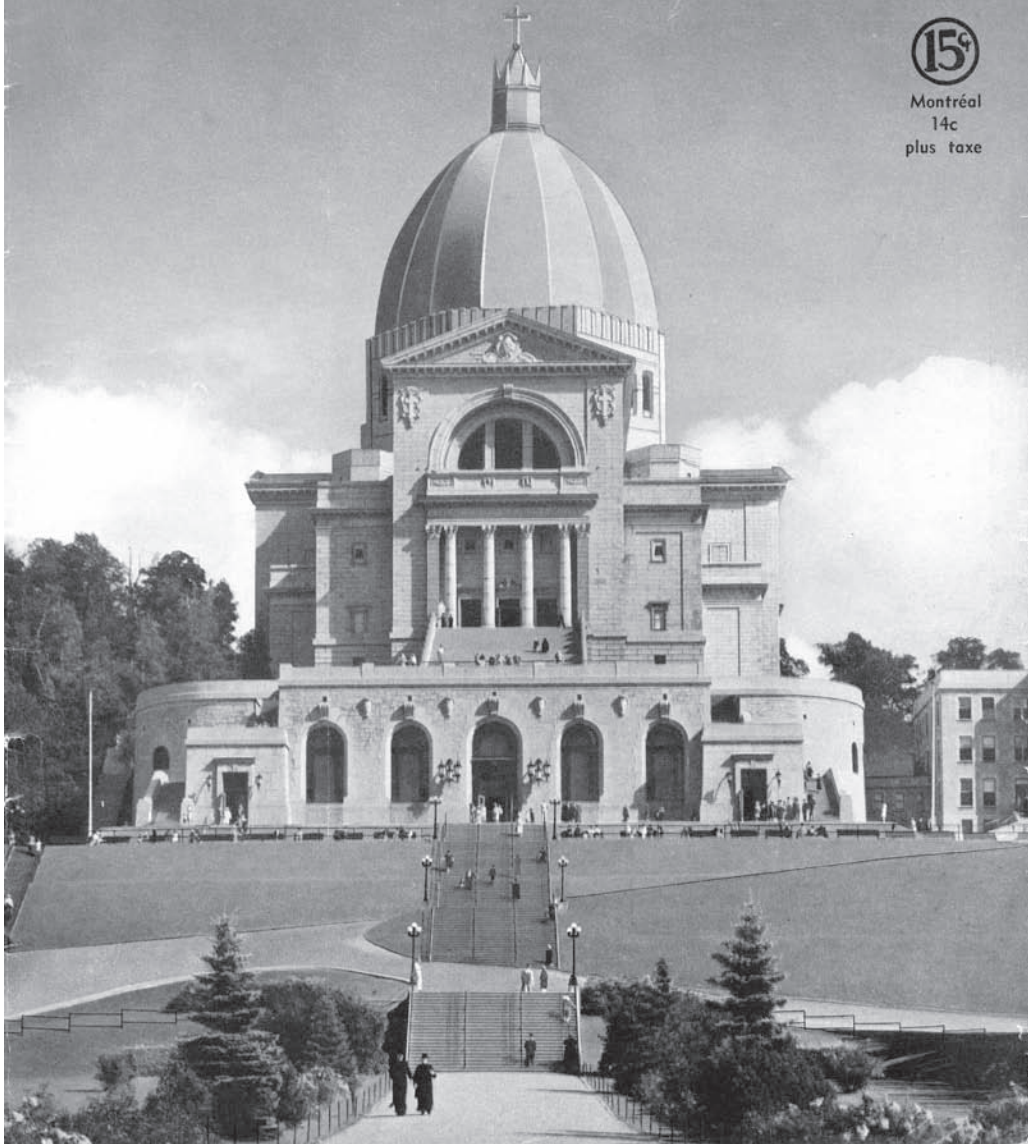
UN ROMAN D'AMOUR COMPLET

Novembre 1938

La Revue Populaire

15^c

Montréal
14c
plus taxe



▲
*L'oratoire Saint-Joseph,
La Revue populaire,
novembre 1938,
page couverture.*

Septembre 1931

La Revue Populaire

9



La plus ancienne et la plus récente synagogue de Montréal. À gauche, la synagogue du chemin de la côte Saint-Antoine, tout à côté de l'hôtel de ville de Westmount. À droite, la première synagogue de l'Amérique britannique du Nord construite, aux environs de 1830, sur la rue Chénouville. Ce temple nui existe encore. D'après un vieux guide de Montréal, c'était encore, en 1851, l'unique synagogue du Canada.

(Toutes les photos qui illustrent cet article ont été prises pour "La Revue Populaire" par l'Associated Screen News, de Montréal.)



diens-français, les Anglais, les Écossais, les Irlandais, le voudront, tous les étrangers, pour peu qu'on s'intéresse à leur sort et qu'on leur communique l'orgueil que nous avons nous-mêmes de notre ville et de notre pays, deviendront d'excellents Canadiens tout court.

Les Juifs, en effet, pour donner cet exemple, sont ici pour y rester. Il existe bien une organisation sioniste, à Montréal, où l'on prêche assez mollement le retour à Tel-Aviv, mais aucun juif montréalais n'a encore consenti à quitter sa ville d'élection, la ville où il est parfaitement heureux, pour une Palestine problématique. De tous les étrangers, les Juifs sont peut-être, malgré leur forte personnalité, les plus assimilables, les plus désireux de se canadieniser. Comme ils le disent eux-mêmes, la religion seule les distingue des autres Canadiens... Les Montréalais de langue française et de langue anglaise doivent, tout les premiers, leur donner l'exemple.

Nous ne dirons pas, — ce serait exagéré, — que les Canadiens de langue française et anglaise qui ont créé Montréal se ressemblent comme deux gouttes d'eau, mais nous dirons qu'ils ont en commun, à quelques-uns près, les mêmes défauts et les mêmes qualités. Cela étonnera ceux qui ne connaissent pas également bien les uns et les

autres et ceux-là aussi qui entendent, d'une oreille indifférente, les Anglo-Canadiens et les Canadiens-français de la seule ville anglo-française du monde s'engueuler comme du poisson pourri aux joutes de hockey entre les équipes *Canadiens* et *Maroons* (équipes qui devraient être fondues en une seule, pour le salut de la ville, par ceux-là mêmes qui exploitent de vieilles haines pour faire des sous), mais cela est vrai quand même. Canadiens-français et Anglo-Canadiens se rejoignent dans l'amour et la fierté de leur ville. Ils ont tous deux le cœur bien placé; ils

sont généreux, propres et honnêtes. On peut compter sur leur amitié. Mais ils manquent également d'enthousiasme, ils ont les mêmes idées étroites et la même lâcheté devant les problèmes difficiles.

Les Canadiens-français et les Écossais surtout se sont toujours bien compris. C'est ce que vient d'écrire excellemment M. Kennedy Crone, directeur du *Canadian Geographical Journal*, dans une étude tout à fait remarquable sur Montréal: "Un étranger à qui on de-

manderait de nommer la race qui, dans la vie de tous les jours, se rapproche le plus des Canadiens-français de Montréal, songerait tout de suite aux Irlandais, à cause de leur foi commune, et n'aurait pas la moindre idée de mentionner les Écossais. Pourtant, s'il est vrai que les Canadiens-français et les Écossais se blagent assez facilement, il en cuirait quand même à un étranger de critiquer les Canadiens-français devant un Écossais, et réciproquement. Il existe, en effet, entre ces deux races, une entente cordiale établie une fois pour toutes".

C'est ainsi, en dépit de toutes les raisons du monde, que devraient s'entendre tous les habitants d'une pareille ville. Mais nous n'en sommes pas encore là, et c'est pourquoi il nous est bien permis de dire que "la plus grande cordialité ne cesse de régner" entre les divers éléments de la population que parce que le commerce et la politesse l'exigent, qu'on endort ses haines sous les roses de la rhétorique et que la police est bien faite,...

Jean CHAUVIN.



Une autre vue de l'angle Sainte-Catherine et Bleury, prise à midi.

décoration chaleureuse²⁶, aux travaux d'une École du meuble talentueuse et omniprésente²⁷. Un art de vivre caractérise donc Montréal, devenue, l'été, un « grand centre de villégiature [...] ; le plus humble quartier y gagne une sorte de poésie douce et secrète²⁸ ». On peut profiter des jardins du Ritz, des concerts symphoniques, des opéras des festivals de Montréal, du théâtre en plein air. Et « toutes les joies de la campagne [y] sont accessibles²⁹ », notamment grâce à la piscine bleue et verte de Verdun, au bord du fleuve. Dans ses articles d'information, le magazine met donc la ville en scène de façon abondante.

Nous avons réduit les deux premiers espaces auxquels nous nous sommes arrêtés, la fiction et la publicité, à des caractéristiques assez générales et abstraites, l'intimité et le privé. Plus précisément, nous avons constaté que, historiquement, la réclame de nos magazines délaisse tôt toute référence locale et cesse d'indiquer où l'on peut obtenir les produits et services qu'elle vante. Pourtant, cette publicité de marque, à destination du foyer, principalement, vise à entraîner les consommatrices vers le marché où ces biens se transigent, hors de la sphère privée, dans la sphère publique. Si la marque du produit permet de laisser anonyme le lieu exact où l'on peut se le procurer, chaîne d'alimentation, pharmacie ou magasin à rayons, c'est bien que tant l'offre que la demande s'accordent sur l'inutilité de cette précision. Car la marque renvoie à une distribution idéalement libre dont aucun marchand particulier n'aurait le monopole. On lit souvent : « En vente partout. » Le distributeur veut maximiser les points de vente, le consommateur veut trouver les biens où cela lui plaît. Comme Dieu, on proclame que le produit de marque est doté d'ubilocation.

Mais encore, quel peut être ce lieu d'un marché dont le caractère anonyme renvoie à une multiplicité possible, et même nécessaire, de points de vente concrets ? Serait-ce à la campagne, chez le marchand général, dont la généralité tient plutôt à son isolement et à son unicité ? Non, plutôt à la ville, dont ce mode de circulation des biens est typique. Celle-là se reconnaît justement, entre autres, à la multiplicité de ses lieux de marché et à leur interchangeabilité. La publicité de marque s'avère par là très précisément un indice d'urbanité. Le magazine qui la relaie a pour fonction d'appeler la consommatrice dans l'espace urbain où elle pourra se procurer ces biens qu'elle recherche. De façon très curieuse, c'est par son refus même de référer à un lieu géographique précis que la réclame construit une représentation de la ville dont le caractère pourtant abstrait ne crée aucune difficulté d'interprétation pour ses destinataires : l'espace privilégié de la liberté de choix dans la consommation capitaliste.

26. *Ibid.*, juin 1942, p. 16.

27. *Ibid.*, septembre 1942, p. 12.

28. *Ibid.*, septembre 1947 p. 8.

29. *Ibid.*

Juin 1942

51



Simplicity 4260

4260 — Robe pour demoiselles, dans les grandeurs 12 à 18. Tissue requis pour la grandeur 16 : 3½ v. de 35", 3¼ de 39". Fermeture de 9" pour le côté. Prix : 15 cents.

4262 — Blouse et jupe pour demoiselles et adolescentes, dans les grandeurs 12, 13, 14, 15 et 16. Tissue requis pour la grandeur 14. La blouse : 2 v. de 35", 1½ v. de 39". Garniture : 1¼ v. de ruban de ½" de largeur. La ceinture : ¼ de v. de 35"-39". La jupe : 2¼ v. de 35", 2½ v. de 39". Fermetures : 8" pour le côté de la blouse, 7" pour le côté de la jupe. Prix : 15 cents.



Simplicity 4270

4262 *Simplicity*



Simplicity 4285

4270 — Robe pour dames et demoiselles, dans les grandeurs 14 à 40. Tissue requis pour la grandeur 20 : 3½ v. de 35", 2½ v. de 39". Fermeture de 9" pour le côté. Prix : 25 cents.

4285 — Robe pour dames et demoiselles, dans les grandeurs 14 à 40. Tissue requis pour la grandeur 16 : 3¼ v. de 35", 3¼ v. de 39". L'achat d'une ceinture est nécessaire. Prix : 25 cents.

Si vous ne pouvez trouver ces PATRONS SIMPLICITY chez le marchand de votre localité, commandez-les, avec le montant requis, à l'adresse suivante : Patrons de "La Revue Populaire", Dominion Patterns, Ltd., 489 College St., Toronto, Ont.

Pour ce qui concerne la fiction, on sera sans doute étonné de découvrir que c'est également une fonction économique qui en manifeste l'urbanité. Mais décrivons davantage la forme particulière de ces récits. Délaissant l'intrigue traditionnelle illustrée par Dely, où l'héroïne, d'origine aristocratique, est normalement mise en contact avec le héros noble, riche et puissant par des interventions familiales, ou au moins par des relations mondaines, la trame qui s'impose progressivement à partir de la Deuxième Guerre mondiale dans les magazines canadiens-français met en scène une jeune fille d'origine beaucoup plus modeste qui rencontre de façon moins concertée un protagoniste assez près de sa condition³⁰. L'emploi salarié de la jeune célibataire y prend le relais des rapports de bonne société pour favoriser la rencontre sentimentale décisive sur les lieux du travail. Ce motif obligé dépend de la sorte plus du hasard que de calculs sociaux prémédités. On peut y voir une manifestation de la revendication moderne en faveur du libre choix amoureux, mais nous nous arrêterons plutôt ici au lieu où il s'inscrit. À l'opposé de celui que cache la publicité, l'espace apparaît sans ambages. Le caractère concret et la variété des emplois exercés par l'héroïne, vendeuse, employée de bureau, mais aussi musicienne, et même aviatrice ou professeure de conduite automobile,

Fiction,
La Revue populaire,
mai 1935, p. 12-13.

12
LA REVUE POPULAIRE
Mai 1935

NOTRE ROMAN D'AMOUR

Le Cœur se Trompe

Par LEO DARTEY

PREMIÈRE PARTIE
Chapitre I

Léopold Marie Larivière ne comptait pas longer d'un doigt le « Vieux Larivière » dans la petite ville où, au lieu d'être un riche, on était un pauvre. Mais, comme il avait l'habitude de se dire, « c'est un homme qui a fait son chemin, et qui ne le fera pas à l'avenir ». C'est pourquoi, quand il se trouvait en face de lui, il avait l'impression d'être en face d'un homme qui avait fait son chemin, et qui ne le fera pas à l'avenir. C'est pourquoi, quand il se trouvait en face de lui, il avait l'impression d'être en face d'un homme qui avait fait son chemin, et qui ne le fera pas à l'avenir.

« C'est un homme qui a fait son chemin, et qui ne le fera pas à l'avenir », se disait-il, en regardant le « Vieux Larivière » avec un air de défi. C'est pourquoi, quand il se trouvait en face de lui, il avait l'impression d'être en face d'un homme qui avait fait son chemin, et qui ne le fera pas à l'avenir.

« C'est un homme qui a fait son chemin, et qui ne le fera pas à l'avenir », se disait-il, en regardant le « Vieux Larivière » avec un air de défi. C'est pourquoi, quand il se trouvait en face de lui, il avait l'impression d'être en face d'un homme qui avait fait son chemin, et qui ne le fera pas à l'avenir.

Illustrations
de
F.-L.
NIOLOTT

— Vous n'avez rien de mieux à me proposer, dit-il, que de venir avec moi à l'école ?
— Non, dit-elle, j'ai déjà dit que non.
— Pourquoi ?
— Parce que j'ai déjà dit que non.
— Pourquoi ?
— Parce que j'ai déjà dit que non.

30. Voir à ce propos Marie-José des Rivières, « La carrière des femmes: le mariage », dans Denis Saint-Jacques, Julia Bettinotti, Marie-José des Rivières, Paul Bleton et Chantal Savoie, *Femmes de rêve au travail. Les femmes et le travail dans les productions écrites de grande consommation, au Québec, de 1945 à aujourd'hui*, Québec, Nota Bene, 1998, p. 33-41.

impliquent une multilocation tout aussi grande. À l'absence d'information sur la place exacte du marché de la réclame répond une profusion concernant les terrains de rencontre de la fiction amoureuse et cette richesse brouille tout autant les repères spatiaux.

Si l'on peut acheter à peu près partout, on peut aussi rencontrer l'âme sœur à peu près partout, toutefois, dans ces fictions, peu ou pas en forêt, dans les mines, à la ferme ou sur un chalutier, mais plutôt à la ville, dans cet espace public où les transactions du travail multiplient les occasions de trouver, grâce à l'amour, un conjoint. Dans cette perspective, la fonction la plus importante qu'encouragent de telles fictions n'est pas tant la rémunération salariale des jeunes filles célibataires que la formation de couples. Fictions qui interpellent la célibataire dans son intimité pour l'entraîner à se chercher un partenaire dans l'espace public, au travail, en ville. De la sorte se dessine une autre image de la ville, celle d'une lice où l'héroïne elle-même joue sa fortune tant sentimentale qu'économique.

■ Conclusion

On voit que le magazine familial, tout orienté par son souci de séduction de la jeune consommatrice, vient la stimuler dans ses rêves intimes pour la guider vers un lieu où elle trouvera, avec l'amour, un conjoint et formera un foyer pour les besoins duquel il lui vante les produits disponibles sur le marché. Il met donc aussi le lieu lui-même en valeur par une information qui en pointe la modernité. À cette rumeur paisible qui l'appelle, celle que Verlaine aussi entend de sa prison, Michel Tremblay lui souffle cette réponse enthousiaste :

Demain matin, Montréal m'attend
Demain matin, Montréal m'attend
En ville, en ville !

15

Montréal dans l'imaginaire du poète yiddish Jacob-Isaac Segal

Pierre Anctil

Depuis une époque très reculée, les agglomérations urbaines sont le lieu, par leurs multiples fonctions d'échange et de production de richesse, d'un brassage de population constant. Dans ce contexte, les cultures, les langues et les croyances religieuses les plus diverses entrent en contact constant et forment de nouveaux ensembles empreints d'une grande diversité. Les immigrants qui se sont installés dans de grandes villes nord-américaines, comme Montréal, n'ont pas fait exception et ont développé des modes de perception et de représentation de leur nouveau milieu urbain qui varient parfois considérablement des normes en place. Nous examinerons en particulier ici l'exemple de la communauté yiddishophone de Montréal, immigrée à partir de 1900, et qui a produit entre les deux guerres une abondante littérature où certains quartiers de la ville apparaissent et sont décrits d'une manière tout à fait originale.

L'une des caractéristiques les plus marquantes de la ville, particulièrement à l'époque moderne, a trait au brassage de populations qui s'y produit de manière constante et profonde. Par sa configuration géographique et ses fonctions économiques, la ville se définit depuis plusieurs millénaires comme une place centrale, située au milieu d'un vaste espace indifférencié qu'elle contribue à structurer et à orienter de multiples manières. Lieu de convergence, la ville a gagné en complexité quand plusieurs révolutions successives dans les moyens de transport ont intensifié le flot des personnes et des marchandises qui se dirigent vers elle, le plus souvent à partir d'arrière-pays de plus en plus éloignés et diversifiés, à tel point que certaines d'entre elles deviennent des plateformes d'échange à dimension intercontinentale puis internationale dès la fin du Moyen Âge. Dans ce contexte urbain aux ramifications territoriales très étendues, langues, cultures et religions parfois d'origines très différentes se côtoient, s'influencent mutuellement et s'entremêlent sur de longues périodes historiques. En quête d'occasions d'avancement et d'un niveau de prospérité plus enviable, des populations entières entament un mouvement de transhumance vers les places de marché central, où elles s'installent d'abord de manière temporaire à la faveur d'une intensification du commerce, puis pour certaines d'entre elles sur une base plus permanente. À l'aube de l'histoire, ces mouvements démographiques touchent encore des communautés peu nombreuses et que divers facteurs militaires, politiques et agrobiologiques rendent instables. Il en va tout autrement lors de l'ère moderne quand des moyens de navigation et de transport terrestre autrement plus performants rendent possible pour la première fois le déplacement sur de longues distances d'une force de travail plus spécialisée. Cette évolution a pu se faire parfois au gré des destins individuels, mais le plus souvent d'une façon massive, à la faveur d'une contrainte organisée, comme l'esclavage, le service militaire obligatoire ou l'exploitation coloniale. L'apparition de l'État moderne, d'une stratification de classe à l'intérieur du tissu social et de processus de production industrielle plus diversifiés élargissent encore ces tendances au déplacement, à la recomposition et à l'immigration, qui touchent dorénavant des villes atteignant une taille gigantesque, débordant de beaucoup les ressources disponibles dans l'espace local immédiat.

Les villes nord-américaines ne font pas exception à cette tendance historique à long terme et en sont de fait l'une des manifestations les plus éclatantes. En Amérique après 1800, un nouveau paradigme apparaît qui porte à son paroxysme le concept de mobilité transcontinentale et transocéanique né à la Renaissance, soit au moment de la résurgence des couloirs d'échanges commerciaux à l'échelle internationale. Apparus grâce à l'exploitation rapide et efficace des ressources naturelles jusque-là intouchées de l'immense hinterland américain, Boston, New York et Chicago se construisent à la faveur d'un mouvement migratoire sans précédent dans l'histoire de l'humanité, quand des millions de personnes venues de lointaines contrées parviennent en l'espace de quelques décennies dans les ports de la côte est américaine. À partir de 1880, le nombre des déplacements connaît une progression fulgurante, quand il devient possible de



◀ Jacob-Isaac Segal,
Montréal, vers 1930,
Anonyme.

Bibliothèque publique juive de Montréal, fonds Segal

traverser l'Atlantique en moins d'un mois, à des coûts relativement bas et dans des conditions sanitaires raisonnables. Popularisés par la télégraphie, la presse à grand tirage et les témoignages d'immigrants déjà installés en Amérique, ces avantages nés de nouvelles avancées technologiques poussent des personnes vivant aux confins de l'Europe à prendre librement la mer pour améliorer leur situation matérielle, pour échapper à des régimes politiques opprimants ou encore pour se projeter dans la modernité. Apparaissent ainsi des villes de très grandes dimensions qui n'ont pas à jeter à bas des structures d'ancien régime pour emprunter le chemin de l'économie de marché, puisqu'elles n'existent que depuis peu et à l'origine sous une forme coloniale. Qui plus est, une forte proportion de la population est née à l'étranger et n'offre pas de résistance sérieuse à une recomposition identitaire complète. Dans ces agglomérations ayant grandi à un rythme que le seul accroissement démographique local n'aurait jamais pu soutenir, des apports d'origines très différentes par la culture, par la langue et par la religion se sont trouvés réunis pour la première fois en un intervalle très court.

Venues d'horizons lointains, regroupées dans des zones pluriethniques et soumises à de fortes pressions assimilationnistes, ces populations immigrantes ont par ailleurs connu dans la plupart des cas une progression sociale remarquable. En outre, en Amérique du Nord, malgré des contraintes attribuables à des positionnements racistes et ethnocentristes assez répandus au sein des classes économiques les plus fortunées, l'immigration intense des années 1880 à 1930 a été encadrée par des idéologies démocratiques et de pleine participation favorables à une grande ouverture à la diversité culturelle. À la faveur de cette tolérance nord-américaine se sont bâties sur le continent des villes où se vérifient particulièrement bien et de façon convaincante les hypothèses d'André Corboz quant à la superposition dans un même espace de plusieurs formes et modèles d'urbanisation, allant des plus anciens aux plus modernes, des plus artisanaux aux plus industriels. Contrairement à l'Europe, où l'évolution des paysages urbains peut s'étaler sur plusieurs siècles, sinon des millénaires, l'Amérique offre l'exemple d'une trame urbaine surgie presque instantanément et où le mouvement de l'histoire se trouve comprimé parfois sur quelques décennies ou au maximum un siècle ou deux. Le caractère quasi ahistorique du construit des villes, ajouté à l'extrême diversité de leur peuplement, donne à la place centrale nord-américaine une complexité de structures et de formes tout à fait unique. Dans ce genre de milieu urbain, où les différentes périodes de naissance, de croissance et d'apogée sont télescopées en un très court laps de temps, des observations peuvent être faites qui mettent en lumière de façon particulière les circonstances propres à la modernité et à l'apparition de nouveaux milieux de vie sans balises identitaires permanentes.

Montréal entre dans cette catégorie de villes nord-américaines qui ont évolué très rapidement à partir d'un afflux important de populations étrangères réalisé dès la fin du XIX^e siècle, mais avec certaines caractéristiques qui lui sont propres. Contrairement à la plupart des pays importants du continent américain, l'État canadien est apparu à la faveur de la superposition de deux empires coloniaux distincts, qu'une forte concurrence

militaire et commerciale avait amenés à s'affronter en vue du contrôle de ressources naturelles sur un même territoire donné. Puisque le peuplement initial du Canada reposait sur deux mouvements de colonisation distincts en provenance d'abord de France puis ensuite de Grande-Bretagne, Montréal s'est développé à partir d'un double pôle identitaire franco-catholique et anglo-protestant. Ce phénomène de différenciation interne a donné lieu dès le début du XIX^e siècle à un tissu social très compartimenté sur les plans résidentiel et institutionnel ou, si l'on préfère, à l'apparition de deux villes placées côte à côte et entrant assez peu en contact l'une avec l'autre. À cette rupture identitaire située au cœur de la ville se sont ajoutées au XX^e siècle plusieurs vagues migratoires d'ampleur internationale, qui n'ont pu altérer vraiment le caractère binaire de la population montréalaise la plus ancienne. Ces immigrants, au contraire, se sont plutôt installés dans une perspective de relative autonomie culturelle face aux deux majorités linguistiques, puis ont occupé dès le premier jour des quartiers centraux, particulièrement dans l'axe du boulevard Saint-Laurent, où ils ont pu maintenir une certaine complétude communautaire tout en progressant dans l'échelle sociale. Au cours de la période de la première moitié du XX^e siècle, l'immigration juive ashkénaze en provenance d'Europe de l'Est offre l'exemple le plus probant à Montréal d'une telle forme d'adaptation, que l'on pourrait situer à mi-chemin entre l'assimilation complète – rendue difficile par la présence concurrente de deux groupes linguistiques dominants – et une marginalisation discriminatoire¹.

Comment comprendre, dans le contexte des recherches menées par André Corboz sur l'image et les représentations de la ville, l'originalité des perceptions que développent les immigrants face à leur milieu d'insertion social et culturel ? Y a-t-il un positionnement spécifique des nouveaux venus qui s'articule autour de réalités uniques à eux et que ne peuvent *a fortiori* adopter les habitants dont l'appartenance à la ville date de plusieurs générations ? Pour sûr, l'immigrant jette un œil neuf sur ce qu'il voit pour la première fois autour de lui, sur Montréal, et n'a d'autre choix que de faire fi d'un passé historique qu'il ne perçoit pas ou ne parvient pas à décoder. Son imaginaire en est un de recomposition radicale des signifiants absorbés de manière parfois désordonnée, ou du moins pas dans l'ordre que leur attribuent les résidents de plus longue date, plus au fait de la progression historique des quartiers et de leur symbolique particulière. Comme il ne peut contribuer de la même manière au bâti architectural ou à l'évolution des structures en place dans la ville, le citoyen nouvellement arrivé a tendance à faire éclater les modes d'occupation convenus et les formes d'expression courantes. À des lieux ou à des espaces bien balisés il découvre de nouvelles fonctions, soit commerciales, soit résidentielles ou encore institutionnelles, qui rompent les habitus et introduisent des variables inédites au regard d'un passé récent ou plus ancien². Ces transformations,

1. Gerald Tulchinsky, *Canada's Jews: A People's Journey*, Toronto, University of Toronto Press, 2008 ; Pierre Anctil, *Tur malka. Flâneries sur les cimes de l'histoire juive montréalaise*, Québec, Éditions du Septentrion, 1997.
2. Pierre Anctil, *Saint-Laurent: La Main de Montréal*, Québec, Éditions du Septentrion, 2002.

reconfigurations et déstructurations n'apparaissent pas comme telles à l'immigrant, mais forment plutôt dans son esprit une utilisation maximale des ressources locales selon une logique différente et plus ajustée à ses besoins, qui plutôt tôt que tard débouchent sur des représentations, des discours et parfois même des œuvres créatrices restées hors de portée de l'imaginaire dominant. Recyclage de zones dégradées au sein de la ville, réappropriation de bâtiments abandonnés et revitalisation de marges industrielles, parfois en vue d'y établir des lieux de culture, deviennent alors comme autant d'expériences d'intertextualité dans une ville soumise à une relecture constante à partir d'une grammaire culturelle venue d'ailleurs.

À Montréal, l'immigration ne date pas du ^{xx}e siècle, loin de là, mais il faut attendre cette période pour que s'installe dans la ville une communauté qui se démarque suffisamment sur les plans culturel, linguistique et religieux, au point de développer une lecture différenciée de l'environnement urbain canadien. Les Juifs ashkénazes d'origine est-européenne ne formaient que 2 à 3 % de l'ensemble du mouvement migratoire arrivé au pays entre 1905 et 1913, soit tout près de deux millions de personnes venues surtout de l'Europe orientale et méridionale. Dans l'agglomération montréalaise toutefois, les Juifs dépassèrent très rapidement en nombre les arrivées d'autres provenances et ne tardèrent pas à constituer de 1905 à 1950 le groupe immigrant le plus important sur le plan démographique. De 7000 personnes en 1901, la population juive atteint le chiffre de 30 000 en 1911, puis de 60 000 en 1931³. Avant la Deuxième Guerre mondiale et même jusqu'aux années 1960, Montréal abrite la plus importante communauté juive au pays, soit tout près de 5 % de la population totale de la ville. Les Juifs qui aboutissent dans le port de Montréal et choisissent de s'y installer sont porteurs de plusieurs traits culturels qui leur permettent de se distinguer nettement des autres ensembles présents dans la ville. Très tôt, ils engagent une démarche d'intégration qui leur est propre et qui tient en bonne partie au positionnement qu'ils occupent dans l'ensemble montréalais, c'est-à-dire qu'ils sont en fait au début du ^{xx}e siècle le seul groupe important qui n'appartienne ni à la tradition catholique ni à la mouvance protestante, qui ne soit ni francophone ni anglophone. Le point de départ des Juifs ashkénazes, décidés à se tailler une place dans leur nouvelle patrie canadienne et à participer pleinement à la vie économique montréalaise, n'est en outre partagé par aucune autre communauté immigrante au pays, puisque s'exerçaient au sein de l'Empire russe une répression violente et une discrimination légale systématique contre leur identité⁴.

Or les Juifs est-européens qui entrent au pays utilisent une langue vernaculaire d'origine surtout germanique et qui s'écrit de droite à gauche au moyen de l'alphabet hébraïque. Rapidement le yiddish devient la troisième langue la plus parlée à Montréal, position qu'il conservera pendant cinquante ans, soit jusqu'à l'arrivée des immigrants italiens lors de la

3. Louis Rosenberg, *Canada's Jews. A Social and Economic Study of Jews in Canada in the 1930s*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1993. [Publié à l'origine par le Congrès juif canadien en 1939.]

4. Stefani Hoffman et Ezra Mendelsohn, *The Revolution of 1905 and Russia's Jews*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2008.

période d'après-guerre. Au début du siècle, on entend le yiddish surtout dans les quartiers situés près du port et dans l'axe nord-sud du boulevard Saint-Laurent, où il est l'idiome dominant et apparaît nettement dans l'affichage commercial. La progression démographique des yiddishophones est si fulgurante qu'un quotidien yiddish apparaît dès 1907 à Montréal, le *Keneder Odler* [L'aigle canadien], puis, après 1914 surtout, un réseau très dense d'écoles privées, d'institutions culturelles et de syndicats dans le domaine de la confection de vêtements, qui tous fonctionnent essentiellement dans cette langue. Il n'est pas exagéré dans ce contexte d'affirmer que les yiddishophones forment assez tôt au xx^e siècle un troisième espace identitaire dominant dans la ville, après ceux tout aussi compartimentés des franco-catholiques et des anglo-protestants. Ne serait-ce que sur ce plan, il y aurait matière à considérer l'insertion juive est-européenne comme un chapitre à part dans l'histoire de l'agglomération montréalaise et comme une trajectoire issue d'une logique culturelle et religieuse séparée, qu'une intégration sociale assez réussie n'entame pas. Quand les yiddishophones prennent ancrage à Montréal, ils entrent pour la première fois dans un territoire marqué par un libéralisme politique et économique très poussé, où ils peuvent en plus profiter d'une absence de censure presque complète sur les plans culturel et religieux. Malgré des échos antisémites persistants et l'érection de certaines barrières infranchissables dans les grandes institutions universitaires, financières et caritatives de la langue anglaise tout autant que française, les Juifs est-européens comprennent très vite qu'ils bénéficient à Montréal d'un espace de créativité artistique et culturel qu'ils ne tarderont pas à interpréter sur le plan interne de plusieurs manières très différentes. Pour plusieurs de ceux qui appartenaient à la génération immigrante, le yiddish devient un véhicule d'expression important et le reflet des aspirations nationales d'un peuple qui se retrouve en situation de diaspora internationale par les circonstances qui prévalaient en Russie tsariste.

Les efforts auxquels consentirent les Juifs yiddishophones pour faire émerger dans la ville un troisième axe culturel se mesurent de multiples manières, notamment par la qualité de l'information contenue dans le *Keneder Odler*, par la richesse des activités organisées par la Bibliothèque publique juive à partir des années 1920 et par l'ampleur que prit dès 1913 le mouvement en faveur des écoles juives séparées. La créativité yiddish montréalaise s'est toutefois manifestée avec une intensité particulière grâce à l'apparition, après la Première Guerre mondiale, d'un mouvement littéraire novateur porté par des auteurs qui résidaient dans la ville depuis peu et qui cherchaient à faire rayonner au pied du mont Royal un courant d'écriture qui était né quelques décennies plus tôt en Europe de l'Est. Inspirés par une littérature de forte ampleur d'abord illustrée par Shalom Aleichem, Mendele Mokher Sforim et Isaac-Leib Peretz, puis entrée après 1919 en Russie soviétique et en Pologne dans une phase moderniste à la fine pointe de l'avant-garde européenne, de jeunes Montréalais commencèrent à vouloir traduire dans les lettres les aspirations identitaires et nationales ressenties partout où s'exprimait une diaspora de langue yiddish. Les écrivains yiddish de Montréal étaient appuyés dans leur démarche par

une école littéraire new-yorkaise très active à partir de 1900, et avec laquelle ils entretenirent des contacts très soutenus pendant plusieurs décennies, puis par une intelligentsia locale qui ne leur ménagea pas son appui sur le plan institutionnel et même financier. Sur une période qui s'étend de 1915 à 1980, on peut calculer que tout près de 200 Montréalais firent carrière à un titre ou à un autre dans les lettres yiddish et laissèrent des productions significatives soit sur la scène locale, soit dans une arène plus vaste sur le plan international. À l'échelle canadienne, en incluant les courants littéraires yiddish de moindre ampleur apparus dans les villes de Toronto et de Winnipeg, il s'agit jusqu'à ce jour du plus important corpus littéraire de langue non officielle au pays.

Différents genres littéraires présidèrent au développement des lettres yiddish montréalaises, dont surtout la poésie, l'essai, le texte journalistique, la chronique historique et l'exégèse religieuse. On trouve aussi parmi les principaux contributeurs un certain nombre de traducteurs et de pédagogues qui œuvrèrent souvent dans la sphère culturelle hébraïque ou dans une autre langue européenne, principalement le russe, le français, l'allemand et le polonais. Parmi ces multiples voix, il convient de retenir pour les fins de notre analyse surtout les poètes d'une certaine envergure, qui ont été au moins une vingtaine à Montréal et qui ont laissé une production très diversifiée s'étalant sur l'ensemble du ^{xx}e siècle canadien. Ce courant est apparu pour la première fois dans la ville en 1918 avec la publication de *Foun mayn velt* [De mon univers]⁵ de Jacob-Isaac Segal, un opuscule de 64 pages d'une facture très moderne, et s'est poursuivi jusque dans les années 1980 par l'entremise des auteurs arrivés au Canada après la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Parmi les plus grands représentants de la poésie de langue yiddish montréalaise, il faut compter, outre Jacob-Isaac Segal, Sholem Shtern⁶, Abraham-Shlomo Shkolnikov, Esther Segal, Nehemia Segal, Hanna Steinberg, Noah-Isaac Gotlib, Ida Maze, Moses-Mordecai Shaffir et Yudica, tous arrivés avant 1939, puis Melekh Ravitch, Rokhl Korn, Chava Rosenfarb et Mordecai Husid, qui forment une autre génération immigrée après le début de l'Holocauste. Ces œuvres forment un corpus très riche et résolument moderniste de forme, qui touche à plusieurs thématiques assez différentes les unes des autres, dont l'immigration, la nostalgie du pays d'origine, l'exil, le judaïsme comme tradition religieuse, la Shoah, la condition ouvrière, le paysage canadien et l'introspection personnelle. Compte tenu de l'ampleur modeste de la communauté juive montréalaise sur le plan démographique et de son apparition tardive en regard de l'ensemble de la diaspora juive est-européenne, les lettres yiddish canadiennes donnent l'impression encore aujourd'hui de constituer un rameau important de cette culture à l'échelle internationale.

5. Jacob-Isaac Segal, *Foun mayn velt*, Montréal, 1918. [Publié à compte d'auteur.]

6. Sholem Shtern, *Shrayber vos ikh hob gekent. Memuarn un esayen*, Montréal, 1982. [Publié à compte d'auteur. Traduit en français par Pierre Ancil, *Nostalgie et tristesse. Mémoires littéraires du Montréal yiddish*, Montréal, Éditions du Noroît, 2006.]

Cette littérature yiddish, parfois sous une forme hautement artistique, se lit comme une des premières représentations de Montréal qui ait émergé en dehors des deux corpus francophone et anglophone, déjà assez bien établis alors que commence la grande vague migratoire du début du xx^e siècle. L'effet est particulièrement saisissant dans le cas de poèmes qui s'attachent à décrire Montréal et qui projettent une image résolument nouvelle de la ville à travers les yeux d'immigrants récents. Ces œuvres, dont on peut retracer un grand nombre surtout dans l'œuvre de Jacob-Isaac Segal, méritent une attention particulière parce qu'elles révèlent une démarche d'écriture inédite au Canada jusque-là et conçue à partir d'une perception radicalement différente. Segal, qui était arrivé à Montréal en 1910, vers l'âge de 13 ans, avait commencé à écrire dans son Ukraine natale puis avait poursuivi sa démarche littéraire au Canada dans un complet isolement, jusqu'à ce qu'il fût « découvert » vers 1917 par un petit cercle de lettrés qui suivaient de près le progrès de la culture yiddish dans leur nouveau pays. Après avoir publié à partir de 1915 quelques textes poétiques dans le *Keneder Odler*, Segal put rassembler suffisamment d'appuis en 1918 au sein de sa communauté pour faire paraître le premier recueil de poésie écrit en langue yiddish à Montréal, *Foun mayn velt* [De mon univers]. Dans cette œuvre, publiée à peine quinze ans après le début de la vague migratoire est-européenne dirigée vers le Canada, figuraient déjà plusieurs poèmes sur l'immigration et sur Montréal, dont un qui porte le titre *O! vundershtot!* [Ô ville merveilleuse]⁷ que nous analyserons plus à fond ci-après. Mais d'abord notons que Jacob-Isaac Segal ne faisait qu'entreprendre avec *Foun mayn velt* une longue carrière qui allait le mener à publier à Montréal une dizaine de recueils de poésie, dont deux posthumes parus en 1955 et en 1961, *Letste lider* [Derniers poèmes] et *Lider far yidishe kinder* [Poèmes pour enfants juifs]. Dans la plupart de ces œuvres, mais en particulier dans celles rédigées après 1930, Montréal figure comme une source d'inspiration poétique constante et comme une source d'émerveillement sans cesse renouvelée. En soi, le poème yiddish sur Montréal possède une graphie hébraïque qu'il est important d'observer au moins une fois, à défaut de pouvoir la lire en translittération, comme dans le cas ci-dessus d'*O! vundershtot!* Ces lettres, que plusieurs abordent ici sans doute pour la première fois, ne sont pas sans faire penser aux signes complexes et déroutants qui apparaissent dans la ville à certaines jonctures de sens nouvellement surgies. Comme elles, le poème yiddish recèle des significations sujettes à interprétations multiples et superposées, témoins d'une irruption soudaine d'interrelations inédites dans le paysage montréalais.

Transposé en alphabet latin, le poème prend cette forme lisible et à peu près prononçable qui trahit les origines germaniques du yiddish parlé par les Juifs montréalais. Déjà le lecteur peut pénétrer plus avant dans les arcanes d'une culture qui repose sur une tradition judaïque plusieurs fois millénaire et qui puise ses images, une partie de son vocabulaire et son positionnement éthique directement dans le texte biblique ou dans la somme de commentaires talmudiques et rabbiniques qui lui

7. *Ibid.*, p. 40.

* * *

אָ! וואונדערשטאט! דו פלאקערסט אויף
פון פריהען מארגען,
פארטומעלסט און פארשטורעמסט
דיינע אייביגע זארגען.

צודרעהסט זיך אזוי ריזיג-שווער
אין דיינע קרייזען,
דו ווארפט זיך אום מיט פלאם און ליכט,
און שפייסט מיט אייזען!

א וואונדערשטאט! א צויבערשטאט!
דו פלאם, דו בונטער,
פארברענסט די טעג אויף קויל און ווארפט
זיי ראש ארונטער!

אָ, וואונדערשטאט! א צויבערשטאט!
דו פלאם דו בונטער!

sont rattachés. Apparu dans la vallée du Rhin vers l'an mille, langue carrefour de la judéité est-européenne après les transmigrations des Juifs allemands vers les pays alors émergents de l'Europe orientale, le yiddish est à la fois une langue indo-européenne proche de nous par sa forme grammaticale, mais aussi très éloignée du fait de ses référents de base essentiellement judaïques. Au moment où Jacob-Isaac Segal inclut *O! vundershtot!* dans *Foun mayn velt*, les Juifs est-européens ont déjà une

longue expérience de la vie urbaine dans leurs contrées d'origine, la Pologne, l'Ukraine, la Lituanie et d'autres parties de l'empire russe, où ils jouent le rôle d'intermédiaires commerciaux et parfois d'ouvriers dans des industries de transformation naissantes. Une fois déplacés dans le Nouveau Monde, comme le jeune Segal en 1910, les Juifs ashkénazes ont découvert non pas la petite ville marchande et industrielle qu'ils connaissaient déjà en Europe de l'Est depuis au moins la fin du Moyen Âge, mais la métropole nord-américaine surgie du néant quelques décennies plus tôt, comme le Montréal d'O! *vundershtot!*:

O! vundershtot! Du flakerst oyf

Foun fryen morgen

Fartumulst oun farshituremst

Dayne aybige zorgen.

Tsudrayst zikh azoy rizig-shver

In dayne krayzen,

Du varfst zikh um mit flam oun likht,

Oun shpayst mit ayzen!

O! vundershtot! O tsoybershtot!

Du flam, du bunter,

Farbrenst di teg oyf koyl oun varfst

Ze rash arunter!

O! vundershtot! O tsoybershtot!

Du flam du bunter!

Une fois traduit en français, le poème de Jacob-Isaac Segal prend une autre signification qui n'en exige pas moins une connaissance fine de l'histoire ashkénaze européenne et de celle de la communauté juive montréalaise proprement dite. Avant d'être une image de Montréal, le poème *O! vundershtot!* est une projection de la grande ville nord-américaine, radicalement moderne, pourvue de grandes industries et agitée d'une activité débordante, telle que n'en avaient jamais rencontrée les immigrants est-européens récemment arrivés en Amérique⁸. Dans cet élan, Montréal représente pour les yiddishophones un refuge contre l'arbitraire politique et la persécution antisémite, soit un espace de prospérité très grande marqué par une économie de marché en apparence illimité et par là ouvert au libéralisme sous toutes ses formes. Dans ce lieu en forte croissance démographique s'exprime une confiance apparemment sans limites envers les bienfaits de l'urbanisation et de la production industrielle de pointe, d'où ce sentiment que Montréal baigne dans un gigantisme inédit et se nourrit d'une explosion de lumières, de sons et de formes verticales. L'impression de modernité et de changement profond est si prenante dans ce contexte que, à part la langue qui utilise l'alphabet hébreu, Segal ne fait aucune référence dans *O! vundershtot!* à son origine juive ashkénaze, à son éducation hassidique ou à sa culture est-européenne. Par contre, on y

8. Arrivé à Montréal vers l'âge de 13 ans, Jacob-Isaac Segal avait toujours jusque-là vécu dans une petite ville ukrainienne du nom de Koretz, située à près de deux cents kilomètres à l'est de Kiev. Montréal est la première agglomération urbaine d'envergure qu'il découvre dans sa vie. Plus tard, alors qu'il est au début de la trentaine, il séjourne pendant quelques années à New York.

sent très bien une volonté de pleine participation à la vie nord-américaine, à Montréal et aux transformations sociales qui s'y manifestent si ouvertement. Aux yeux de Segal, l'arrivée des yiddishophones au Canada est l'occasion d'une rupture créatrice, susceptible de libérer les Juifs du poids séculaire en terre européenne d'une oppression culturelle et religieuse impitoyable et qui, du même coup, propulserait leur culture enfin détachée d'un passé douloureux vers de nouveaux sommets de créativité littéraire et artistique. Tout s'est passé en fait, au début du xx^e siècle, comme si Montréal ouvrait soudainement, à la faveur d'une grande vague migratoire, des perspectives inimaginables jusque-là aux Juifs est-européens. Dans le matin brûlant et agité qui se lève dans *O! vundershtot!* figurent tous les espoirs et les aspirations des yiddishophones, qu'une aube nouvelle appelle au dépassement et à la réalisation de soi, entre autres par le biais des belles-lettres yiddish que la possibilité d'un avenir radieux enflamme :

Ô ville merveilleuse ! Tu t'embrases
à l'aube naissante
ton activité perpétuelle
trouble et va s'intensifiant.

Tu te révéles immense
à travers tes quartiers.
Enflammée et baignant de lueurs, tu t'agites,
te nourrissant d'acier !

Ô ville merveilleuse ! Ville magique !
Tu craches le feu, tu revêts toutes les couleurs.
Tu consumes les jours telles des masses de charbon
pour les rejeter au loin avec fracas !

Ô ville merveilleuse ! Ville magique !
Tu craches le feu, tu revêts toutes les couleurs !

Il y a là un fort contraste avec le positionnement affiché par les écrivains de langue française, pour qui Montréal offrait jusqu'à récemment l'image dominante d'une métropole avant tout de culture britannique, où les couches laborieuses francophones occupaient les strates inférieures de l'édifice social et où la modernité troublait les consciences. La ville elle-même ne figure pratiquement pas avant la Révolution tranquille dans les œuvres des écrivains canadiens-français et il faut attendre Gabrielle Roy avec *Bonheur d'occasion*, publié en 1945, pour que surgissent dans le roman des personnages entièrement situés dans une zone industrielle montréalaise, encore que leurs racines rurales affleurent à l'occasion. Dans ce Montréal du quartier Saint-Henri que décrit Gabrielle Roy, situé en contrebas de la municipalité de Westmount, la ville est le signe d'une aliénation profonde et étouffante qui se manifeste de mille manières, par le chômage chronique, par le délabrement des logements et par l'enfermement culturel sans issue que subissent les protagonistes du roman. L'expérience urbaine dans un sens plus général ne semble pas non plus avoir eu la faveur des élites canadiennes-françaises d'avant-guerre, quand Montréal était perçu le plus souvent comme une excroissance tentaculaire en regard de la vocation agricole du Québec traditionnel et, par ses cinémas, ses cabarets et son théâtre burlesque, comme un lieu de perdition

morale et d'anglicisation. Ces représentations dantesques de la montréalité ont perduré pendant longtemps dans l'imaginaire collectif à travers l'œuvre de Michel Tremblay, où les francophones sont repliés frileusement dans les quartiers de l'est de la ville, et ne participent pas aux grandes décisions qui concernent l'avenir de leur milieu social et urbain. Empêchés par leur situation déficitaire d'entrevoir des trajectoires personnelles et collectives plus vastes, ils redoutent cette ville qui les avale, repousse en ses marges leur langue et efface leur présence de l'espace symbolique. Certes tout Tremblay n'est pas de cette eau, ni *L'homme rapaillé* de Gaston Miron, mais suffisamment d'éléments pointent dans cette direction pour qu'à long terme le constat d'éloignement et d'étrangeté apparaisse prédominant dans le rapport des francophones avec la réalité montréalaise.

Le poème yiddish montréalais pointe dans une direction totalement opposée, autant chez Jacob-Isaac Segal, qui s'abandonna à ce thème pendant plus de trente ans, que chez Noah-Isaac Gotlib, Sholem Shtern et Ida Maze. Cette fascination pour la ville trouva d'ailleurs à s'exprimer bien que les immigrants juifs est-européens eussent connu, jusqu'aux années 1950, un mode d'insertion socioéconomique à Montréal au moins aussi douloureux que celui que subirent les francophones à la même date. Confinés aux quartiers situés dans l'axe du boulevard Saint-Laurent, les yiddishophones formèrent pendant plusieurs décennies l'essentiel du prolétariat dans les industries de la confection, où ils luttèrent contre une exploitation féroce de la part des patrons et durent avoir recours au militantisme syndical pour obtenir des conditions de travail décentes. Pendant que les immigrants est-européens occupaient des emplois peu rémunérés dans un secteur important de l'industrie montréalaise, un autre segment de cette communauté se lançait dans le commerce à petite échelle, souvent dans des quartiers urbains ou des bourgades de langue française. Il reste que, malgré ces similarités dans la situation économique au cours de la période de l'entre-deux-guerres, l'imaginaire juif ne recoupe pas celui des francophones lorsqu'il s'agit de la représentation de la ville et, en particulier, dans le cas de Montréal. Pour les yiddishophones, la métropole québécoise se présente comme une ville salvatrice, véritable refuge contre l'absolutisme russe et, plus tard, contre les forces meurtrières qui perpétrèrent la Shoah. L'attachement des Juifs ashkénazes à Montréal venait aussi de la prospérité qu'ils découvrirent dans les rues de la ville et sur ses places publiques, contrastant avec le dénuement dont ils avaient fait l'expérience en Europe orientale. Ville nord-américaine, érigée sur des bases nouvelles et porteuse de mobilité sociale, Montréal paraissait offrir au début du xx^e siècle un tremplin inattendu à une communauté juive privée jusque-là d'un accès plein et entier à la modernité.

Mais il y a plus encore. Dans le prolongement du mouvement de libération nationale qui s'était mis en branle au cours de l'insurrection russe de 1905, notamment par le biais d'un certain nombre de partis politiques de gauche spécifiquement juifs, les immigrants ashkénazes jugèrent

que Montréal pouvait devenir un espace d'affirmation de premier ordre pour la langue et la culture yiddish maintenant transposées sur les rives du Saint-Laurent. Comme rien ne s'opposait vraiment, dans ce contexte de libéralisme propre à l'Amérique du Nord, à l'épanouissement du yiddish comme véhicule d'un nationalisme juif moderne, certains immigrants rêvèrent d'établir une littérature dans cette langue sur le boulevard Saint-Laurent. Cela semblait d'autant plus praticable que, comme nous l'avons vu, des artistes, des écrivains et des intellectuels juifs ne cessaient d'affluer vers Montréal et prêtaient leur concours à cette entreprise de multiples manières. Voilà comment surgit l'idée, dès le début du *xx^e* siècle, que la ville pouvait devenir le lieu d'une renaissance nationale juive, portée par la langue yiddish, mouvement qui était déjà en branle dans d'autres capitales européennes et américaines comme Vilnius, Varsovie, Kiev, Berlin, New York et Buenos Aires. De là il n'y avait qu'un pas pour que les immigrants est-européens, portés par un espoir de dépassement culturel, judaïsent la ville qui se présentait à eux pour la première fois et fassent apparaître le poème de langue yiddish sur Montréal, transposition de leurs perceptions d'exilés d'une nouvelle réalité urbaine en émergence.

Le mont Royal est parfois devenu dans ce cadre imaginaire une des collines d'une Jérusalem mythique qu'aucun immigrant yiddishophone montréalais n'avait d'ailleurs pu observer de visu, et dont ils ne cessaient de parcourir les formes arrondies grâce aux représentations bibliques et aux commentaires savants du Talmud. Pas seulement la « montagne » au cœur de la ville, surmontée d'une croix et garnie d'une forêt dense, mais aussi tous les lieux importants de la vie montréalaise, les parcs Jeanne-Mance et Lafontaine, les églises du plateau Mont-Royal et du Mile-End, les places et les marchés publics, les rues les plus achalandées et l'ensemble de la toponymie de langue française soudainement orthographiée en yiddish. Dans ce portrait subjectif qui émerge de la littérature yiddish s'exprime le regard inversé de l'immigrant récent soudainement aux prises avec de nouvelles images et qui lit le paysage sans aucune mémoire historique de son émergence, un peu comme un promeneur qui s'éveille d'une immobilité prolongée après un long rêve et ne sait plus reconnaître ce qui l'entoure. Non seulement on retrouve dans ces œuvres le cheminement éthique et esthétique propre au judaïsme, mais en plus la langue dans laquelle elles sont écrites, le yiddish, ne possédait aucun enracinement montréalais préalable. Ce parcours à nul autre pareil, on le retrouve par exemple dans un poème de Jacob-Isaac Segal publié de façon posthume en 1955, qui nous montre l'auteur se remémorant, à la faveur d'une promenade dans le port, le jour de son arrivée à Montréal quarante ans plus tôt. Ces paquebots à quai que les habitants de la ville regardaient avec indifférence, les immigrants yiddishophones les avaient habités pendant de longues semaines en route pour l'Amérique. Pour eux, ils avaient incarné l'aube d'une vie meilleure et porté l'espoir de tout un peuple fuyant

l'oppression. Dans l'imaginaire de Segal, le port représentait un espace de haute valeur symbolique, soit la porte d'entrée principale de la culture yiddish dans la ville et, en ce sens, le lieu de tous les commencements :

Vieux-Montréal

Une ruelle subsiste à Montréal
qui un jour fut au cœur de la cité.
Des murs gris, marqués de brûlures jaunâtres
une chapelle en démanche, abandonnée de Dieu,

d'où Il est parti vers une blanche cathédrale.
Pourtant quand je parcours ces lieux,
il me semble entendre un faible tintement,
échappé au-delà des murs noircis.

Un cimetière oblong caché du chemin
avec de petites pierres tombales
et parmi elles une haute colonne, tachée de noir,
sentinelle permanente devant l'éternité.

Plus loin contre le port,
s'élèvent mornes et aveugles de hauts entrepôts.
Là pend crasseux, offert aux caprices du vent
une sorte de drapeau rouge.

Entre les rues étroites et les murs
émerge au loin la cheminée d'un navire.
Il s'en échappe un ruban de fumée malingre
comme l'hiver d'une maisonnée accueillante⁹.

Ces images évoquées par les immigrants yiddishophones montréalais ne s'évanouirent pas à la génération suivante, mais furent reprises au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale par une nouvelle cohorte de poètes issus du même milieu, mais qui utilisèrent plutôt la langue de Shakespeare. Après avoir balisé un nouvel imaginaire montréalais nourri de l'expérience est-européenne et formé par une tradition spirituelle judaïque absente de la ville jusque-là, la littérature yiddish céda peu à peu la place à un mouvement d'écriture plus canadien d'inspiration et tout aussi attaché à décrire les paysages urbains montréalais. On peut percevoir l'intensité de cette filiation artistique dans cet extrait d'un poème d'Abraham Moses Klein, où l'auteur révèle à quel point le mont Royal a forgé son imaginaire poétique et marqué depuis l'enfance son cheminement personnel. Tout comme à une autre échelle *Letste lider* de Segal, *The Rocking Chair and Other Poems*, publié par Klein en 1948, contient des représentations du port de Montréal, de l'Hôtel-Dieu, de l'oratoire Saint-Joseph et du milieu canadien-français en général, présentées d'une manière telle qu'elles n'auraient pu émaner de la littérature rédigée en français à l'époque.

9. Jacob-Isaac Segal, « Vieux-Montréal », *Poèmes yiddish / Yidishe lider*, Montréal, Éditions du Noroît, 1992, p. 130.

Le degré d'éloignement de ces descriptions des préoccupations identitaires des catholiques francophones et leur montréalité définie sans compromis ni hésitation en font sans l'ombre d'un doute des œuvres issues de la mouvance immigrante juive :

The Mountain

*Who knows it only by the famous cross which bleeds
into the fifty miles of night its light
knows a night scene;
and who upon a postcard knows its shape –
the buffalo straggled of the laurentian herd, –
holds in his hand a postcard.*

*In layers of mountains the history of mankind,
and in Mount Royal
which daily in a streetcar I surround
my youth, my childhood¹⁰.*

Nous sommes encore loin d'avoir entrepris une exploration sérieuse de ce corpus de représentations littéraires immigrantes tourné vers la réalité urbaine montréalaise. Il en va de même sur le plan des constructions sociales, de l'appropriation de l'espace et des réalisations architecturales. Sous plus d'un angle, l'arrivée de la vague migratoire yiddish signalait un événement majeur dans l'histoire culturelle de la ville : la mise en désuétude du caractère strictement binaire de la montréalité, et son remplacement par une nouvelle impulsion logée à l'enseigne du pluralisme et de la multiplicité des origines. On peut lire là, tôt au xx^e siècle, les premiers échos d'une modernité qui irait s'approfondissant et préparerait l'irruption de nouveaux discours dans la ville, parfois portés avec le plus d'intensité par les communautés immigrantes et leurs principaux représentants sur la scène artistique et culturelle. Jusqu'ici les chercheurs universitaires, qui ont eu tendance à ne lire et à ne parcourir que les littératures rédigées en langue officielle, ne se sont pas penchés suffisamment sur le répertoire d'images et de projections symboliques que constitue l'écriture des immigrants dans la ville. Un long trajet nous attend encore avant que nous puissions réaliser l'étude simultanée de ces différentes traditions culturelles et religieuses exogènes, soudainement transplantées dans l'espace montréalais à la faveur de vastes brassages de population, puis placées en forte situation d'interaction avec celui-ci. Cet effort nous amènerait enfin à mieux mesurer l'apport décisif des immigrants dans l'évolution de la montréalité contemporaine et du devenir québécois tout entier.

10. Abraham Moses Klein, « The Mountain », *The Rocking Chair and Other Poems*, Toronto, The Ryerson Press, 1951 [2^e éd.], p. 36.

16

La ville entre les lignes

Jean-François Chassay

La ville est depuis longtemps une présence importante dans la fiction, mais les modalités de cette présence se sont beaucoup modifiées, au cours des deux derniers siècles en particulier. À partir de deux recueils de poésie contemporaine de René Lapierre, *Piano* et *Love and Sorrow*, cet article voudrait montrer comment certains textes aujourd'hui font apparaître la ville en creux, des signes urbains se manifestant sans que la présence explicite de la ville se marque de manière claire.

Nul ne s'étonnera si j'avance l'idée qu'il existe depuis toujours une forte présence des villes dans la littérature, présence dont l'impact est devenu majeur depuis un peu plus de deux cents ans, notamment avec les romantiques. À partir du XIX^e siècle, grâce au développement de l'industrialisation, la littérature (le roman en particulier) se met à magnifier, parfois à transformer sinon à fantasmer les métropoles, devenues peu à peu mégapoles au cours des dernières décennies. De manière trop schématique sans doute, j'avancerais que le XIX^e siècle permet au sujet d'investir la ville et de la dompter (c'est le « À nous deux, maintenant » de Rastignac dirigé vers Paris à la fin du *Père Goriot*, mais aussi l'humanisation des classes ouvrières chez Dickens à travers notamment quelques figures clés). Ainsi, très souvent, elle devient une sorte de support qui sert à cristalliser les désirs de personnages forts, un tremplin pour la singularité de leurs destins individuels. En ce sens, la ville devient un point d'ancrage, alors que le XX^e siècle, peu à peu, va faire de la ville un lieu de dispersion. Lieu de la multiplicité à cause du nombre de ceux qui y vivent, elle devient de manière particulièrement prégnante l'espace où l'individu vit le choc de la pluralité incontrôlable des messages produits grâce aux technologies de la communication.

En ce sens, la publication de *Manhattan Transfer* de John Dos Passos en 1925 est emblématique d'un monde où se multiplient les personnages plus ou moins anonymes se croisant dans le labyrinthe urbain. Le roman préfigure l'univers cybernétique à propos duquel Norbert Wiener écrivait, je le rappelle, que le réel peut tout entier s'interpréter en termes d'information et de communication. Depuis le premier tiers du XX^e siècle, il existe une foule de textes littéraires où l'individu vit une perte de repères parce qu'il se trouve confronté à l'accumulation des signes urbains, à un espace très chargé sémantiquement où se superpose sans cesse à l'espace réel un espace imaginaire. La polysémie est la trame sémantique de la ville et vouloir la figer, la transformer en musée en lui substituant un univers de cartes postales, a toujours consisté au fond à la faire disparaître en abolissant le mouvement sans lequel son existence même n'a plus de sens. Mais, à partir de là, posons une question candide : aujourd'hui, dans la littérature, où est la ville dans la ville ? Posons-là autrement : à partir de quels critères peut-on considérer, à propos d'un texte de fiction, qu'il est crédible d'en parler comme d'une fiction urbaine ? L'écrivain Georges Perec, dans *Espèces d'espaces*, notait : « ne pas essayer trop vite de trouver une définition de la ville ; c'est beaucoup trop gros, on a toutes les chances de se tromper¹ ». Sage suggestion. La ville est-elle, dans notre monde de communications et de virtualité, partout et nulle part ? Le monde des communications s'est toujours lové au cœur de la ville. Aujourd'hui, il en déborde par le biais des réseaux virtuels. Est-ce qu'à cause de cela parler d'une littérature *urbaine* n'a plus de sens, les frontières étant trop brouillées ? En revanche, il ne suffit pas (il n'a jamais suffi, d'ailleurs) de repérer une rue par le biais de l'onomastique pour qu'une ville paraisse habitée (et que les personnages soient habités par elle). Il

1. George Perec, *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée, 1974, p. 119.

existe une foule de romans où la ville n'est qu'un décor, espace vide sans dynamique, lieu sans nom véritable. Une présence anecdotique insuffisante pour que la ville impose sa marque.

Dans *Counterblast*, Marshall McLuhan écrivait : « La ville n'existe plus, sauf à titre de fantôme culturel pour touristes. N'importe quelle gargote de grand route, avec son appareil de télévision, ses journaux et ses magazines, est aussi cosmopolite que New York ou Paris. Le paysan a toujours été un parasite de banlieue. Le fermier n'existe plus ; il est, aujourd'hui, un homme de la ville [...] La ville est obsolète². » Pour spectaculaire qu'elle soit, l'affirmation est simpliste. D'une part, elle n'a rien de très neuf. En 1943 par exemple, Walter Gropius écrivait déjà : « La nostalgie que ressentent le citadin à l'égard de la campagne et le campagnard à l'égard de la ville traduit une aspiration profonde, toujours grandissante. Les progrès techniques transplantent la civilisation urbaine dans la campagne et réciproquement réintroduisent la nature au cœur des cités³. » D'autre part, dans cette vision du village planétaire, tout adviendrait par la seule vertu de l'impératif technologique. De là à gommer la complexité des sociétés dans lesquelles les « messages » atterrissent, il y a un pas trop rapidement franchi. Il importe de discerner, *malgré tout*, les particularités du monde urbain.

Pourtant, cette idée de fantôme culturel n'est pas inintéressante, à condition de ne pas entendre le mot dans un sens péjoratif. Un fantôme hante l'esprit, c'est ce qui revient nous rappeler le passé. Or, c'est bien l'un des rôles fondamentaux de la ville.

Je pose l'hypothèse que l'imaginaire urbain, dans certains textes contemporains, répond souvent davantage à une certaine posture narrative et qu'à l'espace urbain identifiable se substitue une structure en creux, espace cognitif et véritable laboratoire d'écriture, comme Baudelaire et Rimbaud imaginaient déjà la ville au XIX^e siècle. Deux livres de l'écrivain René Lapierre, les recueils *Piano*⁴ et *Love and Sorrow*⁵, seront utilisés pour les besoins de la démonstration.

Dans un texte de fiction ancré dans le monde urbain, à divers degrés bien sûr, il existe un processus de découverte de l'espace qui renvoie à la mémoire. Car toute ville se déploie à la fois dans l'espace horizontal de sa structure physique et dans l'espace vertical de son histoire. Mais l'espace urbain semble maintenant tellement habité, saturé de sens, qu'il ne paraît plus aussi nécessaire de le mentionner. Plus besoin de déambuler, d'être un flâneur pour s'imprégner de la ville (au sens où Walter Benjamin en parle pour Paris au XIX^e siècle par exemple). En réalité, la présence de la ville n'a rien de rassurant. Fantomatique, elle correspond à une quête d'identité plus complexe, plus ambiguë que jamais, d'autant plus qu'elle est moins clairement affirmée.

2. Cité par Gilles Marcotte, *Écrire à Montréal*, Montréal, Boréal, 1997, p. 65.

3. Walter Gropius, « A Program for City Reconstruction », *The Architectural Forum*, juillet 1943, p. 230, traduction libre.

4. René Lapierre, *Piano*, Montréal, Les Herbes rouges, 2001.

5. René Lapierre, *Love and Sorrow*, Montréal, Les Herbes rouges, 1998.

Sur la couverture des deux livres de René Lapierre, on lit, juste sous le titre, le mot « poésie ». Pourtant, de très nombreux fragments sont narratifs et apparaissent comme l'amorce d'une histoire qui pourrait former le début d'un roman ou d'un chapitre de roman. L'hétérogénéité (qui est en soi propre à la ville) se reflète ici dans la forme des textes par une « hétérogénéité ». L'identité générique apparaît elle-même floue. Hétérogène, la ville est aussi tendue entre la durée et l'éphémère. L'Histoire se trouve partout dans ses murs, mais aussi la fugacité à travers des informations et des événements, nombreux, qui s'y déroulent sans cesse et qui souvent se dédoublent entre les différents canaux d'information. La poétique de la ville repose non seulement sur la multiplication des événements et de l'information, mais sur leur duplication. Celle-ci prend des formes si variées que cette information qui se dédouble en vient à raconter des choses différentes. Si cette réalité est propre à la dynamique même de la ville, elle a des échos directs chez ceux qui l'habitent, partagés entre une « mémoire saturée » qui empêche de dégager des images claires et la volonté de retenir ce qui échappe et se perd dans la multiplicité urbaine. C'est toute la force et le pathétique de l'éphémère urbain.

L'extraordinaire poème parisien de Baudelaire *À une passante* célèbre à la fois la naissance possible de l'amour que permet la grande ville et son anéantissement même au cœur de la foule. Je rappelle la fin du poème :

Un éclair... puis la nuit! – Fugitive beauté
Dont le regard m'a fait soudainement renaître,
Ne te verrai-je plus que dans l'éternité?
Ailleurs, bien loin d'ici! Trop tard! *jamais* peut-être!
Car j'ignore où tu fuis, tu ne sais où je vais,
Ô toi que j'eusse aimée, ô toi qui le savais⁶!

Le moment épiphanique que permet la ville vient s'effacer dans l'oubli, l'euphorie du moment met en branle un travail de deuil et de souffrance qui tient à l'éphémère que peut produire la réalité urbaine. En même temps, cet éphémère provoque une grande densité, comme s'il s'agissait de moments épiphaniques. Cette densité, René Lapierre parvient à l'exprimer, sur différents plans, par une superposition et un dédoublement de scènes énonciatives.

Dans *Mégapolis*, Régine Robin écrit : « Comment représenter les villes? [...] comment rendre compte de ces milliers de passages de microbiographies et de microfictions, de cette simultanéité, de ce kaléidoscope à la fois chaotique et ordonné? Sans doute par le choc d'images heurtées, par l'accumulation cacophonique de détails et d'impressions visuelles⁷. » Avant même que des signes urbains imposent leur présence, les recueils mettent en scène cette forme heurtée. On pourrait trouver l'affirmation banale puisque tout recueil de poésie, par nature, est « heurté », fragmenté, présente des textes qui ne forment pas une suite continue. Pourtant,

6. Charles Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1972 [1857], p. 126.

7. Régine Robin, *Mégapolis*, Paris, Stock, 2009, p. 16.

l'intérêt des recueils de René Lapierre tient justement à ce qu'ils semblent se dérober sans cesse à la poésie et à l'isolement du poème. Les textes vivent dans une tension constante avec ce dernier. Disons-le autrement : avec une tension constante avec la Poésie. Bref, avec les clichés rhétoriques du genre. Pas d'expression lyrique du moi, un refus d'un mode exalté de transcendance ou de vertige devant les abîmes du monde. Au contraire, il s'agit d'exprimer le monde et les êtres, les choses, de manière pragmatique, narrative souvent, prosaïque même. Ce refus de tomber dans les pièges d'une poésie déjà formatée s'exprime par une présence, parfois périphérique à travers des signes dispersés, du monde urbain. Ce qui s'y exprime est largement associé au monde américain. Or, rien de plus américain, de plus urbain et de moins poétique (selon des critères standardisés) que le roman ou le film noir. René Lapierre met souvent l'accent sur les codes du genre, mais de manière fort singulière. Les traces du récit d'enquête s'y retrouvent à intervalles réguliers, mais le texte se refuse à la continuité propre au genre et les éléments qui normalement le déterminent disparaissent : quel en est le sujet ? Qui est le mort ? Quels sont les suspects ? Quel est le coupable ? Qui enquête ? Le lecteur ne le saura pas. Reste la cristallisation d'une scène qui absorbe la ville, une densité, comme je l'indiquais plus haut, qui forme une sorte d'arrêt sur image, où une scène éphémère est saisie dans toute sa fugacité. La poésie se présente comme un tableau, mais largement mobilisé par la subjectivité d'une voix.

Soit le texte suivant dans *Piano* :

« Maintenant, partez », avait griffonné Alissa sur la coupure du *Herald*. « Allez-vous-en. »

Paschetti fourra le bout de papier dans sa poche et se rassit. Alissa, pour tout son charme, ne lui facilitait pas les choses. L'addition non plus, le serveur escomptant à l'évidence une retraite prospère. Paschetti ne s'attarda pas.

Dans le jardin de l'hôtel il ressortit le morceau du journal. Sous le message d'Alissa une photo surexposée montrait un coin de cimetière, des rangées de pierres grises dissoutes dans la lumière blanche. Le gravier du sentier ressemblait à de l'aspirine. Il regarda sa montre : à peine trois heures. Au travers des nuages, le soleil reparut, aussi pâle qu'un navet. Le serveur, mine de rien, empilait des sacs d'argent sous le porche. Dans une île du couchant, un pavillon rose l'attendait.

C'était un de ces jours où tout prend fin, on pouvait y rêver durant des heures, mieux valait pas⁸.

Les traces explicites de la ville sont inexistantes. Et pourtant : une femme fatale, un papier mystérieux où un texte (non mentionné) se double d'une étrange photo de cimetière, un serveur désabusé, un cynisme à fleur de peau. Une intrigue se noue à partir de quelques éléments *a priori* aléatoires qui laissent entrevoir un monde urbain. Entre quelques textes offrant une forme poétique un peu plus conventionnelle, Paschetti fait des réapparitions. Quelques pages plus loin, il y aura cette fois du scotch, un

8. René Lapierre, *Piano*, p. 12.

autre serveur encore plus désabusé, un juke-box et un coup de téléphone théâtralement présenté, annonçant un rendez-vous qui crée un effet de suspense. Quelques pages encore et un texte vient cette fois appuyer davantage l'ancrage urbain, entrecroisant des signes de la ville et la mémoire subjective du personnage :

Lorsque Paschetti était enfant, son oncle l'emmenait parfois manger des saucisses et des chachliks dans un bistrot polonais de la 8^e Rue. Il ne demandait jamais l'addition, et lançait toujours au moment de sortir une poignée de billets sur la nappe. S'il avait été honnête il n'aurait pas été si riche, pensa Paschetti. Mais il serait toujours vivant. Dans son cas particulier c'était apparemment le contraire : les boulots honnêtes finiraient par le tuer.

Il regarda une autre fois la photo d'Alissa et se mit en route. La marina des Clayborne n'existait pas. L'adresse que Solomon lui avait donnée correspondait à une boutique de fleuriste. Il entra, choisit un bouquet de jonquilles. « Je me languis d'amour » traduisit le fleuriste en consultant un petit carton. Paschetti songea à un juke-box, à une actrice aux yeux cernés, paya et sortit.

Sa vie se simplifiait sans cesse, elle se trouverait bientôt réduite à quatre points fondamentaux : ramasser des bouts de papier, téléphoner, payer et sortir. À bien y penser on ne vous apprendait rien d'autre, depuis l'école jusqu'à votre enterrement⁹.

Une mort violente annoncée (« Mais il serait toujours vivant »), une référence implicite à New York (la 8^e Rue), un mensonge lié à l'espace urbain (« La marina des Clayborne n'existait pas ») et une finale qui impose la présence d'un personnage ayant toutes les caractéristiques du fameux détective lassé qui, depuis Hammett et Chandler, a fait les beaux jours du roman noir. On pourrait aller plus loin et proposer que cette finale, cette chute au poème n'est pas sans rappeler la chute propre au dernier tercet d'un sonnet dans la poésie classique, mais qui emprunte ici des voies davantage liées au rythme de la réalité urbaine. Une réalité urbaine renvoyant au polar, comme deux pages plus loin lors d'une autre chute qui revient sur la mort de l'oncle : « La dernière fois qu'il avait vu son oncle, le crâne ouvert dans les saucisses du Polonais, quelqu'un lui avait fourré des billets de cent dollars entre les dents. Du coup, Paschetti était devenu végétarien et socialiste, et considérait les cimetières avec circonspection¹⁰. » On pense à Don Corleone, le célèbre *Parrain*, tombant avec ses oranges sur des étalages dans les rues de New York. L'image s'impose de manière d'autant plus saisissante que le même oncle (du moins peut-on le supposer, à certains traits distinctifs) apparaît cinquante pages plus loin et on apprend qu'il rêvait « d'une mort de pasteur¹¹ ». Comment sa vie a-t-elle pu le conduire à finir ainsi ? Il y a là un hiatus terrible, qui renvoie à une forme de terreur : tout peut advenir, tout peut se produire dans la grande ville.

9. *Ibid.*, p. 20.

10. *Ibid.*, p. 22.

11. *Ibid.*, p. 70.

La lecture de ces textes crée un étrange effet de décalage. On a par moments l'impression de lire un polar en traduction (pour ajouter à cet effet, les noms de lieux et des individus sont généralement en anglais). Un effet d'inquiétante étrangeté, comme si on ne lisait pas le texte original avec le risque – toute traduction étant trahison, selon l'adage italien – que de l'information reste inaccessible au lecteur. Dans la forme même du texte, dans son mode d'énonciation renvoyant au polar, René Lapierre distille le doute et la suspicion qui se répercutent dans le contenu : fausse information, faux lieux de rendez-vous, faux billets. Le mot « traduction » a ici plusieurs sens : il s'agit aussi de traduire l'esprit de la ville, une manière d'être qui lui est propre à travers les textes. Le livre devient espace de médiation entre des textes urbains (le polar), « recadrés » à travers l'écriture de René Lapierre, et la ville elle-même.

Si la ville ne se présente que de manière à la fois ponctuelle et partielle, il reste que la deuxième des trois parties du recueil s'intitule « Psaumes de Fuller Park » et permet de signaler nommément la présence de Chicago. Paradoxalement, elle apparaît d'abord à travers une métaphore naturelle : « Chicago brille comme une anémone au bord d'un marécage : ange, ballasts, bois pourri¹². » Ville par excellence des gangsters et du polar, bien des poèmes, dans cette deuxième partie, tendent à éloigner la ville pourrait-on croire dans un premier temps :

Ferme les yeux.
Écoute la mer
les oiseaux perdus
dans les nuages de cendre ;
cette bouillie d'écume et de gravats
l'odeur saumâtre
fertile
tu sais bien
cette indécence
une gifle.
Oh ! Dis-moi oui
Déchire-moi
Exauce-nous¹³.

En définitive, c'est pourtant l'inverse qui se produit, la ville intégrant ce qui n'est pas *elle a priori*. Ainsi du texte de la page 48 :

Tu tournes en rond, tu dégringoles. Tu marches dans un marécage et les herbes rêches ont des chuchotements de confessionnal. Il y a une heure Zebra pleurait d'amour en embrassant tes cheveux, vous étiez dans Magdalena Gardens, Jayne se prenait pour Yahweh et récitait les Commandements en imitant la voix de Val Kilmer. Tu es saoule, effondrée d'amour. Les autobus mugissent et les taxis t'éclaboussent. Folle, folle, folle. Ton temple a des relents de snack-bar, une sainteté de vacarme et d'essence diesel. Une chambre de motel en banlieue de Chicago. Grise stupéfiée d'amour tu es : splendeur de

12. *Ibid.*, p. 31.

13. *Ibid.*, p. 38.

Samarkand. Tu rases les murs de la ville sainte. L'amour-Daria scintille dans les déserts de glace, la coupole bleue de Samarkand se fond au bleu du ciel de Zeravchan et tu vois l'iris noir de Zebra noyé dans les larmes et dans l'alcool, ses mains blanches vers toi tendues, le poison blond de sa peau blonde.

Heureuse, libre, terrifiée de bonheur¹⁴.

Dans cet enchevêtrement, la ville s'y trouve sans y être, se nomme presque par inadvertance, tant il est vrai que ce *modus vivendi*, cette manière de vivre lui est propre. Les vues kaléidoscopiques mêlent lieux identifiés et non identifiés à des discours multiples. Comme l'écrit Siegfried Kracauer à propos de la rue des grandes villes au cinéma, ce qui apparaît ce ne sont pas « tant des individus au profil clairement tracé, pris dans telle ou telle quête définissable, que des multitudes errantes de figures sommairement tracées et indéterminées¹⁵ ». Ainsi des sentiments et des émotions des individus qui ne viennent jamais appesantir le texte à travers des tourments psychologiques, mais viennent plutôt construire la tourmente de la ville elle-même, accumulation d'éphémères crises rapidement épinglées au détour d'une rue, d'un immeuble, d'un passage, tourbillon de discours s'enchevêtrant au carrefour d'une grande ville.

Le recueil *Love and Sorrow* produit des effets semblables, mais par certains aspects plus accentués. De nombreux textes (qu'ils soient littéraires ou filmiques) reproduisent la ville depuis très longtemps, parfois en accentuant son artificialité. Ces textes rappellent des palimpsestes, ces manuscrits sur parchemin dont la première écriture a été lavée ou grattée et sur lequel un nouveau texte a été écrit. Ils se présentent comme une sorte de surimpression de la ville. *Love and Sorrow* apparaît littéralement comme un palimpseste : la page de gauche se propose en gris pâle sous le texte de la page de droite. La texture même de la page rend compte de ce que l'écriture reproduit. *Piano* utilisait les codes du polar, réécrivant sur cette première écriture, alors que *Love and Sorrow* se sert d'une certaine littérature urbaine des années 1920 qui se voit magnifiée et, à travers elle, la ville. Soit le passage suivant :

« Tu t'amuses bien ma chérie ? »

Karine soupira. Non, elle ne s'amusait pas. La vie, la vraie vie portait des robes de soie noire et des parfums extravagants, flirtait avec les maris des autres et coûtait une fortune en paroles déloyales. Rien à voir avec ce qui l'entourait maintenant. Assis en face d'elle, Madison continuait à faire tourner son bordeaux dans une coupe trop pleine, qu'il examinait comme s'il s'attendait à y retrouver son dentier.

Karine croisa les jambes et sa jupe s'entrouvrit ; du nylon, de la soie, de la soie. Madison s'étrangla. Où en était-il ? Ah, vanille et bonbon ; et la robe grenat, la bordure de grès rose.

14. *Ibid.*, p. 48.

15. Cité par Régine Robin, *Mégapolis*, op. cit., p. 31.

Karine le regarda se débattre, les yeux mi-clos. Pour finir, elle lui chuchota candidement une obscénité qui se transforma, dans le spleen velouté du Margaux qu'il buvait, en un affolant secret d'amour¹⁶.

Là encore, rien *a priori* n'impose une présence explicite de la ville (même si le prénom Madison peut provoquer, par effet métonymique, une allusion à New York). Pourtant, cette manière d'être, comme cette manière d'écrire, rappelle l'écriture de Francis Scott Fitzgerald, grand romancier de la ville et critique de la candeur d'une haute bourgeoisie qui, dans les années 1920, ne voyait pas venir la crise. Trois pages plus loin, comme pour mettre les choses au clair, le texte commence ainsi : « Une affiche de cinéma, un hôtel chic, un dimanche à Gramercy. Un livre de Scott Fitzgerald¹⁷. »

Ni pastiche, ni parodie, ni recyclage, le texte est bien palimpseste, c'est-à-dire surimpression, cumulation propre à la ville elle-même qui en vient à brouiller les discours. Entre les pages 26 et 29 surgit le nom de Dos Passos (un de ses livres se trouve sur une table), imposant davantage la présence de la mégapole (de New York), par la médiation d'un texte. Nous sommes dans une pièce, et pourtant ce livre est appel à l'extérieur, au déferlement urbain qui ébranle les murs. Et d'ailleurs, quelques pages plus loin, le lecteur se verra transporté au cœur de Harlem.

Cependant, encore une fois, nommer explicitement les lieux est de peu d'importance. La réalité urbaine ne nécessite pas d'être nommée. Quand on constate la vacuité des mondains telle qu'elle s'exprime à la page 26 citée plus haut, leur déchéance à venir surgit dans ce poème où le mot « néon » suffit à imposer la ville :

Ici même la lumière
a quelque chose d'effrayant.
Une froideur de pierre la dureté
de la peur la plus nue la plus pure
Inhumaine comme un ciel de néons.

Tu es allé là-bas
et tu croyais t'élever.
Mais que croyais-tu donc ?

Et si je te parle maintenant
vers quoi te tourneras-tu ?

Laisse aller.
Laisse-toi
descendre
tomber
mourir.

Tout recommencer¹⁸.

16. René Lapierre, *Love and Sorrow*, *op. cit.*, p. 26.

17. *Ibid.*, p. 29.

18. *Ibid.*, p. 13.

La ville est tout entière comprise dans cette élévation et cette chute implicites (« Tu es allé là-bas / et tu croyais t'élever. / Mais que croyais-tu donc ? ») qui renvoient aussi bien aux romans et aux nouvelles de Fitzgerald qu'elles rappellent le Rastignac de Balzac. La ville est prégnante dans le recueil et sa présence se fait sentir même là où elle ne s'expose pas explicitement. Cet anéantissement à venir, au sein de la ville, se synthétise davantage dans cet autre poème dont l'esprit, à défaut de la forme, ne manque pas de rappeler le haïku :

Zéro.

Il y aura des secondes bleues, une
sainteté de néons, un silence d'ions, de
quarks et d'électrons perdus. Rien d'autre.
Rien.

Anéanti.

Quelle révolte, quelle paix imploreras-tu¹⁹ ?

Quelle magnifique métonymie de la ville que celle qui consiste ainsi à la réduire à une particule subatomique.

Dans ces livres, comme dans bien d'autres aujourd'hui, la ville est moins objet ou thématique que mode d'être, pratique, rythme, posture, tissu textuel manifesté intertextuellement. Il a existé longtemps et il existe encore, je l'écrivais plus haut, des fictions où l'on sait qu'elles se passent dans une ville précise, mais où elle ne se manifeste que sous la forme d'un simple décor. Ici, au contraire, on ne sait pas toujours explicitement de quelle ville il s'agit, peu importe. Car, au bout du compte, seul importe « l'effet ville ».

Dans la ville, chaque instant, chaque scène, serait un noyau d'éphémère qui pourrait se déployer, engendrer de nombreux sentiers aux jardins qui bifurquent dans le dédale urbain ou s'effondrer sur lui-même, véritable trou noir. L'éphémère urbain provoque un morcellement qui ne permet pas de maîtriser la ville, sans durée particulière, sinon celle qu'on veut lui accorder, car notre mémoire pourrait lui permettre de vieillir à travers ses murs et ses mouvements. Il y a un quart de siècle, Pierre Sansot, dans *Poétique d'une ville*, posait déjà la question suivante : « À la question embarrassante "quelle est l'essence d'un lieu ?", il faudrait souvent substituer une autre question : "qu'en peut-on rêver²⁰ ?" » La question reste valable. La ville se rêve dans ses trajets multiples et sa fugacité apparente, elle est là, de manière parfois imprévisible ou difficile à exprimer, sans logique, présence organisant la trame des existences, créant des nœuds. Modifiant la linéarité lisse de notre existence, pelotonnée dans le long fil narratif qui constitue la prodigieuse aventure de nos vies.

19. *Ibid.*, p. 40.

20. Pierre Sansot, *Poétique de la ville*, Paris, Klincksieck, 1984, p. 23.

Notices
biographiques
des auteurs

Georges Adamczyk est professeur titulaire à l'École d'architecture de l'Université de Montréal dont il a été le directeur de juin 1999 à juin 2007. Il est chercheur au Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP). Auparavant, il était professeur au Département de design de l'Université du Québec à Montréal (depuis 1977). De 1992 à 1999, il a dirigé le Centre de design de l'UQAM, un lieu d'exposition et de débats consacré à la ville, à l'architecture, au paysage, aux objets et à la communication graphique. Il est l'auteur de plusieurs articles, communications, publications et expositions portant sur l'architecture et le design au Canada. Pour la Biennale de Montréal, il a conçu l'exposition et rédigé l'ouvrage *Maisons-Lieux / Houses-Places* (2000-2004). Il a agi comme conservateur invité de l'exposition « Objets trouvés » conçue et réalisée par Saucier + Perrotte pour le pavillon du Canada à la Biennale de Venise (2004). Au sein du LEAP à l'École d'architecture, il collabore à la première grande recherche disciplinaire menée sur *Les concours d'architecture au Canada depuis 1940*.

Pierre Anctil est professeur au Département d'histoire de l'Université d'Ottawa. Il a bénéficié à partir de septembre 2008 d'une bourse d'études Killam de deux ans pour explorer la culture yiddish de Montréal, et en particulier le parcours littéraire du poète yiddish Jacob-Isaac Segal. Parmi ses traductions les plus récentes du yiddish au français, on compte : *La première école yiddish de Montréal, 1911-1914* de Hershl Novak (Québec, Septentrion, 2009); *Nostalgie et tristesse, mémoires littéraires du Montréal yiddish* de Sholem Shtern (Montréal, Les éditions du Noroît, 2006; publication de Sholem Shtern, *Shrayber vos ikh hob gekent. Memuarn oun esayn*, Montréal, 1982, publié à compte d'auteur); et *Cent ans de littérature yiddish et hébraïque au Canada*, dictionnaire biographique de Haim-Leib Fuks (Québec, Septentrion, 2005; publication de Haim-Leib Fuks, *Hundert yor Yidishe oun Hebreyshe literatur in Kanade*, Montréal, Adler Printing, 1980).

Titulaire d'une maîtrise en études urbaines de l'UQAM/INRS-UCS, **Marie-Ève Breton** complète un doctorat à l'Institut de géoarchitecture de l'Université de Bretagne occidentale, pour lequel elle bénéficie d'une bourse de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Membre du Groupe interuniversitaire de recherche sur les paysages de la représentation, la ville et les identités urbaines, elle s'intéresse au paysage construit comme lieu d'investissement de sens et, plus particulièrement, aux rapports entre forme urbaine et identités collectives tels qu'ils s'expriment en contexte urbain par le biais du patrimoine.

Yves Chalas est professeur à l'Institut d'urbanisme de Grenoble de l'Université Pierre Mendès-France et chercheur à l'UMR PACTE (Politiques publiques, action politique, territoires / Centre national de la recherche scientifique). Les mutations urbaines contemporaines constituent son domaine d'enseignement et de recherche. Il est notamment l'auteur de *La ville émergente* (La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1997), de *L'invention de la ville* (Paris, Anthropos-Economica, 2000), de *Villes contemporaines* (Paris, Cercle d'Art, 2001), de *L'imaginaire aménageur en*

mutation (Paris, L'Harmattan, 2004), de *L'Isle d'Abeau, de la ville nouvelle à la ville contemporaine* (Paris, La Documentation française, 2005), de *La mobilité qui fait la ville* (Lyon, Certu, 2008), de *Comment les acteurs s'arrangent-ils avec l'incertitude?* (Paris, Archives contemporaines, 2009).

Jean-François Chassay est professeur au Département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal depuis 1991. Il a publié une vingtaine de livres, dont le premier, écrit avec Monique LaRue, s'intitulait *Promenades littéraires dans Montréal* (Montréal, Québec Amérique, 1989). Il a publié de nombreux articles et chapitres de livres sur la ville. Parmi ses publications, on compte également six romans très montréalais. Le dernier, *Sous pression*, est paru au début de l'année 2010 aux Éditions du Boréal.

Jean-François Côté est professeur titulaire au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, spécialisé dans les domaines de la théorie et de l'épistémologie. Il s'intéresse aux études urbaines, à la littérature, de même qu'aux études américaines.

Michèle Dagenais est professeure titulaire au Département d'histoire de l'Université de Montréal. Spécialiste d'histoire politique et urbaine, elle travaille à la rédaction d'une histoire environnementale de l'eau à Montréal. Elle vient de compléter un ouvrage collectif, codirigé avec Stéphane Castonguay: *Metropolitan Natures. Environmental Histories of Montreal* (Pittsburgh, University of Pittsburgh Press [à paraître en 2010]). Elle a publié *Faire et fuir la ville. Espaces publics de culture et de loisirs à Montréal et Toronto* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2006); *Des pouvoirs et des hommes. L'administration municipale de Montréal, 1900-1950* (Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000); et codirigé, avec Irene Maver et Pierre-Yves Saunier, *Municipal Services and Employees in the Modern City: New Historic Approaches* (Surrey, Ashgate, 2003).

Architecte et historien de l'art par sa formation, **Yves Deschamps** vit depuis plus de soixante ans à Montréal. Il a enseigné l'histoire de l'architecture moderne durant une quarantaine d'années, à l'Université de Montréal (École d'architecture, puis Département d'histoire de l'art), ainsi que dans d'autres universités de la province. Il est spécialisé dans l'étude des architectures contemporaines des Amériques.

Daniel Le Couédic est architecte et docteur d'État en histoire contemporaine. Il est professeur d'aménagement et d'urbanisme à l'Université de Bretagne occidentale où il dirige le laboratoire de recherche de l'Institut de Géoarchitecture (EA 2219). Ses travaux relèvent d'un triple questionnement: Comment une doctrine en vient à prendre le domaine bâti comme vecteur de son prosélytisme? Comment les formes urbanistiques, qui en découlent, acquièrent-elles une liberté suffisante pour servir ensuite d'autres causes? Dans ce processus, quel degré de conscience ont les maîtres d'œuvre des mécanismes qu'ils actionnent? Ses derniers ouvrages parus sont: *La maison ou l'identité galvaudée* (Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004), *Art public et projet urbain* (avec Carmen Popescu et Rachel Sattolo, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008).

Catherine Maumi, architecte, docteur de l'EHESS en études urbaines, habilitée à diriger les recherches, enseigne l'histoire et les théories de l'architecture et de la ville à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, où elle est membre du laboratoire Les Métiers de l'Histoire de l'Architecture. Ses recherches interrogent notamment l'idée de ville dans les cultures architecturales nord-américaine et européenne, avec l'objectif de « déconstruire » les mythes sur lesquels repose sa conception ; pour ce faire, ses constants allers-retours entre l'Europe et les États-Unis s'attachent plus particulièrement à explorer, dans l'histoire, ces conceptions mentales, ou idéaux, participant à expliquer l'évolution des territoires urbanisés contemporains. Elle a notamment publié *Thomas Jefferson et le projet du Nouveau Monde* (Paris, Éditions de La Villette, 2007), *Usonia ou le mythe de la ville-nature américaine* (Paris, Éditions de La Villette, 2009) et *Pour une poétique du détour. Rencontre autour d'André Corboz* (Paris, Éditions de La Villette, 2010).

Guy Mercier est professeur titulaire au Département de géographie de l'Université Laval. Spécialiste d'histoire et d'épistémologie de la géographie, il élabore depuis plusieurs années une théorie géographique de la propriété tout en commentant l'œuvre de Paul Vidal de la Blache. Il contribue aussi aux études urbaines. En cette matière, il étudie la dynamique sociale sous-jacente à la revitalisation des quartiers anciens et à la diffusion de l'habitat pavillonnaire, en portant une attention particulière aux discours de l'urbanisme. Il mène de plus une réflexion sur la signification culturelle de l'actuelle demande paysagère et patrimoniale et une autre sur les conditions géographiques de la violence. Guy Mercier est actuellement directeur du Département de géographie de l'Université Laval, après avoir été directeur du Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (2000-2003) et rédacteur en chef des *Cahiers de géographie du Québec* (1996-2001 et 2003-2008).

Historienne de l'architecture spécialisée dans l'étude de la ville et de ses représentations, **Lucie K. Morisset** est professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion, à l'Université du Québec à Montréal, membre de l'Institut du patrimoine de cette institution et chercheure au Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions. Elle s'intéresse à l'histoire des idées et des objets architecturaux et mène depuis plusieurs années des études sur la morphogenèse et la sémiogenèse du paysage construit, ainsi que sur les rapports entre l'identité et la culture. Plus particulièrement autour des questions relatives à la ville, aux formes urbaines et à l'histoire de l'urbanisme, Lucie K. Morisset a récemment dirigé l'ouvrage *De la ville au patrimoine urbain. Histoires de formes et de sens* (Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009) et, antérieurement, *Identités urbaines* (2003) et *Ville imaginaire / Ville identitaire* (1998) ; elle est aussi auteure, notamment, de *La mémoire du paysage* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2001) et de *Arvida, Une épopée urbaine en Amérique* (Québec, Septentrion, 1998), tous deux lauréats du Prix Michel-Brunet de l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

Thierry Paquot est philosophe de l'urbain, professeur des universités, éditeur de la revue *Urbanisme*, membre de la Commission du Vieux Paris et du Comité scientifique de la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale). Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *L'urbanisme c'est notre affaire* (Nantes, L'Atalante, 2010).

Alena Prochazka est professeure associée au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal et chargée d'enseignement à l'École d'architecture de l'Université de Montréal. Détentrice d'un doctorat en études urbaines et d'une maîtrise en architecture, elle est lauréate du Prix Phyllis-Lambert (2009) décerné par l'Institut du patrimoine de l'UQAM pour la meilleure thèse de doctorat portant sur l'histoire de l'architecture au Canada selon l'évaluation qui en est faite par un jury indépendant. Ses recherches portent sur la contribution des projets d'architecture et d'aménagement urbain récents à façonner et à actualiser, par l'entremise du paysage bâti, l'identité urbaine. Son parcours se poursuit actuellement sous la forme de recherche subventionnée, notamment un postdoctorat à l'Université de Rennes II (2010) et à l'Institut d'urbanisme de Paris (2011-2012).

Marie-José des Rivières est professeure associée au Département des littératures, conseillère en développement de la recherche à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, membre du Centre interuniversitaire de recherche sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), du Groupe de recherche Penser l'histoire de la vie culturelle au Québec et du comité de direction de la revue *Recherches féministes*. Elle a publié *Châtelaine et la littérature* (Montréal, l'Hexagone, 1992) et a participé à plusieurs collectifs, dont *Femmes de rêve au travail* (Québec, Nota Bene, 1998), le *Traité de la culture* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2002), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* (vol. III, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007), *1937: un tournant culturel* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2009), *La bataille de l'imprimé à l'ère du numérique* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008). Elle prépare, avec Denis Saint-Jacques, une histoire des magazines au Québec.

Denis Saint-Jacques est professeur émérite de littérature française et québécoise au Département des littératures de l'Université Laval et membre du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), dont il a été directeur de 1985 à 2003. Il dirige le collectif *La vie littéraire au Québec* (Québec, Presses de l'Université Laval; cinq volumes parus). Il codirige le groupe Penser l'histoire de la vie culturelle au Québec. Il a codirigé, avec Yvan Lamonde, le collectif *1937: un tournant culturel* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2009) et, avec Paul Aron et Alain Viala, le *Dictionnaire du littéraire* (Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2004). Il a dirigé récemment *L'artiste et ses lieux. Les régionalismes de l'entre-deux-guerres face à la modernité* (Québec, Nota Bene, 2006, coll. « Convergences »).

Joëlle Salomon Cavin est chargée de cours aux universités de Lausanne et de Neuchâtel et chercheuse associée au laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS – CNRS) à Paris. Après des études en géographie et en urbanisme, elle a complété une thèse à l'École polytechnique de Lausanne sur les représentations anti-urbaines et leurs conséquences sur l'aménagement du territoire en Suisse. Cette recherche a été publiée en 2005 sous le titre *La ville, mal-aimée?* (Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes) et a abouti à l'organisation d'un colloque en 2007 à Cerisy-la-Salle dont les actes paraîtront en 2010. Ses travaux actuels portent sur l'hostilité à l'égard de la ville et ses incidences sur les politiques territoriales dans différents pays, sur les représentations du rapport ville-nature au sein des associations environnementales et sur l'agriculture urbaine.

Céline Verguet est chercheuse associée au Laboratoire d'anthropologie et de sociologie: Mémoire, Identité et Cognition sociale (LASMIC) de l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Elle travaille essentiellement sur les questions patrimoniales en milieu urbain et complète son approche en empruntant des outils et des références à la psychologie environnementale ainsi qu'à la géographie sociale. Elle intervient également, dans le cadre de son affiliation à l'association Cityzen [www.cityzenweb.fr], auprès des différents acteurs de l'aménagement et du territoire, cette association se plaçant au service de la compréhension et de l'optimisation des relations entre l'individu et son cadre de vie.

D'où vient le sens de la ville? Pourquoi et en quoi les villes différent-elles les unes des autres? Comment naissent les significations urbaines? Et qu'est-ce que la ville, par delà la mince surface de notre temps présent? Pourquoi la ville s'oppose-t-elle à la nature? Comment la ville des architectes, la ville des poètes, la ville de la publicité, la ville des aménagistes, la ville des chroniqueurs se comparent-elles? Quels sont les liens qui unissent la ville d'aujourd'hui à celle d'autrefois?

Cet ouvrage propose quelques perspectives à propos de ces questions. Sous les horizons variés des sciences humaines et des lettres, on y aborde la ville comme un phénomène de représentation, c'est-à-dire comme un artefact culturel logé quelque part entre notre propre conscience et les idéaux de ceux qui l'ont imaginée, de ceux qui l'habitent et de ceux qui l'explorent. Les divers textes réunis dans ces pages s'attardent donc à exposer des approches et des contextes spéculatifs afin de recadrer les questionnements sur la genèse des espaces urbains et sur les relations, d'une part entre la fabrication des villes et leur capacité de sens, d'autre part entre les villes et l'identité collective.

Pour penser, comprendre et expliquer la ville sous ces dimensions, l'on aborde d'abord quelques considérations épistémologiques, pour interpeller ensuite la ville engendrée par le projet architectural et urbain. Suit l'examen, entre mythe et réalité, de la ville comme idéal variable, voire antinomique dès que l'on considère l'opposition historique entre milieux naturels et urbanisés. L'ouvrage se clôt enfin sur l'invention de la ville comme processus d'investissement de sens des paysages construits.

Historienne d'architecture, LUCIE K. MORISSET est professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal, ainsi que chercheure au Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions.

MARIE-ÈVE BRETON est doctorante à l'Institut de géoarchitecture de l'Université de Bretagne occidentale. Elle est membre du Groupe interuniversitaire de recherche sur les paysages de la représentation, la ville et les identités urbaines.

Avec les contributions de Jean-François Côté, Thierry Paquot, Lucie K. Morisset, Alena Prochazka, Yves Deschamps, Georges Adamczyk, Guy Mercier, Catherine Maumi, Céline Verguet, Yves Chalas, Michèle Dagenais, Daniel Le Couëdic, Joëlle Salomon Cavin, Marie-José des Rivières, Denis Saint-Jacques, Pierre Anctil et Jean-François Chassay.

